REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
Hamelin Frères

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME TROISIÈME

XVII

(TOME XVIII DE LA COLLECTION)

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 5

M DCCC LXXX

20521

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

LA LANGUE
ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISES AU MOYEN AGE
ET LA *REVUE DES DEUX-MONDES*[1]

I

MESSIEURS,

Avant d'esquisser devant vous le programme du cours de philologie romane (langue d'*oui*) pour la présente année scolaire, permettez-moi de revenir un instant sur le cours de l'année précédente. En mesurant successivement du regard le chemin déjà parcouru et celui qui s'ouvre devant nous ; en comparant ce que nous avons fait avec ce qui nous reste à faire, nous nous rendrons mieux compte de la direction à suivre, et nous pourrons espacer les étapes de manière à rendre notre marche plus rapide, moins fatigante et plus sûre.

La philologie romane se divise en trois grandes parties, correspondant chacune à une année d'enseignement, et qui comprennent la phonétique, la morphologie ou étude de la formation des mots, et la syntaxe. D'après l'ordre logique, nous aurions dû prendre la phonétique pour premier objectif du

[1] Le présent travail était prêt depuis longtemps ; mais des circonstances très-pénibles m'ont obligé d'en retarder l'impression.

nouveau cours. Mais il nous avait paru préférable de donner à ceux qui voulaient bien le suivre le moyen de lire les textes sans passer par l'ennui d'un trop long stage. Pour cela il fallait tout d'abord mettre entre leurs mains l'outillage grammatical de l'ancienne langue. Nous avons donc commencé par la seconde partie, par l'étude des différentes parties du discours. Chemin faisant, nous avons indiqué l'étymologie de chacune des formes énumérées, et, parmi les particularités de syntaxe, celles qui, s'éloignant le plus de l'usage actuel, exigeaient une explication immédiate. Nous avons pu de la sorte, en impiétant tantôt sur le domaine de la phonétique, tantôt sur celui de la syntaxe, faire marcher de pair, et avec un égal profit pour toutes les deux, l'étude purement théorique de la langue et l'étude purement pratique des textes.

Aussi ne changerons-nous rien à nos habitudes de travail. Nous nous bornerons à modifier le programme dans le sens des observations qui précèdent, c'est-à-dire que nous substituerons la phonétique à la morphologie, des textes plus anciens et moins faciles à ceux dont avait dû se contenter notre modestie de débutants.

Qu'entendons-nous et que devons-nous entendre par ce mot de phonétique? Comme l'étymologie l'indique, on désigne par là l'étude des sons et des articulations, ou autrement dit des voyelles et des consonnes.

La phonétique romane a son point de départ dans le latin. Nous prendrons donc une à une toutes les voyelles, toutes les diphthongues, toutes les consonnes latines, et nous les suivrons dans leur marche descendante et dans les diverses métamorphoses qu'elles ont dû subir avant de devenir lettres françaises. Nous verrons, par exemple, ce qu'a fait l'organe français de la voyelle *e*, selon qu'elle était accentuée ou non accentuée, brève ou longue, appuyée ou non sur une ou deux consonnes, placée avant ou après la syllabe accentuée. Nous passerons de même en revue et avec la même précision les autres éléments phoniques de notre ancienne langue.

Vous le voyez, c'est une étude purement scientifique, matérielle en quelque sorte, aussi minutieuse, aussi exacte dans ses procédés que l'analyse chimique elle-même. Mais n'allez pas croire qu'elle soit rebutante ni même difficile. Bien au

contraire, elle offre un véritable attrait aux esprits curieux et positifs. Car rien ne plaît plus à l'intelligence que les constatations sûres et nombreuses, dont la multiplicité même attire et retient l'attention, comme une démonstration plusieurs fois mais diversement répétée.

De même que, pour la partie théorique de notre cours, nous n'avons pas suivi l'ordre logique, celui qu'adoptent les auteurs dans la composition de leurs ouvrages didactiques ; de même, pour l'explication des textes, nous nous sommes bien gardé de nous conformer aux données de la chronologie, et de commencer par les plus anciens monuments de notre langue. Nous avons procédé, pour l'étude du vieux français, comme on fait dans les classes d'humanités pour l'étude du grec et du latin : nous avons commencé par la période classique qui, pour le moyen-âge français, va de la fin du XIIe au commencement du XIVe siècle. Joinville d'abord, puis, en remontant plus haut, Villehardouin, puis, plus haut encore, Chrestien de Troyes, nous en ont fourni d'excellents et intéressants spécimens.

Si nous avons fait exception pour la chanson de Roland, qui est antérieure au XIIe siècle, ce n'a été que momentanément; d'abord, pour notre cours de paléographie pratique, ce texte étant le seul dont nous ayons pu nous procurer un nombre suffisant de reproductions photographiques, et, en second lieu, pour la préparation toute spéciale des candidats à l'agrégation de grammaire. Vous savez en effet que, grâce à l'initiative de notre ancien et regretté recteur, M. Dumont, il a été institué en faveur des candidats à l'agrégation qui appartiennent aux colléges les plus voisins de notre chef-lieu académique, quelque chose d'analogue à ce qu'on peut appeler des bourses de voyage. Innovation toute à l'avantage et des professeurs de la Faculté, auxquels elle assure des auditeurs d'élite, et des candidats qui, libres de choisir les cours qu'ils préfèrent ou ceux qui leur sont d'une utilité plus immédiate, sont assurés de trouver un complément de secours et d'indications que les livres même les meilleurs ne fournissent pas toujours.

Malgré d'inévitables tâtonnements, notre première année a donc été bien remplie, grâce à la bonne volonté de tous, grâce surtout à celle de l'administrateur éminent dont je viens

de prononcer le nom, et qui s'est constamment efforcé de faire coïncider, dans la plus juste et la plus efficace mesure, la spécialité de chacun de nous avec la préparation aux examens supérieurs de l'enseignement secondaire.

Cette voie, si bien tracée, nous la suivrons encore autant qu'il dépendra de nous. De plus nous ferons, comme l'année précédente, selon nos progrès ou le besoin de nos études, des cours de paléographie pratique qui, sérieusement suivis, procureront aux travailleurs curieux de l'inédit, cette friandise des fervents de l'érudition, les moyens de se livrer fructueusement à des recherches personnelles. Enfin, nous reviendrons, mais plus tard, quand la phonétique n'aura plus ou aura moins de secrets pour nous, à une étude partielle qui relève de la morphologie, mais que nous avions dû, faute de temps et vu son étendue, renvoyer à une époque ultérieure. Je veux parler de la conjugaison française. Elle mérite un examen approfondi, et ce n'était pas au lendemain du jour où l'Académie française venait de récompenser la deuxième édition de l'*Histoire et Théorie de la conjugaison française* de M. Chabaneau, en présence et aux côtés de l'auteur lui-même, que nous pouvions n'accorder à cette étude que la moyenne de notre attention et de nos efforts. D'ailleurs, la conjugaison, résultat de deux forces souvent opposées et toujours distinctes, de la phonétique et de l'analogie, se trouve être en quelque sorte en suspens sur les deux premières parties de notre cours, et exige, pour être utilement étudiée, une connaissance approfondie de l'une et de l'autre.

Pardon de ces détails un peu techniques. Nous sommes bien obligé de les faire connaître, et tout de suite, même à ceux, surtout à ceux dont la curiosité encore un peu hésitante pourra y voir autre chose qu'un stimulant. A quoi bon leur laisser ou leur faire croire que tout est rose dans le jardin de la philologie romane et que les fleurs y poussent toutes seules ou se groupent d'elles-mêmes en bouquet sous la main qui les cueille? Bien au contraire, pour en retirer tout ce qu'il contient d'utilité scientifique et d'agrément littéraire, il faut tour à tour en fouiller le sol et les buissons avec l'infatigable persévérance du travailleur de terre et l'attention passionnée du

chasseur aux aguets ou du botaniste en quête d'espèces rares.

Car il y a autre chose que des jouissances scientifiques à recueillir dans la fréquentation assidue de nos écrivains du moyen-âge. Les littérateurs, aussi bien et mieux peut-être que les philologues, peuvent en retirer plaisir et profit. Non-seulement les littérateurs érudits, mais tous les littérateurs sans exception, les auteurs et les critiques, ces deux grandes tribus du peuple des écrivains, ceux qui produisent de leur propre fonds et ceux qui jugent les œuvres produites. Les premiers trouveront comme un sol redevenu vierge, dont les énergies de production, si longtemps tenues en réserve, accrues en proportion du temps écoulé, toutes prêtes pour une culture plus savante et des semences mieux choisies, rendront au centuple et en variété infinie fleurs, fruits et moissons qui, sous la main de l'art moderne, arriveront cette fois à complet épanouissement et à parfaite maturité. Les seconds, sans être obligés d'attendre l'éclosion des belles œuvres que je prends sur moi d'annoncer, mais actuellement plus désirées que prévues, pourront dès demain, peuvent dès aujourd'hui puiser dans la lecture des œuvres anciennes de nouveaux principes ou, si vous aimez mieux, de nouvelles notions d'esthétique.

Telle est notre intime conviction, Messieurs, telle est aussi l'opinion, je ne dirai pas des philologues, trop suspects de partialité pour une littérature rendue par eux à l'existence et à laquelle ils sont attachés comme le laboureur au champ qu'il a défriché le premier, mais des vrais, des rares littérateurs qui, en compagnie ou à l'exemple de M. Littré, se sont suffisamment familiarisés avec les auteurs français du moyen-âge. C'est leur témoignage que j'invoque de préférence et parce que vous l'accepterez plus facilement que le nôtre, et pour l'opposer à la réaction aussi violente qu'inattendue dont un pur littérateur, un critique d'ailleurs très-distingué, a récemment donné le signal dans la *Revue des Deux-Mondes*.

II

Vous n'êtes pas, en effet, sans avoir lu dans cet important recueil, à la date du 1er juin dernier, sous la signature de

M. Ferdinand Brunetière, un article écrit contre la littérature française du moyen-âge et ceux qui en recommandent l'étude. Comme il arrive presque toujours, quand on n'a ni le temps, ni les moyens de prendre des informations, vous avez dû croire l'auteur sur parole et partager ses préventions. Vous ne trouverez donc pas étonnant, puisque l'occasion s'en présente aujourd'hui si naturellement, que je prenne, quoiqu'indigne, la défense d'une cause dont je suis ici même le représentant en quelque sorte officiel. La *Revue des Deux-Mondes*, en prêtant à l'opinion que je vais combattre, l'appui de sa grande notoriété, notoriété qui correspond à l'ampleur de son titre, lui a donné plus de poids et a rendu plus nécessaire une prompte et définitive réfutation. Mon devoir était donc nettement tracé. Ma tâche, cependant, n'en était pas plus facile. Aussi l'ai-je acceptée sans illusion, mais avec l'espoir que vous me continueriez la bienveillante attention que vous m'avez accordée dans une autre circonstance et dont j'ai besoin aujourd'hui plus que jamais.

Examinons maintenant, si vous le voulez bien, l'acte d'accusation dressé contre la langue et la littérature françaises du moyen âge et les considérants qui l'appuient. Après quoi nous essaierons de déterminer quel a été dans le passé et quel peut être dans l'avenir le rôle de cette même littérature. Ce sera la conclusion et comme la moralité de la discussion qui va s'engager devant vous.

Tout d'abord l'écrivain auquel nous répondons fait le procès aux romanisants de nos jours. Il les rappelle à « la modestie » et les renvoie à leurs parchemins, en compagnie de ces habitués de bibliothèque dont parle La Fontaine et qui étaient « savants jusques aux dents ». Il leur interdit de toucher aux choses de la littérature, *ne sutor ultra crepidam*, et, pour compléter la leçon, leur cite et leur vante l'exemple des érudits des siècles antérieurs. « Ils avaient trop de goût, dit-il, pour enfler démesurément la voix, trop de naïf et modeste bon sens pour vouloir persuader à leurs contemporains qu'il n'y a rien au-dessus de ce qu'on appelle aujourd'hui la recension d'un texte ou le déchiffrement d'un parchemin gothique. Ils ne considéraient pas enfin que ce fût l'effort suprême de l'esprit humain que d'avoir collationné, classé, numéroté les manus-

crits de la *Chanson de Roland*... Ils n'affichèrent pas non plus la prétention de déplacer le centre de l'histoire de la littérature française. » Tandis que leurs successeurs, « éblouis et aveuglés par quelques rares beautés de détail, éparses dans cette vaste littérature du moyen-âge, n'ont plus d'yeux pour les défauts, et ne voient pas que de cette production qu'ils vantent, le vrai nom est stérilité. Sans doute, il est louable d'avoir pâli consciencieusement sur d'antiques parchemins et d'avoir usé sa vue sur l'illisible. Rien de plus ordinaire à chacun de nous, malheureusement, que d'estimer au-delà du juste prix l'objet de ses études... Ce n'est pas une raison cependant de prétendre imposer à tous les nez les lunettes grossissantes de l'érudition. »

Il y a du vrai — mais bien peu — dans ces observations, que je reproduis sans en atténuer la mordante vivacité. Si les savants d'autrefois auxquels on accorde avec un empressement bien légitime un éloge bien mérité, si les Mabillon, les Montfaucon et les Du Cange, n'ont pas mis en relief les qualités littéraires du moyen-âge français, c'est tout simplement qu'ils étaient condamnés, par l'étendue de leur tâche scientifique, à ne faire que des recherches positives, à s'interdire la moindre curiosité, qui n'eût pas eu l'histoire pour unique objet, à se mettre en un mot les œillères de l'érudition, qui ne veut ni trébucher, ni s'arrêter sur sa route, ni surtout risquer de s'en écarter.

Notre critique frappe plus juste quand il vise les exagérations et l'enthousiasme maladroit de certains éditeurs de vieux textes. Mais le malheur est qu'il exagère lui aussi et doublement, en attribuant à l'ensemble des romanisants un exclusivisme anti classique qui n'a percé que chez quelques-uns, et en leur supposant une infatuation paléographique qui ne s'est manifestée chez aucun d'eux, au moins à ce degré. Qui jamais, en effet, s'est avisé d'élever à la hauteur d'une œuvre originale un simple travail de comptabilité bibliographique, comme est la recension et le classement des différents manuscrits d'un même texte ? Si la tâche de nos éditeurs de textes romans se bornait à cela, à cet emploi de doublure des premiers copistes, on s'expliquerait difficilement la réputation européenne qu'il attribue à quelques-uns d'entr'eux. En réalité, c'est bien

autre chose, et, s'il en doute, qu'il essaie, pour son propre compte, et il verra que « tous les nez » ne s'adaptent pas aussi aisément qu'il le croit « aux lunettes grossissantes de l'érudition. » Tant qu'il ne s'agit que de lire et de transcrire, la besogne est relativement facile, sinon attrayante ; mais, quand il faut comparer les textes, retrouver la meilleure, la seule bonne leçon, non-seulement corriger les fautes, mais les deviner, et justifier chaque modification apportée au texte qu'on édite, alors on s'aperçoit qu'on n'en sait jamais assez, que la sagacité la plus alerte et la mieux exercée est souvent en défaut. Peut être supposez-vous que les autres philologues, ayant passé par les mêmes épreuves, vous sauront gré de vos efforts et vous tiendront compte des difficultés vaincues. Pas du tout. C'est à qui vous prendra en défaut, signalera vos moindres erreurs, corrigera vos corrections, et cela sans distinction d'amis ni de compatriotes, les uns durement et avec passion, les autres avec impartialité, mais tous sans ménagement. La grande ruche n'est fermée à personne ; chaque abeille peut y porter son miel, mais toutes ont un aiguillon et ne craignent pas de s'en servir.

Croyez-le bien, quand un éditeur d'anciens textes est sorti à peu près intact des mains des critiques compétents d'outre-Rhin, de Paris, et... pourquoi ne pas le dire ? de Montpellier, il peut et doit être considéré comme un savant d'une réelle valeur. Si sa réputation devient européenne, ce que nous lui souhaitons pour notre part, il ne sera pas sans l'avoir mérité.

Voilà, Messieurs, ce qu'on gagne à déchiffrer les manuscrits et à en publier le contenu :

Force coups, peu de gré,

aurait dit notre compatissant fabuliste. J'en sais plus d'un qui regrettent parfois d'avoir débuté trop tôt, et d'autres, plus prudents, qui ne débuteront jamais dans cette carrière pleine de faux pas et d'embûches.

Après avoir rabattu les prétentions des romanisants, après avoir tracé d'une main plus ferme que compétente la limite de leurs droits et de leurs devoirs, notre critique passe à l'objet de leurs études, à ce qui est leur raison d'être, à la langue et à la littérature françaises du moyen âge. Mais auparavant il s'en

prend au principe même de la philologie, science téméraire qui prétend ne relever que d'elle seule et pouvoir faire abstraction de la littérature dans l'étude d'une langue. Il s'en étonne et il le lui reproche, oubliant déjà qu'il a commencé précisément par la parquer lui-même dans l'étroite enceinte de sa spécialité. « Le mal est venu d'Allemagne, dit-il. C'est Jacob Grimm qui formula le premier ce surprenant aphorisme, que *l'époque littéraire des langues était celle de leur décadence au point de vue linguistique.* Bien plus, on a craint que sous cette forme, non certes acceptable, mais discutable tout au moins, il ne heurtât pas assez brutalement le bon sens. M. Max Müller a donc un beau jour enchéri sur Grimm et déclaré, sans plus d'ambages, qu'aux yeux du linguiste, une langue littéraire était purement et simplement ce que le naturaliste appelle un *monstre.* »

Ai-je besoin d'ajouter que Jacob Grimm et Max Müller ont raison contre leur contradicteur, qui n'a ni su ni voulu les comprendre? En parlant comme ils l'ont fait, ils ont énoncé une vérité scientifique absolument incontestable, à savoir qu'il en est des langues comme des plantes, que la culture embellit ou améliore pour l'usage ou le plaisir des hommes, mais qui ne valent pas, pour les études générales d'histoire naturelles, celles qui sont livrées à elles-mêmes et à la seule influence des forces physiques.

Quant à notre ancienne langue, il la traite encore plus mal que les philologues et que la philologie. D'après lui — je cite ses propres expressions — « ce n'est pas une langue fixée... La langue de nos ancêtres, celle qu'ils ont parlée du XIe au XVIe siècle, est la langue la plus barbare, rude comme leurs mœurs et grossière comme leurs appétits... C'est un jargon demi-latin, demi-germanique encore, toujours en travail d'enfantement d'une langue digne de ce nom... Elle est dure, dure à l'oreille, dure à la gorge... c'est une étrange cacophonie. »

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je m'arrête à réfuter toutes ces assertions dont quelques-unes sont de pure fantaisie. Les autres tombent d'elle-mêmes devant le témoignage formel et absolument contraire de certains auteurs contemporains, auteurs dont l'impartialité nous est garantie par leur origine étrangère, et que leurs aptitudes dou-

blement enphoniques de poëtes et d'italiens, j'ai nommé Brunetto Latini et Dante, rendaient plus compétents qu'aucun de nous, et que le collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* lui-même, pour décider de cette question d'harmonie. S'il avait pris la précaution de se renseigner dans les ouvrages de Génin ou dans ceux de M. Littré, il aurait vu que c'est le contraire qui est vrai, et que la prononciation de l'ancien français, semblable, dans ses traits essentiels, à la prononciation du français moderne, en différait précisément en ce qu'elle était plus régulière et plus douce.

Le manque de fixité qu'on lui reproche est une objection sans portée qui ne repose que sur un malentendu. Cette langue se composant de dialectes différents, on a pris pour de l'irrégularité ce qui n'était que de la diversité. C'est absolument comme si on disait que le grec, avec ses dialectes littéraires et ses sous-dialectes locaux, avec les différences de syntaxe qu'on y remarque suivant les différences d'époque et de pays, et suivant la différence des genres littéraires, n'était pas une langue fixée. Que ceux qui auraient encore des doutes à cet égard et seraient tentés de croire que la langue d'*oui* était un jargon informe et sans règles, prennent la peine de s'informer auprès des grammairiens provençaux du XIIIe siècle, Raymond Vidal et Hugues Faidit, dont les ouvrages, bien que composés en vue seulement d'enseigner l'usage correct de la langue limousine ou provençale, n'en sont pas moins applicables presque de tout point à l'ancien français. Ils y verront que l'orthodoxie grammaticale était alors aussi minutieuse, aussi rigide que l'orthodoxie religieuse, et qu'elle n'avait attendu pour imposer ses prescriptions ni Vaugelas, ni l'Académie française.

Tout aussi affirmatif, ou, si vous aimez mieux, tout aussi négatif, notre critique n'est pas plus heureux, quand il parle de l'ancienne versification française, « de ces *laisses* inégales où le rythme s'en va cahotant, où les consonnes se heurtent et s'entrechoquent avec un bruit de mauvais allemand... rhythme inégal, arbitraire, qui ne donne pas même à l'oreille l'impression d'une prose cadencée. »

Erreurs sur erreurs. Les vers des chansons de geste, auxquels il est fait allusion, étaient très-régulièrement cadencés

et le système des assonances parfaitement accommodé au débit en plein air, devant une foule nombreuse et bruyante. Que la longueur de certains couplets et la monotonie des assonances impatientent le lecteur moderne qui lit des yeux et dans le silence du cabinet, cela se conçoit ; mais vouloir en rendre responsables la langue, la versification ou les auteurs, c'est commettre, de gaîté de cœur, un véritable contre-sens, presque une injustice.

Quant à « ce bruit de mauvais allemand » qui impressionne si désagréablement les oreilles de notre exigeant Aristarque, il n'existe, cela va sans dire, que dans son imagination un peu surexcitée par un patriotisme mal entendu, — ou qui entend mal. Rien n'est moins allemand que notre ancienne langue et surtout que notre ancienne versification et notre ancienne littérature. Que sont, en effet, quelques formes germaniques perdues dans l'immensité de la langue d'*oui*? Que sont d'imperceptibles taches de rousseur sur les joues vermeilles d'une brune fille du Midi ? En quoi la pureté originelle de la race s'en trouve-t-elle altérée ?

Mais laissons de côté les critiques dirigées contre la langue d'*oui* et qu'il est si facile de réfuter, pour passer aux critiques littéraires.

Ici l'argumentation de notre adversaire devient plus spécieuse et ma tâche plus délicate. Les apparences, en effet, sont pour lui, rien n'étant plus différent et de l'idéal ancien et de notre idéal moderne que celui des écrivains du moyen âge.

Ils n'avaient pas de goût. Ils pratiquaient un art rudimentaire réduit à ses plus simples, à ses plus essentiels éléments. Echo souvent harmonieux, miroir toujours fidèle de la nature, chacun d'eux la représentait dans le plus grand détail, souvent avec une rare perfection, mais sans choix et avec toutes ses disparates. La plupart semblaient ignorer ou n'observaient que par hasard les lois de la perspective et les lois mêmes de la gravitation littéraire, qui exigent, en toute œuvre bien conçue, un centre d'attraction autour duquel doivent se presser, se cristalliser dans une harmonieuse régularité, suivant leur pesanteur relative, les différentes parties du tout.

La littérature, pas plus que la peinture, ne connaissait alors l'art de grouper les personnages, de mesurer la part de chacun aux nécessités de l'ensemble.

Mais, s'il manque à « nos vieux romanciers » les principales des qualités acquises, de celles qui supposent l'expérience personnelle ou transmise, et qui se résument en ce qu'on appelle l'art et le goût, ils ont toutes les qualités naturelles, depuis les moins grandes jusqu'aux plus élevées ; ils ont surtout cette naïveté absolue qui est l'adorable privilége de la première enfance. L'auteur ne paraît pas, ou, s'il intervient, c'est franchement, ouvertement, avec l'aisance et le sans-gêne d'enfant gâté qui allaient si bien à notre Alfred de Musset, tantôt pour s'accuser d'un oubli, d'ailleurs calculé, mais qui le dispense de chercher la transition nécessaire ; tantôt pour nous faire part de l'impression que produisent sur lui les aventures qu'il raconte, car il est à lui-même son premier lecteur, et non pas toujours le moins crédule.

Tous ont l'allure calme du narrateur. Avec eux, l'effet produit n'est jamais cherché ; il vient en quelque sorte tout seul, à sa place et à son heure, amené par le cours du récit et le jeu naturel des événements et des passions. Parfois cependant ils ont des élans oratoires, mais ils n'arrivent jamais jusqu'à la déclamation ; défaut relativement moderne, né chez nous de l'imitation directe du latin classique.

Vous devinez qu'avec ces habitudes, avec de telles lacunes dans leur éducation littéraire, ils ont dû composer et ont en effet composé des œuvres presque toujours originales, belles souvent, jamais belles jusqu'à la perfection. Mais vous voyez aussi, vous soupçonnez au moins, qu'il y a là comme un monde nouveau à explorer et à exploiter. C'est, il est vrai, tout un voyage à entreprendre, voyage au long cours, je ne vous le dissimule pas, mais sans danger, sans naufrage possible, sinon sans ennui, surtout au début. Pour ce voyage, comme pour les autres, il faut, ne l'oubliez point, prendre les précautions ordinaires : faire provision de patience, bien apprendre la langue de ceux que l'on va fréquenter. Il faudra vous familiariser en esprit et par avance avec cette faune littéraire si peu semblable à la nôtre, avec le merveilleux continu des romans du cycle byzantin, les exploits, souvent fantastiques et incessamment

renouvelés, des chevaliers de la Table Ronde. Il vous faudra aussi, une fois en contact avec vos nouveaux hôtes, y mettre non-seulement de la politesse, mais encore de la complaisance, et lire toutes ces œuvres, écouter ces récits, parfois bien longs, avec l'affectueuse condescendance du grand-père, j'allais dire de la grand'maman, prêtant l'oreille à l'intarissable babil de son petit-fils.

N'allez pas cependant forcer le sens de ces avertissements, ni prendre au pied de la lettre la comparaison qui les termine et les complète. Cette littérature n'est enfantine que dans l'emploi de la mécanique littéraire. Sans doute, c'est la même innocence, la même ingénuité, en fait d'art, que chez les enfants, mais nullement la même innocence morale ni la même infériorité intellectuelle. Toutes les passions de l'humanité, toutes ses souffrances et toutes ses joies, y ont trouvé leurs interprètes.

Et, si vous voulez vous en assurer, si vous voulez avoir une idée de la puissance de production de nos anciens écrivains, de la variété et de l'originalité de leurs œuvres, arrêtez-vous un instant et jetez un coup d'œil, un simple coup d'œil sur celles-là seulement qui représentent le mieux chaque grand genre littéraire. Vous n'en retirerez, il est vrai, qu'une impression d'ensemble, mais une impression suffisante, et qui, pour être moins complexe, n'en sera que plus nette.

Commençons par le genre épique, par la *Chanson de Roland*, le poème préféré de la chevalerie française, œuvre digne d'Homère, et qui a créé plus d'Achilles que l'Iliade n'a créé d'Alexandres.

En Roland, vous voyez réunies les deux « saintes folies » de la croix et du glaive. Martyr de la foi et du point d'honneur, il ne veut ni reculer devant les ennemis, quel que soit leur nombre, parce que ce sont des païens, ni appeler Charlemagne à son secours, de peur que « de lui et des siens on ne chante mauvaise chanson. » Ce n'est qu'après la mort de tous ses compagnons, après la mort de son autre lui-même, de son frère d'armes et beau-frère Olivier, après la mort de Turpin et des vingt mille autres héros de l'arrière-garde, qu'il sonne du cor. Il faut bien que l'empereur soit averti à temps

pour donner la sépulture chrétienne aux champions de la foi ! Rien de plus noble et de plus touchant que la fin d'Olivier qui, les mains jointes, « la tête tournée devers Orient », se confesse à haute voix et prie Dieu pour l'empereur « qui le nourrit », « pour douce France », et pour Roland « sur tous les autres hommes ». Rien qui surpasse la description des approches de la mort de Roland dont la poitrine et le cerveau se sont brisés dans l'effort qu'il a fait pour envoyer jusqu'à Charlemagne, par-dessus les Pyrénées, l'appel désespéré de son olifant. Virgile lui-même n'a pas peint de couleurs tour à tour plus sombres et plus éclatantes les présages effrayants qui annoncent la mort de César.

Il faut lire dans l'original cette lugubre énumération que scande et rhythme la même assonance plus de vingt fois répétée, dont le tintement monotone revient avec l'implacable régularité du glas funèbre qui, dans nos villages, précède, accompagne ou suit l'agonie des mourants.

« La France est en proie à de prodigieux bouleversements. — Ce ne sont qu'orages, tonnerres et trombes, — Et pluies et grêles qui tombent à démesure. — La foudre éclate à chaque instant, un coup n'attend pas l'autre. — La terre tremble, en vérité. — De Saint-Michel du Péril à Sens, — De Besançon au port de Vissant, — Il n'y a forteresse dont les murs ne s'écroulent. — En plein midi les ténèbres sont profondes. — Il n'y a de clarté que quand le ciel se fend. — Nul ne le voit qui ne s'épouvante. — Et beaucoup disent : « C'est notre dernier jour ! C'est la fin du monde ! » — « Non ! non ! s'écrie le poète. Ils se trompent et ne savent ce qui en est. » Et il ajoute, avec l'accent d'une douleur déchirante, en associant la nature entière à son désespoir :

« C'est le grand deuil pour la mort de Roland ! »

Roland meurt en effet, mais plus que vengé par le prodigieux massacre qu'il a fait des Sarrazins. Il meurt vengé et presque consolé ; car il a pu, le pieux et héroïque soldat, coucher les douze pairs et son cher Olivier devant l'archevêque Turpin, qui, quoique blessé à mort, a eu encore le temps de leur donner la bénédiction suprême. Il a pu enfin rendre les derniers devoirs à Turpin lui-même et croiser sur sa poitrine « ses

blanches mains, les belles », en priant Dieu de mettre son âme « dans les saintes fleurs de son Paradis. »

Voilà pourtant le type de ces hommes de guerre que la *Revue des Deux-Mondes* se représente et nous dépeint comme des brutes aux appétits violents et grossiers, ne différant des Sarrazins que par le nom qu'ils portent ou celui qu'ils donnent à leur Dieu.

Et ne croyez pas qu'il n'y ait que la note guerrière. Elle domine sans doute, et ce n'est pas nous qui songerons à nous en plaindre, nous, les descendants ou tout au moins les compatriotes des héros formés à l'école des chansons de geste, du jongleur Taillefer, le premier frappant et le premier frappé des combattants d'Hastings, qui chargeait les Anglo-Saxons en chantant la chanson de Roland, du flamand Godefroy de Bouillon, du breton Du Guesclin, du dauphinois Bayard, mort comme Roland à l'arrière-garde et prenant comme lui sa vaillante épée à témoin de sa confession dernière. A côté de ces épopées sévères, aux allures solennelles, quoique familières, la parodie faisait tinter ses joyeux grelots, et cela dans le temps même que les chansons de geste étaient prises le plus au sérieux, et nous assistons, dès le XIIe siècle, au défilé burlesque des Aiol et des Audigier, amusants précurseurs des don Quichotte et des Hudibras. Charlemagne lui-même, et Roland et Olivier figurent parmi les héros hâbleurs, à la fois mystificateurs et mystifiés du *Pélerinage de Charlemagne à Jérusalem*, et cela dès le XIe siècle. Ils se tirent heureusement, grâce à l'intervention plus efficace qu'édifiante de Jésus-Christ et de ses anges, et en gens d'esprit, du mauvais pas où ils s'étaient mis par leurs vanteries indiscrètes. Au roi Hugon, leur hôte, qui s'étonnait que des hommes comme eux se laissassent aller à de tels écarts de langage, Charlemagne répond que le bon vin excuse bien des choses, et que d'ailleurs c'est le privilége des Français de savoir être plaisants sans cesser d'être sérieux :

E si dient ambure e saveir e folage,

(Et ils disent en même temps et sagesse et folie.)

Puis, tout en reconnaissant ses torts à l'égard du roi Hugon, il lui reproche courtoisement de l'avoir fait espionner. Il ajoute, heureux de pouvoir faire ressortir d'autant notre vieille

loyauté nationale « qu'il sait un pays où cette manière d'agir serait considérée comme une félonie. »

Mais la muse populaire ne s'en tint pas à ces trop faciles contrastes. Pendant que les uns exaltaient ou raillaient les héros légendaires devant le grand public des rues et des carrefours, d'autres égrenaient, devant les lecteurs de la haute société, la longue série des romans d'aventures et de passion. C'était tantôt le beau Partonopeus de Blois perdant par sa faute l'amour de la fée Melior, gracieux thème calqué sur le célèbre mythe de Psyché, tantôt Floire et Blanchefleur, s'aimant dès le berceau, comme Daphnis et Chloé, s'aimant plus encore, puisque chez eux la passion s'exalte jusqu'à l'idée et à l'essai du suicide ; tantôt Tristan et Yseult, dont l'amour coupable semble porter avec lui son excuse, puisqu'il est né de la fatalité, et qu'il est comme purifié par leurs malheurs, par leur inaltérable fidélité, par le désespoir de leurs derniers moments.

Les romans d'aventures du cycle breton, auquel se rattache cette belle et populaire légende de Tristan et d'Yseult, quelque peu postérieurs à ceux du cycle byzantin, aux romans de Partonopeus, de Floire et Blanchefleur, de Blancandin, d'Eracles et de Guillaume de Palerne, eurent plus de vogue encore quoique la galanterie y eût pris la place de la passion. Cette vogue qui nous étonne, car ce n'est pas nous, lecteurs du XIXe siècle, qui aurions accordé la préférence à ce genre un peu froid comme tout ce qui est de pure convention, ils la durent sans doute au talent supérieur de Chrestien de Troyes, le principal metteur en œuvre de la « matière » bretonne. Mais, ainsi que les enfants qui pleurent quand on leur lit *Paul et Virginie* et qui supplient qu'on leur raconte des histoires qui finissent moins tristement, nos ancêtres avaient une curiosité toute neuve encore et qui n'éprouvait point le triste besoin des larmes. C'était bien assez pour eux de la douloureuse fin de Tristan et d'Yseult. Pénétrés, troublés plus que nous par ces émotions pénibles, ils les évitaient ou, tout au moins, ne les recherchaient pas. C'est sans doute afin de se conformer au goût des contemporains et de ménager la sensibilité des nobles dames qui le sollicitaient d'écrire pour elles, que le grand trouvère champenois s'appropria les fantaisies

compliquées et souvent incohérentes nées dans les brouillards des deux Bretagnes. Lui, l'homme de bon sens et de bon style, se mit à raconter devant ses auditeurs naïfs et empressés, grands enfants, amis du merveilleux, également amoureux du bien dire et du bien combattre, les aventures incroyables, les amours plus galantes et courtoises que passionnées des Gauvain, des Yvain, des Perceval et des Lancelot. Tout cela comme si c'eussent été les choses les plus sérieuses du monde, mais non sans cet imperceptible sourire qu'on sent errer sur les lèvres du conteur qui s'adresse à la curiosité du premier âge. Ce sont toujours des récits, à la trame souple, fine et serrée, où brillent par intervalles, comme autant de fils d'or ou d'argent, des observations justes, parfois neuves, qui se gravent dans l'esprit avec la netteté du proverbe, récits où s'intercalent à propos et sans viser à l'effet des descriptions au dessin minutieusement fouillé, aux couleurs riches et naturelles. Le tout écrit dans une langue véritablement excellente, de correction irréprochable, et reconnue et vantée comme telle par les auteurs contemporains ou par leurs successeurs immédiats.

A côté de ces romans de huit ou dix mille vers chacun prenaient place les lais de Marie de France, récits d'étendue médiocre, aux thèmes variés, empruntés tous à la littérature populaire bretonne, où le merveilleux alterne avec la réalité même familière, et la galanterie avec la passion vraie, mais douce, résignée, non pas profonde ni bien ardente. Le style, d'un naturel parfait, coule avec le calme et l'abondance du ruisseau et la limpidité de la source vive. D'autres lais, tels que celui de l'*Ombre* de Jean Renaut, écrits d'une main plus savante et plus ferme que ceux de Marie de France, nous révèlent tout un monde de galanterie exquise et délicate, mélange charmant d'esprit, de coquetterie et de sentiment, qu'on ne s'attendrait guère à voir fleurir dans les manoirs du XIIe ou du XIIIe siècle.

Pendant ce temps, bien au-dessous de ces productions plus élégantes destinées exclusivement à la haute société, les Fabliaux, composés pour le grand public, libres jusqu'à la grossièreté et à l'indécence, étalaient sans vergogne leurs amusantes péripéties, leurs allusions malignes, leurs plaisanteries souvent spirituelles et toujours gaies. *Humus* un peu gras, un

peu fangeux même, mais singulièrement plantureux et fécond, où la vieille gaîté gauloise, celle de Rabelais, de Molière et de La Fontaine, a plongé ses plus profondes et ses plus vivaces racines.

Pendant ce temps aussi, les chansons d'amour ne cessaient de retentir dans toutes les réunions du grand monde féodal et des simples bourgeois. Les unes avaient un caractère intime et personnel, comme les belles et mélancoliques chansons du châtelain de Couci; les autres, comme les chansons de Thibaut, comte de Champagne, à demi sentimentales, à demi-galantes, étaient la monnaie courante de la poésie de bonne compagnie. D'autres encore, celles-là surtout qui ont immortalisé la pléiade d'Arras, plus populaires d'allures, plus vives, plus variées et plus gaies, s'adressaient à toutes les classes de la société. A demi impersonnelles, quoique généralement signées de leurs auteurs, elles exprimaient des sentiments communs à tous, que tous avaient éprouvés ou pouvaient éprouver, et comme la moyenne de l'amour. Parlant à l'esprit bien plus qu'au cœur et même aux sens, elle se complaisaient à traiter les plus difficiles, mais non pas les plus sérieux problèmes de l'art d'aimer. Elles ne dédaignaient pas cependant de descendre jusqu'à l'églogue et à la rustique pastourelle, associant dans la liesse commune, entraînant dans la grande kermesse chantante et dansante, bergers et bergères, bourgeois et grands seigneurs. Dieu lui-même, si l'on en croit le plus spirituel et le plus fameux de ces trouvères artésiens, Adam de la Halle. Dieu n'échappait point à cette contagion poétique, et il nous le représente, l'oreille penchée, écoutant du haut des cieux les joyeux « motets d'Arras » et riant aux éclats comme le Jupiter d'Homère.

Servant de lien entre les clercs et les autres classes de la société, les poésies religieuses composées dans l'enceinte des cloîtres, se répandaient au-dehors et faisaient une heureuse concurrence aux productions de la muse laïque. C'étaient des vies de saints, chantées devant les fidèles et répétées par eux, des romans pieux, comme la légende du pape Grégoire, où l'on retrouve quelque chose du mythe d'Œdipe et de Jocaste, de leurs malheurs et de leur désespoir, des drames liturgiques, comme le mystère d'Adam, où l'orthodoxie religieuse ne peut

empêcher l'explosion des sentiments humains, et où la malheureuse Ève, courbée sous les éloquentes imprécations de son époux, laisse échapper de son pauvre cœur brisé, de son cœur de mère, une timide et douloureuse protestation contre le châtiment démesuré, qui va être infligé à sa postérité tout entière pour une faute dont elle seule est coupable.

Le merveilleux s'y donnait carrière, le merveilleux chrétien, tour à tour sombre et terrible, souriant et consolant, tel que nous le voyons dans la légende de saint Brandan, avec son *Paradis des Oiseaux* et le *Supplice de Judas Iscariote*, décrit avec la grandeur sauvage du Prométhée enchaîné d'Eschyle. Tout ce mysticisme d'origine orientale miroitait encore à trois siècles de distance, à travers le prisme des souvenirs de l'enfance ou de la première jeunesse, dans l'esprit railleur et sentimental du parisien Villon, quand il représentait sa vieille mère en extase devant les vitraux des monastères où l'on voyait le paradis et l'enfer, l'un avec ses myriades d'anges jouant de la harpe et du luth, l'autre avec ses horribles damnés en proie aux flammes éternelles.

Enfin, la poésie allégorique complétait ce grand ensemble de productions littéraires avec le *Roman du Renart* et le *Roman de la Rose*. L'un réalisait déjà « l'ample comédie aux cent actes divers », plus tard rêvée et essayée par La Fontaine, véritable épopée populaire, que tous avaient lue, à laquelle chacun voulait collaborer et dont les principaux épisodes, décorant les tapisseries et l'intérieur des appartements, étaient comme les témoins et les conseillers de la vie de chaque jour. L'autre « le noble Romant de la Rose », comme l'appelait Villon, œuvre plus délicate, plus maniérée peut-être, moins familière certainement à la grande masse du public, complétait et perfectionnait la culture générale, assouplissait, affinait les esprits, exerçant jusqu'à la Renaissance une influence prépondérante sur les meilleurs écrivains de la France et de l'étranger.

Et tout cela, Messieurs, je ne saurais trop le répéter, a résonné, a vibré dans toute l'Europe ; de là sont sorties les visions de Dante, les héroïques joyeusetés de l'Arioste, l'épopée chevaleresque et chrétienne du Tasse. Et l'écho nous en

est revenu à travers les siècles, grossi mais méconnu. Et, quand nous avons plus tard imité les Italiens, quand Lafontaine par exemple croyait emprunter à Boccace, c'était une partie de notre patrimoine commun qu'il reprenait et que nous reprenions à l'étranger.

Aussi quel attrait pour la curiosité, quel profit pour le littérateur, non pas seulement pour celui qui goûte et qui juge, mais pour celui qui produit, qui transforme, qui crée ! A ce point de vue, notre littérature du moyen-âge, par cela même qu'elle est moins parfaite dans la forme, mais infiniment plus variée et plus riche dans le fond qu'aucune de celles qui l'ont précédée, offre d'inappréciables avantages. Puisque La Fontaine en a tiré si bon parti, même après Boccace, et, d'après lui, combien plus les La Fontaine de l'avenir, si tant est que l'avenir nous en tienne en réserve, quand ils pourront puiser directement à la source première !

Fermons donc l'oreille aux conseils des puristes trop exclusifs. Répétons, avec ce même La Fontaine, qu' « il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde. » Suivons, comme lui, la pente de notre curiosité, de cet appétit intellectuel, qui est le propre de ceux que n'ont pas encore gâtés les raffinements des Apicius en l'art d'écrire. Rappelez-vous, pour ne pas vous y exposer, les mésaventures du gouverneur improvisé de l'île de Barataria, de l'écuyer si bien buvant, si bien mangeant, de l'illustre chevalier de la Triste-Figure, et les révoltes de son estomac contre les injonctions de je ne sais quel médicastre qui, du haut de son bonnet pointu, s'arrogeait le droit de régenter l'appétit et de surveiller les augustes digestions de Son Altesse sérénissime. Faites comme Sancho Pança, ne vous laissez pas plus gouverner dans le choix de vos lectures que lui dans le choix de ses aliments. En pareil cas, mieux vaut la pléthore que l'anémie. Même au risque d'ailleurs improbable de quelque indigestion passagère, goûtez cette saine nourriture du bon vieux temps dont se contentait l'appétit de nos ancêtres. Surmontez le premier étonnement de votre palais. Tout d'abord vous éprouverez peut-être la même impression que Denys l'Ancien qui, dans un accès de curiosité culinaire, s'était fait servir un échantillon du fameux brouet noir des Spartiates :

« Mais c'est détestable! » s'écria-t-il. — « Ce n'est pas ma faute, répondit le cuisinier piqué dans son amour-propre (et l'on sait, par l'exemple de Vatel, que chez les artistes du fourneau l'amour-propre tourne facilement à l'héroïsme), « ce n'est pas ma faute. C'est la vôtre, répéta-t-il, au risque d'offenser son redoutable interlocuteur. Vous auriez dû d'abord vous ouvrir l'appétit par l'exercice de la palestre suivi d'un bain dans les eaux froides de l'Eurotas. »

Eh bien ! Messieurs, c'est justement ce système d'hydrothérapie préventive que nous pratiquons et que nous tenons à votre disposition. Il ne convient, nous l'avouons, qu'aux tempéraments suffisamment robustes, à ceux qui sont en état de résister aux premières douches de la phonétique. Mais si vous voulez prendre part à nos exercices philologiques et vous baigner dans les eaux salutaires et fortifiantes de la science, vous goûterez mieux et avec plus de profit les produits si variés, si abondants et encore si peu connus de notre ancienne, de notre première littérature nationale.

Que les esprits trop délicats, trop enclins à prendre la faiblesse de leur tempérament pour de la distinction, ceux de qui La Fontaine disait : « Les délicats sont malheureux, rien ne saurait les satisfaire », que ceux-là renoncent à tenter l'épreuve, nous le comprenons, mais que d'autres mieux trempés s'en rapportent, sans plus ample examen, aux appréciations décourageantes des premiers, voilà ce qu'il faut empêcher.

En parlant ainsi, nous ne nous préoccupons pas seulement de l'intérêt en quelque sorte personnel de chaque lecteur, que nous voudrions mettre à même de se procurer un surcroît de jouissances intellectuelles. Nous visons plus haut et plus loin. Nous voudrions indiquer aux générations qui nous suivent les moyens de renouveler notre fonds littéraire, et tout d'abord les mettre en garde contre l'étrange aphorisme par lequel l'inexorable logicien de la *Revue des Deux-Mondes* clot son argumentation : « Quand vous voudrez, dit-il, savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature du moyen âge..., vaste fleuve aux flots pressés, mais qui a sa source en Germanie..., *ne prenez ni le temps ni la peine d'en apprendre*

la langue (!!), ouvrez Rabelais, lisez La Fontaine et relisez Molière. »

Que de contradictions dans ces quelques mots! Car enfin si ceux-là mêmes qu'on nous représente comme ayant concentré en eux toute l'essence de notre ancienne littérature, si Rabelais, La Fontaine et Molière, s'étaient conformés à l'avance aux conseils de notre critique, et si, montrant une pruderie qui, heureusement pour nous, n'était pas dans leur tempérament d'esprit, ils ne s'étaient inspirés à aucun degré de leurs devanciers du moyen-âge, que serait devenu ce qui constitue pour nous leur véritable originalité ? Et, en poussant plus loin nos suppositions, que serait-il arrivé, si cette littérature elle-même si bruyamment persiflée, si prestement et si durement condamnée, n'avait jamais existé ? Si la langue populaire, dont elle était la vivante manifestation, n'avait pas, grâce à elle, trouvé l'occasion de se produire, d'arriver tout au moins aux honneurs de l'écriture? Or, ce n'est pas une supposition purement gratuite; car cette littérature, si puissante et si féconde, de qui sont nées toutes les littératures de l'Europe moderne, si originale en se croyant imitatrice de je ne sais quelle littérature latine claustrale, et si profondément indépendante, était en réalité faible et facile à renverser, n'ayant conscience ni de son indépendance, ni de sa force. Toute craintive en présence de la langue latine, la langue dans laquelle on apprenait alors à lire, à écrire et à prier Dieu, elle évitait de se trouver sous le regard de sa grande sœur, et lui demandait presque pardon d'oser naître à son ombre. Elle n'était ni agressive, ni exclusive, n'ayant à réagir ni contre l'envahissement des littératures voisines qui n'existaient pas encore, ni contre la prépondérance des grandes littératures du passé, puisqu'elle les ignorait. Les eût-elle connues qu'elle aurait immédiatement abdiqué cette indépendance qui était son honneur et sa force, mais dont elle ne se doutait pas. Nous aurions vu quelques siècles plus tôt éclater la Renaissance, et cela au grand, au très-grand dommage de toute notre littérature française.

Que serait-il arrivé, en effet, si la découverte de l'imprimerie avait eu lieu dès le XIe siècle? Ce qui serait arrivé, Messieurs, vous le devinez aussi bien que moi. L'Occident, mis en contact avec l'Orient byzantin par l'immense courant électrique des

croisades, se serait approprié, avec sa double avidité de soldat vainqueur et de clerc curieux, les chefs-d'œuvre de la littérature grecque, alors bien plus nombreux et mieux conservés qu'ils ne le furent quatre siècles plus tard. Quand je dis approprié, je m'exprime mal, il les aurait simplement traduits dans la langue littéraire, dans la langue officielle du temps, en latin. Et quel latin ! le latin des cloîtres, au vocabulaire tout parsemé de romanismes, à la syntaxe toute déformée par celle de la langue populaire.

Nous aurions eu une seconde antiquité, mélange discordant des nouvelles et des anciennes habitudes, antiquité bâtarde et probablement stérile. Le riche fonds de la littérature populaire se serait dérobé sous elle. Les chansons de geste, détruites dès leur première apparition, n'auraient pas laissé trace de ces souvenirs nationaux qu'on appelle légendes et qui sont comme les nébuleuses, la matière cosmique de l'épopée. Quant aux romans de la Table Ronde et aux autres romans de forme semblable mais de sujets différents, ces romans dits d'aventures et de passion, presque toujours d'origine bysantine, ils n'auraient même pas eu la peine de mourir, n'ayant pas eu le temps de naître. Tous sont postérieurs à la première croisade.

Donc, plus de chansons de geste, pas un seul roman d'aventures, pas de lais, pas de fabliaux non plus, car ces menues fleurs de la poésie légère ne poussent bien que sur des tiges déjà fortes et qui ont un trop plein de sève ; toute cette efflorescence de la littérature populaire séchée aussitôt qu'éclose, ou morte avant de naître ! Non-seulement la France, mais l'Italie, formée par nous à la vie littéraire et, par notre exemple, à la vie linguistique ; mais l'Europe entière n'auraient pas eu, n'auraient peut-être pas encore de littérature vraiment originale. Et, dans cette éclipse du génie populaire des nations occidentales, c'est précisément la France qui aurait le plus perdu.

Réduite à une simple contrefaçon de l'ancienne langue latine, obligée de se servir quand même, pour sa littérature comme pour ses actes officiels, de ce qui avait été la langue de l'aristocratie romaine et n'avait jamais été pour elle une langue vraiment populaire, elle n'aurait pu soutenir la con

currence littéraire de l'Italie, bien plus apte qu'elle à se servir du latin. Elle aurait été forcément l'écolière de celle-là même dont elle allait être l'initiatrice.

N'allez pas croire que j'exagère. Les plus distingués de nos trouvères, car il y en avait de très-distingués dans toute l'acception moderne du mot, s'excusaient souvent de ce qu'ils écrivaient en roman, c'est-à-dire en français. Ils en rougissaient. Ils croyaient réellement déroger en divorçant ainsi avec la langue latine. Ce n'était pas trop de l'appui des grands seigneurs et du sourire des belles dames pour les décider à braver cette espèce de respect humain, imposé par le pédantisme des « latiniers ».

Puisque le latin put à lui seul, et jusqu'au XVe siècle, tenir en échec la langue française et compromettre ses destinées littéraires, que serait devenue, je le répète, notre langue nationale, si elle avait dû lutter, dès le XIe siècle, contre la coalition du grec et du latin? Elle aurait péri, du moins comme langue écrite, et peut-être sans retour, entraînant avec elle toute notre littérature du XIIe au XVIIIe siècle. Nos plus grands écrivains, nos poëtes surtout, confirmant à l'avance la théorie exposée ici même, il y a un an, par M. Chabaneau, obligés d'écrire dans une langue qui n'aurait pas été celle de leur berceau, n'auraient plus été que la moitié d'eux-mêmes. Se figure-t-on Corneille et Racine, disputant la palme du vers latin à Santeuil et au père Vanière? Et Bossuet et Fénélon! Ils auraient été aussi grands au point de vue de la doctrine et aussi dignes du titre de Pères de l'Eglise que leur décerna l'admiration de leurs contemporains, mais leur gloire littéraire aurait été à peine égale à celle de saint Bernard et de saint Thomas. Plus de Molière, plus de La Fontaine; car les esprits les plus originaux auraient été précisément ceux qui auraient le plus vite péri dans cette atmosphère étouffante, de même que nous voyons les organisations les plus vigoureuses s'éteindre plus tôt que les autres, quand les éléments nécessaires à leur existence plus complexe viennent à leur manquer.

Heureusement pour notre grandeur et notre originalité littéraires, la Renaissance n'arriva pas trop tôt. On peut juger, par ce qui se passa quatre siècles plus tard, de ce qu'aurait

produit en Occident une Renaissance anticipée datant du XIe siècle et non pas du XVe. L'Italie, comme submergée par l'invasion gréco-latine, faillit y perdre sa langue nouvelle, la langue de Dante. Il est vrai que le purisme des ultra-latinisants compromit leur cause auprès du plus grand nombre. Or, dans le monde littéraire comme dans le monde politique, c'est le nombre qui fait la loi, c'est à lui comme aux gros bataillons qu'appartient la dernière victoire.

L'Italie conserva donc sa langue et aussi sa littérature, fille de la nôtre. Mais, étant données ses affinités naturelles avec le latin, il ne fallut pas moins, pour la préserver d'un retour trop complet au passé, que son éducation française antérieure et l'apparition à intervalles rapprochés de poëtes tels que Dante, Pétrarque, l'Arioste et le Tasse, qui tous, bien qu'à des degrés divers, étaient les imitateurs ou les continuateurs de nos écrivains français de langue d'*oui* et de langue d'*oc*. Moins favorisée que sa voisine, la France fut prise au dépourvu, dans le temps même qu'elle cherchait à renouveler sa littérature vieillissante et avant d'avoir trouvé, pour l'évolution devenue nécessaire, des initiateurs de génie comme ceux que nous venons de nommer. Elle oublia ses traditions pour n'admirer et n'imiter tour à tour, ou en même temps, que les classiques grecs et latins, ou même ses imitateurs, les Italiens. Si elle perdit tout souvenir de sa littérature propre, elle garda du moins sa langue, qui était trop vivace et, par sa tonalité, trop indépendante du latin et surtout du grec, pour s'asservir à leur joug commun. Elle la garda, non pas intacte, mais altérée au contraire et troublée pour jamais dans les plus intimes profondeurs de son organisme. Les lois de l'accentuation latine, qui en avaient été comme le principe vital, furent méconnues de plus en plus, et, par une singulière anomalie, on sentit moins le latin à mesure qu'on l'étudia plus particulièrement comme langue classique. Alors fut brisé le lien de parenté, jusque-là si visible, qui unissait l'idiome de la France moderne et celui de l'ancienne Rome. Alors seulement le latin devint pour nous une langue morte à l'égal du grec et fut traité de même.

La langue populaire, se vengeant à son insu de ses deux rivales, leur infligea sa propre prononciation. Bizarrerie, j'al-

lais dire monstruosité, mais il faut être respectueux pour l'usage, qui a persisté jusqu'à nos jours, malgré quelques protestations isolées, et durera peut-être encore pendant plusieurs générations. Qui peut dire, en effet, quand se produira cette révolte de l'oreille et du bon sens qui, pourtant, si elle venait à prévaloir, aurait de si heureuses conséquences? Car, en rendant au grec et au latin, sinon leur ancienne et complète, au moins leur traditionnelle et approximative prononciation, telle que la pratiquent nos contemporains de Grèce et d'Italie, les seuls qui en aient vraisemblablement conservé l'authentique dépôt, elle ressusciterait à demi ces langues aujourd'hui mortes, et nous familiariserait, nous Français, mieux et plus vite, avec les autres, idiomes néo-latins, frères du nôtre, et avec le grec moderne ou romaïque, langue internationale du Levant. Mais qui peut prévoir quand aura lieu cette grande et utile réforme, lorsque nous entendons tous les jours prôner la routine contraire, lorsqu'on nous présente comme des types d'harmonie poétique ou oratoire — il est vrai que c'est pour faire pièce au vieux français, ce produit incestueux du germanique et du latin — vingt vers d'Homère ou vingt lignes de Cicéron, prononcées à la française? « Sans doute, nous ne prononçons pas le latin comme à Rome, nous ne mettons pas sur les mots grecs l'accent des fruitières d'Athènes. Je défie cependant qu'une oreille, même inexercée, méconnaisse le nombre d'une période cicéronienne ou l'harmonie de vingt vers d'Homère. »

L'écrivain auquel nous empruntons cette citation est, vous l'avez deviné, si vous ne vous en souveniez déjà, celui-là même dont nous combattons les doctrines. Il va jusqu'à supposer, remarquez-le bien, que, si cette lecture avait lieu devant des gens qui ne connussent ni la lange d'Homère ni celle de Cicéron, le résultat serait encore le même. Supposition bien hasardée, direz-vous avec moi, et qui suggère aussitôt la supposition contraire, mais bien moins réalisable, hélas !

Figurons-nous, en effet, pour un moment, qu'Homère et Cicéron, qui, à eux deux valaient bien un Orphée, ayant comme l'époux d'Eurydice, obtenu du dieu des Enfers, pour prix, l'un de son *Iliade*, l'autre de ses *Catilinaires*, la permission de revenir passer quelques jours sur la terre, portent

d'abord à Paris l'hommage de leurs premiers pas, et se rendent ensemble dans les bureaux de la *Revue des Deux-Mondes*, dont les portes, sans aucun doute, s'ouvriraient toutes grandes devant eux.

Figurons-nous en outre que, par le plus heureux des hasards, ils y trouvent réunis notre spirituel critique et le premier lecteur de notre époque, M. Legouvé lui-même, l'un déclamant de son mieux les plus beaux vers du poète grec, les plus éloquentes tirades de l'orateur romain, l'autre écoutant le premier avec l'attention satisfaite d'un connaisseur émérite.

« Voilà, se dirait Homère, un barbare fort intelligent et qui a un bel organe ; mais sa langue, qui d'ailleurs semble lui plaire et plaire surtout à son compagnon qui l'écoute, comme autre fois à Ulysse le chant des sirènes, sa langue, qui m'est absolument inconnue, me paraît dure, sifflante et monotone. Elle n'a rien du vol tour à tour rapide et ralenti, mais toujours cadencé, de ces belles paroles « ailées » qui s'échappaient des lèvres grecques. »

Cicéron seul, sans toutefois y reconnaître le grec qu'il savait presque aussi bien qu'Homère, ni le latin qu'il savait mieux que personne, entreverrait un peu la vérité. « Il me semble, dirait-il, que Divitiac avait un peu de cet accent. J'y reconnais la singulière habitude qu'avaient les gaulois transalpins d'élever ou d'arrêter la voix sur la dernière syllabe de chaque mot. » Et il prendrait M. Legouvé pour un descendant des Druides et un compatriote de Vercingétorix, et son propre latin, ainsi prononcé, son latin si pur, si soigné, d'une élégance si raffinée, pour du patois éduen ou même pour du patois arverne ! Mais jamais, non jamais, pour emprunter à la *Revue des Deux-Mondes* sa réédition de la fameuse prosopopée de Démosthène, jamais, j'en jure par les mânes des héros grecs morts devant les remparts de Troie et des légionnaires tombés à la bataille de l'Allia sous le sabre des Gaulois, jamais Homère ni Cicéron ne reconnaîtraient leur langue ni n'en retrouveraient l'harmonie dans la bouche d'un français de nos jours ! C'est la plus sigulière illusion d'acoustique qu'ait pu produire et que produira jamais l'admiration quand même d'une langue et d'une littérature.

Et, remarquez bien, je me hâte de le dire, à la charge de notre contradicteur, que cette opinion ne lui est pas personnelle. Combien de fois n'avez-vous pas entendu des personnes très-instruites et très-intelligentes, vanter de la meilleure foi du monde l'harmonie des langues anciennes, prononcées à la française ! Or, demandez à un italien et à un grec ce qu'ils penseraient de leurs langues, si nous les prononcions comme nous faisons les langues anciennes, sans respect de l'accent ni des particularités de chaque prononciation nationale, et concluez, par leur réponse, de celle que feraient Homère et Cicéron s'il pouvaient revenir au monde.

Mais, laissons de côté cette question de prononciation, qui n'est, après tout, qu'un détail secondaire dans la question plus générale qui nous occupe, et revenons aux conséquences qu'aurait eues dans le passé et qu'aurait dans l'avenir l'arrêt de proscription lancé contre la littérature française du moyen âge, s'il avait pu ou s'il pouvait être mis à exécution.

Nous avons vu que, si cette littérature avait succombé sous les anathèmes des latiniers du XIIe siècle, anathèmes dont nous retrouvons comme un écho railleur dans les épigrammes des critiques du XIXe, ni l'Italie ni la France n'auraient eu de littérature classique. Craintes hypothétiques, direz-vous, et dans tous les cas purement rétrospectives. Peut-être même, maintenant que le danger est passé, serez-vous tentés de répéter, après Molière, avec un soupir de soulagement et non sans quelque ironie :

Nous l'avons en dormant, Madame, échappé belle !

Mais, ne vous y trompez pas, Messieurs, le danger n'est point passé, le Catilina de la *Revue des Deux-Mondes* est toujours à nos portes, et, malheureusement pour notre cause, ce n'est pas Cicéron qui en a pris la défense. Nos craintes ne sont pas seulement rétrospectives ; elles ont un fondement réel, un objet immédiat placé, non pas derrière nous, mais devant nous. Si l'on acceptait les conclusions de celui qui s'est constitué le porte-voix des anti-médiévistes, de celui qui, à l'inverse de son patron Boileau, combat pour les modernes contre les anciens ; si l'on suivait ses conseils, et que l'on répétât avec lui sur notre ancienne littérature le *Requiescat in*

pace du dédain, notre avenir littéraire serait bien gravement compromis. En se mutilant ainsi de ses propres mains, notre littérature perdrait pour longtemps ses facultés de reproduction et se condamnerait à l'imitation, ou raffinée ou exagérée, ou masquée sous des dehors contraires, mais au fond, toujours servile, de ce qui a été produit de mieux jusqu'à ce jour. Et cette imitation serait d'autant moins féconde que les modèles sont plus parfaits ; car, si on peut les traduire, les imiter, les calquer, on ne peut les refaire.

Ayons le culte des chefs-d'œuvre, mais ne songons pas à nous les assimiler, et considérons-les comme les régulateurs plutôt que comme les créateurs de la vie artistique et littéraire. En toute végétation il faut le soleil sans doute, et sa chaleur et sa lumière, mais il faut aussi, il faut d'abord le sol et la semence. Nos grandes époques classiques seules nous ont longtemps donné, et tout à la fois, ces indispensables éléments de la vie intellectuelle. Mais, par l'effet même de la durée, le sol, trop longtemps fouillé, a fini par s'épuiser. Sans doute, on ne peut pas mettre l'esprit humain en coupe réglée, et nous ne prétendons pas imposer aux imaginations une discipline qui serait la négation de la liberté, et, par conséquent, de la fécondité individuelle ; mais nous pouvons et nous devons, quand l'occasion s'en présente, signaler les dangers de la culture concentrée sur un seul point, et montrer à côté les terres à demi-vierges, reconquises sur un oubli plusieurs fois séculaire par les pionniers de la philologie romane, et rendues enfin accessibles aux écrivains hardis et clairvoyants.

Ayez le courage d'y pénétrer avec nous, d'en étudier et d'en utiliser les ressources, non pas seulement pour votre propre instruction, mais pour que notre jeunesse, s'imprégnant à votre exemple de cette littérature si variée, si naïve et si assimilable, grâce précisément à ce manque d'art qu'on lui reproche, en tire parti plus tard pour la plus grande gloire de notre pays.

Il faudra, il est vrai, un certain temps avant que cette assimilation produise ses fruits. Nous ne serons plus là, nous, les romanisants de la première heure, pour jouir de la réalisation de nos espérances, mais nous aurons eu comme un avant-goût de cette renaissance purement française dans la lecture de

quelques œuvres contemporaines. J'en appelle à vous tous qui avez lu dans la *Légende des siècles* le Mariage de Roland et Aymerillot.

Vous vous rappelez avec quelle verve batailleuse et à demi railleuse le poëte, dans la première de ces pièces, a traité cette étrange et touchante conception du duel d'Olivier et de Roland, les deux Titans de l'ancienne chevalerie, luttant plus de quatre jours sans pouvoir se vaincre, devenant amis et frères d'armes sur le champ de bataille même qu'ils viennent d'arroser de leur sang, et scellant leur réconciliation par le mariage de Roland et de la belle Aude, sœur d'Olivier.

Dans Aymerillot vous avez admiré comme il a su faire revivre devant nous, dans sa grandeur épique, le vieil empereur Charlemagne « à la barbe florie », nous le montrant à son retour d'Espagne, triste encore de la mort toute récente de son neveu Roland, mais toujours fier, toujours insatiable de conquêtes, entouré de ses barons dont il provoque et reçoit les confidences, avec cette bonhomie de vieux soldat qui sied si bien aux grands capitaines; puis, quand il les voit bien fatigués de ses guerres interminables et comme ennuyés de la monotonie de leurs victoires, faisant tonner sur eux les éclats de sa formidable colère ou de son héroïque ironie. Vous avez admiré surtout l'aisance avec laquelle le poëte se joue au milieu des contrastes les plus violemment opposés. Eh bien! tout cela se retrouve dans notre ancienne poésie épique. Le mariage de Roland est un épisode de Girard de Viane, Aymerillot, un épisode d'Aymeri de Narbonne, deux poèmes du haut moyen âge, deux de ces chansons de geste que certains critiques modernes ravalent au rang des complaintes nasillardes de nos chanteurs en plein vent. Et non-seulement ces épisodes, non-seulement le cadre et l'idée première, mais les effets les plus saisissants et jusqu'aux plus beaux vers se retrouvent dans chacun des poèmes pris pour modèles. Jamais poète n'a été plus imitateur en restant plus original.

Pourtant, ces superbes coups d'aile n'ont fait qu'effleurer le nouveau monde de notre ancienne littérature, cette autre Atlantide à demi émergée enfin des profondeurs du passé. Tout y est encore à découvrir et la meilleure preuve en est dans les dénégations erronées mais convaincues d'un écri-

vain dont l'opinion représente tout au moins celle de la moyenne de nos lettrés.

De même, quand Christophe Colomb mit pour la première fois le pied sur les rivages de l'Amérique, on peut dire qu'il n'avait soupçonné que la moindre partie de ce qu'il avait découvert. Il trouva cependant tout aussitôt des imitateurs. Victor Hugo aura plus longtemps attendu les siens, moins longtemps peut-être qu'il n'est à supposer. N'est-ce pas, en effet, à son exemple que votre compatriote M. de Bornier est allé puiser dans notre ancienne littérature l'idée première de sa *Fille de Roland*? Heureuse inspiration qui lui a valu l'un des plus beaux succès dramatiques de ces dernières années. D'autres viendront s'abreuver au grand fleuve littéraire qui est tout nôtre et nullement germanique, quoi qu'on en ait dit par la plus singulière des méprises. Ils viendront plus nombreux quand il aura définitivement repris son cours, après une interruption de plusieurs siècles.

L'exemple des écrivains les plus originaux de notre période classique et du plus puissant, du plus universel poète de notre époque, la persévérance des romanisants actuels et votre sympathie, Messieurs, la sympathie des gens éclairés et d'esprit indépendant, feront tomber les derniers obstacles, effaceront jusqu'aux derniers vestiges de la digue que lui opposent encore les préventions d'hommes d'esprit et de goût insuffisamment renseignés.

Appelons donc de tous nos vœux un prochain débordement de ce Nil tout français, dont les eaux abondantes, bien loin d'avoir été grossies ni troublées par aucun affluent venu des pays étrangers, se sont, pendant plus de quatre cents ans, épanchés sur l'Europe, de Constantinople à l'Islande, de la Norwége au Portugal, eaux bienfaisantes jusque dans le limon qu'elles peuvent contenir, et qui rendront à notre sol littéraire, à leur sol natal en partie formé d'elles-mêmes, une force de végétation inconnue peut-être des siècles antérieurs et pour le moins égale à celle qu'elles ont développée jadis dans l'Italie de Dante et de Pétrarque, de l'Arioste et du Tasse.

Enfin, puisqu'on a fait intervenir le patriotisme là où il n'avait trop que faire, permettez-moi de m'en inspirer à mon

tour et peut-être avec plus d'à-propos; permettez-moi de vous donner un conseil, qui, je l'espère, vous ira droit au cœur.

Soyons jaloux de notre nationalité littéraire autant que de notre nationalité territoriale; rappelons-nous que la première a existé longtemps avant la seconde, et qu'elle a été le principal élément formateur de cette unité française, — unité de langue, de cœur et d'esprit, — dont nous sommes et dont nous avons le droit d'être si fiers.

Contribuons tous, les uns comme hommes de science, les autres comme lecteurs, — je n'ose pas dire comme auditeurs, — les uns par notre travail, les autres par nos sympathies, à conserver, à faire fructifier le précieux dépôt que nous tenons de nos aïeux. Et surtout ne soyons, à aucun degré, les complices, inconscients ou non, d'une réaction irréfléchie qui aboutirait à un véritable suicide littéraire et nous rendrait la risée de l'avenir.

A. Boucherie.

P.-S.—Au moment où je corrige la dernière épreuve de ces feuilles, mon ami M. Chabaneau me communique la critique suivante de l'article de M. Brunetière, qu'il vient de rencontrer dans une Revue allemande. J'appelle tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur cette appréciation, d'autant plus significative qu'elle émane d'un étranger. Est-ce d'outre-Rhin que nous devrions recevoir aujourd'hui des leçons de patriotisme? A. B.

Zeitschrift für neufranzosische Sprache und Literatur. Band I. Heft I. — Extrait du compte-rendu des Périodiques, p. 128-129.

Revue des Deux-Mondes, 1er juin 1879... F. Brunetière. *L'érudition contemporaine et la littérature française au moyen âge*. — Article vraiment étrange, qui montre, avec la dernière évidence, dans quel triste et malheureux aveuglement sont encore aujourd'hui plongés, même des Français instruits et hommes d'esprit, relativement à leur propre langue et à leur propre littérature. M. Brunetière prononce, dans la forme la plus sévère, la condamnation de l'ancienne langue et de l'ancienne littérature françaises, de l'étude scientifique dont l'une et l'autre sont aujourd'hui l'objet, et spécialement des tentatives que l'on fait pour répandre dans un cercle moins borné la connaissance des

œuvres littéraires du moyen age. Il n'y voit pas moins qu'une menace et un danger pour la nationalité française. L'ancienne langue, il la traite tout uniment de jargon barbare ; l'ancienne littérature, il la représente comme sans goût, grossière et dépourvue de tout mérite. Le *Roland* lui-même n'est pas excepté. La seule littérature classique, la seule qui soit digne du nom de littérature française, est pour lui celle des XVIIe et XVIIIe siècles.

Voilà jusqu'à quel point un Français peut non-seulement renier le fier passé littéraire de sa nation, mais encore lui jeter la boue. Et cela lorsque, depuis dix ans déjà, une suite d'hommes d'un haut talent ont fait de l'ancienne langue et de l'ancienne littérature françaises l'objet des recherches les plus savantes et des travaux les plus intéressants. Est-il donc possible de méconnaître que l'avenir de la France ne peut être sûr et heureux que si l'on relève et fortifie la conscience nationale, en faisant le plus possible de la connaissance de l'ancienne langue et de l'ancienne littérature le bien commun de tous les esprits cultivés ? Justement aujourd'hui que la France est le théâtre d'une lutte obstinée des partis, l'effort de tous les hommes éclairés devrait se diriger vers ce but, d'étendre et de propager l'étude de l'histoire, de la langue et de la littérature nationales, principalement aux premières époques de leur développement, afin de procurer par là un terrain solide, enlevé aux compétitions des partis, sur lequel tous les Français se retrouveraient comme fils de la même patrie et pourraient travailler ensemble au bien-être et au bonheur de la « belle France. » Un pareil effort paraît d'autant plus s'imposer à tous que la France, au point de vue politique, a rompu brusquement et complétement avec son passé, et que, par suite, c'est seulement au point de vue scientifique, linguistique et littéraire, que le lien du passé] avec l'avenir, si nécessaire pour la santé de la vie nationale et la continuité de son développement, peut être maintenu ou tout au moins rétabli. Que les Français considèrent combien, en Allemagne, l'étude de l'ancienne langue et de l'ancienne littérature germaniques a contribué à entretenir et à fortifier la conscience nationale, et dans quelle large mesure l'Italie est redevable de sa résurrection au zèle avec lequel elle a toujours fidèlement conservé ses traditions linguistiques et littéraires !

G. Koerting.

LO SERMO D'EN MUNTANER

(Suite et fin)

OBSERVACIONS [1]

Com se pot veure no he tractat de rectificar lo text, sino de donar la llissó de **A** (ab les petites correccions senyalades á la p. 216 y qui sab si ab algun erro de ma part) y de preparar la rectificació de aquell per medi de les millors variants. Queda algun lloch molt duptos (IIIª 20 ; VIIª 4, 2); en los altres les dificultats son secundaries. No entench per veritables dificultats certa falta de precisió gramatical que's trova sovint, á efecte de varies causes y particularment de que 'l versificador, segons sembla, posava ab molta cuita lo final rimat de vers, sense pensar lo que posaria despres (á diferencia dels poetes moderns que solen pensar en lo consonant que ha de venir avans d'escullir al qui antecedeix). Diré finalment que res advertesch respecte al sentit d'aquells llochs que sempre han sigut clars ó que han vingut â serho ab la llissó de **A**.

Iª 2. Sembla que Muntaner se hade referir á un *Gui de Nanteuil*, provensal o provensalisat. Est poema, es per demes dirho, era en vers alexandri monorim; pero estava també dividit en cobles de 20 bordons ? Li prengué Muntaner alguna de les rimes ?

7,2. Per ventura volgué dir lo copista de **A** *e qu'e*, valent *e* per *a*. Vejás la variant de **C**.

15,2. **A** dona bon sentit; mes no'm par imposible que Muntaner digues *sa gapció* (per *capció*) sent *sa* un pronom pleonástich.

16,2. **A** desfigurá la oració per traure una silaba que sobrava al vers. Se pot arreglar trayent *En* ó *Rey*, mes no cal assegurar que Muntaner no admetés hemistiquis sobrats d'una silaba, com se troven molts en los poemes alexandrins castellans del segle XIV.

IIª 3,2. Un altre hemistiqui que segons **A** té una silaba de mes. Pot corretgirse trayent *vos*.

4. Aqui es un primer hemistiqui lo excesiu. Digué acas *La prima es*, etc., á la llatina ? Entre les variants se trova *secunda*.

9,2. La bona versió es la **A**, encara que sobra una silaba. Podria llegirse *certament*.

[1] En lo text del *Sermó*, cobla IIª, 11, murmurament, *l.* marmurament. — Va, 6, cort, *l.* cert. — A la fi de la mateixa cobla s'ha de posar lo signe de punt. — XIª. 17, vaig, *l.* raig. — En la introducció hi ha algunes erradetes de facil correcció.

10. Falta aqui un *no*, pero per Muntaner acas valia encara lo del vers 8.

18,2. Es mes corrent lo *variament* de **B** y **C**, mes per xo no asseguraré pas que no existis la forma *veyarament* ó altre de semblant.

IIIª 6. En lo Cap. LXXXVIII parla també Muntaner dels tersols : « ... fa que foll Almirant de Catalunya com mena galees ab tersols sino XX per centenar per descubrir, quels ballesters de taula van atressats e ordonats e axis res no pot esser devant. » Buchon tradueix per *tierciers*, Moisè per *terzi vogatori* y Bofarull per *sobresalientes*. **V**. Buchon (Panthéon), p. 288, nota única y 527 nota 2 y Bofarull (Cronica), p. 153, nota única. Pot veure's també *tercerols* en los Dicc. catalá de Labernia y mallorquí de Figuera y *sobresaliente* en el *Dicc. militar* de Almirante.

6,2. Crech que la bona llissó es la de **B** que es també la de **C** suposant la *s* eufonica y la de **A** llegint *e* per *et*. *Atayll* per *aytal* es una necesitat de la rima justificada per l'us (ó abus) ortográfich de que's parla en la pàgina 220, nota 4.

8,2. Considerant que no va be lo valor excepcional de *sal* aplicat á les galees, que tampoch va be lo XX com adjectiu de les mateixes separat per altres paraules y sobretot comparant aquest lloch ab lo de la Crónica citat en la nota penúltima, se veu que s'ha de llegir, per singular que siga, del modo següent :

> Que terçols no metats en l'estol-es atayll
> Vos vendran vostres feyts ques asberch ne capmayll
> Nous estaran devant-sal xx. Que l'Almirayll etc.

3,2. Tastu y Moisè traduiren literalment *évantail, ventaglio;* Bofarull *viento* y crech que feu be, es à dir que *l'ayll* hi es sols per la rima.

12,2. Perque hi haja concordancia oratoria, s' ha de llegir *quasi* com fa **C**, no sent que *quaxi* fos = *quaix* = *quasi*. *Prest aprayll* dona bon sentit (*bien dispuesto aparato,* com tradueix Bofarull, no *appréteurs de drap* (!) com Tastu seguit per Moisè) y té á favor seu lo francés *appareil*. No obstant crech preferible la llissó de **A** confirmada per **B**. *Cabrall* existeix encara en catalá com adjectiu o colectiu derivat de cabra (*cabrall* o *ramat cabrall;* ramat de cabras). *Pés cabrall* degué significar pés de *cabria; cabria* també en cast., *chevron* en francés, *cabrella* probablement en provensal [1], es á dir pés dels que aixequen les cabries, gran pés [2].

[1] Raynouard tradueix *cabrella: rais de roue,* no's veu perquè. L'únich exemple que cita es de G. de Bergadan (Chansoneta) en lo qual se compara ab *cabrella de viga* un bras mal estés, angular : Del bratz nous pretz una liga Que cabrella par de viga E portatz lo mal estes.

[2] Hi ha una especie de cabria que fa caure un gran pes per trencar objectes

14,2 Preferesch *mestayll á mescayll* de **C** que es mes etimologich. En catalá hi ha *mestall* y *mistela*.

19,2 *Sogaill* pot ser produit per la rima en conte de *soga* ; mes per ventura existí aquest derivat.

20,2 combinant **B** y **C** en *tuyt seyl vencent e guaill* y entenent per la ultima paraula *gay* surt bon sentit : tots ells (los Catalans) vencedors y alegres. Mes tal vegada la bona llisó es la de **A** entenent per *vaseyagaill, vassallatge,* y per aquesta paraula lo mateix *coral* y *metall* que'ls Catalans volen posar al servey del Infant. També 's podria pensar en la paraula *vaixella* o en algun derivat de la mateixa estenent molt son sentit. Contra aquestes interpretacions hi ha *tuyt* que no hi aniria tan be com *tot*.

IVª, 2, 2. *Si-u* o *si ho* pot pronunciarse en dues silabes.

5. Es preferible **A** posant com he posat *sens* per *ges*. Al contrari en **B** y **C** hi ha un *sens* de massa.

Vª 5,2. Crech preferible *alets* de **B** y **C**.

7, 2. *Paucets, pauchets* o *pauquets* (no *panquets* com porta **C**) encara que masculí sembla qu' está posat en oposició à *grans naus*.

8, 2. Crech preferible *guets* de **B** y **C**. Pot-ser digué : *l'enemichs qu'està 'n guets*. En tal cas lo verb del hemistiqui seguent deuria estar en singular.

9. Tal vegada digué : *No vos pusquen* (o *pusqua*), o pot ser se volia que 's pronuncias *No-us* en dues silabes.

16, 2, 17. Crech que 'l sentit es : als quals vos donareu (es á dir los indicareu, los impondreu) una senyal que puguen fer facilment.

VIª 6. *Gent tarrasana* es á dir *gent terrasana*, gent de terra , gent no acostumada á navegar (no feta al mar, dihem en bon català).

7. *Pensar : panser, soigner* (Rayn.). En Català sembla que s'usa encara aplicantse á las bestias. Es paraula molt coneguda *pienso* castellá.

8, 2. *Dever :* lo que toca á cadescu.

11, 2. Encara que parla de cavalls s'ha de preferir *mudat* á *muntat*.

20. **B** y **C** donen bon vers. En **A** se deuria contraure l'*ia* de *poria* y *seria*.

VIIª 4, 2. **A** té dues silabes de massa. **B** y **C** una. Tastu tradueix : « *avec eux dix compagnies de tels ou tels* (?) » Moïsè lo retradueix. Bofarull : *diez compañias con cada uno de ellos*. Sembla, en efecte que *lor* no pot ser lo sustantiu *(llaurer)* sino 'l pronom possessiu (*de ells*). Mes *ab lor de xascu* fa una frase molt rara. Sino fos massa llibertat esborrant dues paraules de **A** y no fent cas de **B** y **C** se podria

metálichs; del qual pes se pot dir literalment : « Que tot quant l'es davant tira.... » Això siga dit per lo que puga valdre.

llegir : *e les companyes lor* que seria menos irregular, encara que seguis *de xascù.*

8, 2. *Col* de **B** fa bon vers.

10, 2. Crech preferible *que donen a sabor.*

14, 2. Es preferible *no* ô *non* de **B** y **C.**

19, 2. Deu dir *renden* como **B.**

VIIIa 10, 2, *fe : fœnum.*

18, 19, 2. Son preferibles *ve* (18) y *vae* (19, 2) de **B** y **C.**

IXa 6, 2, *Segra* de **C** dona bon vers y esta confirmat per Ia 12.

14. Es preferible la llissó de **B** y **C.**

15. No sè que pot ser *pordas.* Deu seguirse segurement á **B** y **C.**

Xa 14,2. Note's la translació del accent : *senyerâ* per *senyera* (senyéra).

16. Estampaix (Stampace : Buchon y Moisè) En la cap. CCLXXXVII de la Cronica impresa diu Estampaig ; de manera que tenim aquí un exemple de *ix* per *ig.* **B** porta *Estampatx* que es com se pronuncia ara *ig.*

XI, 4. *Villa* es italianisme o castellanisme.

5. Es preferible *fe* de **B** y **C.**

6. i Digué *: no esclariray* ?

10,2 **B** y **C** donen un sentit molt clar y no obstant acas es preferible **A.** *Adresseron* pot regir â Monech : prepararen (per conquistar) á Monech.

12. *En foren* o *feron* : abdues llissons son bones. La derrera paraula creh que ha de ser *xetray* (o setray) y que aquesta paraula esta relacionada ab *cetra* que en prov. y catala significâ *cànter, pitxell* [1] y de que deriven *cetrot,* y *cetrill* ô *cetrell* [2]. — Tambe's podria pensar ab *sesteiral* (mida de capacitat [3]) y tal vegada hi pensá lo copista de **B.** quant posà malament *sextan ;* pero preferesch lo altre.

13. *Zer* de **B** y *ser* de **C** no poden valer sino per *cert* adjectiu o adverbi. La ultima paraula ha ser carvenda (car-venda) con porta **C.**

13,2. No ha ser *non* ni *mon* sino *nom (no'm).*

15. *Buhiga* ha de ser corrupció del prov. *bauzia* ô un mot de significació análoga.

XII 3,2. **B** y **C** donen bon vers.

20. Se veu que en la gramatica del versificador *acompanyats* val tant com *acompanyant.*

M. Mila y Fontanals.

[1] *V.* Rochegude y Labernia.

[2] Sino record malament en Lavia, poeta del segle XV, se llegeix *xitrell.*

[3] *V.* Raynouard.

DIALECTES MODERNES

LES PROVERBES DU LANGUEDOC, DE RULMAN

La Revue des langues romanes a publié, en 1874, une étude bibliographique et critique, justement remarquée, sur *les Proverbes de la langue d'oc* [1], et les divers recueils édités depuis prouvent que la parémiologie courante n'a cessé de tenir une large place dans la littérature méridionale.

On a dit que les proverbes étaient la sagesse des nations; ils en sont, au moins, une des productions les plus originales, et l'on reconnaît sans peine dans leur versification naïve, dans leur allure, tantôt caustique et libre à l'excès, tantôt fine ou élevée plus qu'on ne saurait croire, l'empreinte des mœurs et des coutumes anciennes, un écho de croyances générales actuellement disparues. Faut-il donc s'étonner si les livres sententiaires, écrits dans nos divers dialectes, ont été autrefois et sont encore de nos jours si multipliés ? Pour notre part, et sans parler, bien entendu, ni des publications spéciales connues, ni des maximes, dictons et adages renfermés dans les glossaires et les almanachs méridionaux, nous pourrions citer bien des recensions manuscrites qui n'attendent, entre les mains de leurs patients collecteurs, que l'occasion de paraître au grand jour.

Les unes et les autres constituent une sorte de littérature à part, un trésor philologique, qui va augmentant sans cesse et à l'accroissement duquel nous serions heureux d'avoir pu contribuer.

C'est dans ce but que nous publions aujourd'hui l'*Inventaire alphabétique des proverbes du Languedoc*, dressé par Rulman avant 1627, recueil inédit encore et dont les manuscrits originaux se trouvent à la bibliothèque de Nimes et à la bibliothèque Nationale à Paris.

Ce catalogue se recommande à la fois et par son importance (il ne contient pas moins de six cents six proverbes) et par le nom de l'auteur, autant que par la date à laquelle remonte sa rédaction première.

Anne Rulman est né à Nimes en 1583. Son père, d'origine allemande, avait été recteur du collége de Montpellier. Sous la direction d'un tel maître, Rulman prit de bonne heure le bonnet de docteur, plaida comme avocat, et, en 1612, se rendit à Toulouse où il se fit re-

[1] *Revue des lang. roman.*, t. VI, p. 276 : les *Proverbes de la langue d'oc*, par M. A. Roque-Ferrier.

cevoir au Parlement en la charge d'*assesseur criminel à la prévôté générale du Languedoc.*

De retour à Nimes, Rulman se livra à son goût pour la littérature et l'étude des antiquités. Ses œuvres, restées manuscrites, formant plusieurs volumes, dont six in-folio, après avoir passé de main en main, furent donnés, en 1747, à la Bibliothèque du Roi par l'archidiacre de la ville de Nîmes, neveu du célèbre évêque Fléchier. Le volume à la fin duquel se trouve l'*Inventaire des proverbes* porte la date de 1627, pendant laquelle l'auteur y mit la dernière main.

Rulman mourut à Montfrin, dans la charge de juge de cette petite localité, vers la fin de 1639, au moment même où il venait d'entreprendre la publication de ses ouvrages [1].

Nous nous trompons peut-être ; mais il nous semble que le livre de proverbes de Rulman constitue l'un des plus anciens et des plus estimables recueils de ce genre. C'est à peine s'il le cède en date à celui de Voltoire, le premier, publié en 1607 et dont l'édition originale est devenue introuvable [2]. Dans tous les cas, il a précédé la célèbre *Bugado provençalo* parue en 1649 et qui a servi de modèle à toutes les œuvres similaires qui l'ont suivie.

Le mode d'exposition par ordre alphabétique, adopté par notre auteur, soulèverait de sérieuses critiques. Mais, outre que cette manière commode, sinon peu méthodique, de dérouler les proverbes les uns à la suite des autres est commune à la plupart des collections actuelles et notamment à celles de Garcin, d'Avril et de Sauvages, il ne saurait entrer dans notre plan d'insister plus que de raison sur la nécessité désormais inéluctable d'en venir à une classification rationnelle et d'apporter un peu d'ordre dans le chaos actuel des dictons, aphorismes et adages romans. Tout a été dit, d'ailleurs, sur ce sujet, et nous aurions mauvaise grâce à nous attarder sur un ordre d'idées qui ne compte plus de contradicteurs.

Dans notre travail, nous reproduisons rigoureusement le manuscrit de la bibliothèque de Nimes, celui-là même que nous avons eu sous les yeux. Le manuscrit de Paris, qui n'offre que de très-légères différences avec le nôtre, a servi à contrôler et éclaircir celui-ci dans certains passages obscurs et difficiles, toutes les fois que cela a été possible [3].

Dr Mazel.

[1] *Statistique du département du Gard,* 1842, t. I, p. 577 et suivantes.

[2] Addition au *Marchand traictant des propriétés et particularités du commerce*. Toulouse, 1607.

[3] Nous devons, à l'obligeance de M. l'abbé Vigouroux, professeur de philologie sacrée au séminaire Saint-Sulpice, d'avoir pu effectuer la confrontation méthodique de notre texte avec le manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

INVENTAIRE ALPHABÉTIQUE

des proverbes du Languedoc, qui marquent la fécondité du langage vulgaire, la gentillesse de l'esprit et la solidité du jugement des habitants du pays.

(Extrait des volumes ms. de l'*Histoire de Nîmes* et *Mémoires* de Rulman, qui sont à la bibliothèque d'Aubais [1]).

A may d'uyels que de ventre.

A canaille, non fau tuaille [2] (S [3]. II. 373).

Amoulounat comme un sac de cueillés [4].

A pissat vergogne. (S. II. 172).

Aime mai tout que la mitat.

A fol [5], fourtune. (S. II. 373).

A petit cabau, tout ly vou mau [6]. (S. II .375).

Ay maridat ma fille jouine : ayme mai que l'y cose [7] que se l'y prus.

Aquo s'es perdut entre mas et margues.

A que tu fas ben la machotte!

A de sang à l'œil.

Amour de seignour, escalier de veire, quand an fach de vous, volen (*sic*) plus veire (S. II. 374).

A vilain, carbounade d'ase [8] (S. II. 375).

Autant vau eicy venta coume à l'ayre (S. II. 394).

A chibal dounat, non fau pas regarda las dents [9].

A petit mercier, petit panier.

Aquo non ni [10] monte ni davalle.

[1] Manuscrit 1378 (bibliothèque de Nimes), fonds d'Aubais.

[2] Manuscrit de Paris, 1651, *Œuvres* de Rulman, tom. III. 1627, *des Antiquités de la Gaule Narbonaise et des révolutions du Languedoc.* Touaille.

[3] L'abbé de Sauvages, *Recueil de proverbes, dictons et maximes languedociens et provençaux,* à la fin du *Dictionnaire Languedocien français* T. II (Alais, J. Martin, 1820).

[4] P. Culliés.

[5] P. intercale : A lous peses cauts.

[6] P. A petit cabau, Diou l'y vou mau.

[7] P. Ayme mai que l'y cosie, etc., etc.

[8] P. A vilain, carbonade d'ase.

[9] P. A chibal donnat, etc.

[10] P. Aquo non monte ni davalle.

A lou maou d'un you, entremay se cose, tant plus dur se fay (S. II. 374).

Argen ou blat.

Aquo es clar coumo l'aigue dau riou.

Aigue courrent non es orre[1] ni pudent (S. II, 373).

Autant[2] de frech coume de sen.

Ase de megiè n'es jamaï ben embastat (S. II, 375).

A jouine cavale, vieil cheval.

A vieille mulle, mors daurat (S. II, 375).

A vieilligi, repapigi (S. II, 375).

A l'evieilli, repapigi en l'enfouligi[3] (S. II, 374).

A lou bon petit.

A aultan de sen coume un ase de saffran au quiou.

Aquel a beu nas; s'avié soun parié, a las brabes manelles de cornude per pourta de trempe.

Ay qu'aquel homme es long; s'en farié de braves posses de tombarel, s'ère réfendut[4].

Aquo es à perpau coume un caufe liech d'estiou (S. II, 373).

Ayso ven coume une peire en anel (S. II, 373).

A la gorge caladade coume un four.

Après piché, beuren feuillette (S. II, 375).

A passat coume lous pouppous[5].

A l'œil var coume une prune vero[6].

Aquo es son biay, coume bouteille quand bave (S. II, 373).

Au joc de Quiquimbert, tau pense gagna que perd.

Après la mort, lou mèjhe (S. II, 375).

Aquel patet serié bon per ana querre la mort.

Afatiguat coume un paure homme, quand coule sa trempe (S. II, 373).

Amoulounat coume un candel de fiou.

[1] P. Aigue courrent n'as ni horre ni pudent.

[2] P. A aultant de frech, etc.

[3] Lisez : Al vieillige, repapige ou l'enfoulige.

[4] P. Brabes posses de toumbarel, si ere refendut.

[5] Pouppou, melou, meloun ; du lat., *peppo*.

[6] Vero, vaïro, du verbe *vaira;* en fr., varier, véraison.

A cat escaudat, l'aigue fresche l'y fay pau.
A fach coume lou curat de Quinson, Mon^{sr} Raselet.
Aquel mangerié un cappitou.
A Mournas, fan las flautes.
Apouticaire sans sucre.
Ami que noun vaille et couteu que nou taille, se lou perdés, non t'en chaille (S. II, 374).
A l'esprit pounchut coume lou quou d'un tinau.
A vieille graille nou fau fialat.
Argen fay prou, mas ben faire passe tout (S. II, 375).
A la teste et as pes se counes, Donne, quau vous ses (S. II, 374).
Aquo es la coumaire Nyau-Nyau.
A très fès son luche (S. II, 375).
A Nadau au fioc, à Pasques au roc (S. II, 374).
A la St-Jean, la manicle à la man.
As tesses, sé counoisson les oulles.
As fam, mange ta man.
A toujours pet ou fouyre (S. II, 375).
A faute de sage, bouton fol en cadiere (S. II, 373).
Amoulounat coume un groutou.
Avez dounat au cayre, amay n'avez pas fach qu'une.
A que fay ben pesouillet[1] !
A St-Luc, lou frech es au suc (S. II, 375).
Argent non es que aigue.
A ben bonne mine, mai a mechant joc.
Advocat de Pilate sans cause.
A l'enfourna, se fay lou pan cournut (S. II, 374).
Autant se vau nega en l'esclop coume en las sabattes.
A Toussan, l'oulive à la man (S. II, 375).
A tus t'ou dise, fille, entends-ou, norre.
A lous taillous redous, tombe leu à l'embers.
Ay ! que vau mau quand la galine serque lou gau (S. II, 373).
A las cambes d'une ganthe, la teste d'un passerou.

[1] Faire pezouillet, se démener dans l'impuissance.

Aquel se nègue en be un pau [1] d'aigue.
A la barbe blanque coum'une cabre.
As pus sages las brailles ly tombon.
A colomb sadoul, amares sont serieyres.
A bon chin, bon os (S. II, 373).
A bon tambour, bonne baguette.
A tout seignour, tout hounour.
A bouche (*sic*) barrade, non intre mouche (*sic*) (S. II, 373).
A St-Andriou, sou-dis lou frech, ayci soui you (S. II, 375).
A St-Martin, tape toun vin (S. II, 375).
A la belle esclappe d'houme [2] !
Au mendre bruch, se travire coume une campane.
A fach un plantier sans rame [3].

Bos tourtut et fenne à l'envers, portarien tout l'univers.
Beau temps d'hiver, santat de viel homme, promesse de gentilhomme, qui s'en fize n'es pas sage homme (S. II, 375).
Blanc coume la cheminée.
Beu age qui ou veyra.
Ben sap l'homme viel, mes ly coste (S. II, 375).
Beou coum'un sablas.
Blanc coum'un Morou.
Bade coum'un agassou.
Ben son et ben seran et non es nat de quau saran [4]
Brounsis coume lou camelot de Levant.
Brame coume un ase.
Belle fenne, mìraou de baou (ou Gabie) (S. II, 375).
Ben desraubat, se ben flouris, jamai non es granat (S. II, 375).
Beheurouse es la caze, aqui ont y a une teste raze.
Ben vau pau la cause que non vau lou demanda.
Baille un uou per aver'un buau (S. II, 375).
Blanc coume lou quiou d'un crémal.
Bestie me las baillait, et bestie lous rende.

[1] Lire : un pan. (?)
[2] Est-ce pour oume, orme?
[3] Ajouté après coup à la fin de l'A dans P.
[4] P. Bens son et bens saran et non es nat de qu'au saran.

Ben de campane, se flouris non grane (S. II, 375).
Bravege coume un paure.
Bravege coume une tore.
Bave coume une limace.
Bichot coume un terme de Favieire [1]
Ben es grande la tempeste, si quiquon non reste (S. II, 379)
Bon l'y rau, may bèn ly coste [2].
Bos vert et pan cau, es la ruine d'un oustau (S. II, 376).

Chare de pendut, tant es mal gracious.
Coutel de tripier, que taille des dous coustas.
Chaque fat a soun sen.
Chut ! que la mayre coue et l'enfant dort (S. II, 376).
Couteu de Jean Gallan, autant vau l'un que l'autre.
Cride coume un pet quand nays.
Coste et vaille.
Crain pas la fangue, coume la cabre qu'a la couë courte.
Chante coume une orgüene.
Chaque menesteyret a son baratet (S. II, 376).
Camise de done n'es jamai sans merde.
Ço que poudés fayre huy, non lou mandez à deman.
Cargat coume un ase.
Cride coume un borni.
Ço que sou metourne [3].

Dinde coum'une sounaille.
Dounas ly a beure, qu'a ben set (ou qu'a ben parlat).
Dur coume car d'aze.
Dort toujours lous yeouls d'uberts.
Dau diable ven l'agnel, et au foulet torne la pel.
De quau son las terres, sien les guerres.
Dalicat coume car d'ase.
Diligence passe science (S. II, 377).
De quau es l'ase, que l'embaste (S. II, 377).

[1] P. (placé au B.) *Pichot* coume un terme de *faureire*. Faut-il lire de fermier ?

[2] Je lis : Ben l'y ran may ben, etc. — Le Ms. de Paris porte : Bou ly nan may, etc., ce qui est encore plus inintelligible.

[3] P. Co que son me tourne. — (Inintelligible).

De las cendres à la brase.
Demandas-ou à Mathieu, qu'es pus messourguier que you (S. II, 377).
De bon plan plante ta vigne, et en boune race maride ta fille (S. II, 377).
D'un Peyre an fach un Joan.
D'abriou, cabre morte et porc viou[1].
De qu'un biays que sié, fau alonguar la malautié.
De tau te fisés, de tau te gardes (S. II, 377).
De grand vilain, grand bassacade.
De très grands, dous courbats; de très petits, dous glourious (S. II, 377).
Diou nous garde dau chant de la sirène et dau rencontre de la baleine.
Diou nous garde de cinq causes[2] :
« De bon salat sans moustarde,
» D'une chambriere que se farde,
» D'un valet que se regarde,
» D'un cop d'une hallebarde,
» D'un paure repas, quand tarde. » (S. II, 378).
D'une man lou ten et d'une autre l'y ez avis que l'y escape.
Don pus pichot es l'aucel, don miou bade.
De la terre fau faire lou valat (S. II, 377).
Drap per coulou et vin per sabou.
De pau pau et de prou prou.
Dou dedin et gau defore.
Davan que la fille sié adounide, la maison es abourride.
Dos montagnes se rencontrou pas, si fau ben dos persounes.

En terre que flayre, nou boutes ton ayre (S. II, 379)[3].
En maguelle[4] que pen, non boutes ton argent (S. II, 378).
En terre de Pape, esten ta cappe (S. II, 379).
En terre de rey, aqui me plantarey.
En terre de baron, non plantes ton bourdon (S. II, 378).

[1] P. D'abrieou, cabre morte et porc viu.
[2] Sauvages dit : de *quatre* causes.
[3] Lire : « toun arayre. » Allusion à nos terres de marais empestées de fièvres.
[4] Maghuélo : V. Sauv., *Dict.*, t. II, p. 49.

Es intran coume la gulle d'un pelissier.
Escane de set.
Ez aganit.
Ez blet [1].
Engrunat coume une semau desfonsade.
En tan men qu'es cau, se ploume (S. II, 379) [2].
Ey gens dau Languedoc, chasque det leur vau un croc.
Ez escu comme gorge de loup.
Ez magagnat coume lou cuiou d'un poustillon.
Ez fiable coume un serque pous [3].
Ez graciouze coume un moure de porc.
Ez graciouze coume une rouze [4].
Entre trop et pau, mesure y fau (S. II, 379).
Ez emboutit coume un fournimen de Milan.
Ez descarnat coume cambe de pie.
Es cargat d'argen coume un grapau de ploumes (S. II, 379).
Ez tirat coume un L [5].
Ez seuclade d'anels coume une boute (S. II, 379).
Ez arrapan coume un eruge.
Ez riche coume un ladre.
Ez mutin coume une sebe cuioche.
Ez vaillant coume une auque.
Ez habillat de gris coume un aze (S. II, 379).
Ez embouillat coume un gal en d'estoupes (S. II. 379).
Ez fil d'un aze, une oure dau jour brame (S. II, 379).
Ez tout fioc et poudre.
Ez resoulade coume une pantoufle.
Ez mince coume lou tafatas de cinq sols.
Entre la paix et la trève, Martin perdet sas egues (S. II, 379).
Ez enfan de ouze oures, enten lou miejour (S. II, 379).
Ez pressat coume un ase de vendemies (S. II, 379).
Ez embouquétade coume une miole limounière (S. II, 379).

[1] *Blet* se dit surtout au féminin : *pero bleto*, poire trop mûre.

[2] Lisez : *entremen que es.....*

[3] Lisez : *cerco-pous*. En nos pays, cherche-puits, assemblage de crochets disposés en croix au moyen duquel on retire les divers objets tombés au fond d'un puits.

[4] On dirait aujourd'hui *rouuze*.

[5] P. Coume un *ele*.

Ez glout coume une mine.
Ez mince coume la trempe.
Ez necy coume un auquet.
Ez pute coume Ste Nicole.
Ez grand coume tout Rieu.
Ez gras que crèbe.
Ez gras coume un gril (S. II, 379).
Ez gras coume un moine.
Ez camus coume une figue encabassade.
Ez trop pichot per se marida : sous enfans nisarian per lous traus de la paret.
Ez envinassat coume une cougourle (S. II, 379).
Ez pialut coume une arne.
Eysine fay layre.
Ez plus badin que l'aigue non es longue (S. II, 380).
Entremen que lou chin pisse, la lebre fugis.
Ez avou[1] que put.
Es fresquet et alegret.
Entre Beucaire et Tarascon, n'ia ny fede ny mouton.
Ez tout d'une pèce coume un esclop (S. II, 380).
Ez ferrat d'argen coume un poulin qu'an nays.
Ez riche coume un Jasiou.
Ez renous coume une cate bornie (S. II, 380).
Ez vicious coume un moyne.
Ez pesan[2] coume un biau.
Ez enchipat coume une cheminée.
Ez espés coume de moustarde.
Ez entraversat coume barre de porte (S. II, 379).
Ez leu vengut, mai que non ane gaire lion.
Ez belle à la candelle, may lou jour ou gaste tout.
Ez las coume un chin.
En toute sa picaffe[3], vau pas dous liards de bon argent.
Ez une mine, ly manque rès que lou miaula (S. II, 380).

[1] *Avou* ou *avôou* : méchant, malin.

[2] *Picassa* ou *pigalia*, vêtement barriolé de couleurs éclatantes. (?)

Ez estringat coume un galapastre (S. II, 379).
Entre médecins et marechaux, tuon gens et chivaux et lous boutes [1] tous as cadaraux[2] (ou as espitaux).
Ez esfrontat coume un bergant de bos (S. II, 379).
Ez toundut et beissat[3].
Ez fol coume un bralle-gay [4].
Ez laid coume un pecat.
En tanbourin, non se prenou lebres.
Ez paure coume un pintre.
Ez endeoutat coume un bouché.
Ez un colombier de messorgues.
Ez deglesit coume une vieille semau (S. II, 379).
Ez un trompe-capitani.
Ez un passe-floret de satte.
Ez raugnat d'au coustat day lettres comme un viel teston (S. II, 379).
Ez endourmit coume un souch.
Ez trop viel : devié pas tant leou naisse (S. II, 380).
En septembre, lou razin pendre.
En octobre, lou porc sous lou roure.
Ez tant bonne meynagere que preste plus leou lou quiou que la sartan.
Ez indignat coume la creste d'un gal (S. II, 379).
Ez affarat coume la creste d'un dindard (S. II, 379).
Ez longinel coume une pique.
Ez nascut au bourdel, tout lou monde sou sous parents (S. II, 380).
Ez un ange à emprunta et un diable à rendre (S. II, 380).
Ez grossié coume un fat de boys.
Essuch coume une sorbe.
Ez un porc à l'engrays.
Ez une baratè.
Ez estroupiat de cervele.

[1] Lisez : *lous bouton.*
[2] *Cadarau*, fossé d'écoulement des eaux et immondices d'une ville.
[3] *Beissat*, foulé.
[4] Es fol que jhisclo. (Sauv., II, 379.)

En gorge de four, jamais non cresseguet herbe (S. II, 379).
En poste et planche et ribiere, varlet devant et M[a] derrière [1].
Espine pont et ronze esfatte; Gavot ez fin, Houvergnas passe (S. II, 379).
Ez de la mène de petre Jean, n'intrararien 24 dins une cougourle (S. II, 379).
En pau d'houre, Diou laboure
Ez autant pressat coume un vendemiayre à Calendes.
Entre moufles [2] et sermons, à Pasques seson perdon (S. II, 381).
Entre juin et juillet, St-Jean se met.
Ez ben grasse la galine que se passe de sa vezine (S. II, 379).
Ez lon coume un baston vestit.
Ez de mauvaise gesine [3].

Fases de ben à Bertrand, vous ou rendra en cagan (S. II, 381).
Faïre de bels traus en terre mole.
Fay petite de Diou.
Fay parla d'el coume lou cabrié de Nismes (S. II, 380).
Fau faire estrech et court per vesti tout.
Fede que bele perd lou mourseau (S. II, 381).
Fenne qu'a bon mary, au visage lou porte escrich (S. II, 381).
Fay lou cheval escapat, may un enfan l'apouderarié.
Fat coume un poutage de trippes.
Fay may que bon vin que torne.
Faries-tu aquo, fabre de Fos?
Fay lou malaute per mangea un you (S. II, 380).
Fay lou malau; son ere per bergogne, mangerié un porquet amai acamparié las brises.
Fay Bourbon, fay la cavau [4].
Faguen bonne chère, sans despendre gaire.
Force bruch et pau lane [5].

[1] P. En post, en planche et en rebiere, varle devant et maistre darreire.
[2] *Mouffes*, gants fourrés.
[3] *Gesine* ou *jacino*, c'est-à-dire manière de se coucher.
[4] P. Fay bourboy, fay la canau; faire la canau, tricher. (Voir *Dict. des idiom. méridion.*, de L. Boucoiran, p. 296.)
[5] Allusion aux mouvements et au bruit du métier de tisserand.

Fisas-vous en castagnes caudes, vous petaran dins la gorge (S. II, 381).
Frez coume la rose.
Frez coume las cuisses d'une bugadière.
Fenne affoulade es miege empregnade.
Fol coume giscle [1].
Fenne jouine et bos vert, mes un oustau à descouvert.
Février lou court, lou pire de tous.
Fau counouisse avant qu'aima.
Farine fresche et pan dur, fan la vide d'un (labourur).
Fin contre fin voloun pas res per faire doublure.
Fay dau loup pastre.
Fede comptade, lou loup la mangeade (S. II, 381).

Gascon larron, Ouvergnas son compagnon.
Gens en gens, tripes en moustarde [2].
Grosse teste, pau de sen.
Gens de Fournès, non jouguès, non perdrès.
Gaumete, porte de croustès à l'aze.

Homme de paille, vau fenne d'or (S. II, 386).
Hyou n'en vole autant tira coume d'un bon aze.
Hazard que tripes volle [3].
Hyou soui tombat de las febres au mau cau.
Hyou es festo et deman plau.
Homme que porte lance et fenne que porte *courouno*, non deu jamais dire mau de son compagnon.

Idoulo coume un viel brau.

Jamais non agués poulet gras ni prudhomme Rouergas.
Jamai lou darnié non gagnet la course (S. II, 382).
Jogue toujours à las rescoududes.
Jean Pienche qu'a de barbe à las dents.

Laissas l'ana qu'a ben vendu
Lon coume Carême.

[1] Fol que jhiscle (Sauv., II, 379).
[2] P. Gens et gens, trippos et moustarde.
[3] P. Hazard que *tripar* volle. — Je lis : *tripos voloun*. (?)

Languis qu'espère (S. II, 390).
Ladre coume un porc.
L'oste de Cignes[1], paures biasses.
Lou curat d'Aubord, are me vesez, are non me vesez (S. II, 384).
Lous jouines medicis fan lous cementeris boussus (S. II, 384).
La done ez au velié, quand la paille ez au paillé.
La mayre pietadouse fay la fille rascouse (S. II, 385).
Lou pay a fach las amassadouires et lou fil las escampadouires (S. II, 384).
L'amour passe lou gau.
Las fennes boytouses son las plus sabourouses.
La cole de Beziers.
Lou nas ly put coume un trau de privat.
L'aygue boulide gaste lou pan et saube la vide.
Ley montagnes se rencontron pas, si fan ben las persounes.
Lou rat es ben paure que se fise tout d'un trau (S. II, 384).
Lou peyrau vau mascara la sartan (S. II, 384).
Lou drestech mal adrech quand lou mege[2] a prou peine, qu'au lou fay n'a ben may (S. II, 384).
Lou premier cop n'abat pas l'aubre (S. II, 384).
Lou paysan n'a ren de groussié que la raube.
Lengue mude non fouguet jamais batude (S. II, 383).

May niboulous, abriou plujous, fay lou paysan orgueuilloux (S. II, 385).
Mars diguet à Abriou : Preste m'en très que you n'aï quatre, faren à la vieille las paumes battre.
Maison fumouse, fenne renouse et terre de méchant labour, n'enrechis jamais son seignour.
Mesure dure et beauta fal.
Mau usa non pot dura.
Me podes ren reproucha que paurière et pau vallentié.
Mutin coume un capon bagnat.
Mon payre m'a laissat tout nus coume un verme.
Maison bastide, vigne plantade et fille nourride.

[1] P. l'oste de Cygnes, etc., etc.
[2] Lire : quaou lou meno...

Messorguier coume un lèbré (S. II, 385)[1].
Mouillat coume une soupe.
Mange, necy, jamais non manjaras plus jouine.
Mange coume un estrussy (S. II, 385).
Me regagne las dents coume à un médecin.
Médecin de las tores (S. II, 385).
Mets la man au panier que toutes sont loubatous.
Mon corps se vire coume une campane.
Ma fach faire estanpel may de dos houros.
Mémoire de counil, que se pert en courrent.
Monsen Jan, par compagnie, se baniave eme las auques (S. II, 385).
Mange en me jou, couche en me jou et non te fizes pas de jou (S. II, 385).
Mauvaise compagnie fay endura magagne (S. II, 385).
Marquat au nas coume un mouton de Berri (S. II, 385).
Mange d'esperel.
Manjara de regardalles.
M'en devié dos, m'en a rendut une (S. II, 385).
Moussu le Baile, la campane ez route : — qu'au la route que la pague. — Vostre fil ou a fach : — la fau faire impausa (S. II, 385).
Mange pau, tourne maison.
May despen l'estrech et lou large [2] (S. II, 385).
Non n'y a homme sen crin ny oli sans crasse.
Non pot peta plus haut que d'au quiou.

N'y a laides amours ny belles prisous.
Ny per proumettre, non te lou laisses mettre ; car, quand te l'aurant mez, n'iaura ren de proumez.
Non lou portes cubert, que per amour de las mousques.
Non y a plus méchant sourd qu'aquel que lou fay.
Non es grasse la becasse, se per lou bec non ly passe (S. II, 387).
Necessita fay la vieille trouta (S. II, 385).
Necessita non a ley.

[1] *Lebré ou lébrié*, chasseur.
[2] Lisez : que lou large.

Non y a vieille que non ou veuille.
N'y a meillour pèbre que lou negre.
N'es pas tout fach per un cop
Ny putes per ploura, ni ruffian per jura, t'en fau pas estouna (S. II, 386).
N'a pas bon Esauil [1].
N'es pas escapat que trene la corde (S. II, 385).
N'y a pas mechante caville que dau bos menu.
N'en beu autant coume un fumier de matrassas.
N'a gez de force qu'à las dents (S. II, 385).
Non m'envole pas en cridan coume auzel de Millieire.
Non fay que pateja.
Negrege de fan.
Ny trop filles, ny trop vignes (S. II, 386).

Per terre de mousse, non vebres la bouce [2].
Per une vescine, non quittes ta vesine ; ne prendras une detras lou puech, que naura escoupit sept ou huech (S.).
Put coume un nis de loupegue (S. II, 388).
Petit gazan emplys la bouce (S. II, 388).
Plus leu mourrié un chin de pargue.
Per cacha que sié, lou fioc toujours fume.
Peut à la bourrasse.
Plein coum'une miougrane.
Plein coume l'yau.
Planta-me aqui un porre.
Pau mangea porte desfecy (S. II, 387).
Pichot coume une bouduffe.
Parle coume une agasse.
Pique coume un sourd.
Pertout las auques an bec.
Pertout y a une legue de michant camy (S. II, 387).
Parle coume un libre.
Pouly coume un sau.
Parle ben à son aise, qu'a lous peses cautz (S. II, 387).
Petite bestie par polin et ny vou matin [3].

[1] P. N'a pas bon Escueil.
[2] C'est-à-dire : non veirez la bourse.
[3] Lire : Pichoto bestio parei toujours poulin lou vespre coume lou matin.

Per un poient, Martin perde son ase.
Per viel que sié lou bouquillon, may que la cabre sié de saison.
Petit vin en las castagnes.
Prou de gorge mouret [1].
Patience vince malicie.
Pau vau l'ase, se non porte son bast (S. II, 387).
Pau vau l'aucel qu'an scupis fore sa pel.
Prendrié pas un uaou qui ny aguesse dous.
Prouvensau, mange tes figues sens sau.
Quau non fay quand pot, non fay quand vau (S. II, 389).
Que sapore que son species (S. II, 391) [2].
Que tout au vau, tout ou perd (S. II, 392).
Qui vay d'escoutous, auz sas doulours (S. II, 392).
Qui non fay aqui fay ayli.
Qui plaidege, malautege (S. II, 391) [3].
Qui Diou ben vou prega, dins la mer troube (S. II, 391)[4]
Quau non a payre ni mayre, de se memes ou deu fayre.
Quau perd l'ase et recobre lou bast, n'a pas tout perdu (S. II, 389).
Quau es mau vogut, es mie pendut.
Qui la fa, que lou porte (S. II, 390).
Qui perd, pèque [5] (S. II, 391)
Quand seray mort, fagues-me de potage (S. II, 389).
Quand l'aure bouffe, fau venta (S. II, 389).
Qui a bon vesin a bon matin (S. II, 388).
Qui parayge ou mayrege, non fay ren que nous dege (S. II, 391).
Que vai plan, vai san (S. II, 392).
Qui non yez, non y herete.
Quau ame Martin, ame son chin (S. II, 389).

Sauvages dit : « Pichoto bestio es toujours poulino. » — Le ms. de Paris est inintelligible : « Petite bestie par-polin et nynou mâtin. »

[1] Gorge mouret ?... Est-ce une allusion aux protestants, qu'on appelle encore, dans certaines contrées du midi, des Gorges noires ?. .

[2] Lire : Que sap horr que soun especios ? Soun païre n'ero pas poulicaire.

[3] Et tout ce que mangeo amarejho (Sauv).

[4] ... A la mar deou ana (Sauv.).

[5] *Que respon, pago*, ajoute Sauvages.

Quand lou pugnet ez dur, l'ordy ez madur.
Qui premier ez au moulin, premier engrane (S. II, 381).
Qui demore en las galines, apprend à grata (S. II, 390).
Qui derebeye lou chi quand dort, se lou mort, n'a pas tort (S. II, 391).
Qui non travaille poulin, travaille roussin (S. II, 390)
Qui tard arrive, tout ben ly fail (S. II, 392).
Qui nourris neboudes et nebous, nourris de loubes et de loubatous (S. II, 380).
Qui la monte, que la causse.
Que sort de Nismes, perd son îme.
Quand an fach d'au barrallé, lou trajou per la paret (S. II, 388)
Que de revolun, compayre escaravach!
Qui sort d'Avignon, sort de la raison.
Quand l'aubre es toumbat, tout lou monde courre à las branques (S. II, 389).
Qui temps a et temps espere, temps ly fal.
Quau vous cregnera, que vous descausse.
Quand lou marin souffle et lou narbounez bouffe, es signe qui y aura prou soupe.
Quau me torquera lou nas per Nadau, Ju (*sic*) ly tourquaray lou ciou [1] per vindimie.
Quau ben non se vou [2], Dieu non l'ajude.
Que non a argent en bourse, deu avé meu en bouche (S. II, 390).

Reddon comm'un pese.
Reynard que dort la matinado, n'a pas la gorge plumade (S. II, 392).
Rouge de matin, compisse son vesin [3].
Rouge de sere, bon temps espere (S. II, 392).
Remeno lou quiou coume une cigalle (S. II, 392).

Semble escapa dey loups.
Se noun plau, degoute (S. II, 393).

[1] Je lis : *lou siou*, le sien.
[2] P. Sauvage dit : Aquel que se mudo, Diou l'ajudho (374)
[3] Sauvage dit : Escoumpisso lou cami (p. 392).

Si lou paysan sabié qu'ez mangear froumage, peyre [1] et pan, engagerié son cabau per n'en mangea tout l'an.

Si l'y a une bonne ribe, un paure ase la mange (S. II, 393).

Se ly toursias lou nas, sortirié de lach.

San coumm'une amenle.

Son nas ly degoute coume lou quiou d'un pescaire.

So que lay [2] nourris.

Semble son payre de las ongles.

Se semblou coume dos gouttes d'aygue.

Seriez boune trueche de paure homme; as bonne sentide.

S'en saisis coume un sergent de la pinte.

Soldat coum'une auque.

Soldat au plat, arquebusier à la pinte.

Son d'une race que lou miliou n'a jamai ren vaugu (S. II, 394).

So que se mange pourris et so que se donne flouris.

Se ten coum'une linguaste [3] (S. II, 393).

S'arrape coum'une lappourde.

Son grosses coume payre et mayre.

Serié ben sabla. se te fasié beoure [4].

Se venié malau, dins vingt-quatre oures ly farian la quiste.

Semble las galines, que tant may fay de frech. tant may buvou.

Se vire coume un uliau.

Se vire coume un cause [5].

Saute coume un cabrou.

Se vire coume une manche.

So que non ez dos ez en faisse [6].

Si te cache boute ly de bourre.

Sont de finesses de Cevenne courdurades en de fiou blanc (S. II, 294).

[1] *Payre*, poire.

[2] *Lay* (chagrine, préoccupe) — P. *Soque play, nourris*. Version qui doit être préférée.

[3] Tique des brebis, des chiens, insecte du genre *acarus*.

[4] P. *Serie ben sala se te fasié beoure*, version préférable.

[5] Est-ce *causé* ou *causet*? Pièce de bois de la galerie d'un charriot. Je lis : *caussé, caussié*, haut-de-chausses, chaussure.

[6] Passage obscur. Faut-il lire : *en dousso et en faisso*?

So q'œil non vey, cor non daoul (S. II, 394).
Sont de jaisses, qui non las vau las laisse (S. II, 394).
Se jouinesse sabié et vieillesse poudié, jamay ben non manquerié (S. II, 393).
Seguis lou camin de l'escholo.
Sot coume une souche.
Se boulegue coume une saume morte [1] (S. II, 393).
S'embraigue coum'un tourdre.
Se me vendié un uaou, creyrié qu'aurié levat lou rousset (S. II, 393).
Souy malhurous en fricassade, non trove que d'osses (S. II, 394).
Sont coume doux couteous dins une gayne.
Soleil que se leve matin et fenne que parle latin, non fan jamay bonne fin.
Se fau pas embrayga de son vin.
Semble lou quiou d'un porc que se barre sans aguillette.
Se plau, fara fangues.
Se fau pas fisa à une bestie qu'a dous traus dessous lou quiou.
Semble un chin de jardinier que toujours rène : non vau mangea ni laissa mangea ley caulets d'au jardin.
Siez coume lous cats, que don miel ou fan [2], tant miel renon (S.).
Segne que non beelles que n'i à prou qu'an perdut la sonaille.
S'as freich, ten lou quiou destrech.
Susprés coume une truechade.
Sous la barbe grise, se nourris la belle fille.
Se l'espine non poun quand nai, noun poun jamay.
Siez intrat din lou plantier.
Se la done sabié que vau la galine de février, ne laissarié pas une à son poulaillié.
Se vire redon coume un porc quand ez en jouguine.
Siez à lei broquettes [3].

Toujours las peyres tombon as clapasses (S. II, 383).
Te levaray ben de l'espeyregadou.

[1] Un ase mort (Sauv.).
[2] Qu'aoumai manjhou, aoumai renou (Sauv. II, 379).
[3] P. Sies à lei broquette. (Ajouté après coup.)

Ten coum'une sartan traucade.
Ten l'aygne coume un cruvel.
Trop parla noy et trop gratta coy.
Te prus pas aqui on te grattes [1].
Taille coume dague de plomb.
Tous uiels fan force cire, auren bon marquat de candelles [2].
Tau ly voudrié venir que non l'y vendra pas.
Traucat coume un chassis.
Tau fas, tau espères (S. II, 394).
Teste de fol porte volade [3].
Teste de Guiguet.
Tau lou vey que non lou conneis.
Te faran de tau pan soupe (S. II, 394).
Tous lous buaous de Camargue pourrian mourri, que non me venarié (*sic*) pas une bane (S. II, 395)
Toque, tabourin, que cagalausses bouillon.
Toujours mau temps non po dura (S. II, 394).
Tirarié dius un sou [4].
Tombe de son.
Tau a pensamen de farine qu'a proun pan cueich (S. II. 394).
Tous lous affayres venon à l'endarré [5].
Tant vay lou farrat à l'aygue qu'enfin la manille ly reste.
Tant fach, tant paga.
Tant gratte cabre que mau jay (S. II, 394).
Tant plus viel ez lou banaston, tant miel creme.
Tau pense guilla Guillot que Guillot lou guille (S. II, 394).
Tout y vay, jusques à las pailles dau liech
Tout y vay, capitany.
Terre negre fay bos caux [6].
Tournas y, que cabres eroux.
Tau ou pagara que non sou pense.
Toutes les repentides sont pas as couvents.

[1] Te prus aqui ounte, etc. (Sauv., t. II, p. 394).
[2] P. Sous iuels fan fosso ciro, etc. (Sauv., t. II, 394.)
[3] Lire : part de voulado.
[4] Tirarie de sang d'uno peiro. (Sauv. II, 395.)
[5] Ne faut-il pas lire : à l'aderré ?
[6] Terro negro fai bon bla et la blanco lou fai grana (S. II, 395).

Tourre Magne fay signe.
Te dounaray la courso d'ayci en Arles, las sabates à la man.
Tau pense rompre lou quiou d'une fenne en la buttan, que sa teste ly demore.
Toujours pastres parlon de sounailles.
Tant à l'ana coume al veni.
Te mandara en Alican percusse [1].
Te mandaray en Canada pesca de mounines verdes.
Ta fièbre tartane que te tourtoyre ben.
Ten cau lous pes et la teste, viou en bestie per lou reste.
Ten moustrarié pas un per segniaux.
Tout homme qu'a belle moulié, tout lou mounde ez son cousin, ou ez dangeiroux d'estre couguiou
Tant pintaverunt que troublaverunt caput [2].
Toujours truege pentayse bieu.
Toujours lou mourtié sent as alliez (S. II, 395).
Tout velous ou pellie.
Te coi, grate-te.
Te siez fach mau, gardes-ou.
T'an ben embanastat, matras.

Viu de praillies d'alliés [3].
Voulès rire ? avès de petits sous [4].
Vou may saison que labouraison (S. II, 396).
Vira me volieu, que d'aques costat me dolieu.
Vergougno ez ressaupude d'avant que raison sie entendude.
Vau may amy en place que argen en bourse (S. II, 395).
Vergougnous coume un paure.
Vieil coume un banc.
Viel coume Herode.
Vay coum'une cimouse.
Vert coum'un porre.
Vestit coum'une cèbe.

[1] Doit-on lire: al camp ou alycamp, ou, comme porte le texte, alican pour alicante. — Le ms. de Paris porte : *Alican duisse,* je suppose *paisse,* c'est-à-dire paître.

[2] C'est du latin macaronique et non du languedocien ou provençal.

[3] Vieu de parpèlos d'agasso et de pendilios d'alié (S. II, 396).

[4] Vous avez de petits sous (?)

Vay toujours de narre comme un chin couchant.
Un avertit n'en vau dous (S. II, 395).
Vay te freta au panicaut.
Vivon comme cat et chin.
Vales pas las brayes d'un pendut (S. II, 366).
Vergougnous coum'un porc stragne.
Vire l'ueil comm'une cabre morte.
Une caville casse l'autre.
Vicious comm'un singe.
Vay et fay-te tourna ton argent.
Vau may tard que jamay.
Vidau, Vidau, selon la vide, lou journau (S. II, 396).
Vin de septembre fay las fennes estendre.
Vau may fil ben courrouçat que gendre ben appaissat (S. II, 396).
Vege-lou lou catravirat [1].
Vioure sur barbe de Pizan [2].
Un ben fach reprouchat es dos fes paguat (S. II, 395).
Vau may un capel que dos coiffes (S. II, 396).
Veje-lou, es arrestat comme un chin couchant.
Une pichote mousche fay peta un gros ase (S. II, 395).
Un plaser reprochat es miech paguat [3].
Un service n'es jamay perdut ou un vilain l'a reçouput.
Vos trompa marchant, presenta-ly gazan (S. II, 396).
Un homme qu'es mau maridat, voudrié may que fousse negat (S. II, 395).
Vau may un ten qu'un espere (S. II, 396).
Vay coume un ase cargat de lattes [4].
Vai veire se las galines an de bren.

Y entend coume un porc à la tirasse (ou à la bride).
Y'a beu prou paste, may es mau estendude.
Y'a porres et porres.
Y'a ben differense entre Jehan et Monseur Jehan (S. II, 396).

[1] Lire : Vege lou, a lou cap travirat. Ou encore : vege lou tout carravirat Ms. de Paris « carravirat ».

[2] Je lis : vieure sur barbe de peysan.

[3] Un plase es pardut, quand un ingrat la ressauput (S. II, 395).

[4] Vai de consta coume uno daourado. (Sauv.)

LES PROVENÇALISTES DU XVIIIe SIÈCLE

LETTRES INÉDITES DE SAINTE-PALAYE, MAZAUGUES, CAUMONT, LA BASTIE, ETC.

La bibliothèque de la ville de Nimes possède divers manuscrits intéressants pour les amis de la littérature provençale ancienne ou moderne. En voici l'énumération :

Ms. 3,039. *Fragments d'un dictionnaire cévenol.* — Le célèbre archéologue nimois Jean-François Séguier avait un frère du nom de Joseph. Celui-ci, comme nous l'apprend la correspondance de Servières [1], avait composé des « Mémoires sur la langue cévenole » et un « Dictionnaire » de cette langue ; il mourut en 1776, et ses papiers, formant vingt-cinq cahiers, furent communiqués, le 22 novembre 1777, au baron de Servières. Les mss. de Joseph Séguier sont en partie perdus ; on n'en retrouve que deux volumes à la bibliothèque de Nimes. n°s 3,039 et 13,877 ; ils ne sont pas signés, mais M. Germer-Durand a identifié leur écriture avec celle d'une lettre signée « Joseph Séguier », laquelle se trouve dans le 14e volume du ms. 13,816 (lettres reçues par J. François Séguier). Joseph Séguier était prieur de St-Jean-de-Valeriscle (canton de Saint-Ambroix), notamment en 1746, ainsi qu'on le voit par la pièce 134 du ms. 1,109, pièce où l'on reconnaît son écriture dans une note.

Le cahier 4 de notre ms. 3,039 contient une copie par J.-Fr. Séguier de l'*Esclipse dou souleu en* 1706, poème inédit de J.-B. Coye (1711-1777). Les cahiers 1, 2, 3, 5, formant un total de 117 feuillets, dont 63 écrits et 54 blancs, contiennent des fragments d'un dictionnaire patois, notes sans ordre alphabétique, jetées sur le papier au hasard de la mémoire. Ce ne sont là, croyons-nous, que les débris du *Dictionnaire cévenol* dont parle Servières. J'ai copié ce *Dictionnaire* en 1870 ; en 1879, j'en ai publié les mots qui peuvent servir de supplément au *Dictionnaire languedocien-français* de d'Hombres, lettres A-K (*Revue des langues romanes*, 3e série, t. II, pag. 297-300).

[1] Ms. 13,811 de la Bibliothèque de Nimes.

Ms. 13,811. *Lettres de Servières à J.-Fr. Séguier.* — Claude-Urbain de Retz, baron de Servières, officier dans Orléans-Cavalerie, tout en s'occupant de botanique, de physique, d'histoire naturelle, de mathématiques et d'histoire, avait formé le projet de publier un *Dictionnaire de tous les patois méridionaux de la France.* A cet effet, il avait recueilli les mots usités dans le Gévaudan et le Rouergue, et tenté des démarches infructueuses pour tirer des mains d'une servante cupide le *Dictionnaire provençal* de l'abbé Bonnet; il avait également essayé, mais en vain, de se faire prêter celui de Germain, ancien chancelier, agent de la Compagnie royale d'Afrique, proconsul de France à Alger, auteur de la *Bourrido dei Dioux* (Marsillo, 1760), de l'*Apoulougio de la Bourrido* et de quelques autres pièces de vers[1]. Je publierai sans doute les lettres du ms. 13,811, qui se rapportent au provençal et au breton. Le recueil 13,811 contient en effet des lettres et un ms. du célèbre celtomane. Le Brigant: « *Le préjugé combattu et détruit ou l'existence de la langue primitive vérifiée. — A M. de Voltaire. — Græcas litteras Marcus Cato in senectute didicit.* (Cicér. *Acad. quæst.*) *Marc Caton adiskas ar grég en é gasni.* — 1777. » A cette époque, Le Brigant n'avait encore fait imprimer que sa *Dissertation sur les Celtes brigantes* (1762), son *Petit Glossaire* (1774); un peu plus tard, il publia les *Elémens de la langue des Celtes gomérites* (1779). Sur la proposition de Servières, Le Brigant envoya ces divers ouvrages à J.-Fr. Séguier; et celui-ci, à ce que Le Brigant écrivait plus tard, « avait appris le breton à soixante-quatorze ans, en six semaines, » avec la petite

[1] Le *Diction. prov.* de l'abbé Bonnet se trouvait dernièrement chez un amateur bien connu (*Catalogue de la bibliothèque de J.-T. Bory*, Marseille, 1875, in-8°, p. 299, n° 10); il n'avait été, je crois, ni cité, ni utilisé par personne jusqu'à ce jour. — Le *Diction.* de Germain a été connu par Achard (*Dictionnaire de la Provence*, I, 1785, p. vii); j'ignore où il se trouve actuellement. Le Dr Noulet (*Revue des L. R.*, 15 sept. 1876, p. 139, n° 164), a oublié de signaler l'*Apoulougio de la Bourrido*. On possède de Germain un *Recueil de formules pour les consuls et les chanceliers des Echelles du Levant et de Barbarie*, etc. (Paris, Imprimerie royale, 1783, in-8°, 196 p.). On peut voir sur ses actes administratifs les *Archives du consulat de France à Alger*, par Albert Devoulx (Alger, Bastide, 1865, in-8°).

grammaire celtique, « qui cependant, dit Eloi Johanneau, est loin d'être suffisante pour l'apprendre [1]. »

Ms. 13,816. *Lettres des correspondants de J.-Fr. Séguier.* — Dans les 16 volumes de ce recueil, notamment dans le 1er, le 6e et le 7e, plusieurs lettres intéressent le provençal et le breton; je les publierai sans doute avec celles de Servières.

Ms. 13,877, non signé, mais tout entier de la main de Joseph Séguier. Il contient une grammaire languedocienne et diverses traductions de Virgile, Horace, Théocrite, Bion, Moschus, Anacréon. M. Alph. Roque-Ferrier, qui a eu l'occasion de copier les poésies de Joseph Séguier à la fin de l'année 1877, se propose de les publier prochainement.

Ms. 13,878. Ce recueil, en grande partie écrit par Priou, un des copistes du marquis d'Aubais, contient beaucoup de pièces modernes inédites.

Ms. 13,817. Les lettres faisant l'objet de la présente publication sont pour la plupart tirées du ms. 13,817 de la Bibliothèque de Nimes, ainsi désigné par le catalogue: *Correspondance de M. de Thomassin, seigneur de Mazaugues, président aux enquêtes au Parlement de Provence.* Dans le 1er volume se trouvent les lettres de Sainte-Palaye; celles de Caumont remplissent le 2e; le 3e contient celles de La Bastie.

Henri-Joseph de Thomassin, seigneur de Mazaugues, naquit à Aix le 9 août 1684 et mourut le 17 février 1743 [2]. N'ayant rien publié, il est fort peu connu; toutefois, il mérite mieux que l'oubli. « Son érudition, dit Achard, et les services qu'il a rendus aux lettres le rendent l'émule de Peiresc. Par les secours qu'il a fournis aux auteurs et aux éditeurs, il a eu part à plusieurs livres qui ont paru dans les dernières années de sa vie... Il avoit formé le dessein de donner au public une Bibliothèque des auteurs provençaux. Il avoit déjà ramassé plus de 500 articles... En passant à Florence, il y découvrit plusieurs mss. qui contenoient des poésies des Troubadours. On ne sauroit exprimer sa joie à la vue de ces monumens qui lui rappe-

[1] Eloi Johanneau, *Notice sur la vie et les ouvrages de J. Le Brigant* dans les *Mém. de l'Acad. celtique*, VI, 1812, p. 15.

[2] Achard, *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin.* Marseille. Mossy, in-4°, tomes III (1786) et IV (1787).

loient un tems où les lettres, oubliées dans le reste de l'Europe, étoient honorées et protégées dans sa patrie. Il obtint la permission d'en prendre des copies. Il en trouva encore d'autres dans la bibliothèque du Vatican, et, sur le refus que les bibliothécaires lui firent de les lui laisser copier, il s'adressa au pape Clément XII qui régnoit alors. Ce pontife accorda cette grâce à ses instances, contre les règles ordinaires. »

Je ne me porte pas garant de toutes ces assertions ; il est certain, du moins, que Mazaugues avait formé le projet d'une *Histoire de la littérature provençale*. En même temps, il avait été invité par le cardinal Fleuri à écrire une *Histoire de la Provence*. « L'abbé de Veissière [premier secrétaire du chancelier], m'a envoyé le projet de la collection des *Historiens de France*, qui m'a paru dressé avec soin et intelligence ; il me mande qu'il vous en a envoyé un exemplaire ; il m'ajoute ces mots : « Mgr le Chancelier désireroit fort que M. de Mazaugues nous donnât une bonne histoire de Provence, et telle qu'il faudroit l'avoir. Il luy en a écrit il y a six semaines. Mgr le Chancelier attend la réponse là-dessus. » Je comprens par là que vous n'avez pas encore répondu aux fortes insinuations de Mgr le Chancelier, et cela me surprend [1]. » Cette histoire n'a pas été faite ; mais les travaux préparatoires de Mazaugues ne sont pas restés complétement improductifs. Il en fit bénéficier les Bénédictins et le public. Le Fournier, religieux de l'abbaye de Saint-Victor, de Marseille, et collaborateur lui-même des continuateurs de Du Cange, écrivait à ce sujet au président de Mazaugues :

« Marseille, 5 décembre 1734.

»... Je parcours avec plaisir le Gloss(aire) du P. Dantine. Il y a des endroits bien curieux et qui font plaisir. Surtout il a bien profité de vos lumières sur les mots du païs que vous aves parfaitement discutés. Il n'en est pas de même de ceux que je luy ay envoyés — surtout l'explication qu'il donne, lettre E, col. 153, au mot *Esmerus* tiré des statuts de Marseille qu'il explique de l'émail, mais cela ne convient pas au passage. Je crois plutost qu'il vient du verbe *exmerare argentû*,

[1] Lettre de Caumont au président de Mazaugues, 25 juin 1738. Une lettre de l'abbé Bentivoglio au même, 26 janvier 1739, relate aussi le fait.

col. 251, ou *merum facere* l'affiner, ainsi *Esmerus* sera plutost l'affin ou la monnoye de cette ville.

» B. col. 931, il est embarrassé d'expliquer *baisam*; c'est une rivière appellée la Bayse assés connue en Gascogne.

» Col. 1239, *bordiculû* non plus que *burdiculû* n'est pas bien expliqué; il devoit renvoyer à *gurgustrû*.

» Je ne scay si c'est la faute du copiste, col. 1283, au mot *brando*, d'avoir mis *qd corpus beatae Mariae Hugonis d'Arpajou quondã episc. Massiliensi*, qui a lu *B. M.* que j'avois mis, qui partout signifie *bonae memoriae*, que non pas au R. P. qui surement ne l'auroit pas passé s'il l'avoit veu. Il y a cent autres endroits que je n'ay pas marqués qui ont besoin d'être retouchés. Je ne doute pas que vous n'en ayés remarqué bien d'autres. Il est difficile dans un si grand ouvrage qu'il n'échappe quelque chose à l'auteur.. [1] »

Les Bénédictins se montrèrent reconnaissants de la collaboration de Mazaugues ; voici le bel éloge qu'ils font de lui : « At vero inter homines eruditos qui opera et consiliis adjutamenta benigne et liberaliter nobis praebuerunt, familiam ducere debet vir eruditionis et humanitatis eximiae, Magni Peirescii, ut verbo dicam, dignissimus haeres Illustrissimus Henricus Josephus Thomassin de Mazaugues in supremo Provinciae Senatu Praeses, qui in gravioribus negotiis etsi occupatior, plura tamen cum ex editis, tum ex ineditis propria magnu descripta non submisit tantum, sed et assidue submittit. »

Sainte-Palaye, dans la deuxième partie de sa carrière, paraît avoir préféré la recherche des matériaux à leur mise en œuvre ; aussi le voit-on en quête de collaborateurs pour son histoire de la littérature provençale. Malheureusement l'étude de nos antiquités littéraires était alors fort négligée ; elle ne l'est encore aujourd'hui que trop. Sainte-Palaye était un maître sans disciples. Néanmoins, comme il avait les mains pleines de joyaux il ne désespéra pas de trouver un joaillier pour les sertir. Querlon essaya le premier de mettre en œuvre les

[1] Ms. de Nimes, 13,817, t. I. N'était le mot *esmerus*, Le Fournier pourrait encore adresser toutes ces observations au dernier éditeur du Dict. de Du Cange. Henschell n'a pas hésité à maintenir la bienheureuse Marie sur le siége épiscopal de Marseille. — Le Fournier a été président de l'Académie de Marseille en 1726 et en 1730 (*Mémoires de l'Acad. de Marseille*, années 1872-73-74, p. II et sq.)

matériaux qui lui furent livrés. Effrayé bientôt par leur abondance, il ne se sentit pas de force à continuer l'œuvre commencée et se retira. Il fut remplacé par l'abbé Laugier. Plus persévérant, ce second collaborateur vint à bout de son travail ; mais Sainte-Palaye et ses amis n'en furent pas satisfaits. De nouvelles démarches tentées auprès de quelques autres gens de lettres ne furent couronnées que d'un médiocre succès [1]. Vint enfin l'abbé Millot, qui bâcla l'histoire que l'on sait. On ignorait, ce semble, les projets antérieurs de collaboration, entre Falconet, Sainte-Palaye et Mazaugues, et dont on trouvera la preuve dans la correspondance que nous publions.

Le président, sans négliger ses devoirs professionnels, s'intéressait à une foule d'études. Les mener de front lui était possible, mais non pas rapidement. Loin que « diverses circonstances » l'aient détourné de son entreprise, comme le dit Achard, une mort inattendue paraît seule l'avoir arrêté : en Provence, en Italie ou à Paris, nous le verrons toujours poursuivre l'œuvre commencée [2].

Joseph de Seytres, marquis de Caumont (28 juin 1688-25 septembre 1745), quoique membre honoraire correspondant de l'Académie des Inscriptions, était bien plutôt un curieux qu'un savant [3]. Atteint d'*épistolomanie* [4], il entretenait un commerce réglé, ou déréglé, avec les littérateurs et les érudits de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Italie et d'Espagne, prêt à leur rendre service, mettant parfois leur obligeance à l'épreuve, toujours avide de nouvelles, non moins empressé d'en faire

[1] Legrand d'Aussy, *Observations sur les Troubadours, par l'auteur des Fabliaux*. Paris, Onfroy, 1781, in-8°, p. 3.

[2] Son voyage en Italie dura environ de septembre 1736 à novembre 1737. Un an après son retour, il fut appelé par un procès à Paris, où il resta de novembre 1738 jusqu'aux premiers jours de mars 1742. Quelque onze mois après, il était mort.

Dans le ms. 24,416 de la B. N., on trouve 91 lettres de Mazaugues au président Bouhier, et 3 au sulpicien Le Clerc, directeur du séminaire de St-Irénée a Lyon.

[3] Voir son Eloge par le grand érudit Freret, *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, XVIII, p. 409-412. Voir aussi Barjavel, *Dict. de Vaucluse*, t. II, p. 407-8.

[4] Expression de La Bastie (lettre à Mazaugues, du 17 février 1738).

part. Il joua à Montfaucon un vilain tour, découvert depuis sans doute par les archéologues, mais que, le 30 octobre 1724, il confiait à Mazaugues sous le sceau du secret. Le cachet en or représentant un sphinx avec cette devise : ΜΥΝΩ ΥΙΔΡΥΣΙ dont une gravure se trouve dans le *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée* [1], était de l'invention de Caumont [2].

Joseph de Bimard, baron de La Bastie-Monsaléon [3], co-

[1] T. II, pl. XLVIII. Cet *antique* est donné par Montfaucon comme appartenant au cabinet du maréchal d'Estrées.

[2] Je trouve dans le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de M. Victor Luzarche* (Paris, A. Claudin, 1869, in-8e), les deux indications suivantes :

« 4,225. Avis et correspondances adressés au marquis de Caumont, à Avignon, par divers officiers et militaires, sur les opérations de la guerre de 1733, 1734 et 1735, ainsi que sur celles des années 1744 et de 1747, 1748. In-4, v. marbr.

» MANUSCRITS AUTOGRAPHES. Le marquis de Caumont tenait à être informé exactement de tout ce qui se passait dans l'Europe et entretenait des correspondances suivies avec les officiers de l'armée, qui le mettaient au courant jour par jour des nouvelles de la guerre. On trouve, dans ce recueil factice, réuni par le marquis de Caumont, des renseignements précieux. Ces documents et ces relations sont écrits par des témoins oculaires et offrent un très-vif intérêt. On y remarque des lettres écrites du camp devant *Maestricht*, de la tranchée devant *Berg-op-Zoom*, etc., etc. — On a joint à ce recueil quelques relations imprimées du temps relatives aux faits d'armes de ces diverses campagnes.

» 5,438. Correspondance de MM. de Villeneuve et de Peyssonel avec le marquis de Caumont à Avignon, au sujet des affaires d'Orient, 1729 à 1742. — In-4, v.m.

» MANUSCRITS AUTOGRAPHES. Ce recueil factice se compose de lettres que le marquis de Caumont, résidant à Avignon, se faisait adresser de Constantinople par des correspondants spéciaux, qui l'informaient au jour le jour aussi exactement qu'un ministre et un diplomate des affaires politiques de la Turquie et des autres contrées de l'Orient. On trouve dans ces lettres des renseignements importants et d'un grand intérêt. Il y est question de l'établissement d'une imprimerie à Constantinople, et des divers ouvrages qui s'y imprimèrent. Entre autres nouvelles littéraires, M. de Villeneuve mande que « *MM. Sevin et Fourmont ne seront pas admis dans la bibliothèque du G. Seigneur; c'est un lieu sacré dont l'entrée est interdite aux prophanes. Le Muphty est le seul homme de l'Empire Ottoman à qui elle soit permise....* »

J'ajouterai qu'on trouve 73 lettres de Caumont au président Bouhier dans le ms. de la B. N. 24,410.

[3] « Vous ne serés pas surpris, Monsieur, que l'on trouve icy des marques

seigneur de Mondragon, naquit le 6 juin 1703 et mourut le 5 août 1742. Il a été jugé en connaissance de cause par M. Gaston Boissier [1], l'excellent humaniste nimois, *vir doctus dicendi peritus :*

« Bouhier est connu ; La Bastie l'est beaucoup moins et mériterait de l'être davantage. Il n'a pas assez vécu pour se faire la réputation dont il était digne. La correspondance de Séguier laisse entrevoir tout ce qu'il valait et combien la science française perdit à sa mort. Sa vocation véritable avait été lente à se révéler, et il avait couru beaucoup d'aventures avant de devenir un philologue et un antiquaire.... Il perdit donc dans ces hésitations une bonne partie de sa vie, qui fut si courte ; heureusement pour lui, des procès qui le ruinèrent lui fournirent l'occasion d'apprendre à quoi il était propre. Une première affaire qu'il eut devant le parlement de Grenoble lui fit connaître le président de Valbonnais [2], qui lui donna le goût de l'érudition. Un autre le conduisit à Dijon où il se lia d'une amitié très-vive avec le président Bouhier, l'un des plus savants hommes de

d'antiquité, quand vous sçaurés que La Bastie-Monsaleon est vrayment le *Mons Seleucus* dont il est fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin... Le langage du pays a mieux conservé les traces de l'ancien nom [que le français], car les paysans disent : La Bastie de Monsaleuc. » (Lettre de La Bastie à Bouhier. 17 janvier 1728 ; Bibl. Nat., ms. 24.412, f° 183v° 4).

Sur *Mons Seleucus*, on peut voir Ladoucette, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, VIII, 1829, p. 272-6 ; et *Histoire, topographie, antiquités des Hautes-Alpes* (3e éd., 1848, pp 331-46, 724-5, 728-40). — La Bastie = La Bastide, le *d* entre deux voyelles tombant régulièrement dans cette partie du domaine de la langue d'oc.

On trouve les armoiries de La Bastie dans l'*Armorial de Dauphiné*, par G. de Rivoire de la Batie (Lyon, Louis Perrin impr., 1867, in-4°, p. 78, col. 1, s. v. Bimard).

[1] *Un savant du XVIIIe s., Jean François Séguier, d'après sa correspondance inédite*, p. 446-72 de la *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1871. M. Gaston Boissier avait déjà en 1857, consacré à Séguier un discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Nimes.

[2] Depuis que l'article de M. Gaston Boissier a paru, l'abbé C. U. J. Chevalier a publié la *Correspondance politique et littéraire du marquis de Valbonnais* (Grenoble, Drevet, 1872, in-8°). On y trouvera, p. 40, une lettre de La Bastie. Voir aussi *Correspondance littéraire de Valbonnays*, publiée par Ollivier Jules. Valence, 1859, in-8°, p. 102, 109, 117, 123, 126, 127, 139, 140.

son tems... [1]. En quelques années, il avait refait une éducation incomplète, dévoré tout ce que l'antiquité nous a laissé et les meilleurs ouvrages des critiques modernes, appris ou rappris le latin, le grec et l'hébreu, étudié à fond la numismatique, l'épigraphie, la diplomatique, la géographie, l'histoire ancienne et la littérature du moyen âge. Enfermé dans son château de Monsaléon, au milieu des Alpes, les livres étaient sa seule société. « Dans ce climat d'ours et de sangliers », comme il le disait, il n'avait d'autre distraction que

[1] Cette amitié fut-elle aussi vive que le croit M. Boissier ?

Quelques critiques causèrent au président une irritation que la mort de La Bastie ne put même pas calmer. Boze en écrivait à Mazaugues : « Pourquoi faut-il qu'un homme du mérite et de l'érudition de M. le P. Bouhier ramène dans notre littérature françoise ces manières barbares qui n'estoient plus connues, contre lesquelles on s'est élevé tant de fois, et dont nous rougissions en les trouvant encore dans quelques professeurs hollandois ? D'ailleurs, le baron n'a jamais nommé le président, et je suis même témoin qu'il n'en parloit dans le monde qu'avec beaucoup d'égards ou de circonspection. » (Lettre du 25 oct. 1742. [Bibl. de Nimes, ms. 13,817, 1er vol.).

Les magistrats plus encore que les autres hommes supportent difficilement la critique. « Le second ouvrage (que je vous envoie), écrivait Bouhier à Sainte-Palaye (Bibl. Nat., Brequigny 66, carton IX, pièce n° 16, let re du 6 octobre 1742), est une réponse à une critique impertinente que votre confrère, M. de La Batie a voulu faire de quelques observations que j'avois faites, il y a plusieurs années, de deux ou trois inscriptions antiques, et au mémoire qu'il a fait insérer dans votre Histoire de l'Académie des Belles-Lettres contre ma dissertation sur *le grand pontificat des empereurs romains*, que vous avez pu voir dans la même histoire... Depuis que j'ai fait cet écrit, j'ai appris la mort de celui contre lequel il a été composé. Mais je n'ai pas cru que cela dût m'empêcher de le publier, tant pour ma justification que pour l'éclaircissement de plusieurs faits historiques et de quelques points d'antiquitez qui méritoient, ce me semble, d'être mieux éclaircis. Je suis fort aise d'en savoir votre sentiment et celui des connaisseurs de vos amis à qui vous ferez part (des 5 exempl ci-joints) de ma Réponse. » Et dans une lettre du 2 novembre 1742 (pièce 17, même ms.) il dit encore : « Vous aviez très-bien jugé du Baron cy-devant votre confrère. Quoiqu'il eût quelques connoissances, elles étoient fort au-dessous de celles qu'il croyait avoir, et que son ton décisif faisait croire à bien des gens qu'il avoit en effet. Quoi qu'il en soit, il ne sentira plus rien des bottes que je lui ai portees. »

On trouve 14 lettres de La Bastie au président Bouhier et 14 à l'abbé Le Clerc dans le ms. 24412 de la B. N. Ces dernières lettres ont été utilisées par M. L. Bertrand, prêtre de St-Sulpice (*Vie, écrits et correspondance littéraire de Laurent Josse Le Clerc*, Paris, L. Techener, J. Vic, 1878, in-8°, pp. 131-132, 281, 282, 291).

les livres. » Ainsi que le remarque M. G. Boissier, La Bastie a écrit toujours de verve : « Comme il ne fait rien à demi, il ne juge personne froidement. » On le verra par ce coup de boutoir à l'adresse de Muratori. Très-mécontent de la manière fautive dont le laborieux Italien avait imprimé le mémoire épigraphique qu'il lui avait fourni, il écrit à Mazaugues :

« Plus je lis de choses de sa façon, et plus mon estime pour lui diminue. Il est aisé de faire de gros livres, quand on ne fait que copier et qu'on ne se donne la peine ni de réfléchir ni de comparer. Je n'ay encore trouvé dans Muratori aucune observation qui fût ou de lui, ou nouvelle ou importante. C'est un des portefaix du Parnasse [1]. » Et ailleurs : « Muratori est un vray et parfait ignorant en fait d'histoire et d'antiquitez grecques et romaines [2]. »

Les lettres de Caumont et de la Bastie ne sont données que par extraits ; il eût été trop long et tout à fait en dehors de notre plan de les reproduire d'un bout à l'autre. Laissant de côté l'histoire, la numismatique, le grec, le latin et autres questions abordées dans cette correspondance, on lui emprunte seulement ce qui touche au vieux français, au provençal ancien et moderne. Le texte de Mazaugues tiré du ms. de la Bibliothèque nationale, Brequigny, 66, et celui de Sainte-Palaye sont donnés en leur entier.

La bibliothèque de Mazaugues, riche en livres et en manuscrits, fut vendue par son frère de Thomassin Bargemont, en 1745-47, à Inguimbert [3], et celui-ci la donna à la ville de Car-

[1] Lettre du 1er septembre 1741.

[2] Lettre du 17 septembre 1741. Voir aussi la citation faite par M. Boissier, p. 452. Outre les 16 vol. de la correspondance de Séguier, M. Boissier paraît avoir connu le ms. 13,817 de la B. de Nimes et en avoir profité tant pour l'article sur Séguier que pour un autre sur le président de Brosses (*Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1875, p. 767, en note).

L'excès de travail contribua sensiblement à abréger la vie de La Bastie ; lui-même s'en rendait compte et s'y résignait :

« Retiré chés moi tranquille, je n'ai presque aucun commerce avec les vivants ; celuy que j'ay eu avec les morts avec trop d'ardeur m'a failly coûter cher, mais j'ayme mieux finir vingt ans plus tôt que de me passer de la seule occupation qui soit le bonheur de ma vie. » (Lettre de La Bastie à Bouhier, 20 novembre 1730, ms. B. N. 24,412, f° 213 v°).

[3] Voir sur d'Inguimbert outre le *Mémoire historique* de l'abbé J.-D. Fabre,

pentras, dont il était évêque. Les mss. de Mazaugues forment l'immense majorité parmi ceux de la bibliothèque de Carpentras ; aussi, quoique Lambert [1] n'indique généralement pas la provenance de chaque manuscrit, n'avons-nous pas hésité à considérer comme venant de Mazaugues, ceux dont mention était faite dans la correspondance qui suit. — « M. de Trimond, dit Achard, neveu par sa mère de Mazaugues, a cependant sauvé quelques mss. qu'il a ensuite donnés à M. le président de Saint-Vincent [2]. » Ces derniers mss. sont aujourd'hui à la bibliothèque Méjanes d'Aix. Il faut le croire toutefois, il s'est encore trouvé quelqu'un pour *sauver* d'autres mss. de Mazaugues, puisque nous trouvons à Nimes le ms. 13,817, et à Oxford un chansonnier provençal qu'ont fait connaître les rapports de M. P. Meyer.

I

LETTRES DE CAUMONT

I

(6 janvier 1730). J aurois fait copier icy le Dictionnaire provençal de Jean de Nostre-Dame [3] ; il n'est pas juste que vous vous chargiez

publié par Barjavel (Carpentras, 1860). Ernest Sabatier (*La reine Esther, tragédie provençale*. Nimes, 1877, p. xxvii-xxviii).

[1] *Catalogue descriptif et raisonné des mss. de la bibl. de Carpentras*, Carpentras, Rolland imprim., 1862, 3 vol. in-8°,

[2] Achard, *Dictionnaire de la Provence*. — Alexandre-Jules-Antoine Fauris de Saint-Vincens (Aix, 1750, 15 novembre 1819) épousa en 1781 Mlle de Trimond, petite nièce du président Mazaugues ; « outre une riche dot, elle ap» portoit à son mari plusieurs restes précieux des collections et des manu» scrits qu'avaient rassemblés Peiresc et les deux Mazaugues, surtout des mo» numens relatifs à l'histoire de Provence. » (Marcelin de Fonscolombe, p. 5 de sa *Notice sur M. de St-Vincens*, dans les *Mém. de la Soc. d'Aix*, t. II. Aix, 1823, p. 3-38.)

« M. de Saint-Vincens nous conduisit le lendemain à une jolie maison de » campagne située aux portes de la ville [d'Aix]; elle appartient à Mme de » Saint-Vincens... Cette maison rappelle des souvenirs intéressans: elle a » appartenu au président de Mazaugues, grand-oncle de Mme de Saint» Vincens... Son portrait décore la principale chambre... » (Millin, *Voyage dans les départemens du midi de la France*, t. II, 1807, p. 213-214.)

[3] Caumont parlera encore d'un dictionnaire provençal de Jean de Nostre-Dame appartenant à Mazaugues. Ce manuscrit est aujourd'hui égaré. Sainte-

de l'ennuy et des frais du copiste, faites s'il vous plaît que je vous en tienne compte. Vous m'aviez offert autrefois de me laisser transcrire le recueil manuscrit des poésies du temps du roy Jean. Si vous aviez la bonté de me l'envoyer par la première voye sûre, j'en aurois tout le soin convenable, et vous le renverrois avec la même exactitude [1].

II

(28 février 1731). Puisque vous voulez bien me confier vôtre Msc. des poésies des ducs d'Orléans et de Bourgogne, M. d'Eyrargues s'en chargera volontiers lorsque vous nous le renverez aprez luy avoir fait gagner tous ses procéz, ne craignez point qu'il s'égare ny qu'il luy arrive le moindre échec. Je scais comme il faut user de pareils dépôts... [*Et dans la lettre du* 17 *mars* 1731] : .... Je dois, mon cher président, vous accuser la réception de votre ms. que je conserveray soigneusement [2] et dont je vous rendray bon compte ; n'en tirez nulle peine, il reviendra en bonnes mains en bon état....

III

(2 juin 1733). Vous me fairez plaisir de m'envoyer les Comédies ou Farces manuscrites de Seguin de Tarascon, et d'y ajouter le Dictionnaire ou Lexicon provençal de Jean de Nostre-Dame ; vous pourrez en faire un paquet et le remettre chez M. Grégoire Marchand, qui les donnera à M. l'abbé Cucurre qui a journellement des occasions pour me le faire tenir. Le tout vous sera restitué en bon état. Je vais copier la frivole notice des Troubadours qui sont au Vatican, telle que M. le marquis Capponi me l'a envoyée.... (*En post-scriptum*) : Je n'ay pas eu la patience de copier cette notice qui m'a été envoyée de Rome; je vous l'envoye en original, vous la fairez copier, si vous trouvez qu'elle en vaille la peine, et vous me la renverrez ensuite à votre loisir [3].

Palaye l'a eu entre les mains (voir lettre n° 34); il l'a utilisé pour son *Glossaire roman* [provençal-catalan], et le désigne par la lettre *f* (Bibl. Nat., ms. Moreau, 1568). M. L. Favre, qui se propose de placer au commencement du 10e volume du *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois* une notice très-étendue sur Sainte-Pelaye, nous dira sans doute s'il a trouvé la copie du Dictionnaire de Notre-Dame.

[1] Il s'agit d'un ms. des poésies de Charles d'Orléans, comme on le verra par les lettres n°s 2, 7. — Toutes les lettres de Canmont sont adressées d'Avignon.

[2] Ce n'est pas assez dire. Le ms. fut *sacré* pour lui, car il n'y *toucha* pas.

[3] Elle n'est pas dans le ms.

IV

(15 juin 1733). J'ay receu en même temps les Comédies provençales ms. de Séguin [1]. Je verray si elles valent la peine d'etre copiées. N'oubliez pas, je vous prie, le dictionnaire provençal de Nostradamus...

V

(8 août 1733). J'apprens avec plaisir que vous avez formé quelque projet sur la vie et sur les ouvrages des Troubadours. Je meurs d'envie de le voir exécuter, et dez à présent j'abandonne comme de raison le dessein que j'avais formé d'entrer dans la même carrière. Je me réserve seulement le soin de vous ramasser des matérianx de toutes parts, et de vous solliciter de les mettre en œuvre. Tout ce qu'on m'enverra d'Italie et d'ailleurs vous sera communiqué, et pour commencer je vais transcrire l'article d'une lettre que je viens de recevoir; elle vient d'un homme d'esprit et de goût :

« J'ai fort connu autrefois un jésuite nommé Besnier qui devint célèbre par la publication d'un projet pour la réunion des langues [2] et qui auroit été bien votre affaire; car, outre les langues sçavantes qu'il possédait parfaitement, il avoit fait beaucoup de réflexions sur les

[1] Elles se trouvent à Carpentras, dans le ms. « 631. Liasse. Recueil de poésies diverses. 1° *L'empereur de Maroc ou Glouiou*, comédie provençale, faite par un bourgeois de Tarascon, en l'année 1646, avec un prologue en français signé Seguin V. T. H. T. O. S.: — 2°, 3°, 4°, *Rolichon, Dardin, les Gagne-deniers*, comédies ; — et de plus le *Jardinage*, dialogue entre le maître et le valet. » Le P. Joseph Bougerel, dans son *Parnasse provençal*, ouvrage ms. qui se trouve à la bibliothèque Méjanes d'Aix, n° 155 du Catalogue, a consacré une notice à N. Seguin. Millin (*Essai sur la langue et la littérature provençale*. Paris, Sajou, s. d., in-8°) donne quelques renseignements sur Séguin, de Tarascon (pag. 23-4), mais il ne dit pas avoir vu le ms. de Carpentras : il aura eu connaissance de son contenu par l'ouvrage du P. Bougerel, dont F. de Saint-Vincens lui avait « communiqué une copie » (p. 20, n. 18).

En 1827, Pontier annonçait comme prochaine la publication par Porte de l'ouvrage du P. Bougerel (*Rec. des Mém. de la Soc. acad. d'Aix*, III, 1827, p. 307). On l'attend toujours. A ce que dit Pierquin de Gembloux (*Hist. des patois*, p. 233), la copie du *Parnasse provençal* qui avait appartenu à F. de St-Vincens et qui se trouve actuellement à la bibliothèque Méjanes, était, en 1841, entre les mains de Portier (*sic*).

Sur le théâtre provençal, voir une trop courte note de Cascaveou (F. Peise) dans *Lou franc Prouvençau* (2e année, 1877, p. 92-8).

[2] *La réunion des langues ou l'art de les apprendre toutes par une seule*. Paris, 1674, in-4°. — On a encore de cet auteur un *Discours sur la science des étymologies au sujet des origines de M. Ménage*. S. l. n. d., in-12.

langues vivantes, et en particulier sur le provençal. C'étoit un génie extraordinaire. ». ...

VI

(7 octobre 1733). Je me suis adressé à tant de personnes pour le *Donatus provincialis* qu'il y aura bien du malheur si je ne puis le recouvrer. Je n'ay eu du sénateur Buonarroti pour toute réponse qu'un très-ample compliment à l'italienne. Vous recevrez mon manuscrit des Troubadours [1] par la première commodité bien sûre qui se présentera à moy... Les Jésuites de Lyon m'ont confié un manuscrit singulier de leur bibliothèque. Il est sur vélin et assez bien écrit; il est orné de figures enluminées au commencement, mais seulement dessinées vers le milieu du livre. C'est un assez grand in-quarto de 241 pages, dont quelques-unes manquent dans le corps de l'ouvrage et à la fin. On a écrit au commencement du livre d'une main assez récente : « *Ce livre est une explication des mistères de nôtre foy en vers par Mathieu E[r]mengau, composé l an* 1238.

Il est aisé de se convaincre de la fausseté de cette dénomination en lisant le commencement de la 1re page.

COMENSA LO BREVIARI DAMOR

Au nom de Dieu fire senhor
Que es fon e paire damor
Et es senes comensamen
E ses fi sera eissamen
E lescriptura per aisso
Lapela et alfa et o
Ques en substancia unitat
Et en pesonnas trinitat
Mafre Ermengau de Besers
Senhor en leis et damor sers
Et no solamen sers damor
Mas de tot fizel amador
En lan que hom sens falhensa
Contava de la naiscensa
De Ihu Crist; mial e dos cens
LXXXVIII. Ses mai emens
Entre qualres non fasia
Comensec lo premier dia
De primavera sus lalbor

[1] Il est aujourd'hui à la B. N. 15211, anc. suppl 683, anc. 1091). — Cfr. Rochegude, *Le parnasse occit.*, p. xlviij; Raynouard, *Choix* I, p. 440; II, p. clix. — La bibliothèque de Caumont fut achetée en 1759 par le libraire Rigolet, de Lyon. (Rouard. *Bulletin du bibliophile*, 1860, p. 1403, n° 1).

Aquest Breviari damor
Per declarar las figuras
Del albre damor oscuras
Loqual el meseis compilec
Aissi come Dieus ho ministrec[1]

C'est un mélange de sacré et de profane ; ce sont des discours théologiques ; c'est un cours de physique ; en un mot, c'est tout ce qu'il vous plaira. Le langage, comme vous voyez, tient beaucoup du *cathalan*. Je n'ay vû nulle part le nom d'*Ermengav de Béziers*. Nostre Dame ny Crescimbeni n'en parlent pas dans leurs listes des *Troubadours*. Je me contenteray de tirer... (*caeetera desiderantur*).

VII

(9 septembre 1733)... Je vous renvoye. mon cher Président, l'article d'une lettre que je viens de recevoir de M. l'abbé Sallier ; vous verrez de quoi il s'agit, et ce qui a donné lieu aux demandes qu'on me fait ; ce sont quelques pièces de poésie de vostre ms.[2] que je copiay à Aix et que j'envoyay à *M.* Anfossy. Depuis ce temps-là, vous m'avez envoyé le ms., et comme il arriva dans un de mes retours périodiques de paresse, je n'eus pas la force de le copier, et je vous le renvoyay sans en avoir profité. J'ay écrit à M. Sallier de m'envoyer une notice exacte du ms. du Roy, que je vous enverray et que vous conférerez avec votre ms. Je serois assez porté à croire que le Ms. du Roy et le votre pourroient être la même chose. Donnez-moy à ce sujet les éclaircissements convenables .... Je travaille à vous procurer de bonnes choses pour vos Troubadours.....

Extrait d'une lettre de M. l'abbé Sallier, sou-bibliothéquaire du Roy, du 24e *aoust* 1733 : « Parmy les ms. que le Roy achetta, il y a

[1] Ce ms. est encore à Lyon, et Delandine (*Catalogue*, III, p. 143, n° 577) le prenait pour un texte italien de Jean Alberti ; ce qui prouve que, s'il n'a pas compris la 1re page, il a au moins jeté les yeux sur la dernière. La copie de Caumont n'est pas très-exacte. La publication par l'Académie de Béziers du *Breviari d'amor*, interrompue le jour où M. P. Meyer retira son concours, vient d'être reprise, et elle sera peut-être menée à bon terme. (Voir P. Meyer, *Romania*, avril 1877, p. 315.) — Voir Sainte-Palaye, lettre du 21 mai 1739.

[2] Le ms. des poésies de Charles d'Orléans appartenant à Mazaugues est aujourd'hui à la bibliothèque de Carpentras, n° 371 ; il a été décrit par Lambert (I, 192-3) et auparavant par Aimé Champollion-Figeac : *Les poésies du duc Charles d'Orléans*. Paris. Belin-Leprieur, 1842, in 8°, p. 451.

» un an, des héritiers de feu M. Colbert [1], j'ay trouvé celuy des » poésies de Charles duc d'Orléans, père de Louis XII. Il contient » un assez grand nombre des ouvrages de ce prince [2]. La curiosité » qu'il a excitée en moi m'a fait faire des recherches sur la nature de » ces poésies et sur le ms. même. Ces recherches n'ont pas eu grand » succès et n'ont abouty qu'à me faire connoître que le ms. du Roy » est peut-être unique ; du moins puis-je répondre qu'on ne le trouve » dans aucune autre bibliothèque de Paris. En suivant cet objet, j'ay » appris que vous aviez autrefois communiqué à un curieux quelques » pièces dont j'ay vu copie et qui se voyent dans le ms. du Roy. Je » vous aurois une véritable obligation si vous vouliez bien me don- » ner là-dessus les éclaircissemens dont vous êtes capable. Par- » donnez l'importunité que je vous cause et l'envie que j'ay de m'in- » struire et de scavoir la vérité d'un fait qui a rapport à notre his- » toire. Il y a en effet, dans ces poésies du duc d'Orléans, incompa- » rablement plus de gentillesse, d'élégance et de charmes que dans » Villon ; Anacréon n'a pas plus de douceur et de grâces [3]. »

VIII

(21 avril 1734) «...J'ay enfin reçu de Rome la *Crusca provençale* de dom Bastero, petit in-fol. qui devait être suivy de deux autres. Cet ouvrage, assez mal digéré, contient des matières assez curieuses des mss. de nos Troubadours. L'auteur ne paroit pas un homme de goût ; il se contente de compiler sèchement ce qu'il a trouvé dans les auteurs les plus communs. Ce livre n'a pas laissé que de me coûter deux écus romains. J'ai eu dans le même envoy *li Documenti d'amore di Francesco Barberini con la tavola di Frederico Ubaldini*, où il y a mainte érudition provençale .... »

[1] Sur les négociations de cet achat, voir L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale*, t. I.

[2] Ce ms. porte aujourd'hui le n° 1104 (anc. 7357[4], Colbert 2502) de la B. N.

[3] Cfr. abbé Sallier, *Histoire de Charles duc d'Orléans. — Premier mémoire* (*Hist. de l'Acad. des Inscr .. Mém. de litt.* XVII, 1751, p. 525-38).

Depuis lors, Charles d'Orléans a eu plusieurs éditeurs ; le dernier venu, M. Charles d'Héricault, a jugé bon, on ne voit pas bien par quel enchaînement d'idées, de nous apprendre que la littérature du Midi se distingue par la monotonie, l'étroitesse de l'idée, l'absence de conception. Il manquait sans doute aux Troubadours « la douce et chaude petite pluie de la mélancolie » ; mais, avant l'an de grâce 1874, cette pluie n'arrosait pas la terre. (Voir d'Héricault, p. XXVIII et XLVI.)

IX

(26 avril 1734). J'ay fait une acquisition litteraire, mon cher président, dont il faut que je vous fasse part. C'est un ms. singulier qui contient tous les livres de l'Ancien Testament, excepté les Machabées et les Prophètes, en langue provençale. Ce ms. est sur le parchemin et sur le papier alternativement, complet et d'une écriture fort lisible. Il y a au commencement un frontispice orné de peintures et dorures, et à la tête de tous les livres une lettre initiale fort historiée. Les prologues de St-Hierosme, sur la plupart des livres saints, sont aussy traduits en provençal [1]. Le livre a été écrit l'an 1465. C'est un grand in-fol. qui contient 305 feuillets ou 610 pages. Si vous le souhaités, je vous en enverray une notice plus détaillée pour vous donner une idée du stile du traducteur. Pour le présent, je vous diray que j'ay crû d'abord que ce livre avoit été fait à l'usage des Vaudois, grands amateurs de l'Ecriture Sainte en langue vulgaire ; mais j'ay vû à la fin du manuscrit ces mots d'une main beaucoup plus récente : *Visa per nos et permissa Jòhi Pernetta. F. Berardi Inquisitor.* Faites moy la grâce de me dire ce que vous en pensez. Je suis tres empressé de mon emplette, et je fais actuellement des perquisitions pour découvrir le Nouveau Testament qui en devoit faire le second volume [2].

[1] En catalan, faudrait-il dire.

[2] Ce ms. est aujourd'hui au Musée Britannique, Egerton 1526. (Cfr., K. Bartsch, *Provenzalisches Lesebuch*, Elberfeld, 1855, p. XIX.— et P. Meyer, *Archives des Missions*, 1865, p. 278.) Mazaugues avait de son côté une version partielle de la Bible (Lambert, I, n° 9) dont Bartsch ne semble pas avoir parlé. — Pour ce qui concerne les versions vaudoises, voir dans la *Revue Critique* un article de M. P. Meyer (1866, I, p. 36-42) et une observation de M. G. Paris (1872, p. 70). — Caumont, dont on trouve 73 lettres (19 déc. 1732.— 27 janvier 1745), dans la correspondance de Bouhier (Bibl. Nat., 24410), décrit encore sa Bible catalane dans une lettre à Bouhier en date du 29 avril 1734 ; le 9 oct. 1733, il l'avait entretenu du *Breviari d'amor* lyonnais ; le 6 juin 1734 il lui écrivait :

« Rien ne seroit plus utile et plus curieux qu'un Dictionnaire Provençal, » mais en même temps rien de plus difficille à bien exécuter. Je voudrois qu'on » prit pour modelle le glossaire bourguignon qui est à la fin des Noëls [de la » Mounoye]. Il faudroit discuter l'origine de cette langue, et la rapporter à » l'ancien patois latin qui avoit cours dans certaines provinces de l'Empire, » en marquer les changemens successifs et les différens mots qu'elle a puiséz » dans les idiomes voisins. On parviendroit par ce secours à la parfaite intel- » ligence de nos anciens Troubadours. »

X

(18 juin 1735). On me fait espérer bientôt l'oraison funèbre de feu M. Lebret en provençal, j'ay taché d'inspirer aux personnes qui la font imprimer d'y ajouter un petit glossaire, ou du moins des notes pour faciliter l'intelligence de certains mots usitez chez les prudhommes. On vante beaucoup cet ouvrage [1].

[1] Cardin Lebret, chevalier, comte de Selles, seigneur de Pantin, gouverneur des ville et château de Romorantin, conseiller d'Etat, premier président du parlement de Provence (1710-1734), intendant de justice, police, finances et du commerce, commandant pour le roi de la Provence (1707-1734), mourut à Marseille, le 14 octobre 1734. Son cabinet d'antiques et sa bibliothèque étaient célèbres ; celle-ci fut achetée en gros par le libraire Périsse, de Lyon (lettre de la Bastie a l'abbé Le Clerc, B. N., ms. 24412, f° 243v°).

L'oraison funèbre en provençal, dont parle Caumont, a été imprimée :

Aureson funebro de messiro Cardin Lebret, counsilié d'Etat, premié presiden, intendan de justici, de poulico, dei finanço, doou coumerço, et coumandan pèr lou Rey, en Prouvenço. Prounouncado lou 12 Mai 1735, din l'egliso parroussialo de Sant-Laurens, en presenci de Messiès Jacques-Carles, Reymound Flour, Jean-Pierre Pons et Louis Loumbard, prou-d'homes de Marsillo. Per messiro Pourrieres, cura de la paroisso de San-Ferreol. A Marseille, chez Dominique Sibié, imprimeur-libraire. Et se vend chez Jean Isnard, près le collège de Belsunce. S. D., in-4o, 25 p. — On lit dans l'*Avant-propos*, « La communauté des pêcheurs de la ville de Marseille a crû devoir laisser un Monument de sa reconnaissance envers cet illustre défunt,auquel elle est redevable de sa conservation.Jaloux des mœurs et du langage de leurs ancêtres, les pêcheurs ont souhaité que les vertus de leur protecteur fussent préconisées dans la même langue dont leurs pasteurs se servent pour leur annoncer les véritez evangeliques. La langue provençale fut recommandable jadis par les ouvrages de nos anciens Troubadous (*sic*) ; elle est connuë dans ces derniers tems par des cantiques, des fables morales et des odes, dont le public a admiré et l'élégance et l'énergie, et elle est admise dans la chaire de vérité pour toutes les instructions qui sont adressées au Peuple. Les pêcheurs versez dans cette langue ont prié l'orateur de ne se servir d'aucune autre pour louër M. Lebret ». Ce discours est d'une langue assez pure pour le XVIIIe siècle, et devrait être réimprimé par un bibliophile marseillais. Le glossaire que demandait Caumont n'est pas indispensable. Les expressions techniques dont s'est servi Pourrieres sont connues : les courtisans *senchoun lei grands coumo lou pei din la mar, per lei faire veni et lei prendre dins leis arre de la malici* (p. 8), — *series encaro din lou jambin* (p. 12), — *sabie aubeï et ameina* (p. 15), — *quand ves veni la groupado, fa sarra lei vélos* (p. 18), — *metié pé su ban, fasié fouerço de vélos* (p. 18). Le mot *vas* (p. 15), tombeau, qui appartient à l'ancienne langue (on le trouve dans R. Féraud) est peut être tombé en désuétude. Cette plaquette est fort

rare. Il s'en trouvait un exemplaire à la vente de Burgaud des Marets (1873, n° 1398), il a été adjugé pour 40 francs.

La corporation des prudhommes pêcheurs de Marseille existe toujours. Elle a été étudiée par J.-C.-M.-G. de Beux, *de la Juridiction des prud'hommes pêcheurs de la Méditerranée. Discours prononcé le 3 novembre 1857 à l'audience solennelle de rentrée de la cour impériale d'Aix.* Aix, Vitalis impr., 1857, in-8°, 57 p. — Regis de la Colombière, *Fêtes patronales et usages des corporations et associations qui existaient à Marseille avant* 1789... Paris, Aubry; Marseille, Boy, Camoin, in-8°, p. 118, 125-6, 211-2. — Charles de Ribbe, *les Corporations ouvrières de l'ancien régime en Provence.* Aix, Illy impr., 1865, in-8°, p. 27-9, 88. Le même auteur est revenu sur ce sujet au Congrès scientifique de France, tenu à Montpellier en décembre 1868. — Ch. Payan d'Augery, *les Prud'hommes pêcheurs de Marseille et leurs archives.* Aix, J. Nicot impr., 1873. in-8°, 72 p. Le règlement provençal de ces pêcheurs (13 octobre 1431), dont M. du Beux avait donné un fragment (p. 46), a été publié *in extenso* par M. Payan (p. 57-71); MM. du Beux (p. 46) et de Ribbe (p. 27) le croyaient en catalan ! erreur que partageait M. Payan (p. 10) et dont il est heureusement revenu (p. 56).

Dans cette église Saint-Laurent où fut prononcée « l'oraison funèbre de M. Le Bret, en provençal, qui passe presque pour la meilleure de toutes » (lettre de Mazaugues à Bouhier, 29 février 1736, Bibl. Nat., ms. 24416), « les sermons se font encore en provençal », à ce que dit Méry (*Marseille et les Marseillais. Nouv. éd.* Paris, Michel Lévy, 1874, p. 70). Je ne sais si réellement aujourd'hui encore on prêche en provençal dans le faubourg de Saint-Jean; mais en 1826, au dire de l'auteur de la *Grammaire française, expliquée au moyen de la langue provençale* (Marseille, 1826, in-8°, p. Viij), dans certains quartiers de Marseille on était « obligé de prêcher en provençal, sous peine de ne pas être entendu. » En septembre 1878, le dernier des enfants de rue, à Marseille, écorc e plus volontiers le français que le provençal et ne sait, me dit-on, pas mieux l'un que l'autre.

Diverses oraisons funèbres en français furent prononcées à l'occasion de la mort de Le Bret, notamment par le P. Folard (Arles, Gaspard Mesnier, impr., 1734, in-4°, 25 p.), et par l'abbé Eymar (Marseille, Brebion, 1735, in-4°, 29 p.).

Le catalogue de Bory (n° 1353) indique une notice de Casimir Bousquet sur *Pierre Pourrières, curé de Saint-Ferréol* (Marseille, 1852, in-8°); nous n'avons pu la consulter.

PROVERBES

RECUEILLIS DANS LE BAS-LIMOUSIN

Ai, Lemosi, terra franca cortesa.
(Bertram de Born.)

Il n'existe, à ma connaissance, aucun recueil, imprimé ou manuscrit, de proverbes du Limousin. Les rares auteurs qui ont écrit dans les dialectes de cette province m'en ont fourni un très-petit nombre. Tous les autres ont été recueillis, dans un long espace de temps, de la bouche même des paysans. C'est là le seul mérite de cette collection, qui n'est certainement pas complète, mais qui est faite pour la première fois.

Le sous-dialecte du Bas-Limousin est très-différent de son congénère du Haut-Limousin. La forme du Bas-Limousin se rapproche beaucoup plus du roman ancien et du provençal moderne. L'orthographe que j'ai adoptée n'est peut-être pas la meilleure, mais elle m'a paru imposée par les proverbes rimés, qui sont les plus nombreux et doivent présenter la consonnance à l'œil comme à l'oreille.

PROVERBES FRANÇAIS

SUR LE LIMOUSIN

Crucefix de Limoges.

(Le Roux de Lincy, *Le Livre des Prov. franç.*). — Travaux d'émaillerie de Limoges.

Convoi de Limoges.

On nomme ainsi l'usage de se reconduire l'un l'autre avec cérémonie et excès de politesse. Après avoir reconduit une personne jusqu'à son domicile, elle vous reconduit à son tour. Cette coutume a été fort en usage à Limoges, et de là est venu le dicton. « Deux Limosins, dit le baron de Fœneste, passèrent une nuit à se convoyer. » (D'Aubigné, *Avent. de Fœneste.*)

Gueux comme un gentilhomme de Ligoure.

« C'est un pays enclavé dans le Limosin. On dit ce proverbe :

Gueux, etc. ; ils n'ont qu'un fusil, un chien galeux ; ils vont à la chasse: ce sont des gentillâtres. » (LANCELOT, *Recherches sur les Pagi*.

—

Gentilshommes habillés de soie.

« Les paysans du Limosin appellent gentilshommes les pourceaux, parce qu'ils sont vêtus de soie comme l'était autrefois la seule noblesse. » (*Ducatiana*, p. 24.)

Aux environs de Montpellier, on appelle souvent le pourceau : *lou Noble*.

—

Le Limousin ne périra pas par sécheresse.

Encore en usage.

—

Les Auvergnats et Limosins
Font leurs affaires, puis celles des voisins.

(PAPIR. MASSON., *Descriptio Franciæ per flum.*)

—

Li plus roignox en Limosin.

(*Dictionn de l'Apostoile*, XIIIe siècle.)

—

Manger du pain comme un Limosin.

(LEROUX, *Dictionn. comique.*) Plus anciennement le proverbe existait en latin : *Lemovix panis helluo.*

—

Manger la soupe comme un Limousin.

Encore en usage.

—

Papes du Limosin, chanceliers d'Auvergne, maréchaux de Gascogne, jurisconsultes de Bourges.

(CATRINOT, *Prov. fr.*) — Dans le XIVe siècle, le Bas-Limousin a donné trois papes à l'Eglise : Clément VI, Innocent VI et Grégoire XI. Le proverbe est évidemment de cette époque.

—

Qui a maison à Luzerche
A château en Limosin.

« La seconde ville du Bas-Limosin est Uzerche, belle, gracieuse et tempérée, assise sur le torrent de Vézère et presque imprenable, selon le jugement des hommes. Les eaux la défendent de tous côtés et n'y a que deux avenues, mais si fortes qu'on dit communément : Qui a maison.... » (DUCHESNE, *Antiquités des villes de France*). — Pour les mêmes raisons, on nommait cette ville : Uzerche la Pucelle ; mais ce

dernier proverbe n'est pas exact, car elle a été prise de force plus d'une fois.

Tromperie de Bellac.

« Quoique nous eussions choisi la meilleure hôtellerie, nous y bûmes du vin à teindre les nappes, et qu'on appelle communément la *tromperie de Bellac*. Ce proverbe a cela de bon que Louis XIII en est l'auteur. » (La Fontaine, *Voy. en Limos. en* 1663.)

Ventadour vante.
Pompadour pompe,
Turenne règne,
Chateauneuf ne les craint pas d'un œuf.
Des Cars richesse,
Bonneval noblesse.

(Menestrier, *Rech. du blason*). Principales familles nobles du Limousin.

PROVERBES LIMOUSINS

SÉRIE Ire

Dieu. — Personnages de l'ancien et du nouveau Testament. — Apôtres. — Saints. — Clergé. — Diable. — Mythologie.

Dieu

Loung coumo tra Diòu.

Endroit éloigné des vivants, *au-delà de Dieu*. Franç. au diable vert.

Coumo Diòu sei sio.

Beronie-Vialle (*Dict. pat. du Bas-Lim.*). Littéralement, comme Dieu soit céans. Au figuré : chose qui découle d'elle-même, qui se produit sans difficulté.

Personnages

Magré coumo Pilate.

Traité coumo Judas.

Triste coumo Barrabas o lo passiou.

Apôtres. — Saints

Chasque sente vor soun lun.

Chaque saint veut son cierge. Id. franç. et gasc. Chacun veut être honoré suivant sa condition.

Sente de bouei, armo de couire.

Saint de bois, âme de cuivre. Austérité de visage, insensibilité de cœur.

Fier coumo sen Georgi din soun burel.

Burel signifie vêtement de drap grossier ; je ne saisis pas la portée de ce proverbe.

Anè sen lagié
N'é de grèu d'aco d'hié.

Grèu, regret. Le lendemain d'une fête, les repas sont plus *légers* et l'on regrette la bonne chère de la veille. Franç. Il n'est pas tous les jours fête.

Sen Marsàu, prégas per nous,
Nous àutr' espingoren per vous.

Espinga, danser. Jadis, on dansait dans les fêtes religieuses. Cet ancien proverbe n'est plus du langage courant. Il n'existe qu'à l'état de tradition.

Sen Marsàu,
Pregas nostre Senhour
Que vueilha garda
Nostras chastanhas,
Nostras rabas,
Nostras fennas.

Même observation que pour le précédent. Le proverbe est cité dans les notes de l'*Histoire des Français* d'Am.-Al. Monteil.

Testu coumo Sen Peire.

Incregu coumo Thoumas.

Sen Thoumas lou mescren.

Clergé

Se pourta coumo un cardinar.

Rouge coumo un cardinar.

Dominus vobisco
N'o jamai manqua de po.

Gasc. *Dominus vobiscum* n'a pas james manquat d'arrè. — Les prêtres ne manquent de rien.

Meisou sen fournel ni chaminado
Nouirri tres fenhans touto l'annado.

L'église nourrit le curé, le vicaire et le marguillier. Pour les paysans, tout ce qui n'est pas le travail manuel ressemble à l'oisiveté.

Ce proverbe a été transformé en énigme dans le Bas-Languedoc. (Alph. Roque-Ferrier, *Énigmes populaires en langue d'oc*, p. 20.)

Lou prestre parlo per se memo.

Qu trabaillo per l'àutal
Chàu que vivo de l'àutal.

Qui hautel sert de hautel vive. (*Les Prov. au vilain.*)

Sirvento de curé,
Soun po blanc lou proumié.

La forme plus ancienne était : Fa coumo las fillas dòus prestres, minja sa micho proumieiro.—Franç. Il est enfant de prestre, il mange son pain blanc le premier. (Adages franç. du XVIe siècle, cités par Le Roux de Lincy.)

L'habit ne fai pas lou mouine.

(*Dict. pat. du B. L.*— Id. franç.)

Religion

Co i fai coumo uno crou dovant un mort.

Id. gasc. — Var. dovant un hort

Alleluia!
Lous chambous valou mai que las mouluïas.

Ce proverbe est de mise à la fin du carême.

Es un higounàu.

Id. gasc Homme sans foi ni loi

Jura coumo un pabo.

Franç. Jurer comme un païen.

Diable

Lou diable porto peiras.

Le diable est toujours prêt à nous causer quelque malheur.

Lou diable se bat en so fenno.

Id. gasc Se dit quand il pleut et fait soleil en même temps. — Var Lou diable marido sas filhas. — Franç. C'est le diable qui bat sa femme et qui marie sa fille. (Oudin, *Curiosités franç.*)

Mythologie

Negre coumo Tartari.

Noir comme le Tartare, d'après Anne Vialle, dans le *Dictionn. patois du Bas-Limousin*. Nos paysans ne se doutent certainement pas de l'origine de ce proverbe. — On cultive dans les parties les moins fertiles du Bas-Limousin une espèce de sarrasin dit *barbari*, que j'ai entendu aussi nommer *bla negre tartari*. Avec sa farine grossière, les pauvres gens font des *tourtous* (sorte de crêpe ou de galette) d'une couleur brune et d'un goût repoussant. La comparaison ne s'appliquerait-elle pas à ce pain noir plutôt qu'à l'enfer mythologique?

SÉRIE IIe

TERRE. — MÉTAUX. — PLANTES. — FRUITS. — CULTURE DES BIENS DE LA TERRE

Terre

Qu troumpo lo terro troumpo se mèmo.

Chau pas troumpa lo terro, ilo troumpo pas.

Bearn L'homi que trompe, la terre nou trompe pas.

Lo terro es tant boun granier.

—

Qu counét lo terro, counét lo guerro.

Franç. Qui terre a, guerre a. Même sens en provençal.

—

Bouno terro, meschant chomi.

Franç. Bon pays, mauvais chemin.

—

Un temps ou l'autre
Un païs vàu l'autre.

Id. franç

—

Las lègas sou lounjas, ma sou pas larjas

Métaux

—

L'argent o lo couo tant lèno.

Leno, glissante.

—

Plajo d'argent n'es pas mourtèlo.

Id. franç.

—

Ré que rouino coumo de monca d'argent.

Même sens franç. Le proverbe manque à Le Roux de Lincy, mais Mme de Sévigné en a fait usage.

—

Chasque àubre o soun oumbro.

Plantes

—

Aubre toumbat, chascun soun fai.

Id. franç. et béarn.

—

L'àubre toumbo pas dei proumier cop.

Id. béarn.—Franç. Al premerain coup ne chet pas le chêne. (*Les Prov. au vilain.*)

—

Es pus coumode de planta un àubre que de daraja un souchou.

Souchou, petite souche.

—

Quand plantessas toun paire
Copo i lo testo.

Id. langued. — Pour aider la reprise d'un arbre qu'on plante, il faut l'étêter.

—

Lou bouei troumpo l'home ;
Degun lou counet,
Ma lou pi.

Pi, abréviation de *picotal*. On ne connaît la qualité du bois qu'en le travaillant, comme fait le pic-vert qui perce avec son bec le tronc des arbres.

—

Frut madur,
Bouèi madur.

Le bois est censé meilleur pour l'ouvrage, lorsqu'il est coupé après maturité du fruit.

—

Fàu,
Lou boun feu qu'iòu fàu ;
Chastanier,
Charbounier ;
Nougier,
Cendrier.

Qualités diverses des bois pour le chauffage. L'énumération ne doit pas être complète.

—

Jamài figier
N'es mort sens heiritier.

Il est rare que le figuier périsse complétement et sans laisser quelque rejeton.

—

Quand la testo negro nài,
Lo vouillo pài.

—

Quand lo testo négro fài lou tour dei det.
Bargier, n'òublides pas toun pàu de coustoret.

Coustoret, morceau de pain. Les jours sont déjà longs, lorsque la luzule (*testo négro*) est développée.

—

Glourious coumo lou chastanier que mostro touto sa frucho.

Tous les fruits du châtaignier sont étalés à l'extrémité des branches.

—

Mentur coum'uno cache.

Cache, avorton de châtaigne.

—

Màuvaso herbo crèi tant lèu.

Id. frans.

—

Se pourta coumo bla d'àuriéiro.

Auriéiro, bord. Le blé qui pousse au bord du champ est plus exposé à être foulé par les passants ou par le bétail. (*Dict. pat.*)

Fruits

Lo paillo et lou temps madurou las nesplas.

La paille et le temps mûrissent les nèfles. — Au figuré : tout s'arrange avec le temps.

Lo péro es maduro, toumboro lèu.

Au figuré: Tel événement attendu ne peut manquer d'arriver

—

Fauto d'als, l'on minjo dòus ignous.

—

Quand lo pruno es à la gorso,
Lo fom es o lo porto.

Gorso, haie. Les pruneiles des haies ne sont mûres qu'au commencement de l'hiver.

Culture

—

Per troumpa toun vési,
Someno clar et fumo espès.

—

Qu vend so paillo vend soun gru

—

Lo vigno vor ma veire l'oumbro de soun mestre.

—

Ase poudo, Diòu fai vi.

Pouda, tailler la vigne. La vigne est souvent taillée par des cultivateurs peu experts. Ce proverbe rappelle de loin la belle parole d'Ambroise Paré : Je le pansay, Dieu le guarist.

—

Qu ne po pas medre que darage.

Mèdre, moissonner ; *daraja*, arracher. — Au figuré : Si l'on ne peut user des moyens ordinaires, il faut employer les autres.

—

Qu'après iòu pavou lous prats.

Après moi, le déluge.

—

Lou fé sécho ma sur lo fourcho.

Littéralement : le foin ne sèche que sur la fourche, c'est-à-dire, il faut le tourner et le retourner constamment pour activer la dessiccation.

—

Quand d'aglands i a annado,
Fai boun soména touto l'annado.

Lorsqu'il y a récolte abondante de glands, l'année suivante sera fertile.

SÉRIE IIIe

Temps. — Astres. — Cours de l'année. — Saisons.

Temps

—

Plèjo dovant lo Messo,
Semmano espesso.

Franç. Du dimanche au matin la pluie, bien souvent la semaine ennuie. (*Calendrier des bons laboureurs pour* 1618). — Même sens en gascon.

—

Sèré de ser, plejo de mati.

Ou : Arcano de ser, plèjo de mati. *Sero*, serein ; *arcano* arc-en-ciel. Gasc., même sens.

—

Lo plèjo ménudo,
La fenno barbudo,
Jamài dégun l'o counegudo.

—

Quand plèu pas, rousino.

Quand il ne pleut pas, il bruine. — Au figuré : Un malheur qu'on redoute n'est jamais complétement évité. — Béarn. Se n'ey plàu qu'ey arrouse.

—

Névejo

Qu perdu so fenno jamai pus lo vejo

(*Dict. pat. du Bas-Limousin.*) Dicton sans portee, qu'on repète pour la rime.

—

Un home que se nèjo,
Cranto jours de plejo.

(*Dict. pat. du B.-L.*) C'était sans doute une superstition populaire au temps jadis ; ce n'est plus aujourd'hui qu'une plaisanterie.

—

D'en mài gialo,
D'en mài sarro.

—

Me soménoras
Quand voudras,
Qu'un temps que me nouirrisso,
Ma que lo biso me flourisso.

C'est le seigle qui parle ainsi

Astres

—

Quand lo luno pend,
Lo terro fend.
Quand es chabrolo,
Lo terro molo.

La lune est *chabrolo* quand elle a les cornes en haut. — Gasc. même sens en termes différents. L'influence des phases de la lune sur les travaux de culture est très-ancrée dans l'esprit des paysans. Les agriculteurs plus experts n'y ajoutent pas la même importance. Dans certains départements du Centre et du Midi, on dit: Le laboureur lunier n'emplit pas son grenier.— Et dans l'Ain : Qui lunate, folate.

Année. — Saisons

—

Annado de fe,
Annado de re.

Id. franç. et gasc. et dans la plupart des provinces.

—

Tous lous antans sou bous.

Franç. L'an passé est toujours le meilleur

—

Boun jour, boun' obro.

Id. franc. et provenç.

—

Jolhe coum'un jour.

—

Jénier,
Lo vielho dins lou fougier.
Belhé,
Boutelhé.
Mars pouverous,
Abriàu plujous,
Mài sens cesso,
D'un petit champ n'en vet uno belo cuècho.

Cuecho, cuite, fournée de pain. — Janvier, très-froid ; février, très-pluvieux ; mars, poudreux ; avril et mai, pluvieux : telle est la température que le paysan croit avantageuse à ses récoltes. Même sens dans la plupart des provinces.— Var. *Mar, frinlar*; *Abriàu, flouriàu*

—

Counto bien en Jénier
Qu'as minja lo mèita de toun granier.

Provenç., même sens.

—

Jénier empruntet dous jours o Bélhé
Per barra lo vielho dins lou fougier.

—

Si Bélhé n'es pas boutelhé.
Meinajo toun granier.

—

Bélhé.
Lou bla part dei terrié :
Mars.
Cruèbo lou courpatar;
Abriàu, lou lebràu ;
Mài, lou loup ;
Jun, lou tout.

Var. Mars, lou grapar (crapaud); abriar, lou renard ; mai, cinq pes de rei. — *Courpatar*, corbeau.— Degrés de croissance du blé à chaque période.

—

Tounègre en Bélhé,
Mounto lo lato ei granier.

Tonnerre en février, disette de noix. On n'aura pas besoin de la latte *per abaya lous cacàus*.

—

Bélhé,
Paro las voulhas lou meinagier.
Mars.
Paro las voulhas dins lou prat, fadar.
Abriàu.
Las lei menas un pàu ni gàu.

Fadar, fou, ecervelé; *gau*, guère. Dès le milieu de février, les prairies commencent à entrer en végétation; on ne doit plus y conduire les moutons.

—

Las émarsiouladas se perdou pas.

Emarsiouladas, giboulées qui arrivent ordinairement en mars, mais quelquefois plus tard.

—

Giar de Nostro-Damo de Mars,
Fai souvént mar.

Notre-Dame de mars, Annonciation, 25 mars. Même sens en Bourbonnais, Périgord et Béarn.

—

Qu en Mars pouissen,
Et en Abriàu abino.
Jamai manquo de po ni de farino.

Premier labour en mars et second en avril.

—

Abriàu deu rendre lous fouillas o mai.

(*Dict. pat. du B.-L.*). Fin avril, tous les arbres doivent avoir leurs feuilles.

—

Abriàu fai las flours
Mai n'o l'hounour.

—

Abriàu
Touto bestio chanjo de piàu

—

Tounegre d'Abriau,

Sielo barricas et barriàus.

Siela, cercler ; *barriàus*, barails. Même sens en franç. et dans la plupart des provinces vinicoles.

—

Abriàu,
Ne quittes pas un fiàu.
Mai,
Si te plai.
Jun,
De tres habits n'en gardes mas un.

—

Lou paysan puro mas dous cops
De lo seta de Mai et de lo fango d'O.

Var. Diòu nous gardo de lo seta de Mai, etc. Même sens dans la plupart des provinces méridionales.

—

Mai, si un pousi te nai,
Prend lou per l'alo, jito lou lai.

Les poussins du mois de mai sont nés trop tôt.

—

Jun,
De tres habits l'un

—

Julhi,
Lou valen o soun bla culhi.

—

Lou mé d'O
Fai souven pourta lou do.

Do pour *dòu* ou *dor*, deuil.

—

En Sétembre,
Lou ploumb dèu fendre.

—

En Sétembre,
Lou fenhan pot s'ana pendre.

En Otobre,
Qu'a perdu soun mantel que lou recobre.

—

Lou me mort.
Veiti te bien fort.

—

L'Avent fai craqua las dents.

Lou me de l'Avent, le mois de décembre.

—

Sent-Antoni
Gouverno l'oli.

Saint-Antoine (17 janvier) gouverne l'huile ; c'est-à-dire suivant la température qui règne à cette époque de l'année, la production des noyers est abondante ou médiocre.

—

Nostro-Damo Luzerno
Cranto jours hiverno.

La Chandeleur, qu'on appelle aussi *Nostro-Damo dòus Mourchous*. (Notre-Dame des bouts de chandelle). *Luzerna*, soleil intermittent dans les jours nébuleux. On dit en latin : *Sole lucente, Maria purificante, plus frigescit postea quam ante*. Même sens dans toute la France.

—

Carmentran.
Lo goutto ei jarga négre.
Sinne de bla négre.

Carême prenant, la goutte (de pluie) à l'épine noire (prunellier) annonce que la récolte du sarrazin sera abondante.

—

Quand pleu per Rampàu,
Plèu sur lo fau.

Var. Quand plèu sur lo Rampélo,
Plèu sur lo javelo.

Rampàus, dimanche des Rameaux. Même sens en Querci et en Gascogne.

—

Quand pleu lou jour de lo Serèno,
Lo meita dei fe se féno.

Var. Quand plèu sur lo bène,
Lou fe sécho sens péno.

Serèno, cèno, la Cène, le Jeudi-Saint. *Féna*, faner. Pluie du Jeudi-Saint annonce petite récolte de foin.

—

Per Paschas,
Veilladas laschas.

A Pâques, les *veillées* diminuent.

—

Paschas broudousas,
Mas pastousas.
Var. Paschas plujousas,
Fennas pastousas.

Même sens en français et dans les divers dialectes méridionaux, avec des formes très-variées. Dans le *Cal. des bons laboureurs de* 1618, on trouve: « Je mettrai ici ce vers du curé de St-Jean :

Les Pâques pluvieuses sont souvent fromenteuses.

Et son clerc répondit : Et souvent fort menteuses. »

—

De Paschas o lo Pandegousto,
Lou dessert se fai d'uno crousto.

De Pâques à la Pentecôte, il n'y a pas de fruits pour le dessert. Même sens gasc., prov. et lang.

—

De Paschas o Sent-Jan,
Lo plejo de tous pans.

—

Per Sent Georgi,
Lo flour èi li,
L'espijo o l'orgi;
Se lei es pas lou ser, lei es lou mati.

—

Geourget,
Marquet,
Troupet
Et Crouzet.

Le 23 avril, jour de saint Georges; le 25, jour de saint Marc; le 30, jour de saint Eutrope, et le 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte-Croix, sont considérés comme pouvant être très-funestes aux biens de la terre. Les gelées qui se produisent souvent à cette époque de l'année emportent les fruits et ruinent les récoltes. Ces quatre jours s'appellent aussi *dòus tralus*, terme entièrement latin : *atra lux*. Quand le jour de Saint-Georges passe sans accident, on dit : *Geourget es estat boun cavalier*. S'il gèle le jour de Saint-Marc : *Ah ! Marquet, nous as plo marquat*. Mon ami, M. Aug. Lestourgie, a fait une charmante poésie sur ces gelées tardives, effroi du paysan limousin.

—

O lo Sent-Georgi,
Boun home vai veire toun orgi;

Si lou trobas espijat,
O lo fi de Mai l'auras minjat.

Sent-Estropi, se plèu. estropio las cireisas.

La pluie de Saint-Eutrope *estropie* les cerises.

Pandegousto s'oublidet lou june en dansant.

Le jeune des Quatre-Temps qui vient après la Pentecôte est souvent oublié. Ce proverbe est fort ancien ; il rappelle les réjouissances qui avaient lieu autrefois dans les campagnes au mois de mai. (Voyez *Mœurs du moyen âge*, par Paul Lacroix ; Paris, 1872.)

Sent-Peiro lavo las charrieiras o Sent-Marsàu.

Charrieira, chemin. De Saint-Pierre à Saint-Martial, il pleut souvent — Même sens en Périgord.

O Sent-Marsàu,
Lous pelous gros coum'un barjau.

Les bogues du châtaignier doivent être formées.

O Sent-Laurent,
Touto lo frucho es o lo dent.

Vers le 10 août, les fruits sont mûrs.

Sent-Làurent pétasso lous blas négres.

Pétassa, raccommoder. La récolte du sarrazin peut être encore bonne, si la température est favorable à partir du 10 août.

O Sent-Laurent, perdigàus maillas.

A Saint-Laurent, perdreaux maillés.

Per Sent-Roc,
Fiala counour gros.

Les *veillées* allongent, les femmes peuvent filer plus longtemps. *Counour*, quenouillée de laine.

Sent-Barthoumiou,
Pago toun dèu.

La Saint-Barthélemy était une échéance accoutumée pour le payement des cens et des rentes. — Id. gasc.

—

Per Sent-Gille,
Lou me d'O pot pus re dire.

Saint-Gilles, 1er septembre. — Dans le Bas-Limousin, le mois d'août est critique, tant au point de vue de la santé des habitants que sous le rapport de la réussite des récoltes d'arrière-saison. Les cultivateurs ont hâte de le voir finir.

—

Plèjo de Sent-Gille rouïno lous aglands.

La pluie au commencement de septembre est nuisible à la récolte des glands.

—

Per Sento-Crou,
Somenaillas pertout.

Exaltation de la Sainte Croix, 14 septembre, c'est l'époque des semailles;

—

L'endemo de Sent-Mathiàu,
Someno tu, someno iòu.

Saint-Mathieu 21 septembre.

—

Sent-Michiau sens plejo,
Lous escournïous jietou las chastanhas.

Escournious, branches sèches. S'il fait beau temps à la St-Michel, (29 septembre), les châtaigniers produisent du fruit sur les plus mauvaises branches.

—

Per Sent-Michiàu,
Lou mérendé mounto ei ciàu.
Per Sent-Jérome,
Lou merendé tourno o l'home.

Lorsque les jours deviennent plus courts, les ménagères voudraient supprimer un des quatre repas des cultivateurs; mais ceux-ci protestent à l'aide de ce proverbe : *Mérendé*, collation, goûter. La St-Jérôme, 30 septembre, est le lendemain de la St-Michel.

—

Per Sent-Michiàu,
Las velhadas dovalou dei ciàu.

Les soirées deviennent plus longues.

—

Fa toun bla négre quand voudras.

Ma o Sent-Michiàu lou medras.

Mèdre, moissonner.

Per Sent-Luc.
Lo nèu èi suc.
L'uròu o lo braso.
Las rabas o l'estu.

A St-Luc (18 octobre), la neige sur la montagne, le marron sous la braise, les raves dans la marmite. — Ce proverbe appartient à la partie du Bas-Limosin qui confine à l'arrondissement de Mauriac.

Per Toussents,
Plèjas et vents.

Var. Plèjas perdudas.
Per Toussents rendudas.

Per Sent-Marti,
Barro charriàus et chamis.

A la St-Martin d'hiver, les passages de servitude dans les terres d'autrui sont supprimés. Ils peuvent être ensemencés.

Per Sent-Marti,
Boundo barrico, gousto ton vi

Même sens provenç.

Per Sent-Marti,
Lou saumoun es oti.
Per Sento-Catharino,
Viro l'eschino.

Montée et descente du saumon. Proverbe en usage dans la contrée qui borde la Dordogne.

Per Sent-Marti,
Tiro lo gogo dèi toupi.

C'est vers la St-Martin qu'on commence à faire les salaisons de porc et les boudins *(las gogas.)*

O Sent-Marti,
Lo nèu es o chami.
O Sento-Catharino.
Es o lo courtino.

Courtino, tenture de lit.

—

Per Sento-Barbo,
L'ase se fai la barbo.

A Sainte-Barbe, 4 décembre, l'âne se fait la barbe : il change de poil.

—

Gibre dovant Nadàu
Cent eicus nous vàu.
Mas après vàu pas un dinier.

Givre avant Noël est favorable aux récoltes et nuisible après.

—

Nadàu porto l'hiver dins unas biassas ;
Quand l'o pas dovant, l'o dorrier.

Biassas, besace. Noël porte l'hiver dans une besace, il est dans la poche de devant ou dans celle de derrière ; c'est-à-dire, s'il ne vient pas avant Noël, il arrive sûrement après.

—

Quand Nadàu fai cri cro,
Gaire de gerbas, forço gro ;
Quand Nadàu fai ti tia,
Forço gerbas, gaire de bla.

Cri cro, *ti tia*, sont des onomatopées. *Gro*, grain. Si la glace craque à la Noël, la récolte sera médiocre en paille, mais abondante en grains. Si la pluie tombe à flots, c'est le contraire qui se produira. — Même sens, gasc.

—

Nadàu lou divendre,
Lou po et lou vi bulhou per las cendres ;
Nadàu lou dilu.
Tout es perdu.

Gasc. Quand Nadàu es un dilu,
Touto bieillo he mau mus. (L'hiver sera froid.)

Quand la Noël tombe un vendredi, l'année doit être fertile ; si cette fête tombe un lundi, l'année sera malheureuse.

G. Clément-Simon.

(*A suivre.*)

CHANSONS POPULAIRES HISTORIQUES

Les chansons ci-dessous ont l'apparence de chansons historiques. Elles se rapportent, chacune d'elles, à des incidents de la vie de guerre. Si leur caractère est bien défini, leur origine reste incertaine. C'est un problème qui sera rendu moins obscur, quand nous aurons sous la main de nombreux éléments de comparaison, quand les chants historiques manuscrits que gardent les bibliothèques et ceux que conserve encore la tradition orale des provinces auront été plus curieusement recherchés et seront mieux connus. Nous avons recueilli assez complétement les chants qui accompagnent les usages, plus complètement encore les chants de danse ; il reste à poursuivre les chants nés sous l'influence de profondes émotions publiques, qui les rappellent directement ou par quelque côté, et que l'oubli n'a pas encore enveloppés.

Nous soumettons à nos lecteurs trois petits chants de cette famille, avec regret de ne pouvoir les rattacher avec précision au fait qui les a inspirés.

LA MORT DU COLONELLE

Au vingt-sept avril, cher camarade, il faut partir.
Au vingt-sept avril, cher camarade, il faut partir ;
Il faut partir, soldat de guerre,
Pour s'en aller dans l'Angleterre.

Dans l'Angleterre étant arrivés,
Cent mille pièces ils ont tiré ;
Les ont tiré d'une manière
Qu'ils les ont tous mis en poussière.

Le général m'a demandé :
— Y a-t-il beaucoup de soldats blessés ?
Y a que Mousieur le Colonelle,
Qui n'a reçu le coup mortelle.

— Oh ! colonelle, mon ami,
Te fait-il bien peine de mouri ?
— Je ne regrette rien dans ce monde,
Que de mourir sans voir ma blonde.

— Si ta blonde te guérissait,
Nous te l'enverrions bien chercher
Par quatre-z-officiers de guerre,
Traverseraient la mer entière.

Si tant de loin la voit venir,
Son petit cœur se réjouir :
— Te réjouis pas tant, ma blonde,
Car ma blessure est trop profonde.

— Oh ! cher amant, pour te guéri,
J'engagerais mes beaux habits ;
Mes beaux habits et mes dorures,
Galant, pour guérir ta blessure.

— Oh ! non, non, ma chère ami',
N'engage rien, oh ! je t'en pri' ;
N'engage rien dedans ce monde,
Car ma blessure est trop profonde.

Tu viendras demain, z-à midi,
Tu me verras enseveli ;
Tu me verras porté-z-en terre
Par quatre-z-officiers de guerre [1].

Ce chant a été recueilli dans le Forez, voisin du Velay ; mais déjà on en avait publié trois leçons, l'une du Forez, voisin du Bourbonnais [2], l'autre de l'Angoumois [3], une autre du pays messin [4]. Nous en connaissons du Velay une version fort altérée et du Gévaudan de simples fragments. On peut dire qu'il a été populaire en certaines provinces de l'est, de l'ouest et du centre de la France. Il rappelait sans doute un événement intéressant la France entière. Quel est cet événement ? Nos divers chants, qui diffèrent sur sa forme et son issue [5], ne le révèlent point ; ils indiquent cependant deux circon-

[1] Ecrit à Fraisses (Forez), sous la dictée de J.-M. Just.

[2] F. Noëlas. *Essai d'un romancero forezien* ; St-Etienne, 1865.

[3] J. Bujeaud, *Chant pop. de l'Ouest* ; II, 202.

[4] De Puymaigre, *Chant pop. du pays messin*, p. 178.

[5] En Forez, il s'agit d'une bataille où les Français pulvérisent l'ennemi. En Velay et dans le Messin, la bataille reste indécise ; en Gévaudan, c'est un siège que nous soutenons. Nous ne rencontrons pas moins de divergences en ce qui touche le personnage blessé : c'est tantôt *le bon maître* (Messin), tantôt *le colonelle* (Forez), tantôt *le porte-enseigne* (Velay, Angoumois).

stances qui aideront à le déterminer. Sauf une leçon, toutes les autres signalent avril comme date de l'ouverture de la guerre et indiquent l'Angleterre comme terrain d'action.

Le chant messin débute ainsi :

Ce dix avril, soldat de guerre,
Nous faut partir, nous faut partir,
. . . . . .
Nous faut partir pour l'Angleterre.

Le chant du Velay :

Soldats, voici le mois d'avril;
Soldats, il nous faudra partir:
Nous irons tous en Angleterre.
. . . . . .

Le chant des environs de Mende :

Le vingt-cinq du mois d'avril, mon bel ami;
Mon bel ami, il faut partir:
Il faut partir pour l'Angleterre,
C'est pour y commencer la guerre.

Le chant des environs de Roanne :

Le vingt-deux du mois d'avril,
Compagnons, il faut partir:
Il faut partir pour la légère,
Pour y combattre-z-à la guerre.

La légère est évidemment une traduction un peu libre de l'*Angleterre*. Les chanteurs populaires ne se privent guère de ces hardiesses.

Le chant angoumoisin se sépare des précédents :

Du port de Brug' nous somm' partis,
En Hollande sommes entrés.
Un coup fatal sur nous tiré,
Par terre, hélas ! un soldat mit.

Ce premier couplet, d'un chant que M. Bugeaud n'a, d'ailleurs, jamais entendu[1], semble altéré. Il n'est pas du même rhythme que les

[1] Il a été imprimé d'après une communication de M. E. Castaigne, qui, lui-même, l'avait copié sur un cahier de l'abbé Maygrier, curé à Angoulême, sous le premier Empire.

sept autres du même chant et que les autres couplets des variantes, qui, tous, roulent sur deux rimes masculines et deux rimes féminines. Mais cette différence ne suffirait pas à justifier les soupçons, s'il ne s'était glissé, dans la contexture fort régulière de la phrase, un adjectif et une interjection d'une tournure des moins populaires. Le *coup fatal* et le *hélas !* sentent assez l'artifice pour que l'indication du couplet angoumoisin, qui place en Hollande la guerre que rappelle notre chanson, ne détruise pas les probabilités dérivant des cinq leçons qui l'ont placée en Angleterre. Une telle uniformité est rare. On en verra la preuve dans la chanson suivante. Il s'agit d'un siége, et les quatre versions qu'on en connaît lui assignent, chacune, un lieu différent. Ce serait à croire que nos couplets, dont l'origine est encore un secret, servent de formule à chaque région pour raconter tel ou tel siége, dont elle a plus particulièrement gardé mémoire. Il arrive même que des chanteurs, satisfaits d'entonner des couplets guerriers et peu soucieux de les rattacher à une réalité historique, ne craignent pas de donner à la ville attaquée un nom purement imaginaire, comme celui de Mascour, par exemple.

La ville de Mascour, oh ! grand Dieu, qu'elle est belle !
Elle est si belle, si bien conditionné',
Que les Français y veul' entrer.

— Va-t-en dire à ton roi, va-t-en dire à ton prince,
Oh ! va lui dire que je me f... de lui.
Si bien le jour comme la nuit. —

— S'ille se f... de moi, jen veux que mes canons tirent. —
Le premier coup de canon n'a tiré,
La ville de Mascour n'a tremblé.

Les dames de Mascour montaient par les murailles :
— A mon appât, apaisez vos canons,
Rétribution nous vous ferons. —

— Quelle rétribution, prétendez-vous de faire ? —
— Rétribution de six cent mille écus,
Si vos canons ne tirent plus. —

— Mais six cent mille écus, oh ! ce n'est pas grand'chose ;
Nous en avons des mille et des millions
Pour payer les frais des canons.

Courage ! mes soldats, la ville est au pillage.

Nous aurons bien leur or et leur argent,
Nous les ferons brûler dedans [1].

LEÇON VELLAVIENNE

La ville de Toulon, grand Dieu! qu'elle est jolie !
Elle est jolie en guerre et en tout temps :
Le roi l'aime bien sûrement.

Le roi n'a fait braquer canon, artillerie.
Le premier coup que le canon tira,
La ville de Toulon trembla.

Les dames de Toulon se sont mis' en fenêtre :
— Arrêtez, arrêtez, boules de canon,
Nous en ferons composition !

— Quelle composition en feriez-vous, mesdames?
— Composition de six cent mille écus,
Que vos canons ne tirent plus.

— Six cent mille écus, ce n'est pas grand' chose ;
Nous en avons vingt cent mille du Piémont
Pour faire la guerre à la nation [2].

LEÇON DU PAYS MESSIN [3]

C'est la ville de Bréda, grand Dieu ! qu'elle était belle!
Elle était belle et parfaite en beauté,
La nation veut s'en remparer.

Les dames de Bréda montèrent sur les remparts :
— Bons Français, apaisez vos canons,
Contribution nous vous ferons.

— Quelle contribution, mesdames, voulez-vous faire ?
— Nous vous ferons en tout cent mille écus,
Pour que vos canons ne tirent plus.

— De vos cent mille écus, mesdames, je n'ai que faire ;

[1] Chanté à Chazeaux (Forez), par Julie Granjeasse.
[2] Chanté à Vorey (Velay), par Marguerite Mandin.
[3] Extrait du recueil de M. Nérée Quépat. — *Chants pop. messins* ; Paris, Champion, 1878.

Mes soldats pilleront vos maisons
Et mes canons les brûleront.

LEÇON POITEVINE

La ville de Montaigu, grand Dieu! qu'elle est belle !
Elle est si belle et parfaite en beauté
Que Monsieur Charette veut la gagner.

Charette a-t-envoyé son tambour par la ville :
Monsieur Charet' m'a-t-envoyé ici,
C'est pour dir' de vous donner à lui.

— Tambour, retourne-t en ; va-t-en dire à ton maître
Qu'à Montaigu on se moque de lui,
Le long du jour aussi bien que la nuit.

Charette a-t-envoyé ses canons par la ville,
A bombardé la ville et les maisons,
Le château, les murailles, ainsi qu' les ponts.

Les dames du château s'en vinrent aux fenêtres :
— Monsieur Charett', retirez vos canons :
Nous vous donnerons la somm' de dix millions.

— Mais de vos dix millions, je n' m'en souci ' guère :
Nous tuerons tout, les petits et les grands ;
Nous aurons tout, votre or et votre argent[1].

La chanson de la *Fille-soldat* ne nous embarrassera point par des contradictions. Nous n'en connaissons d'autre version que celle du Velay. Cela même doit nous inspirer une certaine prudence. Elle parle d'un pillage dont Besançon aurait été le théâtre et la victime. On est tenté d'y voir quelque incident de notre double invasion de 1668 et de 1674. Mais sommes-nous assuré que des variantes d'autres pays ne viseraient pas toute autre ville que Besançon ? Cette réserve exprimée, voici la chanson :

Chantons en ce jour — l'aimable conquête,
L'aimable conquête — de la Jeanneton ;
Elle en fit fortune — dedans Besançon.

[1] J. Bujeaud, *Chansons populaires de l'Ouest*, II, 112.

Le dimanche au matin, — la belle se lève,
Prend l'habit d' son frère; — elle s'est déguisé',
La jolie commère, — elle s'est en allé'.

Elle s'est en allé' — tout droit à l'armée,
Tout droit à l'armée, — au côté du roi,
Pour chanter et rire — avec les grenadiers.

Il vient un sergent, — lui présente à boire,
Lui présente à boire, — lui dit: — Mon ami,
Dans la Picardie — nous faudra partir.

La belle lui répond: — Oui, j'en suis bien aise;
Oui, j'en suis bien aise, — comptez de l'argent,
Des louis pour boire — avec ces bons enfants.

Sitôt lui ont donné — une bayonnette,
Une bayonnette, — le chapeau bordé;
Tout l'habit en forme, — l'épée au côté.

Dedans Besançon, — il y eut un pillage,
Il y eut un pillage, — d'un riche marchand;
La belle fit fortune — d' trente mille francs.

Aussitôt s'en va — trouver son capitaine:
— O mon capitaine, — faut changer de nom,
Dire que je suis fille, — non pas un garçon.

Filles du pays, — oh! prenez courage,
Oh! prenez courage, — faites comme moi,
Vous ferez fortune, — au servic' du roi.

Cette chanson est due à Marie Chabrier-Chastel, de Vorey

Victor Smith.

Poésies

LA CIGALO

A MM. de Bornier e Maurise Faure

Dau ! dau !
Brando tis alo,
O ma Cigalo...
L. Roumieux.

Au grand païs dis aubo palo
Ount l'engèni tèn soun calèu,
Tu sies anado, ma Cigalo,
Emé ti perleto pourpalo,
Degout de sang dóu fièr soulèu.

Te sies pausado sus li cimo,
Sus li cimo di mounumen
Vesti de glòri tant sublimo
Que sus lou mounde que trelimo,
Mèstre, regnon eternamen.

Au cant mascle di renoumado,
Au fourfoui que fai trefouli,
Au brut dóu ferre dis armado,
Cigalo, de l'azur amado,
As aubra toun dous parauli.

Subran li voues resclantissènto,
Subran li pople trespourta
E lou couire di troumpo ardènto,
O bestiouleto trelusènto,
Soun ista siau pèr t'escouta.

Dins l'aire, amount, t'an devistado
Trefoulissènto emai semblant
Que de belugo ères cintado
E qu'aviés tis alo argentado
Pèr nòsti luno i raioun blanc.

Aprouficnant de la calamo,
Ta voues, davalant dóu frountoun,
Ço-diguè : — « Iéu, di puro flamo,
Siéu l'amanto ; ausissès la gamo
D'aquelo que viéu de cansoun.

De vosto lengo sèns egalo
Siéu uno sourreto d'amour,
Siéu la sourreto prouvençalo
Qu'em' un pau d'èr entre sis alo
A tout franqui dempièi l'Adour.

Aro, pecaire ! ablasigado,
Se fau m'entourna, mourirai ;
Mourirai de neblo plegado ;
Lis iue vira vers ma bourgado,
Sus voste verglas toumbarai... »

Ansindo parlères, mignouno ;
Mai Paris, artiste e grand cor,
Te faguè tant de caranchouno
Que di jouiéu de ta courouno
S'esvaliguè la sourno mort.

Dempièi, au païs que blasino,
Cantes li chato e lou rasin,
L'abiho di pin que brounzino ;
Mescles au cant di mandoulino
Lou cant feroun di Sarrasin.

Oh ! canto, vai, au mié di mèstre ;
Amo ta sorre, amo lou bèu ;
Sies franceso, canto à grand èstre :
Pèr tu i'aura ges d'escaufèstre
Que posque t'adurre au toumbèu [1].

Pau Gaussen.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

A MOUNSEGNE DUBREIL

ARCHEVESQUE D'AVIGNOUN

E MÈSTRE I JO FLOURAU DE TOULOUSO

Que m'avié manda en Irlando soun *Discours* dóu 23 de Juliet
e soun *Mandamen* dóu 4 d'Avoust de 1879

Oh ! qu'es bèu d'aluca (coume i siècle de Fe,
Quand li drapèu de Diéu floutavon à tout aire)
Un prince de la Glèiso, escalant, de-bon-aire,
De Parnasse i dous piue li resplendènt soumet !

Oh ! qu'es dous de pensa que, di san ventoulet
Que la Grand Muso aleno is amo di troubaire,
Un prelat comme tu, di vertu calignaire,
Sènt au fin founs dóu cor lis aflat risoulet !

Mounsegne, ai saboura, tau qu'un eslèvo antique,
De toun *Discours* de mèu, de toun *Mandamen* d'or,
Lou trelus elouquènt, lou perfum pouëtique ;

Esmóugu, me disènt : « Que merites lou cor
» De toun car Avignoun, de toun Cagnard góutique,
» Qu'èro, i jour esvali, de sèt Papo lou port ! [1] »

William-C. BONAPARTE-WYSE.

21 d'Avoust de 1879.

LOU SARRALHER BLU, LOU PICOU-VERT E LOU MERLE

—

Al trounc d'un fau, un picoù-vert
S'èro, sus la fi de l'hiber,
Cavat un trauc per sa demoro.
Un mati qu'èro anat deforo,
Un Sarralher blu, disavert,
Roudabo dedins lou campestre ;
Devisto aquel houstal sens mestre.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

Lou visito ; es à soun agrat,
Gran, prioun, al miejour virat.
Aqui sa familho noumbrouso,
Al printems, sazoù aurajouso,
Poudrá creisse senso crentà
La pluèjo, la grello ou la biso :
La serp i poudrà pas mountà,
De tant que la rusco n'es liso.
Nostre aucel es mai que countent,
Jamai uno fourtuno talo !
Al bord del traue, batent de l'alo,
A bresilhejà se regalo,
Quand un Merle, en passant, l'entend
E s'en sarro... Lou gai cantaire
I conto en dous mots soun afaire.
Lou Merle i dis : « N'avez pas drech
De restá dins aquel endrech ;
La borno que tant vous agrado
Es lou Picoù que l'a cavado ;
Iéu l'ai vist faire soun trabal,
Jour oubrant, jour de festenal,
Ambé soun bec pounchut tustabo
Costro lou trounc e lou traucabo :
I trimabo vespre e mati ;
Menavo un tal tarabastage
Ambé soun picadis sens fi,
Que se plagnó, lou vezinage,
De passà las neits sens dourmi.
A tournà restarà pas gaire :
Vous counselhi de delargà
D'aqui ; vous faguez pas pregà.
Amb lou Pic qu'es pas enduraire,
Auriàz lèu un marrit afaire. »
— « Lou crenti pas, dis l'aucloù,
Mingroulet, mais qu'a l'amo ardido ;
Me parlaz del drech del Picoú ?
La vielho lei es aboulido,
I'a pas pus aro de segnoú.

Aici soi, e perdrai la vido
Avant de m'en laissá cassá :
Ai d'arpiots que sabou 'strassà,
Un bec pounchut coum 'uno alzeno....»
— « Chut ! calaz-vous, lou Merle i dis,
Ausissez aquel cridadis ?
Aici lou Pic. » — « Traguez pas peno
Per iéu, dis l'aucel courajous... » —
E subran crido. Uno doucheno
De sarralhers, sous coumpagnous,
Sens musá ven à soun secous
E se quilho al tour de la borno.
El à la defendre aprestat
Davant la porto s'es poustat.
Toutes, tant lèu que lou Pic torno,
S'en sarrou per l'escridassá,
E cessou pas de l'atissá
Coumo fòu, per lou metre en fugo.
Al chot que lou jour emberlugo...
Mais lou Pic cerco à s'entraucà....
Amb sa tufo rebichinado,
En van lou que defend l'intrado,
Tempesto, crido à s'enraucá,
Des arpiots, del bec lou menasso,
Aqueste ne ris e l'estrasso,
Lou tiro sannous de soun trau,
Lou gito mor al ped del fau,
E resto mestre de la plasso.

L'home flac que costro un pus fort
Defend soun drech jusqu'à la mort,
Des valents gagno lou suffrage ;
Mais n'es qu'un miserable fol
Aquel que, per gardá soun vol,
Emmesso mal un gran courage [1].

Gabriel Azais.

[1] Languedocien (Bèziers et ses environs), Orthographe biterroise.

CONTRO L'AMOUR

A moun ami Frederi D.....

L'amour viéu rèn que d'artifici:
Nous fugisse, quand lou souenan ;
Se lou fugissèn, de caprici
Revèn nous mouardre en poutounant.
Lou mau que fa duro la vido,
Sa flamo duro à peno un jour,
E sei roso soun lèu passido...
Que lou diable empouarte l'amour !

Que de souspir e de lagremo
Nous aurias espargna, grand Diéu !
Se n'avias pas crea la fremo
E l'Amour !... francamen va diéu.
La niue, lou jour, nous turlupino,
E, se nous pouarge quàuquei flour,
Se pago larg sus leis espino...
Que lou diable empouarte l'amour !

Amour, siéu las de tei cadeno ;
Ai mens jouï de tei plesi
Que n'ai soufert, iéu, de tei peno :
Arrié, bandit que m'as blesi !
Au diéu Baccus, toun fraire amable,
Counsàcri mei darrié bèu jour.
M'as fa douna cent fes au diable :
Que lou diable t'empouarte, Amour ! [1].

C. Bistagne.

[1] Provençal (sous-dialecte d'Aix et de Marseille). Orthographe des félibres d'Avignon.

VARIÉTÉS

OBSERVATIONS SUR LE LEUDAIRE DE SAVERDUN

Publié par M. PASQUIER

M. Pasquier a fait suivre le *Leudaire de Saverdun*, de 1327, qu'il a publié dans la *Revue des langues romanes*, 3e série, t. II, p. 105, d'un Glossaire qui m'a suggéré les remarques suivantes :

« Cassa, cuillère. »

C'est une sorte de grande cuiller ressemblant à la *Louche*, ou grande cuiller à potage, dont on se sert principalement pour tremper la soupe. *Cassa* en catalan ; *Casso* en patois du Tarn ; *Cosso* dans celui de Toulouse, de *Cossa* employé dans le *Tarif de leude* (*Leudaire*) de cette ville.

« Comi, plante tinctoriale, carmin ? »

Comi et *Cumi* n'ont pas cessé de signifier *Cumin*, semences aromatiques du *Cuminum cyminum*, Linné.

« Cordam, cuir préparé. »

Il ne faut pas confondre *Cordam* avec *Cordoan*, qui seul est applicable au *Cordouan* du vieux français, cuir préparé d'abord à Cordoue ; tandis que *Cordam*, en roman provençal et en catalan, signifie *Cordage ou toutes sortes de cordes grosses ou petites*, comme s'exprime Richelet, *Dict. fr.* Le *Lexlaire de Toulouse* a ces deux mots avec leur véritable signification dans la traduction.

« Nogalha, noix de galle ? »

Le texte du *Leudaire de Saverdun* porte *Carga de Nogalhos*, p. 108, qu'il faut traduire, sans hésitation, par charge de *Cerneaux*. V. *Nogalho* dans Raynouard, *Lex. rom.*; *Nougaillou*, Doujat, *Dict.*; *Nougal*, Béronie, *Dict. du Bas-Limousin*.

« Pigno, pomme de pin. »

Pinho, s. m.; *Pignon doux*, fruit du pin, pignon, ou amande de la pomme de pin, comme l'a dit Raynouard, *Lex. rom.*

Pinha, s. f., pomme de pin, Raynouard, *Lex. rom.*

« Prenhs, enceinte (?) »

Il n'y a point de doute à exprimer. Quant au droit de passage imposé aux juifs, taxés comme de simples animaux, qui étonne M. Pasquier, tous nos leudaires le confirment :

« Un Jusieu ou Jusieuva à pe vj. d. th. »
« Et si es à cavalh, ij. s. th. »
(*Tarif de leude de Toulouse*, nº 191, p. 216.)

« Si negus jusieus o neguna juzieva, sia panc o gran, passa pel » pont, sia à pe o à caval, sia mortz o sia vieu, deu al pontanier » xii d. per testa. »
(*Archiv. d'Albi*, dans de Rochegude, *Gloss. occit.*, au mot *Jusieus*, p. 178.)

« Juziu a pe, pagua vi d. »
(Lo piatge del pont de Lunel, dans le *Petit Thalamus de Montpellier*, p, 239.)

« Serbe, plante potagère, probablement cerfeuil. »
Serbe, s. m. Sénevé, Raynouard, *Lex. rom.*

« Se aures fe, enaissi co'l gra de la *Serbe*, direts aquel pug, tras- » passa d'aissi, e traspassara. » (N. T. Mat. 17.)

« Si habueritis fidem, sicut granum *sinapis*, dicetis monti huic, » transi hinc illuc, et transibit. »
(Dans de Rochegude, *Gloss. occit.*, au mot *Serbe*, p. 283.)

Serbe s'est maintenu dans nos patois pour désigner le *Sénevé* ou *Moutarde noire*, *Sinapis nigra*, Linné.

Le docteur Noulet.

Oster; Esfraer; Oncle

1° *Oster*

L'étymologie de *óter*, v. fr. *oster* = *hospitare*, proposée par M. Lüeking et adoptée par M. Canello (ap. *Archiv. glott.*, 1879, p. 330), est fausse. *Oster* vient de *obstare*, « s'opposer à », et par extension, « écarter. » L'historique, d'ailleurs, confirme cette manière de voir, puisqu'on trouve dans Rutebeuf un exemple certain de cette acception :

Si entre en une meson
Qui n'estoit pas mult de seson :

Par les paroiz estoit ouverte
Et par deseure descouverte.
Fols est qui por tel leu s'orgueille ;
Assez i pleust, se la fueille
Des arbres n'en *ostast* la pluie.

Rutebeuf, , p. 325II.

Obstare est employé ici avec sa signification première : *s'opposer*, *faire obstacle*, et par extension, en prenant la valeur de l'actif, *écarter*. Or on écarte de deux manières : ou en arrêtant au passage l'objet qui tombe, ou en le rejetant lorsqu'il est tombé. Après avoir exprimé le premier de ces deux rapports, comme on le voit par cet exemple si caractéristique, *oster* (ôter) a fini par ne plus exprimer que le second.

2° *Esfraer*

Esfreez, assonant avec des voyelles sèches (*finez*, *viltet*, *enpenez*, Roland, v. 435), ne peut en aucun cas se dériver de *ex-frigidare*, qui aurait produit *es-froidier*. Il faut supposer une dentale médiale et non une gutturale, puisque celle-ci aurait mouillé la voyelle suivante. D'un autre côté, la variante *esfraez* indique un *a* originel.

Pour toutes ces raisons, et en tenant compte d'un des sens de ce mot, qui indique parfois l'étonnement et la colère et non la peur, comme dans le vers ci-dessus du Roland, j'ai pensé qu'on devait recourir à la forme supposable **ef-feratatus* de *ef-feratus*, effarouché. *Efferatatus* serait à *efferatus* ce que *natare* est à *nare*.

Quant à la chute de l'*e* de *fer (eff(e)ratatus*), elle ne serait pas plus extraordinaire que celle de *e* dans *frons* pour *ferons*. dans *vrai* pour *verai*, dans *souffrir* de *sufferrire*, de *i* dans *droit* de *directum*, de *o* dans *creux* de *corrosus*.

3° *Oncle*

Oncle a été considéré comme dérivant par apocope de (*av*)*unculum* ; je crois que cette supposition est erronée. Il vaut mieux voir dans cette forme le résultat d'une contraction dont on a des exemples presque semblables. Et de même que

le v. fr. *cort*, *covrir* (cour, couvrir) se dérivent de *co-hortem*. *co-operire*, sans que les langues romanes aient jamais conservé trace de la diérèse ; de même *oncle* peut se tirer directement de *avunculum* par les intermédiaires suivants, dont le second nous présente *o* en contact immédiat avec *u*, **au-unculum*, **o-unculum*.

Roland, v. 91 ; 128 ; 351 ; 526.

— V. 91 :

Li frein sunt d'or, les seles d'argent mises.

Je lis :

Sunt li frein d'or, les seles d'argent mises

C'est-à-dire « sunt li frein d'or [mis, sunt] les seles, d'argent mises. » L'accord du partic. avec le nom le plus rapproché était dans les habitudes de l'ancienne syntaxe. C'est ainsi que, même au XVIIe siècle, La Fontaine a pu dire :

Les noms et les vertus de ces clartés errantes
Par qui sont nos destins et nos mœurs *différentes*.

— V. 128 :

Urs e leuns e veltres enchaignez.

Je lis :

Leuns e veltres e urs enchaenez.

— V. 351 :

En la curt al rei mult i avez ested

Je lis :

En la rei curt mult i avez ested.

A. Boucherie.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire d'étymologie daco-romane, *éléments slaves, magyars, turcs, grecs modernes, albanais*, par A. de Cihac. 1879; in-8°, 816 pages.

La langue et les origines des Roumains sont, depuis quelques années, l'objet de recherches multipliées et parfois passionnées, dont l'histoire, l'ethnographie, et surtout la philologie, commencent à tirer un réel profit. En l'absence de documents anciens, et devant des lacunes historiques de plusieurs siècles, on comprend l'embarras et le désaccord des savants qui se sont occupés de ces intéressantes questions, véritables problèmes d'autant plus difficiles à résoudre que les données en sont plus incomplètes. A ces difficultés intrinsèques s'en joignent d'extérieures qui ne contribuent pas peu à aggraver les premières : je veux parler de la constitution géographique de la race roumaine qui, en contact et plus d'une fois en lutte avec les différentes nationalités de l'Europe orientale, s'est vue et se voit démembrer philologiquement comme elle l'a été et l'est encore en partie politiquement. Les uns la considèrent comme une colonie purement latine; d'autres, comme une population foncièrement slave et latinisée depuis une époque relativement récente; d'autres lui refusent tout droit à constituer une nationalité distincte, par suite précisément des divers mélanges qu'elle a dû subir et qui ont laissé des traces dans son vocabulaire.

La science, sans doute, n'a rien de commun avec de pareilles préoccupations ; mais il n'en est pas moins vrai que les hommes de science y cèdent, les uns à demi, d'autres tout à fait, et tous un peu. C'est ce qui est arrivé à l'auteur de l'ouvrage dont le titre figure en tête de cet article M. de Cihac, dans la préface de la seconde partie (éléments non latins), observe très-sensement que « les constatations scientifiques amènent souvent des résultats qui ne satisfont pas tout le monde. La science positive, ajoute-t-il, ne peut guère se régler sur les aspirations d'un patriotisme mal entendu ou d'un amour-propre ridicule, qui ne songe qu'à se prévaloir du passé glorieux de ses ancêtres. » (P. VIII.) Il vise les exagérations de quelques savants ou écrivains roumains, ultra-latinisants ou italianisants, qui ne songent à rien moins qu'à organiser une véritable croisade contre les éléments slaves de leur langue, scories impures, disent-ils, qu'il faut rejeter au plus tôt pour rendre au métal l'inguistique le plus possible de sa pureté primitive. Libre à eux d'agir sur ce point comme ils l'entendront, sans prendre conseil que d'eux-mêmes, bien qu'une langue n'ait rien à gagner à ce système de mutila-

tions souvent inutiles et parfois dangereuses. Mais les savants ne sauraient s'inspirer des mêmes idées et méconnaître, par complaisance pour les champions du philolatinisme, la part que les langues circonvoisines, le slave notamment, ont eue dans la formation de la langue roumaine, telle qu'elle existe aujourd'hui. M. de Cihac a donc bien fait, et très-bien fait, de signaler cette tendance et de déclarer qu'il n'y cédait pas. Mais il a donné dans l'exagération contraire. On s'en aperçoit de sa préface.

Ainsi, il reconnaît que « l'élément latin forme, sans contredit, la *substance* de la langue roumaine, sa grammaire étant, sauf quelques particularités *thraco-illyriques*, essentiellement latine. » (P. VIII.) Mais il ajoute que ce même élément latin « ne représente guère aujourd'hui qu'un cinquième du vocabulaire roumain, tandis que l'élément *slave* y entre pour le double ou à peu près. » Or cette statistique ne paraît guère exacte, à comparer, du moins, le nombre de pages consacrées, d'un côté, aux éléments latins (324 pages) ; de l'autre, aux éléments slaves (474 pages). La disposition typographique étant la même des deux côtés et le système de classification étant le même également, cette manière de procéder, si simple et si expéditive, ne saurait être considérée comme illusoire.

Ceci ne serait qu'une demi-inexactitude, mais ce qui va suivre constitue une véritable contradiction avec la première des deux citations que nous venons de faire. « Le peuple roumain, dit en effet l'auteur (p. IX), a opposé si peu de résistance à l'invasion des mots slaves... que l'on est tenté de croire que l'élément latin n'était pas encore entré de ce temps-là dans la chair et le sang de la nation. » A quelle époque donc, se demandera le lecteur, le latin a-t-il pénétré la langue roumaine au point d'en devenir « la substance », comme l'a dit plus haut M. de Cihac ? Ce n'est certainement pas au XVIIIe siècle, lorsque le slavon a cessé d'être la langue liturgique de la Roumanie.

Une invasion de date aussi récente n'aurait pu modifier à ce point la constitution linguistique d'une population aussi morcelée, d'une population dont il est fait mention avec toutes ses particularités distinctives dès le XIe siècle, au moins au sud du Danube, et qu'un historien byzantin va même jusqu'à appeler des colons venus autrefois d'Italie (Cinnamus 6, 260, ap. Rossler). Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'influence slave doit dater de loin ; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible d'indiquer une date précise.

En admettant que le slave et, dans une moindre mesure, que les idiomes circonvoisins aient agi sur la langue roumaine, on doit bien supposer aussi que celle-ci n'a pas été sans influence sur eux. Plus d'une forme qui leur est commune a pu être empruntée non pas prêtée

au roumain. Or cette supposition plus que vraisemblable ne semble pas s'être présentée un seul instant à l'esprit de M. de Cihac. Bien au contraire, dès qu'il rencontre une forme incontestablement latine mais usitée dans le slave ou le magyare en même temps que dans le roumain, il ne manque pas d'en faire honneur à l'une ou l'autre de ces langues, pour peu que les lois les plus habituelles de la phonétique roumaine ne lui paraissent pas avoir été suffisamment observées. Il a ainsi grossi la liste des éléments non latins, et principalement celle des éléments slaves, de formes originellement latines, qui pour la plupart ont bien pu venir tout droit du latin au roumain.

Ce n'est pas qu'il n'y ait ou ne puisse y avoir du bien fondé dans les réserves de M. de C. relativement au recrutement lexicologique du roumain. Il est possible, en effet, que certains mots d'origine vraiment latine lui soient parvenus par le canal de quelqu'une des langues voisines et non directement de la source commune des langues romanes. Mais ces exceptions, car ce ne sont là que des exceptions, doivent être enregistrées après minutieuse vérification et avec preuves à l'appui.

De plus, il aurait, je crois, mieux valu qu'entre les deux grandes divisions adoptées par M. de C., et comprenant, la première, les éléments latins, la seconde, les éléments non latins de la langue roumaine, l'auteur en eût intercalé une troisième contenant les éléments latins arrivés dans le roumain par l'intermédiaire de langues non-latines. Ç'aurait été comme autant de points d'attache du latin au slave, au magyare, à l'albanais, au turc et au grec. Et surtout le lecteur y aurait gagné de contrôler bien plus facilement les assertions de l'auteur, lesquelles, dispersées dans le cours de l'ouvrage, rendent les recherches longues et difficiles.

Ces critiques dirigées, comme on le voit, non contre la sincérité scientifique de l'auteur, laquelle est au-dessus de tout soupçon, mais contre les tendances qu'il subit à son insu, ont pour but de le prémunir contre certains entraînements. Quand le moment sera venu de nous donner une réédition de son beau travail, il fera certainement une répartition plus équitable et mieux justifiée des éléments si divers dont s'est formée la langue roumaine.

Je vais passer à quelques observations de détail qui confirmeront les observations qui précèdent. Mais auparavant, il me reste à présenter quelques remarques d'un caractère plus général et relatives à l'ensemble de l'ouvrage.

M. de C. a voulu être à la fois exact et complet : exact, en ne relevant que les formes réellement usitées dans le peuple; complet, en acceptant même celles qui sont propres à une seule province, p. XVII. Il en résulte une certaine confusion, surtout pour le lecteur non rou-

main. Pour l'atténuer, il aurait été bon d'indiquer par un signe de convention l'origine de chaque particularité provinciale, en notant celles de la Roumanie proprement dite comme les autres. Sans doute, si M. de Cihac avait voulu faire un dictionnaire régulateur, comme est celui de notre Académie, cette précaution paraîtrait surperflue ; mais, dans le cas présent, elle est absolument nécessaire.

Le plan adopté par M. de Cihac, même avec les menues améliorations dont je viens de parler, ne me paraît pas devoir être conservé. A sa place, voici ce que j'aurais fait ou ce que je ferais en cas de réédition :

Pour donner à l'homme de science, à celui qui étudie une langue plus dans son passé que dans son présent, une idée aussi exacte que possible de la vraie langue roumaine, je n'aurais admis dans mon cadre que les formes communes à toutes les populations de langue roumaine, aux Transylvains, aux habitants de la Bukovine, de la Bessarabie, aussi bien qu'aux Valaques du Temes, de la Serbie et de la Macédoine. Dans ce vocabulaire un peu restreint, mais d'une roumanicité incontestable, j'aurais prélevé la part du latin, celle du slave, du grec, etc. Les éléments soumis à cette analyse étant tous les plus anciens, puisqu'ils dateraient des premiers temps, des origines de la langue, de l'époque où les premiers qui la parlèrent ou la portèrent dans l'Europe orientale, étaient encore réunis en un seul peuple, offriraient une base absolument certaine aux recherches du philologue. On y gagnerait tout d'abord d'éliminer certains éléments étrangers, tels que le magyar, qui n'a pu, à aucune époque, pénétrer jusque dans le macédo-roman. De plus, on serait amené à distinguer deux ou plusieurs couches linguistiques dans le roumain, selon les époques et selon le plus ou moins d'influence des idiomes voisins, influence résultant soit du voisinage, soit d'une occupation ou complète ou partielle, et plus ou moins prolongée, de la Roumanie.

L'auteur serait arrivé de la sorte, et comme par une échelle bien graduée, du roumain de la première époque au roumain de la seconde et de la troisième.

Chemin faisant, il aurait recueilli et mis à leur place chronologique et philologique les formes empruntées aux autres idiomes, de manière à suivre la langue roumaine dans toutes les phases de son développement.

Observations de détail. — Pourquoi *cado*, grec κάδος, latin *cadus*, ne serait-il pas un emprunt du slave et du magyar au roumain, plutôt qu'un emprunt de seconde main du roumain au slave ? — Pourquoi supposer un emprunt du même genre pour *calauramba*,

chou-rave = *caulis-rapa* ? Si la gradation suivie par M. de C. est calculée, cette forme latine aurait passé de cascade en cascade du latin à l'ital. *carolo rapa*, à l'allemand *Kohl rabe*, au magyar *Kalarab*, au slave *Korab*. Toutes ces étapes sont-elles historiquement ou phonétiquement établies ? — *Baston*, bâton, qui se trouve dans toutes les langues néo-latines, est ici supposé venir d'un intermédiaire grec μπαστοῦνι. Hypothèse pour hypothèse, je préfère voir dans *baston* un de ces vocables propres au latin vulgaire, à ce *sermo vulgaris* ou *castrensis* qui ne s'écrivait pas, mais n'a pas moins dû laisser des traces dans les langues populaires issues du latin, traces qu'on ne peut constater qu'en employant les procédés de la méthode paléontologique, par le raccordement de tous les idiomes néo-latins sur telle ou telle forme inconnue à la fois et du latin littéraire et des langues non latines. Or c'est précisément le cas pour *baston*. L'emprunt grec est certain, on en a du reste bien d'autres exemples ; mais le suremprunt roumain ne l'est guère et ne doit être admis que sur de bons et solides témoignages historiques. De même, on ne concèdera pas facilement à M. de C. que *armata*, armée, soit venu d'un intermédiaire grec ὁρμάδα, quand on trouve toute la série des différentes formes et des différentes significations des dérivés de *arma* dans la langue roumaine. Comment, en effet, expliquer que le roumain *arma* ait été emprunté directement au latin, et qu'il n'en soit pas de même de *armata* ?

Pourquoi ranger parmi les éléments slaves *bolta*, voûte, *cimbru*, sarriette et thym, qui se rattache en même temps au grec θύμβρα et au latin * *thymulus*, *coliba*, cabane, qu'il dit venir du grec καλύβη, *colindra*, grec κολίνδρα, *dinzura*, gentiana ? Pourquoi faire honneur au magyar, et de *cimpoiu*, musette, qu'il dérive lui-même de συμφωνία, et de *ciong* ,*ciont*, mutilé, quand il en rapproche l'ital. *cionco*, mutilé ?

M. de C. rattache *ametese*, donner ou avoir des vertiges, *desametese*, faire reprendre ses sens, *desmeticesc*, désenivrer, à la racine latine *mens*. La chute de la nasale ne favorise pas cette attribution. Il est plus sûr d'y voir une forme grecque μεθύειν ou μεθύσκειν, être ivre.

P. 74, il refuse de rattacher avec Diez les formes roumaines *urma*, trace; *adulmec*, flairer, suivre la piste en flairant, l'ital. *orma*, trace, le vénit.-lombard *usma*, *usmar*, flairer, l'esp. *husmar*, flairer, etc., au grec ὀσμή, parce que le changement de *s* en *r* n'est guère admissible. Mais ici le σ grec représente précisément un *d* originel ὀδμή, que nous retrouvons dans le latin-*odor*. Ce *d* a normalement permuté avec *l*, d'où *olere*, et enfin l'affinité, soit du *d*, soit de *l* avec *r*, est tellement connue qu'il suffit de la rappeler. L'opinion de Diez est donc encore la meilleure.

Dériver le roum. *vatra*, foyer, du lat. *atrium*, par l'intermédiaire de l'albanais qui a souvent un *v* prosthétique, c'est attacher trop d'importance à une ressemblance phonétique, probablement accidentelle. Cette particularité n'est pas d'ailleurs propre à l'albanais. Que de personnes, en France, disent *voui* pour *oui*, sans subir aucune influence étrangère! Le saintongeais *vour* (devant une voyelle) = ubi; le provençal *vounje* = undecim, etc., nous présentent des accidents de même nature qui ne peuvent être considérés que comme des sporadismes de prononciation.

C'est en vertu des mêmes principes que M. de C. se croit obligé de reprendre *abur* = *vaporem* en latin pour le rendre à l'albanais qui aurait été le premier emprunteur, et cela parce que l'albanais pratique plus souvent que le roumain l'ablation du *v* initial.

Aflu, apprendre, savoir, trouver, imaginer. Pourquoi ne pas le laisser dans la catégorie des éléments latins, à côté des formes congénères *influ, desinflu, suflu,* également dérivées d'un radical commun *flare?* Pour le sens, nulle difficulté, comme le prouve suffisamment le français *inspirer*, produit d'une analogie absolument semblable. Au lieu de cette étymologie si simple et qu'il avait d'abord adoptée, M. de C. s'est cru obligé de recourir au grec et de rattacher non sans peine *aflu* à une forme ἄλφειν, ἀλφάνειν = εὑρίσκειν.

Agris, groseiller vert, raisin vert. M. C. reconnaît bien une origine latine, mais il suppose un intermédiaire slave. Sur quoi se fonde-t il, sur quelle preuve phonétique ou historique ?—*Almar, armar*, armoire. Ce mot n'est connu qu'en Transylvanie. Pourquoi ne pas le laisser parmi les éléments latins et pourquoi l'annexer au slave, quand nous retrouvons la même forme en magyar, en grec, en albanais ?

Oltar, autel. Pourquoi supposer un intermédiaire slave ? Est-ce à cause du changement de *al* en *ol?* Mais l'exemple de *Aluta* devenu *Olt* prouve bien que ce changement a pu se faire directement, sans qu'il soit nécessaire de supposer l'intervention d'un tiers.

Arenda, orenda, orinda, bail, ferme, cabaret loué. Cette forme se trouvant en slave, M. de C. ne manque pas de faire passer la forme roumaine par l'étape du slave.

Galite, volaille, ne peut être latin, dit M. de C , se fondant, sans doute, sur ce que la racine *galli* est devenue *gai* et non *gali* dans *gaina* = *gallina*. Mais *ll*+*i* ne se mouille pas nécessairement, comme le prouve la forme *descalic* et non *descaic* = de-ex-caballicare, donnée par M. de C. dans les éléments latins. Il est probable que dans la plupart des cas où le groupe latin *ll* est passé à l'*i* roumain, la forme originelle avait déjà subi une première mouillure provenant de l'interealation d'un *i* ou *e* diminutif. C'est ainsi que *gaina*, poule, doit être

considéré comme provenant non pas directement de *gallina*, mais d'un sous-diminutif en *ina* enté sur le diminutif à *i* intercalaire * *gallius* (cf. le nom propre *Gallio*) qu'il faut bien supposer pour expliquer la forme périgourdine *dzail*, et non *dzal*, coq. De même le roumain *puiu*, poussin, vient non de *pullus*, mais de * *pullius*, comme le fr. *pouillard*, petit de perdrix qui ne vole pas encore. De même *fals*, mal à propos attribué au slave, qui est aussi latin que *frunda* * = *frondia* et non *frons, dis*, se dérive non de *falsus*, mais de * *falsius*. De même encore, *baie* = *balnea*, dont M. de C. gratifie le slave, peut et doit, en vertu de la même observation, se rattacher au latin.

En effet, le latin *neum* équivaut à *leum* ou *lium* pour le roumain, ex. *calcaiu*, talon = *calcaneum* (cf. fr. entrailles = *intranea*). Ceci admis, si nous passons à *balineum*, nous observons que pour le roumain cette forme équivalait à *balileum;* comme, d'un autre côté, nous savons que *balneum* coexistait avec *balineum* dès la plus haute antiquité, nous arrivons à une forme *balleum* ou *ballium* (*e* + voyelle = *i* + voyelle). Ici nous ne sommes plus embarrassés, étant données les habitudes de la phonétique roumaine qui substitue ordinairement une simple mouillure à *l* ou *ll* + *i* + voyelle, et nous dérivons très-régulièrement *baie* du latin, malgré les slavophiles et les slavomanes.

Domoli, ralentir, apaiser, mitiger, semble pouvoir se ramener au latin de-*mollire*, plutôt qu'au v. slave *malu* = *parvus* et au russe *malo*, peu. Peut-être le changement de *dem* en *dom* fait-il difficulté. Cependant cela ne saurait être bien sérieux, étant reconnu le peu de fixité de la prononciation roumaine sur ce point, comme on peut l'induire de la coexistence de triplets, tels que *demi*cat, *dimi*cat, *dumi*cat = *demi*catum. Quant à la non mouillure de *lli*, cf. plus haut *galite*.

Grindu, poutre, soliveau, rappelle trop sub*grunda* et *grunda*, saillie du toit au-dessus de la porte, pour qu'on en fasse honneur au slave.

Gămălie, boule, pelotte; *golomot*, pelotte, peloton, ne viennent-ils pas plutôt du latin *glomus* que du slave?

Găură, trou, ouverture, brèche; *găuroseăc*, *găunosesc*, *i*, creuser excaver. M. de Cihac le rattache au slave. Pourquoi pas de *cavare*, * *cavulare?*

Gărb, *gărbă*, dos, bosse; *gărbesc*, *gărbovec*, courber. M. de Cihac le dérive du slave. De *curvus?*

Găng, son, pourrait se rattacher au latin *clangor*, aussi bien qu'au slave. Cf. pour *g* = *gl*, *ghem* = *glomus*, *ghindu* = *glans*.

Gălcă, enflure, tubérosité, glande, tubercule, pourrait être rapproché du lat. *calx*, *cis*.

Dans toutes ces formes, le changement de *c* latin initial en *g* roumain serait analogue à celui que M. de C. a lui-même constaté dans

ses Éléments latins pour *ghioaca* = cochlea, *gratie* = crates, *gudur* = cum — adulari. Du reste, le roumain lui-même admet concurremment le *c* et le *g* dans des formes telles que *gáie, cáie.*

Pourquoi n'avoir pas signalé, tout au moins à titre de rapprochement, le lat. *scrobis*, fosse, à côté de *groapa*, même sens ?

Pourquoi ne pas rattacher directement au latin plutôt qu'au slave *balbaesc*, bégayer, balbutier; *scrupòs*, cassant, rouverin (du fer); *scruposesc*, s'égrener, se casser (lat. *scrupulus*)? A quel propos supposer un intermédiaire pour la forme *cucuta*=cienta, quand nous avons la forme équivalente *cocue*, de certains patois français, qui, M. de C. lui-même n'en douterait pas, ne doivent rien à l'incubation slave.

Gonesc, goni, poursuivre, chasser, *a se goni*, être en rut; *gonitor*, taurillon; *gonitoare*, vache en chaleur; *gonita*, rut des animaux, se rattachent non au slave mais au latin *gannire*, pousser de petits cris caressants comme les chiens qui désirent quelque chose.

Pourquoi ne pas admettre un emprunt direct du roumain au grec δεσπότης pour la forme *gospod, gospodar*. La confusion du *d* et du *g* en initiale est, on peut le dire, presque normale en roumain.

Griveiu, tacheté doit avoir la même origine que notre *grivelé*, sans qu'on soit obligé de recourir à l'inévitable slave. Même observation pour *gusa*, gosier, jabot, goître, que M. de C. reprend au latin pour lui faire subir le baptême slave. Cependant les formes italiennes *gozza, gozzo* et *ghiotto, ghiozzo* = **gluttus* (*glutto*), sont autant de témoins d'un emprunt direct au latin. *Gozzo* vient de *guttus* par **guttius*, vase allongé. *Gozza* et le roumain *gusa* sont les variantes à terminaison féminine.

Piata. Il n'y a pas plus de difficulté à tirer directement cette forme du latin *platea*, au lieu du serbo-croate, qu'à dériver *ghiata* de *glacies*. La mouillure de la première *pia* = *pla* ne paraît pas plus extraordinaire que celle de la seconde *ghia* = *gla*. La coexistence des formes non mouillées *placé, plange, plec* = *placere, plangere, plicare*, citées par M. de C., et des formes mouillées telles que *piata* = *platea*, n'étonne pas plus que celle de *ghiata, ghiocel* = *glacies, glaucellus*, et des formes non mouillées *glast, glie, glob* = *glastrum, gleba, globus*. On doit voir dans ces divergences l'effet de certaines prononciations locales adoptées par l'usage général. C'est ainsi qu'en France, où les combinaisons *pl, gl* ne passent pas au son mouillé, on entend certains paysans dire *piace, piene, fieur* pour *place, pleine, fleur*.

Papaluga, paparada, fafaluga, roum. = épouvantail, loup-garou (bête fantastique). Cf. le v. fr. *fanfelue*, fr. moderne *fanfreluche*,

dans Rabelais *papelïgosse*[1], dans Mistral *pampurigousto*, pays fantastique. Toutes formes dont il est difficile de déterminer l'origine, mais que le slave n'a pas plus le droit de revendiquer que le grec.

L'étymologie de *sul*, rouleau, ensouple (*sul* de rasboin), est plutôt latine que slave. Il faut remonter à la forme *insubulum* et en détacher le second composant *subulum*, < *sublum* d'où *sul*, cf. *sula*, alène, poinçon, du lat. *subula*. Eléments latins, p. 270.

Pourquoi rattacher au slave *tragu* et *tragla*, qu'il avait déjà si naturellement dérivés de la racine de *trahere* et du dim. *tragula*?

Tuleiu, *tiuleiu*, éteule, tuyau des oiseaux, tige, pourrait se dériver de *tubulus*, sans recourir à l'intermédiaire du slave.

A. Boucherie.

Extrait de l'Histoire littéraire de la France, Tome XXVIII. P. 179. — 253.

Ce fascicule contient quatre études de M. Gaston Paris sur *Wilham de Waddington*, auteur du Manuel des Péchés, sur *Macé de la Charité*, sur *Galien*, sur *Lohier et Mallart*. Dans la première, il fait l'analyse détaillée, avec citations à l'appui, de l'ouvrage en 12 mille vers du moraliste anglais Wilham de Waddington. Il donne une idée nette de cette poésie utilement pieuse. Il indique en détail les différentes sources où l'auteur a puisé. Dans la seconde notice, consacrée à Macé de la Charité il analyse également le long ouvrage de cet auteur (43 mille vers) improprement intitulé Bible. « Il y manque en effet une part considérable de chacun des deux Testaments (dans le Nouveau les Epitres sont laissées de côté). D'ailleurs, il s'en faut que l'auteur ait donné du reste une traduction même approximative. Les faits qu'il emprunte aux divers livres de la Bible ne lui servent guère que de prétextes pour des développements tout-à-fait étrangers à l'original. » M. G. P. fait ressortir l'importance de ce texte au point de vue des études dialectales. Il a été en effet non-seulement écrit en Berry, mais transcrit par un scribe berrichon qui a pu être contemporain de l'auteur, puisque sa copie date de 1343. C'est donc un échantillon très-sûr du dialecte berrichon du XIII — XIVe siècle, moins sûr cependant, comme l'observe M. G. P., que le serait un texte officiel (chartes, coutumes etc.), parce que l'auteur, suivant l'habitude des littérateurs d'alors, s'efforçant d'écrire en pur français, ne *berrichonait* qu'à son insu et à son corps défendant. Dans son travail sur Galien, M. G. P. résout d'abord la question de savoir ce qu'il faut entendre, par ces mots « *Galien le restoré* ou *le rhetoré.* » Puis, en le rappro-

[1] Mot qu'un commentateur facetieux (sans le savoir) traduit par « pays où l'on se *gausse du pape*(!!) »

chant de compositions analogues françaises et italiennes, il constate la haute antiquité de ce roman et détermine la part du remanieur du XIVe siècle. Il termine en annonçant la prochaine apparition d'une très-longue étude de M. Léon Gautier sur le même sujet. Le roman de *Lohier et Mallart* ne nous a été conservé que par une version allemande, à laquelle M. G. P. consacre cette quatrième étude, composée comme les précédentes avec tout le soin et toute la précision désirables.

A. B.

PÉRIODIQUES

Romania, n° 31. — P. 305. P. Meyer, *Les manuscrits français de Cambridge*. M. P. M. appelle l'attention des romanistes sur les mss. de Cambridge, un peu trop délaissés pour ceux d'Oxford. Il signale cette collection comme très-importante et, à l'appui de son dire, il publie une partie des textes qu'il en a extraits. Ce sont : 1° un fragment de la *Conception* de Wace; 2° *les Quinze signes de la fin du monde*; 3° les deux cent dix premiers et les soixante derniers vers de la *Vie de saint Guillaume, roy d'Angleterre*, par Crestien ; 4° les douze premiers vers de la *Vie de sainte Paule* ; 5° les titres de vingt *Vies de saints* en prose et la concordance avec celles que renferment deux mss. de la B. Nationale ; 6° le commencement et la fin de la *Somme le Roi*, le tout appartenant au ms. B 9. Il donne ensuite des extraits des deux ouvrages que contient le ms. F. 30, à savoir : la *Lumière as lais*, de Pierre de Peckham, et le *Manuel des péchés*, de William de Waddington. Du ms. G 5, qui contient le *Roman de la rose*, *la Bonté des femmes* et une *Pastourelle*, il cite une centaine de vers des deux dernières pièces. Il termine par la description du ms. I 11, où se trouvent les *Otia imperiala* de Gervais de Tilbury, un poëme français de 2790 vers intitulé *la Petite philosophie*, et le rapport, également en français, à Innocent III sur la situation de la Terre-Sainte. — P. 343. G. Paris, *le Roman du châtelain de Couci*. Etude historique et littéraire très-complète. M. G. P. restitue avec beaucoup de vraisemblance les procédés de composition de l'auteur. — P. J. Ulrich, *le Sacrifice d'Abraham, mystère engadinois*. — P. 392. O. Nigoles, *Chute de l médiale dans quelques pays de langue d'oc*. P. 401, pourquoi dériver *trebul, trebulà, tròple, treplà* de *tremulus* et non de *tribulare*? — P. 410. V. Smith, *Chants populaires du Velay et du Forez*. Sept Noëls patois, deux Noëls français accompagnés d'observations fines et justes. — P. 422. *Mélanges*. 1° *Lai*. M. d'A. de J. dérive cette forme de l'irlan-

dais *laid*. 2° *Breri*, étude courte et concluante sur les sources du Tristan. Thomas, l'auteur de ce beau poëme, s'appuie incidemment sur l'autorité de Breri : « Ki sout les gestes et les cuntes — De tuz les reis, de tuz les cuntes—Ki orent esté en Bretaigne. » On s'est demandé si cette référence reposait sur quelque chose de sérieux et si ce Breri n'était pas un témoin de fantaisie imaginé par l'auteur, afin de donner plus de vraisemblance à ses récits. M. G. Paris démontre que Breri a réellement existé et qu'il est mentionné sous le nom de Bledhericus par Giraut de Barri, dans sa *Descriptio Kambriæ*. C'était un barde gallois qui devait être, en effet, mieux renseigné que beaucoup d'autres sur l'histoire et la généalogie des princes bretons. M. G. Paris conclut en outre, grâce à ce rapprochement, que la légende de Tristan a pris naissance dans la Bretagne insulaire et non dans l'Armorique, et que Thomas a écrit son poëme en Angleterre même, probablement entre 1150 et 1170. 3° *Sur le miracle de l'image de J.-C. prise pour garant d'un prêt* (F. J. Child). 4° *Notice sur un nouveau ms. de la chronique de Reims* (K. Nyrop). 5. *Figer*. M. G. P. dérive cette forme de la même racine que *foie*. Cela peut être, mais ne pourrait-on aussi voir dans *figer*, v. fr. *fegier*, un doublet à chuintante douce de *ficher* = *figicare*, fixer, enfoncer, d'où immobiliser, cailler, en parlant des liquides? 6° *French étymologies* (Hensleigh Wedgwood), *agacer, blaireau, boulanger, guignon, pilori, sentinelle, sombrer*. 7° *Etymologies normandes* : *s'égailler*, que M. Ch. Joret dérive de *ex-æquaculare* (*acquare* = égaler, égaliser), me paraît venir de *aqua*, eau. En Angoumois, on appelle la rosée *égail* = * *aquaculum*, grenouilles d'*égail*, les grenouilles vertes ou rainettes. On aura dit *s'égailler*, se disperser (comme des gouttes de rosée). 8° *Crevette, crevache* (*creviche*). M. Ch. Joret donne la bonne étymologie de *crevette*, qu'il identifie avec *chevrette* et qu'il prouve ne pouvoir se dériver de *crabe*. 9° *Une ballade politique*, 1415 (Ant. Thomas). — P. 445. *Comptes rendus :* 1° Jacob Ulrich, *Die formelle Entwicklung des Participium præteriti in den romanischen sprachen*. Winterthur, 1879, in-8°, 24 p. (G. P.) Favorable. A propos des formes françaises *vente, tente*, rapprochées des formes prov. équivalentes *venda, tenda* M. Ulrich s'est livré à des calculs chronologiques sur la chute antérieure ou postérieure de l'*i* atone dans les types latins *vendita, tendita*. M. G. P. les rejette et avec raison. Il suffit d'observer que les deux langues ont suivi en ce cas leur tendance habituelle, le provençal en conservant la consonne pénultième, le français en préférant la dernière : le fr. vente de vend*i*ta est au prov. vend*a* de vend*i*ta ce que le fr. âne est au prov. ase = as*i*num, etc. 2° Paul Lacroix (bibliophile Jacob), *le Bon berger* ou le vrai régime et gouvernement des bergers et bergères,

composé par le rustique Jehan de Brie, le bon berger. Réimprimé sur l'édition de Paris (1542). — Paris, Liseux, 1879. Petit in-12, XXII-160 p. (P. M.) Défavorable. M. P. M. termine « en exprimant le vœu qu'on donne bientôt une autre édition du *Bon berger*, mais publiée d'après la plus ancienne impression et accompagnée de tous les secours nécessaires à la complète intelligence de cet intéressant petit livre. » A propos de *solerre*, « vent qui vient de devers Midy » (p. 100), rappelons qu'il est encore usité en Saintonge, *le vent de soulèr*. V.-J. Bujeaud, *Chants populaires de l'Ouest*, on le trouve aussi dans les *Quatre liv. des Rois*. 3° Cayetano Vidal y Valenciano, *la Comedia de Dant Alighier*, traslatada de rims vulgars toscans en rims vulgars cathalans, per N'Andreu Febrer (siglo XV). T. I. Barcelona, A. Verdaguer, 1878, in-8°, XXII-598 p. et un fac-simile. (A. Morel-Fatio.) 4° *L'idiome niçois*, ses origines, son passé, son état présent, par A.-L. Sardou. Paris, Champion, 1878, gr. in-8°, 90 p. (P. M.) Défavorable. 5° C. Ayer, *Introduction à l'étude des dialectes du pays romand*. Neuchâtel, 1878, in-4°, 37 p. (J. Gillieron). M. J. G. reproche à l'auteur d'avoir adopté une orthographe étymologique qui se trouve souvent en défaut, au lieu de l'orthographe phonographique, qui aurait eu l'avantage de l'exactitude sans aucun des inconvénients que comporte inévitablement l'autre système.— P. 460. *Périodiques*. — P. 473. *Chronique*.

Romania, n° 32. — P. 481, P. Meyer. *la Vie latine de saint Honorat et Raimon Feraut*.— P. 509. A. de Montaiglon, *la Vie de saint Grégoire le Grand*. Petit poëme pieux de 2,378 vers octosyllabiques composé au XIVe siècle (en 1326). Edition exacte et soignée. — P. 545. E. Cosquin, *Contes populaires lorrains*, recueillis dans un village du Barrois, à Montiers-sur-Saulx (Meuse) (suite). *Le Petit Berger, la Princesse d'Angleterre, le Chat et ses Compagnons, Benedicité, la Chèvre, la Salade blanche et la Salade noire, Blanepied, Fortuné, la Princesse et les trois Frères, la Canne de cinq cents livres, le Petit Poucet*, variante; *le Petit Chaperon bleu, le Loup et le Renard*. — P. 609. *Mélanges*. 1° *Notes sur la langue vulgaire d'Espagne et de Portugal, au haut moyen âge*, 712-1200 (Jules Tailhan), *Acctore, aztor, açor*, = *acceptorem* (autour) ; *alcozetra, cozedra* = *cuticitra ; acrepuntar*. 2° *Rindon*. Conte populaire en patois de la Hague (Jean Fleury), 3° *Tapabor* (L. Havet).— P. 615. *Comptes rendus*. 1° Woelfflin, *Lateinische und Romanische Comparation*. Erlangen, Deichert, 1879 (J. Ulrich). 2° N. Caix, *Studi di Etimologia italiana e Romanza*. Firenze Sansoni, 1878, in-12, XXXV — 213 pages. — Prix : 2 fr. 50 (G. P.). Très-favorable. L'étymologie de *mince*, adj. verbal de *minutiare*, don-

née par M. G. P., est très-bonne. Quant à l'ital. *ammencire* et au fr. *amincir* on peut avec lui les dériver de l'adjectif, ce qui est plus sûr, ou encore les considérer comme des doublets en *ir*, ayant seuls survécu, du primitif *minutiare*. On sait que les infinitifs mouillés de la première conjugaison passaient facilement à la quatrième en *ir*, ex.: *jaillir*=**jaculare*, *fleschir*,=**flexiare*. 3° Rufino José Cuervo, *Apuntaciones criticas sobre el lenguaje bogotano*. Segunda edicion. Bogotá, 1876, XXXII — 527 p. in-8°. (A. Morel-Fatio). Favorable. — P. 625. *Périodiques*. P. 628. Je compléterais l'étymologie de *fléchir* = *flexus*, proposée par M. Foester, en supposant un intermédiaire plus rapproché **flexiare*, doublet à *i* intercalaire. Même observation pour *laschier*=**laxiare* et non *laxare*, qui a fait seulement *laisser*. Grâce à cet *i* intercalaire, dont j'ai déjà eu occasion de parler plusieurs fois, il n'est pas difficile de rendre compte du *ch* de *fleschier*, qui embarrasse M. G. P., ni du *ch* de *laschier*, dont il ne parle pas et qui est tout aussi embarrassant. *Ibid*, à propos de *sedon* = *son* (furfur). M. G. P. se demande si ce passage de la première lettre de Frodebert à Importunus : « *Fesimus inde commentum, Si domnus imbolat formentum* », ne pourrait pas se lire « ... *Sidomnus*... » et se traduire « Fesimes en comment *Sedons* emblet forment, c'est-à-dire le *son* vole le blé ; il y a plus de *son* que de blé. » Cette conjecture ne me paraît pas fondée. Il faudrait, pour la mieux appuyer, *farinam* au lieu de *formentum*, le son se distinguant de la farine mais non du blé, dont il fait partie intégrante. D'ailleurs le plaignant reproche au fournisseur, non de donner trop de son, mais de mêler de la vieille farine à la nouvelle. P. 629, puisque *tarier* rime avec *marier*, il est bon d'observer qu'il faut lui chercher un type latin en *itare* ou en *idare*, et non en *icare* ou *igare*. P. 631, M. G. P. n'accepte pas la correction *naier*, proposée par M. Tobler dans ce passage d'*Aucassin* et *Nicolette* : « Les ronces et les espines li deronpent ses dras, qu'a peines peust on *nouer* dans el plus entir ». M. Tobler a tort en effet, et il en conviendra tout le premier, quand il aura lu le passage suivant, extrait du fabliau du *Prestre et des* II *ribaus*, v. 103, de l'édit. Montaiglon et G. Raynaud, t. III : Li prestres les a regardez, — Si vit lor chemises couées— Qui tout entour erent *nouées* — Devant et derriere et encoste; — En maint leu lor paroit la coste, — *Quar petit i avoit d'entir*. — Lor cuida bien tout sanz mentir — Li prestres que tout denier fussent — Qu'en lor drapiaus *noez* eussent. » — P. 633. *Chronique*.

A. B.

Zeitschrift für romanische Philologie. — III Band, 1 Heft. — P. 1, A. Morel-Fatio, *Vicente Noguera et son Discours sur la langue*

et les auteurs d'Espagne. Vicente Noguera, né à Lisbonne en 1586, mort en 1654, à Rome, où quelques intrigues de cour l'avaient forcé de se réfugier vers 1636, fut en relation avec de Thou, Peiresc et autres érudits de son temps ; il vécut dans l'intimité du cardinal Francesco Barberino. C'était un Mécène intelligent. Son *Discours*, adressé au cardinal, est un « aperçu très-sommaire des anciennes littératures catalane et castillane, augmenté de quelques informations sur diverses notabilités littéraires, scientifiques ou artistiques » — P. 39, G. Grœber und C. von Lebinski, *Collation du chansonnier de Bern*[e] 389. — P. 61, A Coelho, *Romances populares e rimas infantis portuguezes.*

Mélanges. I. *Histoire littéraire*. P. 73, R. Kœhler, *la Fabula del Pistello da l'ogliata*. A propos de cette curieuse publication (*Scelta di Curiosità letterarie inedite o rare*. Disp. CLXI. Bologna, 1878), l'auteur de l'article signale comme sources probables la fable de Psyché dans Apulée (ou l'imitation qu'on en trouve dans le *Partonopeus* et le Φιλοψευδής de Lucien (ch. 35-36). — II. *Bibliographie*. P. 78, K. Bartsch, *Aus einem Alten Handschriftenkatalog*. Liste intéressante (écrite en latin) de manuscrits français de l'abbaye de Peterborough, extraite du catalogue général publié dans l'*Histoire de l'église de Peterborough* de Gunton (Londres, 1686, p 173-224) ; l'un de ces manuscrits, où manque la mention « gallice », était sans doute une rédaction latine de Macaire : « Qualiter Sibylla Regina posita sit in exilium extra Franciam et quomodo Makayre occidit Albricum de Modisdene. » — III. *Textes*. 1° P. 80, K. Vollmœller, *Mittheilungen aus spanischen Handschriften*. I. Description d'un ms. espagnol du XVe siècle (Oxford All Souls Coll. n° 189). 2° P. 90, G. Baist, *Zu Blanquerna*. — IV. *Critique des textes*. P. 96, Nyrop, *Sur Robert de Clari*. — V. *Exégèse*. P. 98, Tobler, *Assaillir la limace* (cf *Zeitschr*. II, 306 et *Romania*, VII, 629). — VI. *Étymologie*. P. 102, Rœnsch, *Etymologies romanes*, II : *emprunter, inganno (engano, engaño*, etc.), *nates* (v. fr.), *somme, alubar* (esp.), *sombra* (port. cat.), *cadeau*. — VII. *Grammaire*. P. 105, Foerster, *Les participes passés français en* eit (oit).

Comptes rendus. P. 107, Dunger, *Dictys-Septimius* (Ludwig); favorable. L'auteur établit définitivement qu'il n'a existé ni un Dictys grec, ni un Dictys latin plus étendu que celui que nous connaissons.— Loewe, *Prodromus Corporis Glossariorum latinorum* (Ludwig ; très élogieux).—Canello, *Saggi di critica letteraria* (Stengel).—G. Carducci, *Rime di Francesco Petrarca sopra argomenti storici morali e diversi* (Stengel). — Guerrini, *La Vita e le Opere di Giulio Cesare Croce* (Liebrecht; cf. *Rom*. VIII, 476). — Castelli, *Credenze ed Usi popolari siciliani* (Liebrecht).—Hardung, *Romanceiro portuguez* (Lemcke).— Foerster, *Las Mocedades del Cid de D. Guillem de Castro* (Lemcke ; réimpression bien faite). — Fr. Michel, *Les Voyages merveilleux de*

Saint-Brandan (Grœber; défavorable). — Stengel, *Das altfranzœsische Rolandslied* et *Photographische Wiedergabe der Hs. Digby* 23 (Suchier; cf. *Rom.* VII, 636).— Bernhard Ten Brink, *Dauer und Klang* (Suchier ; compte rendu important). — Fischer, *Zwei Fragmente des mittelniederlandischen Romans der Lorreinen* (Stengel, cf. *Rom.* VI, 636). — P. 144, *Romanische Studien*, III, 2 (fasc. XI). — P. 148, *Romania*, nos 27 et 28.—P. 158. *Giornale di Filologia Romanza*, I.

III. Band, 2 Heft.— P. 161, H. Varnhagen, *Das altnormannische* C (Le C en ancien normand). M. V., dans le but d'éclaircir la question de la prononciation du C en ancien normand, soulevée par M. Joret, étudie le *Psautier d'Oxford*, dont les signes diacritiques sont une source précieuse de renseignements. Voici les résultats importants auxquels il est parvenu : 1° Au lat. *c*, devant *a* conservé ou modifié (et devant *au* = *o*), correspond un son palatal assez rapproché du son déterminant. 2° Le *c* lat. devenu sifflant a le même son, ou du moins un son peu différent. 3° Au lat. *p* + *i* palatal = fr. *ch*, correspond un *c* sifflant et non un *c* palatal (une seule exception). — Au point de vue graphique : 1° l'écriture *ca* = lat. *ca*, sans autre indication, ne prouve rien pour la valeur vélaire du *c* ; 2° l'écriture *ch* devant les voyelles sourdes, correspondant à *c* lat. sifflant, ne prouve pas non plus l'existence d'un *c* palatal.—P. 178, Tobler, *Eine Sammlung der Dichtungen des Jacopone de Todi*. (V. *Zeitschr.* II, 25; *Rom.* VII, 465). — P. 192, Coelho, *Romances populares et rimas infantis portuguezes* (suite).—P. 201, Reinsch, *Les* Joies Nostre-Dame *de Guillaume le Clerc de Normandie*. Voir (*Romania*, VIII, 625 sqq.) les nombreuses corrections de M. G. Paris.

MÉLANGES. I. *Histoire littéraire*. P. 232, Gaspary, *sur les* Cinque Canti *de l'Arioste*.—P. 233, Stengel, *sur le Mystère des Vierges sages et des Vierges folles*.— II. *Manuscrits*. P. 237, Vollmœller, *Mittheilungen aus spanischen Handschriften*. — II. *Obras satiricas del Conde* [*de*] *Villamediana* (ms. de Londres, Brit. Mus. Lansd. (735). — III. *Textes*. P. 241, Mussafia, *sur le ms. français IV de Saint-Marc*. — P. 242, Foerster, *Révision du texte de* Richart le Biel *sur le manuscrit de Turin*. L'éditeur profite de l'occasion pour maintenir un certain nombre de leçons qu'il avait d'abord rejetées comme douteuses. — IV. *Critique des textes*. P. 244, Mussafia, *sur* Guillaume de Palerme, *édition Michelant*. L'éminent critique propose un très-grand nombre de corrections pour la plupart assurées, et se livre en même temps à une étude sommaire de la langue de ce texte intéressant. Il serait, croyons-nous, à désirer que la *Société des anciens textes français* donnât dans ses publications une place plus importante à la critique des leçons.—P. 256, Mussafia, *sur les vers* 240a, 455, 3860 *du* Roland. Voici comme il lit ces vers : 1° *De vos baruns or li enveiez un* ; 2° *Lui doüsez escolter e oïr* ;

3º.... *e sunt acuminjiet.*—P. 257, Mussafia, *sur* Aiol 7645-6 (7644-5). 8188 (8186) : 1° au lieu de *por le secor aidier*, l. *por le sien cors aidier;* de même, v. 7714 (7715) ; 2° *feuté li jurerent*, l. *feeuté* ou *feauté*. — P. 257, Gaspary, *sur l'expression* Vattel' a pesca. — V. *Etymologie*. 1. P. 259, Foerster, *Etymologies romanes*. I. *Menzogna* (ital.), *rivido* (ital.), *moite, roiste* (v. fr.), *orraère, fléchir, hère, son, tarier* (v. fr.), *charade, accia* (ital.), *arcigno* (ital.). — 2. P. 265, Ulrich, *Verbes allemands en roman*. — 3. P. 266, Ulrich rattache avec vraisemblance *accoutrer* (prov. *acotrar*) à *culcitra*. — 4 et 5. P. 267, Mussafia tire l'ancien fr. *cateron* (*de la mamelle*) de *caput*, et donne une nouvelle preuve pour l'étymologie de *mien* = *meum*.—VI. *Grammaire*. P. 167, Mussafia, *sur les partic. parf. en* - ect *et* en - est.—VII. *Vocabulaire*. P. 270, Mussafia, *l'anc. ital.* ricentare.

Comptes rendus. P. 272, *Dos Obras Didácticas y dos Leyendas*, publiées par M. Knust pour la Société des Bibliophiles espagnols (article intéressant de M. Kœhler). — Bartsch, *Dante Allighieri's Gœttliche Komœdie* (Pfleiderer, long article favorable).— Darmesteter et Hatzfeld, *Le seizième siècle en France*. M. Ulbrich ajoute à son compte rendu élogieux des remarques grammaticales intéressantes, et en particulier une liste complémentaire des mots qui ont changé de genre.— P. 297, *Romania*, nos 29 et 30. — P. 316, *Revue des langues romanes*, 2e série, tom. V, nº 5-6[1] ; tom. VI, nos 7-9 et 10 ; 1878, mai-octobre.

III. Band, 3 Heft. — P. 321, J. Aymeric, *le Dialecte Rouergat*. Nous arrivons un peu tard pour parler d'un travail déjà sévèrement jugé par la critique. Notre intention n'est pas d'en faire ici un examen détaillé ; mais il nous est impossible de ne pas dire que l'auteur a eu le tort grave de mêler les différentes variétés que présente l'idiome parlé dans les limites actuelles du département de l'Aveyron, et de donner comme générales des formes particulières à la *Montagne* ou à la région située au nord du Lot (comme *paide, pumiè*, pour *puire, pumié*, et bien d'autres), formes que renieraient certainement les neuf dixièmes des Rouergats. Il en résulte pour le lecteur une sur-

[1] *Cosa*, dans la légende catalane de sainte Anastasie (p. 210 de notre tome V, 2e série), est bien la même chose que *cora*, comme je l'avais conjecturé. J'ai trouvé, depuis, d'autres exemples de cette forme. On en peut voir trois ou quatre dans une seule page (94) des *Documentos literarios en antigua lengua catalana* (Barcelona, 1857). Il serait, d'ailleurs, impossible d'identifier, comme le veut M. Graeber, *cosa* et *casa*, sous prétexte que *cor* = *quare*. Le cas n'est pas le même. Ce n'est pas *ca* qui devient *co*, mais seulement *qua*, à cause de l'*u*. De même *qua* donne *go* (ex *gorda*), mais *gu* reste tel (*gall*). — *Conals* (p. 19) pour *con als* n'est qu'une faute d'impression C. C.

prise et un embarras continuels. Comment, en effet, admettrait-on, dans la même localité, l'existence de *méu, téu, béuzo*, à côté de *briu, diu*, etc.? de *sobüre*, à côté de *süupre* (= sapere)? de *nüóu* (= novum), à côté de *nóu* (= novem), etc.? Rectifions au hasard quelques inexactitudes : P. 329, on est étonné de lire : « agnellum seul a fait *onièl*, pour ne pas être confondu avec *onèl* (annullum) anellum » ; — ibid., *son*(s) = sine, est certainement emprunté au français ; de même *poreso* = pigritia, à la p. suivante, et *cür*, p. 331, que l'auteur donne comme de curieuses exceptions ; — p. 333, il n'est pas exact que *cuá, rüá*, soient régulièrement des monosyllabes ; c'est une prononciation exceptionnelle ; — p. 340, « *l* tombe après *t* dans apostolum, *apóstou* » ; l'*l* a dû disparaître de bonne heure dans la prononciation, car on trouve encore au XVIIe siècle *apóstols* ; dans tous les cas, l'*l* ne suit pas immédiatement le *t* ; — p. 340, je ne connais pas *pièi* = podium ; — p. 346, « la labiale *v* a complètement disparu du dialecte rouergat vers le milieu du XVIIe siècle pour devenir *b* » ; ceci n'est vrai que pour l'écriture ; dès le XIVe siècle, et peut-être avant, la prononciation était arrivée au *b* ; — p. 349, ce n'est pas seulement devant *p*, mais devant une forte quelconque que l *s* de *püs* se prononce. — La conjugaison laisse beaucoup à désirer ; l'auteur se contente de donner les paradigmes, sans essayer d'expliquer les particularités dialectales et sans établir la comparaison avec les formes classiques. *Contén*, 1re conjugaison, est sans doute une faute d'impression, pour *contón ;* je ne connais pas la forme *ogére*, pour *obére* (= habere) à l'infinitif ; — p. 356, on aimerait à savoir dans quelle ou quelles localités se rencontrent les formes *fet, fech* = fecit ; le fait, s'il n'y a pas erreur, vaut la peine d'être éclairci. Mais nous craignons que le séjour de M. Aymeric en Allemagne et l'étude qu'il a dû y faire du provençal classique ne lui ait fait confondre parfois les formes anciennes avec les formes modernes. — P. 359, Bartsch, *Métrique celtique et romane*. — P. 385, Ulbrich, *Sur l'histoire de la diphthongue* oi *en français*.

MÉLANGES. I. *Histoire littéraire*. P. 395 Gaspary, Filocolo *ou* Filocopo? — II. *Manuscrits*. P. 396, Krebs, *Un ms. de la* Vita di Dante e Petrarca *de Lionardo Bruni* (déjà signalé par l'auteur lui-même *Rom.* VI, 316). — III. *Textes*. P. 397, Englert, *Deux chansons pastorales limousines* (tirées d'un ms. de la bibliothèque du gymnase de Deux-Ponts). — P. 399, Grœber, *Plainte funéraire béarnaise*, tirée du livre d'Urbain Calveton, *Nova novi orbis historia*, 1578 (Vignon). — P. 399, Gaster, *La* Condemnatio Uvæ, *en roumain*.

COMPTES RENDUS. — P. 408, Richard Foerster, *Zambeccari und die Briefe des Libanius* (Kœrting). — Stimming, *Bertran de Born* (Bartsch, article très-étendu ; voir *Rom.* IX, 165, n. 1). — Stickney, *The Romance*

of Daude de Pradas on the four cardinal virtues (Bartsch ; favorable, malgré un assez grand nombre de fautes relevées dans ce compte rendu). — K. Schweppe, *Etudes sur Girart de Rossilho* (Bartsch ; cf. *Rom.* VIII, 128). — D. Angel Lasso de la Vega y Arguëlles, *Historia y juicio crítico de la escuela poética sevillana en los siglos XVIII y XIX* (Lemcke). — Moriz Haupt, *Französiche Volksklieder* (Lemcke). — Rambeau, *Ueber die als echt nachweisbaren Assonanzen des Oxforder Textes der* Chanson de Roland (A. Müller, article important). — Kutschera, *Le manuscrit des sermons français de saint Bernard traduits du latin date-t-il de* 1207? (Kœrting). — G. Paris et Raynaud, *le Mystère de la Passion d'Arnoul Greban* (Ulbrich, très-favorable ; corrections judicieuses, en particulier dans la partie qui n'avait point été examinée en détail par M. Boucherie).—Ayer, *Introduction à l'étude des dialectes romands* (Hœfelin, cf. *Rom.* VIII, 458). — *Romanische Studien*, fasc. XII et XIII.—Nyrop, *Une question de phonétique romane. T + R en provençal* (Suchier).

L. Constans

Archivio glottologico. — Vol III, puntata terza. — P. 285, *Gli allotropi italiani* di U.-A. Canello. Etude complète et détaillée des doubles et triples formes italiennes entées sur un même type latin ou germanique. — P. 420. *Le type syntactique* HOMO-ILLE, ILLE-BONUS *et sa parentèle*, par B.-P. Hasden. A propos de l'emploi de l'article postpositif, M. H. compare entr'eux le roumain, le macédo-roumain, l'albanais et le bulgare. Il s'est appliqué à mettre en lumière les ressemblances organiques du roumain et de l'albanais et a tenu à les bien distinguer des ressemblances toutes d'emprunt, superficielles et incomplètes, du bulgare et du roumain. Il soulève ainsi, sans pouvoir encore les résoudre tout à fait, des questions bien intéressantes et bien complexes. Avant de remonter jusqu'au scandinave, pour parfaire quelques-unes de ses démonstrations, il ferait peut-être mieux de montrer jusqu'où l'influence roumaine a pénétré les dialectes slaves circonvoisins et jusqu'à quel point la contre-influence de ces mêmes dialectes s'est fait sentir au roumain lui-même. Pour cela, la comparaison instituée par lui entre le roumain, l'albanais et le macédo-roumain d'un côté et le bulgare de l'autre, offre déjà de précieux résultats. Car il est clair que tel phénomène commun à ces trois langues, et moins fréquent, moins développé dans le bulgare, appartenait exclusivement, à l'origine, au noyau roumano-albanais. Mais cette quasi certitude deviendrait l'évidence même si l'on montrait également que ce même phénomène est étranger aux autres langues slaves. — P. 442, *Varia*, di G. J. A. 1° Le doppie, figure néo-latine, del tipo *briaco imbriaco*, 2° brillo, brio, brillare ; 3° ascla, asenla ; iscla, Ischia ; Peschio ; 4° hisca

(Spagno) ; 5° gloma ; 6° Zara, Troyes, etc. ; 7° ancora del tipo vime vimine ; 8° ancora del participio in *esto* ; 9° Il testo istriano del Salviati. — P. 472, *Indici del volume*.

A. B.

Giornale di filologia romanza, n° 4. — P. 1. M. Caix, *Sulla declinazione romanza*. L'auteur se propose de présenter quelques observations nouvelles sur la déclinaison romane, et tout d'abord sur l'article italien. Il discute longuement l'explication donnée par M. Groeber de la double forme de l'article italien *il* et *lo*. Voici ses conclusions : « 1° En italien, les deux formes de l'article *il* et *lo* sont également antiques et primitives. 2° *Il*, né de la première syllabe de *ille*, comme *un* de la première de *unus*, a gardé l'*i*, quoiqu'il soit en position, par suite de la préférence accordée d'habitude à l'*i* aux dépens de l'*e*, quand ils sont atones, par le toscan central et surtout par le florentin, auquel appartient plus particulièrement cette forme d'article. Cependant les dialectes qui, comme l'aretin, préfèrent *e* à l'atone, emploient, comme l'espagnol, la forme *el*. 3° *Lo* se rencontre déjà dans beaucoup d'anciens textes toscans concurremment avec *il*, mais il semble avoir été le seul en usage parmi les dialectes méridionaux et le seul employé par les poëtes siciliens. 4° *L* enclitique a dû correspondre dans les poëtes siciliens à *lo*, et dans les poëtes toscans aussi à *il*. 5° Quant aux formes obliques *del, dal, al*, il paraît difficile de les expliquer autrement que par *lo*. — P. 10. M. Caix, *Sull' influenza dell'accento nella conjugazione (manducare, adjutare)*. La forme *aïdier*, que cite M. C. n'est pas correcte. L'ancien fr. ne connaissait que : 1° *aiuer* et *aïer* = *a(d)iu(t)are;* 2° *aïder* = *a(d)ivtare* ; 3° *aidier* (dissyllabique) = *adjutare, *agutare, *ag'tare*. *Aïdier*, de trois syllabes et la dernière mouillée, est incorrect et ne peut s'expliquer. — P. 19. P. Vigo, *Delle rime di fra Guittone d'Arezzo*. — P. 44. Wendelin Foerster, *Un testo dialettale italiano del secolo XIII*. Pièce composée de 16 strophes de 13 vers chacune, rimant en *abcd abcd eee ff*. — P. 57. P. Rajna, *Tosto*. M. P. R. conjecture que *tosto*, v. fr. *tost*, fr. *tôt* vient de *isto-isto (momento)* plutôt que de *tot-cito* ou de *tostus*. — P. 63. *Varietà*. 1° (F. d'Ovidio) *Ancora del perfetto debole*. 2° (N. Caix) *Sull' etimologia spagnuola*. 3° (N. Caix) *Maluto*. 4° (d'Ancona) *Osservazioni ad un articolo del prof. A. Borgognoni sul sonetto*. 5° (P. Rajna) *Postilla all'articolo un serventese contra Roma ecc.* 1,84) [1]. — P. 75 *Rassegna bibliografica*. — P. 115. *Periodici*. — P. 118. *Notizie*.

A. B.

[1] Cf. *Revue des langues rom.*, XVI, 87, note.

Bulletin de la Société des anciens textes français, 1879, n° 2. — Contient les procès-verbaux de plusieurs séances, un discours de M. Gaston Paris, président ; un rapport de M. P. Meyer, et l'annonce des publications qui sont ou vont être mises sous presse par la *Société des anciens textes*. M. G. P. qualifie de « diatribe fantasque » l'article de la *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1879, où la philologie romane a été attaquée par un littérateur qui, il faut bien le reconnaître, n'est guère au courant de la question.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. T. XI, 1874-1878. — P. 1. L'abbé Bousquet, curé de Buzeins. *Lou Catèchisme roüergas fach en verses*. Ce catéchisme, publié en 1656 par Grandsaigne, imprimeur à Rodez, et dont l'auteur n'est désigné que par des initiales, comprend : 1° une épître dédicatoire assez bien tournée, adressée à M. de Péréfixe, évêque de Rodez ; 2° une préface intitulée : *Tres mouts d'avist al lectour*, où l'auteur donne des explications sur l'orthographe parfois bizarre qu'il emploie ; ce qu'il n'explique pas, c'est la raison de la variété qui règne dans son livre sous ce rapport, variété qu'il a soin toutefois de signaler ; 3° l'ouvrage lui-même rédigé pour l'instruction du peuple et divisé en dix chapitres. Les quatre premiers sont intitulés : *Cresès, pregas, fusès, preuès*, et traitent de la foi, de l'espérance, de la charité et de la vertu de religion ; les trois suivants contiennent des traductions de proses et d'hymnes en usage dans le rit romain et quelques noëls ; enfin les trois derniers contiennent diverses instructions. M. l'abbé Bousquet cite un certain nombre de passages du catéchisme, et en particulier un noël et une traduction du *Veni, Sancte Spiritus*, qui ne sont pas sans mérite. Il est à regretter cependant que l'éditeur ait poussé le respect pour son texte jusqu'à reproduire des fautes d'impression évidentes, comme *cy Rogaciu*, pour *ny R.* (p. 17), *del* pour *d'el* (passim), *Layse* pour *l'ayre* (p. 7), *qu'ade* jour pour *quade* (=*quado*) *jour*, etc. La langue est celle du nord du domaine rouergat, comme le montrent les formes *toutses, aquelses* (= *toutes, aqueles*), *chrestiè* (= *chrestió*), *missons* (= *michons*), *ts* = *tch* (*ch*) au pluriel, etc. Une forme remarquable et qui ne saurait être une faute d'impression, puisqu'elle est constante, est *sous* pour *sou* (3me pers. du plur. ind. prés. de *esse*), dont l'explication nous échappe. — P. 26. H. Affre. *Substitution du français au latin et au patois dans la rédaction des actes publics*. L'ordonnance de 1539, publiée par François Ier à Villers-Cotterets, n'eut son plein effet en Rouergue qu'à partir de 1565, en ce qui regarde les actes des notaires. Pour les comptes consulaires, la cité de Rodez renonça au patois entre 1545 et 1550, le Bourg seule-

ment en 1565 ; mais les comptes de contribution continuèrent à être rédigés en patois jusqu'en 1615 pour le Bourg et jusqu'en 1665 pour la cité. — P. 30. Léon Vaïsse. *Un document retrouvé et quelques faits rélablis concernant l'histoire de l'éducation des sourds-muets en France*, etc. — P. 42. Joseph de Gissac. *Le marquis de Montcalm-Gozon*. — P. 58. L'abbé Cérès. *Essai de fouilles au Puech-de-Buzeins (Aveyron)*. — P. 66. L'abbé Cérès. *Rapport sur des thermes et un cimetière gallo-romains découverts à Rodez*. — P. 81. Paul Fouquier-Lavergne. *Etude historique et statistique sur le canton de Saint-Sernin*. Travail consciencieux et intéressant, quoique un peu long, qui fait vivement désirer que des monographies semblables soient composées sur chacun des autres cantons du département. — P. 195. F. Louis de Conzague. *Excursion archéologique dans le canton de Conques*, etc. P. 202, l'auteur voit à tort dans *Fraisse*, *Fraissinet*, des mots d'origine sarrasine ; on dit encore aujourd'hui *fraisse* au sens de *frêne* (= fraxinus). — P. 212. G. Grinda. *Notes archéologiques*. — P. 217. J.-P. Durand (de Gros). *Etudes de philologie et de linguistique aveyronnaise*. Ajoutons quelques observations de détail au compte rendu favorable publié par M. Boucherie dans un des derniers numéros de la *Revue* : P. 228, M. D., explique *Caviole* (= *capviala*) par *chef-route*, et à la page suivante il s'étonne de trouver dans le *Dictionnaire topographique du Gard*, *Viála* et *Vialà* traduits par *Villa* et *Villaris*, *Villa* a en effet donné régulièrement *viala* dans le Rouergue, comme dans plusieurs régions voisines[1] ; on y trouve un nombre indéfini de noms de lieu, tels que *Vialà* ou *Vialaret* = Villaris, qui en est le diminutif. L'*a* épenthétique est dû ici, comme dans les mots *fial*, *pial*, etc., à l'influence de l'*l* ; le même phénomène se rencontre à Aubusson et dans le Bas-Limousin (Voir Chabaneau, *Revue*, XVI, p. 183). — P. 245, note 2. *Muejol* (pron. *muéjou*), qui se dit aussi *muge*, dérive, non de *mullus* par *mulloiolus*, **mullojolus*, **muojolus*, mais plutôt de *mugil*, comme le français *muge* ; la chute de *ll* nous paraît contraire aux lois phoniques. — P. 247-8. M. D. se demande pourquoi les noms de lieu en *ujols* ont toujours l'*s* finale. La réponse se trouve dans le renseignement qu'il donne lui-même à la page 244, note 1, d'après le *Dictionnaire topographique du Gard*, où l'on trouve *Marojola*, *Marojolis*, à côté de *Marojols* pour désigner *Maruéjols*. Cette note ayant été ajoutée pendant la correction des épreuves, il n'y a là sans doute qu'un oubli

[1] Les archives de l'hôtel de ville de Millau abondent en titres, où *vialha* (*viala*) est la forme constante. Voir en particulier le *Serment des Consuls* dans Gaujal, *Etudes historiques sur le Rouergue*, t. I, p. 288 sqq. Je trouve *viela* dans le *Leudaire de Saverdun* (Ariège), publié par M. Pasquier dans le n° de la *Revue* de septembre-octobre 1879, p. 108.

de la part de l'auteur, qui aurait dû mettre, à la page 247, une seconde note, basée sur la première, pour répondre à la question posée. — P. 252. L'auteur affirme que, dans les mots comme *Beraldia*, *Bernadia*, etc., l'accent tonique est sur la pénultième ; il aurait dû dire : « était », car depuis longtemps la synérèse a atteint le suffixe *ia*, de l'époque classique, lequel est d'ailleurs devenu *iè* ou *iò* suivant la région, mais ne se prononce plus en deux syllabes. — P. 257. De *Espagnac* = *Hispaniacum*, il faut rapprocher *Ispagnac*, près Florac (Lozère). — P. 265, note 3, je rapprocherais plus volontiers le nom d'homme *Trinquier* du verbe rouergat *trincà* = casser (quelque chose de dur, des mottes de terre, des amandes), qui n'a d'ailleurs rien à faire avec le fr. *trinquet*, l'ital. *trinquetto*, etc., espèce de voile. — P. 270 Il est difficile d'admettre que l'*a estrech* ait jamais sonné franchement *o* à l'époque classique, même en Rouergue ; les mots *ma* et *pa*, qui ne se prononcent *mo* et *po* que dans une portion du département de l'Aveyron, montrent que l'*a* suivi d'une nasale (et les mots notés avec *a estrech* dans le *Donat* sont tous dans ce cas) devait avoir un son intermédiaire entre *a* et *o*, ce qui explique pourquoi dans la région sud du domaine on dit *pà*, *mà*, tout en disant *cò*, *germò*, etc., et pourquoi *planus* a donné à la fois *plò* comme adjectif et *plà* comme adverbe (fr. *bien*, *beaucoup*). — P. 280. La prononciation *cala* (— *calida*) est loin d'être générale en Rouergat ; ce n'est sans doute qu'une altération locale, comme le montre le nom d'homme encore vivant *Costacalda* (prononcé *Couostocaldo*) ; du reste, à Millau on dit aujourd'hui *caud*, *caudo*. — P. 319. U. Cabrol. *Essai de critique historique au sujet d'une ville qui a existé dans la plaine de la Madeleine, près de Villefranche-de-Rouergue*. — P. 335. U. Cabrol. *Segodun*. L'auteur, dans sa préoccupation de rattacher le plus grand nombre de mots possible au radical *seg* ou *sego*, en tire *segol* (seigle) et *segala*, segalar (plateau propre à la culture du seigle), quand il est certain que ces mots, comme le mot français *seigle*, dérivent du latin *secale* ; de même il identifie le mot *chef* avec *cheik*, *shah*, etc., — P. 339. L'abbé V. Lafon. *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu*. — P. 397. Vicomte d'Armagnac. *Poésie*.

L. Constans.

Revue britannique, décembre 1879 : *le Réfractaire, scène de la vie de province sous la Restauration*, par G. d'Orcet, p. 333-374. — On y lit quelques détails sur les patois du Cantal (p. 333-4) : « Le département [du Cantal est] le plus mal divisé de France. Anciennement, il portait le nom de *Haute-Auvergne*, et cette division n'était pas plus logique que la première, car il est barré dans toute sa largeur par la chaîne de montagnes dont il a pris le nom, et avant qu'on

eût percé les deux grands tunnels du Lioran, les deux versants opposés ne communiquaient que fort difficilement pendant l'hiver. Celui du nord, parle le dialecte auvergnat; celui du sud, le dialecte languedocien, et ils diffèrent assez sensiblement l'un de l'autre pour que le français soit un intermédiaire nécessaire entre les montagnards des deux versants. Enfin l'arrondissement de Mauriac parle un autre dialecte, le limousin, et se trouve séparé du chef-lieu du département, non par un abîme, mais par une série d'abîmes... En revanche, chacun des quatre arrondissements qui entourent la montagne centrale communique très-aisément avec chacun des quatre départements voisins, dont ils font réellement partie au point de vue de la race, du langage, des mœurs et des voies de communication. » — P. 335, « Les Auvergnats jouent du bâton à tout propos, et quel bâton! une perche de cornouiller de quatre pieds de long, munie à son gros bout d'un fer pointu long d'un décimètre, et à l'autre d'une solide poignée de cuir tressé. Tel est le *pal ferrat*. » Enfin l'auteur cite (p. 347) deux couplets en limousin :

Ne soun pas deïs fennas
A Paris.

et (p. 356) une bourrée également en limousin :

Mon paoure cor din las ramadas,
Auze lou.

J. Bauquier.

Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 2e s., I, 1878 : Coudereau, *Sur le dialecte berrichon*, p. 335-81, 1 carte. Ce travail se rapporte seulement à la variété berrichonne de Charost (chef-lieu de canton du Cher) et des villages voisins. La première partie contient des observations phonétiques et grammaticales ; la seconde, un vocabulaire de mille et tant de mots, dont deux cents environ ne sont pas dans Jaubert. Le docteur Coudereau n'est malheureusement pas philologue, et la plupart des remarques qu'il fait sur le berrichon ne peuvent l'amener à formuler des règles précises. Chose étonnante, ce savant, qui a montré beaucoup de sagacité dans l'étude physiologique des bruits et des sons, semble n'attacher dans son glossaire aucune importance à la notation de ces sons et de ces bruits. Il écrit, par exemple, *airrhes, cibaulx et baptistaire* avec une surcharge de lettres inutiles, etc. Si *l* mouillée existait en berrichon, nous comprendrions que M. Coudereau la représentât par le *gl* italien ; mais précisément cette lettre est toujours remplacée par *y* (*yeu* = °*lyeu* [1], ° *leu*, fr.

[1] Dans le Haut Languedoc, *lhour* (on écrit ainsi, mais la prononciation est peut-être tombée à *your*) est de même la forme mouillée de *lour*, fr. leur.

leur; — *yand* = **glyand*, fr. gland; — *byancheur* = **blyancheur*, fr. blancheur, etc.); on ne saurait donc admettre avec M. Condereau que les sons *ya* (glace), et *sâyé* (sanglier), soient exactement représentés par les lettres italiennes *glia*, *sanglié*.

J.. Bauquier.

TROIS FORMES NÉGLIGÉES DU SUBSTANTIF *DIABLE*

Les *Proverbes patois*, de M. Jules Duval, publiés dans le cinquième volume des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, 1844-1845 (Rodez. Ratery. 1845), contiennent, page 593, ce proverbe :

Lo fenno es un cap sons cerbèlo,
Uno vipèro, un dia d'houstal.
Et talo qu'ès, houorio ou bèlo,
O toutes mai ou mens ne cal.

M. Duval y ajoute la traduction et le commentaire suivant : « La femme est une tête sans cervelle, une vipère, un démon au logis; et (cependant) telle qu'elle est, laide ou belle, à tous il en faut plus ou moins (*dia* pour *diaples*). Sur la recommandation des prêtres, les fidèles s'abstiennent de prononcer en entier le mot de *diable* ; nous avons respecté ce scrupule dans la traduction. »

Il y aurait peut-être à rechercher si ce quatrain, que nous n'avons rencontré dans aucun autre recueil, ne serait pas l'œuvre de quelque bel esprit de village plutôt que le produit naturel de la poésie populaire, en général plus respectueuse qu'on ne croit à l'égard de la femme et du mariage. Nous tenons seulement à démontrer par les citations suivantes empruntées aux proverbes niçards [1] de M. le chevalier Toselli, que la forme monosyllabique du mot *diable* n'est nullement particulière au Rouergue :

Cu non cres en Dieu, cres au *diau* (2).

Cu degeuna e autre ben non fa, alla majoun d où *diau* dreç s'en va (5)

Lou *diau*, coura sighet vici, si faghet frate, o ermita (9).

La frema n'en sau mai che lou *diau* (15).

Par suite d'un changement de l'*a* en *è*, qui est très-fréquent en bas Languedoc, le *dia* rouergat s'est transformé en *diè*, à Montpellier; ce mot a été conservé seulement dans *au diè*, que l'on emploie pour *au diable*, sans en connaître la signification précise.

[1] Toselli, *Recuei de 3176 prouverbi, sentensa, massima, conseu, parabola, buoi mot, precet e dic nissart*, etc. Nissa, Cauvin-Empereur, 1878, in-12.

Nous n'avons relevé les formes *dia, diau* et *dié* que parce qu'elles manquent au *Dictionnaire* d'Honnorat ; la constatation de leur existence à Rodez et à Montpellier est, d'ailleurs, de nature à infirmer singulièrement l'origine qui leur est attribuée par M. Duval.

Alph. ROQUE-FERRIER.

L'ARTICLE ARCHAÏQUE DANS LA VALLÉE DE LARBOUST (HAUTE-GARONNE)

La *Société des langues romanes* a l'habitude de recueillir et de classer en une collection qui, déjà, ne comprend pas moins de dix volumes in-folio, les numéros des journaux où se trouvent des indications ou des textes de nature à intéresser les études philologiques, la poésie et l'histoire méridionales [1]. En établissant les rubriques de cette collection, j'ai rencontré, dans le numéro du 12 mai 1879 du *Messager de Toulouse*, une narration qui renferme des formes de l'article archaïque et qui se rattache, par son origine, à un bas-relief de marbre autrefois encastré dans les murs de l'église d'Oô, canton de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). Ce bas-relief, déposé depuis 1820 au musée de Toulouse [2], représente la *Luxure :* une femme du sein de laquelle s'échappe un serpent, type reproduit plusieurs fois par le symbolisme chrétien. Les habitants de la vallée de Larboust ne l'ont pas compris ainsi, et, se faisant sans doute l'écho de la conversation de quelque lettré du XVIe siècle, ils y ont trouvé la matière d'un conte assez semblable à la fable hispano-grecque de Pyrène. On sait que la fille de Bébryeus, ayant été aimée d'Hercule, mit au monde un serpent, et fut si effrayée de cet enfantement extraordinaire qu'elle prit la fuite pour se réfugier dans une forêt, où elle devint peu de temps après la proie des bêtes sauvages.

La personne qui a noté ce conte ne s'est nullement préoccupée de l'intérêt qu'il présentait au point de vue de l'article archaïque ; son témoignage n'en a donc que plus de valeur, et je n'hésite pas à le reproduire en entier, malgré les bizarreries orthographiques de l'original et quelques inexactitudes de la version française :

[1] Elle est indépendante des collections spéciales de feuilles rédigées dans un ou plusieurs dialectes déterminés : *la Bagadiera*, de Nice ; *lou Tron de l'èr*, de Marseille ; *lou Brus*, d'Aix-en-Provence, et même de celles qui, à l'exemple du *Journal de Forcalquier*, leur font une part régulière, mais intermittente.

[2] Il a été inscrit par M. Roschach sous le n° 809.

« Beri dies d'acro, ké y auié gahada éna paret d'éra gleïda dé Oô, ua henna dé peyra, touta nuda, qué s'acoutchaué dé ua serp. Era serp k'aou pujahué éna poupa è ké la poupaué. D'et tenns de ma juentut, énes beïlades dé fu pin Garbieu, qué s'ey mort k'auié mès dé cent ans, és cahualindès qué coundauen qu'aquéra henna k'èré ua printcessa qué s'èré lechada embrassa per un desgoubinat. Ke s'escapec dé so dé sa pay è ké s'anec maga lougn, lougn, énés tutés dés malls, décap at boum dé Séculéja. Alloc dé un maynatjé qué paric ua serp. Ua nét, es louts ké la mintjèren. K'hè bist suén akéra peyra : k'hèré léja couma 't pécat. K'ey pot hané trés bints ants, ké benguéren dé dabach t'arriga 'la d'éra paret è ké la s'hérén ségui. K'èri garda, cloutè è campanè ; ké ni en brembi couma s'éré gué [1] . »

L'article qui renferme ce conte porte le double titre de *Un centenaire. Une curieuse légende.* Il est daté de Luchon et signé : *Un de vos abonnés.*

Alph. Roque-Ferrier.

P. S.— Au moment où l'imprimeur me remet les épreuves de cette note, je lis dans la *Romania*, IX, 156-158, le compte rendu consacré par M. Meyer aux *Vestiges d'un article archaïque roman.* En constatant, ce dont je le remercie, que ce mémoire « a très-notablement » accru l'étendue du territoire où, de nos jours encore, on peut » trouver... des exemples de l'article *el*, modifié diversement selon les » lieux, mais en tout cas bien distinct de l'article *lo* », le savant professeur exprime le regret que j'aie borné au vers 8683 du poëme de la *Croisade albigeoise* la citation des textes anciens qui renferment des formes semblables. A cela je ne puis répondre qu'une chose, c'est que mon travail s'appliquait seulement à la période moderne et que M. Meyer n'a pas pris garde à la note (*Revue*, XVI, 118) par laquelle

[1] Il y a longtemps de cela, il y avait, encastrée dans un mur d'Oô, une femme en pierre, toute nue, qui accouchait d'un serpent. Ce serpent lui montait au sein pour téter. Dans ma jeunesse, durant les veillées de feu mon grand-père, mort à plus de cent ans, *les conteurs des veillées rangés autour de l'âtre* (*cahualindès*), rapportaient que cette femme était une princesse qui s'était laissé séduire par un libertin. Elle s'enfuit de chez son père, et elle alla loin, loin, se cacher dans les creux des rochers vers le lac de Séculéjo. Au lieu d'un enfant, elle mit au monde un serpent. Une nuit, les loups la dévorèrent. J'ai vu souvent cette pierre ; elle était laide comme le péché. Il y a trois-vingts ans environ, on vint de la plaine pour l'arracher de la muraille et on l'emporta. J'étais garde champêtre, fossoyeur et carillonneur ; je m'en souviens comme si c'était aujourd'hui. »

Le narrateur du conte lui-même, M. Jean Gaydon, est mort à Oô, le 1er mai 1879, âgé de cent six ans.

je me réservais de signaler prochainement les exemples antérieurs au XVIe siècle, « en les classant : 1° en formes étrangères à la langue » des troubadours; 2° en formes de cette langue appuyés sur la voyelle » finale du mot précédent; 3° en cas de locatif; 4° en exemples qui, ne » relevant pas des deux dernières catégories, ne permettent pas de » douter de l'existence propre et distincte de *el*... » L'adhésion de M. Meyer, aussi bien que les citations qu'il a empruntées au poëme de la guerre de Navarre, au *Nouveau Testament* albigeois du palais Saint-Pierre de Lyon et au débat d'Izarn, rendraient inutile l'impression de ce travail, si mon intention n'était d'ajouter aux témoignages déjà réunis par le savant romaniste ceux que fournissent d'autres textes de la même époque ou même antérieurs, *Flamenca*, *Jaufre*, le *Breviari d'Amor*, etc. Le féminin *ela*, que M. Meyer dit n'avoir rencontré nulle part, a un équivalent utile à noter dans les *Coutumes de Céran* (Empero de toutes *eros causes* subreditos), qui remontent à l'année 1395 et qui ont été publiées par M. Bladé en 1864 [1]. Je ne sais par suite de quelle distraction M. Meyer s'est persuadé que j'avais émis des « hypothèses » sur « l'étymologie de l'article *el*. » En relisant mon mémoire aussi attentivement que possible, je n'y ai vu qu'un renvoi d'une demi-ligne au latin *ille*, accompagné de cette observation que *el* avait des « similaires » de son ou de notation scripturaire en des idiomes étrangers à la famille des langues romanes. Parmi ceux-ci, j'ai cité comme termes extrêmes le breton de Vannes et l'arabe. Si l'on veut bien remarquer qu'il n'y a là qu'une pure constatation de fait, on reconnaîtra, je l'espère, que M. Meyer a pris la peine de critiquer une étymologie que je m'étais bien gardé de présenter.

A. R.-F.

[1] *Coutumes municipales du département du Gers, recueillies et publiées par* M. J.-F. Bladé. Paris, Durand, 1864, in 8°, p. 140.

CHRONIQUE

Dans la séance du 28 décembre dernier, M. Ch. Revillout, professeur à la Faculté des lettres, a été nommé président de la Société pour l'année 1880 et M. Antonin Glaize vice-président.

La Société vient de terminer l'impression des *Non pareilles recettes,* texte romano-toulousain du XVIe siècle, réédité avec une introduction et accompagné de notes et d'un glossaire, par M. le docteur Noulet.

Ce volume, qui fait partie des publications spéciales de la Société, sera distribué dans quelques jours.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a chargé récemment notre collègue et collaborateur M. L. Constans d'une mission scientifique en Angleterre. Elle a pour but de collationner les manuscrits du *Roman de Thèbes,* qui existent à Spalding et à Cheltenham.

Séances de la Société, 7 janvier. — Poésie provençale sur la mort de M. Paul Félix, par M. Paul Gaussen.

Proverbes et dictons provençaux recueillis à Forcalquier, par M. Charles Descosse.

Blanca-flor, romance populaire roussillonnaise, recueillie par M. Justin Pépratx.

21 janvier. — Charte de fondation de l'hôpital Saint-André de Bordeaux (1390), par M. l'abbé Ferrand.

Proverbes usités en Flandre et rapprochés de leurs équivalents toulousains, par M. Charles Folie-Desjardins.

L'Estiéu de Sant-Martin, poésie provençale (sous-dialecte d'Aix), par M. Fr. Vidal.

Sonnet provençal, par M. Louis Roumieux.

4 février. — *Mai, plus* et *pus,* dans les dialectes méridionaux, par M. Marcel Devic.

Lou Sarralher blu, lou Picoù-vert e lou Merle, fable languedocienne (sous-dialecte de Béziers et de ses environs), par M. Gabriel Azaïs.

18 février. — *Lou cant de cièune de Bellaudoun, la Font de Vaucluso* et *Cansoun,* poésies provençales (sous-dialecte d'Avignon), par M. William-C. Bonaparte-Wyse.

Traduction en vers lodévois (Clermont et ses environs) de la deuxième satyre de Perse, par M. Saint-Just-Molinier.

3 mars. — Corrections au fragment du poëme d'*Alexandre,* d'Albéric de Besançon, par M. Camille Chabaneau.

Les Fables rouergates de Jean Legros, par M. Constans.

Poésies en langage de Bédouès (Lozère), par M. Camille Turc.

17 mars. — Les Fables rouergates, de Jean Legros (suite), par M. Constans.

Les Lettres françaises de Scaliger, par M. Ch. Revillout.

Le sens du mot *barrou* dans la langue des proverbes populaires, par M. Alph. Roque-Ferrier.

Au pople de Roumania, poésie languedocienne, par M. le docteur Espagne.

A-n-uno jouvo escoulano latino d'en Macedòni, sonnet provençal, par M. L. de Berluc-Perussis.

7 avril. — *La Deïficacioun dóu Vent-terrau*, poésie provençale, par M. William-C. Bonaparte-Wyse.

Chants populaires historiques, par M. V. Smith.

Étymologie des mots *moutard*, *levanti*, *amaluc* et *auzine*, par M. Marcel Devic.

21 avril. — Textes émanés de la chancellerie des comtes de Foix (XIV et XVe siècles), par M. Pasquier.

Une lettre d'Aubanel (de Nîmes), à Pierquin de Gembloux, par M. J. Bauquier

Les poésies liturgiques provençales en l'honneur de la Vierge, par M. Camille Chabaneau.

Lou Reinal opribadat, fable en vers rouergats de Jean Legros, par M. Constans.

* * *

M. Henri Delpech, membre résidant de la Société, a entrepris sur la journée de Bouvines (27 juillet 1214) une monographie semblable à celle qu'il a publiée en 1878 sur la bataille de Muret, et il vient de consigner dans un *Mémoire sur des substructions antiques découvertes dans les environs de Bouvines* (Lille, Danel, 1879, in-8°, 30 pages et carte) les résultats de ses fouilles. Elles lui ont permis de retrouver les assises de deux voies romaines allant, l'une de Fretin à Tournai, l'autre du Calvaire de Cysoing à Rumes. Nous sommes heureux d'ajouter que la *Commission de géographie historique de la France* a accepté les conclusions du travail de M. Delpech.

* * *

M. A. Roque-Ferrier a fait, le 20 février dernier, une conférence sur la poésie populaire du Languedoc dans la salle de réunion du Cercle catholique d'ouvriers de Montpellier. Les comparaisons, les métaphores, les proverbes, les énigmes et les dits rimés, en ont constitué le sujet.

M. Roque-Ferrier se propose d'étudier, dans une conférence ultérieure, les ternaires, les fables et les contes.

* * *

MM. Carducci et Monaci annoncent la publication d'une édition des poésies provençales dues à des troubadours italiens.

* * *

Félibrige. — La maintenance de Provence a tenu sa réunion annuelle le 1er février, à Avignon. Elle a constitué son bureau de la

manière suivante : syndic, M. Marius Bourrelly; secrétaire, M Jean Monné; vice-syndics : MM. Marius Girard, pour les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ; Alphonse Michel, pour le Var ; Louis Sardou, pour les Alpes-Maritimes; L. de Berluc-Perussis, pour les Hautes et les Basses-Alpes, et Victor Colomb, pour les départements de l'ancienne province du Dauphiné.

La Sainte-Estelle aura lieu, cette année, au pont de Roquefavour.

***

M. Félix Gras vient de terminer une épopée provençale, à demi historique, à demi romanesque, intitulée *Toloza*. Elle a pour sujet la guerre des Albigeois, et se termine à la mort du comte Simon de Montfort devant Toulouse. La publication de cette œuvre ne se fera pas attendre longtemps.

***

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au prochain numéro un article de M. Roque-Ferrier sur *la Bisca et l'inauguration du Théâtre Roman*.

***

Un programme trilingue nous apprend que les Catalans se préparent à célébrer, le 25 avril, le Millenaire du sanctuaire de Montserrat, l'un des centres religieux d'outre-Pyrénées, et que les dialectes du midi de la France sont admis à participer au même titre que l'espagnol et le catalan, au concours de poésie qui a été institué à cette occasion.

Le comité d'initiative du Millenaire est composé de MM. Manuel Caïcte, Milà y Fontanals, Quadrado, Querol, Joseph Roumanille, Rubió y Ors et Gaëtan Vidal, secrétaire.

Des prix très-considérables ont été mis à sa disposition par l'archevêque de Tarragone, les évêques de Barcelone, de Gérone et de Lérida.

MM. Roumanille, Anselme Mathieu et Bourrelly, doivent représenter la littérature méridionale aux fêtes de Montserrat.

La remise des prix aura lieu à Montserrat même le 25 avril et les œuvres couronnées seront publiées dans le compte rendu du Millenaire.

***

Livres offerts a la bibliothèque de la Société. — Operile lui Caiu Juliu Cesare, traduse romanesce de D-nii C. Copacineanu si D. Caianu, premiate si typarite d'in fondulu Cuza de Societatea Academica Romana. Bucuresci, 1877, 224 pages (don de l'Académie Roumaine) ;

M. Tullii Ciceronc : Filippicele sau discursurile contra lui M. Antoniu, traducere de D. Aug. Laurianu, typarita si premiata de Societatea Academica romana din fondulu Cuza. Bucuresci, 1877, in-8° 248 pages (don de l'Académie Roumaine) ;

Istoria Romanilor sub Michaiu Voda Vitezul, urmata de scrieri diverse de Nicolae Balcescu, publicate depre decisiunea Societatei Academice romane si insoçite cu o precuvéntare si note de A. I. Odobescu. Bucure ci. 1878, in-12, xx-680 pages (don de l'Académie Roumaine) ;

Dione Cassiu (Coccеianu). Istori'a Romana de la Nerone pene la Alexandru Severu, traducere de Angelu Demetrescu, tiparita si premiata de Societatea Academica Romana din fondulu Zappa, sub prevegherea Domnului Sion. Bucuresci, 1878, in-8, XXXVI-274 pages (don de l'Académie Roumaine) ;

Laurianu si Massimu : Dictionariulu Limbei romane, dupo insarcinarea data de Societatea Academica Romana. Bucuresci, 1873, in-4° à 2 col, 2 volumes, XXVI-1242-1622 pages (don de l'Académie Roumaine) ;

Laurianu si Massimu : Glossariu care coprinde vorbele d'in limb'a romana, straine prin originea sau form'a loru, cumu si celle de origine indouiosa. Bucuresci, 1871, in-4°, 584 pages (don de l'Académie Roumaine) ;

Cipariu : Gramatec'a limbei romane : Partea II, sintetica. Bucuresci, 1877, in-8°, IV-356 pages (don de l'Académie Roumaine);

Catechismulu calvinescu inpusu clerului si poporului romanescu sub domni'a principiloru Georgiu Rákoczy I si II, transcrisu cu litere latine, dupa editiunea II tiparita in anulu 1656, insocitu de una escursiune istorica si de unu glossariu de Georgiu Baritiu, cu spesele Academiei Romanesci. Sibiu, Krafft, 1879, in-8°, IV-140 pages (don de l'Académie Roumaine);

Operele principului Demetriu Cantemiru, typarite de Societatea Academica Romana, tomu I. Descriptio Moldaviæ, cu chart'a geographica a Moldaviei si unu fac-simile. Bucuresci, 1872, in-8°, XII-154 pages (don de l'Académie Roumaine) ;

Operele principelui Demetriu Cantemiru, typarite de Societatea Academica Romana, tomu II. Descrierea Moldaviei, tradusa din textulu originale latinescu aflatu in Musculu asiaticu alu Academiei Imper. Scientifice de la St Petropole, etc. Bucuresci, 1875, in-8° XVI-172 pages (don de l'Académie Roumaine) ;

Istori'a imperiului ottomanu, crescerea si scaderea lui, cu note forte instructive de Demetriu Cantemiru, principe de Moldavi'a, tradusa de Dr Ios. Hodosiu. Partea I si II. Bucuresci, 1870, in-8° 808-CXXXVIII pages, formant les tomes III et IV des œuvres de Démetrius Cantemir (don de l'Académie Roumaine) ;

Opercle principelui Demetriu Cantemiru, typarite de Societatea Academica Romana. Tomu V. Partea I. Evenimentele Cantacuziniloru si Brancoveniloru. Partea II. Divanulu, publicate si insocite cu ua prefatia si unu glossariu de G. Sion. Bucuresci, 1878, in-8° XVI-242-XII-24 pages (don de l'Académie Roumaine) ;

Opurile lui Caiu Corneliu Tacitu, traduse de Gavrilu I. Munteanu, date in tipariu sub auspiciele Societatei Academice, dupa decessulu d'in vietia a traductoriului. Biografi'a traductoriului anessata. Sibiu, Krafft, 1871, in-8°, X-616 pages (don de l'Académie Roumaine);

C. C. Sallustiu. Catilina si Jugurtha, traductione de Demetriu F. Dobrescu, premiata de Societatea Academica Romana d'in fondulu A. Joanu I. Cuza. Bucuresci, VIII-110 pages (don de l'Académie Roumaine) ;

Annalele Societatei Academice Romane. Seri'a I, tomurile I-X. Desbateri, Memorii si Notitie d'in sessiunile anniloru 1867-1877. Bucuresci, 1878, 10 volumes in-4°, fig. (don de l'Académie Roumaine);

Annalile Societatii Academice Romane, tomului XI. Sessiunea

annului 1878. Partea administrativa si Desbateri. Memorii si notitie. Bucuresci, 1879, in-4°, 296-334-XXII pages (don de l'Académie Roumaine) ;

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale des Ducs de Bourgogne, publié par ordre du Ministre de l'Intérieur. Résumé historique et Répertoire méthodique. Bruxelles et Leipzig, C. Muquardt, 1842, 3 vol. in-folio, CCIV-360-IV-452-442 pages (don du Ministère de l'Intérieur de Belgique) ;

Répertoire onomastique des manuscrits formant la deuxième section de la Bibliothèque royale de Belgique (ancienne Bibliothèque de Bourgogne), publié par ordre du Conseil d'administration de l'établissement (1re partie. Ouvrages dont les auteurs sont connus). Bruxelles, Hayez 1857, in-folio, VI-74 pages (don du Ministère de l'Intérieur de Belgique) ;

Laude (P.-J.) : Catalogue méthodique, descriptif et analytique, des manuscrits de la Bibliothèque publique de Bruges. Bruges, Tanghe, 1859, in-8°, VIII 552 pages (don du Ministère de l'Intérieur de Belgique) ;

Grandjean : Bibliothèque de l'Université de Liége. Catalogue des manuscrits. Liége, Vaillant-Carmanne, 1875, in-8°, VIII-590 pages (don du Ministère de l'Intérieur de Belgique) ;

Bigot et Roumieux : Li Bourgadieiro, poésies patoises, 1re livraison. Nimes, Ballivet, 1854, in-12, 50 pages (don de M. Louis Roumieux) ;

Paris-Murcie, journal publié au profit des victimes des inondations d'Espagne. Paris, Plon, 1880, in-folio, 24 pages (contient deux poésies provençales de MM. Mistral et Aubanel) (don de M. Louis Roumieux) ;

Espagne : A-nuit = Aujourd'hui, interprété au moyen des notions de l'histoire et de la linguistique. Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1880, in-8°, 24 pages ;

Balaguer (Victor) : Un drame lyrique au XIIIe siècle, communication faite à la Real Academia de la Historia et traduite de l'espagnol, par Charles Boy. Lyon, Châteauneuf, 1880, in-12, 30 pages (don de M. Charles Boy) ;

Pasquier : Leudaire de Saverdun, texte inédit en langue romane de 1327. Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1880, in-8°, 12 pages ;

Revillout (Charles) : Le Pauvre drille de La Fontaine. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, 24 pages ;

Goirand (Leountino) : A Florian, remembranço d'uno vesito à soun toumbèu à Sceaux. Mount-pelié, Empremarié Centralo dóu Miejour, 1880, in-8°, 6 pages ;

Roumieux (Louis) : La Roso e lou Soulèu, legendo roumano. Mount-pelié, Empremarié Centralo dou Miejour, 1880, in-8°, 6 pages ;

Almanach historique de Provence, revue annuelle, par Alexandre Gueidon. 1871. Marseille, 1871, in-8°, 24 pages, fig. (don de M. Clair Gleizes) ;

Tête de Sardanapale, don fait au musée d'Arles par M. Deflotte, à son retour de l'Asie-Mineure, etc. Arles, Cerf, 1853, in-8°, 62 pages (contient p. 38-41 deux Noëls provençaux) (don de M. Clair Gleizes) ;

Associació catalanista d'excursions cientificas. Acta de la sessió publica inaugural del any 1880. Barcelona, Estampa de « la Renaixensa », 1880, in-8°, 52 pages (don de M. Balaguer y Merino) ;

Balagner y Merino, Ordinacions y bans del comtat d'Empurias, text catala inedit, precedit d'una noticia histórica ilustrada ab notas y probas diplomaticas y aclarat per un glosari, monografia premiada ab medalla d'or en lo segon concurs filológich y literari de las llenguas románicas, celebrat ab motiu de las festas llatinas. Montpeller, Estampa Central del Migdia, 1879, in-8°, 40 pages ;

Les récits Saintongeais : l'Anguille de Pons, légende traduite sur un vieux manuscrit. Pons, Noël Texier, 1875, in-8°, 16 pages (don de M. Texier) ;

Ferraud (Arn.). Lou cap de Boltère, sounet, ms. autographe de l'auteur. Bordeaux, 10 octobre 1879, in-8°, 4 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

La Passeggiata in Gondola a Santa Lucia. Nice, Société typographique, S. D., in-8° à 2 col. (Barcarolle sur l'air populaire napolitain qui a servi à MM. Aubanel et Charvet pour la composition de leurs *Cansoun di felibre*, et à M. L. Roumieux pour celle de sa ballade *Souto lis oume* (don de M. Clair Gleizes) ;

Saint Rémy de Provence et les Fêtes littéraires des 13, 14 et 15 septembre 1868. Avignon, Gros frères [1868], in-16, 24 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Bourrelly (Marius). La Garamaoudo, légende provençale. Marseille, Arnaud et Cie [1856], in-8°, 4 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Castaigne : Six chansons populaires de l'Angoumois, in 8°, 14 pages, fig. (don de M. V. Smith) ;

Der Troubadour Folquet de Lunel, nach den Pariser Handschriften herausgegeben von Dr. Franz Eichelkraut. Berlin, Verlag von W. Weber, 1872, in-8°, 56 pages (don de M. l'abbé Roüet) ;

Bonaparte-Wyse, Magalouno, poésie provençale, mise en musique par Louis Lambert. Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1878, in-4°, 4 pages ;

Ecoiffier : Recherches historiques sur la Faculté de médecine d'Avignon (1303-1790). Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1877, in-4°, 58 pages (don de MM. Hamelin frères) ;

Bourrelly (Marius) : Fortuné Chailan, chanson provençale. Marseille, Arnaud et Cie, 1857, in-8°, 4 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Chailan (Fortuné) : Leis Amours de Vanus. Marseille, Audibert, 1843, in-8°, 16 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Passant, planto-t'aissis, e s'as lesou, lecis (prospectus-annonce en vers biterrois). Béziers, Delpech, S. D, in-8°, 4 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Sans (Junior) : Triounfle de l'ourfeoun bezieirenc. Béziers, Delpech, 1862, gr. in-8°, 2 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Laugier de Chartrouse : Nomenclature patoise des plantes des environs d'Arles et leur concordance avec les noms français, la synonymie latine des auteurs et les familles ordinaires. Arles, Dumas et Dayre, 1859, in-8°, VIII-59 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Maniu : Misiunea Occidintelui latinu in Oriintele Europei, Bucuresci, Rosetti, 1869, in-8° 138 pages ;

Calvinisme de Béarn, poëme béarnais de Jean-Henri Fondeville, publié pour la première fois, avec une Notice historique et un Dictionnaire béarnais-français, par Hilarion Barthety et L. Soulice. Pau, Léon Ribaut, 1880, in-8°, 168 pages (don de MM. Barthety et Soulice) ;

Lettre autographe de Reboul, de Nimes, en date du 2 octobre 1852, in-8° (don de M. Ernest Hamelin);

Fabre (Albert) : Histoire de Montblanc (arrondissement de Béziers), avec une notice géologique par M. Paul de Rouville et une notice sur la Flore par M. Bitche [Montpellier, Firmin et Cabirou], 1880], in-8°, 104 pages ;

Arnavielle (Albert) : lous Gorbs. Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1880, 16 pages ;

Roux (l'abbé Joseph) : Sent-Marsal à Tula, poëme; Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1880, in-8°, 10 pages ;

Rigal (J.-D.). Les Adieux, romance. S. L. N. D. ni N. d'Imp. In-8°, 2 pages ;

[Sanguinède]. Lous Malhurs de la Cassa âou miraïet, poéma patouès Montpellier, Gras ; in-16 ;

[Sanguinède]. La Mor de Janetoun ou lous Malhurs de Bequet, racountas à l'otel de la trëia, ponèma patouès. Mounpeyé, Gros, 1863, 16 pages ;

Albanès (l'abbé), La Vie de sainte Douceline, fondatrice des Béguines de Marseille, composée au XIIIe siècle, en langue provençale, publiée pour la première fois avec la traduction en français et une introduction critique et historique. Marseille, Camoin, 1879, in-8° (don de M. Ch. de Tourtoulon) ;

Recueil nouveau de prières et cantiques provençaux à l'usage des catéchismes et congrégations, etc., par un curé de Provence. S. L. ni nom d'imprimeur, 1785, in-12, 266 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Almanach utile et récréatif pour l'année bissextile 1880. [Contient P. 45-48 : Prouberbis et redits narbounesès, recullits et rengats per lettro alphabetico, per M. Caffort pèro]. Narbonne, Caillard [1879], in-16, 8 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Roumieux, lou Maset de mèste Roumiéu, paraulo de Louis Roumiéu, dén Felibrige, musico de Louis Roumiéu, soun graud, à-z-Ais, Remondet-Aubin. S. D., in-8°, 4 pages :

Ramelet de la Santo Baumo, cantico prouvençau à l'ounour de santo-Madaleno. Avignon, Aubanel frères, S. D., in-16, 24 pages (don de M. Alph. Roque-Ferrier) ;

Valldaura (Agna de) Fullaraca, prosa y vers. Barcelona. Estampa Peninsular, 1879, in-12, 232 pages ;

Desanat, Tarascoun, grando revuo d'uno pichoto villo, satyro en tres pausos. Avignon, Jacquet, 1847, in-8°, 32 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Colomb de Batines, Bibliographie des patois du Dauphiné. Grenoble, Prudhomme, 1835. in-8°, 16 pages (don de M. V. Smith ;

Truchet (de). Epître arlatënque adreïssade à Moussu Degut, etc. Autographie sans date. In-8°, 2 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Malignon (l'abbé C.). Bèu-caire, à l'abat Nicolas, curat de Nosto-Damo de Bèu-caire. Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1880, in-8° 12 pages ;

Roque-Ferrier (Alph.). Rapport sur le Concours de poésie de la Société des langues romanes (lu en séance publique du 3 septembre 1879), Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1880, in-8°, 16 pag.;

Laforgue (C.). Discours tengut davans la Court d'amour de Fountfrejo, lou III de septembre M DCCC LXXIX. Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1880, in 8o, 20 pages ;

Sabatier (Ernest). Le Moine de Montaudon (lo Monges de Montaudo). Nimes, A. Catelan, 1879, in-8°, 28 pages ;

Causeries du Conteur vaudois, éditées par L. Monnet, troisième

série. Lausanne, Vincent, 1880, in-12, x-148 pages (contenant divers textes appartenant à la Suisse romande) (don de M. L.-J. Piat);

Quatre traductions de la Parabole de l'Enfant prodigue en langage de Montblanc (Hérault), par MM. Hercule Jani, Maffre, E. Maffre et un anonyme (don de M. Albert Fabre);

Cants de primavera, à las noyas catalanas. Barcelona, Vetllada del dia 5 de maig 1879, in-12, 64 pages (don de M. Balaguer y Merino);

Cant ùltim del millor Cisne catalá, lo autor, en la sua agonia, S. L. N. D. ni N. d'imp. In-8°, 16 pages (don de M. Balaguer y Merino);

Gaussen : la Fièiro de Chambourigaud, pouèmo coumique en cinq cants, emb' un avans-prepaus d'Albert Arnavielo. Alais, Brugueirolle et Cie, 1878, in-12, IV-56 pages (don de M. Edouard Marsal);

Roumieux : Bèlli santo [cantique provençal]. Avignoun, Aubanel, S. D., in-8°, 4 pages;

Schapiro (Michel) : Révélations étymologiques; origine des mots dits historiques, I. Armes tranchantes. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8°, 88 pages (don de M. Maisonneuve);

Désanat : Coursos de la Tarasquo et jocs founda per lou Rey Réné (avec une série de notes explicatives rédigées en français), pouèmo en vers prouvençaous burlesquo-tragi-coumiqué en doujé paousos, patois de Tarascon, 2e édition. Tarascon, Aubanel, 1861, in-16, 82 pages (don de M. Clair Gleizes);

H. H. : Cantiques spirituels en provençal pour les missions, congrégations et catéchismes Avignon, 1749, in-12, VII-214 pages (don de M. Clair Gleizes);

Lou Désira, souvenir historique du 25 avril 1875, chanson populaire, par Temohtna, poète arlésien. Arles, Dumas et Dayre [1875], in-4°, 2 pages à 2 col. (don de M. Clair Gleizes);

Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt. Centenaire de Saboly, 25 juillet 1675-1875. II. Séance de Monteux. Carpentras, Prière, 1875; in-8°, 32 pages (don de M. Alph. Roque-Ferrier.)

Milá y Fontanals : Als qui llegiran [préface catalane de l'*Album monumental de Catalunya*], 1879, 8 pages in-f°;

Noulet : las Nouparellhas receptas per far las femnas tindentas, risentas, plasentas, polidas et bellas, et mais per las far pla cantar et caminar honestamen et per compas, publiées avec une introduction, des notes et un glossaire. Montpellier, au bureau des publications de la Société des langues romanes, 1880, in-8°, VIII-100 pages;

Faury (l'abbé J.-P.): Saboly, étude littéraire et historique, avec un examen du manuscrit conservé à la Bibliothèque d'Inguimbert. Avignon, Aubanel frères, 1876, in 8°, 310 pages;

Gra (l'abbé J.-B.) Nouvé. La Premièro Benedicien de l'Enfan Jèsu; ms. in 8°, 4 pages (don de M. de Berluc-Perussis);

Meitani : Studie constitutionale. Bucuresci, Noua Typographie a laboratorilor Romani, 1878, in 8°, XLII-216 pages;

Canonge : Brune-la-Blonde ou la Gardienne des Alyscamps, légendaire arlésien, avec traduction littérale et Notice sur les Alyscamps. Avignon, Roumanille, 1868, in-16, 62 pages (don de M. Clair Gleizes);

Pelabon : lou Groulié bel esprit, comédie en deux actes et en vers provençaux, mêlée de chants. Avignon, Chaillot jeune, 1840, in-16, 60 pages (don de M. Clair Gleizes);

Laforgue : Discours tengut davans la Court d'Amour de Fount-

frejo, lou III de septembre M DCCC LXXIX. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°. 24 pages (exemplaire sur papier vergé, avec fig. d'Edouard Marsal);

Ginnasio liceale della Badia della SS. Trinità di Cava dei Tirreni nell' anno scolastico 1879-80. Tipografia di Monte Cassino, 1880, in-8°, 54 pages (don de M. l'abbé Joseph Spera);

Soixante-dix-neuf journaux renfermant des textes ou des articles sur la renaissance méridionale ou les études philologiques, donnés par MM. Aubanel (2), Balaguer y Merino (1), de Berluc-Perussis (7). Constans (3), Auguste Fourès (1), Gaut (1), Clair Gleizes (27), Ernest Hamelin (1), Lieutaud (2), Roque-Ferrier (15), Louis Roumieux (7) et V. Smith (12).

Errata

DU TOME DEUXIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

L'Article archaïque. — P. 118, note 1, l. 4, anterienrs, *l.* antérieurs; l. 6. *après* voyelle, *ajoutez*: finale.

A-nuit = Aujourd'hui. — P. 166, l. 33, *ille qui cum*, l. *ille qui eum*. — P. 170, note 1, l. 1. *Amour e Plour*, l. *lou Libre de l'Amour*.

Armana prouvençau. — P. 304, l. 5, après ces mots: *des archives d'Arles,* ajoutez en note : « M. Barcilon de Mouvans (L. de Laincel, *Avignon, le Comtat*, etc.; Paris, 1872, 26°, qui écrivit la critique du *Nobiliaire de Provence*, par Robert de Briançon, cite les deux lettres que l'on vient de lire..... lorsqu'il dit que plusieurs familles nobles de Provence sont d'origine juive. » M. de Laincel les a publiées à son tour dans le livre précité, p. 25-26; antérieurement à lui, le savant Haitze leur avait donné place dans la *Vie et Testament de Nostradamus* On les trouve encore tom. V du ms de Cambis-Velleron.

Sent Marsal a Tula. — P. 277, 14, enemig ne Dieus, *l.* enemig de Dieus.

Errata

DU PRÉSENT NUMÉRO

La Langue et la Littérature françaises. — P. 22, l. 26, *lisez :* Dieu lui-même, si l'on en croit un des plus gais et des plus spirituels de ces trouvères artésiens, Courtois d'Arras, Dieu n'échappait point à cette contagion poétique, etc.

Le gérant responsable : Ernest Hamelin.

DIALECTES ANCIENS

LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISES AU MOYEN AGE

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue des langues romanes*

Paris, le 15 mai 1880.

MONSIEUR,

Il vous paraîtra naturel que mon premier mot soit pour remercier la *Revue des langues romanes*, moins encore peut-être de la gracieuse hospitalité qu'elle veut bien m'accorder que de la publicité qu'elle a donnée d'abord au travail de M. Boucherie sur la *Littérature française au moyen âge et la Revue des Deux-Mondes*. Lorsque, en effet, je fis paraître, au mois de juin 1879, un article sur l'*Érudition contemporaine et la littérature française au moyen âge*, si quelques personnes voulurent bien m'en témoigner leur satisfaction, quelques autres ne laissèrent pas de m'en marquer, qui leur étonnement et qui leur indignation. C'était justice, et je n'avais pas écrit pour plaire à tout le monde. Toutefois je ne constatai pas sans surprise, ni même sans quelque dépit, que les philologues se bornaient à imprimer les mots d'*incompétence notoire*, d'*ignorance profonde*, et d'*étrange aveuglement* : d'ailleurs, de raisons, pas l'ombre d'une, et de discussion, pas même un commencement. J'attendais mieux. Car enfin, nous autres, purs littérateurs, comme on nous appelle avec une indulgence tempérée d'un peu de dédain, quand nous disons d'un roman qu'il est mal écrit ou d'une pièce qu'elle est mal faite, nous apportons des exemples et nous tâchons de donner des preuves. Nous pouvons nous tromper : la question n'est pas là ; mais, quelque jugement que nous prononcions, nous essayons

de le motiver. C'est pourquoi j'aurais aimé que mes adversaires m'eussent montré quelques traits de mon incompétence, qu'ils m'eussent réduit à confesser la profondeur de mon ignorance, qu'ils m'eussent fait luire enfin, dans les ténèbres de mon aveuglement, un rayon de la pure lumière qui les éclaire. Était-ce beaucoup? était-ce trop leur demander?

Jugez donc, Monsieur, si je suis reconnaissant à M. Boucherie d'avoir bien voulu le premier condescendre à traiter sérieusement une question sérieuse, et que je croyais, au total, avoir pour ma part très-sérieusement abordée. J'avais donné mes raisons, M. Boucherie m'opposait les siennes. Je vais essayer de lui répondre. Orfèvres que nous sommes l'un et l'autre, il n'est ni probable que je persuade M. Boucherie, ni vraisemblable que M. Boucherie réussisse à me convaincre. Nous aurons du moins constitué comme une espèce de dossier de la question, et le public décidera.

Je commencerai par la fin, c'est-à-dire que je répondrai d'abord deux mots à la dernière ligne du *Post-Scriptum* de M. Boucherie. M. Boucherie, relevant dans une *Revue* d'Allemagne un compte rendu de mon article, où M. Kœrting me reprochait de faillir au patriotisme, parce que j'avais refusé d'admirer immodérément la *Chanson de Roland*, reprend l'argument à son compte, et s'écrie: « Est-ce d'outre-Rhin que nous devrions recevoir des leçons de patriotisme? » Si c'était le temps de rire, je répondrais qu'après tout, et d'outre-Rhin, et d'outre-Manche, et d'ailleurs, on peut recevoir des leçons de patriotisme. Si j'écrivais pour la galerie, je prendrais la chose au tragique, et j'essaierais, tant bien que mal, de faire ici gronder toute l'éloquence d'une sainte indignation. J'aime mieux dire tout simplement qu'il ne me paraît pas que le patriotisme ait rien à voir dans la question:

On peut être honnête homme et faire mal les vers,

comme disait Alceste. On peut être bon patriote aussi, quoique ne faisant, d'ailleurs, grand cas, ni de la *Chanson de Roland*, ni d'*Aliscans*, ni de la *Chanson d'Antioche*. M. Boucherie dira-t-il que j'ai fait moi-même intervenir le patriotisme dans la question? Il l'a dit: mais il faut qu'alors je me sois bien maladroitement exprimé. Car, si j'ai dit et si je soutiens qu'il ne faut

pas renoncer aux qualités de l'esprit français pour essayer de s'inoculer les qualités de l'esprit allemand, ce n'est qu'en tant et parce que je considère les qualités de l'esprit français comme littérairement supérieures aux qualités de l'esprit allemand. Que s'il s'était agi de musique, au contraire, j'avoue que j'eusse parlé tout autrement et sacrifié, sans plus de scrupule, notre Berlioz à leur Beethoven. C'est encore ainsi que, s'il s'était agi de peinture, j'aurais sacrifié, sans balancer, toute l'école française, depuis Clouet jusques et y compris M. Bastien Lepage, aux grandes écoles italiennes. Et je ne me serais pas cru pour cela plus mauvais patriote.

Je prie M. Boucherie de vouloir bien me donner acte de ce petit commentaire.

I

Je viens maintenant au fond, et, pour bien délimiter le champ de la discussion, je vais suivre pas à pas l'argumentation de M. Boucherie, reprendre une à une les citations qu'il a données de mon article et répondre aux objections qu'il y a opposées.

En premier lieu, j'avais constaté que les érudits d'autrefois, — et je ne m'étais point contenté de citer les Du Cange ou les Mabillon, mais j'avais nommé par leur nom les Vitet et les Mérimée, les Paulin Paris et les Victor Leclerc, — « ne considéraient pas que ce fût l'effort suprême de l'esprit humain que d'avoir *collationné*, *classé*, *numéroté* les manuscrits de la *Chanson de Roland*. » Voilà se faire une singulière idée de la tâche des philologues, me répond M. Boucherie, et vraiment n'est-ce pas se donner la partie trop belle que de borner ainsi leur œuvre à ce simple travail de *lecture* et de *transcription* des textes ! Ai-je dit cela ? Si j'avais cru que la tâche du philologue se réduisît à ce peu de besogne, aurais-je donc parlé de *classer* et de *numéroter* les manuscrits ? Car, enfin, qu'est-ce que classer des manuscrits, si ce n'est déterminer leur âge, leur valeur, le degré de confiance qu'il convient d'attribuer à chacun d'eux ? Voici, par exemple, dix ou douze manuscrits de l'*Enéide* ou de la *Chanson de Roland :* les classer, qu'est-ce autre chose que les comparer pour chercher dans le nombre

le seul bon, ou le meilleur, c'est-à-dire le plus voisin de la rédaction primitive du texte ? Et les *numéroter*, qu'est-ce donc autre chose que d'établir, par de bonnes raisons, qu'il en est un premier qui doit servir de base ? un second qui peut le suppléer ? un troisième qui doit le compléter ? un quatrième qu'il sera permis de négliger ? un cinquième dont il faudra se défier ? Et quand j'écris ces trois mots, maintenant : *collationner, classer, numéroter*, sont-ce donc trois synonymes, trois à-peu-près que je mettrais au hasard, dont le second n'ajouterait rien à la signification du premier, ni le troisième rien à la signification du second ? Mais ici, comme un peu plus bas, quand je parle de *recension*, — et quoiqu'on ait bien mauvaise grâce à se dire de ces sortes de choses à soi-même, — je crois savoir ce que les mots veulent dire et j'ai pris soin d'en vérifier la valeur et la portée dans le langage courant de l'édition contemporaine. Et M. Boucherie le sait comme moi, mieux que moi, de véritables « *réputations européennes* » se sont fondées sur de simples « *recensions* » de textes. Comment se l'expliquer, me demandera-t-il ? De si grands effets ? une si petite cause ? Je lui fais remarquer que c'est justement parce que je ne me l'explique pas que je me suis constitué l'adversaire de cette espèce d'engouement. Si je me l'expliquais moi-même, je n'aurais rien ou presque rien à dire. Je vois, oui, je vois très-clairement ce que l'on peut dépenser dans ce genre de travaux et de patience et de logique, mettons aussi de « divination », c'est un mot qui plaît aux érudits ; mais ce que je ne vois pas, ce que je n'admets pas, c'est que ces facultés méritent ce que l'on mène de bruit autour de ceux qui les possèdent.

En second lieu, j'ai protesté contre cet aphorisme célèbre de Jacob Grimm, « que l'époque littéraire des langues serait celle de leur décadence au point de vue linguistique », et surtout contre cette étonnante formule de M. Max Müller qu'une langue littéraire serait purement et simplement « un monstre. » C'est, dit M. Boucherie, que je n'ai ni su, ni voulu comprendre Max Müller et Jacob Grimm, car ils expriment l'un et l'autre « une vérité incontestable, à savoir qu'il en est des langues comme des plantes que la culture embellit ou améliore pour le plaisir ou l'usage des hommes, mais qui ne valent pas, pour

les études générales d'histoire naturelle, celles qui sont livrées à elles-mêmes et à la seule influence des forces physiques. » Et voilà ! voilà le train des discussions de ce monde ! Hippocrate dit oui, mais Galien dit non. Je prétends qu'ils ont tort? Et je vous dis qu'ils ont raison, me répond M. Boucherie. Pourquoi faut-il seulement qu'il n'y ait rien de spécieux et, partant, de fallacieux comme une comparaison? M. Boucherie est-il bien sûr que « pour les études générales d'histoire naturelle » les plantes livrées à elles-mêmes valent mieux que celles que « la culture embellit ou améliore pour l'usage ou le plaisir des hommes ? » Il serait presque plus facile de soutenir le contraire. J'ouvre ce livre fameux de l'*Origine des espèces :* c'est, je pense, de l'histoire naturelle assez générale? Sont-ce vraiment les phénomènes de « sélection naturelle » qui ont conduit Darwin à l'hypothèse d'une « sélection artificielle ? » ou si ce sont les phénomènes de la « sélection artificielle » qui lui ont suggéré l'hypothèse d'une « sélection naturelle? » Après cela, si M. Boucherie voulait absolument m'opposer une comparaison, s'il tenait à la tirer de l'histoire naturelle en général et de la botanique en particulier, il pouvait m'expliquer qu'une langue littéraire est un *monstre* en la même manière et dans le même sens qu'on a prétendu voir dans la fleur une *dégénérescence* de la feuille.

Seulement, pour que cette comparaison, ou toute autre du même genre, eût une apparence d'exactitude, il faudrait avoir démontré préalablement que les plantes sont faites pour être « *odorées*, » comme la rose, ou « *mangées* », comme la pomme, en la même manière que les langues sont faites pour être « *parlées* ». Il n'y a pas adhérence entre la destination naturelle de la rose ou de la pomme, qu'aussi bien nous ignorons, et l'usage que nous en faisons ou le plaisir que nous en tirons. Rien ne nous garantit, je crois, que la pomme existe à destination de nos tables, ou la rose à destination du corsage de ces dames et de la boutonnière de ces messieurs ; mais je défie M. Max Müller lui-même, et tous les linguistes conjurés avec lui, de me prouver jamais que la langue n'existe pas à destination de traduire la pensée. Après comme avant la comparaison, la question reste donc entière.

Et, puisque M. Boucherie s'est contenté de noter et de plai-

santer ma modeste protestation, sans discuter aucune des raisons sur lesquelles je l'appuyais, je répète : —1° que les langues sont faites pour être parlées; — 2° qu'étant faites pour être parlées, elles n'ont ni ne peuvent avoir de commune mesure de leur perfection relative que la perfection même avec laquelle elles traduisent la pensée ; —3° qu'une langue littéraire est littéraire uniquement en raison de la facilité, de la souplesse, de la grâce ou de la force avec laquelle elle se prête à rendre ce qu'il y a de plus abstrait dans la pensée ; — 4° que les langues sont d'autant plus langues, si je puis m'exprimer ainsi, qu'elles sont plus propres à nous fournir le service que nous attendons d'elles; — 5° que placer, enfin, l'époque de leur « décadence linguistique » à l'époque de leur « perfection littéraire », c'est changer le sens des mots ; pis que cela, c'est bouleverser l'histoire ; pis encore, c'est violenter la nature, puisque c'est placer le temps de leur décrépitude au temps de leur maturité. C'est à quoi M. Boucherie ne m'a rien répondu ; c'est à quoi cependant il eût dû répondre.

Je ne nie pas, d'ailleurs, que les études « linguistiques » soient plus faciles sur les langues « *in fieri* » que sur des langues faites. Je le nie si peu, que j'ai pris soin de le reconnaître dans l'article même qui provoque ce débat, en propres termes, *totidem verbis;* mais je nie que la commodité des philologues soit une mesure suffisante et le criterium unique de la perfection des langues. Je veux faire à mon tour une comparaison, nonobstant le danger, et la tirer, aussi moi, de l'histoire naturelle. Il y a dans la science naturelle quantité de questions qui n'ont été résolues, ou même bien posées, que de notre temps, par le secours de l'embryogénie. Qui donc cependant a jamais prétendu que le temps de la naissance fût pour l'être vivant le commencement de la décadence? Ou que l'homme fait, dans le plein âge de sa maturité, dans la pleine possession de ses forces, fût par rapport à l'embryon « purement et simplement un monstre?»

M. Boucherie me reproche encore d'avoir dit en termes généraux que la langue de nos ancêtres n'était pas une « langue fixée »; objection sans portée, me répond-il, et qui ne repose que sur un malentendu. Je pourrais encore ici, peut-être, inviter les linguistes et les philologues à vouloir bien,

une fois pour toutes, un peu plus rigoureusement déterminer le sens et la portée des mots qu'ils emploient. Voici M. Boucherie qui me reproche d'avoir dit que cette langue du moyen âge n'était pas une « *langue fixée* »; mieux que cela, qui va me démontrer, à sa manière, qu'elle était une « *langue fixée.* » Si cependant j'avais prétendu, sans plus, que cette langue, ou toute autre, fût une langue « fixée », M. Boucherie m'aurait répondu par le grand argument des linguistes, qu'une langue n'est jamais « fixée », mais que, comme toute chose et plus que toute chose de ce monde, elle flotte et, pour ainsi dire, ondoie dans un perpétuel devenir.

Il faudrait pourtant s'entendre. Essayons d'y parvenir en discutant l'objection même de M. Boucherie. « Comme cette langue se compose de dialectes différents », j'ai pris « pour de l'irrégularité, ce qui n'est que de la diversité. » C'est absolument comme si j'avais dit « que le grec, avec ses dialectes littéraires et ses sous-dialectes locaux » n'était pas en son temps une « langue fixée »,—ce qu'aux dieux ne plaise que je veuille insinuer! M. Marius Sepet, déjà, dans la *Revue des questions historiques,* m'avait opposé cette comparaison. Peut-être M. Boucherie, comme avant lui M. Sepet, a-t-il eu le tort de laisser croire à ses lecteurs que j'aurais ignoré cette diversité des dialectes locaux. Je l'ai cependant mentionnée très-expressément, et cela, pour répondre par avance à l'objection possible. Que prouve là contre, maintenant, la comparaison? et puis-je vraiment la prendre au sérieux? Voici dans la *Chrestomathie* de M. Karl Bartsch une simple fable de l'auteur qu'on désigne sous le nom de Marie de France : *le Loup et l'Agneau.* Cette fable a trente-huit vers. Je relève dans ces trente-huit vers six diverses manières d'écrire et de prononcer, sans doute, le nom du loup, six manières également d'écrire et de prononcer le nom de l'agneau? Vous me répondez que c'est ainsi que, dans la tragédie grecque, le dialogue est attique, par exemple, et le chœur dorien. Est-ce répondre? D'abord, le dialogue tragique est un genre et le chœur en est un autre, tandis que ma fable est une fable dont les trente-huit vers sont du même genre, du même ton, de la même mesure. Là-dessus, pouvez-vous me montrer dans un chœur de l'*Œdipe à Colone* le même mot, ayant le même sens, comme

je vous le montre ici, s'écrivant de vingt manières différentes? Mais précisément vous ne me le montrerez pas, et pour cause.

Je vais plus loin. Vous avez établi démonstrativement que, dans une fable de trente-huit vers, telle forme du mot est picarde et telle autre normande, telle bourguignonne et telle française. Qu'avez-vous prouvé? Tout justement ce que je soutiens, à savoir qu'il y a eu un temps de confusion et d'indécision de la langue, où toutes les formes luttaient ensemble pour savoir qui vivrait, où les dialectes locaux combattaient pour l'existence et pour la prééminence à venir, où rien ne faisait prévoir, enfin, si la victoire appartiendrait au picard plutôt qu'au bourguignon, au normand plutôt qu'au français. Il y avait donc indétermination, mélange, chaos; les mots flottaient; ils n'étaient pas fixés!

Mais la grammaire, dites-vous, la grammaire avait ses lois. Et la preuve, selon M. Boucherie, que la grammaire française avait dès lors ses lois, la preuve, c'est que la grammaire provençale avait les siennes. Je le veux bien? et après? la langue des Botocudos a sa grammaire, elle aussi, je pense, et cette grammaire a ses lois. Le tout est de savoir si vous entendez une chose ou une autre par ce nom de grammaire, certaines règles élémentaires de position des mots, ou des règles syntactiques, des règles d'articulation de la phrase, des règles qui gouvernent le jeu des parties mobiles du discours, des règles qui constituent enfin tout un art d'ordonner la période selon l'effet qu'on veut produire? Est-on bien sûr qu'en ce sens Villehardouin, Joinville, Froissart même, aient une grammaire? Et quand ils en auraient une, avouez au moins qu'elle est bien pauvre de tours en comparaison de la grammaire française classique, de la grammaire du XVIIe siècle, dela grammaire de Pascal et de Bossuet. C'est un point que j'établirai quand on le voudra.

Malheureusement on oublie, dans ces questions, que ce qui fixe une langue ce sont les chefs-d'œuvre littéraires de cette langue, et qu'on ne peut pas prendre mesure au-dessous d'eux pour juger de l'état antérieur de cette langue. Telle madone hiératique de Cimabuë serait en vérité fort belle, si Cimabuë n'avait pas été suivi de Giotto, Giotto de Masaccio, Masaccio

d'Angelico de Fiesole, Angelico de Pérugin, et Pérugin de Raphaël. Vos *Mystères,* pareillement, seraient fort beaux, s'ils n'avaient pas été suivis de la tragédie de Jodelle, et la tragédie de Jodelle de la tragédie de Mairet, et la tragédie de Mairet de la tragédie de Rotrou, et la tragédie de Rotrou de la tragédie de Corneille, et la tragédie de Corneille de la tragédie de Racine. Vous oubliez constamment, je devrais dire, peut-être, vous oubliez systématiquement, de parti pris, parce que votre siége est fait, que toutes ces expressions de grossièreté, de barbarie, d'impuissance sont relatives, et que le principal est de savoir où nous prenons notre modèle de force, de civilisation, de perfection. En tant qu'il s'agit de la langue, pouvez-vous me disputer le droit de le prendre au XVIIe siècle?

Je pourrais ajouter quelques autres observations. Je pourrais faire observer, par exemple, — revenant toujours à cet aphorisme fondamental, que la langue est faite pour traduire la pensée, — que la langue du moyen-âge, incapable de l'abstraction, est impuissante à l'expression des idées générales. Mais j'aurais besoin de trop de place, parce que j'aurais besoin de trop d'exemples. Je me borne donc à dire que là où flotte même la forme des mots, là où la grammaire se réduit à quelques règles de position, là où manquent à la fois la propriété du terme et l'originalité du tour, il est permis de soutenir « *qu'une langue n'est pas fixée.* » Qu'est-ce donc quand, du sein de cette confusion primitive, la langue qui depuis est sortie est le français classique?

J'avais encore parlé de ces « *laisses* inégales où le rhythme s'en va cahotant, où les consonnes se heurtent et s'entrechoquent avec un bruit de mauvais allemand....., rhythme inégal, arbitraire, qui ne donne pas même à l'oreille l'impression d'une prose cadencée. » Erreurs sur erreurs! dit M. Boucherie. Eh quoi! les *laisses* ne sont pas inégales? Elles comptent toutes le même nombre de vers? elles forment toutes autant de couplets de même haleine et de même étendue? M. Boucherie sait bien que non. Il n'y a donc pas d'erreur sur ce premier point.

Quant à ce bruit de « mauvais allemand », ne serait-ce pas M. Boucherie qui fait erreur quand il croit reconnaître à ces

mots l'explosion de je ne sais quel patriotisme intempestif ? Mais, tout ainsi que si j'avais voulu rappeler au lecteur l'idée d'une langue harmonieuse et toute en voyelles, j'aurais nommé l'italienne, tout de même j'ai cité l'allemande, comme la plus gutturale de nos langues européennes.

Reste donc ce que j'ai dit du rhythme. Or ici je ne puis m'empêcher de faire une juste querelle à M. Boucherie. Que me répond-il, en effet ? Que « les vers des chansons de geste... étaient très-régulièrement cadencés. » Ai-je prétendu le contraire ? Si peu, que j'ai dit en propres termes : « Jamais l'alexandrin... de Campistron lui-même n'exaspéra l'oreille par *une plus impitoyable uniformité* que le décasyllabe de l'épopée du moyen âge », et que pour appuyer mon dire j'ai cité justement là-dessus un couplet d'*Aliscans*. D'où vient donc ici l'erreur ? non plus mon erreur à moi, mais l'erreur de M. Boucherie ? De ce qu'il a plu à M. Boucherie, non-seulement d'interrompre la citation avant que de l'avoir complétée, mais encore d'y coudre, comme si c'en était le complément naturel, une phrase qu'il est allé chercher quinze ou vingt pages plus loin. Or si, dans le premier cas, je prenais le mot de rhythme au sens où le prend M. Boucherie, comme synonyme de cadence du vers ; dans le second cas, là où je parle de « rhythme inégal et arbitraire » il est évident que je le prends dans un sens plus général, comme synonyme de *mesure du couplet* et non plus de *mesure du vers*. Et la preuve, c'est que voici la phrase : « Cette poésie n'avait de la poésie que l'extérieur, la *versification* et le *rhythme* », et je n'aurais pas mis deux mots si j'avais voulu dire une seule chose. Avais-je d'ailleurs le droit de prendre le mot dans ce sens ? Évidemment, oui ; car d'abord, bien loin que l'étymologie du mot y répugne, elle me donne raison, le rhythme en général n'étant rien de plus « qu'une qualité du discours qui, par le moyen des syllabes accentuées, vient frapper notre oreille à de certains intervalles. » C'est la définition même du dictionnaire de Littré, confirmée d'ailleurs par les exemples qu'il donne. J'ajouterai qu'en second lieu, dans notre langue, ce qui constitue le rhythme, c'est justement la combinaison d'un certain nombre de vers de même mètre ou de mètre différent réunis, cadencés, rhythmés en une certaine strophe.

Et comme, en pareille matière, les poètes ont peut être quelque droit d'être écoutés, je rappellerai que c'est là le seul sens du mot de rhythme dans le *Petit Traité de poésie française* de M. Théodore de Banville.

De ce que M. Boucherie voulait donc bien appeler un entassement d'erreurs, il me semble qu'il ne reste que peu de chose, si ce n'est ce point : que M. Boucherie, quand il me fait l'honneur de me citer ne me cite pas toujours avec toute l'exactitude que je pourrais souhaiter. Le lecteur en verra dans un instant un autre et non moins remarquable exemple.

II

De ces considérations spéciales, M. Boucherie passe à des considérations littéraires. Ici la discussion devient, si c'est possible, plus facile encore.

Me sera-t-il permis d'abord de remarquer que, pour un philologue, M. Boucherie fait peut-être un peu beaucoup de phrases. Nos trouvères ont toutes les « qualités naturelles » ; ils ont surtout « cette naïveté *absolue* qui est le privilége *adorable* de la première *enfance*. » — Que d'épithètes! L'auteur ne paraît pas, ou si par hasard il intervient, c'est avec « l'aisance et le sans-gêne d'enfant gâté qui allaient si bien à notre Alfred de Musset. » — J'en aimerais quelques exemples. Aussi, dans cette poésie du moyen âge, « toutes les passions de l'humanité, toutes ses souffrances et toutes ses joies, ont-elles trouvé leurs interprètes. » Sur quoi, M. Boucherie de recommencer cette éternelle analyse de la *Chanson de Roland*, œuvre digne d'Homère, qui a créé plus d'Achilles que l'*Iliade* n'a créé d'Alexandres. — Pourquoi ne prendrais-je pas la liberté de renvoyer l'auteur de cette comparaison à un article inséré jadis par M. Boissier dans la *Revue des Deux Mondes* ? M. Boissier s'élevait, avec une grande vivacité déjà, contre ces sortes de comparaisons du moyen âge et de l'antique, alors tout récemment mises à la mode par M. Léon Gautier. Et comme il avait raison! Je dois ajouter pourtant que, comme au total ses conclusions ne laissaient pas d'être favorables aux romanisants, il ne fut pas décrété d'« ignorance. » On le trouva

« très-compétent », car il louait. Il complimentait, donc il y voyait clair.

Mais ne pensez-vous pas avec moi qu'on abuse de la *Chanson de Roland?* Roland, et Roland encore, et Roland toujours! Ne serait-il pas temps enfin que l'enthousiasme des philologues débordât sur les autres textes d'une littérature si riche, si fertile en chefs-d'œuvre? Et ne laissera-t-on pas un jour ce noble preux dormir dans le repos qu'il avait si bien gagné?

Aussi bien, que ce soit Roland que l'on prenne pour le chef-d'œuvre de la chanson de geste, ou que ce soit Aliscans; — qu'à la chanson de geste on joigne le poème d'aventures, *Parthonopeus de Blois*, *Tristan et Yseult*, *Flore et Blanchefleur*; — *item* quelques fabliaux bien choisis dans le recueil de M. de Montaigron, comme cette heureuse invention de *Berengier au long-cul*, ou comme encore cet élégant badinage que je recommande aux délicats: *De l'Aveine pour Morel*; — *item* une demi-douzaine de mystères, et par-dessus tout cela cette interminable allégorie du *Roman de la Rose;* je n'ai qu'un mot à dire. c'est qu'on se paye de la plus dangereuse illusion. Et, comme cette illusion ne serait rien moins que l'absolue négation de tout principe de critique, il faut essayer de la définir.

On retient le thème ou la donnée principale; Roland réunissant en soi « les deux saintes folies de la croix et du glaive », la glorification de la défaite, l'apothéose du courage écrasé sous le nombre; que sais-je encore? Puis on fait abstraction du développement, qui est sans mesure, de la « mécanique littéraire [1] » dont on est forcé de convenir qu'elle est effectivement « enfantine [2] »; des caractères, enfin, dont on est obligé d'avouer qu'ils manquent de « caractéristique [3] ». On se représente alors le sujet tel qu'un poëte contemporain aurait pu le traiter, aidé de toutes les ressources de quatre siècles bientôt d'expérience littéraire; on le pare en imagination de toutes les splendeurs, de tout le prestige d'exécution, de tout l'éclat de forme enfin, qu'il n'a pas, mais qu'il eût pu avoir; et l'on arrive en effet de la sorte à trouver dans l'œuvre, telle qu'elle est là sous nos yeux: 1° ce qu'elle contient; 2° ce qu'on désire

[1-2] Expressions de M. Boucherie.

[3] Expression de M. Gaston Paris.

qu'elle contienne ; 3° quelque chose de plus. C'est le mirage philologique.

Eh ! oui, sans doute, quand on vient de lire la *Chanson de Roland,* il demeure dans l'esprit le souvenir de quelque chose de grand, mais de vague ; de gigantesque, mais d'indéterminé ; d'aussi généreusement inspiré si l'on veut, qu'exécuté maladroitement, et dont la richesse de fond n'a d'égale que la pauvreté de forme. Chapelain aussi, quand il composait sa *Pucelle,* avait bien l'intention de faire grand, noble et poétique ; c'est seulement dommage que l'exécution ait trahi sa bonne volonté. Ainsi de nos trouvères. Je n'estime pas, avec une certaine école, que les bonnes intentions suffisent en morale; mais je crois pouvoir dire assurément qu'en matière d'art et de littérature, elles sont comme si elles n'étaient pas. Quand un sauvage à coups de hache, dans un bloc de bois, se taille une grotesque et monstrueuse idole, encore que le poussah qui sort de ses mains soit pour lui l'image d'un Dieu, le poussah n'en est pas moins grotesque ni l'idole moins monstrueuse. Vous ne pouvez pas me demander de saluer un chef-d'œuvre de la sculpture antique dans cette pierre noire qui se dressait à Rome sur l'autel de Cybèle. Vous ne ferez reconnaître à personne un chef-d'œuvre de la peinture moderne dans ces madones byzantines, un peu moins vivantes encore que celles de Cimabuë, que les moines du mont Athos, dit-on, continuent de peindre sur d'éternels fonds d'or. Et puisque vous voulez des exemples modernes, ou plutôt puisque vous me les fournissez vous-même, vous n'obtiendrez jamais de quiconque sait ce que c'est que d'écrire en vers qu'il découvre un poëte dans l'auteur de la *Fille de Roland* et des *Noces d'Attila.*

Là-dessus vous vous rejetterez en vain sur les emprunts que toutes les littératures de l'Europe moderne n'ont pas dédaigné de faire à nos trouvères et conteurs. Littérairement, il n'est pas d'argument plus faible. Vous êtes dupes toujours de la même illusion. Nous avons fourni le fond, et les autres y ont mis la forme ; nous avons donné la toile et ils ont peint le tableau ; nous avons débité le marbre et ils ont taillé la statue. Comme si depuis que le monde est monde, l'humanité ne vivait pas à peu près sur le même fonds d'idées, et comme s'il était en littérature un plus mince mérite que celui de l'invention du

sujet ! Quel est l'auteur d'*Hamlet* ? Est-ce Shakespeare, ou si c'est Saxo Grammaticus? En matière d'art comme de littérature, M. Boucherie semble oublier qu'il n'est en tout que deux formes de l'invention, l'une *objective* et l'autre *subjective*, pour parler la langue des philosophes. Les très-grands écrivains et les très-grands artistes saisissent, arrêtent et fixent pour jamais, dans les moindres détails de leur physionomie, ces types jusqu'alors flottants, ou plutôt jusqu'alors vainement ébauchés par la bonne volonté impuissante de quelques moindres artistes ou quelques moindres écrivains. Les autres, à notre avis, inférieurs déjà d'un degré, font passer, pour ainsi dire, dans ces types une fois consacrés, une expression toute personnelle d'eux-mêmes. Mais les uns et les autres se préoccupent aussi peu que possible de l'invention du fonds. C'est un souci qu'ils abandonnent aux fabricants attitrés de romans feuilletons et de mélodrames judiciaires. Je défierais presque M. Boucherie de me citer un grand artiste qui soit l'inventeur de la donnée que son génie transforme. Qu'il le cherche, et il le cherchera longtemps,—je ne dis pas dans une de nos littératures d'origine latine,—je dis dans les littératures d'origine germanique. Ce ne sera sans doute pas l'auteur de *Macbeth* ? Serait-ce peut-être l'auteur de *Faust?* Et c'est pourquoi, sans me soucier davantage des emprunts que l'Italie, par exemple, avait pu faire à nos trouvères, j'ai dit et je répète : « Si vous voulez savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature du moyen âge, ne prenez ni le temps ni la peine d'en apprendre la langue ; ouvrez Rabelais, lisez La Fontaine et relisez Molière.»

C'est ici qu'il me faut protester à nouveau contre cette manière de citer, dont on a pu voir plus haut un premier exemple. M. Boucherie cite cette phrase ; mais il l'interpole, et voici comme il la transcrit : « Si voulez savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature..... *vaste fleuve aux flots pressés dont la source est en Allemagne.....* ne prenez ni le temps, ni la peine d'en apprendre la langue (!!), etc. » Je ne dirai rien de ces deux points d'exclamation ainsi jetés entre parenthèse, si ce n'est qu'une exclamation n'est peut-être pas un argument, et qu'un philologue devrait laisser aux petits journaux ces procédés de polémique.

Mais ce membre de phrase que je souligne, et qu'il plaît à

M. Boucherie d'intercaler dans une phrase à laquelle il n'appartient ni n'a jamais appartenu, c'est encore à quinze ou vingt pages plus haut qu'il s'en est allé le chercher. Et pourquoi ? Pour se donner le plaisir et le facile triomphe de me répondre que je me méprends étrangement d'attribuer une origine germanique à nos fabliaux, à nos mystères, à nos poëmes d'aventure. Il est fâcheux, pour la thèse de M. Boucherie, que je n'aie rien dit de semblable. Ce membre de phrase, en effet, que j'ai l'air d'appliquer à *toute* la littérature du moyen âge, je l'applique *uniquement* et *nommément* aux seules chansons de Geste. « Si toutes ces grandes chansons de Geste sont les flots pressés d'un grand fleuve épique, ce fleuve a sa source en Allemagne. » Voilà la phrase ; et je continue : « L'esprit germanique n'avait pu cependant si complétement triompher de l'esprit gaulois que..... » Or, dans ces limites, j'avais le droit de parler d'une origine germanique de nos chansons. Il me semble bien comprendre, à la vérité, que ce n'est pas l'opinion de M. Boucherie ; mais l'opinion de M. Boucherie ne passe pas encore pour faire loi. Le fait est qu'entre érudits la question est pendante. Je n'invoquerai pas le témoignage de Gervinus et son *Histoire de la poésie allemande*, je n'en appellerai qu'aux maîtres de M. Boucherie. « L'épopée du moyen âge, c'est l'esprit germanique dans une forme romane. » Le mot est de M. Gaston Paris ; et, dans la dernière édition de ses *Epopées Françaises* (1878), M. Léon Gautier déclare qu'il continue, pour sa part, de considérer cette formule comme l'*expression adéquate de la vérité*. Mais M. Boucherie n'avait pas, lui, le droit d'écrire, qu'après M. de Bornier « d'autres viendront encore s'abreuver au grand fleuve littéraire, qui est *tout nôtre et nullement germanique, quoiqu'on en est dit par la plus singulière des méprises*. » S'il y a méprise, ce sont les maîtres eux-mêmes de M. Boucherie qui la commettent, et sans doute on accordera qu'elle n'est plus *singulière* après ce petit éclaircissement, puisque nous sommes trois qui la commettons : M. Gaston Paris, M. Léon Gautier et, tout fier de tant d'honneur, votre très-humble serviteur.

Rétablissons donc et complétons. J'ai dit : « A côté de ce double courant germanique et gaulois, l'un qui porte l'épopée, l'autre le fabliau, il faut signaler ce flot plus pur, selon l'ex-

pression de Michelet, qui jaillit du pied de la croix. » Ce sont, si l'arithmétique est une science certaine, trois courants que je sépare. L'un, germanique, a porté la *Chanson de Geste* ; l'autre, tout gaulois, a porté le *Fabliau*; le troisième, tout chrétien, a porté le *Mystère*. Et j'ajoute : Vous retrouverez de nos *Mystères* tout ce qui méritait de survivre, si vous savez l'y chercher, dans notre théâtre classique ; — de nos fabliaux, dans Rabelais, La Fontaine, Molière et autres esprits moins grands, mais de même lignée ; — de nos chansons de Geste, enfin, dans nos chroniqueurs et dans nos historiens.

Il me reste une dernière citation à relever. Parlant de la rudesse de la langue du moyen âge et la comparant à l'harmonie du grec et du latin, j'avais dit, et ici encore je dois compléter ce que mutile M. Boucherie : « Que l'on ne dise pas que nous aurions la partie belle, à juger ainsi d'une langue *dont nous ne connaissons ni ne pouvons connaître l'exacte prononciation*. Prononçons-nous donc le latin comme à Rome ? ou mettons-nous sur le grec l'accent des fruitières d'Athènes ? Je défie cependant qu'une oreille, même inexercée, méconnaisse le nombre d'une période cicéronienne ou l'harmonie de vingt vers d'Homère. » Là-dessus, M. Boucherie, évoquant Homère et Cicéron en personne déclare que, même si c'était M. Legouvé « le premier lecteur de notre époque », à ce qu'il croit, qui déclamât les plus éloquentes tirades de l'orateur romain ou les plus beaux vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, ni l'orateur, ni le poëte ne reconnaîtraient leur langue dans la déclamation de M. Legouvé. Je le sais, et c'est ce qu'il me semble que j'avais commencé par déclarer moi-même en propres termes. Ce que dit M. Boucherie, j'avais eu le soin de le dire avant lui. Mais ce que j'ai dit en plus et ce que je soutiens, et ce qu'il ne me paraît pas qu'on puisse me disputer, c'est qu'indépendamment du sens des mots, indépendamment même de la prononciation vraie, il y a des langues *euphoniques* et des langues *cacophoniques*. Il y a de pures associations de sons qui caressent l'oreille et il y en a qui la déchirent, et c'est ce que savent les poëtes, c'est ce que sait tout écrivain digne de ce nom. Il y a de beaux mots, comme il y a de beaux sons, comme il y a de belles couleurs. Et pour faire appel à l'expérience de tout le monde, je me contenterai de

demander quel est le Français qui, sans savoir l'allemand ni l'italien, ne reconnaîtra pas, dès qu'il les entendra parler, que l'allemand est aussi guttural que l'italien est musical. Voilà tout ce que j'ai voulu dire et tout ce que j'ai dit. Vingt vers de la *Chanson de Roland*, si je les prononce comme ils s'écrivent, m'écorchent l'oreille ; et le début du *Pro Murena*, que je prononce comme il s'écrit, à la française, ou la péroraison du *Pro Marcello*, me sonnent à l'ouïe mélodieusement. Rien encore qui ressemble donc à ce que M. Boucherie veut bien appeler « la plus singulière illusion d'acoustique ; » mais, dans ces termes généraux et sur la foi de ces exemples, la toute simple et toute nue constatation d'un fait, que tout le monde peut vérifier, après moi, sur soi-même.

III

Suivrai-je maintenant M. Boucherie dans le développement de ses théories littéraires ? Et ne pourrais-je pas dire, dès à présent, que la cause est entendue ? M. Boucherie s'est jugé lui-même en parlant de l'invention du fond en littérature comme on a vu qu'il en parle, contre l'unanimité, je ne dirai pas de la tradition, qui pourrait être erronée, mais bien contre l'unanimité des exemples, qui sont indiscutables et démonstratifs.

Il est pourtant deux ou trois phrases, à mon tour, que je ne résisterai pas au plaisir de quereller, deux ou trois opinions dont je ne puis m'empêcher de signaler la singularité.

M. Boucherie paraît croire que notre littérature aurait décidément besoin d'aller se retremper aux sources du moyen âge, et dans les eaux abondantes « de ce Nil tout français », puiser de quoi renouveler et rajeunir une inspiration littéraire qui tarit ! Assez et trop longtemps, nous aurions vécu des souvenirs et sur le fonds de l'antiquité. Débarrassés par nos romantiques des « Grecs et des Romains, » ce serait de notre XVIIe siècle aussi qu'il faudrait travailler à nous émanciper. « Nos grandes époques classiques nous ont donné longtemps ces éléments de la vie intellectuelle. Mais, par l'effet même de la durée, le sol, trop longtemps fouillé, a fini par s'é-

puiser. » Remontons donc en pleine liberté, désormais, le cours de notre histoire littéraire et payons notre tribut d'hommages aux Rutebœuf et aux Théroulde. Mais pourquoi M. Boucherie, qui soutient cette thèse, me chicanait-il quand je disais que nos philologues ne prétendaient à rien moins qu'à déplacer le centre de notre littérature ? Il me semble que la remarque, pourtant, ne tombait pas précisément à faux.

Laissant ce détail de côté, se peut-il véritablement une idée littérairement plus bizarre que celle de M. Boucherie? Car, si je comprends bien, l'histoire d'une littérature, pour M. Boucherie, c'est l'histoire d'un certain nombre de générations d'imitateurs qui se succèdent, et qui tant bien que mal se copient les uns les autres. On donne un premier modèle, et c'est une série d'écoliers qui viennent tour à tour s'appliquer laborieusement à reproduire ce modèle. Et, de fait, c'est peut-être là l'histoire littéraire d'une langue, mais assurément ce n'est pas l'histoire d'une littérature. Que ce soit bien d'ailleurs l'opinion de M. Boucherie, je n'en veux d'autre preuve que le conseil qu'il donne à nos écrivains « de s'imprégner de cette littérature du moyen âge pour en tirer parti plus tard pour la plus grande gloire de notre pays. » C'est ici qu'il donne comme un exemple le cas de M. de Bornier et le succès frelaté de *la Fille de Roland*. Il appuie d'ailleurs, et, toujours dans le même ordre d'idées, il me demande ce qu'il serait advenu de Rabelais, de La Fontaine et de Molière « s'ils ne s'étaient inspirés à aucun degré de leurs devanciers du moyen âge? » Ce qu'il en serait advenu ? mais, vraisemblablement, qu'ils se fussent inspirés d'ailleurs, et notamment d'eux-mêmes. Mon admiration pour eux va jusque-là ! Molière a rencontré sur sa route le fabliau du *Vilain mire*, et il en a tiré le *Médecin malgré lui*. S'il n'avait pas rencontré le *Vilain mire*, je n'hésite pas un instant à croire qu'il était, comme on dit, *si malin*, qu'il eût tiré quelque autre chose de quelque autre chose. C'est qu'en effet ce fonds dont nous parlions tout à l'heure, ce fonds véritablement humain, toujours à peu près le même, de tout temps, sous toutes les latitudes, il n'est pas constitué, comme semble le croire M. Boucherie, par un fonds de bibliothèque. Il ne consiste pas précisément en un certain nombre d'œuvres, immobilisées à l'état de modèle, et dont on tirerait indéfini-

ment des copies jusqu'à ce qu'une espèce de miracle vînt faire, *ex nihilo*, surgir des modèles nouveaux. Ce n'est pas un catalogue de sujets, un recueil de matières à mettre en vers français ou en prose. C'est la vie humaine elle-même; c'est le spectacle quotidien de l'histoire qui se déroule sous nos yeux; c'est l'homme avec ses sentiments, ses idées et ses passions.

Les La Fontaine et les Molière ouvrent les yeux ; ils observent, ils prennent et reprennent leur bien où ils le trouvent; et, s'ils ne le retrouvent pas quelque part, j'aime à penser qu'ils ne sont pas embarrassés de le chercher et de le trouver ailleurs. Inventer, en littérature, c'est voir et regarder autour de soi ce que tout le monde peut regarder et peut voir, mais c'est le mieux voir, c'est le voir plus loin, plus profondément, et c'est être capable de le rendre. Les littératures ne se renouvellent que par l'observation et l'expérience. Il ne suffit pas, quoi qu'en pense M. Boucherie, quand on a épuisé l'imitation possible du XVIIe siècle, de se mettre à l'imitation du XIIIe. Est-il besoin d'appuyer plus longtemps sur des vérités aussi simples ou, pour mieux dire, aussi banales? Et puis, l'avouerai-je? Mais je doute, j'ai lieu de douter que M. Boucherie m'entende. Nous sommes aussi par trop éloignés l'un de l'autre. M. Boucherie n'a-t-il pas écrit cette phrase? à laquelle je suis bien revenu vingt fois avec un étonnement toujours nouveau,

Croyant toujours la voir pour la première fois,

que, «dans le monde littéraire comme dans le monde politique, c'est le nombre qui fait loi», et que c'est à lui «comme aux gros bataillons qu'appartient la dernière victoire.» Je n'ai point à m'expliquer sur le « monde politique », non plus que sur les « gros bataillons » et les principes de l'art de la guerre. Mais je puis dire au moins que nous autres, *purs littérateurs*, nous professons justement cette théorie, qui n'est pas neuve, mais qui n'en est pas pour cela moins solide ni moins vraie, qu'en matière d'art et de littérature, le nombre donne toujours et immanquablement raison à ce qui lui ressemble, c'est-à-dire à la médiocrité. Les œuvres mauvaises, absolument mauvaises, le nombre a ce qu'il faut de jugement et de bon goût instinctif, sinon précisément pour les condamner, du moins

pour passer son chemin presque sans les apercevoir. Les œuvres supérieures l'étonnent et l'irritent quelquefois jusqu'à la fureur; mais, dans les œuvres médiocres, c'est là, comme dans son élément naturel, qu'il se plonge avec délices. Poser pour principe l'autorité du nombre en littérature, c'est se porter d'un seul bond aux antipodes de la saine critique. Je n'ai besoin de dire à personne, pour le moment, ce que je pense du suffrage universel en politique, mais je crie volontiers sur les toits ce que j'en pense en littérature. Et c'est pourquoi je répète qu'il me paraît si difficile de m'entendre sur ce point avec M. Boucherie, que j'aime mieux y renoncer.

Je crains encore que nous n'ayons pas tout à fait la même façon de comprendre ou de lire l'histoire. Quand je vois, en effet, M. Boucherie déclarer que « notre nationalité littéraire aurait été le premier élément formateur de cette unité française dont nous sommes si fiers », je ne sais vraiment ni dans quelle histoire imaginaire, ni dans quel historien fantaisiste, ni dans quel recueil ignoré de faits inconnus il a pu prendre droit de s'exprimer ainsi? Comme si, de nos jours encore, il y avait une contrée d'Europe où, sous l'unité superficielle du langage administratif, il subsistât à travers les campagnes une plus grande diversité, non-seulement de patois vivaces, mais de langues, à vrai dire, vraiment dignes de ce nom. Un Allemand du Brandebourg, si vous l'abouchez avec un Allemand des provinces rhénanes, ils s'entendent; un Italien de la Basilicate, si vous le mettez en face d'un Italien de la Ligurie, cependant ils parviennent encore à se comprendre; mais que M. Boucherie fasse l'expérience de mettre en rapport un habitant des environs de Dunkerque avec un naturel des environs de Bayonne, ou un paysan de Saint-Tropez avec un indigène de Rosporden.... et il verra. Rien de plus naturel que la remarque de M. Kœrting, le critique allemand, dont j'ai dit un mot au début de cette lettre : « Que les Français considèrent combien, en Allemagne, l'étude de l'ancienne langue et de l'ancienne littérature germaniques a contribué à entretenir et à fortifier la conscience nationale et dans quelle large mesure l'Italie est redevable de sa résurrection au zèle avec lequel elle a toujours conservé ses traditions linguistiques et littéraires. » Je dis seulement que la remarque est d'un Alle-

mand, et, de peur que M. Boucherie ne voie dans cette observation une boutade patriotique, j'ajoute que les choses, chez nous, se sont passées précisément au rebours. Non-seulement notre nationalité, notre unité politique s'est constituée par des moyens exclusivement politiques, — je dirais volontiers d'elle-même, si ce n'était une grande injustice d'oublier la part que nos rois de la troisième race ont prise à la formation de cette grande et glorieuse unité, — mais encore, si le patois roman de l'Ile-de-France est devenu la langue française, s'il a triomphé des rivaux qui pouvaient, à titres égaux, lui disputer la domination de notre littérature à venir, c'est justement à mesure que les petits souverains de l'Ile-de-France sont devenus rois de France, à mesure que leur domination s'est étendue, s'est affermie, s'est consolidée sur le territoire entier de l'ancienne Gaule. De sorte que, pour avoir une formule exacte et rigoureusement historique des rapports de notre littérature avec notre politique, il faut commencer par prendre le contre-pied de la formule de M. Boucherie. J'insisterais et j'aurais beaucoup encore à dire si je ne réfléchissais que l'article de M. Boucherie fut d'abord une conférence, que la phrase que je relève est placée dans sa péroraison, qu'elle n'y fait pas mauvaise figure, et qu'après tout, parce qu'on est philologue, ce n'est pas une raison de s'interdire un mouvement d'éloquence. Il faut bien quelquefois sacrifier aux faux dieux !

Il est temps de terminer une réplique un peu longue, encore que j'aie tâché de la ramener à ses plus humbles proportions. Qui a tort, qui a raison? Le temps est galant homme, et c'est lui qui nous l'apprendra. Je crois avoir du moins prouvé qu'avant d'écrire, j'avais pris la peine de réfléchir aux choses que j'allais dire ; — que je n'ai pas commis de si lourdes erreurs que plusieurs philologues notables avaient bien voulu l'insinuer, — et qu'il n'y avait pas, en somme, une seule des phrases incriminées par M. Boucherie qui ne s'appuyât, à bien y regarder, sur l'autorité de quelque texte ou de quelque philologue ; — c'est assez. Que faudrait-il donc de plus pour avoir le droit de parler « langue et littérature françaises » du moyen âge? Que j'eusse édité quelque texte? un mystère? une chanson de geste? un recueil de fabliaux? Je

n'en suis pas capable, étant — car je me reprocherais d'avoir laissé sans réponse la petite insinuation de M. Boucherie, — étant sans doute « trop prudent pour débuter jamais dans cette carrière pleine de faux pas et d'embûches. » Et qui sait, cependant ? *ed anch'io!* s'il n'était que ce moyen, je risquerais peut-être l'aventure.

Que si maintenant il restait dans cette réplique quelques points obscurs; si l'expression, comme il est si fréquent, avait trahi par endroits ma pensée ; si j'avais mal posé quelque question, M. Boucherie n'aurait qu'à dire, et je serais prêt à m'expliquer encore plus amplement, s'il le fallait. Je crois seulement qu'après les arguments généraux échangés de part et d'autre, il n'y aurait qu'un moyen de rendre la discussion profitable, ce serait d'en délimiter le champ de plus en plus étroitement et de poser les questions d'une façon et dans des termes de plus en plus particuliers.

Je n'ai plus, Monsieur le Directeur, qu'à vous remercier une fois encore, en finissant, de votre hospitalité très-aimable, en vous priant d'agréer, etc.

Ferdinand Brunetière.

DIALECTES MODERNES

LES PROVENÇALISTES DU XVIIIe SIÈCLE

LETTRES INÉDITES DE SAINTE-PALAYE, MAZAUGUES, CAUMONT, LA BASTIE, ETC. *(Suite.)*

XI

(Cette lettre est adressée à Bouhier et non à Mazaugues ; elle se trouve dans le ms. 24410 de la Bibl. Nat.)

(Avignon, 16 novembre 1735).—Le hazard m'ayant procuré la lecture des recherches de M. de Beauchamp sur les Théâtres de France, 1 vol. in-4°, j'ay crû, Monsieur, que vous ne désaprouveriez pas que je vous fisse part de mes réflexions sur l'article qui concerne nos anciens poëtes provençaux, et que je vous donne quelque idée des sources où il faudroit puiser, si l'on vouloit parler d'eux avec quelque certitude et donner des notions distinctes de notre ancien provençal.

Nos Troubadours n'ont rien fait d'assez intéressant pour que leur vie ait de quoy piquer la curiosité, dez qu'on voudra en écarter le fabuleux ; la plupart d'entre eux étoient des gens mercenaires qui s'attachoient à des princes, et souvent à de simples seigneurs ; les uns faisoient des chansons, des *syrventéz*, les autres des *Tensons* ou disputes amoureuses ; ils chantoient les unes et récitoient les autres ; s'ils se croyoient offenséz, ou si le dereglement des mœurs de leur siècle faisoit sur eux quelque impression, ils se répandoient en satires et en invectives ; leur humeur caustique n'épargnoit pas même les souverains. Je m'imagine que ces poëtes, qui ne connoissoient d'autres regles que la nature qui leur avoit départi du feu, de l'enthousiasme et beaucoup d'effronterie, ne ressembloient pas mal à ces *improvisatori* si communs en Italie, même parmi les gens de la lye du peuple. Dans les siecles d'ignorance, on se contentoit de peu ; le goût n'étoit pas formé ; quelques mots riméz au hazard, quelques expressions tendres, beaucoup de sentiment, voilà ce qui touchoit pour lors. C'est à peu prèz l'idée qu'on peut se former de nos Troubadours. Nous avons leurs vies écrites en provençal, à ce qu'on suppose par Hugues de St-Cesari ou par le Monge des Isles-d'Or ; elles tiennent beaucoup du catalan ; elles sont dans la Bibliothèque du Roy ; ce ms. vient, je pense, de M. de Chastueil-Gallaup ; j'en ay une copie asséz exacte ; elles sont aussy dans celle du Vatican, avec leurs portraits, devises et autres ornemens en miniature ; elles se trouvent encor dans la bibliothèque du duc de Modène, selon le docte M. Muratori, qui fixe la date de ce ms. à l'année 1254. Quelque faible idée que je puisse avoir de toutes ces vies, je crois cependant qu'il ne conviendroit nullement de les né-

gliger ; elles peuvent être à peû préz les mêmes quant au fonde, mais différentes pour la forme; il y a tel de ces mss. plus ample et plus correct que les autres.

Ce seroit apréz un mûr examen qu'il faudroit en donner le texte tel qu'il se trouve et en observant la même orthographe ; on pourroit y ajouter des notes, et surtout un glossaire, pour en faciliter l'intelligence. Jean de Nostre-Dame a traduit ces mêmes vies en françois, mais c'est un tissû de bévües grossieres ; il a ajouté de son chef des fables destituées de toute vraisemblance. Crescimbeni, qui pouvoit mieux faire que luy, s'est borné à donner cet ouvrage en italien ; il y a ajouté des notes assez curieuses et qui pourroient être de quelque utilité.

L'Ubaldini, dans ses notes sur les *Documenti d'amore* de Barberini ; le Redi, dans celles sur son dithirambe de *Bacco in Toscana* ; Bastero, dans sa *Crusca Provenzale*, sont des livres qu'on doit consulter. M. le président de Mazaugues possède un glossaire provençal ms. de la façon de Jean de Nostre-Dame ; on en voit un infiniment plus ancien à Florence, dans la Bibliothèque de St-Laurent ; mais la pièce, à mon sens, la plus essentielle pour quelqu'un qui voudroit faire des recherches agréables et utiles, par rapport à l'ancien provençal, c'est une grammaire sous le titre de *Donatus provincialis*, composée dans le XIIIe siècle et conservée dans les archives de la Métropole de Florence. Feu M. l'abbé Salvini en avoit fait une copie luy-même, qu'il avoit enrichie de ses notes[1]. Voilà, Monsieur, de quoy donner des notions générales ; on en puisera de particulières dans les mss. qui contiennent les ouvrages des anciens troubadours ; les bibliothèques d'Italie en fourniront plusieurs, si l'on pouvoit se flatter d'en avoir la communication ; ce qui paroitroit encore plus difficile, ce seroit d'en obtenir des copies exactes ; à leur deffaut, on peut voir ceux de la Bibliothèque royale, celuy de M. de Mazaugues et le mien[2]. On doit lire des traductions de la Bible en provençal-

[1] On trouve dans le ms. de la Bibl. de Nimes, 13817, t. II, l'extrait suivant d'une lettre écrite au cardinal B. Giannini di Prato par B. M. Manni (Florence, 20 novembre 1733) : « Ho procurato di parlare oggi al Sig^r card. Salvini, da cui ho inteso che egli non ha le supposte annotazioni. Il fatto è questo : Anton Maria Salvini trascrisse di suo pugno la Grammatica provenzale da un testo molto antico, che esiste, chi dice nell' opera della metropolitana fiorentina, chi dice nella Libreria di S. Lorenzo, e ne donò la copia al Crescimbeni. Può ben' essere, che nel copiare gli cadess'ero dalla penna delle sue note, ma questo non si sa precisamente. I manoscritti del Crescimbeni gli conservano in Roma i canonici di S. Maria in Cosmedin, e non gli mostrano fin tanto che sia decisa una pendenza circa l'eredità di quel letterato.

[2] Le ms. Peiresc-Mazaugues-Douce est aujourd'hui à Oxford ; — le ms Caumont porte aujourd'hui le n. 15211 à la B. N.

catalan, qui est à peû préz le langage des Troubadours. M. de Mazaugues en a un ms., j'en possède un autre infol[1]. Il faudroit lire aussi les poésies catalanes d'Auzias March et celles de Jaime Roig ; ces deux livres sont rares en France ; je les ay fait venir d'Espagne, où l'on a eu quelque peine à les trouver. Ce sont là à peû préz les moyens de parvenir à l'intelligence de notre ancien provençal. Il ne faut pas se flatter de trouver sans épines un champ qui n'a jamais été défriché. On se trouveroit bien payé de son travail par les découvertes curieuses et peut-être utiles qui en résulteroient.

XII

(29 octobre 1736). Au nom de Dieu, mon cher président, ne perdez pas de vue la langue provençale et les Troubadours. Je ne doute pas que vous n'ayez cherché à voir le *Donatus provincialis* qui est à Ste-Marie *in* Fiore et les autres mss. provençaux. N'oubliez pas celui de Modène, lorsque vous y passerez... On m'a promis un beau manuscrit qui contient, dit-on, des chansons faites par le roi René, et recueillies par son chapelain. S'il en vaut la peine, je pourray en donner une notice raisonnée[2].

XIII

(6 janvier 1737). Le prétendu manuscrit du roi René s'est trouvé toute autre chose ; ce sont des vers fort maussades d'un nommé *Guillaume Gaudoul*[3], *chapellain du bon roy René*, adressés à l'archevêque d'Arles, Eustache de Levy, sur la promotion au cardinalat en 1473. C'est, à mon égard, la fable du Pot au lait ; voilà ce que c'est que de juger des choses sur la foy d'autruy[4].

XIV

(25 février 1737).—M. Falconet me mande que M. de la Curne de Sainte-Palaye travaille à un recueil de tout ce qui concerne les poëtes provençaux ; de cinq ou six mss. de la Biblioth. du Roy[5], et d'un autre mss. de la bibliothèque d'Urfé[6], le plus ample que nous connoissions, il

[1] La Bible manuscrite de Mazaugues se trouve à Carpentras (Lambert, I, n. 9) ; celle de Caumont au Musée Britannique, Egerton, 1856

[2] Mazaugues avait écrit à Caumont le 23 octobre.

[3] C'est du lecteur que nous attendons des renseignements sur G Gaudoul.

[4] Mazaugues répondit le 23 février.

[5] Alors Sainte-Palaye connaissait les 4 mss. de la Bibliothèque du Roi : 854 (anc. 7225), 856 (anc. 7226), 1592 (anc. 7614), 1749 (anc. 7698)

[6] Le ms. d'Urfé passa dans la Bibliothèque du duc de La Vallière (Catal., 1783, t. II, p. 152-8. n. 2701), et de là, pour la somme de 1,500 fr., à la B. R. Il porte aujourd'hui à la B. N. le n. 22543 (anc. 2701. La Vall., 14).

a tiré deux mille et tant de pièces différentes. Comme il travaille sans relâche, il aura bientôt épuisé tout ce qui peut se trouver à Paris ; voicy ce qu'il m'ajoute : « Je ne doute pas qu'outre les richesses que vous avez en Provence, M. de Mazaugues ne vous en apporte de nouvelles d'Italie, et qu'il ne soit plus en état qu'un autre de les mettre en œuvre ; nous nous fairons même un plaisir de luy faire part de ce qui luy manqueroit d'ailleurs; mais s'il vouloit, de son côté, nous communiquer ce que nous ne pourrions recouvrer que de luy, nous le recevrions avec les marques d'une reconnoissance publique, et si jamais l'ouvrage paroissoit (ce que la vivacité et l'assiduité au travail de M. de Sainte-Palaye ne porteroient guères loin), ce ne seroit jamais que sous ses auspices. »

M. Falconet ajoute qu'il a entre les mains un manuscrit du milieu du XIIIe s. où les Troubadours sont représentés dans de parfaitement belles vignettes [1] qui peut-être le disputeroient à celles du manuscrit du Vatican... [2]

XV [3]

(15 janvier 1738).—Peut-être M. de Mazaugues vous a-t-il fait part de l'acquisition qu'il vient de faire d'un ms. en provençal dont il paraît faire quelque cas. C'est une lettre adressée à je ne sçais quel candidat par frère Joan de Rochatallada, franciscain de la province d'Aquitaine, sur les visions de l'Antechrist et des révélations qui ont rapport à l'histoire du milieu du XIVe siècle. Il y trouve de quoi augmenter la liste des Troubadours et de leurs poésies par trois pièces en vers. Peut-être n'est-ce là qu'une traduction de la lettre en latin citée par Wadinge dans le catalogue des écrivains de l'ordre de Saint-François. Celuy-cy s'appelle en latin Joannes de Rupe-Scissa.

XVI

(31 mai 1738).—Don Gregorio Mayans [4] m'écrit ce qui suit au sujet de D. Antonio Bastero, et de la continuation de sa *Crusca provenzale:*

« De Cervera me ha escrito el Dr D. Josef Finestres persona mui erudita, que D. Antonio Bastero murio en Gerona el año passado, i que con su muerte se han perdido las esperanzas de que se impriman los

[1] Ms. 854 de la B. N., sans doute.

[2] Aujourd'hui à la B. N., n° 12473.— Mazaugues répondit le 29 avril.

[3] Lettre adressée à Bouhier et non à Mazaugues (Bibl. Nat., 24410)

[4] C'est l'auteur des *Orígenes de la lengua española* (1737), ouvrage réimprimé à Madrid en 1874.

dos tomos que tenia trabajados en continuacion de sû Crusca Provenzal [1]. En Lisboa se imprimen (a instancias mias) las obras del marques de Mondejar, cuya erudicion, i admirable juicio en todas materias, profanas i sagradas, le merecieron viviendo una grande estimacion entre los hombres mas sabios. »

Malgré cette lettre, qui nous laisse peu d'espérance, j'ay écrit et fait écrire à l'évêque de Girone, frere d'Antonio Bastero, pour scavoir quelque chose de positif sur le sort des papiers et des collections de D. Ant. Bastero, son frere.

J'exige de votre complaisance, mon cher président, de me prêter les *Obros et Rimos provenssalos de Loys de la Bellaudiero*, un vol. in-4°, Marseille, 1595. J'en ay déterré un exemplaire auquel il manque plusieurs feuillets que je serois bien aise de faire copier, supposant ce livre rare et necessaire pour ma collection de poëtes provençaux. Je ne doute pas que vous ne l'ayez ; vous pourrez me l'envoyer, et il vous sera restitué fidèlement.

XVII

(20 août 1738). Je ne doute pas que vous ne portiez avec vous tout ce qui concerne la langue et la poésie provençale. Vous fairez tel usage que vous jugerez à propos de mon ms. des Troubadours [2]. Vous le porterez à Paris ou vous le laisserez ici en passant.

II

LETTRES DE LA BASTIE

XVIII

(A Carpentras, le 18 avril 1732). Comme il y a apparence, Monsieur, que je passeray l'été dans ce pays cy, je compte que je pourray encore une fois avoir le plaisir de passer une quinzaine de jours avec vous, en pleine liberté ; il faudra employer ce temps-là à parcourir ce que vous avés sur les anciens poëtes provençaux; je pourray même me faire prêter le ms. des Troubadours de M. de Caumont... [3]

[1] Les papiers du chanoine de Gerona sont conservés aux archives de l'Academia de Buenas Letras et à la Biblioteca Provincial de Barcelona. (D. Manuel Mila y Fontanals : *De los Trovadores en España*, note du prologue).

[2-3] Voir la note 1 de la lettre VI.

XIX

(A la Bastie Monsaleon, ce 8e novemb. 1732).—Vous m'aviez offert, Monsieur, une copie des vies des Troubadours tirée des mss. de la Bibliothèque du Roy[1]; si vous vouliés m'en favoriser, vous me feriez un plaisir sensible. Depuis que j'ay l'honneur d'être connu de vous, j'ay pris un gout pour la Provence qui me rend curieux de ce qui concerne cette province...

XX

(A la Bastie-Monsaléon, ce 28 décembre 1732). J'attends avec empressement la copie des Vies des Troubadours. Nous n'avons rien d'ancien dans cette province, en langage du pays. Notre patois est pour le

[1] D'après Lambert, les manuscrits des Chastueil Gallaup (ou de Gallaup de Chastueil) passèrent de leurs mains dans celles de Mazaugues. Or Hubert de Ch. G. avait copié, dans plusieurs chansonniers de Paris, les vies des troubadours en ancien provençal. Cette copie devait se trouver chez Mazaugues, et c'est d'elle, par suite, que parlerait la Bastie. Il en existe une surcopie à la Bibliothèque de Nimes, n° 13876; les biographies provençales, tirées notamment du manuscrit 854, puisque celles de Peire Cardinal, Peire de Valeira, Tomier, Blacasset, etc., y figurent, sont accompagnées de notes et d'éclaircissements. La copie d'Hubert de Ch. G. se trouve peut-être à Carpentras, dans le ms. 376, qui contient les *Vies des Poëtes provençaux*. Lambert, il est vrai, dit que ce ms. est probablement de Pierre de Ch. G.; mais il a pu se tromper.

Un frère d'Hubert, Pierre de Gallaup, sieur de Chastueil (1643-1727), avait composé une *Histoire* (manuscrite) *des Troubadours ou Poëtes provençaux, continuée jusqu'à présent, composée sur les anciens manuscrits et sur des mémoires particuliers*. (Lelong-Fontette, IV, n° 47258.) Elle était en 1770 chez le libraire David, à Aix, et, au dire de Rouard (*Notice sur la Bibliothèque d'Aix*, 1831, p. 279), de Méjanes en fit probablement l'acquisition. Mais Rouard n'a pu en « retrouver la trace », fort malheureusement, puisque Pierre de G. Ch. « a eu à sa disposition [la copie d'] un chansonnier provençal [du Louvre], aujourd'hui perdu. » (P. Meyer, *Romania*, janvier 1872, p. 55.)

On a encore de Pierre Chastueil Gallaup les ouvrages anonymes suivants, qui se rapportent plus ou moins à la littérature provençale: — *Discours sur les arcs triomphaux dresses en la ville d'Aix...* (Aix, J. Adibert, impr., 1701, in-fol.; — *Reflexions sur le libelle, intitulé « Lettre critique de Sextius le Salien...* » (Cologne, chez Pierre Le Blanc, 1702, petit in-8., 96 p.); — *Apologie des anciens historiens et des Troubadours ou poëtes provençaux...* (Avignon, de l'impr. de Jean du Perier, 1703, petit in-8., 136 p.); — *Lettre de Gallaup de Chasteuil à M. Lebret, fils de M. le premier Président, sur l'establissement de la Cour d'amour*, 1690 à 1710 (Ms. n. 1687 du catal. de Rouard). — Pierre Ch. G. possédait un ex. du roman provençal de Tersiu (Lelong-Fontette, III, 1771, n, 38033).

fond le même que le provençal. Il n'y a que quelques idiotismes qui le distinguent, et le plus souvent ce n'est que les terminaisons et la prononciation. Outre cela, chaque canton du Dauphiné a quelque chose de différent de tous les autres dans le langage. Le grenoblois n'est presque qu'un françois corrompu ; dans nos montagnes, nous avons retenu plus de mots tirés du latin que dans aucun autre endroit. Dans les terres froides, entre le Grésivodan et la Savoye, le patois est le plus grossier ; j'ay grand peine à l'entendre, moy qui ai toujours entendu le patois de toutes les provinces où j'ay été, excepté le bas-breton et le basque. Vous avés apparemment le Glossaire Bourguignon de la Monnoye, imprimé à la fin de la 2e édition de ses Noëls[1]. A la fin du recueil de Goudouly, il y en a un pour le languedocien[2]. Je tacheray de vous procurer un exemplaire de la *Clauda* (on prononce Llianda), fameuse comédie en patois de Grenoble[3], et un autre de la description faite en vers grenoblois de la fête donnée à la naissance du Dauphin[4], cela vous donnera une idée de ce baragoüin. Quand je seray auprès de vous, je pourray vous ayder beaucoup à former un glossaire patois, parce que j'en entends plusieurs, l'auvergnat, le poitevin, le gascon, etc. J'ay cependant presqu'entièrement oublié ce qu'on appelle le *rouchy*, c'est-à-dire le wallon. Il ne seroit pas inutile, puisque les chanteres et trouveres n'étoient pas moins fameux dans la Flandre que les troubadours parmi nous. J'ay icy un vieux manuscrit de vers françois dont je tacheray de vous donner une notice à mon premier loisir[5] ; j'ay aussi quelques-unes des plus anciennes traductions faites sous les règnes de Charles V, Charles VI, Charles VII et Louis XI. Je suis persuadé qu'on pourrait encore retrouver à Arles, à la Montmajour et à Lérins[6],

[1] C'est l'édition de 1720, la 6e d'après Mignard (*Histoire de l'idiome bourguignon*. Dijon, 1856, in-8°), qui contient pour la première fois un glossaire.

[2] Par Doujat.

[3] Jean Millet: *Pastorale et tragi-comédie de Janin représentée dans la ville de Grenoble, dédiée à M. le président de Pourroy*. Grenoble, Richard Cocson, 1633, pet. in-4o, 122 p.

Il existe plusieurs éditions de cette pièce, généralement connue sous le nom de *Clauda*, et que le Dr Noulet n'a pas signalée dans son *Essai sur l'histoire des patois du Midi aux XVIe et XVIIe siècles*.

[4] *Épitre en vers au langage vulgaire de Grenoble, sur les réjouissances qu'on y a faites pour la naissance de Monseigneur le Dauphin. A Mademoiselle ****. Grenoble, Pierre Faure, 1729, in-4o, 22 p. Cette pièce a été attribuée à Blanc, dit la Goutte, dont le Dr Noulet a omis de signaler les productions (*Revue des langues romanes*, 15 septembre 1876).

[5] La Bastie a négligé de tenir sa promesse, et l'on ne sait de quel manuscrit il parle.

[6] La bibliothèque de Lérins n'était plus guère, au XVIIIe s., qu'un souve-

quelques fragments de nos anciens poëtes. Je crois que tout cela a été un peu trop négligé par ceux qui ont voulu travailler à l'histoire de notre poésie. Il est vray aussi que nous n'avons rien de bon sur ce sujet; celle que Mervesin[1] a donnée n'est pas grand chose; l'histoire des poëtes françois de Colletet, si souvent promise, tiendra, suivant les apparences, pendant longtemps encore, sa place dans la *Bibliotheca promissa et latens*[2]. On n'entend point parler de celle à laquelle l'abbé Massieu travailloit; il faut qu'elle ne fut qu'ébauchée quand il est mort[3]. Voilà des motifs pour engager quelqu'un à faire pour la France ce que Crescimbeni a exécuté pour l'Italie.

XXI

(A Carpentras, ce 7e may 1734[4]. Je vous enverray par le premier de nos mulletiers qui ira à Marseille le Thresor de Brunet Latin manuscrit [4] et la vieille traduction des Vies des Pères du désert, qui me paraît du temps de Philippe Auguste[5]. ... M. de Caumont vous aura sans doute fait part de ses acquisitions en fait de littérature provençale : je n'ay point vu sa traduction de la Bible et ne crois pas qu'elle ait été à l'usage des Vaudois ; mais, pour le mieux vérifier, il serait nécessaire de la collationner avec quelques-unes de ces vieilles ver-

nir. On n'y trouvait pas même un exemplaire de la *Chronologia sanctorum insulæ Lerinensis*. Voir l'inventaire publié par l'abbé Alliez, *Histoire du monastère de Lérins*. Paris et Draguignan, 1862. Sur le triste état des bibliothèques des couvents au XVIIIe s., cfr. Renan, *Journal général de l'Instruction publique*, 26 avril 1851, p. 198; Rathery. *Bulletin du Bouquiniste*, 1er octobre 1860; — Germain, *Publications de la Soc. archéol. de Montpellier*, no 30, 1863, p. 196, n. 2.

[1] *Histoire de la poésie françoise*. Paris, 1706, in-12; réimprimée à Amsterdam, 1717. Joseph Mervesin était provençal; il mourut à Apt, sa ville natale, en soignant les pestiférés, 1721.

[2] Cette pauvre histoire devait finir dans les flammes de la Commune. Voir dans les numéros complémentaires de la *Revue critique* de 1870 (p. 324-38), l'*Essai de restitution du manuscrit de Guillaume Colletet*, composé par L. Pannier en 1872, complété par Ph. Tamizey de Larroque (p. 409). et par Ulysse Robert (p. 42-43, 1er juillet 1876).

La Bibliotheca latens et promissa est un ouvrage de Théod. Ianson van Almeloveen. Dom Pitra (*Archives des Missions*, octobre 1850. p. 569) en a signalé l'original chez sir Thomas Phillipps à Middlehill.

[3] Elle parut en 1739. à Paris, chez Prault fils, éditeur, in-12. M. Théry a écrit une *Notice sur l'abbé Massieu*, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1855.

[4] Voir plus loin, lettre no 26.

[5] J'ignore où se trouve aujourd'hui ce ms.

sions à l'usage des Vaudois des vallées, et dont je suis persuadé qu'il y en a bon nombre à Genève chez les ministres ; ce qui me fait encore soupçonner que les Vaudois n'ont que faire à la version de M. de Caumont, c'est outre l'approbation de l'Inquisiteur, que j'y vois certains livres de l'ancien Testament que je ne crois pas que les Vaudois regardent comme canoniques[1].

XXII

(A Carpentras, ce 1er de l'an 1736). Je crois vous avoir marqué par ma dernière lettre que j'en avois reçu une de M. Muratori qui... m'apprend que dans la Bibliothèque du duc de Modène, il y a un manuscrit des poëtes provençaux qui est de l'an 1254. Si nous pouvions faire faire une copie du vôtre, je serais bien tenté de l'envoyer pour la faire collationer avec ce manuscrit ; je me suis contenté de lui demander copie des deux premières pages, et nous jugerons par là si ce sont les mêmes poésies qui sont dans le vôtre, comme je le crois....

XXIII

(A la Bastie Monsaléon, ce 16e juillet 1736). Je vous félicite du voyage que vous allés faire en Italie.... Puisque vous commencés votre tournée par Florence, vous ne manquerés pas sans doute d'y voir la Gallerie du grand duc et la bibliothèque de Saint-Laurent ; vous devriés bien y prendre une petite notice des manuscrits des Troubadours qui s'y trouvent, et voir en quoi ils conviennent et en quoy ils diffèrent avec la copie que vous avés d'un de ceux du Roy ....[2]

XXIV

(A Paris, ce 23e février 1737)..... Vous ne me proposés à faire pour vous que de la besogne déjà toute faite. M. de la Curne de Sainte-Palaye et M. Falconet, deux autres de mes confrères, ont déjà fait copier tout ce qui se trouve de poésie et de prose provençale dans les manuscrits du Roy ; il y en a cinq de nos Troubadours qui leur ont fourni plus de deux mille pièces de vers et je doute que dans les bibliothèques d'Italie vous en trouviés guères davantage. Le plus ancien de touts ces manuscrits est celuy duquel M. de Chastueil Gallaup

[1] Voir plus haut, lettre n° 9.

[2] A la fin de l'année, la Bastie était à Paris.

Caumont : « La Bastie est a Paris, il fraye avec tous les scavans ; il me revient qu'il en est fort goûté ; il a été malade et n'est pas absolument remis de son indisposition ; il a formé d'étroites liaisons avec Mrs Fréret et Falconet. » (Lettre du 6 janvier 1737).

avoit fait la copie que vous avés; je l'ay vû et parcouru ; c'est un in-folio en vélin, très-bien écrit et très-bien conservé, dont ce que nous appelons les lettres grises, sont enluminées de figures en miniature [1]. J'ai peine, je vous l'avoue, à comprendre que vous ne soyés pas content de la table alphabétique que M. de Ste-Palaye vous a envoyée, et il ne le comprend pas luy-même, car je luy fis voir hier votre lettre au sortir de l'Académie.

Que les pièces dont il vous a envoyé les premiers vers soient d'un poëte ou de l'autre; qu'elles soient chanson, tenson ou sirventés, vous sentés bien que cela est indifférent pour l'objet qu'on a eu en vous envoyant cette table; car il ne s'agit que de voir quelles sont les pièces qu'on a déjà de ce côté et celles qu'on peut y ajouter par le moyen des manuscrits d'Italie. Comme il n'y a point d'apparence que deux pièces commencent précisément par le même vers, vous verrés avec bien de la facilité qu'est ce qui manque icy et que vous avés trouvé là bas, et ce que vous n'avés pas et qui se trouve dans les recueils de ces messieurs. Au reste, ils travaillent avec une ardeur infinie aux origines de notre langue et de notre poésie. S'il vous convient de vous joindre à eux, ils vous offrent de vuider tout ce qu'ils ont ramassé, au cas que vous vouliés vous charger de l'ouvrage; ou si vous voulés leur en laisser la direction, ils recevront avec reconnoissance ce que vous voudrés leur fournir et vous en feront honneur avec toute la distinction que vous mérités. Vous pouvés sur cela me marquer vos intentions; je vous assure que vous ne sauriez vous mieux associer, car ils sont l'un et l'autre remplis d'érudition et de candeur. Au reste, vous me marqués dans votre lettre que vous y joignez un mémoire de la manière dont vous voulés que les notices que vous me demandés

[1] Cette description paraît indiquer une copie du ms. de la B. N. 854, et nous savons, en effet, que Hubert de Chastueil Gallaup avait copié les biographies de ce ms. (voir la note de la lettre 19). Il existait au Louvre un chansonnier provençal, aujourd'hui égaré; la copie qu'en fit Hubert de Chastueil Gallaup n'est connue que par les citations de Pierre de Chastueil Gallaup (*Discours sur les arcs triomphaux..... d'Aix*. Aix, J. Adibert, impr., 1701, in-fol., pp. 21, 34), elle fut certainement utilisée par Pierre de Ch. G. pour son *Histoire* (aujourd'hui égarée) *des Troubadours*; peut-être Raynouard (*Choix*, t. I, p. 440) l'a-t-il consultée en 1816, chez Fauris de Saint-Vincens?

Outre cette copie, Mazaugues possédait un chansonnier provençal qui lui venait de Peiresc. La copie de ce manuscrit par Coustelier passa à Lancelot; Sainte-Palaye en fit une surcopie (Arsenal 55, 11) qu'il collationna plus tard sur l'original. Celui-ci, d'étape en étape, est arrivé à la Bodléienne d'Oxford, Douce 269 (Cfr. Paul Meyer, *Arch. des Miss.*, 1868, p. 164-5). La seule pièce unique que renferme le chansonnier Peiresc-Mazaugues-Douce a été publiée par M. Meyer dans la *Romania*, oct. 1872, p. 402-4, 419.

soient conçues, et vous l'avés sans doute oublié sur votre table, car la lettre est arrivée toute seule.

A l'égard des mss frs. de *Brunetto atini*, il n'y a rien de si commun et ce n'est pas la peine de vous en donner une notice ; il y en a 21 dans la seule Bibliothèque du Roy ; le seul qui me parait remarquable, c'est celui qui a été écrit en 1310 [1], bien peu de temps après la mort de l'autheur. On vous a trompé quand on vous a dit que l'original avoit été foit d'abord en latin ; vous en trouverez la preuve dans un Mémoire de M. Falconet sur nos anciens traducteurs françois, et en particulier sur *Brunetto Latini*, qui fut lû dans une des séances publiques de notre Académie, mais qu'on n'a mis que par extrait dans les Mémoires. J'en enverray une copie en entier à M. de Caumont, et je vous le communiqueray quand vous serés de retour.... Je vous ay annoncé à ce docte Modenois [Muratori], qui me marque dans sa dernière lettre un vray désir de vous voir et qui vous communiquera un manuscrit des Troubadours de l'an 1254. Ainsi vous voyés que je pense à vous de près et de loin...

XXV

(Paris, le 17e mars 1737). Lorsque j'eus reçu votre dernière lettre, Monsieur, et le Mémoire que vous y avés joint [Mémoire de la manière dont Mazaugues vouloit que les notices par lui demandées fussent conçues], je fis part de ce dernier à MM. de Sainte-Palaye et Falconet, et les priay en même temps de vouloir bien remplir vos vües, car la besogne que vous me demandiés leur est extrêmement aisée, puisqu'ils ont fait copier généralement tout ce qui se trouve de manuscrits de Troubadours dans la Bibliothèque du Roy et à Paris : ils les ont même actuellement entre leurs mains pour collationer toutes les copies qu'ils ont fait faire, au lieu qu'il m'auroit fallu un temps et des peines que mes autres occupations ne m'auroient pas permis de me donner, pour remplir tout ce que vous me marquiés.

M. de Ste-Palaye me remit avant hier la notice [des chansonniers provençaux de Paris] que vous trouverés cy incluse, et je crois qu'en la joignant à la table alphabétique des premiers vers de chacune des pièces contenues dans les six manuscrits de Paris, vous en aurés une connoissance suffisante. Demander quelque chose de plus, ce seroit vouloir faire prendre à ces messieurs une peine qu'il[s] ne seroient

[1] C'est le ms. 7363. « Sainte-Palaye, dit Chabaille, pag. xxxvi, a donné quelques notices sur les mss. du Trésor de la Bibliothèque royale et sur deux mss., dont l'un était conservé à Naples et l'autre à Turin. » M. Lecoy de La Marche a *redécouvert* celui de Naples (*Bibliothèque de l'École des Ch.*, 1873. p. 641.)

peut-être pas d'humeur de se donner ; d'autant plus que, si vous êtes dans le dessein de travailler à nous donner une histoire complette de la poésie et des poëtes provençaux, ils vous ont déjà offert et vous offrent encore par ma médiation de vous céder touts leurs recueils. Et, comme j'ay déjà eu l'honneur de vous le marquer, il ne tient qu'à vous de choisir l'alternative. Leur dessein étoit de faire une histoire très étendue de l'origine de notre poésie, et par là d'écrire celle des anciens poëtes provençaux et des anciens poëtes françois. Ils compilent en même temps un glossaire de touts nos vieux mots françois et ils ont sur tout cela des recueils immenses. M. Falconet est un homme de beaucoup d'esprit et d'un savoir très étendu ; mais son esprit bondissant et peu propre à l'arrêter longtemps sur le même objet le rend plus capable des ouvrages faits de pièces rapportées et d'observations détachées, tel qu'un glossaire, que de ceux qui sont liés et suivis. M. de Ste-Palaye est un homme de 37 ans, attaché au travail suivant sa pointe, et qui peut aller loin ; ainsi il me paraît qu'entre les deux ils peuvent faire quelque chose d'excellent[1]. Si

[1] Les grands travaux de Sainte-Palaye n'ont malheureusement pas été publiés quand il l'eût fallu. M. Frédéric Baudry avait désiré donner dans la *Collection des documents inédits* une édition des 13 volumes in-folio du *Dictionnaire des antiquités françoises*. Sa proposition fut rejetée (*Bulletin du Comité de la langue*, etc., année 1857, p. 10). — Sainte-Palaye après avoir réuni les élèments de son *Glossaire françois*, « songea à faire un choix de ce qui devoit entrer dans la composition des articles. Il chargea M. l'abbé Guyroy de les rédiger sous ses yeux * ». En 1756, il lança un prospectus, et l'impression allait être commencée en 1762, lorsque Bréquigny fit adopter à Sainte-Palaye, Foncemagne, Dalembert et Falconet, un nouveau plan qui « devoit présenter en quelque sorte l'histoire physique de chaque mot, par la génération de sesorth ographes et l'histoire métaphysique par la génération de ses acceptions **. » Une refonte complète du premier travail devenait nécessaire L'abbé Guiroy refusa de s'en charger. Le P. Daire, bibliothécaire des Célestins de Paris, paraît avoir en ce moment donné son concours à Sainte-Palaye ***. Mais, dès lors, le vrai collaborateur de Sainte-Palaye fut Mouchet, celui-là ne se réservant que d'apporter toujours de nouveaux matériaux, celui-ci chargé de les disposer et de les façonner. Les premières feuilles ne purent être imprimées qu'en 1769, et en 1780 les deux tiers seulement du premier volume étaient achevés. Quelque temps après, Sainte-Palaye mourut (1er mars 1781). Enfin, en 1793, il y avait la matière d'« un juste volume. Rien n'empêche de le publier », dit Brequigny. En marchant

* Lettre de Bréquigny à l'abbé Mercier de Saint-Léger (26 décembre 1793) publiée dans le *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de Fr.* (1861-62, p. 24.9), par Bordier, qui la donne comme inédite, tandis qu'elle avait paru dans le *Journal des Savants*.

** Bréquigny, *loco citato*.

*** Autobiographie du P. Daire, publiée par M. de Cayrol, *Essai sur la vie et les ouvrages du P. Daire*. Amiens, Caron-Vitet, impr., 1838, in-8°, p. 17.

vous ne croyés pas avoir assez de temps pour venir à bout de composer un ouvrage complet sur les origines de notre poésie, vous pourrés leur communiquer et vos recueils et vos observations ; ils vous en feront tout l'honneur et vous en marqueront toute la reconnoissance que vous pouvés espérer. Si l'ouvrage est de votre goût et que vous vouliés le suivre tout de bon, ils vous vuideront leurs recueils en votre faveur. Vous n'avés qu'à me marquer là-dessus vos intentions, je feray tout ce que vous souhaiterés pour aider à un marché qui ne peut qu'être utile à la république des lettres....

XXVI

(Paris, ce 10e avril 1737)..... M. de Ste-Palaye... est un garçon d'une douceur admirable et d'un travail immense. Son dessein avoit d'abord été de s'instruire à fonds de tout ce qui concernoit l'histoire de France ; pour cela il se jeta dans les manuscrits de la Bibliothèque royale, et il a déjà fait la notice de plus de 2000 [1]. Il veut tâcher de tirer au clair nos mœurs, coutumes, usages, soit civils, soit politiques, armes, habillement, goût, etc. La langue, les arts, les ouvrages d'esprit entrent dans ce plan, et les origines de notre langue et de notre poésie sont un des principaux objets de ses recherches. Il a fait copier ou extrait tout ce que nous avons de plus ancien en langue françoise et en provençal ; et, comme une besogne telle que celle qu'il a entrepris, ne peut se faire que par parcelles, à cause que c'est de la connoissance des différents sujets particuliers que résulte celle du total, il nous donne à l'Académie successivement divers morceaux sur les anciens autheurs françois. Vous trouverés dans les derniers tomes de nos Mémoires ses recherches sur la vie de Froissard, et il nous a lu depuis peu une notice des poésies du même

de ce train, le dictionnaire n'aurait fini de paraître qu'au XXe siècle ! Par l'entremise du maréchal de Beauveau, Sainte-Palaye fit accorder à Mouchet (1773) une pension de 1,000 livres, portée ensuite (1775) à 2,000 livres, et qui finit avec la monarchie *.

[1] Cfr P. Paris : *Les mss. françois*, III (1840), préface.

* Bibl. Nat. coll. Brequigny, 66, carton IX, 32-37, fol. 171, 173, 175, et [Barbier. *Particularités sur feu M. Mouchet*. Paris, 1807, in-8°, p. 4. Sainte-Palaye a encore eu comme collaborateur volontaire l'académicien Dupuy (*Hist. de l'Acad.*, XLV, 1793, p. 117) et comme collaborateur forcé Le Clerc de Douy (*Bulletin de la Société archéol. de l'Orléanais*, VI, 1875, p. 199-204.

auteur [1], dont il y a deux mss. à la Bibliothèque du Roy [2], et il nous a fait connaître en qualité de poëte un personnage qui n'était presque connu qu'en qualité d'historien.

A l'égard de M. Falconet, qui est d'une érudition prodigieuse et variée, ses recueils roulent principalement sur la langue; il fait un glossaire qui est tout à la fois étymologique, critique et grammatical, de touts les mots qui ont jamais été en usage en françois. Il met à part le géographique ou il marque les différents noms que chaque ville a eu dans chaque siècle et en chaque pays [3]. Aucun de ces deux messieurs ne connaît le livre dont vous avez vu des traductions mss d'André Parfait, maître d'amour. On trouve seulement à la Bibliothèque du Roy, n° 8181, 3, parmi les mss. de Baluze, n° 931, un traité en vers intitulé *Perfection d'amour*, qui commence ainsi :

J'ay vû l'amour pourtrait en divers lieux, etc.

Mais l'autheur ne se fait pas connaître ; des louanges données à François Ier à la fin du livre, sont suivies de la fable des Androgynes, que le poëte adresse à ce prince. Tout cela me paroit fort différent de l'ouvrage dont vous me parlés. Si nous avions quelque chose du commencement de la traduction italienne on pourroit aller à la piste de l'original françois [4].

[1] La copie des poésies de Froissart par Sainte-Palaye est à l'Arsenal, n° 55 ; elle a servi pour les éditions de Buchon (1829) et de Scheler (1870-2).

[2] B. N. 830 (anc. 7214) et 831 (7215). M Paulin Paris (*Les mss. fr.*, VI, p. 383) a donc supposé à tort que Sainte-Palaye avait ignoré ou négligé le second de ces mss. Les notices de Sainte-Palaye sur Froissart, dont parle La Bastie, se trouvent dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, X, p. 664-90; XIII, 534-55, 555-79; XIV, p. 219-27.

[3] Comme on le voit, si les dictionnaires topographiques de la France n'ont commencé à paraître que de nos jours, l'exécution en avait été ébauchée il y a longtemps. M. Valentin Smith n'a pas rappelé le projet de Falconet dans son Rapport sur les dictionnaires topographiques (*Revue des Soc. sav.*, mai 1867, p. 374-86). Sainte-Palaye lui-même avait préparé un *Dictionnaire latin-français de géographie du moyen âge* (Voir les *Archives du Bibliophile* de Claudin. Paris, oct. 1879, n. 14265, ms, original en vente au prix de 50 fr.).

Camille Falconet légua « à M. de Sainte-Palaye, son intime ami, plus de 50,000 cartes qui étaient le fruit de ses lectures, de ses réflexions, et remplies d'anecdotes, d'extraits et de discussions de points de critique. » (*Catalogue de la Bibliothèque de feu M Falconet*. Paris, Barrois, 1763, t. I, p. vi.)

[4] Sur André le Chapelain, voir : Raynouard (*Choix* II, p. lxxix et ss.) ; — Fauriel (*Hist. litt* , XXI, p. 330 et ss.); — Vallet de Viriville (*Revue de Paris*, XVIII, 191-206, 369-381, *Biographie Didot, s. v.* Chapelain, *Histoire de Charles VII*, t. III, 5 et ss.). Fauriel, p. 321, parle de la traduc-

J'ai envoyé ces jours passés à M. de Caumont le mémoire de Falconet sur nos anciens traducteurs[1], vous y trouverés déjà discuté d'avance tout ce que vous me dites sur Brunet Latin ; au reste, son Thresor n'est point du tout un ouvrage qu'on doive ni qu'on puisse imprimer ; on en peut tirer des secours pour la connoissance du langage, des usages et des connoissances de son temps ; c'est à des judicieux dissertateurs à en extraire ce qui peut en être utile, mais en vérité ce seroit abuser de la presse que de la faire rouler sur les morceaux grossiers de nos ancêtres ; ainsi, M. Falconet, content de ce qu'il tire de ce livre pour son glossaire, n'est point tenté d'en donner une édition. Au reste, dans ce grand nombre de mss. qu'on en a icy, il règne une diversité étonnante d'idiomes, suivant la diversité des provinces d'où étaient les copistes ; il y en a qu'on voit visiblement écrits par des Picards, d'autres par des Normands, etc. Le ms. que je vous en ay remis[2] n'est certainement pas des moins anciens, et il faudra examiner un jour s'il n'est pas d'un Provençal ou d'un Dauphinois..... »

XXVII

(Paris, ce 27 may 1737)..... Je suis fort aise que vous soyés content des notices que je vous ay envoyées des ms. provençaux qui sont icy, j'en ay vu moy-même quelques-uns, et entre autre celuy qui avait appartenu à Honoré d'Urfé, qui est le plus ample et un des plus anciens. Il est entre les mains de Mme d'Urfé, fille de M. de Pontcarré et veufve du feu marquis d'Urfé, lequel avait hérité de la maison d'Urfé par sa mère, sœur du marquis d'Urfé, menin de Monseigneur. Le dernier marquis d'Urfé étoit de la maison de la Rochefoucaut, de la branche des seigneurs de Langeac ; c'est l'abbé de Bragelogne, oncle de sa veufve qui a la disposition des mss. qui restent de ce grand nom-

tion italienne ; cfr. Crescimbeni, *Commentarii...* VII, 1re partie, p. 96 et d'Ancona, *Novella della figlia del re di Dacia...* Pisa, Nistri, 1866, in-8°.

Pour faire nombre, on peut citer l'ouvrage de M. Antony Meray, *la Vie au temps des cours d'amour* (Paris, A. Claudin) et encore Henry : *Réminiscence des cours d'amour en* 1482. (*Bull. de la Soc. des Sc. du Var*, XVIII, Toulon, 1850, p. 179-204.) — L'abbé Rive avait composé des *Éclaircissements sur les cours d'amour* (Cfr. *Chronologie littéraire des ouvrages de l'abbé Rive*, p. 6, n° 6, et p. 22, n° 70).

[1] Falconet, *Sur nos premiers traducteurs françois avec un Essay de Bibliothèque françoise* (dans l'*Hist. de l'Ac. des Inscr.*, VII, 1733, p. 292-300). Cfr. abbé Lebeuf, *Recherches sur les plus anciennes traductions en langue française*. (*Hist. de l'Acad., Mém de littérat* XVII, 1751, p. 709-61.)

[2] C'est sans doute le ms. 270 de la Bibl. de Carpentras. La Bastie l'aura donné ou vendu à Mazaugues.

bre qu'il y en avoit dans le château de la Bastie en forêt, et c'est luy qui avoit prêté celuy dont il est question à Mrs de Ste-Palaye et Falconet. M. de Sainte-Palaye est allé à sa terre en Bourgogne depuis un mois.... Je ne sçaurois vous dire de luy écrire sous l'adresse de M. l'abbé Vessière, parce qu'ils ne se connoissent point du tout, et d'ailleurs on ne peut user que sobrement de sa franchise à la poste... Cela ne doit pas vous empêcher d'écrire à M. de Sainte Palaye par la poste; il n'est pas homme à plaindre le port, car il est fort à son aise, et n'a fait de depense que pour la littérature. Le Roy ne contribue en façon quelconque à la transcription des mss. des Troubadours. Vous sentés bien que ce n'est pas un objet assez intéressant et qui est plus de simple curiosité que d'utilité réelle [1] Sainte-Palaye a toujours un ou deux copistes à ses gages, et Falconet qui n'a qu'un fils absolument inepte à tout, l'occupe de son côté à copier. Ces deux messieurst par une longue habitude se sont faits à entendre assez couramment le provençal, s'étant pourvus depuis longtemps de tous les livres qui pouvaient en donner quelque connoissance. A l'égard des pièces en ancien provençal, il y a une infinité d'endroits qu'ils n'entendent pas, ny moy non plus, mais souvent et le plus souvent cela vient des fautes de copistes. On tâchera de lever ces sortes de difficultés en conférant tous les mss. à ces endroits-là; mais on ne fera cette révision qu'après que la copie de toutes les pièces généralement sera faite; il n'y en a pas pour longtemps, d'abord que Sainte-Palaye sera revenu [de ses terres en Bourgogne].

XXVIII

(Paris, ce 6e octobre 1737). — ..... Ce n'est que depuis peu de jours que j'ay reçu l'exemplaire de la *Crusca provenzale* que vous aviés remise pour moy à M. l'abbé de Villevieille. Comme vous aviés mis tout le paquet sous l'adresse de M. Lancelot, qui n'est ni ne sera

[1] « Je ne sais si je ne me trompe, mais qui dit gothique dit presque infailliblement un mauvais ouvrage. » (De Brosses, I, 86). Sainte-Beuve a déjà relevé ce passage du président de Brosses (*Du point de départ et des origines de la langue et de la littérature françaises*, p. 224 36. *Revue contemporaine*, L. 1858).—C'est là une opinion générale au XVIIIe s. Sainte-Palaye avait quelque peu étudié l'antiquité avant de se plonger dans le moyen âge. Il faut entendre Dupuy s'écrier en son pathos : « N'étoit-ce pas (en abandonnant l'Antiquité pour le Moyen-Age), n'étoit-ce pas échanger des roses contre des épines, de l'or contre du plomb, préférer les glaces des monts Hyperborées à la riante vallée de Tempé ? » (*Éloge de Sainte-Palaye par Dupuy*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XLV).

de longtemps ici, je n'aurais pas eu ce livre si vous n'aviés eu la précaution d'y mettre mon nom dessus. Mais comme il doit y avoir, suivant ce que vous me marquiès, un exemplaire de *Eloquenza italiana* de Fontanini pour M. Falconet [1], je vous prie de vouloir bien écrire un mot à M. l'abbé de Villevieille pour qu'il la retire du paquet et me la remette.

Au reste, j'ai lu avidement cette *Crusca provenzale*, quoique je sois occupé à des choses d'une espèce bien différente, et j'aurois bien souhaité que les 2e et 3e parties, que l'autheur disoit avoir toutes prêtes, eussent vû le jour. On ne peut regarder celle-cy que comme une introduction et s'en servir tout au plus pour prendre des notices des mss. provx qui sont à Florence et à Rome. D'ailleurs, l'autheur est dans le faux de penser que l'affinité qu'il y a entre le catalan et le provençal vienne de ce que le provençal est dérivé du catalan et de ce que les comtes de Barcelone, étant devenus souverains de Provence, y portèrent la grammaire et la poésie de leur pays. C'est tout le contraire, et une seule réflexion suffit pour détruire cette idée : c'est que le plus ancien des poëtes catalans dont nous ayons connoissance est à peine contemporain des derniers poëtes provençaux compris sous le nom de Troubadours. Mais, pour montrer les équivoques où chacun est tombé en voulant attribuer à sa nation une certaine primauté d'invention et de génie, il faudroit une longue dissertation que je n'ay pas le temps de faire à présent. Vous me ferés plaisir de m'apprendre si vous avés fait copier ce dictionnaire provençal, cette grammaire et cette poétique provençale et ce dictionnaire des rimes dont le Bastero a fait mention [2].

XXIX

(Moussy, ce 9e novembre 1737). — ..... Ste-Palaye étoit en campagne depuis le mois d'août, je luy ay écrit pour lui donner avis que j'avois reçu sa *Crusca provenzale*. Il viendra la prendre chés moy à son retour, et il aura soin de vous marquer sa reconnaissance. Nous voudrions bien savoir si l'autheur de cet ouvrage est mort, ce que sont devenus ses papiers, et s'il n'y a point d'apparence qu'on publie les autres parties de son ouvrage. Falconet s'est amusé, pendant toutes les vacances, à faire le dépouillement d'un glossaire ms. dauphinois composé par un curé du Viennois; si vous le voyés vous seriés bien étonné de trouver tant d'érudition dans un curé de village [3]..... .

[1] L'édition remaniée de Rome. 1736, in-4°, comme on voit au n° 19,255 du Catalogue de Falconet.

[2] La Bastie veut parler de *Donat proensal* et du traité de Raimon Vidal. (Voir la note de la lettre 34.)

[3] Nous ignorons où se trouve ce ms. et quel en est l'auteur.

XXX

(Paris, ce 20 décembre 1737). — .... M. de Caumont me mande qu'il vous a remis son ms. de poésies provençales, je le luy avois demandé pour M. de Ste-Palaye; ainsi, quand vous en aurés fait copier ce que vous voudrés, j'espère qu'il luy reviendra. Mais j'en reviens à dire qu'il vaudroit encore mieux que vous l'aportassiés à Paris...

XXXI

(Paris, ce 1er février, 1738). — .... Il y a déjà quinze jours que Ste-Palaye n'est venu à l'Académie, il est occupé à des affaires domestiques. Il me dit, la dernière fois que je le vis, qu'il répondroit à touts les articles de votre mémoire; et d'abord qu'il aura fait copier vos tables des pièces des Troubadours contenues dans les mss. du Vatican, il me les remettra avec une copie des pièces de Blacas et autres que vous luy avés demandées.....

XXXII

(Paris, ce 6e septembre 1738) — ... J'ay parlé à Ste-Palaye sur l'envie que vous aviés de conférer avec luy, s'il étoit à sa terre quand vous en passeriés à portée; il m'a dit qu'il ne partiroit d'icy que vers le 20 ou le 21 de ce mois ; qu'en arrivant à Ste-Palaye, il adresseroit à Dijon une lettre pour vous à M. le président Bouhier, et que, si vous vouliés luy faire l'honneur d'aller le voir dans sa terre, cela ne vous détourneroit presque pas, car elle est tout auprès d'Auxerre ou vous passés. Notre brave docteur Falconet se fait aussi une grande fête de votre arrivée et vous allés bien parler Troubadours et glossaire provençaux ensemble....

XXXIII

(Carpentras, ce 3 avril 1741) — .....La seule nouveauté dont je puisse vous parler, c'est un petit poëme en provençal composé par un homme qui n'a pas voulu se faire connaître, à l'occasion d'une avanture ridicule arrivée dans notre ville. Pour bien goûter ce poëme, il faudroit connoître comme nous touts les personnages dont il y est parlé ; ils y sont peints d'après nature. Si le commencement n'étoit pas un peu trop allongé, ce morceau ne seroit pas absolument mauvais. Tel qu'il est, connoissant votre goût pour toute sorte de poésies provençales, j'ay cru pouvoir vous régaler d'un exemplaire ; et pour cela je l'adresse à l'abbé Veissière, à qui j'écris par ce même ordinaire. Notre ami Ste-Palaye a trop bien mérité des Troubadours anciens pour que les hommages des Troubadours modernes ne lui soient pas dus de plein

droit. Je lui en enverray un autre exemplaire par la même voye, et vous me ferez plaisir de l'en prévenir la première fois que vous le verrez. Comme le provençal a des dialectes différents suivant les pays où il est le langage vulgaire, il pourroit se faire que vous trouvassiez des mots qui ne vous seroient pas parfaitement connus. En ce cas-là, faites-en une petite liste, je vous en enverray l'explication, et Ste-Palaye pourra en grossir son glossaire[1]....

XXXIV

(Carpentras, ce 17 novembre 1741) — .... Si le roman de Gérard de Roussillon en vers provençaux est l'original, c'est le premier roman dont on ait entendu parler en cette langue, et je doute fort que dans touts les recueils de poésies provençales que vous avez vus, il y ait un seul de ce qu'on appelle *romans*. Je ne connais point le pays d'*Asquana*, dont *Teric* était duc, suivant votre roman. Je ne trouve point de nom approchant ni dans la Germanie antique de Cluvier, ni dans celle de Spener[2]. Le voisinage de la forêt d'Ardenne ne me donne qu'une désignation vague, car pendant longtemps on a désigné par ce nom toutes les forêts comprises entre le Rhin, la Seine et l'Océan, de même qu'on appeloit forêt *Hercynie*, touts les bois de delà le Rhin. Peut-être pourrai-je trouver quelque chose là-dessus dans l'immense recueil de cartes géographiques de notre ami M. d'Aubaïs[3].

[1] La lettre de la Bastie paraît se rapporter à *La pate enlevade, poueme coumique, coumpousa per un troubadour qu'ei revengu exprès de l'autre mounde per celebra l'histoire que fai lou sujè d'aques poueme.* Carpentras, 1740, in-12, VI-39 p. Ce poëme, imprimé au XVIIIe s., l'a encore été de nos jours dans les *Pouemous carpentrassiens*. Carpentras, Devillario, 1857, in-12.

[2] Le ms. provençal en question porte à la B. N. le n° 2180 (ancien 7991, Cangé 124). En ce moment, Sainte-Palaye, qui avait copié (Biblioth. de l'Arsenal, n° 183) le manuscrit de la Biblioth. royale, avait entre les mains les deux mss. du président Bouhier; il en copia un (Arsenal, n° 184.) : « Je serois » bien fâché que Gerard de Roussillon causât la moindre alteration à une » santé que vous ne sçauriez trop ménager. J'ai déjà eu l'honneur de vous » mander que je n'étois nullement pressé de revoir mes deux mss. Ainsi vous » pouvez les garder autant que vous le jugerez à propos. » (Lettre du président Bouhier à Sainte-Palaye, 21 décembre 1741; Bibl Nat., coll. Brequigny, 66, Carton IX, 32-37 pièce n° 11.) Sainte-Palaye connaissait encore les ms. français de Paris (suppl. 254-2) et de Sens; il dit même en avoir connu un à Dijon et plusieurs « dans quelques bibliothèques d'Italie. » (*Mémoires sur l'anc. chevalerie*, éd. Nodier, I, 439, ou bien *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XVII, 791.) Les mss. de Dijon et d'Italie sont aujourd'hui inconnus.

[3] Charles de Baschi, marquis d'Aubaïs, né au château de Beauvoisin le 10 mars 1686, mort le 5 mars 1777.

III

LETTRES DE SAINTE-PALAYE ET DE MAZAUGUES

XXXV

(De Paris, ce 28 d'Aoust 1736[1]). Quoique j'aye veu beaucoup de mss. dans le genre dont vous parlez, Monsieur, il s'en faut bien encore que je n'aye tout veu, et je vous seray infiniment obligé de vous ressouvenir tousjours de moy, et de m'instruire de tout ce que vous trouverez. Je connoissois plus d'un exemplaire du *Breviari d Amor* aussi bien que plusieurs des anciens poetes françois que vous avez veus dans la Bibliotheque de Mylord Oxford, mais il est tousjours tres utile de scavoir ce qui reste d'exemplaires de ces sortes d'ouvrages pour y recourir dans lé besoin; comme ils sont souvent tres defectueux, leur multiplicite sert à corriger les uns par les autres. J'ecris aujourd'hui a M^r. le President de Mazaugues qui part pour aller en Italie faire quelques recherches au sujet de nos anciens poetes provençaux; je lui fais part des nouvelles que vous me donnez de Mons. le Marq. du Maffei, et du voyage que vous allez faire ensemble dans la Hollande: vous ne manquerez pas de voir, en passant à Amsterdam, M^r. du Veuville, qui est extremément versé dans l'histoire naturelle: c'est un homme d'un grand savoir et d'un esprit très aimable: vous vous convenez trop pour n'estre pas bientost fort amis quand vous vous serez veus. Je serois bien aise que vous voulussiez faire un peu mencion de moy ensemble, vous ne sauriez me mettre en meilleure compagnie, ni que j'aime et que j'estime davantage. J'ay communiqué a M^r. Falconet ce que vous me mandez pour lui dans vostre lettre, il me charge de mille remerciements et de mille compliments pour vous. Je vous prie d'estre asseuré, vous et Monsieur le Marquis du Maffei, de la parfaite reconnoissance avec laquelle j'ai l'honneur d'estre, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

La Curne de Ste-Palaye.

XXXVI

(De Paris, ce 22 fevrier 1738). Je vous fais de tres humbles excuses, Monsieur, d'avoir esté si longtemps sans répondre a vos dernieres

[1] Bibliothèque de Nimes, ms. 13816, t. XIII. — Cette lettre est adressée à Seguier et non à Mazaugues.

lettres ; ce n'est pas que j'aye perdu de veue un seul instant tout ce que vous m'aviez fait l'honneur de m'escrire ; mais, outre que j'estois bien aise que vous fussiez fixé chez vous comme vous l'estes enfin a present, je voulois aussi avoir tous les materiaux necessaires pour repondre a vos difficultez, et les copistes que j'ay employez me remettoient de jour en jour ; j'ay maintenant tout ce que je puis souhaiter des Poésies Provençales qui se trouvent ici, il ne me reste plus a avoir que celles qui sont en Italie, et dont les commencements ne sont pas dans la table que je vous ay envoyée: je joins ici un Estat de toutes celles qui me manquent dans les deux mss. du Vatican n° 3204 et 3794 [1]. S'il estoit possible d'avoir pour les autres mss. d'Italie des tables des premiers vers pareilles a celles que vous m'avez envoyées de ces deux mss. je vous serois tres obligé de les faire copier, et de vouloir bien en faire les avances pour moy: il m'en a desja tant couste pour tout ce que j'ay fait copier ici que je ne regretterai pas la depense qu'il faudra faire encore pour rendre mon Recueil complet par le moyen des mss. estrangers. J'espere qu'en attendant vous aurez la bonté de m'envoyer les pieces que vous avez a vostre possession et qui me manquent, comme vous le connoistrez par ma Table alphabetique des 1ers vers, et par l'Estat des deux mss. du Vatican dont vous m'avez communiqué les Tables que je vous renvoye. Je vous remercie tres humblement du present que vous m'avez fait du livre de Bastero ; il est infiniment utile pour nostre objet ; le plan m'en a paru tres bien pris ; c'est grand domage qu'il reste sans execution: je ne vous suis pas moins redevable de tous les avis que vous avez joints aux Eclaircissements que vous m'avez demandez. Je tacheray de trouver M. de la De Veze pour savoir de lui ce que sont devenus les mss. du P. de la Porte-Minime ; et je prieray Monsieur le Président Bouhier d'employer son credit auprès de M. le Président de Gresse pour avoir les poésies provençales qu'il a entre les mains : si de vostre costé vous pouviez avoir quelque correspondance en Catalogne, et en tirer les instructions qui doivent estre restées dans les papiers du chanoine Bastero, cela nous seroit tres utile ; en cas que vous n'en ayez pas, je m'adresserai à M. de Buvigny nostre ami commun qui pourra nous servir par le moyen de son frere etabli en Espagne.

Je croi que vous avez conjecturé tres juste sur mon 6e mss.[2] des Poésies Provençales. Je l'avois fait copier sur une copie tres recente

[1] 3204, aujourd'hui B. N. 12473 (anc. suppl. 2032) ; 3794, maintenant B. N. 12474 (anc. suppl. 2033).

[2] C'est-à-dire la surcopie du chansonnier Peiresc-Mazaugues ; elle se trouve à l'Arsenal, B. L. F, 55, 11.

de M^r. Lancelot, a qui les papiers de Coustelier ont passé. Je suis bien aise que vous en ayez l'original : il ne contient que 157 pieces.

Affin de repondre plus precisément a vos demandes je les ai fait copier en entier, et j'ay mis les reponses a costé : je souhaite qu'elles vous satisfassent assez pour vous engager a me demander d'autres Eclaircissements : vos doutes me donnent des veues qui ne m'estoient point venues, et vous trouvez le secret de m'eclairer par les lumieres que vous me demandez ; je n'ay garde de ne pas accepter un commerce où vous m'interessez de tant de façons. J'ay l'honneur d'estre avec l'attachement le plus sincere, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

La Curne de Ste-Palaye.

Je vous prie, Monsieur, de me mander quels sont les premiers vers des Poesies sur la mort de Blacas, de Sordel et de B. de Lamanon, que vous souhaitez que je collacionne sur les mss. que nous avons ici sans quoi j'aurois beaucoup de peine à les trouver ; ayez la bonté de designer tousjours de mesme les Pieces sur lesquelles vous aurez besoin d'eclaircissements. Vous m'avez envoyé deux memoires des Pieces que vous avez et dont vous m'offrez la communication, Je serai tres aise de les avoir a l'exception de celle qui commence *D'un* (vel *Un) sirventes non vueilh far seignor granda*, et de celle qui commence *En* (vel *El) nom de Jesu Crist qe nostre salvamen*. Je les ay l'une et l'autre. Je vous reitere tous mes remerciements, tant pour ce que vous m'avez desja donné que pour ce que vous m'offrez encore ; je vous prie, en revanche, de ne m'epargner en quoi que ce soit de ce qui pourra vous estre utile. J'oubliois de vous parler d'un Dictionnaire, d'une Grammaire, d'une Poetique et d'un Dictionnaire de Rimes en Provençal que j'ay appris estre à Florence [1], il faudroit bien en avoir des copies ; si

[1] Comme on l'a vu plus haut, Caumont connaissait depuis longtemps le *Donatus provincialis* de Florence. « J'ai avancé un peu légèrement, dit M. Guessard (*Grammaires provençales de Hugues Faidit et de Raymond Vidal de Besaudun, XIIIe s.* 2me *éd. Paris, Franck*, 1858, *in*-8°, p. LXIII), dans la préface de ma première édition, que Sainte-Palaye n'avait connu d'autre ms. que celui de Paris. Comment ne pas le croire? je ne retrouvais point de copie de nos deux grammaires dans les immenses recueils de ce grand et curieux compilateur. Comment penser qu'il eût pu manquer de les faire transcrire? En y regardant de plus près aujourd'hui, je ne retrouve pas davantage ces copies, mais une note de Sainte-Palaye m'indique qu'un autre savant, M. de Mazaugues, avait fait copier les deux mss. aujourd'hui conservés à la Laurentienne. Sur les copies de M. de Mazaugues, Sainte-Palaye en fit faire d'autres pour lui. Que sont devenues les unes et les autres? Voilà ce que je ne saurais dire. Mais je dois faire remarquer qu'il ne serait plus juste de répéter avec

vous pouviez savoir combien elles pourroient couster j'en ferois les frais à moins qu'ils ne fussent exorbitans. Je voudrois bien encore avoir par vostre moyen un ancien mss. Provençal tres difficile a dechiffrer et qui appartient à M[r]. de Caumont. Je le renverrois aussitost que j'en aurois fait usage.

XXXVII

(De Paris, ce 28 d'avril 1738). — Je vous fais de tres humbles remerciements, Monsieur, du dictionnaire provençal que vous avez eu la bonté de m'envoyer[1]; quoique j'y aye trouvé un grand nombre de fautes, il pourra tousjours m'estre de quelque utilité, et je l'ay fait copier suivant la permission que vous m'en avez donnée; j'aimerois bien mieux que vous eussiez pris vous mesme la peine de recueillir les mots que vous avez rencontrez dans vos lectures, et que vous y eussiez joint les explications que vostre savoir et votre pénétration vous auroient mis en estat de faire mieux que personne.

J'ay collationé les deux pièces que vous m'avez demandées sur les mss. que nous avons ici, et je vous les envoye avec les variantes à costé: je souhaite que vous vous en trouviez assez bien pour m'employer dans d'autres occasions. Je joindrai a ces pièces le dictionnaire provençal de Nostradamus et je remettray le tout a M. Veissiere, qui voudra bien se charger de vous le faire tenir: il y a desja du temps que j'avois donné a M. de la Bastie vos tables des mss. du Vatican pour vous les renvoyer. Vous m'obligerez encore sensiblement si vous pouvez me communiquer d'autres tables des mss. des Troubadours qui sont a Modene et a la Bibliotheque Ambrosienne avec celle du ms. du Mis de Caumont; de la façon dont vous m'en parlez, il me suffira de le connoistre pour y recourir dans le besoin. La Grammaire provençale du ms. du Roy est precisement la mesme que celle de S. Laurent, mais elle est de plus precedée d'une Grammaire latine et provençale qui commence par ces mots: *Octo partes orationis quæ inveniuntur in Grammatica inveniuntur in vulgari provinciali, etc.*, et finit par un Dictionnaire de Rimes avec l'explication de la plus grande partie, tantost en latin, tantost en italien. Le dernier mot est *uffaniers*

M. Fortoul que Sainte-Palaye avait passé auprès de ces deux monuments sans les apercevoir. » Raynouard d'accord avec Schlegel et l'amiral de Rochegude, (*Journal des Savants*, 1820, p. 293), reproche à Sainte-Palaye d'ignorer les règles grammaticales du provençal; mais en tout cas, on le voit, ce n'est pas faute de connaître Hugues Faidit et Raimon Vidal.

[1] Le Dictionnaire provençal de J. de Nostre-Dame (Voir la note de la lettre I).

expliqué par *huomo vanaglorioso*. A l'égard du Dictionnaire provençal et latin, il contient un assez grand nombre de mots provençaux avec tous les synonymes latins qui peuvent y repondre. Le premier mot est *Amolleguar-molleo, etc.*, et le dernier *vielha-anus.*

Je sens bien que vous n'avez pas eu le temps de prendre en It lie des notices fort estendues des mss. françois que vous y avez veus ; je serai toujours tres aise de les avoir telles qu'elles sont, et je vous prie instament de me les communiquer. Je ne crains point de vous importuner par touttes mes demandes, tant je suis accoutumé a la maniere obligeante dont vous y répondez. Je vous supplie d'estre persuadé de toute ma reconnoissance, et de l'attachement sincere avec lequel je suis, Monsieur, vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

La Curne de Ste-Palaye.

XXXVIII

J'ai esté si indecis, Monsieur, sur le temps de mon depart de Paris, de mon séjour ici et du voyage que je voulois faire a Dijon, que je n'ai pu jusqu'a present avoir l'honneur de vous donner de mes nouvelles : mais je croi pouvoir repondre aujourd'hui de rester ici jusqu'au 20 ou au 22, et de me rendre a Dijon vers le 25. J'espere que, suivant cet arrangement, je pourrai vous trouver a Dijon ou vous attirer en ce païs qui n'est pas loing de vostre routte, en cas que vous vouliez quitter bientost la ville de Dijon ; mais je croi que M. le President Bouhier est trop content de vous posseder pour vous laisser encore aller, et que vous ne vous ferez pas beaucoup de violence pour ceder a ses desirs. Quand on voyage avec les gouts que vous avez, on ne sauroit mieux terminer sa carriere, et je croi que dans tous les païs que vous avez parcouru, vous n'avez rien trouvé de plus digne de vous fixer. Pour moi, je m'estimerai bien glorieux de me trouver au milieu de deux hommes tels que vous, de proffiter de vos lumieres et de cultiver l'amitié dont vous avez bien voulu me donner tant de marques. [Je suis] avec les sentiments les plus sinceres et les plus respectueux, Monsieur, vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

La Curne de Ste-Palaye.

(De Ste-Palaye, près de Vermenton, ce 12 d'oct. 1738). Oserois-je vous prier, Monsieur, de presenter mes respects tres humbles a Monsieur le President Bouhier.

XXXIX

(De Balarue, ce 21 may 1739). Vous voudrez bien m'excuser Monsieur, si je ne vous ai pas donné plustost de mes nouvelles, mais

vous connoissez le peu de loisir que laisse l'embarras des voyages, d'ailleurs je m'en suis un peu reposé sur M[r]. Falconet, que j'ai prié de vous communiquer celles que je lui mandois : nous sommes enfin à Balaruc, premier terme de nos courses qui ne finiront pas de sitost. J'ai veu plusieurs fois a mon passage par Dijon M. le President Bouhier, qui s'attendoit a vous revoir plustost que je ne le lui ai promis, il est rempli pour vous de toutte l'amitié que vous doivent tous les savants et tous ceux qui aiment les lettres de bonne foi, dont le nombre diminue malheureusement tous les jours. J'ai retrouvé les mesmes sentiments dans le Pere Oudin, qui se disposoit a vous aller voir aussi tost après la Pentecoste. J'ai esté à Lyon deux fois pour voir le P. d'Auton sans pouvoir le rencontrer. Le P. Colonia[1] nous a fait de son mieux les honneurs de la Bibliotheque des Jesuites et du Cabinet des Medailles et des Antiques, dont vous avez jugé beaucoup mieux que je ne puis faire. Je me fis montrer le *Breviari d'amour*, qui est parfaitement beau en ce qu'il contient, mais il n'y a pas autant de choses que dans un de ceux du Roy que je connois[2]. Je n'a[i] pas veu a Montpellier M. le President de Bon, que vous connoissez sans doutte : il estoit allé a la campagne. Je serai peut estre plus heureux en repassant. Je compte que ce sera dans dix ou douze jours au plus tard que je quitterai ce païs ci pour prendre la routte de la Provence. Je me fais un grand plaisir de voir vostre païs, v[os]tre demeure, vos amis, surtout M. le Marquis de Caumont : et [je serai] bien char[m]é de trouver une lettre de vous a Avignon, ou vous me fer[riez un] supplement a touttes les instructions que vous m'avez desja données : je compte plus que jamais sur l'execution de nostre voyage d'Italie, et, au lieu d'en revenir au commencement de septembre, nous y resterons jusqu'au mois d'octobre ; ainsi nous aurons plus de loisir que je ne croyois pour y promener nostre curiosité. Mon frere me charge de vous faire mille tres humbles compliments. Je me flatte que vous connoissez toutte l'estendue et toutte la sincerité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'estre, Monsieur, vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

La Curne de Ste-Palaye[3].

XL

Sainte-Palaye commençait alors son premier voyage en Italie (juin 1739 — août 1740) ; il était accompagné du

[1] Le P. Colonia naquit à Aix en 1660 ; il mourut en 1741. Son *Histoire littéraire de Lyon* est encore consultée, mais non pas ses tragédies.

[2] Un de ces mss. est aujourd'hui en Russie, à la bibliothèque de l'Ermitage.

[3] Mazaugues répondit le 2 juin ; il était en ce moment à Paris.

président de Brosses. Celui-ci se proposait surtout de rassembler des matériaux pour éditer un Salluste, « vu et revu avec toutes les herbes de la Saint-Jean », comme il le dit lui-même dans une de ces lettres pleines de détails curieux, libres de style et d'idées, où la gravité du magistrat et de l'érudit cède la place à la verve du bourguignon, pétillant de gaîté et d'esprit. Ils visitèrent les bibliothèques publiques ou particulières de Florence, Gênes, Lucques[1], Milan,

[1] Sainte-Palaye constata la présence, chez le sénateur Fiorentini, d'un ms. de Joinville, entrevu peu auparavant par un voyageur français. Cette découverte eut du retentissement, parce que le P. Hardouin avait attaqué l'authenticité de Joinville. Il tirait en sa faveur des arguments du manque de manuscrits. La Bastie fut très-heureux de cette réplique inattendue à un adversaire qu'il venait de combattre (*Dissertation sur la vie de saint Louis, écrite par le sire de Joinville. — Addition à la dissertation.*. p. 692-736, 736-45 de l'*Hist. de l'Acad. Mém. de littérat.*, XV, 1743). Le ms. de Lucques fut acheté par la France en 1740 (Dupuy, *Hist. de l'Ac.*, XLV, 1793, p. 114) ; il porte aujourd'hui à la Bibl. Nat. le n° 10148.

Je profite de l'occasion pour signaler un passage corrompu dans les trois mss. de Joinville, qui sont en France.

« Li roys s'en vint par la contée de » Provence jusques à une citée que » on appele Ays en Provence, [là où » l'on disoit que] li cors a Magde- » leinne gisoit ; [....] et fumes [...] » en une voute de roche mout haute » (*var.* haut), là où l'on disoit que » la Magdeleinne avoit estée en her- » mitaige dix-sept ans. »

(Édition de Wailly, Didot, 1874. § 663.)

« Apres ces chouses, le Roy se » partit d'Yères, et s'en vint en la cité » d'Aix en Prouvence pour l'ouneur » de la benoiste Magdelaine, qui gi- » soit à une petite journée pres et » fusmes au lieu de la Basme, en une » roche moult haut, là où l'on disoit » que la sainte Magdelaine avoit ves- » que en hermitage longue espace de » temps. »

(Edition Claude Ménard, 1617, p. 252-3.)

Saint Louis, débarqué à Hyères le 17 juillet 1254, se dirigeait vers Aix. Sur son passage était Saint-Maximin, et il y visita la Sainte-Baume, *là où l'on disoit que la Magdeleinne avoit estée*. Aujourd'hui, parmi les croyants, on ne discute pas à la Sainte-Baume l'honneur de posséder le corps de sainte Madeleine*; mais à cette époque, Vézelay (Yonne), où saint Louis alla également en pélerinage pour assister à l'élévation solennelle du corps de sainte Madeleine (1267), soutenait et faisait triompher des prétentions rivales.

* Il faut cependant excepter l'abbé Michel Gally, qui demande hardiment le rétablissement du pèlerinage de Sainte-Marie-Madeleine à Vézelay (*le Pèlerinage de Sainte-Marie-Madeleine à Vézelay*, p. 89-145, du *Bull. de la Société d'études d'Avallon*, 7e année, 1865.

Modène[1], Naples, Padoue, Pavie[2], Rome, Turin, Venise[3] et Vérone.

L'église du Mont-Notre-Dame (Aisne) prétendait de son côté que Girard de Roussillon lui avait donné une partie des reliques de la sainte (Ch. Grivelet, *le Mont-Notre-Dame, Histoire et description*, p. 10-41 des *Travaux de l'Acad. de Reims*, XXXVIII, année 1862-1863, — Cfr. Mignard, *Girard de Roussillon, fondateur de l'abbaye de Vézelay*, p. 250-63 du *Congrès scientifique de France*, 25e session, 1858, t. II).

Ceci rappelé, l'erreur des trois mss. saute aux yeux, mais sans être pour cela d'une correction facile. Le scribe de x (x, représentant le ms. antérieur à nos trois copies), a sans doute commis les négligences suivantes : répétition fautive et formant un contre-sens géographique de [*là où l'on disoit que*], — lacunes après *gisoit* et après *fumes*. Le texte de Ménard, représentant on ne sait au juste dans quelle mesure un ms. rajeuni et perdu, nous ne le donnons pas comme étant la leçon exacte de l'original, mais comme s'en rapprochant, dans le cas actuel, plus que les trois mss. — Dans le récit de la quatrième aventure de mort courue par saint Louis et qui fournit (§§ 13-16, 30-41, 618-629, 634-637) un exemple notable de ces répétitions qu'affectionne Joinville, on trouve une contradiction irréductible. Il est question de huit cent personnes au § 15 et de cinq cents seulement au § 628. Dans ce même §, trente-trois mots après *cinc cens*, corriger *mienne* en *moie*.

[1] « Le Gaulois Sainte-Palaye avait trop d'impatience de se faire exhiber par Muratori je ne sais quel recueil de vieux jongleurs provençaux pour passer toute cette journée à Bologne avec nous; il s'envola à Modène sur les ailes de sa vieille doctrine, et ne trouva non plus de Muratori que de chiens verts. J'ai lieu de croire qu'il se dépiqua sur Mlle Grognet, jadis danseuse à l'Opéra-Comique.. aujourd'hui première sautilleuse du duché de Modène. Une Sapho valait bien un Muratori; Sainte-Palaye se la donna pour compagnie tête à tête à souper.» (De Brosses, II, 454). *Et plus loin :* « Nous trouvâmes ce bon vieil lard (Muratori) travaillant.. au milieu d'un tas d'antiquités, ou plutôt de vieilleries italiennes; car, en vérité, je ne puis me résoudre à donner le nom d'antiquité à tout ce qui concerne ces vilains siècles d'ignorance. Je n'imagine pas qu'hormis la théologie polémique, il y ait rien d'aussi rebutant que cette étude. Il est heureux que quelques gens veuillent s'y adonner; et je loue fort les Du Cange et Muratori qui, se dévouant comme Curtius, se sont précipités dans ce gouffre; mais je serais peu curieux de les imiter. Sainte-Palaye, au contraire, s'extasiait de voir ensemble tant de paperasses du Xe siècle. » (De Brosses, II, 464).

[2] Les Jésuites refusèrent à Sainte-Palaye de lui laisser voir leur bibliothèque (de Brosses, I, 89).

[3] Montfaucon n'avait pu en faire autant. On se méfie tellement des moines, dit de Brosses, qu'on refuse de leur rien laisser voir.

[4] Dans le cabinet de Saibanti, où « il y a force mss. » (de Brosses, I, 148), Sainte-Palaye prit connaissance du chansonnier provençal nº 410, actuellement égaré. C'est, du reste, une copie du ms. du Vatican 5232. J.-Fs Séguier en avait fait une copie partielle qu'il communiqua à Sainte-Palaye (Paul Meyer,

(De Marseille, ce 15 juin 1739). Je suis enchanté de toute vostre Provence, Monsieur; je commence par Mr. le marquis de Caumont, vostre ami, l'homme le plus aimable et le plus officieux qu'il soit possible de voir. Après lui nous avons trouvé Madame de Mazaugues, qui nous a fait les honneurs de sa ville et de sa maison avec les façons les plus honnestes et les plus gracieuses. Je n'ai garde de vous dire tout le bien que j'en pense d'ailleurs ; ces sortes de confidences ne sont permises qu'a la princesse de Cleves. J'ai veu et admiré vostre bibliotheque, et quelques coups d'œil que j'ai jettez sur vos mss. m'ont donné beaucoup de regrets de n'avoir pas plus de loisir pour les examiner. Enfin Mr. l'abbé de Blacas a tres bien acquité la parole que vous m'aviez donnée que personne n'estoit plus propre a nous faire voir tout ce qu'il y a de curieux dans vostre ville. Arrivez a Marseille, nous retrouvons encore de vos amis qui veulent bien devenir les nostres. Nous avons fait connoissance avec Madame d'Albertas, avec qui ma sœur sera charmée de pouvoir faire amitié. Je l'estime tres heureuse d'avoir a passer son esté en aussi bonne compagnie qu'elle et Madame de Mazaugues, qui doit venir en ce païs vers la St-Jean. J'ay veu encore ici Mr. l'abbé du Fournier, qui m'a montré les antiquitez de son eglise; il se plaint fort de n'avoir point eu de vos nouvelles depuis longtems. Voila fort en racourci des nouvelles de tous vos amis; je ne finirois pas si je voulois entrer dans le detail. Nous repasserons ce soir a Aix pour prendre la routte d'Antibes [où nous] comptons nous embarquer mercredi, si le temps le permet. Je vais marcher sur vos traces dans l'Italie, et a chaque pas je regretterai fort de ne vous y pas voir. Il s'en faudra beaucoup que je ne voyage aussi utilement que vous avez fait ; mais je ferai de mon mieux pour mettre a proffit le peu de temps que j'aurai. Je vous remercie du supplément d'instructions que vous me donnez dans votre lettre du 2, que j'ai receue en passant par Avignon [1]. Mon adresse sera doresnavant a Rome, au Directeur de la Poste. Mon frere vous fait mille tres humbles com-

Revue critique, 1867, 2e sem., p. 90); elle se trouve à la bibliothèque de Nimes, ms. no 13.878. Le ms. Saibanti, ainsi qu'on le voit dans l'*Indice delli libri... del nobile signor Giulio Saibanti patrizio veronese* (Verona, 1734, p. 192) avait auparavant appartenu à Alessandro Tassoni. Séguier est moins affirmatif. « Ce ms. avoit appartenu auparavant au Dr Jacques Grandi de Modène, et peut-être étoit-il le même qui avoit été d'Alexandre Tassoni, aussi de Modène, qui en fait si souvent usage dans ses remarques sur Pétrarque, dans ses annotations sur le vocabulaire. Il est bien conservé et paroit être écrit dans le XVe siècle. »

[1] « Il y a dans ce tableau [le prétendu portrait de la maîtresse du roi René aux Célestins d'Avignon] un rouleau contenant une trentaine de vers français du même roi, que j'ai négligé de copier, pensant que l'antiquaire Sainte-Pa-

pliments. Je ne puis assez vous dire avec combien d'attachement et de sincerité je suis, Monsieur, vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

La Curne de Ste-Palaye.

XLI

(De Florence, ce 7 d'oct. 1739). J'ai bien fait usage, Monsieur, des instructions que vous m'aviez données pour ce païs ci et des connoissances que vous m'avez procurées; elles m'ont esté infiniment utiles. J'ai glané après vous quelques morceaux de Poesies Provençales, j'ai reveu les mss. qui vous avoient passé par les mains et je les ai trouvé copiez tres exactement, mais je n'ai jamais pu deterrer les mss. qui sont certainement dans la Bibliotheque Strozzi. J'ai prié plusieurs personnes de me negocier les moyens d'avoir communication des papiers que Redi [1] avoit laissez, et l'on m'a fait esperer d'en avoir du moins les titres principaux par M[r]. le Baillif Redi, son petit-fils, qui demeure a Arezzo; mais ce ne pourra estre que pour mon retour, car je compte repasser par ici; a l'égard de la traduction des odes d'Horace. Il est bien vrai que ce mesme Baillif Redi en a fait une, mais elle n'a pas encore esté publiée; au lieu de celle-la j'en porterai une complette des Œuvres d'Horace que j'ai rencontrée a Venise; je souhaite qu'elle soit assez bonne pour faire quelque plaisir a Madame de Berenger, a qui je vous prie de vouloir bien faire ma cour quand vous la verrez, car je croi que vous allez tousjours chez elle aussi souvent, et qu'elle ne contribue pas peu au plaisir que vous trouvez dans le séjour de Paris. Je suis charmé d'apprendre que vous y resterez beaucoup plus longtems que vous n'aviez compté, et je ne desespere pas de vous y retrouver encore. Par provision, j'adresse tousjours des pacquets a vostre adresse a Aix. J'en ai envoyé un de Venise et j'en fais partir un autre d'ici; je vous prierai de mander qu'on leur donne un asyle chez vous pour aller ensuitte chez M[r]. le Mqs de Caumont qui voudra bien les joindre a d'autres que je lui ai laissez et me les faire tenir a Dijon. Je compte tousjours y estre dans le mois de janvier, a moins que nous ne fussions retenus par les longueurs du conclave, dont on dit que nous sommes menacez plus que jamais: les nouvelles d'hier estoient que l'on attendoit la mort du Pape d'un moment a autre, et qu'il n'en pouvoit absolument pas revenir.

laye ne manquerait pas de le faire. » (Le président de Brosses : *Lettres familières écrites d'Italie,* etc. 2e édit...., par M. R. Colomb. Paris, Didier, 1860, I. p. 20.) Ce tableau a été brûlé, en 1793, par les Marseillais à leur retour de Paris.

[1] Francesco Redi, l'auteur du *Bacco in Toscana*.

Nous partons demain sans faute pour aller voir ce qui en arrivera, et nous serons rendus a Rome dans huit ou dix jours au plus tard, après avoir passé par Livourne et par Sienne. Je verrai a Pise le P. Politi, et je n'oublierai pas la commission de M. de Boze, dont j'ai desja parlé a tous ceux que j'ai rencontré ; mais on m'a asseuré que je ne trouverois rien : pour M. de Cerate, je l'ai veu souvent ici ou il est venu passer ses vacances : c'est un homme tres aimable, et il m'a beaucoup parlé de Mr. le Cardinal de Polignac et de Mr. l'abbé de Rotelin [1] et du plaisir qu'il avoit eu de vous voir ici; il a grande envie de vous aller rendre visite en France. Le P. Logomarsi [2] estoit ici dans les commencements que j'y ai esté ; mais il en est reparti depuis huict ou dix jours, et m'a laissé quelques petits ouvrages de sa façon avec un Dante dont il vous fait present. Vous trouverez dans ce pacquet un mot d'escrit qu'il m'a donné pour vous, avec deux feuilles imprimées que le sieur Manni, libraire, m'a prié de vous adresser; pour le prospectus de Mr. l'abbé d'Olivet que demande le P. Logomarsi [3], envoyez le avec les petites nouveautez que vous pourrez avoir a M. Thiroux de Gerseuil, intendant des Postes, rue Barre-du-Bec au Marais ; il en fera un paquet qui m'arrivera a Rome en peu de temps, sans qu'il m'en couste rien. Mon adresse sera desormais chez le Maistre de la Poste de France a Rome : je souhaite que vous me mettiez quelques fois a portée de vous y servir, et je vous prie de ne me point epargner. Mon frere vous fait mille tres humbles compliments. J'embrasse vostre cher compatriote, et suis, avec l'attachement le plus sincere et le plus inviolable, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur [4].

La Curne de Ste-Palaye.

XLII

(De Rome, ce 15 déc. 1739). Je me renomme de vous partout, Monsieur, et je m'en trouve egalement bien partout. Vous ne sauricz croire a quel point on vous cherit et l'on vous estime, et combien on a sceu penetrer la bonté et la droiture de vostre cœur dans un païs ou l'on est souvent trompé aux apparences. Je ne parle point des autres qualitez sur lesquelles on ne vous rend pas moins de justice. Les sentiments dont je croi que vous serez le plus touché sont ceux de Mme Digne ; elle s'en est exprimé dans des termes dont je vous feliciterois davantage si son mari ne s'estoit pas mis de la partie ; mais je

[1] Charles d'Orléans, abbé de Rothelin.

[2] Lagomarsini.

[3] Lagomarsini.

[4] Mazaugues répondit à cette lettre et à la précédente, le 8 novembre.

vous croi assez bon esprit pour savoir accomoder tout le monde. Je reviens a nos Provençaux. Je suis seur de la Bibliotheque Barberine[1] au retour de M. Compagnoni, qui arrive au premier jour ; mais la Bibliotheque Chigi estoit bien plus formidable : tout le monde m'asseuroit qu'il n'y falloit seulement pas songer ; le card. Alexandre Albani avoit repondu que le Prince n'accorderoit jamais la permission d'y entrer ; ces difficultez ont picqué M[r]. le card. Tencin ; il l'a emporté et je suis maistre de la place ; j'y ai trouvé le ms. original [2] de celui que vous avez copié a Florence chez M. le chanoine Ricardi, et jusqu'ici il m'a paru tres conforme a vostre exemplaire que vous m'avez confié. J'ai tenu tres exactement les six autres mss. des Troubadours du Vatican [3] qui avec ceux que j'ai depouillez a Florence me donnent environ 200 pieces de supplement au plus ample, plus laborieux, et plus mauvais recueil qu'un honneste homme ait jamais entrepris. Je ne vous dis pas que j'ai manié tous les mss. du Roy de Naples les uns apres les autres sans y pouvoir decouvrir le provençal dont vous me parliez[4]. Un M[r]. Venuti Florentin, homme de condition et garde des livres du Roy, me donna touttes les facilitez que je pouvois desirer ; et je suis bien aise que vous le sachiez, affin que si vous ou quelqu'un de nos amis rencontrez Monsieur son frere, chanoine de Saint-Jean de Latran, homme de lettres, qui est a present a Paris, vous puissiez lui rendre la pareille. Je vous en serai infiniment obligé.

Je proffite avec plaisir de l'avis que vous m'avez donné au sujet des conversations de Mgr. Monti. J'y ai fait vos compliments, et ils ont été tres bien receus. Personne n'a pu me dire si vous aviez fait copier les portraits des Troubadours qui sont en mignature dans les mss. du Vatican ; je vous prie de me le mander affin que je le fasse si vous ne l'avez pas fait [5]. Je n'ai rien trouvé a Milan quelques perquisitions

[1] « Nous attendons avec impatience M. de la Curne, a qui je tacherai de procurer l'entrée de la Bibliothèque Barberine », écrivait Camayou, des Minimes, à Mazaugues, le 1er oct. 1739. (Ms. 13817, 1er vol.). — Ste-Palaye y copia les Auzel Cassador de Daude de Pradas.

[2] Ms. Chigi, 2348, original de Riccardi, 2981. Sainte-Palaye fit la copie de ces deux mss.

[3] Les mss. 3204 (aujourd'hui à la B. N.), 3206, 3207, 3208, 3794 (aujourd'hui à la B. N.), 5232.

[4] Quel ms. ?

[5] Quelques années plus tard, l'abbé Rive préparait un *Dictionnaire des Troubadours, où l'on relève Foncemagne, dom Vaissette, Sainte-Palaye, l'abbé Millot, l'abbé Papon, Crescimbeni et Quadrio.*, auquel il devait joindre un recueil de pièces et de miniatures gravés d'après les mss. de Paris et de Rome. (Voir *Catalogue des livres de E. Rouard.* Paris, Morgand et Fatout, 1879. in-8°, n. 751, et la *Chronologie littéraire des ouvrages de l'abb Rive*, p. 21, n° 28).

que j'ai pu faire. Je demanderai, a mon retour, le ms. 71 que vous me dites y avoir veu [1]. Il me semble vous avoir fait repondre par M. de la Bastie que vostre copie de la Tenson de Taurel et de Falconet estoit parfaitement conforme a l'original.

J'ai veu Ficoroni qui m'a appris qu'il estoit de l'Academie des Belles Lettres et m'a donné pour preuve un livre ou il en prend la qualité ; il aura quelque chose a me remettre pour vous dont je me chargerai tres volontier comme de tout ce qu'il pourra y avoir ici pour vostre service.

Je n'ai plus trouvé M^r. Maffei et M^r. Seguier quand je suis arrivé en cette ville ; ils estoient alors de retour a Verone ou ils ne manqueront pas de faire usage d'une multitude prodigieuse d'inscriptions qu'ils ont recueillies. Il paroist depuis quelque temps une reponse du docteur Gorri a M^r. Maffei, qui est d'autant plus maltraitté que son adversaire paroist avoir raison et lui parle plus honnestement que lui.

J'ai envoyé au P. Lagomarsini le prospectus du Ciceron [2] ; j'ai donné l'écrit de Voltaire au P. Jachier, et j'ai fait exactement vos compliments par tout ; j'espere qu'en revenche vous voudrez bien faire tousjours ma cour à Mad^e de Berenger et embrasser pour moi vostre cher compatriote. J'ai l'honneur d'estre, avec l'attachement le plus inviolable, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

La Curne de Ste-Palaye.

XLIII

Mazaugues a Sainte-Palaye[3]

(A Aix, ce 4 may 1742). Je n'ay pas voulu, Monsieur, vous aborder les mains vuides. Votre temps est trop precieux pour vous le faire perdre en compliments, et meme en assurances d'un attachement qui me suivra en touts lieux et en tout temps et dont vous devés etre pleinement convaincu. Le detail de ma route n'a eu d'ailleurs rien de fort interessent, ni qui puisse fournir matiere a une relation amusante, a l'exception de M^r le président Bouhier[4] et (du) marquis de Cau-

[1] Ce ms. fut retrouvé, et Sainte-Palaye en fit une copie.

[2] L'abbé d'Olivet et Lagomarsini préparaient, chacun de son côté, une édition de Cicéron.

[3] Les deux lettres de Mazaugues que nous donnons sont extraites du ms. de la B. N. « Brequigny, 66. Carton IX, 32-37. » Celle-ci porte le n. 29 et la seconde le n° 28. On trouverait peut-être les lettres de Mazaugues à Caumont dans un ms. de la bibl. d'Avignon, *Lettres de savants à M. de Caumont, copiées sur les originaux par Calvet.*

Mazaugues, en quittant Paris, s'était arrêté deux jours à Dijon. (Lettre de Bouhier à Sainte-Palaye, 10 mars 1742, (B. N. Brequigny, 66. Carton IX, 32-37.)

mont, avec qui il a été fait ample et honorable mention de vous, et qui vous fait mille compliments. Heureusement un ms. provensal que j'ay decouvert en arrivant me fournit une occasion favorable de me rapeller dans votre souvenir et dans votre amitié. Ainsi sans vous distraire de vos occupations favorites, je puis librement vous renouveller les assurances d'une constante et inviolable amitié, vous marquer ma sensibilité pour toutes les bontés dont vous m'avés accueilli durant mon sejour, et entretenir une correspondance dont je fais tant de cas.

Ce ms. est une vie de saint Honorat, en vers provenceaux, dont il avait été un peu question entre nous avant mon depart. Vous en aviés quelque connoissance, mais il me semble qu'elle etoit en prose [1]. La voicy en vers composés par un moine de Lerins, nommé Raymon Feraut, a la priere de l'abbé *Gaucelmus,* v. Gall. Xna, t. III, p. 1201:

De londrat payre en Christ
Mossen Gaucelm l'abat
Que mot mo ha pregat [2].

A l'an 1300, ainsi qu'on voit à la fin [3]:

Mays ben vuelh que sapian las gens
Que lan de Dieu mil e tres cens
Compli lo prior son romans.
A l'onor de Dieu e del sanct. Tostemps. Amen.

Ce moine dédie cette vie, ou plutost la traduction qu'il en fit du latin en vers provensaux grossiers selon luy (car non los hay escrichs en lo *drech* proensal), a la Reyne Marie, epouse de Charles, roy de Sicile et comte de Provence, fille d'Etienne V, roi de Hongrie, a laquelle il demande sa protection pour son monastere.

Car a la pros Reyna
Que ves Dieus es enclina
A ma Donna Maria
Filha del Rey d'Ongria
Et que porta corona
De Cecilia la bona
En volra far present
Si Dieus lo li consent[4]

Qu'il repete encore sur la fin de l'ouvrage:

Mon Roman e l'obra comant

[1] Le ms. en prose dont parle Mazaugues est une traduction catalane (B. N. espagnol 154, ancien 7696) de la *Vita S. Honorati.*

[2] F° II du mauuscrit en question, qui se trouve auiourd'hui à la B. N. sous le n. 24954.

[3] F° CC III, verso.

[4] F° II.

A la benastrugua Reyna
Donna Maria que ha bontat fina
De Jerusalem a Corona
Et de Cecilia la bona, etc [1].

Cette vie comprend cinq livres dont on voit a la tete les titres des chapitres en latin [2], que je vous feray copier si vous le souhaités. Les deux premiers contiennent la vie de ce saint, le 3e les miracles qu'il fit etant archeveque d'Arles, le 4e ceux qu'il fit après sa mort, et le 5e le martyre de saint Porcaire et de cinq cents moines de Lerins. Le tout rempli de fables, d'anachronismes, et de narrations frivoles et indecentes.

On trouve encore l'âge de ce ms qui fut écrit par Barthelemi Audebert, chapelain d'Hieres, et achevé à Frejus dans le temps qu'il ét uit clavaire de Jean Belord [3], évêque de cette ville, le 5 décembre 1442.

Il est in-4° petit, sur simple papier, et contient 204 feuillets. Ce doit être à peu près un ms. semblable a celuy qui est indiqué par le P. Le Long, *Bibl. hist. de la France*, n° 5085 [4] parmi les mss du frère Eloy Augustin dechaussé. Le catalan et le provensal etaient alors un même language. Le P. Le Long se serait exprimé plus exactement, s'il eut dit que ce livre avait été composé et non pas *ecrit* en 1300; il aurait deu aussi renvoyer au n° 3013 ou il parle des vies du même saint archev. d'Arles. Mais il est tombé dans une meprise plus lourde dans ce dernier art., il y confond les vies authentiques et fabuleuses de ce prelat qui n'out absolument rien de commun. Celle qui a été d'abord publiée par Barralis dans sa Chronique de Lerins, par le P. Quesnel [5] et par les Bollandistes est la bonne, ecrite par un autheur

[1] F° CCIII vo.

[2] Fol. 3-5 de la pagination moderne.

[3] Ces indications se trouvent aux fol. 12 et 217 de la pagination moderne. Le nom de Jean Belord a été ajouté par Mazaugues. Ce ms. B. N. 24954, (La Vall. 152), celui-là même que décrit Mazaugues, contient de plus, entre autres choses, *Leis Plans de Sant-Esteue*. Cette dernière copie est sûrement du XVIIIe s. et non pas du XVIIe, comme dit M. Bartsch.

[4] Dans l'édit. Lelong-Fontette, I, no 12070. Le ms. catalan du frère Eloy est aujourd'hui égaré. C'est sans doute un exemplaire de la version représentée par le ms. déjà cité de la B N., espagnol 154, et par l'édition faite à Valence à la fin du XVe siècle.

[5] A proprement parler, nous ne possédons pas de vie de saint Honorat. Mazaugues a eu vue l'oraison funèbre prononcée par saint Hilaire le jour anniversaire de la mort de son prédécesseur, texte attribué sans motif à un certain évêque Reverentius par God. Henschenius (*Acta SS. Jun. I, S. Caprasius*), et publié dans la *Chronologia Lerinensis* de Barralis, dans l'édition de saint Léon par Quesnel, etc.

contemporain, ou tres voisin du temps, et venerable par son antiquité. L'autre imprimée a Paris en 1511 est une vie fabuleuse, un vray roman, qui n'a aucune authenticité, ainsi que je l'ay vérifié sur cette edition que j'ay et sur une autre plus ancienne a Venise, 1501, in 8°, que j'ai encore [1]. Elle a servi de canevas pour le poete provensal qui a encore brodé beaucoup sur les événements ou sur les fables [2].

Voilà en gros la notice de ce ms., que je vous donneray plus en détail si vous le souhaités. Mais il faudrait m'instruire auparavant de ce que vous avés sur ce sujet.

J'oubliois de vous marquer que ce ms. est entre les mains d'un avocat de notre ville qui l'a eu pour rien d'une frippiere. Il faut que je tache de l'acquerir [3]. On y voit de temps en temps, à la marge, l'explication de quelques mots et de quelques phrases, d'une écriture plus moderne.

Je présume que vous suivés constamment votre projet, et que vous voulés toujours voir un bout de nos Troubadours; et je m'attends que vous me fairés part du progrés de votre travail et de vos decouvertes. J'y trouveray encore un avantage, d'etre quelquefois en tiers avec Mr de Foncemagne et de me raprocher un peu de son souvenir. Témoignés luy, je vous prie, combien cet avantage me sera cher et prétieux.

Madame de Mazaugues vous fait bien de [4] compliments, aussi bien qu'a M[r]. votre frere, à qui j'ofre les miens de grand cœur. Vous aurés la bonté de donner de marques de mon souvenir a tous ceux qui ne

[1] Un exemplaire de l'édition de 1511 se trouve à la B. N. depuis peu de temps; les héritiers de M. Alphonse Denis, ancien député du Var, possèdent un exemplaire de l'édition de 1501; la Bibl. de Munich en possède un autre. Peut-être la ville de Carpentras possède-t-elle les deux exemplaires de Mazaugues.

[2] L'*autorité* de R. Feraud (p. 87, vers 23) et d'une des vies latines a suffi à Antelmi pour faire de Fabian un évêque de Riez. Pourtant cet historien appelle ailleurs (p. 78) notre troubadour *nugivenditor*.

[3] Ce ms. se trouvait encore à Aix en 1759, et l'abbé Dubrueil le mit à contribution pour son *Choix de cantiques spirituels provençaux et français* (Cfr. Damase Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, II, 223-4); en 1783, il figurait au catalogue de La Vallière (t. II, p. 242-4, n. 2737), et se vendait pour 60 fr. à la B. R. M. Henry Vaschalde, ignorant que ce ms. est aujourd'hui à la B. N. (n. 24954) et qu'il n'est pas unique, prit la peine de reproduire dans la *Revue de Marseille et de Provence* (1873, p. 548-52) la notice du Catalogue de La Vallière; son erreur fut du reste aussitôt relevée par le félibre Jean Monné (même *Revue*, 1873 p. 607-8).

[4] *De* pour *des*, provençalisme (*Vous fai ben de coumplimen*).

nous oublient point, et de distinguer Mrs Secousse et Falconet. Je leur envoye quelques livres dans un balot ad[ressé] à M. l'abbé Jollié, de qui ils auront soin de le retirer en luy payant le contingent des frais d'icy jusqu'à Paris. Vous remetrés, s. v. p., ce Memoire à M. Falconet. Je ne luy ecris point pour le dispenser d'une reponse. Je suis d'aille[urs] absorbé d'affaires, et surtout de l'arrangement de mes livres, dont je ne puis venir à bout.

Je suis bien affligé de l'etat deplorable de notre cher baron [1], qui est retombé d'une maniere a tout faire craindre. Il n'a pu suporter le lait et il fond tous les jours. Il est a présent a Caromb pour changer d'air.

A propos de ce catalogue des ms. de frere Eloy s'ils vous tombaient sous la main a prix raisonable, je vous prie de me l'acquerir. Je profiteray de la 1re comodité bien assurée, pour vous faire tenir une vie de St Trophime, arch. d'Arles, en vers provensaux anciens. Elle n'est pas longue, et vous pourrez la faire copier [2]. J'atends un dernier ballot qui n'arrive point, ou se trouve ma copie du Roman de Gerard de Roussillon. Faites moy part de ce que vous aurés decouvert de nouveau la-dessus, et s'il n'y en a aucun de ces Romans en prose. Je continue d'être avec un (.....?.....) et parfait attachement, Monsieur, votre tres humble et tres obéissant serviteur.

THOMASSIN MAZAUGUES.

XLIV

MAZAUGUES A SAINTE-PALAYE

Sans reproche, Monsieur, vous me negligez vn peu. Je vous excuse aisément, pourvû que votre silence ne vienne pas du mauvais état de votre tete; mais je ne veux point suivre ce mauvais exemple. Voicy, comme vous voyez, la troisieme lettre que je vous escrits. Le docteur Lami m'en fournit l'occasion. Je vous envoye une de ses lettres qu'il vient de m'adresser. Le docteur Foggini, sçavant de genie françois et qui a abandonné Florence pour se retirer a Rome, a dédié a votre Academie une edition de Virgile qu'il a donné sur le tres ancien ms. de St-Laurens; il vous prie de vouloir bien luy faire agréer cette dedicace. Il vous envoye dans un balot adressé au Sr de Bure l'aîné quatre exemplaires reliez de cet ouvrage dont l'un vous est destiné

[1] C'est-à-dire de La Bastie.

[2] Sans doute le ms. de la B. N. 13514 (anc. suppl. 3213). Cette copie a été faite au XVIIe s. (1617) et non pas au XVIe, comme dit M. Bartsch, sur un ms. appartenant à Antoine Agard, orfèvre à Arles, ms. qui était de la main de Bertrand Boysset (février 1379), personnage connu. — De quel ms. est extrait le fragment d'un St Trophime en vers de 12 syllabes cité par Millin, *Essai sur la langue et la littér. prov.*?

Vous aurez la bonté de donner à la bibliotheque du Roy l'exemplaire relié en velin, et d'offrir les deux autres au president ou directeur de l'Academie et au secretaire [1]; mais apparemment il vous faira tout ce detail dans sa lettre et cela n'a pas besoin de plus grande recommandation.

Le travail du Palais, qui nous occupe beaucoup a present, ne me permet pas de vous entretenir plus longtemps. Nous en serons heureusement delivrés a la fin du mois. Je gagneray bientot apres ma terre de Masaugues, que je n'ay vûe depuis plus de 4 ans. On pourra toujours m'adresser les lettres à Aix. Je vous prie de faire bien mes compliments à Mrs Falconnet et Secousse. Je dois à tous les deux une reponse dont j'espere m'acquitter bientot. Je voudrois bien sçavoir de nouvelles de la santé de M^r. de Boze, et si elle se rétablit. Je suis toujours avec un attachement inviolable, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur [2].

THOMASSIN MAZAUGUES.

A Aix, ce 15 juin 1742.

XLV

(De Paris, ce 2 juillet 1742). J'ay reçeu trois lettres de vous, Monsieur, et je n'ai encore fait reponse a aucune ; rien ne prouve mieux touttes vos bontez pour moi et à quel point je compte sur votre indulgence. Ne croyez pourtant pas que je sois absolument dans mon tort: je voulois, avant touttes choses, vous repondre au sujet de la famille des Ferriols; j'attendois tousjours des instructions de celui qui devoit m'en donner; il est encore plus paresseux et plus negligent que moi; je n'ai pu les avoir jusqu'ici, et j'ai pris le parti de convenir avec lui que quand elles seroient en estat, il prendroit la liberté de vous les adresser lui mesme en mon absence; je compte partir ces jours-ci pour aller passer environ six semaines en Champagne, apres quoi je serai encore une quinzaine de jours a Paris, d'ou je m'en irai a Ste-Palaye pour y rester jusqu'a la St-Martin; vous pourrez, pendant tout ce tems la, m'adresser toujours vos lettres a Paris ; car je serois bien fâché que mes absences me fissent perdre le plaisir que j'ai a entretenir commerce avec vous. Le séjour que je vais faire a la campagne n'a plus autant d'attraits pour moi qu'il auroit eu autrefois ; je n'oserai plus m'y livrer a ces excez de travail dont j'ai esté si rudement corrigé ; mais j'y ferai dou-

[1] La belle édition de Virgile par Pierre François Foggini (Florence, 1741), fut présentée à l'Acad. par Sainte-Palaye, le 27 nov. 1742. (*Mém. de l'Ac.*, XVI, p. 4.) En France, elle passe fort rarement dans les ventes.

[2] Lettre de la main d'un secrétaire de Mazaugues.

cement et paisiblement la petite tâche que je me suis imposé, et je compte qu'a l'entrée de l'hiver j'aurai fini tous les extraits ou sommaires des pieces de chaque troubadour. L'ouvrage qui doit resulter de tous ces materiaux ne pourra pas estre fait de long tems.

Le pauvre Foncemagne, sur qui j'avois compté pour me secondé, vient d'avoir encore une maladie tres facheuse dont sa teste aura peine a se remettre. Il est a present hors d'affaire, mais il est tres foible et tres languissant, et il faut qu'il se reduise pour toutte sa vie a un travail tres moderé. Je rencoutre quelquefois chez lui M^r. de Montclair, qui me paroist un homme de beaucoup d'esprit et qui a bien des connoissances ; c'est bien dommage que nous ne puissions proffiter autant que nous le voudrions de touttes ses veues, et lui fournir les secours qu'il ne peut pas avoir pour les estendre. Nous proffiterons de ses lumieres autant que nos forces nous le permettrons, et nous suivrons toujours de nôtre mieux la carriere provencale que nous avons entreprise. Je vous avois parlé d'une vie de saint Honoré en prose que j'avois veue a la Bibliotheque du Roy ; mais il y en a une autre en vers que je n'ai pas eu encore le temps de lire et qui me paroist la mesme que celle dont vous m'envoyez un extrait; vous en trouverez une notice ci-jointe[1]. Cela n'empesche pas que je ne fusse tres aise d'avoir le ms. qu'on veut vendre, et si vous ne l'achetez pas pour vous je vous serai obligé de le prendre pour moi et de me l'envoyer dès que vous l'aurez. Je confererai les deux ensemble.

J'ai fait vos compliments a tous nos amis, qui ont esté tres sensibles a votre souvenir. Mon frere vous fait aussi les siens. J'ai receu de M^r. l'abbé Sallier les Noels de Saboli dont je vous fais mille tres humbles remerciments; mais les exemplaires du Virgile ne sont point encore venus ; je les distribuerai suivant qu'on le souhaitte et j'en accuserai la reception a ceux qui me les ont adressez. Je n'ai pu encore avoir le catalogue des mss. du frere Eloy, ni trouver a vendre vôtre *Bacco in Toscana*. J'ai appris en dernier lieu que nôtre cher Baron se portoit un peu mieux ; M^r. de Boze commence à sortir. Adieu, Monsieur, permettez que je finisse sans compliments ; mes sentiments vous sont trop connus pour en faire. J'asseure Madame de Mazaugues de mes respects tres humbles.

[Sans signature] [2].

Les mss. du St Honorat et du St Porcaire sont au nombre de huit : — 1° Raynouard-Guessard. Ce ms. a été pu-

[1] Cette notice du ms. en vers, n. 2098 de la B. N., n'est plus jointe à la lettre.

[2] Mazaugues répondit le 6 septembre.

blié par M. A.-L. Sardou : *La* [il faudrait *Li*] *vida de Sant Honorat* (Nice, imprimerie Caisson et Mignon, s. d., in-8°, xx-214 p.); — 2° B. N. 2098, anc. 7958. C'est de ce ms. connu aussi par Lelong-Fontette que parle Ste Palaye; — 3° B. N. 13509, anc. suppl. fr. 784; — 4° B. N. 24954, La Vall. 152. C'est de ce ms. Mazaugues avait donné connaissance à Ste-Palaye; — 5° Aix, 621, ms. depuis longtemps signalé par MM. Rouard, Mary-Lafon, Pierquin de Gembloux et Damase Arbaud. Il est incomplet des 494 premiers vers; lacune comblée en 1857, d'après le ms. de la B. N. 24954, par M. Paulin Paris; il appartenait, au XVIIIe s., au marquis d'Aubais, dont on voit les armoiries sur la garde (renseignement dû à l'obligeance de M. le Conservateur de la bibliothèque Méjanes). D'autres indications se trouvent dans le *Catalogne des mss. de la bibl. Méjanes, s. l. n. d.*, in-8°, 128 p., commencé et interrompu vers 1848 par M. Rouard; le ms. y porte le n° 156, p. 102-4; — 6° Tours, 943, acheté en 1716 par les bénédictins de Marmoutiers à la vente du duc de Lesdiguières. Complet, ne contenant qu'une seule rubrique au fol. 16, *Incipit hobitus beati Honorati,* équivalente à la LVIe du livre II, p. 97 de l'édition Sardou (communication bienveillante de M. Dorange, juin 1875). Voir, pour le surplus : A. Dorange, *Catalogue descriptif et raisonné des mss. de la Bibl. de Tours. Tours, Bouserez,* 1875, in-4°, p. 415; — 7° et 8° Musée Britannique, add. 10323, et Ashburdham palace, ancien Libri 106, signalés par M. Paul Meyer, *Archives des Miss.*, 1866, p. 277.

Antelmi, *De initiis ecclesiae forojuliensis dissertatio,* Aix, David, 1680, in-4°, s'est occupé assez longuement de Raimon Feraut. Il en connaissait (p. 79) un *Codex membraneus* écrit en 1343. Enfin le marquis de Cambis-Velleron (Lelong-Fontette, IV, p. 309) possédait un ms. également perdu ou non identifié.

Quant au ms. en prose dont parlent Mazaugues et Sainte-Palaye, c'est sûrement la version catalane de la B. N., espagnol 154, anc. 7696, signalée par Lelong-Fontette. Ce ms., décrit récemment par Morel-Fatio (*Romania,* oct. 1876, p. 453), a été utilisé par Sainte-Palaye pour la composition du *Glossaire roman* [provençal-catalan] Bibl. Nat., ms. Moreau, 1568). — On a vu plus haut que Mazaugues avait re-

marqué dans Lelong la mention du ms. catalan de frère Eloy.

La version provençale de Raimon Feraut et la version catalane anonyme dérivent d'une *Vita S. Honorati* fabriquée au moyen âge, et dont il existe deux mss., l'un à la Bodléienne et l'autre au Trinity College. Les vies latines de St Honorat, imprimées à Venise (1501) et à Paris (1511), sont une réduction de cette même *Vita S. Honorati*. (Voir Paul Meyer, *la Vie latine de St Honorat et Raimon Feraut,* dans la *Romania* d'octobre 1879, p. 481-508.)

Le ms. de Carpentras, nº 462 (catalogue de Lambert, I, 280), contient une traduction en prose française de la *Vita St Honorati* parisienne ou vénitienne, faite en 1551 par « Jehan Vincens, docteur tres petit en la cour du Parlement de Provence. »

Il existe, en outre, à la biblioth. de Lyon, nº 1102 (1222 du Catalogue de Delandine), une *Vido et ligendo de sanct Honorat* en provençal moderne. Au dire de Papebroeck, qui avait lu les deux textes, le ms. lyonnais est une traduction de la *Vita* parisienne de 1511, laquelle, dans ce cas, ne diffère point de la *Vita* vénitienne de 1501. En effet, les rubriques du 1er livre du ms. lyonnais s'écartent peu ou point de celles de l'édition vénitienne publiée par M. Meyer. Le sommaire des trois livres du ms. lyonnais, également publié par M. Meyer, contient une interversion : ce que le traducteur annonce comme étant dans le premier livre se trouve dans le second, et réciproquement. Dans le 2me livre, les miracles du Saint pendant son épiscopat, qui occupent les ch. 13-31 du texte latin, sont résumés ici dans un seul, le 12me. Quant aux nombreux miracles du 3me livre, ils occupent à peine quelques lignes : *a causo de brevietat, ieu los laissi.* La langue de cette traduction est hérissée de latinismes : *anino* (I, 24), *dubio* (II, 10), *insulo* (passim), *pecunio* (I, 33), *sitibundo* (I, 29), *translat* (III, 6), *vacuo* (I, 24). La *vido de St Honorat* est suivie (fol. 154-192) d'un rajeunissement en vers boiteux du Saint Porcaire de Raimon Feraut.

XLVI

(De Sainte-Palaye, par Auxerre, ce 1er d'oct. 1742). Je reçois par tout et en tout temps, Monsieur, des marques de vôtre attention, et si je n'y repons pas aussi regulierement que je le devrois, je me flatte que vous n'en rendez pas moins de justice a ma reconnoissance. M. de Foncemagne, avec qui j'ai passé huit jours dans sa terre, m'y a remis

la Vie de St Trophime en provençal, que M. de Boze lui avait confiée, et de retour ici je reçois vôtre lettre du 6 de sept[e] contenant une notice de la Vie de St Honoré ; a nôtre commerce, on nous prendroit pour les gens du monde les plus devots. Je comparerai, quand je serai a Paris, cette notice avec la mesme Vie dans le Ms. du Roi ; a l'egard de l'autre, je compte en faire faire une copie [1].

J'ai bien regretté notre pauvre Baron [2]; c'est une grande perte pour la litterature en general, mais bien plus encore pour l'antiquité et les medailles, dont l'espece est devenue si rare que je la croi presque aneantie si quelqu'un ne vient la ressuciter ; vous tenez encore bon ; et il seroit a souhaiter que vous puissiez trouver quelque sujet a former. Nôtre ami Foncemagne commence a se retablir, et je compte tousjours beaucoup sur son secours. L'air de la campagne lui a tres bien fait ; je me trouve aussi bien de la mienne, et je continue a employer ce qu'elle me donne de santé au travail des Troubadours. A mesure que je croi approcher du but, il semble tousjours s'eloigner davantage : j'ai presque fini tous ceux dont j'avois beaucoup de pieces et qui sont le plus connus ; j'ai reservé pour les derniers ceux dont il n'y en a que deux ou trois et de qui l'on scait a peine les noms : comme je ne puis pas en dire grand chose, je me croi presque obligé de traduire en entier tout ce qui nous reste de leurs ouvrages, ce qui me mene tres loing ; en sorte que je n'espere pas avoir achevé l'assemblage de mes materiaux avant la fin de l'année. Il me restera encore la Bible Prov[ençale] et quelques Mss. dans la mesme langue pour m'occuper jusqu'au printems. Je fais faire des doubles de tous mes extraits, afin de vous en envoyer des articles a mesure que nous travaillerons a la composition. L'assiduité de mon travail me servira d'excuse pour mes negligences que je vous prie de me pardonner pour l'amour de vôtre Provence ; c'est vous servir que de servir vôtre patrie. Asseurez Mad[e] de Mazaugues, s'il vous plaist, de tous mes respects. Mon frere vous fait mille compliments ; pour moi, vous savez combien je vous suis sincerement attaché. Je n'ai point eu encore d'avis de l'arrivée du Virgile à Paris ; j'ai prié M[r]. Falconet d'en retirer et d'en distribuer les exemplaires. [Non signée.]

[1] Cette copie du St Trophime se trouve à l'Arsenal, n° 140.

[2] De Boze, ayant appris par Caumont la mort de la Bastie, demanda (19 août 1742) à Mazaugues « quelques singularités de sa vie. » Toutefois à l'ouverture de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 13 novembre de la même année, « on ne lut pas l'éloge du Baron, parce qu'on n'a pas eu de memoires. On a promis de le faire à Pâques ; mais ce ne sera pas M. de Boze, qui quitte sa place à la fin de cette année ; il sera remplacé par M. Fréret, qui prendra sa place au commencement de janvier. » (Nimes, manuscrit 13817 t. 1 ; lettre non signée. Elle est, je crois, du P. Bougerel de l'Oratoire, 15 novembre 1742). — L'éloge de la Bastie par Freret fut lu à l'assemblée publique du 23 avril 1743 (*Hist. de l'Acad.*, XVI, 1751, p. 335-47.)

POÉSIES LANGUEDOCIENNES DE GUIRALDENC

Les poésies dont la *Revue des langues romanes* entreprend aujourd'hui la publication sont l'œuvre de Diogène Guiraldenc, mort prématurément en 1869, après avoir été un moment le secrétaire de Camboulìù. M. Barthélemy Martin, de Montpellier, a bien voulu nous les confier pendant quelques mois, avant d'en faire hommage à la Bibliothèque de la Société. C'est à lui que nous devons, en outre, les indications qui nous permettront de faire connaître ultérieurement la vie si malheureuse et si tourmentée du pauvre poëte.

En attendant la publication de cette notice, il nous a semblé nécessaire d'accompagner de notes les vers suivants. Elles ont surtout pour but de signaler les différences de la langue de Guiraldenc avec le montpelliérain populaire.

Nous avons cru devoir ramener l'orthographe de l'auteur à celle des pièces de MM. Bringuier, Langlade, A. Roux, etc. Elle n'en diffère, du reste, que sur des points absolument secondaires.

La leçon du manuscrit sera reproduite en note, toutes les fois qu'il semblera utile de procéder ainsi [1].

A. R.-F.

SOUVENI D'UNA JOURNADA DE MAI

Galant mes de mai,
Tant fres e tant gai,
E tout se reviho.
(AUBANEL.)

Cada an (1), au mes de mai,
Tout, dedins (2) la natura,
Tournà flourìs e nai,
E s' alisca e s'escura:
Aubres, de per lou bos,
Au prat, margaridetas,
Bestias e bestioletas,
Per terras e per rocs (3).

[1] Voyez sur Guiraldenc et ses poésies deux mentions de *la Revue des langues romanes*, 2e série, VI, 288 et 305.

Adoun (4) fai gaud (5), adoun fai lum (6) de veire
L'aucelou qu'espelis e vai voulastrejà,
L'aura (7) que sus las flous s'encourrìs fadejà,
La filha (8) e lou jouvent (9) qu'à l'amour ausoun (10) creire ;
Mes de plasença, antau te deurien batejà.

Era lou mes de mai : lou jour, dirai pas quante,
N'en soui pas prou segu, mais (11) sabe [be] pamens
Que de ma vida en lioc n'ai vist (12) un pus (13) bèu tems (14),
Nimai n'en veirai un que couma (15) aquel m'encante ;
Mais (16) desempioi que s'es enniboulit,
Fai pas ges (16) de lusida, es de longa aplougit.

Vai, quiten acò mort : Adoun me passejave,
Cafit de pensaments (17), sus (18) un camì, dran-dran,
D'estranges pensaments (19) ounte me vo[u]lountave,
Couma dins soun bressou se voulounta un enfant

De que roumiave dins (2) ma testa ?
De que m'agradava tant ben ?
De que moun cor aviè talent,
Per que lou souvenì m'en resta ?
Aviè ime e talent (20) de quicon
Qu'escarrabilha (21) ou raviscoula,
O[u] (22) qu'abouris ou que brigoula,
Quoura (23) que fai pinchou, quoura que se rescond.
Oh ! granda era ma fam, granda ma petelega,
E sabiei (24) pas couma deviei (25) noumà
Acò que me fasiè tant lega
E que lou tems (14) m'a dich que s'apelava aimà.

Atabé (26), dedins (2) la jouvença,
Dintrave moun ped (27) tout-escàs,
Tout nòu encara e flourat d'inoucença ;
Noun poudiei estre estruc à l'oura de partença
D'aquel[a] qu'adejà me sounjave tout bas.

M'en anave entramens (28), long d'una caminola,
M'enanere long tems tout soulet ; mais, subran (29),
Au caire ount (30) lou camì virava, ras d'un camp,

De filhas s'atroubet (31) una prou longa cola,
Que venien tout riguent tout cantant, tout dansant (32).

Oh ! que la troupelada era jouina e poulida !
Soun cant couma era cla, sa dansa trefoulida,
E soun rire galoi !
De s'atroubà (33) 'mé ieu (34), loga d'estre paurugas,
Sous iols couma lou floc me trasien de belugas,
Qu'intreroun dins (2) moun cor e l'embranderoun pioi.
D'aquela vista fourtunada,
N'agere (35) prou, moun Dieu (36), ben prou emb un soul cop,

Per que moun ama tendra, ara qu'era tustada,
Se fendasclesse en mai d'un floc (38).
Tant ben (39) la brandida era forta !
Ieu (34), per poudre ie rejistì,
M'auriè (40) caugut mai m'afourtì,
E per un moumenet ma vida seguet morta,
Car la sentiguere partì.

Mais aquel mouriment, aquel proumte mautraire,
Toumbet pas en palha (41) per ieu (34) :
Toutas, quand per lou sòu (42) me devisteroun jaire,
Estabanit mai que se deu (43),
Toutas, per me levà (44), vengueroun d'una escoussa,
E destaperou 'n pau moun ama de soun dòu (42),
E me crideroun de ma pòu (42),
Mais dins de mots tant bèus (43), una lenga tant douça !..

Sarradas contra ieu (34), poudien pas s'alassà,
E de me counsoulà e de me caressà,
E de m'aprouvesì contra ma pòu (45), ma crenta;
Pioi, entre qu'à cha (46) pau, sus ma lebra mourenta,
Se pausava tournà la joia benfasenta,
Couma una abelha sus la flou,
Moun ama, las ! quitava (47) à cha (46) pau sa doulou.

Oh ! se las aviàs vist (48), de sa man benesida (49),
Sous iols clins sus lous mieus, embé bon cor, pietat,

M'abeurà largament (50) dau ben qu'era assedat (51),
Auriàs, crese, emessat dech ans de vostra vida
Per tastà (52) un pauquet de ma felicitat

Voudriei, ieu (36), que tournà venguesse
Aquel bonur, aquel bèu jour;
Voudriei que mai rous lusiguesse
Au premiè pas de moun amour.
O bèutats! aimariei encara
Estre sauvat de vostras mans,
Ausì vostres joes (3), vostres cants,
E ce d'alor ou [re]veire (53) ara,
En trevent (54) ensemble lous camps.

Mais sus aqueste mounde,
Quand vous estourroulhàs (55) au cagnard dau plesì,
Quand una ourada ou dos i' avès pres de lesì,
Tenès adejà vostre abounde
E cau qu'un nibou vous l'escounde,
E que lou frech dau (56) mau vous vengue engrepesì!

OBSERVATIONS

1. *Cada* n'est employé aujourd'hui que dans le sous-dialecte lodevois, lequel confine au montpelliérain. Les villes de Gignac, Clermont, Lodève et le Caylar, ainsi que les villages qui les avoisinent, fournissent à Montpellier des appoints de population très-considérables, en sorte que l'on y entend souvent *cada* pour *chaca*. M. Langlade a employé cette forme dans quelques-uns de ses poëmes.

2. Guiraldenc écrit *dedin* et *din*, habitude conforme à la prononciation, en exceptant toutefois le cas où ces deux prépositions sont suivies d'un mot qui commence par une voyelle : *dins un camp*.

3. G. écrit *ros, jos*, habitude conforme à la prononciation.

4. *Adoun*, alors. A presque entièrement disparu aujourd'hui.

5. *Gaud*, joie; ne se dit guère que dans les phrases suivantes : *grand gaud qu'ou age, grand gaud qu'ou trobe, qu'ou degalhe pas*, etc.

6. G. écrit *lun*, habitude conforme à la prononciation.

7. *Aura*, vent, vent léger, mot inconnu à la langue populaire de nos jours. G. l'a probablement emprunté au vocabulaire des félibres? Il est resté, d'ailleurs, d'un usage courant dans le département de la Lozère.

8. *Filha* dans le ms. Il en est de même dans toutes les autres pièces de Guiraldenc, qui semble n'avoir pas soupçonné les avantages de la notation *lh*.

9. *Jouvent*, jeune homme, ne se dit aujourd'hui qu'en parlant du *cap-de-jouvent* ou chef de la jeunesse.

10. G. supprime toujours l'*n* final à la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif, à celles de l'imparfait et du prétérit de l'indicatif. Cette suppression est, d'ailleurs, conforme à la prononciation montpelliéraine.

11. L'auteur écrit *mai*. Afin d'éviter une confusion avec *mai* (encore, plus), on écrit aujourd'hui *mais*, que l'on prononce *mè*, et *mès* devant une voyelle.

12. Ms. *vis*, habitude conforme à la prononciation.

13. Ms. *peu*, qui reproduit rigoureusement la prononciation. Quelques personnes disent même *pé*.

14. Ms. *ten*, qui est conforme à la prononciation.

15. Ms. *coum' aquel*. G. supprime à l'écriture les lettres qu'une élision fait disparaître.

16. Ms. *jes*.

17. Ms. *pensamens*. G. supprime toujours le *t* dans toutes ses poésies, aussi bien au pluriel qu'au singulier : *pensamen, enfan, talen*.

18. Le ms. porte, sans doute par erreur, *sur*, qui est absolument inconnu.

19. On peut se demander si la répétition n'a pas été voulue.

20. G. compte *avié ime* pour trois pieds.

La fin du vers qui précède renferme une faute de rime contre la langue actuelle de Montpellier : *resta* pour *reste*. Il faut remarquer néanmoins que la forme en *a* existait autrefois concurremment à la forme en *e*, et qu'elle n'a pas tout à fait disparu dans les villages des environs de Montpellier. Sage, Roudil, l'abbé Favre, etc., en contiennent de très-nombreux exemples.

21. Ms. *qu'escarabiha*. La prononciation exige que l'*r* soit redoublé.

22. Ms. *o*, bien qu'il y ait *ou* deux mots après. *O* est un emprunt à la langue des félibres, ou peut-être une distraction de l'auteur.

23. Ms. *coura*. — 24. Ms. *saviei*. — 25. Ms. *debiei*.

26. Mot que le langage des vieillards est le seul à conserver. La nouvelle génération dit généralement *aussi*, que G. emploie quelquefois. Voyez, par exemple, *la Gloriousa*.

27. Ms. *pe*. — 28. Ms. *entramen*.

29. *Subran*, tout à coup, mot inconnu à la langue de Montpellier. C'est un emprunt au vocabulaire des félibres, peut-être une exigence de la rime.

30. *Ount* pour *ounte,* forme plus lodévoise que montpelliéraine à l'heure qu'il est.

31. Ms. *s'atrouvet.*

32. Ms. *riguen, cantan, dansan.* G. rejette le *t* final des participes.

33. Ms. *s'atrouvà.*

34. Dans cette pièce, G. écrit toujours *ieou* (moi).

35. Ms. *n'ajerou,* sans doute par suite d'une distraction. Le contexte exige *n'ageve.*

36. Ms. *Diou, miou.* Dans cette pièce, G. écrit *iou* la diphthongue montpelliéraine que l'on a l'habitude d'orthographier *ieu,* bien que la prononciation ne fasse pas sentir l'*e.*

37. Ms. *soulco,* écrit d'un seul mot. — 38. Ms. *flo.*

39. Ms. *tamben,* orthographe empruntée par G. à l'école des félibres avignonnais.

40. Ms. *m'auriei,* sans doute par erreur. — 41. Ms. *païa.*

42. Ms. *soou, doou, poou.*

43. Ms. *deou, beous.* — 44. Ms. *leba.*

45. Contrairement à son habitude, G. a écrit *pòu.*

46. *Cha,* forme abrégée, et en train de disparaître, pour *chaca,* chaque.

47. Ms. *Ama elas quitavou,* phrase incompréhensible. La correction est, d'ailleurs, fort problématique.

48. Faute de langue. Il faudrait: *Oh! se las avièn vistas...*

49. *Benesida,* forme empruntée à la langue des félibres ou au vocabulaire rouergat.

50. *Largament,* forme savante. On ne connaît aujourd'hui que *larjament.*

51. *Assedà,* altéré, ayant soif.

52. *Tastà un pauquet.* On dit aussi bien *tastà un pauquet* que *tasta 'n pauquet.* Il semble que l'*r* de l'infinitif existe ici à l'état latent.

53 Ms. *ou veire,* qui fausse le vers. Les détails qui précèdent exigent, au contraire, un verbe réduplicatif.

54. *En trevent,* exemple d'une prononciation qui devient de plus en plus générale dans le montpelliérain, comme dans les autres dialectes méridionaux. Il faudrait *en trevant* ou *en trepant.*

55. Ms. *estourouias,* quoique la prononciation soit *estourrouiàs.*

56. Les génitifs de G. sont écrits *d'au,* et il en est de même dans toutes les pièces de son recueil. Voyez à ce sujet *Vestiges d'un article archaïque, Revue,* 3e série, II, 28-29.

A. R.-F.

LA GLORIOUSA

— O filha, d'ounte ven que te charpines tant?
— Ieu vole avedre aussì ce que las autras an.

— De qu'an las autras? — An paruras,
Raubas, dantelas de grand prìs;
Emb elas vau pas de galìs:
N'ai pas sous diamants, sas daururas.

— O filha, es per acò que te charpines tant?
— Oi; vole amai aurai ce que las autras an.

— Mais tus sies paura. Ta journada,
Mai que penequeges tout l'an,
Tout escàs te dona de pan.
— Mais me cau be 'stre arquetada!

— O filha, es per acò que te charpines tant?
— Oi; vole amai aurai ce que las autras an.

— De toun oustau lou necessari
Manca dins tous quatre parets (1):
Tus, te plai pas d'acampà (2) res?
— A ma tenguda acò 's countrari.

— O filha, es per acò que te charpines tant?
— Oi; vole amai aurai ce que las autres an.

— Pamens, sus de palha (3) mousida,
Ve, toun viel paire jai malaut (4)...
— Que crebe ou qu'ane à l'espitau.
Sa pena aquì serà garida (5).

— O filha, es per acò que te charpines tant?
— Ieu vole amai aurai ce que las autras an.

— Quand sies estada pichoteta,
T'an pas dich antau tous parents;
Filha, que mostres pau de sen!....
— De que vos? aime la teleta.

— O filha, es per acò que te charpines tant ?
— Oi; vole amai aurai ce que las autras an.

— Sies gloriousa ; mais ta belesa (7),
Per la croumpà, d'ount tiraràs ;
N'as pas d'argent, lou (8) raubaràs ?
— No, sans raubà serai ben mesa.

— O filha, es per acò que te charpines tant ?
— Oi ; vole amai aurai ce que las autras an.

— Ah ! lougaràs car e brassada,
Per de pecugna, à quauque viel ;
Ausaràs bercà lou coutel
De l'ounou ?... — S'es ma destinada !...

— O filha, es per acò que te charpines tant ?
— Oi ; vole amai aurai ce que las autras an.

— Qu'as dich ! as doun perdut vergougna
Sabes-ti (9) qu'un filhun toumbat
Dau sòu vau (10) pas pus lou leva (11) ?
— Ou sabe (12) adejà ; tout me fougna.

— O filha, es per acò que te charpines tant ?
— Oi ; vole amai aurai ce que las autras an.

— Ah ! menaràs la vida urousa,
Rai, per un tems, e veiràs pioi
Coussì aquela vida escoi !...
— M'en chaute d'anà dins la bousa !

— O filha, es per acò que te charpines tant ?
— Ieu (13) vole amai aurai ce que las autras an.

S'en chautet pau ; mais sus la grava,
Couma tant d'autras, mouriguet.
Degus au cros la seguiguet.
Degus au mounde la plourava.

O filhas, que sertìs de vous asengà tant.
Per pioi vous enanà de paurieira e de fam ?

OBSERVATIONS

1. *Parct*, mur, muraille; mot en train de disparaître du langage de Montpellier. Les poëtes qui l'emploient encore le font du genre féminin.

2. *Acampà*, recueillir, amasser. Ce verbe tend à disparaître et peut-être sera-t-il bientôt considéré dans le peuple comme exclusivement provençal.

3. Ms. *palia*.

4. *Malaut*, pour *malaute*, forme provençale plutôt que montpelliéraine.

5. On ne dit aujourd'hui que *guerida*, ou bien *guirida*, que l'on prononce *guedida*, *guidida*, par suite de la substitution du *d* à l'*r*, si familière au montpelliérain.

6. Ms. *sens*. La prononciation exige *sen*.

7. *Belesa*, beauté, forme employée seulement par les vieillards.

8. Ms. *la*, qui ne peut être qu'une distraction de l'auteur.

9. Ms. *saves-ti*.

10 On prononce *vòu*. L'*a* ne s'est maintenu que dans la phrase qui suit : *pas res que vargue*, rien qui vaille.

11. Ms. *leba*. — 12. Ms. *save*.

13. La notation *ieou* (moi) disparaît dans cette pièce et même dans la précédente : *l'Age de vint ans* (voyez plus loin aux *Pièces éliguées*), pour faire place à *iou*.

A. R.-F.

(A suivre.)

UNE LETTRE D'AUBANEL DE NIMES A PIERQUIN DE GEMBLOUX

Pierquin de Gembloux est, sans aucun doute, connu du lecteur pour son *Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois* (1841, 8° ; 2e éd. 1858). Les recherches nécessitées par un certain nombre d'ouvrages encore inédits qu'il projetait (*Histoire littéraire et philologique des dialectes néo-celtiques et néo-grecs du midi de la France.— Lang atlas de la France, de la Belgique wallonne et de la Suisse romande,* etc.) lui inspirèrent l'idée de se renseigner auprès des littérateurs patois. Il écrivit notamment à Aubanel ; la réponse du poëte nimois s'est conservée et nous la publions.

La lettre d'Aubanel a peut-être figuré au catalogue de vente de la bibliothèque de Pierquin de Gembloux; mais je ne l'y ai point notée autrefois et je ne puis l'y chercher aujourd'hui. En 1876, elle était en vente au prix de 3 fr. chez le libraire A. Voisin, à Paris (n° 2901 de son 22e catalogue), et fut achetée pour sa bibliothèque particulière par M. Catélan, libraire à Nimes et collectionneur intelligent de tout ce qui intéresse le département du Gard. La lettre d'Aubanel a été publiée déjà une fois, mais sans notes et dans un petit journal quotidien (le *Journal du Midi*, Avignon, 4 décembre 1876), où pas un lecteur peut-être de la *Revue des langues romanes* ne l'aura remarquée. Elle est donnée ici très-exactement d'après l'original que nous a communiqué M. Catélan.

A Monsieur Plerquien (1) de Gembloux, inspecteur de l'Université, à Grenoble (Isère).

[Timbre de la poste : Nismes, 11 déc. 1835 (2).]

Monsieur,

Je dois une réponse à la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire en date du 5 de ce mois.

Je suis faché d'avoir à vous dire que j'approche mes quatre-vingt ans, qu'il y a près de 40 années que je ne m'occupe plus de poësie tant en français qu'en patois, et que j'ai renoncé depuis longtems à

toute correspondance littéraire. Ainsi, je ne puis vous etre d'une grande utilité, dans le travail qui vous occupe dans ce moment.

Puisque vous connoissés M. Reboul (3) qualifié à juste titre de Lamartine du Midi, je vous invite à vous adresser à lui : il répondra à toustes les questions et observations dans votre lettre, il m'obligera en cela, et s'il a besoin de moi, je l'aiderai en tout ce qui me concerne.

Je me rappelle avoir été chargé dans le tems d'un rapport sur les poësies occitaniques de Fabre d'Olivet par l'Academie du Gard : je remis mon travail a M. Trelis alors notre secrétaire perpetuel tout ce dont je puis me rappeller c'est que les pièces patoises qu'il vouloit nous donner pour anciennes et appartenir à des tems reculés, étoient simplement du vrai patois un peu arrangé par Fabre, et nullement de pièces anciennes (4).

Je n'ai donné en patois que mon *Anacréon* qui a eu deux éditions: la derniere est de 1812, à ce que je crois, car je n'ai [ches moi, *ces deux mots sont barrés*] aucun exemplaire sous les yeux ; mon dernier imprimeur est Mad^e^ Ve Gaude (5).

Vous me parlés de ma grammaire languedocienne (6), je devois, la publier, mais à la suite de quelques contrariétés que j'eprouvai de la part de mon imprimeur, je déchirai mon manuscrit et en fis un autodafé, ainsi que de toutes les pièces que j'avois faites dans cet idiome, telles que des traductions de sonnets et canzones de Petrarque, du 4e livre de la Jérusalem du Tasse et autres (7).

M. feü Roustan a publié trois opuscules de pièces patoises, mais on les trouve difficilement, parce qu'il en faisoit des présens. Je n'en ai aucune dans le moment à vous offrir (8).

Je ne connois point le *Poueme en vers patois sus leis evenemen politique*, etc., dont vous me parlés (9).

Voila tout ce que je puis vous dire dans ce moment. Je vois rarement Reboul, mais je le verrai sans doute sous peu et je l'engagerai à vous donner de plus amples renseignemens sur ce que vous paraissés desirer et que je ne puis vous donner dans ce moment.

Je m'occupe d'antiquités, de médailles surtout, triste amusement d'un vieillard (10). Adieu, Monsieur, je m'interesse d'avance à l'ouvrage qui vous occupe, il ne pourra qu'etre interessant, curieux et utile.

Agréés, mon cher Monsieur, l'expression de la haute consideration avec laquelle je suis votre très obbéissant serviteur.

AUBANEL.

On a été anacréontique (11); on s'est promis de cultiver tou-

jours et l'amour et Bacchus ; mais la vieillesse arrive, qui émousse vos sens et vous fait écrire des réponses maussades à Pierquin de Gembloux. Il est fâcheux qu'Aubanel n'ait pas voulu mettre la main sur son exemplaire de la traduction d'*Anacréon* ; car, dans ce cas, il aurait pu adresser à son correspondant quelques remarques dans le genre des suivantes: — Monsieur, vous avez lu l'*avertissement* qui précède ma traduction. Je ne sais quelle opinion vous en avez; mais, pour moi, quand je la relis après trente ans passés, je n'en suis pas de tout point satisfait. Par exemple, j'ai vanté le patois de Nimes au détriment de celui de la Provence, des Cévennes et de Montpellier. Je me suis aperçu, depuis qu'il n'est pas à Montpellier, dans les Cévennes et en Provence, un amateur qui ne soit prêt à attribuer à son patois toutes les vertus que j'accordais au mien tout seul. Je vous le confierai : on m'a reproché d'avoir donné comme une marque de beauté du patois de Nimes d'être altéré par le mélange du français. Le languedocien, disais-je, n'est nullement propre à la prose ni au style élevé, mais tout ce qui est érotique est de son ressort Eh bien, Monsieur, en parlant de la sorte, je plaidais *pro domo mea;* mais, je vous le déclare, j'ignore si notre patois est en effet incapable de traiter telle ou telle matière.

Les remarques grammaticales par lesquelles se continue l'*Avertissement* ne sont pas non plus à l'abri de tout reproche. L'*i* s'élide, ai-je dit, dans les phrases comme *i-a pa rés, i-ero, i-agrado;* c'est une erreur complète ; si vous élidiez cette semi-voyelle, les gens du pays auraient parfois bien de la peine à vous entendre ; il faut la prononcer comme vous le faites en français pour les mots *y*eux, h*i*èble, l*i*erre, etc. Je prétendais aussi que notre *e* a cinq ou six prononciations différentes ; en réalité, il est ouvert (*è*) ou fermé (*é*), et dans les deux cas, plus qu'en français, mais c'est tout. Mon *mea culpa* n'est pas encore fini. Faut-il vous l'avouer ? Après avoir si rudement condamné tous les patois voisins, j'ai eu la faiblesse d'employer un article mixte dont ni le singulier, ni le pluriel ne s'emploient à Nimes (*d'aou, aou, leis, deis, eis*). J'ai du même coup habillé à la provençale les pluriels *meis, teis, seis, aqueleis, aquesteis*, etc.

Telles sont les remarques que nous prêtons à Aubanel, en

le supposant en progrès sur lui-même. On ne se dissimule, du reste, aucunement que longtemps après 1835 les préjugés de l'*Avertissement* ou d'autres semblables sont encore fort vivaces. On regrette, notamment, que Michel Nicolas, si remarquable à d'autres titres, ne s'en soit pas affranchi.(12)

J. Bauquier.

NOTES

1. Aubanel, comme on le voit, a mal lu la signature de son correspondant, qui s'appelait *Pierquin* et non *Plerquien* de Gembloux.

2. Les millésimes du point de départ (Nismes) et du point d'arrivée (Grenoble) sont fort effacés. Le premier éditeur a lu 1833; mais il est question dans la lettre d'Aubanel de *feu M. Roustan*. Or, Roustan étant mort le 10 février 1835, la date de 1833 ne pouvait plus être admise. Vérification faite, on lit la date de 1835 sur le timbre de départ.

3. Jean Reboul, l'auteur de l'*Ange et l'Enfant*; il a écrit, mais bien postérieurement à 1835, quelques poésies nimoises recueillies en partie dans le *Liame de Rasin*.

4. Ce rapport est sans doute conservé dans les archives de l'Académie du Gard. Voici en quels termes le signalait Trélis : « Un re» cueil de poésies traduites du languedocien par M. Fabre d'Ollivet, » et une traduction en vers du poëme d'Hero et Léandre, par M. Mol» levaut, professeur au lycée de Nancy, ont été accueillis avec dis» tinction par l'Académie. Nous devons un rapport sur le premier » de ces ouvrages à M. Aubanel : l'Académie y a reconnu l'esprit et » le goût de l'aimable auteur de l'*Anacréon languedocien*. » (Trélis, p. 26 de la *Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'an XIII* (1804-1805). Nismes, veuve Belle, 1805 in-8°). Disons en passant que l'auteur des *Poésies occitaniques* connaissait et maniait sa langue mieux qu'homme de son temps.

Jean-Julien Trélis (Alais, 1757, Lyon, 24 juin 1831) est auteur de quelques poésies languedociennes inédites ; on lui doit des *Considérations sur les avantages et les inconvéniens des idiomes propres à chaque localité, et en particulier sur l'origine et le caractère de l'idiome languedocien* (Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'année 1807. Nismes, veuve Belle, an 1808, in-8°, p. 315-327) Il n'y a rien à retenir de la partie grammaticale de cette dissertation.

5. Comme le dit Aubanel, cette traduction a été publiée deux fois, mais la seconde édition est de 1814 et non de 1812 :

a. — Odes d'Anacréon, traduites en vers languedociens, par le Cen Aubanel l'aîné.

A Nismes, chez la veuve Belle, imprimeur. An 10, in-12, x-97-[1] pages.

Faux titre : *L'Anacréon languedocien.*

Cette édition n'a pas été signalée dans la bibliographie de Robert Reboul.

b. — Odes d'Anacréon, traduites en vers languedociens, par M. Aubanel, membre de l'Académie du Gard, associé de l'Académie celtique, etc. Nouvelle édition, revue et corrigée.

A Nismes, chez Gaude fils, imprimeur-libraire, Grand'Rue, 1814, in-12, 107-[1] p.

Faux titre : *L'Anacréon languedocien.*

Mary-Lafon n'a pas catalogué cette 2e édition, quoiqu'elle soit indiquée par Pierquin de Gembloux : c'est une manière de faire croire à son indépendance. Un journal de Nimes, le *Dominique* (plus tard *la Cigalo d'or*) a conduit jusqu'à la pièce XX une réédition corrigée de l'œuvre d'Aubanel.

« Nous ne saurions, dit Pierquin de Gembloux dans son *Histoire* » *des patois* (p. 9), nous ne saurions omettre de rappeler cependant » l'importance que Boissy d'Anglas et Rabaut Saint-Etienne, par » exemple, attachaient aux travaux de cette nature [aux travaux sur » les patois]. Ce sont eux qui engagèrent M. Aubanel, antiquaire et » poëte distingué, à traduire en patois le poëte de Théos. Ces deux » législateurs célèbres eurent même le projet, bien arrêté, de répon- » dre au vœu de Court de Gébelin en publiant un grand ouvrage » dans le genre de ceux de Noël et de Laplace, exclusivement con- » sacré aux richesses littéraires de nos différents dialectes. Rabaut » Saint-Etienne fit plus encore, puisqu'il commença une grammaire : » et, disait-il plaisamment à ce sujet, quand j'arrivai au verbe auxi- » liaire avoir et qu'il me fallut écrire *qu'ague,* j'y renonçai.» Nous ne savons à quelle source Pierquin a puisé ces deux anecdotes. Elles ne paraissent pas avoir été connues de Michel Nicolas *(Histoire littéraire de Nimes.)*

6. L'annonce de cette grammaire avait été faite par Aubanel lui-même : « Au reste, les remarques générales sur la prononciation du » languedocien et sur son orthographe feront partie de la grammaire » de cet idiome que je me propose de publier. » (*Odes d'Anacréon,* 1re éd., p. IX.)

Dans la 2e éd., p. IX, il ajoutait en note : « La grammaire et le dic-

» tionnaire français-languedocien et languedocien-français sont sous » presse. »

7. On ignorait qu'Aubanel se fût essayé à des traductions de Pétrarque, mais on savait par la *Notice des travaux de l'Académie du Gard* qu'il s'était mesuré avec le Tasse :

« On a vu plus haut, dans l'analyse d'une dissertation [de Trélis] » sur le génie et l'état actuel de l'idiome languedocien, combien il » résiste au ton noble et élevé et combien il est peu propre à la » grande poésie. Ces difficultés bien reconnues n'ont pas empêché » M. Aubanel de tenter, dans ce genre et dans cette langue, un essai; » et cet essai a été heureux. Il avait droit de compter sur ses forces. » Il a entrepris de faire passer dans notre langue vulgaire les pre- » mières octaves du quatrième chant de la *Jérusalem délivrée*, en leur » conservant leur forme et leur caractère. Tous ceux qui ont cultivé » les muses languedociennes apprécieront avec nous le travail de » M. Aubanel et sentiront toute la vérité des réflexions dont il le fait » précéder. Il y rappelle tous les obstacles qu'il y a rencontrés et que » sa traduction fait presque oublier. Les principaux, selon lui, sont » dans la familiarité de la langue, dans l'emploi trop fréquent, mais » nécessaire, des augmentatifs et des diminutifs, et surtout dans la » rareté des rimes nobles et riches. Notre auteur a annoncé à l'Aca- » démie le projet de traduire ainsi plusieurs morceaux choisis des » poëtes anciens et modernes. Il veut essayer jusqu'à quel point le » languedocien peut devenir flexible et se prêter à tous les tons. C'est » une éducation à faire ; et la première tentative de M. Aubanel nous » prouve assez ce que nous pouvons en attendre. » (Trélis, *Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'année* 1807. Nismes, veuve Belle, an 1808, in-8°, p. 345-6.)

8. Joseph Roustan, naquit à Nimes en 1756 et y mourut le 10 février 1835. Ni le *Courrier du Gard* ni la *Gazette du Bas-Languedoc* ne paraissent lui avoir consacré d'article nécrologique. Michel Nicolas (*Histoire littéraire de Nimes*, III, 286) fait de lui le fils d'un *chirurgien* de Nimes. Il y a eu dans cette ville au XVIIIe siècle un *chirurgien* du nom de Roustan, dont le fils Jean-Baptiste fut reçu *docteur en médecine* le 2 septembre 1746. Le chirurgien s'étant marié en 1714 et le médecin en 1747 (Puech, *les Chirurgiens d'autrefois à Nimes*. Nimes et Paris, 1880, in-8°, p. 153 ; — *les Médecins d'autrefois à Nimes*, Nimes et Paris, 1879, in 8°, p. 278), il semblerait que notre poëte, né seulement en 1756, fut plutôt le fils du médecin que du chirurgien. On doit à ce poëte les opuscules suivants :

a. — Œuvres lyriques de M. Joseph Roustan, ancien magistrat. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée.

A Nismes, chez Gaude fils, imprimeur-libraire, 1818, petit in-12.

Cet ouvrage, le seul de Roustan qui ne soit pas anonyme, a échappé à Michel Nicolas *(Histoire littéraire de Nimes*, t. III. Nimes, 1854, p. 286), à Pierquin (et par conséquent à Mary-Lafon), à Robert Reboul.

Je ne connais pas la première édition ; la deuxième, dont je n'ai vu qu'un exemplaire incomplet, contient au moins quatre pièces patoises.

b. — Leïs passo-tems dé Meste Martin, counténen leis Quatre Saisouns é aoutrei pèços én vers patois. — Pris : dès sòous.

A Nime, ché J. B. Guibert, imprimur daou Reï, 1822, in-12, 24 p.

Pierquin, suivi par Mary-Lafon, a eu tort de classer cet ouvrage à la fois sous le nom de Martin et sous celui de Roustan. Robert Reboul ne le donne que sous le nom de Martin.

c. — Boufounados en vers patois, ounté i a dé qué riré é dé qué ploura.

A Nime, enco de Durand-Belle, imprimur, 1824, petit in-12, 52 p.

Avec un titre différent, les *Boufounados* sont une deuxième édition augmentée des *Passo-tems.*

d. — Boufounados en vers patois, ounté i a dé qué riré é dé qué ploura. Troisiémo éditioun, révisto, courigiado é ouméntado.

A Nimè, enco dé Durand-Bello, imprimur, 1826, in-12, 59-[1] p.

Robert Reboul signale une édition de 1825 qui me paraît imaginaire. L'édition de 1826 peut fort bien être la troisième, en comptant celle de 1824 pour la deuxième et les *Passo-tems* pour la première.

e. — L'édition de 1829, signalée par Pierquin de Gembloux, Mary Lafon et Robert Reboul, me paraît imaginaire.

f. — Pierquin de Gembloux et Mary Lafon à sa suite indiquent une édition de 1832 que je n'ai pu voir.

g. — Lou Troubadour languédocien ; ouvraje nouvel.

Nimé, enco dé Durand-Belle, 1832., in-8°, 16 p.

Cet ouvrage a été omis par Robert Reboul.

En 1876, le n° 11 du *Dominique* (*Cigalo d'or*) a reproduit, sans nom d'auteur, un certain nombre de vers du *Troubadour languedocien.*

9. Ce poëme est rare ; en voici le titre :

Pouemo en vers patois concernan leis evenamens qué sé soun passas dins nosté fatal interregno desempieï 1789 jusqu'en 1815 en racourci, per lou Fréro dé l'Estoumac.

Nismes, 1816, in-8°, 24 p.

Omis par Robert Reboul dans sa bibliographie, ce poëme est donné comme anonyme par Pierquin de Gembloux et Mary-Lafon ; il est enregistré dans les catalogues d'Eloi Johanneau (1852, n° 297)

et du marquis de la Ferté-Sénectère (1873, n° 106) sous le nom de Martin, le même sans doute qui a écrit le *Retour d'Henri, granadié din la Légioun d'oou Gard* (Nimes, 1821).

10. Notre poëte s'occupait depuis fort longtemps d'antiquités, comme on peut le voir par les rares travaux qu'il a communiqués à l'Académie du Gard. Louis Aubanel exerça les fonctions de juge de paix; il était né à Nimes en 1758 et y mourut le 18 novembre 1842, sept ans après sa lettre à Pierquin de Gembloux. Sa mort passa inaperçue, ou peut s'en faut, de la *Gazette du Bas-Languedoc* et du *Courrier du Gard*. L'Académie dont il avait fait partie si longtemps lui fit une oraison funèbre de deux ou trois lignes: « Deux de nos académi-» ciens vétérans nous ont été enlevés. L'un, numismate instruit non » moins que poëte aimable, avait su, aidé de sa spirituelle bonhomie, » reproduire l'humeur joviale et la douce philosophie du chansonnier » grec; en même temps qu'archéologue habile il formait une collec-» tion précieuse. » Nicot, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1842-1843-1844. Nimes, 1844, in-8°, p. 13).

« (11) A ce nom [au nom d'Anacréon], à ce nom devenu presque » mythologique, le cœur du jeune homme palpite, le front du vieillard » se déride, la tristesse s'enfuit, les grâces accourent, l'air se par-» fume, la rose s'épanouit, les dieux du vin et de l'amour se présen-» tent avec leur cortége aimable, l'esprit rappelle la délicatesse, la » gaieté décente, la pure volupté. » — Aubanel, dans le compte rendu d'une traduction française d'*Anacréon* (*Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant* 1807, p. 366). — Que d'illusions!

Pierquin ne fut pas très-satisfait de la lettre d'Aubanel; on en trouve la preuve dans l'*Histoire des patois* (p. 213, en note): « Je ne » suis pas plus heureux quand je m'adresse à d'autres hommes de » mérite, tels que MM. Ducondut, à Pau;... *Aubanel, à Nismes*;... » fort heureux encore lorsque l'on ne prend point mes questions pour » des injures ou des mystifications, tant ces recherches paraissent » inexplicables. » Malgré son désappointement, Pierquin rendait justice à Aubanel et trouvait son petit volume « charmant » (p. 197).

« (12) C'est surtout par ses poésies languedociennes qu'Aubanel est » connu. Son ouvrage le plus remarquable en ce genre est une tra-» duction d'*Anacréon*. On ne saurait nier que le traducteur n'ait tiré » tout le parti possible de l'idiome dont il s'est servi; mais quiconque » connaît la nature du patois languedocien ne sera pas étonné si nous » ajoutons que cette traduction est infiniment inférieure au texte » grec. Il est impossible, quoi qu'on fasse, qu'un langage unique-» ment consacré depuis plusieurs siècles à exprimer les choses de la » vie commune puisse rendre la grâce simple et naïve d'Anacréon.

» Il paraît, au reste, qu'Aubanel, dans ses traductions languedo-
» ciennes, voulait essayer jusqu'à quel point le patois peut se plier
» à tous les tons. C'est, du moins, dans ce but qu'il traduisit quel-
» ques fragments du IVe chant de la *Jérusalem délivrée*. Il nous sem-
» ble qu'après ces deux essais dus à un homme d'esprit et de goût,
» il doit être acquis que le patois languedocien n'est propre ni au
» genre gracieux, ni au genre élevé, et qu'il ne peut être employé
» avec succès que dans le genre grivois et dans le poëme burlesque.
» Le mieux serait qu'on ne l'employât plus du tout. » (Michel Nico-
las, *Histoire littéraire de Nimes*. t. III. Nimes, 1854, p. 235-6).

J. Bauquier.

LA BISCA

ET L'INAUGURATION DU THÉATRE ROMAN

Les villes d'Aix, de Béziers, de Marseille et de Toulouse, accusèrent des préférences assez marquées à l'endroit de la poésie dramatique pendant les deux derniers siècles. La tradition méridionale y persistait avec les œuvres de Bonnet, de Michaille, de Claude Brueys, de Zerbin, de Bellot et de Bonneville, alors que Montpellier semblait, au contraire, la délaisser presque complétement. L'époque médiévale vit sans doute se produire dans la métropole du bas Languedoc des représentations semblables à celles dont MM. Mireur[1], Paul Meyer[1] et Camille Chabaneau[2], ont essayé de dresser le catalogue. Malheureusement leur histoire littéraire se réduit au souvenir des prescriptions faites par Arnaud de Verdale, évêque de Maguelone, dans le synode de 1339, touchant la représentation des mystères, et à la mention sommaire des soties ou moralités jouées par les étudiants avant le banquet des Rois. « Nous
» avons encore pour plusieurs années de la première partie
» du XVIe siècle, et notamment pour la période contempo-
» raine du premier séjour de Rabelais à Montpellier, les
» comptes détaillés des frais nécessités par l'exhibition de ces

[1] *Revue des Sociétés savantes*, VIe série, III, 445.
[2] *Revue des langues romanes*, IIe série, VI, 116-119.

» eux scéniques [1]. » Des farces en langue vulgaire les terminaient souvent. Celle de 1529 provoqua, paraît-il, un rire tellement inextinguible que les acteurs furent contraints de déserter la scène qu'ils avaient dressée au carrefour de la Pierre, à l'extrémité orientale de la Grand'Rue [2].

Reboul est le premier qui ait dialogué dans l'idiome moderne de Montpellier. Peu de lecteurs connaissent ses œuvres, aujourd'hui fort rares et, d'ailleurs, étrangères à l'art dramatique proprement dit. L'auteur mit au service des polémiques religieuses de son temps une verve ingénieuse et facile, moins libre cependant qu'on ne l'a cru, et une causticité qui fut la cause déterminante de sa mort. Le long débat du Jardinier et du Ministre dans sa *Cabale des Reformez* [3], ne mérite pas l'oubli qu'on en a fait. Après lui, Sage composa, non pas en prose mais en vers, un divertissement carnavalesque sur *l'Embarquamen, las Counquètos et l'heuroux retour de Caramantran* ; la *Preso d'au couquieu au bresc*, dont on n'a pas soupçonné le fonds politique ; *la Mort de l'Esperounat*, où M. Aubert des Ménils signalait quelques traits dignes de Molière, le *Dialoguo de dos Paysandos sur l'intrado de Madamo de Montmorancy* et, vers la fin de sa vie, alors que son inconduite et sa pauvreté l'obligeaient à tendre la main de tous côtés ; le dialogue français-languedocien des nymphes, représenté devant le maréchal de Schomberg, à son entrée à Montpellier [4]. L'élève et l'ami de

[1] Germain, *la Renaissance à Montpellier*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, VI, 62.

[2] *Ibid.*, VI, 65. M. Paul Meyer (*Rev. des Soc. sav.*, VIe série, III, 447), a négligé d'indiquer cette farce dans son essai de catalogue, bien qu'il ait mentionné la pièce de la *Résurrection de l'abbé*, représentée le même jour et probablement par les mêmes acteurs. Rien n'indique, et M. Meyer est le premier à le reconnaître, la langue de la *Résurrection de l'abbé*. Un librettiste du nom de Pautelli en fut l'auteur. La quittance des sept livres tournois qu'il reçut le 14 janvier 1529, comme honoraires de son travail, existe encore. (Voyez pour tous ces détails le mémoire de M. Germain, plus haut cité.)

[3] *La Cabale des Reformez, tirée nouvellement du Puits de Democrite*, par I. D. C., à Montpellier, chez Le Libertin, imprimeur juré de la Saincte Reformation, CIↃIↃXCVII, avec privilège de ladicte dame.

[4] Toutes ces pièces ont été réunies dans l'édition de M. Aubert des Ménils : *Las Folies du sieur Le Sage* (*Las Foulies dau Sage de Mounpelie*), *repro-*

Sage, Roudil, cultiva aussi ce genre de littérature[1], auquel Fizes contribua ensuite par *lou Double Proucès*, *la Fon de Frountignan* et *la Disputa en guisa de proucès, sus la mort d'una bicha*[2], qui appartenait à l'évêque de Montpellier Colbert; *l'Opéra de Frontignan*[3], du même, est la première production dramatique digne de ce nom que le dialecte montpelliérain, ou, pour parler plus exactement, sa nuance frontignanaise, puisse citer.

L'intrigue de cette pièce, dit M. Gaudin, était des plus simples : « Elle ne brillait ni par l'intérêt dramatique, ni par la » richesse de l'invention ; mais une gaîté franche et commu- » nicative y règnait d'un bout à l'autre ; les scènes s'enchaî- » naient naturellement, entraînées par un dialogue plein de » coloris et d'animation ; les personnages avaient été pris dans » le peuple, dont ils conservaient la rondeur et l'aisance d'al- » lures ; leur langage était naturel et imagé, sans l'emploi » artificiel de ces surprises heurtées, de ces oppositions affec- » tées et bizarres, auxquelles se laissent toujours aller ceux » qui tentent d'écrire dans une langue vulgaire qu'ils ne par- » lent pas familièrement ; enfin le tout se chantait sur des re- » frains qui, à force d'être vieux et surannés, avaient en » quelque sorte l'apparence et le charme d'une nouveauté. » L'*Opéra de Frontignan* devait donc avoir et eut, en effet, une » grande vogue à son apparition. Il n'était pas encore oublié » vers le milieu du XVIIIe siècle, puisque les envieux de Mon- » donville prétendirent un moment, mais à tort, que sa pas- » torale languedocienne de *Daphnis et Alcimaduro* n'en était » qu'une imitation[4]. »

duction de l'édition de 1700, *collationnée sur les textes de* 1636, 1650 et 1725, Montpellier, Coulet, 1874, in-8°.

[1] Voyez *Revue des langues romanes*, 1re série, I, 253, les titres de deux ou trois pièces citées par M. Léon Gaudin et non encore imprimées.

[2] Publiées par M. Léon Gaudin, *Revue des langues romanes*, 1re série, III, 96, 221 et suiv. Il en a fait un tirage à part.

[3] Publié par M. Léon Gaudin, *Revue des langues romanes*, 1re série, II, 223.

[4] Léon Gaudin, *Revue des Langues romanes*, 1re série, II, 223.

Il a été fait une traduction montpelliéraine de la pièce de Mondonville en 1758 : *Daphnis et Alcimaduro, pastouralo toulouzeno de M. de Mondon-*

En dédiant à la marquise d'Aubais l'*Opéra* de ce nom, l'abbé Favre la prie de vouloir bien agréer les premiers vers d'une muse patoise :

> Ela aima à rire e cercarà pas nouesa
> As premiès vers d'una musa patouesa [1].

Et ce coup d'essai, dont le titre, sinon l'intrigue, rappelle l'œuvre de Fizes, est peut-être, par la franchise, le naturel et la vivacité du dialogue, supérieur au ***Trésor de Substantion***, qu'il composa plus tard, lorsqu'il eut été nommé à la cure de Castelnau, au voisinage duquel se déroule l'action de la pièce.

Descendre de l'abbé Favre à Auguste Guiraud, à sa ***Font putanella*** [2], à son dialogue *Que i' a de nòu* [3], publiés ici même par M. Antonin Glaize; à ses *Plésis dé Boutounét* [4], qui ne seraient pas indignes de l'impression ; à son *Pépésuc ou le Triomphe de Béziers, pièce héroï-comique en trois actes, en vers français et languedociens* [5], assez souvent empruntés à quelques-unes des œuvres représentées dans cette ville le jour de la fête de *Caritach*, c'est déchoir d'une façon très-sensible ; mais tomber de Guiraud à l'*Arlekin mascle et fémella*, de J[ean] R[oudié] [6], n'était pas de nature à faire prévoir que la ville

rillo, accoumoudadou à noste patois de Mountpellié, per estre executado dins nostro Academio de musiquo, lou 25 dou mès d'aous d'aquesto annado, etc. Mountpellié, Rochard, 1758, in-8°, VIII-24 pages.

[1] *Œuvres complètes, languedociennes et françaises, de l'abbé Favre, publiées sous les auspices de la Société pour l'étude des langues romanes*, Montpellier, Coulet, 1878, I, 4.

[2] Voyez *Revue des langues romanes*, 1re série, IV, 142 et suiv.

[3] *Ibid.*, 1re série, IV, 634.

[4] Archives de la *Société des langues romanes* (section des manuscrits).

[5] *Ibid.* Cette pièce est inédite, elle aussi.

[6] Voici le titre de cette rapsodie : N° 2. *Les Balivernes de maître-Jean. Arlekin mascle et fémella, plésentarié én un acta en patouès de Mounpéyé*. Mounpéyé, Cristin, 1867, in-8°. Je ne connais pas le n° 1.

Ajoutons, pour être complet, *lous Guindous, carnavalada en dous actes e en verses*, par M. Langlade, représentée à Lansargues, il y a quelques années, mais non encore imprimée, et l'on aura la bibliographie complète du théâtre montpelliérain au commencement de l'année 1880.

Une scène en vers : *Un crestian dins l'emboul*, ainsi que le plan et les principaux détails d'un drame en prose intitulé *Babau*, ont été trouvés dans les manuscrits d'Octavien Bringuier.

On peut enfin lire quelques scènes d'un second drame en prose: *l'Aubre*

de Montpellier aurait l'honneur d'applaudir pour la première fois le *Pan dóu Pecat* et la *Bisca,* c'est-à-dire de consacrer la renaissance du midi de la France dans le drame et la comédie.

Le succès inespéré du drame de M. Aubanel a exercé une large influence sur l'établissement du *Théâtre Roman.* D'autres causes y ont cependant contribué dans une certaine mesure, et il convient de mentionner parmi elles les petits théâtres de Société où depuis cinquante ans les jeunes gens de notre ville s'amusaient à jouer le drame et le vaudeville contemporain, parfois aussi, mais bien plus rarement, *le Trésor de Substantion*[1] et l'*Opéra d'Aubais.* Vers le milieu de l'année 1877, une de ces troupes accidentelles se forma dans le faubourg Saint-Dominique et s'y acquit, grâce au talent de ses membres, une certaine notoriété. Le local où elle donnait ses représentations portait le nom de *Théâtre du Parasol lyrique*, qu'elle échangea contre celui de *Théâtre languedocien*, après que le *Comité des fêtes latines* l'eut chargé de jouer devant ses invités, le 28 mai 1878, le *Trésor de Substantion.* Les applaudissements de ce public d'élite et le succès avec lequel la troupe formée à Alais par MM. Arnavielle et Gaussen interpréta, quelques instants après, *lou Pan dóu pecat* d'Aubanel, fortifièrent parmi les acteurs du *Parasol* la résolution de donner à l'idiome local une part régulière de leurs soirées. Les rôles de l'*Opéra d'Aubais* furent créés ; M. Ch. Gros donna ensuite son vaudeville du *Bal dau Parassol* et son drame de *Fatalitat.* La réussite de ces deux pièces fut telle qu'elle encouragea l'auteur à organiser, le 25 mai 1879, le jour même où la Maintenance languedocienne du *Félibrige* se réunissait à Montpellier pour y élire son bureau, une représentation dans laquelle ses œuvres occupèrent une place justifiée par les applaudisse-

de la tristessa galoisa. Vercentourie, dans l'*Armana prouvençau de* 1870, p. 99, *lou Prouvençau* d'Aix, n° du 23 décembre 1877 et la *Revue des langues romanes,* IIe série, VI, 153.

[1] Ce vaudeville était, de temps à autre, représenté sur le grand théâtre de Montpellier et cruellement défiguré par la prononciation des acteurs. Ceux-ci, recrutés un peu partout comme les troupes des grandes villes, étaient presque toujours étrangers à la connaissance de l'idiome local: de là le peu de succès qu'obtenait l'œuvre de Favre.

ments du public. Il était facile d'apercevoir au milieu de ce dernier, dans le parterre surtout, une certaine partialité à l'endroit du dialecte natal et à l'idée que la dignité de la scène dramatique cessait enfin de lui être interdite ; mais la prose alerte et enjouée de l'*Opéra* d'*Aubais* et la gaieté du *Baldau Parassol* restèrent cependant les causes déterminantes du succès de la soirée.

Le *Théatre Roman* fut fondé quelques mois plus tard et son inauguration fixée aux premiers jours de l'année 1880. Le choix qui était fait de Montpellier comme siége de la nouvelle scène indiquait, d'une manière presque indépendante de la volonté des organisateurs, l'obligation où l'on serait d'y représenter de préférence des œuvres écrites en languedocien et en languedocien de Montpellier. Forcer des acteurs originaires de cette ville à parler du premier coup tous les dialectes méridionaux eût été, d'ailleurs, compliquer leur tâche, les exposer à s'en acquitter d'une manière insuffisante, renouveler enfin en sens inverse, mais sur des proportions constantes et au détriment de leurs auditeurs, le phénomène philologique qui surprenait si désagréablement les Montpelliérains, lorsque des acteurs originaires de Bordeaux, de Toulouse, d'Avignon, souvent même du nord de la France, venaient estropier devant eux les rôles et la langue du *Trésor de Substantion*. Ceux qui prirent l'initiative de la fondation du *Théâtre Roman* voulurent, de plus, que le français n'en fût pas exclu. Les deux idiomes, aujourd'hui parlés dans notre Midi, pouvaient s'y faire entendre sur le pied d'une parfaite égalité. Le privilége de la Provence, du Languedoc et de la Gascogne, ne consistait-il pas à les connaître à la fois, à les cultiver en même temps et à continuer depuis le XVIe siècle une littérature bilingue, où les noms de Fénelon, de Guizot, de Reboul et d'Autran alternent avec ceux de Mistral, de Fabre-d'Olivet, de Jasmin, d'Azaïs et d'Aubanel? Il était donc naturel que la modeste scène que l'on allait créer représentât les deux faces du génie littéraire méridional, sa double aptitude linguistique, s'il est permis d'employer ici le langage quelque peu technique de la philologie.

La théorie des deux idiomes ainsi admise en principe, on décida, sur la proposition de M. Camille Laforgue, qu'une re-

présentation solennelle aurait lieu le mardi ou le mercredi de Pâques de chaque année, et que la meilleure des œuvres couronnées par la *Société des langues romanes* ou la Maintenance du Languedoc au Concours de l'année précédente y serait représentée pour la première fois. C'était assurer, d'une part, la constitution d'un répertoire régulier, et renouveler, de l'autre, les usages de l'ancien théâtre d'Athènes. M. Louis Roumieux consentit enfin à écrire le prologue d'ouverture et la pièce capitale de la soirée d'inauguration[1], qui, à la suite de quelques retards, demeura définitivement fixée au samedi 3 janvier 1880.

De toutes les pièces de Molière, il n'en est pas qui, sous un langage un peu vieilli, cache autant de grâce et de charme poétique que le *Dépit amoureux*. L'incomparable comique a produit des œuvres plus vivantes et plus profondément réfléchies ; il n'en a pas qui, à notre connaissance, renferment plus de jeunesse et de délicatesse de sentiment. Telle fut la comédie que M. Roumieux entreprit de récréer à nouveau dans une pièce en deux actes et en vers qu'il appropria, sous le titre de *la Bisca*, aux mœurs et aux habitudes méridionales. Son imitation se déroule, en effet, à Montpellier même, quelques années avant la Révolution, et le Peyrou, l'Esplanade, la Grand'-Rue, Palavas, voire même le Pont-Juvénal, apparaissent çà et là au travers des scènes qui la composent. L'auteur n'a pas seulement innové dans les détails locaux. On pourrait citer des parties de *la Bisca* qu'il a imaginées lui-même sans le secours d'aucun modèle. Ainsi, la Marinette et le Gros-René

[1] Les dessins des décors sont dus à M. Edouard Marsal, l'illustrateur des œuvres de l'abbé Favre et de Roumieux. Le rideau est en son genre une œuvre excellente. Il représente dans la plus grande partie de sa longueur une tenture que le *Toni* du *Trésor de Substantion* soulève, afin de regarder, d'un œil à demi-curieux, à demi hébété, les spectateurs placés au-dessous de lui. Sur l'autre côté du rideau, on aperçoit les ruines de l'église de Maguelone éclairées par le soleil couchant. Une spirituelle inscription :

Rirés tant que n'en plourarés ;
Quand plourarés, serà pèr rire,

se déroule des deux côtés du fronton. Elle est due à M. Roumieux, qui a voulu y exprimer la nature différente des émotions du drame et de la comédie.

de Molière rompent la paille pour rendre leur brouillerie définitive, pour la sceller à leur manière. Dans la pièce de M. Roumieux, *Simounet* et *Flourineta* brisent la petite cruche que la seconde allait remplir à la fontaine; mais le bris de celle-ci est en même temps un présage de noces, et il n'en détermine que mieux le valet et la soubrette à suivre l'exemple de leurs maîtres et à conclure un mariage qui termine à la fois la pièce et leur feinte bouderie. Un pareil dénoûment n'est-il pas plus naturel et plus logique que celui de la scène entre Marinette et Gros-René ?

M. Roumieux a écrit *la Bisca* dans la langue littéraire des félibres avignonnais, mais en la cantonnant, plus que celle de ses autres poésies, dans la variété de provençal en usage à Nimes [1] et à Beaucaire. Ses auditeurs l'ont appréciée dans une traduction montpelliéraine qui a doublé pour ainsi dire le succès de son œuvre, en permettant au parterre local d'en saisir de prime-abord toutes les finesses. Le public ordinaire ignorait ce détail; il crut même un moment que le poëte de la *Rampelado,* des *Dos lèbre,* de *Jarjaio au paradis, au purgatôri* et *à l'infèr*, le félibre en qui semblent revivre la verve de Plaute et l'étincelante fantaisie d'Aristophane, avait poussé le souci de l'exactitude locale jusqu'à composer sa *Bisca* en languedocien, et il était évident que le sentiment qui s'était déjà fait jour, le 25 mai 1879, ne le rendait pas insensible à la satisfaction de voir son idiome adopté par l'un des maîtres de la moderne poésie provençale. La *Bisca* étant encore inédite, nous en profiterons pour multiplier un peu plus que d'habi-

[1] On en trouve un exemple dans le mot *aniue* signifiant *ce soir*, que les auditeurs de *la Bisca* n'ont pas remarqué ou qu'ils ont peut-être interprété dans le sens montpellierain de *cette nuit:*

Vous rescontre à prepaus. Sachés, urous couquin,
Que qnaucun vous espèro, *aniue*, dinssoun jardin.
(Acte I, sc. VI.)

E ma pauro mestresso, elo qu'èro candido
Dòu plesi de lou veire *aniue*, coume prendra
La maniero que m'an tóuti dous revira ?
(Acte I, sc. VII.)

L'étude sur *A-nuit* = *Aujourd'hui*, de M. le docteur Espagne, avait déjà signalé un exemple de cette acception nimoise dans une autre poésie de M. Roumieux.

tude les citations que la *Revue des langues romanes* doit à ses lecteurs. Voici d'abord la scène, entièrement ironique, du commencement jusqu'à la fin, entre *Estève* et *Alèssi*, qui représentent dans la comédie de M. Roumieux (acte I, scène IV) le *Valère* et l'*Eraste* du *Dépit amoureux* de Molière (acte I, scène III).

ESTÈVE (*anant à l'endavans d'Alèssi*)
Diéu vous lou done bon, Mèste Alèssi !
ALÈSSI
Que Diéu
Vous lou done meiour, s'es poussible, mardiéu !
ESTÈVE
Eh ! bèn, coume n'en sian de l'amour, bèu coulègo ?
ALÈSSI
E vous, d'aquéu brasas que caufo d'uno lègo ?
ESTÈVE
Cremo mai que jamai.
ALÈSSI
E ma passioun grandis.
ESTÈVE
Pèr... Cecilo ?
ALÈSSI
Pèr elo
ESTÈVE
Eh ! sant-dis ! cap-de-dis !
— Coume disié moun ouncle — avès l'imour coustanto !
ALÈSSI
Eh ! capouchin de bos ! — coume disié ma tanto —
Quand tenès, sias piniastre e lachas pas d'un cran.
ESTÈVE
Me plais pas en amour d'ana coume li cranc
E me countènte pas d'un regard pèr poutage ;
Tant pau que done, fau qu'aquel pau se partage....
Basto ! vole èstre ama coume amo...
ALÈSSI
Avès resoun,
E fau pas autramen iéu-meme, bon garçoun.
Se ma mestresso un jour me fasié tristo mino,
Sabès se vous i' auriei tant lèu vira l'esquino !...,
(*Em' intencioun*)

Prene pas lis afrount, iéu, pèr de coumplimen ;
Iéu, fau pas bon mercat di nòbli sentimen...

ESTÈVE

Mai Cecilo... me sèmblo?...

ALÈSSI

Elo ? bello adourado !
Tant que pòu met en gau moun amo enamourado.

ESTÈVE

Sias pas bèn deficile alor à countenta...

ALÈSSI

Mai que ço que cresès.

ESTÈVE

Pamens, sèns me vanta,
Pode afourti que siei soun mignot...

ALÈSSI

Pecaireto !
Se quaucun a lou dre de ie counta floureto,
(*Se designant éu-meme.*)
Es... Moussu.

ESTÈVE

Vous calas pas mau lou det dins l'iue.

ALÈSSI

Voudrias me faire encrèire à miejour que fai niue ?

ESTÈVE

Nàni, mai vese proun la façoun que vous trato.

ALÈSSI

Fasès-vous oupera de vosto catarato...

ESTÈVE

Sai-que, la niue passado, avès pas proun dourmi...

ALÈSSI, *em' intencioun*

Ma fisto ! en badinant devinas, bèl ami.

ESTÈVE

Sarias bèn atrapa s'eici vous fasiei vèire
La provo qu'ai soun cor iéu soulet...

ALÈSSI

Es de crèire.
E se iéu vous countave un secrèt... que... Mai, noun,
Que vous ensucarié coume un cop de canoun.

ESTÈVE

D'abord que, mau-grat tout, voste aploumb se counserve,
Es lou moumen de faire espeli la reserve..
(*Ie baio la letro de Cecilo*)
Legissès.

ALÈSSI, (*à despart, en legissènt*)
Qu'acò's dous ! Es de mèu ! ! Coume escriéu ! ! !

ESTÈVE

E counéissès la man ?

ALÈSSI (*ie rendènt la letro*)
Es Cecilo, perdiéu !

ESTÈVE

Aro cantarés plus qu'avès lou blanc dòu pòrri ?...

ALÈSSI (*s'enanant en risènt*)
Mèste Estève, adessias !... (*Sor*).

SIMOUNET

Oi ! d'aquéu tantalòri !
I'a pas aqui de que faire un grand cacalas...

ESTÈVE

Es que nous aurié fa toumba dins quauque las ?
Sa maniero d'agi, soun rire, tout m'estouno...
Rapello-te que i'a quicon que se mitouno.

SIMOUNET

Vejeici soun varlet. Es un pau... sabès ?
(*Fai signe qu'es barjaire*)

ESTÈVE

Bon !
En l'embabouchinant pourren saupre quicon.

Bien que M. Roumieux ait, par une dérogation unique peut-être parmi les félibres provençaux, écrit son charmant *Branle de las Trelhas* et deux pages de la *Jarjaiado* [1] en languedocien de Montpellier, la *Bisca* sera très-probablement imprimée avec les formes dialectales de l'avignonnais littéraire, circonstance qui nous semble légitimer la citation montpellié-

[1] Pages 98, 99, 100, 104 et 111 de la *Jarjaiado*, etc., Mount-pelié, Marsal 1879, in-8°. J'en profiterai pour relever ici quelques inexactitudes que l'auteur, corrigera facilement dans sa seconde édition :

98, l. 20 *pres*, lisez *preses ; 22, entendu*, l. *entendut ;* 104, 5. *proun*, l. *prou;* 6, *coume*, l. *couma;* 11, *eilai*, l. *alai ;* il faut de plus *pas ges* et non *ges*, pour être en accord avec les habitudes du montpelliérain ; 17. *eilaval*, l. *en aval; ailaval*, qui serait l'équivalent montpelliérain du provençal *eilaval*, n'est pas employé, du moins que je sache; 18, *nous n'en baila*, forme peu usitée, sinon même inconnue. On dirait plus couramment *nou 'n baila;* 19, *prova*, l. *provas*.

Lou Branle de las Trelhas a paru, *Revue*, IIe série, V, 281.

raine de la scène suivante. Une particularité digne de remarque s'attache, d'ailleurs, à la version à laquelle elle est empruntée; l'emploi, désormais acquis, de l'assonnance. Sauf de très-rares exemples [1], la poésie méridionale a pratiqué jusqu'ici la théorie française des rimes riches, suffisantes et pauvres; mais on peut affirmer que la composition d'œuvres théâtrales en languedocien ou en provençal, et les traductions qu'elles devront subir, afin de pouvoir être facilement comprises à Bordeaux, à Toulouse ou à Saint-Etienne, généraliseront une innovation qui, en dépit de son imprévu, ne surprit personne à Montpellier, le 3 janvier dernier.

Notre citation reproduit la principale scène du deuxième acte de *la Bisca*. Elle équivaut à la troisième du quatrième acte du *Dépit amoureux*, si souvent et si justement citée comme un modèle du genre :

FLOURINETA

S'avansa ; tenès bon, mestressa ; de courage !

CECILLA (*bas*)

Que vengue. Ai pas encara oublidat soun outrage!

ESTEVE (*barrant lou passage à Cecilla*)

Madama, escusàs-me, se soui sus voste pas,
Lou bon Dieu m'es temoun que vous cercave pas.

CECILLA

Caliè doun nous quità perseguì nosta routa.

ESTEVE

Emé la poulitessa ai pas fach banearouta.
Se ses pas pus per ieu ça qu'eres autras fes,
Vous deve lou respet.

CECILLA (*secament*)

Se devès, pagarés.

ESTEVE

Es la darriera fes, ioi, que de vous m'aproche,
Cecilla, e vole pas vous faire un soul reproche.
Counouissès pas lou cor que venès d'estripà.
Es prou grand per teni lou mau que i' avès fach;
S'ou avès pas coumprés, es belèu à ma fauta.
(*Se pausa la man sus lou cor*)

[1] J'en ai signalé un de Saboly, *Revue*, IIe série, VI, 26.

Tenès, ara memeta es aqui que tressauta,
Couma per s'envoulà vers lou vostre.
(*à despart*)
Assa! anen,
Paure fol, resta siau e mourìs douçament!

FLOURINETA (*à despart*)
Ah! lou moustre, coume a lou teta-dous!
(*à Cecilla*)
Madama,
Mesfisàs-vous, au mens!

ESTEVE
Ioi aquel cor reclama
Touta sa libertat. Saique ie la rendrés!
M'aviàs dounat lou vostre e me l'avès représ.

CECILLA
Esperarés longtems davans que vous lou rende.

FLOURINETA (*à despart*)
Anen, vese qu'a pas besoun que la defende!

ESTEVE
Esperarai longtems?... Esperarai toujour,
Car vous aime tant ioi couma lou premiè jour!

CECILLA
Avès pas pus lou drech de parlà de la sorta;
Tout es ara fenit!

FLOURINETA (*à despart*)
La cresiei pas tant forta!

ESTEVE (*tristament*)
Madama, avès rasoun, per ieu tout es fenit.

FLOURINETA (*à despart*)
A l'entendre, diriàs que la mort vai venì.

ESTEVE
« T'aime! » aquel mot lou vau clavelà dins moun ama;
Se n'escaparà pas qu'emb ela.

FLOURINETA (*à despart*)
Oh! quanta lama!
Ie dounariàs pas lou bon Dieu sans counfessà?

ESTEVE
E, de pòu que quicon vengue l'en tirassà,
Vole pas res gardà das gages de tendressa
Que me rapelarien vostas traitas caressas.
(*Ie rendent una flota de pèu*)

Tenès, dempioi que l'ai, era aquì sus moun cor
Vosta flota de pèu bloundina couma l'or ;
Me sembla encara ausì dire à vosta bouqueta :
O blouca de moun pèu, couma me fas lingueta !

CECILLA

Vole pas estre en resta emé vous, ben segu.

(*Ie rendent una baga*)

Poudès reprene adoun la baga de bonur,
De vostes serraments un souvenì frivole...

ESTEVE (*mema joc*)

Aquì voste pertrach, vous sembla trop, e vole
Pas me quità flaquì davans tant de bèutat.

CECILLA

Aqueles brassalets, lous ai be trop pourtats !

SIMOUNET (*à despart*)

Fasien pas mau l'amour, mais saboun lou desfaire !

FLOURINETA (*à despart*)

Quantes bèus brassalets ! Farien be moun afaire !

ESTEVE (*sourtiguent de su pocha una letra que legis*)

« Cresegués pas au perfum de la flou,
As raisses dau sourel, au trelus de l'estela,
A tout ça que se vei, se sentìs e se bela,
Mais doutés pas de moun amour ! »

(*Ie bailant la letra*)

Reprenès voste escrich. Estela, sourel, flou.
Tout es couma era. Soul, a passat voste amour.

CECILLA (*mema joc*)

« T'aime, t'aime, qu'ou sabes ben !
Per de que m'ou faire redire ?
T'ou ai repetat tant souvent !
T'aime, t'aime, qu'ou sabes ben !
Saique belèu noun t'en souven
De ta proumessa ? Mais vos rire.
T'aime, t'aime, qu'ou sabes ben ;
Per de que m'ou faire redire ? »

N'en counvene, aviei tort de vous faire redire
Una proumessa en l'er que rimaves per rire !

(*Ie rendent soun papiè*)

Plaçarés emb una autra aqueles trioulets !

FLOURINETA (*à part*)

Aco pot s'apelà ie coupà lou siblet !

ESTEVE (*ie rendent d'autres papiès*)

Tenès, aquì n'i 'a mai !

SIMOUNET (*à despart*)

Era touta una posta !

(*A Esteve*)

Bravo, Moussu !

FLOURINETA (*à Simounet*)

Bon ! bon ! aurà lèu sa riposta.

CECILLA

Aquì mai de cansous, de letras.

FLOURINETA

Tout vai ben.

ESTEVE

De ça qu'aviei de vous me resta pas pus ren.
Se vous vesiei tournà, que lou tron m'esternigue !
Adessiàs !

CECILLA

Adessiàs !

FLOURINETA (*à Cecilla*)

Es tems qu'acò fenigue.
Anen-nous-en. Avès pas pus à faire emb el.

SIMOUNET (*à Esteve*)

Te l'avès remoucada un pau couma se deu.
Partiguen.

FLOURINETA (*à Cecilla*)

Venès doun. De que voulès encara ?

SIMOUNET (*à Esteve*)

Quand restariàs tout ioi, de qu'avansariàs ara ?

ESTEVE

A la tranquilletat voste esperit rendut,
Couma regretarés l'amic qu'avès perdut !

CECILLA

Lous galants mancoun pas. Quand me saupran souleta,
A mous peses vendran toutes de rebaletas.

ESTEVE

Rencountrarés jamai un cor couma lou mieu !
Quau pourrièvous aimà couma vous aime, ieu ?

CECILLA

Voste amour ! parlas-n'en encara, vous counselhe.

SIMOUNET (*à despart*)

Van mai recoumençà ?

FLOURINETA (*à despart*)

D'impatiença grasilhe.

CECILLA

Quau aima insulta pas el mema soun amour!

ESTEVE

Quau aima, e que se vei campejat per toujour
Dau paradis raivat; quand soun rival prouclama
Qu'un mariage secret a courounat sa flama[1],
Perd tout soun sen adoun e sap pas ça que fai.

FLOURINETA (*legiguent à belcs uns de flocs de la letra estripada que tira de sa pocha*)

« A l'oustau vous atend. »

(*Jeta davans Cecila aquel floc de papiè*)

CECILLA

Taisàs-vous. Couma vai
Que quand vous dise, ieu, de fourvià tout oustacle,
Cresès un conte blu?

ESTEVE

Sariè doun faus?

FLOURINETA (*mema joc*)

« Miracle! »

CECILLA

Ara tout es roumput!

ESTEVE (*emé douçou*)

Me rebutariés doun,
S'à tous peses venici reclamà moun perdoun?

CECILLA

Ah! vou'n fau be gardà qu'alor sarici capabla
D'oublidà vosta aufensa e vosta acioun coupabla.

FLOURINETA (*mema joc*)

« Corda »... « repetat »... « jas »..... moun ». ..« mas »....
[« man »...« clame »...« vent. »

[1] *Courounà sa flama.* Au risque de paraître trop minutieux, nous souhaiterions que l'auteur revît sa comédie, de manière à en faire disparaître quelques formules de ce genre. Pour être parfaitement légitimes et naturelles au XVIIe siècle, elles n'en détonnent pas moins dans une œuvre que les détails locaux, le langage et l'expression des sentiments ont si bien méridionalisée.

En voici une seconde que le hasard de la lecture nous a fait rencontrer :

Eh be! couma s'atroba
Que doutàs? De sa *flama*, avès pas prou la prova?
(Acte I, sc. III.)

ESTEVE (*se clinant davans Cecilla*)
Perdoun : t'aime ! e t'ou ai repetat prou souvent !

CECILLA (*esmouguda*)
Esteve !

ESTEVE (*ie poutounant la man*)
Ma Cecilla !

SIMOUNET (*à despart*)
Aquela sarié bona !

FLOURINETA (*jetant tout à la fes, à Cecilla*)
Aquì tout ça que resta !

CECILLA, *à Flourineta*
Escouta, miejour sona ;
Vai-t'en metre la taula.

FLOURINETA (*ie moustrant lous flocs de la letra*)
E voste bilhet dous?

CECILLA (*dounant lou bras à Esteve e partiguent*)
Racoumoudaren tout à l'oustau toutes dous !

Ce dialogue, auquel le théâtre méridional nous avait si peu habitué, cette aisance de bon ton et d'allure, ce naturel et cette promptitude de répartie, sont entièrement dignes de Molière, qui eût été heureux de considérer et de reprendre comme son bien propre quelques éclairs de tendresse qui manquent à la troisième scène de son quatrième acte, et surtout l'ingénieuse invention de *Flourineta*, venant jeter au devant de Cécile, prête à céder aux instances d'Estève, les morceaux déchirés de son billet doux.

Après la réconciliation des maîtres, celle des valets est encore à citer. Comme dans le *Dépit amoureux*, elle fait antithèse avec la précédente par l'opposition tranchée qui existe entre le langage des premiers et celui des seconds: à *Esteve* et *Cecilla*, qui se rendent mutuellement portrait, bracelets, bague de bonheur, vers et triolets, elle nous montre *Simounet* et *Flourineta* tirant à qui mieux mieux de leurs poches des friandises et des provisions de bouche dérobées dans le placard des maîtres, une paire de jarretières, un clavier, des mouchoirs, etc. Le parallélisme de l'idée s'y continue avec une décroissance ou, si l'on aime mieux, une absence voulue de sentiment poétique qui a singulièrement provoqué les rires du public :

FLOURINETA

Presemple ! es be lou tour d'una doumaiseleta !

SIMOUNET

Se crei un ome, pioi ! Es pas qu'una aumeleta !

FLOURINETA

N'ai vergougna per ela !

SIMOUNET

Es be dich d'estre flac,
Mais pas d'aquela sorta !

FLOURINETA

Es pas tus, rafalat,
Que me fariès antau plegà davans toun mourre !

SIMOUNET

Se vouliès m'enjaulà, te fariei be lèu courre !

FLOURINETA

Bota, ensacharai pas, ages pas pôu d'aco.

SIMOUNET

Espousàs-la, tenès ! Fariei un poulit cop !

FLOURINETA

T'en fretarás lou bec, paure varlet de trefla !...

SIMOUNET

Sariès be trop urousa, o pichota manefla !...

FLOURINETA

Vai te rescondre, vai, mourre d'escaufa-liech !...

SIMOUNET (*riguent*)

Madama Simounet !... Ah ! ah ! fisa-te ie :
Tendrai moun reng !...

FLOURINETA

Soun reng ! moussu de Saussa-fada !

SIMOUNET

Espousariei pus lèu una cabra couifada !

FLOURINETA (*ie faguent las banas*)

Ne poudriès metre dos dessus tous pergamìs.

SIMOUNET

Oh ! pioi, ieu, ie vau pas per trenta-sieis camìs :
Aquì lou moucadou — trege sòus la dougena ! —
Que m'as, lou jour de l'an, dounat per mas estrenas.

FLOURINETA

Te figurariès pas que tene à tous presents :
Te, reprend toun claviè, toun bèu claviè d'argent,
Qu'as pagat quatre sòus...

Et le dialogue continue ainsi jusqu'au dénouement, qui montre la soubrette contrefaisant Cécile, au point de prendre le bras de *Simounet* et de dire comme elle, lorsque le valet lui a fait remarquer les fragments de leurs lettres dispersés sur le sol :

Racoumoudaren tout à l'oustau toutes dous !

Le fragment qui suit nous ramènera de la traduction montpelliéraine au texte de l'auteur. Le souvenir de Molière et de la deuxième scène de son quatrième acte s'y montre sans doute ; mais avec quelle délicatesse de sentiment M. Roumieux n'a-t-il pas transformé l'Eraste à demi inconstant du *Dépit amoureux* en un amant soumis, déterminé à ne jamais oublier Cécile, quoi qu'il arrive ! Avec quelle verve et quelle vérité de langage n'a-t-il pas substitué au Gros-René, qui cite à tort et à travers les arguments d'Aristote et des philosophes, le *Simounet* méridional qui n'omet rien des proverbes sur les femmes et le mariage recueillis par *la Bugado provençalo*, l'abbé de Sauvages et Garcin ?

ESTÈVE

Coume ! es aqui l'eterne amour que me juravo !
Quand dins soun salounet Cecilo murmuravo,
Au mitan di poutoun que bevian tóuti dous,
Si milo serramen tant viéu qu'amistadous ;
Quand me disié : « Moun bèu, sabe que siéu ta vido
E que sariés lèu mort s'un jour t'ère ravido ;
Quand, me vesènt ploura de joio e de bonur,
Mesclavo i miéu li plour de si grands iue d'azur ;
Quand, d'un jour, poudian pas nous vèire e que ma damo
Dins sis escri brulant metié touto soun amo,
Mentissié ?... Se risié de iéu ?... Tout èro faus ?....
Coumprene qu'ai mau fa — siéu proumte, es moun defaut —
De crèire un pau trop lèu aquéu varlet de paio,
Sèns saupre se sa dicho èro pas uno baio ;
Mai es qu'ai pas subran recouneigu mi tort ?
E, tout just, quand ie fau assaupre moun remord ;
Quand me jite à si pèd pèr ie demanda grâci,
M'escampo fieramen moun perdoun à la fàci !...
E bèn ! pèr me venja, pèr soun plus grand tourmen,
Vole ie repeti que l'ame eternamen ;
Vole qu'en me vesènt marcha doulènt e triste
Au davans de la mort....

SIMOUNET

Lou bon Diéu vous assiste!
Sias mai à vosto mort? Farias-ti la fouliè
De crèire que pèr vous Cecilo mouririè?
Teisas-vous: se prenias lou trin pèr l'autre mounde,
Em' un autre galant cercarié soun abounde.
Avès pas estudia la femo coume iéu....
(Emé sufisènço)
De moun resounamen seguissès bèn lou fiéu:
Quand dins lou paradis Evo manjè la poumo.....

ESTÈVE (*sourrisènt*)

Remontes un pau liuen.

SIMOUNET

Tout camin meno à Roumo....
Gachas s'emé la sèrp — qu'èro lou Diable alor —
La maire dis uman sieguè pas lèu d'acord...
Es dempièi aquéu jour que dato lou prouvèrbe:
« Ço que lou Diable vòu, femo vòu... »

ESTÈVE

Sies superbe!
Lou prouverbe verai dis: « Ço que femo vòu,
Diéu lou vòu... »

SIMOUNET (*countuniant*)

Leissés pas toumba la causo au sòu.
(*Estève regardo au sòu e fai signe que ie vèi rèn*)
Es lou resounamen de... moun fiéu... Bon! patouie;
Se, quand parle, quaucun me copo, lèu m'embouie.
Recoumence. Disian... Seguissès?

ESTÈVE

Marcho, anen.
As mai perdu toun fiéu?

SIMOUNET (*countuniant*)

La gouludo, un moumen
Voulié bèn ensaja de garda tout pèr elo;
Mai, à dous es taut bon fru defendu! lou pelo,
Lou partajo e, gardant lou moucèu lou plus gros,
Baio l'autre à soun ome....

ESTÈVE (*à despart*)

Alor, mignoto, vos
Metre toun amiguet dins lou maucor que tuio?

SIMOUNET

M'escoutas pas.

ESTEVE

Si, si : parles de toun aguhio,
De toun fiéu....

SIMOUNET (*countuniant*)

Oh! la femo : es un diable ! uno sèrp !
Quand Adam moustriguè la poumo à soun dessert,
Èro escusable, au mens ; perdine ! èro escusable :
Éu s'èro pas leissa subourna pèr lou Diable ;
Es sa femo, es la gràci, es la puro bèuta,
Dins un poutoun divin, que venguè lou tenta...
Quau sucoumbo à l'amour a toujour uno escuso ;
Uno fino bouqueto acato tant de ruso !
Mai Evo, faire pache em' un laid serpatas,
Es causo abouminablo....

ESTEVE (*à despart*)

O, t'aime!...

SIMOUNET

M'escoutas?...
Tambèn, vès, ie renouncie i femo : li diablesso !
Pèr venci nosto forço uson de sa fiblesso.
Li femo noun soun gènt ; soun d'orre fantasti
Que de lis adoura nous fan lèu repenti.
Se dis : « Gardo-te bèn de la femo meichanto
Et te fises pas trop à la bono... »

ESTÈVE (*à despart*)

O charmanto !

SIMOUNET

Se i'a dins un oustau dos femo, es un infèr ;
Quand n'i'a tres, i'a Satan, Belzebut, Lucifèr.
Entre femo e chivau se n'en vei ges sèns vici ;
Fasès voste ami véuse e ie rendrés servici.
La femo en sourne ivèr chanjo noste printèm ;
Es un treblo-meinage, e de marit countènt,
D'ome urous, sarié bèn deficile d'en vèire :
Pourrien tóuti dansa subre lou quiéu d'un vèire...
Basto ! un ome de bren vau mai que femo d'or.
E... restarai garçoun, à la vido, à la mort !..

Telle est, dans ses scènes essentielles, la comédie que M. Roumieux doit au *Dépit amoureux* de Molière.

« *Traduttori, traditori* », disent proverbialement les Ita-

liens ; on conviendra sans peine qu'imiter de cette manière ce n'est pas trahir un auteur, mais refaire une seconde fois son œuvre. En pareil cas, l'imitation conserve une valeur presque toujours égale à celle de l'original. *La Bisca* nous donne encore l'occasion de signaler — c'est un oiseau rare par le temps qui court — la convenance du langage et des situations scéniques. Comme le remarquait avec une spirituelle justesse M. C. Laforgue dans son discours de Fontfroide, la satyre et la gaieté sont les sœurs riantes de la raison et de la morale. Et la morale comme la gaieté sont également bien partagées dans l'œuvre de M. Louis Roumieux.

Les mêmes qualités de verve, d'esprit ingénieux et facile, se retrouvent dans le *Cabus de Toni,* prologue d'allures fort originales, dont l'idée a été fournie à M. Roumieux par la toile où l'habile pinceau de M. Marsal a peint le *gracioso* du *Trésor de Substantion*. Au moment où le lever du rideau fait disparaître la figure de ce dernier, un acteur costumé d'une manière identique tombe tout à coup des frises et se prend de dispute avec le régisseur, qui s'efforce vainement de le faire sortir, afin de pouvoir communiquer aux spectateurs le programme du théâtre. Le premier s'exprime en languedocien et le second en français. La querelle se termine à l'avantage de *Toni*, qui, régisseur improvisé, expose un programme à lui, entremêlé de flatteries à l'adresse de la partie féminine du public. Ces deux vers :

> Es be lou mens que lou francés
> Nous cede la plaça una fes

en résument l'essentiel au point de vue théâtral.

Lou Cabus de Toni et *la Bisca* ne constituèrent pas à eux seuls la partie romane de la soirée d'inauguration. Le joyeux vaudeville du *Bal dau Parassol* de M. Charles Gros dérida singulièrement les spectateurs par l'énumération des inventions que la vanité suggère à deux jeunes filles aussi pauvres qu'amoureuses de toilette, par la dispute de leurs mères et la manière dont ces dernières concluent les mariages qui terminent la pièce. Une romance montpelliéraine de M. Lacroix, et surtout les couplets provençaux du *Maset de Mèste Roumiéu*, tinrent dignement leur place. La poésie de *Misera,*

spécialement écrite par M. Charles Gros en vue de la représentation du 3 janvier, n'était que trop justifiée par les rigueurs d'un hiver que l'on n'avait pas encore achevé de traverser. Elle se recommandait, d'ailleurs, par de réelles qualités de détail et par l'amélioration, tous les jours plus sensible, de la langue de l'auteur [1].

Les interprètes des pièces qui composaient la soirée d'inauguration du *Théâtre Roman* ont été, pour la plupart, au niveau de la tâche qu'ils avaient acceptée. La mémoire, parfois insuffisante, d'un des acteurs de la *Bisca* (*Esteve*) n'a nullement refroidi le public qui applaudissait avec une sorte d'entraînement les traits tour à tour primesautiers, spirituels et touchants, du *Cabus de Toni*, du *Bal du Parassol* et de *la Bisca*. M. Roche a rempli avec une aisance et un entrain fort remarquables le rôle de *Simounet; Alessi* a été fort bien tenu par M. Douziech, un des meilleurs sujets de la troupe montpelliéraine, et *Barjarilha* par M. Verbert. La soubrette *Flourineta* était représentée par un petit garçon de quinze ans, M. H. Goutel; car — nous allions oublier de noter ce détail — tous les rôles du *Théâtre Roman* étaient, comme sur la scène antique, confiés à des hommes. Le public a ratifié de ses applaudissements cette nouvelle hardiesse. L'auteur de ces lignes a même entendu une bonne femme du faubourg Figayrolles, trompée par l'intonation féminine de l'acteur [2] qui jouait le personnage de *Cecilla*, se demander comment une mère de famille pouvait autoriser sa fille à paraître ainsi sur les planches d'un théâtre public et payant [3].

Alph. Roque-Ferrier.

[1] *La Courouna pouëtica dau Lengado, Misera, pouèsia* de Charles Gros, *debitada per l'autou à l'inauguracioun dau Teatre Rouman. Ilustracioun de* E. Marsal. Mount-peliè, Firmin et Cabirou, 1880, in-8°.

[2] M. Vailhé.

[3] Parmi les comptes rendus que les journaux ont consacrés à *la Bisca*, signalons celui des *Tablettes d'Alais*, par M. G. Charvet, nos des 7 et 14 février 1880, où se trouvent cités divers fragments de cette pièce; celui du *Diari Catala*, de Barcelone (no du 23 janvier), dû à M.F. Matheu y Fornells, et enfin celui du *Messager du Midi*, de Montpellier (13 janvier), que le présent article reproduit en quelques-unes de ses parties.

POÉSIES

LA FEDETO

REVIRAT DAL ROUMAN DE ROUMANIO [1]

Mères, tout en filant, apprenez à vos filles
Les mots antiques du pays

A. BRIZEUX.

A l'abés [2] dal grand serre [3],
Erbut, flourit, prouspere,
Pourtalude paradis,
Tres aveliès [4] ai vist,
Que demest les mentastres [5]
Gardoun tres jouves pastres.
Mouldavo es l'un d'aqués,
Le segound es Oungrés,
E le tresenc de Vrancho.
Mais de que dounc se mancho
Entre le Vranchian
E l'Oungrés ? Tuiaran,
A soulel coulc, lour fraire
Dal Mouldavés terraire ;
Le tuiaran, amor
Que, drut [6], a le mai d'or,
E qu'a le mai de fedos
A banos dreitos, redos,
Chavals milhous doumtats
E gous mai alertats.
Mais despei miech semano,
Fedo qu'a griso lano,

[1] Imitation du chant populaire roumain : *la Petite brebis,* recueilli par M. Alecsandri dans ses *Poesii populare ale Românilor*. Bucarest, 1865, in-8°. — [2] Au versant. — [3] Montagne — [4] Troupeaux de brebis. — [5] Menthes sauvages. — [6] Riche.

De soun erbo a plus fam
E de countun se plan.
« O mannado fedeto,
Qu'as bouco bouchardeto [1] !
Per que despei tres jours
Te plangues-ti toujours ?
Atrobos-ti toun erbo
Mal à toun grat, aicerbo ?
Al cors as-ti malou,
Digo, ô moun bel fedou ? —
» O moun pastrou mouseire,
Damb nautros ven te seire
Dins aquel bruelh [2] : i'auren
Bouno erbo, e tu 'n oumbrenc
Recate [3]. Mestre, mestre,
Sono e vengue à grand destre,
Pres de tu, de tous gous
Le mai druge [4] e bregous [5].
Voloun, le d'en mountagno
E l'Oungrés, de coumpagno,
A soulel coulc, an di,
Dins mort te refaudi. —
« Ma fedeto Bersano,
Dal destin escrivano
Se sios tu, se me cal
Mourì sus le trucal [6]
Dal mil, d'aiçò te cargue :
Que m'enterroun al pargue,
Le Gavot e l'Oungrés,
Qu'amb iéu vautros sarés ;
Ou tras le jas, qu'ansindo
De mous gous la voues lindo,
Ieu l'ausirei toujours.
Fedeto, o mas amours!
Digo-lour talo causo ;
E pei subre la lauso

[1] Noire. — [2] Taillis. — [3] Refuge. — [4] Le plus fort. — [5] Hargneux. — [6] Le tertre.

De moun cros, al cabés ,
Pausaras en través,
Metras uno flabuto
De fau, qu'amour la buto
Tant fort, que vai per dos ;
Uno flabuto en os
Que plouro à chapla[2] l'amo;
E, damb sa vouès de flamo,
Uno autro de sambu[3] ;
E, coumo en un embut,
Quand vendra 'mb armounìo,
L'auro de Roumanìo,
Bufa dins lours canels,
Mas fedos, mous agnels,
Acampats sus ma toumbo,
Ah ! de lour cor n'en toumbo,
De lour cor s'angouissant,
De lagremos de sang !
Mais i 'anesses pas dire
Ma mort e moun martire !
Digo-lour qu'à moun grat,
Ieu, me soi ensourrat[4]
Damb la nobio dal mounde ;
Que (fianços, joio, abounde ! —)
Al soulemne moument,
Dal soun[5] dal fiermament
Uno estelo es toumbado ;
Que sus ma testo astrado
La luno e le soulel
An tengut le ramel ;
Qu'aviò per testimonis
Les saps, e per sinfonis
Milanto aucels, le mount
Per preire[6], e piei, amount,
Amount-d'aut, per candelos,
Las lusentos estelos.

[1] Chevet. — [2] Briser. — [3] Sureau. — [4] J'ai pris pour sœur, je me suis marié. — [5] fond. — [6] Prêtre.

Mais s'atrobes jamai
Uno vielho, uno mai [1]
Qu'es cintado de lano,
Que, per mount e per plano,
Vai plourant soun plagnun
E demando en cadun :
Sauprias pas, per cop d'astre [2],
Un jouve e poulit pastre ?
Alinjat à l'anel,
Grumo de lach : es d'el
La blanco mourranchouno ;
D'el le pel fol frisouno,
Coulou dal blat roussel ;
Les finets cabels [3] d'el
Soun dal gorb l'alo escuro ;
D'el, roumi [4] de randuro [5]
Es le poulit elhou.
Adounc, beroi fedou,
Plan-la d'un parlat tendre.
Mais ie fagues pa 'ntendre,
Escound-ie qu'à moun grat,
Ieu, me soi ensourrat
Damb la nobio dal mounde ;
Que (fianços, joio, abounde !)
Al soulemne moument
Dal soun dal fiermament
Uno estelo es toumbado ;
Que sus ma testo astrado
La luno e lou soulel
An tengut lou ramel ;
Qu'aviò per testimonis
Les saps, e per sinfonis
Milanto aucels, le mount
Per preire, e piei, amount,
Amount-d'aut, per candelos
Las lusentos estelos [6] !...

P. Gourdou.

[1] Mère. — [2] Par hasard. — [3] Cheveux. — [4] Mûre. — [5] De buisson. — [6] Languedocien (Alzonne (Aude) et ses environs. Orthographe montpelliéraine. Le *v* se prononce *b* à Alzonne.

CANSOUN IV

I Grand d'Italio, en li encitant de la deliéura, de-bon, de sa duro esclavitudo

A MOUN MÈSTRE G. AZAÏS.

Moun Italio, es vrai qu'en van la voues s'eisalo
Pèr gari li plago mourtalo
Que vese, mai que mai, curbi toun cors tant bèu.
Mai me plais que moun plang, au mens sié tal, que vibre
Coume esperon l'Arno, lou Tibre
E lou Po, mounte grave e doulènt, aro siéu.

Rèi dóu Cèu, coumplis ma preguiero
Pèr que la coumpassioun que t'aduguè sus terro,
Vers toun galant païs t'endraie, amistadous.
Regardo, Segnour pietadous,
Quinto crudèlo guerro an coungria [2] de baboio [3],
Dins ta santo aubencho [4] atendris
Li cor durau qu'emé sa moio [5],
Mars ufanous e fèr de-longo encouleris ;
E fai, (de bado que siéu gaire),
Que lou Vrai, per ma voues, èici s'ause, o bon Paire !

Vàutri, en qu la Fourtuno a fisa lou gouvèr
D'aquésti béllis incountrado
Que semblas renouncia [6], sèns pietanço, i cat-fèr [7],
De que fan eici tant d'estrangièris armado ?
Es-ti pèr vèire li terrado
Vèrdo, tencho dóu sang barbare ? Quinto errour
Vano, i burlo vous fai encrèire :

[1] Cette pièce est une traduction de la quatrième *canzone* de Pétrarque. — [2] Ont engendré. — [3] Des riens. — [4] Sollicitude. — [5] Caprice. — [6] Abandonner. — [7] Bêtes sauvages, barbares, mécréants.

Vesès gaire, e pamens forço bèn cujas vèire
Quand dins un cor vendu cercas fidel amour :
Lou qu'a lou mai de mercenàri
Es aquéu qu'a lou mai d'enemi, d'ourdinàri
De quintis estràngi desèrt
Subroundas, delùbi sauvèrt,
Pèr inounda, toustèms, nòsti suavi campèstre !
S'acò, de nòsti pròpri man
Vuèi l'aven, qu pourra nous deliéura deman ?

La Naturo a prouvi moult à nostre bèn-èstre,
Quouro a pauva lou bàrri aupèstre
Entre nautre e la fam dóu tedesque enrabia ;
Mai, countràri au bon-ur certèn, lou remoulige [1]
S'es pièi de tau bias engaubia [2],
Qu'à-n-un cors sanitous i'a dona lou ladrige [3].
Dins la memo gàbi rejoun,
I'a lou bestiàri fèr, aro, e lou dous móutoun :
Ansin lou meiour sèmpre genso [4].
E, pèr mai de doulour, es d'aquelo semenço
Qu'a greia lou pople sèns lèi
Eu quau coume va trais l'istòri,
Màri trauquè li flan proun, perqué desempièi
Sié vivo encaro la memòri
Dóu chaple, ount lou tedesque asseda, las, feram [5],
Dins lou flume beguè mens d'aigo que de sang.

Me taise sus Cesar que, pèr toui li ribage,
Enrougiguè lou verd erbage
Dóu sang que de si veno averè noste brenc [6].
Aro, perèu, noun sai pèr quinto malastrado
En ahicioun lou Çèu nous pren ;
Gramaci vàutri en qu Roumo ses afisado :
Vòsti discòrdi sènso fin,
Dóu mounde an degaia la plus bello partido.

[1] Convoitise jalouse. — [2] S'est ensuite de telle façon ingénié. — [3] Lèpre. — [4] Gémit. — [5] Semblable aux bêtes sauvages, devenu bête sauvage. — [6] Glaive.

Pèr que lèi, pèr que sort, pèr que fauto coumplido
Alassa li pàuri vesin?
Persegui li fourtuno estraiado e grenouso [1]?
En deforo cerca de gènt;
Gaudi de si plago saunouso;
E li fa barata soun amo à près d'argènt?
Ièu dise la verita claro,
Noun pèr òdi dis autre e nimai pèr mesprès.

'Me tant de provamen, noun li vesès encaro
Lis engano dóu Bavarés
Qu'en fugissènt la mort, d'avejaire la bèlo?
L'injùri, à ma cujanço, es piejo que lou dam [2].
Mai raio pus larg voste sang,
A pourpoucioun qu'avès un iro mai nouvello.
Dre la primo-aubo, lou matin,
Pensas à vàutri emb madureso,
Vèirés coume amo un autre aquéu que se mespreso.
Ilustre e noble sang latin,
Rebuto foro tu lou fais que te degaio:
Noun fagues idolo d'un noum
Van e len coume uno neblaio [3]:
Car se li gènt d'Uba, ferous e foucharroun [4],
Nous trepasson en coumprenuro,
Es nàutri que pecan e pas nosto naturo.

Noun es aqueste sòu, lou qu'en primo ai trepa?
Eici, lou nis de ma jouvènco
Ounte m'an abali douçamen, i'es-ti pas?
Noun es-ti ma Patrìo, esto [5], qu'a ma cresènco,
Maire douço, au sen pietadous,
Que lou cors de mi gènt li recato ambedous?
Au nom de Diéu! qu'aquéli cauvo
Vous esmòugon de-fes; que tocon vòsti cor
Li lagremo emai li descor
D'un pople, qu'après Diéu, sus vous-àutri se pauvo.
Perdu, tant-si-pau que moustrés

[1] Affligées. — [2] Dommage. — [3] Vain et léger comme une nuée. — [4] Les hommes de Nord furieux et revêches. — [5] Celle-ci.

Un sing de compassioun, veirés
L'estrum faire la guerro à la furour; de sorto
Que lou coumbat sera bèn court:
Pèr-ço-que l'antico valour
Dins li cor italian noun es encaro morto.

Arremarcas, Segnour, coume volo lou tèms,
Coume peréu fuge la vido,
E la mort de proche nous tèn.
Vuèi sias èici: pensas à la grand despartido [1];
Car à l'escur draiòu, counvèn
Que l'amo arribe nudo emai descadenado [2].
En trencant esto valounado
Ie fau porrejita lis òdi e li desden,
Que soun de vènt countràri à la vido sereno;
E pulèu qu'is àutri fa peno,
Despendès voste tèms en quauquo obro d'elèi [3],
De man ou d'ingèni; de meme
En quicon digne de laudeme,
O bèn en noble estùdi: Ansin, dins lou delèit [4]
La vido passo en regalado [5],
E li porto dóu Cèu se trovon badarnado.

Aro t'avertisse, Cansoun,
Que fau courtesamen arrisca ti rasoun,
Perqué vas vèrs de gènt fier qu'an l'amo cafido,
D'estiganço li plus marrido,
E qu'emé sis anti prejujat, sèmpre mai
Soun lis enemi dóu Verai.
Troubaras dins toun aventuro
Gaire d'ome de-bon, ami dóu bèn, ai-las!
Mai digo-ie: qu m'asseguro?
Ieu vau cridant: Pas, pas e pas [6]!

F. Martelly.

[1] Au grand voyage, à la grande séparation. — [2] Dépouillée d'entraves (terrestres). — [3] De choix. — [4] Dans la délectation. — [5] En état commode et agréable. — [6] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

LA SIETADO DE PELOUSTIOUS[1]

Conte

A l'auberjo des *Tres-Pijous,*
Per un temps de forto jalado,
Arribo sus la vesperado,
Mountat sus soun chabal, un marchand de Sant-Pous.
Es mort de frech; à la couzino
Ount flambo un boun fioc de gabels,
Intro per se caufà l'esquino,
Mais pot pas s'en sarrà : Cinq ou sieis gargamels,
Cadun plantat sus sa cadièiro,
Tenou la grando chiminièiro
Bloucado, e, sens ges de pietat,
Gueitant lou marchand de coustat,
Pensou pas à li faire plasso.
Mais aqueste qu'es un finas,
Mostro pas la mendre grimasso;
Tant lèu vèire l'hoste que passo,
Li crido : « A moun chabal dounaz
De peloustious uno sietado. »
— Moussu vol dire de civado ? »
— « Nani, nani, de peloustious,
Dis lou marchand, pourtaz-i lous. . .
Fasez dounc so qu'on vous coumando. »
An aquel mot touto la bando
Que se caufabo lous talous
Se lèvo e dèus l'estable lando.
E lou marchand, dins aquel temps,
Que tremolo e ris entre dents,
Demourat soul dins la couzino,
Davant lou fioc se galamino.
L'hoste torno e dis : « Lou chabal
Vol pas manjà d'aquel regal. »
— « Adounc ne farai ma riboto

[1] Petite huître.

Amb un poul e quauqu'autre plat,
Dis lou marchand reviscoulat;
De boun fe dounaz uno boto
A moun chabal.... Poudrez tant pla,
Pei qu'i serez, ne regalà
Aqueles badalucs d'Herepio [1]
Qu'encaro sou davant la grepio [2].

G. Azaïs.

LOU CANT DE CIÉUNE DE BELLAUDOUN [3]

Fantasio felibrenco

—

« Advenant sa mort, qui fut en l'an quatre-vingts et huit [1588], le cinquante-sixiesme de son aage, *ayant presagé poëtiquement* [4] »

Éloge de Louis de la Bellaudière, en tête de ses « *Obros et Rimos Provvenssalos* », Mars, 1595.

I

Erian i sànti Pasco !... E l'ouro èro óudourouso
De roso, emai d'arange, emai de tuberouso :
Tout èro vesti d'or :
E l'Amour renadiéu ressounavo à tout caire,
Long di mount escabrous, subre l'aigo, dins l'aire :
Bèu Diéu ! quent estrambord

A Grasso, sus la colo !.. E di vilo e vilage,
Un dous Don-don celèste [5], un sublime ramage !
Lou païs sounjo au Crist :
Uno acaumo de Diéu sus li baus e pradello,

[1] Ces imbéciles d'Hérépian.

[2] Languedocien (Béziers et ses environs), orthographe bittéroise.

[3] Diminutif caressant que La Bellaudière (ainsi que ses amis les *Arquins*) se donne ordinairement, (*Voir* ses poésies, *passim*.)

[4] La Bellaudière, selon l'éloge cité plus haut, mourut au mois de novembre. Licence poétique de ma part de le faire mourir au mois de mai.

[5] « *Don-Don Infernal* » est le titre d'une des poésies les plus remarquables de notre auteur ; il y dépeint d'une manière large, franche et incisive, ses impressions dans le cachot de Moulins.

Tau qu'un alcioun suau sus l'oundo bressarello !....
Sian certo i camp d'Alis.

Mai nàutri, lis ami dóu gai La Bellaudiero,
Qu', à l' entour de soun lie, de sa voues autouriero,
Avian begu li cant,
Pourtavian lou malaut, qu'èro blanc coume evòri.
Subre l'auto terrasso, au mitan de la glòri
Dóu grand souléu couchant.

(Car ansin lou vouliè noste doucet troubaire,
Que despièi lou matin noun calavo de faire
Cansoun, rimo, sounet);
E dounc au bèl abri d'uno grando platano,
Qu'autour espandissiè 'no oumbrino soubeirano,
Pausavian lou pauret.

II

Lou plourun nous prenguè.... Mai eu, de sa maneto,
Nous toucant amistous, d'uno voues belugueto,
Sounavo : — « Reste eici
» A l'oumbrun verdalet d'esto grando platano,
» D'ount se vèi peralin li mountagno e la plano.
» M'escoutas, bons ami?

» Linde coume un lauroun, pleno coume uno sorgo,
» Tout aquest jour de Diéu un bèu cant se desgorgo
» Dóu cor de Bellaudoun :
» M'alisque pèr la mort, pèr lou trespas m'assiéune ;
» Voudriéu quita la vido en cantant coume un ciéune
» Uno claro cansoun :

» Noun d'aquéli cansoun qu'autrofes ai cantado,
» Quand, moun sang, tout en fio, n'avieu que la pensado,
» D'ama 'mé d'èstre ama ;
» Quand l'alen d'ambrousio, o li gauto redouno
» D'uno mestresso ardido, o 'no roso chatouno,
» Me fasien boundela :

» Noun d'aquéli sounet que lauson la boumbanço,

» Perdris e cambajoun [1], lou soulas de la panso,
» Lou vin fres, calourènt,
» Que nous tourno en Satire!.. (Eici, Mazin [2] tant brave
Sis usso frounciguè. Pèr ma part regardave
La terro en sourissènt.)

Anè toujour : — « Lou Tèms, ah ! lou Tèms que tout chanjo
» Sèns cesso, sènso brut, que tout mascaro e manjo
» Perèu m'a jita 'u sòu :
» Ço qu' aièr m'èro blanc aujourd'uei m'es tout negre,
» Ço qu' antan m'èro sourne encuei me vèn alegre ;
» La gau meno lou dòu.

» Ounte sias, ounte sias, o femo jougarino !
» Ounte sias, o mi jour de jouinesso divino !
» Jour d'or ! jour pourpourin ?
» Ma vido d'amoureto ei' no roso passido !
» Ma vido antan a-z-Ais [3] m'es autant abourrido
» Qu'aquelo de Moulin [4] !

» O gros rire ravoi ! Galejado bellasso !
» Lònguis Arquinejado à l'isclo Bartelasso
» Vis-à-vis d'Avignoun [5] !
» Amistanço óulimpico ! ardènti charradisso !
» A chivau sus Pegase o fòli bramadisso,
» Aro sias bon en rèn !

» Coume un fum lougeiret, coume un gaudre que lampo,
» D'eigagno uno perleto, uno flour que s'escampo,
» Es parti tout moun trin :

[1] *Voir* les Rimes et les Sonnets de La Bellaudière, *passim*, pour des allusions aux « lanco de cabrit » aux « perdrix lardado, saucisson, batarjo », etc., etc. Il y parle de la bonne chère et du vin avec une verve et un entrain dignes de son contemporain Rabelais.

[2] Le capitaine Mazin, l'un des neveux de La Bellaudière, qui, peu de temps avant sa mort, le chargea de remettre ses manuscrits à Pierre Paul, son oncle.

[3] La Bellaudière passa quelques années de sa vie orageuse à Aix-en-Provence au service d'Henri d'Angoulême, grand prieur de l'ordre de Malte en France, lequel était fils naturel du roi Henri II.

[4] Moulins-en-Berri, où La Bellaudière fut emprisonné dix-sept mois, et où il composa ses « *Obros et Rimos provenssalos.* »

[5] Voir « *Lous P. et R.*, etc. »

» E de iéu, lou fena de milo bacanalo,
» Dóu « *Rèi dis Amourous*[1], » di coupo freirenalo,
» Veici, veici la fin !

» O mounde d'ilusioun ! Vanita vanitouso !
» O fihan encantaire ! o rasado escumouso !
» Vous ame nimai plu....
» Se ço qu'ai fa pèr vous aviéu fa pèr moun Segne,
» L'on me regardarié coume un Santas ensegne,
» O Serafin alu !....

» Ah ! lou sabès que trop, èro un franc riboutaire,
» Arcavot, jougadou, gala-bon-tèms, dansaire,
» Voste pauret Bellaud !
» — Mai lou Bon-Diéu es bon, e coumprèn que li fiho
» Soun de fado e de masco ; e Bellaud, lou bon driho,
» A lou sang prouvençau !

» Pèr la Gleiso pamens ma fe restavo caudo :
» Lou grouün ereti, la canaio uganaudo,
« Noun ai treva jamai :
» Mai l'ivèr, mai l'estiéu, tóuti mi souvenènço
» Éron pèr mi counfraire. èron pèr ma Prouvènço,
» Coume enfant pèr sa mai.

» Ai mau-fa, mis ami ! d' ama tant ma Prouvènço ?
» D'èstre lou bouto-en-trin de la grand reneissènço
» De soun parla passi ?
» Oh! que nàni..... Bessai, dis oundo acherountido
» Uno passioun tant fièro, e bellasso, e candido,
» M'aurié fa ressourti !

» Car lou Bon Diéu es bon, e me largara gràci ;
» E te veirai, bèu Diéu ! coume vese la fàci
» De toun german, amount[2],

[1] Voir « *Lous P. et R.* », sonnet LII.

« Las ! tous en generau vous vezent per carriero,
» D'autragy vous diran, et que sias la murtriero
» D'au paure Bellaudon, *lou Rey das amourous*. »

[2] Mot d'un autre Provençal sur son lit de mort : « Si ce n'est pas là Dieu », disait Mirabeau, en regardant le soleil qui se levait, « si ce n'est pas là Dieu, c'est du moins son cousin germain ! (P.-G. Cabanis.)

» Lou Soulèu, que darrié d'Esterèu lis aut serre
» Vai s' aproufoundissènt..... Dins sa favour espère,
» Maugrat pot e poutoun ! »

E cantavo e cantavo : — « Adiéu, tero daurado !
» *Païs de Proumessioun* [1] ! Planuro embausemado !
» Jardin de mis ami !
» Prouvènço, douço maire ! » ... E dóu mai éu cantavo.
Sus soun pale visage un lum voulastrejavo,
Lou lum de l' Aveni !

Lis iue ardènt, la caro auto e trasfigurado,
Aviè l'èr de trauca li toumple dis annado,
A travès nivo e niéu :
Mai, maugrat de si vers la siavo cantadisso,
De si mot cremesin l'estranjo mescladisso,
Ero d'ebriéu pèr iéu.

E cantavo, à grand voues, d'« Amazouno emai Tibre [2] »
(Noun sabe à que prepaus) ; di Fasèire de Libre [3] ;
Di loup de Mount-Ventour ;
A vous fa barbela d'une frucho fendudo ;
De festinas princiè ; de bestiouleto aludo,
Se pausant sus de flour [4].

E cantavo, e cantavo : « Oh ! que gau tresananto
» De faire, au mes de mai, un roumavàgi i Santo [5],
» *Long dóu Camin* desert ;
» E d'ausi de la mar lis erso en *Farandoulo* [6]

[1] Voir « *Obros et Rimos,* » *Sonnet* cvii. La Bellaudière applique cette phrase, *loco citato,* à la ville d'Avignon.

[2] *Voir* un Sonnet de l'auteur dans l'*Armana Prouvençau* de l'an 1876, où il représente Bellaud et Mistral se donnant la main réciproquement, et jurant l'un à l'autre, —

« De faire resclanti de l'Amazouno au Tibre
» Lou Parla Prouvençau, la bello Lengo-d'Or ! »

[3] Les Félibres.

[4] Allusions à F. Gras, l'auteur des « *Carbounié* » ; à F. Aubanel, de la « *Miougrano Entre-duberto* ; aux fêtes de Font-Segugne en 1868, etc. ; enfin, aux « *Parpaioun Blu* » de B. Wyse.

[5] Les Saintes Maries, petite ville sur la mer Méditerranée, scène de la mort de l'héroïne de Mistral. La fête des Saintes tutélaires est au mois de Mai.

[6] Allusions aux livres de R. Marcelin et d'A. Mathieu.

» Se mesclant douçamen i cantico di foulo
» Que prègon de councèrt !

» Oh ! mis *Amour e Plour* doune à tu, terro amado !
» — Boumbiran *lis Aupiho* à la grand *Rampelado* [1] !
» — A terro ! *Entarro-Chin* [2] !
» — Que me plais toun murmur, rivet de *Virodouno* [3] !
» — Salut au Castelan de l'Isclo Magalouno [4] !
» — Parage [5] aura pas fin ! »

E cantavo perèu de Coupo, de Cigalo ;
D'Escolo à tout cousta ; de Muso Prouvençalo
Pourtado au bout di det ;
De l'acamp arderous di Nacioun Souleiouso ;
Dóu tant car Avignoun ; de la santo Toulouso,
L'astre dóu Gai-Sabé !

Se tèisè 'n moumenet. Alor, lou pichot prèire,
Qu'a pèr noum d'Esclapoun [6], e qu'es parènt de Pèire [7],
Agantant l'óucasioun,
Poulidamen ie fai : — « Que Bellaud noun s'estoune !
» Es tèms, i 'a deja proun que soun ami ie doune
» La santo assoulucioun ! »

E tant lèu fa que di ! Mai, grando meraviho !
De si bouco raiavo un fiéu de proufecio
Finqu'au pount de sa mort !...
— Noun l'ai gaire coumprés !... Pamens, pode te dire

[1] Allusions aux œuvres de A. Tavan, M. Girard et L. Roumieux.

[2] « *Lis Entarro-Chin* » est le titre d'un ouvrage en prose provençale de J. Roumanille.

[3] *Lo Viradona*, titre d'un charmant poème descriptif d'A. Langlade, qui est, sans contredit, un des meilleurs poètes de la Pléiade languedocienne.

[4] M. Fabrège, qui a restauré à ses frais l'église ruinée de Maguelone, dont il est le propriétaire.

[5] Nom de l'École de Montpellier.

[6] Nom d'une famille bien connue dans les annales de la ville de Grasse.

[7] *Pèire* (*Pierre-Paul*), l'oncle d'alliance et l'ami de cœur de La Bellaudière. Il était lui-même poète.

Que lou bèu darrìè mot de soun valènt delire
Èro: — « ARRI! LENGO D'OR! »

MANDADIS

A M. F. Fabrege (de Mount-pelié), qu'a restaura à si fres la Baselico de Magalouno

Salut, o saberu Segnour de Magalouno!
Pèr tout ço qu'as coumpli, lou vòu que t'envirouno
Lauso toun estrambord.
— Lou Mejan-Age aguste, à figuro estatico,
Sus la tourre asseta de ta grand Baselico,
Pico di man, d'acord! [1].

William-C. Bonaparte-Wyse.
Des. 21, 1879.

POUËTO E PAISAN

A Jan Laurés

Pouèto e païsan, à tu cèu e terraire!
Quand, la peitrino au vènt, travaies en cantant,
Dins lou regoun tebès que croso toun araire
Vènon lis auceloun, piéutarèu rapugaire,
Pèr beca la graniho e retene toun cant.

Sies superbe, l'estiéu, au mié di grasihado:
L'iue vers lou niéu, lou frount courouna de belu,
En sarrant fieramen ta giganto aguïado,
Sies rèi, e mai enca, tu, que fas li greïado
E trobes enterin de vers dins l'aire blu.

Travaiadou valènt, l'aubo, quand se reviho,
Te vèi lèst à la lucho, e sourris de plesi
Quand vas despendoula di ramo de la triho

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

Ta zambougno, e qu'en fio ta voues escarrabiho
Lauraire e bouscatié de som emperesi.

De t'ausi, lou campèstre esbaudi se regalo.
Es tu que fas parla meme li roucas sour ;
Aubre, bouissoun, davans ta grandour sèns egalo
Clinon si verd frountau, e li càudi cigalo
Dison que ti cansoun empuron la cremour.

Per samena lou bèn as sempre la man pleno ;
Dóu mounde trimarèu defensour ispira,
Ta paraulo es lou mèu qu'amansis touto peno ;
O cantaire dóu sòu, tant forto es toun aleno
Qu'eigrejo l'alegresso i cor desespera.

A toun entour i'a rèn qu'escape à toun ausido ;
Entèndes bresiha lou brout d'erbo escoundu ;
Sabes ço que lou vènt conto i meissoun brounzido,
Ço que dis lou souspir di colo abouscassido....
De tant d'obro pamens sies jamai aredu.

Quand l'alo de la niue buto dedins la coumbo
La lumiero dóu jour ; quand veses l'astre ardènt
Qu'enrabia de fugi, rouge, eilabas trestoumbo,
Abrasant nivo e roc dis espèt de sa boumbo,
Gai coume l'auceloun vas au nis que t'atènd.

E l'oumbro sus toun champ trais soun inmenso telo ;
Lou brut di grandi voues vèn de s'estavani ;
L'ouro ardènto fai plaço à l'ouro sounjarello.
Tout es mut, tout es siau, franc ta cansoun nouvello
Qu'enjusqu'à l'endeman dins li bouis vai ferni[1].

Pau Gaussen.

Alès, 14 de jun de 1880.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

VARIÉTÉS

Omne que an = chaque année

Voici un nouvel exemple de cette locution à joindre à ceux que fournit le cartulaire de Blessac, et que M. Thomas (Cf. *Revue*, XVI, 185, note 1), à tort, comme je le supposais, a changés en *unquec an*. Je le trouve dans le cartulaire de Conques, récemment publié par M. Gustave Desjardins (n° 546, commencement du XIIe s.), p. 385 : « E devun arberg *omnique an* ». On en rencontrerait peut-être quelques autres parmi les chartes latines qui composent la presque totalité de ce cartulaire, et dont je n'ai lu qu'un très-petit nombre [1].

C. C.

[1] Je ferai ici, en passant, deux ou trois autres observations : P. 227, charte n° 283 : « de illa honore quæ vocatur *Acoculo Monte*. » Lis. *a Coculo Monte*. L'adjonction de la préposition *a* (*ad*) aux noms de lieux, comme si elle en faisait partie intégrante, est extrêmement fréquente dès les plus hauts temps. Les textes littéraires offrent même des exemples de ce phénomène, aujourd'hui encore très-ordinaire dans le parler populaire. A la question : Comment se nomme ce bourg, ce village? on vous répondra volontiers : il s'appelle *à Villars, à Lussas*, etc. La combinaison de cette même préposition *a* avec *de*, quand celle-ci vient à précéder, a donné naissance à *da*, avec l'article, *dal*, qui a pu ensuite être adjoint à d'autres noms que des noms de lieux. Notre cartulaire, qui ne connaît que *de, del*, devant les noms communs et les noms de personnes, offre souvent *da* et *dal* devant les noms de localités : « lo mas *dal* Poig, *dal* Orador, mansum *da* Poh calvell », c'est-à-dire *de a lo, de a*. La même chose a lieu quelquefois avec la préposition *en*. Aussi arrive-t-il de voir détacher la première syllabe des noms de ville commençant par *en*, comme par exemple : *a Gen* = *Agen*, *en Goulème* = *Angoulême*. Voici des exemples provençaux anciens de l'adjonction de *a* et de *en*. Je les prends tous dans la *Vie de saint Honorat* :

Per que l'apellava li jentz
A la torre benaurada (p. 92).
Et ancaras s'apella le terrayres de plau
Per las jenz *al* Dragon (p. 123)
Per zo fon appellada *en* l'isla de Lerins (p. 56).
La cal li gentz appellava *en* l'isla Auriana (p. 54).
La ciptat *daz* Arlle (= *de az Arle*) (p. 89).

Cf. dans le cartulaire, tout latin, de Beaulieu : « Villam quæ vocatur *ad*

illa vernia (p. 221); » in loco qui dicitur *ad* illo bosco » (p. 210). in villa qui vocatur Apoz (lis A Poz) » (p. 177) « in manso qui vocatur Allerm (lis. *all'* Erm) » (p. 176), etc. etc. — P. 325, nº 445 : « et habet terminum usque Allais de Homine mortuo. » Lis *all' ais, ais* étant la forme provençale de l'*aice* des chartes latines. Voy Du Cange sous *aiacis, aicis, aizum, aicium*, etc. *Ais* (aussi *aize*) est d'ailleurs le même mot que le fr. *aise*, et ils ont tous deux la même origine. Seulement la signification primitive, qui en français s'est effacée de très-bonne heure (cf. *Romania* I, 157), s'est conservée en provençal, au moins durant toute l'époque classique, à côté de la signification dérivée. — P. 385, nº 546. « delz mas Erms ». Lis *erms*, qui ici n'est pas un nom propre. — *Ibid. fogaeza.* Lis. *fogacza*. Cf. *czo* = *zo* etc.— P. 390, nº 555, « Das Savinhac. » Lis. *da Ssavinhac*, puisqu'on fait la coupure. — P. 377, nº 531: « *donei.* » Corr. *done* ou *doni*. « Atrasaih », à la ligne suivante, est un adverbe et non pas un nom propre, comme l'a cru l'éditeur. — P. 362, nº 501 : « l'alo que aun e Peirre... » Sous *Aun* doit se cacher un nom propre. Corr. *Aim?* Ce serait la forme romane correcte de *Aimo* (gén. *Aimonis*) — *Ibid.* « l'alo que atac e Vilavilor. » Corr. *atane* qui serait pour *atanh* (**adtangit*). — P. 384, nº 544: « senesciament », lis. « se nesciament. » *Nilli, nolli, nollo*, étant pour *ni li i, no li i, no li o*, on aurait pu séparer la dernière lettre par une apostrophe. — « O efrangriam fers XIIII dias... » Il faut une virgule après *efrangriam*. Quant à *fers*, dont le sens ne paraît pas pouvoir être autre que *dans, dans le délai de*, il faudrait sans hésitation corriger *fens*, si l'on avait affaire à une charte gasconne. Mais en Rouergue une pareille forme serait-elle admissible? — P. 385, nº 546, dern. ligne: « que per fe e per belmenun. » Lis. *bel* (*he lo*) *menun*. — P. 396, nº 566. « Eisque Ector, etc. » Lis. en deux mots *eis que* = *même que?* — « que no sia se mentitus ne perjuratz. » Lis. *fementitus* (pr. *fementitz*).— « Qu'en si acreduz essoz altre autorici, non auquel laiso... » Lis. : « qu'en sia creduz, essez (= *et si*) altre autorici non au. quellaiso (= que laiso .. ») — « Que il emendo de ferir... » Corr. : « que il emendo. e] del ferir...? ». — « Que illo aderguo. » Lis.: « Que *il l'o* aderguo. » — « I a i aia ». Corr. *aio*. Il faut un point après *laisar* qui suit. — « Bonas sis dregudas. » Corr. : «.. *fis degudas.* » — Cette même charte offre quelques exemples bons à noter de dissimilation de l's géminée provenant de *ps, cs : idsi* = *issi* (*ipsi*), *didsero* = *dissero, dilses* = *disses*. On y remarque aussi, et de même dans le nº 544, *d* pour *c* latin (z prov.), par ex. : *fedes* = *fezes* (*fecisset*), *crodes* (*cruces*) dans 544. Je ne dis rien des formes comme *creduz*, où le *d* peut être étymologique. — Cette substitution du *d* au *z*, qui est restée un des traits caractéristiques du gascon, surtout dans la région nord-ouest (Bordeaux), se rencontre aussi, du reste, de temps en temps dans d'autres textes provençaux très-anciens.

CORRECTIONS

FRAGMENT DU POEME SUR ALEXANDRE D'ALBÉRIC DE BESANÇON

V. 5. Le ms. donne (Voy. *Zeitschrift*, II. 79 :

Poyst lou me fay menfir mitas.

corrigé par Bartsch (*Chrestom. de l'anc. français.*) :

Poyst lou me fayni' enfirmitas

où *fayni'* est traduit par *fane*[1]. Ne pourrait-on pas proposer :

Poyst l'omne fuyr enfirmitas

(puisse l'infirmité fuir l'homme) ? Ceci se lierait assez bien avec ce qui suit :

Toylle s'en otiositas,
Solaz nos faz' antiquitas,
Que tot non sie vanitas.

V. 58. Heyse (d'après le ms.) :

S'il tocares, chi micha peys.

Bartsch :

S'il toca res chi micha*l* peys.

J'écrirais, sans rien ajouter :

S'il tocar es chi micha peys

(S'il est [quelqu'un] qui pense me [a] le toucher).

M. Ascoli (*Schizzi franco-provenzali*, p. 4, note 1) a déjà signalé les traits dialectaux les plus marqués de ce texte important. On peut encore y noter les suivants, qui concourent avec ceux qu'a déjà relevés l'éminent linguiste, à en déterminer le caractère :

V. 33. *Pare non paire* ni *pere*[2]. — V. 57 *quotro*[3] ; — V. 95. *s' espua*[4]. — *Nec un*, v. 30, est une forme encore usitée en Franche-Comté.

[1] M. Meyer corrige *Poyst l'omne frayni...*, ce qui vaut bien mieux ; et c'est peut-être la correction qu'il faut préférer, sauf à donner à *poyst* le sens de *puisque*.

[2] Cf. dans Marguerite d'Oyngt, *mare, frare, salvares, creares*, etc.

[3] Cf. *ibid. livro (librum)*, etc ; *Cartulaire de Lyon* (XIVe s.) : li *pueblos* de Lyan, etc ; *Dialectes du Dauphiné* (Uriage, 1275) : bens *moblos, nostro* segnor ; *Charte de Saint-Vallier* (dans Meyer, *Recueil*, no 56) : *monjos, chanonjos* ; — etc., etc.

[4] Cf. dans la Charte de Saint-Vallier et dans celle de Montelles (Meyer, Recueil, no 40) : *manaa, chavangaa, maisnaa*, etc. De bonne heure ces deux *a* se contractèrent en un seul (Marg. d'Oyngt, *Poésies vaudoises* etc., etc. : *Martirisa, tormenta*, etc. (= ... *ata*), d'où résulte l'identité apparente, en de pa-

A la fin du vers 10, M. Bartsch place à tort un point et virgule [1]. Il y faut tout au plus une virgule, *vidist* du vers 12 dépendant de *fu dit*, qui termine ce vers 10. La conjonction *que* est sous entendue, comme il arrive souvent.

V. 59. « Tal regart fay cum *leu* qui est preys. »M. Bartsch traduit *leu* par *loup*. Je ne sais si tout le monde admet cette interprétation. Quant à moi, je crois que *leu* est ici le cas sujet de *leon* (*lion*), dérivation régulière, par conséquent, du nominatif *leo*. Pour cette diphthongue *eu* = lat. *eo*, cf. *leupart*, *theulogia*, *geumetria*, *Leumart*. L'inverse, je veux dire la figuration par *eo* de la diphthongue *eu*, est, comme on sait, un phénomène très-fréquent, surtout dans les textes vaudois. *Leu* = *leo*, outre que le sens est meilleur, a l'avantage d'être plus correct que *leu* = *lupus* ; la forme régulière, en effet, dans cette dernière acception, serait *leus*. Je crois voir dans *sol* (sans *s*) du v. 50 un autre représentant archaïque d'un nominatif latin de la déclinaison imparisyllabique.

V. 60. « Saur ab lo peyl cum de *peysson*. » M. Barsch traduit ce *peysson* par *poisson*, ce qui évidemment ne peut convenir. Ne serait-ce pas *comme en peinture ?* Une forme vulgaire * *pictionem* (* *pinctionem*) aurait normalement donné *peisson*, comme *pinxit* en provençal a donné *peis*. Le blond était, d'ailleurs, à cette époque, la couleur *noble* des cheveux, et celle par conséquent qu'on était habitué à voir dans les images pieuses ou autres.

V. 97. *Altet ferir*. « M. Hofmann », dit M. Meyer, « propose avec vraisemblance *altre*. » Je crois qu'aucune correction ne se laisse ici désirer. *Altet*, forme diminutive de *alt*, est employé assez souvent en provençal comme adverbe, par exemple dans la locution *altet e bas*.

CHANSONS DU XVe SIÈCLE

P. 119, n° 119, v. 20.

J'o faray porta las cornes
Con fan los nostres *crains*.

La rime correspondante, pour ce dernier vers, est *amys*, qui indique qu'il faut lire ou corriger *cravis* (*cravis*) = *crabis*, forme gasconne de *cabris* (*chevreaux*). Au vers précédent, il convient de supprimer l'apostrophe, *jo* y étant pour *jou* = *jol* = *jo lo* (= *ego illi*). Cf. *nos*, fréquent dans les textes provençaux, pour *nous* = *no vos*.

C. C.

reils mots, du masculin et du féminin ; je dis apparente, car dans plusieurs de nos patois de l'Est, la prononciation distingue, soit par la quantité, soit autrement (par exemple *at* devenu *o*, *ata* resté *a*), le féminin du masculin.

[1] M. Meyer, avec plus de raison, n'y met aucun signe de ponctuation.

BIBLIOGRAPHIE

Léon Clédat. *Du Rôle historique de Bertrand de Born.* Paris, E. Thorin, 1879, in-8°[1].

Nous venons un peu tard entretenir nos lecteurs de cette savante étude. Mais le travail de M. Clédat est de ceux qui se recommandent assez d'eux-mêmes pour que nous n'ayons pas à craindre de lui avoir fait tort par notre silence Les éloges, du reste, ne lui ont pas manqué, et de la part de critiques plus compétents que nous.

M. Clédat s'est renfermé, avec une rigueur dont nous aurions aimé le voir se départir de temps en temps, dans les limites de son titre. Et même pourrait-on trouver qu'il s'est encore retranché, par un véritable excès de renoncement, une partie du terrain sur lequel il pouvait légitimement s'étendre.

Il n'a voulu étudier les poésies de Bertran de Born qu'au point de vue exclusif des événements historiques auxquels le troubadour a pris part ; mais l'influence considérable que ces poésies exercèrent comptant parmi les causes mêmes des événements dont il s'agit, la critique littéraire pouvait ici, ce semble, s'unir avec avantage à la critique historique. A plus forte raison devait-elle trouver place et même prévaloir dans l'examen des pièces non politiques, comme les chansons d'amour. Mais, là même, l'auteur ne l'introduit qu'assez timidement ; il semble se faire un point d'honneur de résister le plus possible à la séduction de ces vers délicieux, et c'est à peine si, çà et là, il se croit permis d'en signaler en passant, d'un trait rapide, le charme et la grâce.

Ces réserves faites, on ne peut que louer l'excellente méthode et la solide érudition de M. Clédat. Tous les résultats auxquels il arrive, en cherchant à établir l'exacte chronologie des pièces de son héros, ne sont pas également sûrs, et quelques-uns ont été en effet contestés[1]. Mais, dans la plupart des cas, on ne doit pas, à ce qu'il sem-

[1] En appendice : *Classement général des manuscrits de Bertran de Born.* C'est un travail très-soigné et qui fait bien augurer de l'édition que prépare M. Clédat des poésies de l'illustre troubadour périgourdin.

[1] Voy. *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XL, p. 471 (article de M. Thomas). — Dans son chapitre XIII, consacré aux pièces qu'il n'a pu dater, M. Clédat mentionne *Fuilleta ges altres vergiers*. Je crois qu'il aurait pu trouver dans le troisième couplet des indices pour en déterminer approximativement la date (1205-1212 ?). Sous *Leucata* et *Damiata* de l'envoi se cache probablement un double jeu de mots. Il y a une commune du nom de *Damiate* dans

ble, faire difficulté de les accepter. Il ne faut pas non plus hésiter à reconnaître la justesse des conclusions par lesquelles se termine l'ouvrage et où l'auteur réfute l'opinion, avancée par Augustin Thierry et soutenue, depuis, avec plus ou moins d'exagération, par beaucoup d'autres, qui voudrait voir dans Bertran de Born, outre le grand poëte que tout le monde admire, un grand patriote, aussi profond politique que vaillant guerrier, uniquement préoccupé d'assurer, par l'intrigue ou par les armes, l'indépendance de l'Aquitaine.

C. C.

Le débat d'Izarn et de Sicart de Figueiras, poëme provençal publié, traduit et annoté par Paul Meyer. (Extrait de l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1879.)

Une courte et substantielle introduction dans laquelle M. Meyer, après avoir rappelé les mentions diverses, analyses et publications partielles, dont *las Novas de l'eretge* (c'est le titre de notre poëme dans le ms. unique qui nous l'a conservé) ont été l'objet jusqu'ici, en donne à son tour le sommaire et en fait très-bien ressortir l'importance historique, précède le texte provençal. Le second personnage du débat y est identifié d'une façon sûre, et, d'un détail géographique qui nous semble parfaitement élucidé, M. Meyer tire la conclusion très-plausible que le poëme a dû être composé peu après 1244.

Ce poëme, dépourvu de tout mérite littéraire, est d'une langue en général trop facile pour que les difficultés qui se rencontrent par-ci par-là, et que la critique pénétrante de l'habile éditeur n'a pu partout réussir à résoudre d'une manière complètement satisfaisante, ne soient pas le résultat de fautes de copiste. Elles ne sont d'ailleurs ni assez nombreuses, ni assez graves pour que la traduction, qui est conçue selon un système excellent, en ait pu sensiblement souffrir. Cette traduction est accompagnée de notes nombreuses qui sont comme un perpétuel commentaire, historique et philosophique, du texte important mis ainsi pour la première fois en pleine lumière.

Voici maintenant quelques observations de détail faites au cours de ma lecture :

P. 12, dern. l. *Avignon* Faute d'impression pour *Avignonet.*

P. 13, v. 24. *a(n).* L'*n* me paraît bon à conserver. Seulement il faut entendre *a'n* (*a en*) : « Tu n'as pas cent ans.. ... et il *y en* a plus de cinq mille que ..»

le Tarn (arrondissement de Lavaur); mais je n'ai pu découvrir si elle était connue sous ce nom dès les premières années du XIIIe siècle. Quant à Leucate, ville alors assez importante, elle est, comme on sait, dans l'Aude.

V. 45. *Sapiat mal o bo*. Manque une syllabe. Corr. *sapia t[e]*?

V. 108-114. J'aimerais mieux ne faire aucune correction au v. 109, et prendre *el* pour sujet (selon l'usage ordinaire) que pour régime direct. Tout le passage deviendrait, en modifiant en conséquence la ponctuation adoptée par M. Meyer :

108. Si tu potz salvar home ni traire de peccat
Et el non o pot far que t'o a gazanhat,
110. Segon lo meu vejaire, malameu *a ffalhat*[1].
Si val s[o][2] autre home que el aias laissat,
Meravilhas mi do cant m'o ay cossirat.
Don as avut maïstre que t'aia enssenhat
114. Que puescas salvar home aisi ab ma pausat?

Ceci se lierait mieux, ce me semble, avec ce qui précède immédiatement. Au v. 111, il faut, bien entendu, dans mon système, interpréter *aias* par *habeat sibi* et voir un datif dans *autre home*. On pourrait aussi, combinant ma correction et celle de M. Meyer, proposer : *Si val s[o a] autre home*. Quant à l'emploi de *autre* en pareil cas, on sait qu'il n'est pas rare. Cf. Diez, trad. fr., III, 76.

V. 169. *Ditz*. Il faudrait *dihs (dixit)*. Le ms. donne aussi bien, d'après la note sur ce vers, *dihz* que *ditz*, et la substitution de *z* à *s* final s'y remarque en d'autres endroits.

V. 199. *Sors e fraires issamens*. Hémistiche trop long, Il faut mettre ces deux mots au singulier.

V. 230. *Pus a fag pols ni terra*. Expression remarquable dont la traduction *(il est devenu de la poussière et de la terre)* ne rend pas toute l'énergie. On dit encore en Saintonge, dans le même sens, *il fait terre*.

V. 243. *Nostra fe fora una*. M. Meyer, au lieu de *una*, propose *morta*, et traduit en conséquence. C'est en effet ce que le contexte indique. Mais *morta* s'éloigne trop de la leçon du ms. pour être admissible. C'est probablement *for' aucia* qu'il faut restituer.

V. 252. *En ques poira trobar*. Corr. *en que[n']s*.

V. 328. Il faut une virgule, au lieu d'un point, à la fin de ce vers. La même faute et d'autres pareilles se remarquent en d'autres endroits, sans que du reste la traduction en ait souffert, p. ex. 456, 559, 663.

V, 331. M. Meyer, croyant ce vers corrompu, y propose une correction à laquelle malheureusement sa traduction se conforme, d'où résulte dans celle ci un fâcheux contre-sens. *Tener nec* (nom verbal de

[1] Au lieu de *as falhat*.

[2] Au lieu de *vals* [*a*], correct. de M. Meyer.

negar) signifie *cacher*, *dissimuler*, *nier*. Il faut ici traduire, par conséquent, en mettant un point, au lieu d'une simple virgule, à la fin du vers précédent : « Qu'il ne dissimule rien qu'on lui puisse prouver, et ils lui donneront une pénitence facile. » L'expression *tener nec*, sans être très-commune, se rencontre assez souvent et a été relevée plusieurs fois. En voici un autre exemple : « Si...ag *tengossen neg* als jurats. » (Charte de Monségur dans les notes de la *Guerre de Navarre*, p. 549).

V. 336. *Nil vuelhon*. Corr. *ni* (ou peut-être *nis*) ?

V. 356. *E aisis fal baptisme c'a[s] receubut ni pres*. J'aimerais mieux rattacher ce vers à ce qui précède qu'à ce qui suit, et corriger *fal[s]* que *c'a[s]*. La traduction deviendrait ainsi, en mettant un point et virgule à la fin du vers 355 et un point après le suivant : « ..... il est perdu et damné ; et ainsi (*aisis* = *aisi es*) est faux baptême celui qu'il a reçu et pris. »

V. 366. *Sontz*. Lis. *soutz*.

V. 425. *E non pessa de l'arma que capdelada es*. J'interprète ce vers autrement que M. Meyer, qui entend le participe *capdelada* au sens actif (ce qui serait ici bien extraordinaire) et traduit en conséquence : « Et ne songe pas à l'âme qui le dirige. » Je crois qu'il vaut mieux, autant pour le sens que pour la correction grammaticale, prendre *capdelada es* pour un passif, et entendre : « Et il ne pense pas à son âme, parce qu'elle est gouvernée (c'est-à-dire dirigée par un autre que lui, qu'il n'a pas à s'en occuper), du moins à ce qu'il lui semble, car moi je ne dis point cela. »

V. 447. *Semem*. Corr. *semeni*.

V. 455. Il faut placer un point d'interrogation après ce vers, au lieu d'une virgule, et au suivant, mettre *mas aquo fo vengut* entre deux virgules. Je mettrais encore des points d'interrogation après 457 et après 458.

V. 457. *Ni jove ni vielh non o y a pueis avut*.— Vers corrompu ou auquel manque seulement une syllabe ? On pourrait, dans ce dernier cas, suppléer *hom* : *Ni jove ni vielh [hom] non oy a pueis avut ?* Cela serait d'accord au fond avec la traduction de M. Meyer : « Rien de pareil n'est arrivé à personne. »

V. 459. *Princeps vieus e diables*. Corr. *Princeps e vieus diables*, comme l'indique la traduction.

V. 468. *No so*. J'écrirais plutôt *s'o*.

V. 471. Mettre la virgule au milieu du vers et non à la fin.

V. 475-480. M. Meyer propose pour ce passage, au bas de la page 26, une leçon qui le réduit à quatre vers, mais qui exige un remaniement. Il vaut mieux, à mon avis, même en admettant comme légitime,

ce que je suis disposé à faire, la suppression de deux vers, ne faire ni interversion, ni changement d'aucune sorte. J'écrirais :

S'aisso degues esser, mal seri 'endevengut,
Sil gaug de paradis que Dieus a conogut
Recobraran diables, pus cors aurian perdut
Totz aquels et aquelas que son pueissas nascut.

Il est clair que, dans le système combattu ici par Izarn, les démons ne peuvent rentrer au Ciel qu'après la mort des hommes nés depuis leur chute, puisque ce sont eux-mêmes qui sont les *esprits*, les âmes de ces hommes. Ainsi s'explique très-bien cette dernière proposition incidente.

Si maintenant l'on veut conserver les deux vers qui suivent, et qui sont à bien peu près la répétition des deux précédents,

Lo gaug de paradis que Dieus a conogut
Recobrar l'an aquels que per dreg l'an perdut

on peut ou les laisser indépendants des autres, en en faisant une proposition interrogative ou exclamative, ou mieux les rattacher au reste, en mettant un point après *endevengut* et une virgule seulement après *nascut*. *Aquels que l'an perdut*, dans ce dernier cas, désignerait les damnés. Mais mieux vaut, je crois, et beaucoup mieux, supprimer ces deux vers.

V. 522. *Lai ou hom.* Lis. *on.*

V. 537. *Que jes per dir a vos quem n'aian lauzenjatz.* Peut-être pourrait-on corriger et construire : « Que jes, per dir *quens* n'aian lauzenjatz a vos,... » = « Que, quelles que soient les dénonciations qu'ils vous aient faites de nous, Berit et Razols n'en savent pas la valeur de trois dés (selon une correction très-plausible de l'éditeur), en comparaison de... etc. »

V. 597. *Tantolhatz* doit vouloir dire ici plutôt *crottés* que *trempés* (idée déjà exprimée). Voy. *tantouilla* dans le dict. aveyronnais de l'abbé Vayssier. La forme française correspondante *tantouiller* se trouve dans les dictionnaires de plusieurs patois (Bourgogne, Normandie, Haut Maine.)

V. 599. A quoi bon le changement de *que soy appariatz*, leçon du ms. en *que y son appariatz ?*

V. 660. *Mais a greu post hom creire.* Corr. *pot.*

V. 668. *Si tu non i est d'aquels.* Lis. *iest.*

V. 681. Manque une syllabe au second hémistiche, peut-être *nos*.

Il nous reste, en terminant, à remercier M. Paul Meyer du service qu'il vient de rendre aux études provençales, qui lui ont déjà tant et de si grandes obligations, par cette dernière publication.

Puisse-t-il s'acquérir bientôt de nouveaux titres à une reconnaissance dont nous sommes impatients de lui donner nous mêmes de nouveaux témoignages, en se hâtant de mettre au jour les éditions qu'il a depuis longtemps promises de tant de textes inédits ou imparfaitement publiés par d'autres, tels que *Beton, le Mystère de la Passion, Gerart de Rossillon,* Pierre Cardinal et Marcabru.

C. C.

De Venus la deesse d'amor, *altfranzösisches Minnegedicht aus dem XIII Jahrundert nach der Handschrift B. L. F.* 283 *der Arsenal bibliothek in Paris zum ersten Male herausgegeben von Wendelin* Foerster. — *Bonn,* 1880, *petit in*-8°.

Cette savante et utile publication nous arrive en grande toilette typographique. Tout d'abord, le lecteur s'en étonne un peu, habitué qu'il est à voir dame Philologie se présenter à lui en simple costume de travail. Mais l'épigraphe tirée de l'ouvrage lui-même :

Il set bien qu'en amor gist tos biens et tos sens

et mise en regard du nom de deux époux (?) de fraîche date (8 avril 1880) nous fait aisément deviner que l'éditeur, se conformant à la gracieuse coutume italienne, a voulu faire son cadeau de noces aux nouveaux mariés. Il y a d'ailleurs dans cette galanterie philologique comme une tradition venue des anciens grammairiens. N'est-ce pas, en effet, Martianus Capella qui a eu l'idée de célébrer, mais pas toujours en vers, les noces de Mercure et de la Philologie. Mercure aurait peut-être préféré la main de Vénus à celle de notre auguste patronne ; mais la « deesse d'amor » se trouvant déjà mariée à Vulcain, et le divorce n'étant pas prévu par le code conjugal de l'Olympe, Martianus Capella a pu se croire autorisé à ne pas tenir compte des préférences personnelles du dieu de l'éloquence (ceci soit dit en passant), non pour l'excuse de M. Foerster, qui n'en a pas besoin, mais pour celle du grammairien latin, son prédécesseur.

Le petit poëme de 1260 vers (315 strophes de 4 vers chacune) qu'a édité pour la première fois M. Wendelin Foerster est une composition allégorique qui n'est pas sans valeur, même au point de vue littéraire. Il y a des longueurs, du raffinement, de la « préciosité » ; mais on y rencontre de charmants détails, d'heureuses quoique indirectes imitations d'Ovide (description du palais du Dieu d'amour, str. 238-242) des comparaisons d'où la délicatesse n'exclut pas l'énergie (str. 196-197). Elle est également fort intéressante en ce qui concerne la langue et la prosodie.

Les strophes dont elle se compose, étaient-elles chantées ? C'est probable, mais non d'après un air uniforme, puisqu'on y remarque jus-

qu'à quatre rhythmes différents, lesquels ne reviennent pas à intervalles égaux. Il faut donc supposer une mélopiée, une espèce de psalmodie pouvant, au gré du chanteur et grâce à de faciles artifices, se prêter au débit tantôt du décasyllabe, tantôt du dodécasyllabe, tantôt du vers de quatorze, tantôt du vers de seize syllabes. Il devait résulter, et il est en effet résulté, au moins pour le copiste, de ce mélanges de vers à rhythmes différents, des confusions fréquentes, ce qui explique le peu de succès de ces tentatives.

Le copiste a été la première victime de ces difficultés, car il bronche presque toujours à chaque changement de rhythme, et après lui le lecteur moderne est souvent embarrassé pour prendre parti. M. Foerster ne s'y est pas trompé, et il a rectifié le plus souvent ou complété les vers boiteux. Mais deux ou trois fois il a respecté la leçon des mss., à tort selon nous ; parce qu'il ne paraît guère supposable que, sur 318 strophes monorimes ayant toujours le même nombre de vers. il y en ait eu trois ou quatre contenant, l'une, un vers de dix syllabes accouplé à trois vers dodécasyllabiques; les autres, chacune deux couples de vers de longueur inégale.

Ce poëme est écrit en dialecte picard. L'auteur a profité, disons mieux, a véritablement abusé des particularités de ce dialecte, particularités de syntaxe, d'orthographe et de prononciation, pour faire des rimes irréprochables ou pour donner à son vers le nombre de syllabes nécessaire. Il ne craint pas de donner l'*s* de flexion du nominatif au cas oblique, et réciproquement. Il va jusqu'à mettre dans le même vers deux adjectifs, l'un à flexion féminine, le second à flexion masculine, se rapportant l'un et l'autre au même nom féminin. Il attribue au même être les deux genres à la fois, et fait de la monture de Vénus tantôt un mulet, tantôt une mule. En cela, il abusait d'un quiproquo de la nature : les mulets, en effet, ont si peu de sexe! Inutile d'ajouter que M. F... a pratiqué son devoir d'éditeur avec son érudition et sa sûreté de main habituelles ; mais on conçoit qu'un texte infidèlement transcrit prête à plus d'une observation, et que sur le nombre nous ne soyons pas toujours d'accord avec le savant philologue. Voici celles que je viens de faire, après une lecture plus rapide que je n'aurais voulu, mais attentive cependant. Je les soumets à l'appréciation de ceux qui auront lu cette publication, et plus particulièrement au jugement de l'éditeur.

93, b. *Amors, qui l'om justise, li tolt entendement*. M. F. propose *Amors, qui l'om' justise*. Ne pourrait-on lire « *L'ome qu'amors justise*, etc... » ? 129. Je lirais *A lor dame sont* [*a*]*coru*. Str. 131, b. Je préférerais *Et cascune des damoiseles*. Str. 146 d. Ne vaudrait-il pas mieux lire : *si tost com je levi, ses las m'i otjetes?* cfr. Ctr. 149, a, *si tost comje le vi fu jepris en ses*

las. Str. 151, d. Je supprimerais *que* et je lirais *Tos les jors de ma vie l'estuet si demorer*. Je doute que cette locution *tos les jors de* perde l'article. Str. 189, d. *Ou pris tu aine le cuer de tel dame aamer*. Je lirais *à amer*. Str. 207, a. *Ains que cist troi jors passent*; l's de *jors* doit être une faute d'impression. Si cette incorrection était le produit des nécessités de la rime ou du rhythme, il faudrait la laisser passer; mais ici elle est absolument inutile. Str. 233, a. Il est peu probable que l'auteur ait admis dans la même strophe des rhythmes différents et qu'il ait commencé celle-ci par un décasyllabe pour la continuer par des vers de douze pieds. J'y verrais plutôt une erreur du copiste, produite par un entraînement de lecture. Il venait, en effet, de transcrire huit strophes composées de décasyllabes. On pourrait lire *Lor[es] s'[en] est la dame en la sale venue*. Str. 240, c. Le vers est trop long de deux syllabes. Je supprimerais *clous de*, et je lirais *Et les lates de chitoæl a girofle atacies. Clous* est une glose inconsciente du copiste qui sera tombée dans le texte. Str. 276. Pas plus pour cette strophe que pour la str. 233, je n'admettrais que l'auteur ait accouplé sons la même rime deux vers de dix et deux vers de douze syllabes, je lirais :

En dementieres qu[e] il out ensi parle
De [tot] ce qu[e] il ot veu et esgarde

Str. 287, d. Je proposerais *c 'on li mist pardes [scure]*. Stro. 288 et str. 289. Les deux premiers vers de chacune de ces strophes sont de quatorze et les deux derniers de douze syllabes. Ici encore je modifierais la leçon du ms., laquelle reste toujours fautive, quelle que soit la solution adoptée, puisqu'il faut allonger le vers *a* de la str. 289 pour qu'il donne ses quatorze syllabes, ou lui en retirer une pour en faire un alexandrin. Je lirais donc, en ramenant les vers de chaque strophe à un type commun (quatorze syllabes pour la str. 288, douze syllabes pour la str. 289) :

Li sarcus fu de fin coral — tot a ivoire oures,
A oiseas et a besteletes — a fin or tresjetes,
[Si fin] que plus relusoit clers — que solaus en estes.
Tresc' al jor del juise n' iert — [ne] cangies ne mues.

Lors el retors se misent, — el palais sont venu
Maint prince et maint baron, — qui a cort sont venu, etc.

Str. 290, c. *Non pruc mieus aint s'amie, se avoir le pooit*. M. F. observe que *aint* ainsi employé constitue une singularité syntaxique. Peut-être est-ce un reflet de la syntaxe latine *nihilominus amet*, etc. « Néanmoins, il *aimerait* mieux posséder sa maîtresse, s'il pouvait la posséder, que d'être un des anges du paradis. » Dans tous les cas, je ferais subir un léger changement à ce vers, que je lirais et ponctuerais ainsi: *Non prue[c] mieus aint s'amie avoir, se le pooit* Str. 204, a. Cette fois

encore nous nous trouvons devant un vers de douze syllabes, écho des quatorze strophes à vers dodécasyllabiques que le copiste venait de transcrire. M. F. n'hésite pas à lui imposer le rhythme des trois vers qui suivent et qui sont de quatorze syllabes. Dans le premier vers, j'introduirais une correction, et je lirais *jornée* au lieu de *vesprée*, attendu que les vrais amants « aiment du matin jusqu'au soir » inclusivement et non pas seulement le soir. Str. 306. Si le copiste se laissait prendre au dépourvu par les vers de quatorze syllabes, combien plus par les vers de seize. Je lirais donc, en donnant à cette strophe le même rhythme qu'aux str. 307, 308, 309 :

[Lores] ce dist li roussegnols: « [Sire], gel ferai liement. »
Ainc [nule] ne fu mieus ditee [ce] sacies [vos] veraiement.

Je mettrais le vers *b* dans la bouche de l'auteur. V. *c*. Je lirais *aint son* [*dous*] *ami loialment*? ou *ainje* (=amiat) *son ami loialment*. Il faut le subjonctif. Str. 308, *a*. Au lieu de *en oiant sa baronie*, je lirais *oiant tote sa baronie*; *b*, [*mout*]*liement*, comme M. F.,*a* [*sa*] *vois haute et serie* (l'*e* de *haute* n'étant pas élidé); *c*, *loee l'ont tot et prisie* au lieu de *tot l'ont loee et prisie*; *d*, [*qui*] *de fin or tot reflambie*. Str. 309. a. Je lirais : *La deesse le son seel i pent, l'amant a apele*, Str. 310. Suivant son habitude, le copiste a imposé au premier vers de la strophe qu'il allait transcrire la mesure des vers qui précédaient. Ici c'est le vers de 16 syllabes qui se trouve prendre la place destinée à un vers de quatorze Nous lirons donc, en utilisant les corrections de M. F. : « *Sire, dist-il, s'il vos plaisoit* [*jo*] *prendroie congie De* [*m'en*] *raler en mon pais por* [*re*]*veoir m'amie*. Str. 312. Je lirais *Et de* [*la*] *part le deu d'amor si* [*la*] *li presenta*. Str 313, a, b. J'accepterais la correction de M. F., qui donne à ces vers quatorze syllabes, mais j'étendrais la même modification prosodique aux deux vers qui suivent, et je lirais :

[Car], la charte si [le] tesmoigne, trop li a fait martire;
[Or] li jugent drois et raison que de ses max soit mire.

A. Boucherie.

Fragmentum provinciale de captione Damiatae *edidit et versione gallica ornavit Paulus Meyer. Accedit prophetia ecujusdam arabicae in Latinorum castris ante Damiatam vulgatae versio quadruplex.* — Genevae, typis J. G. Fick, 1880. (Extrait des publications de la Société de l'Orient latin.) 64 pages[1].

Cette élégante brochure contient un texte provençal et trois textes écrits en langue d'oui. Elle est, on le voit, aussi utile pour les études

[1] Déjà publié une première fois par M. Meyer lui-même au tome 38 de la Bib. de l'Ecole des Chartes.

philologiques que pour les études historiques. Les observations qui suivent n'ont trait qu'aux textes français, le texte provençal ayant déjà été l'objet dans la *Revue* (XIII. 287), d'un compte rendu de la part de notre collaborateur M. Chabaneau. P. 43, l. 10. *les haus home, lisez homes.* P. 49. l. 21. *Et demeuront grand joie, il et lor gens, et grant amistiés* [iert] *entr'aus a tous jors mais.* Il n'est pas nécessaire de supposer *iert*, puis qu'on peut voir dans *grans* (et non *grant*) *amistiés* un second complément direct de *demeuront*. P. 53, § 12, *et mout de gens noiés*. Il vaut mieux lire *noies=noiées*. Ce texte est picard, et l'on sait que dans ce dialecte, les finales *iée* deviennent normalement *ie*. P. 53, même paragr. *et en un jour morront millier d'ommes en vous* M. P. M. corrige *millier d'ames*. Correction non justifiée. D'abord on ne peut supposer qu'un chrétien, comme était le traducteur picard, ait jamais dit qu'une *âme* pût mourir. En second lieu le texte latin bien qu'il donne *millia animarum* n'autorise nullement la substitution proposée par M. P. M. car l'expression latine « *una dies auferet millia animarum* » litt. « un seul jour enlèvera (de ce monde) des milliers d'âmes » est fort bien rendue par « *en un jour morront millier d'ommes.* » P. 54, § 17, *sa seignourie ers*, l. *ert*; *ibid. en surmontans*. l. *en surmontant*. P. 56. § 24, *et le tours*, l. *et les tours*. P. 56, § 25, placez une virgule après *gens*. P. 57, § 31, *et mout hommes seront*, l. *homme*. P. 61, § 5, *les yeul noirs*, l. *yeuls* ou *yeus*. P. 60, § 6, *car ti Turc en seront mené*, lisez, avec le ms. E, *ti duc*. Voyez pour ce passage p. 52, l. 1, *reges tui dueuntur*, l. 20 et *car ti roy en seront mené*. P. 61, l. 2, *et donra a scs gens pour petit pris*, lisez *donra tes gens*, cf. p. 52, le paragraphe correspondant. P. 61, §, 12 *en* l. *seul jour morront millier de dames*, lisez *millier d'ommes*; cf. le paragraphe correspondant de la p. 53. P. 63, § 37 *forz la voic*, l. *fors*.

A. B.

Copie de pièces de la fin du XIVme siècle, faite et collationnée sur les titres originaux, par M. Vézy, bibliothécaire de la ville de Rodez, suivie de quelques notes philologiques sur la prononciation du dialecte rouergat. Rathery-Virenque, 1879. In-8°, 32 pages.

Ces pièces, au nombre de cinq, communiquées à la *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, par M. de Juillac, de Toulouse, se rapportent à la guerre des Anglais en Rouergue, et donnent plusieurs listes d'hommes d'armes intéressantes pour l'onomastique aveyronnaise. Elles ont été en général fidèlement transcrites et ne donnent lieu qu'à un petit nombre d'observations : p. 7, l. 12 et 17, *ame*, lis. *a me;* pag. 17, l. 34, *hobesistan*, lis. *hobesisean;* pourquoi l'éditeur écrit-il tonjours *soës* au lieu de *so es?* — Les formes *betz* (pièce 1°), *alabetz* (pièce 4°) n'ont rien d'extraordinaire dans des lettres qui, quoique datées

de Rodez, étaient écrites par un notaire au service de la maison d'Armagnac, lequel ne devait pas ignorer le gascon. *Vinht* (plur. *vinhs*), forme constante, n'a rien non plus de rouergat. Il est bon de noter à la date de 1386, la finale atone *en o* dans *la paga morto* (fin de la pièce 4°), forme certifiée par l'éditeur; quant au *b* = *v*, la confusion qui règne dans l'écriture de ces titres entre les deux lettres ne permet de rien affirmer. — Les remarques sur la prononciation n'ont rien de bien neuf et indiquent une préparation insuffisante; contentons-nous de relever cette singulière assertion : « *hou* (de *hoc*), si usité encore et qui par métathèse est devenu *ço*, *çou* (*çou dis*), *so*, *sou*. » Ce petit travail, d'ailleurs consciencieux, aurait gagné, croyons-nous, à rester dans le domaine historique; nous n'en devons pas moins remercier l'éditeur d'avoir fait connaître des documents d'un abord difficile et le féliciter de s'être convenablement acquitté de sa tâche.

L. Constans.

Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron, par feu l'abbé Vayssier, licencié ès-lettres. Publié par la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Rodez, veuve E. Carrère, 1879.

La *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, montre depuis quelque temps une activité qui mérite les plus grands éloges. Cette année, elle a publié, outre le tome XIe de ses *Mémoires*, dont nous avons rendu compte dans le dernier numéro de la *Revue*, le dictionnaire, longtemps attendu, du regretté abbé Vayssier, mort supérieur du petit séminaire de Belmont, en 1875. C'est là une œuvre considérable et qui, malgré quelques imperfections, rendra d'utiles services aux philologues. Nous ne doutons pas que Mistral n'en profite pour augmenter les richesses des variantes dialectales dans le monument qu'il élève à la langue d'oc sous le nom de *Tresor dóu Felibrige*. L'auteur du dictionnaire rouergat est en général bien renseigné, en ce qui concerne l'extrême nord du domaine, c'est-à-dire la *Montagne*; de même pour la partie nord de l'arrondissement de Millau, où il est né, pour l'arrondissement de Rodez, où il a passé la plus grande partie de sa vie, et pour l'arrondissement de Saint-Affrique, où il a vécu pendant ces dernières années; il l'est moins bien pour le pays autour de Millau et pour la ville même. Mais, en somme, comme il le dit lui-même dans sa préface, son dictionnaire contient plus de mots que ne peut en savoir une seule personne, malgré le soin qu'il semble avoir pris, ce dont on doit lui savoir gré, de laisser de côté les mots purement français introduits depuis peu dans la langue du peuple. Nous aurions cependant à relever bien des omissions regrettables; nous n'en citerons qu'une, celle de la particule *rai* au sens du fr. *passe encore*,

je l'admets, après tout, à la vérité (rai d'oquouo ; es be prou trobolhaire, rai), dont l'emploi est très-commun, au moins dans l'arrondissement de Millau, et qui méritait un long article. L'auteur a cru devoir grouper autour du mot usité à Rodez ou dans le centre les synonymes ou les formes usitées dans les autres parties du domaine. Cette méthode peut avoir ses avantages, mais à condition que chacun des termes ainsi réunis se retrouve à sa place dans l'ordre alphabétique pour faciliter les recherches. Sous ce rapport, le dictionnaire aurait eu besoin d'être soumis à une révision minutieuse : ainsi, *auo* renvoie à *alo*, *tréple* à *treboul ;* mais à *alo*, on ne trouve pas *auo*, ni *tréple* à *treboul*. Nous aurions aussi à faire quelques observations sur la préface, où M. Vayssier expose ses idées sur l'origine des patois et sur son système orthographique. Nous ne nous arrêterons pas à critiquer l'importance exagérée que l'auteur attribue à des autorités telles que M. Prodhomme ou M. Granier de Cassagnac, ni son opinion plus que hasardée sur l'influence possible de l'anglais sur le rouergat ; cela nous entraînerait hors des limites d'un simple compte rendu ; mais nous devons dire un mot de l'*Étymologie* et de l'*Orthographe*.

M. Vayssier ne croit pas que les patois dérivent du latin rustique. Il admet bien qu'un certain nombre de termes sont entrés dans les patois en passant par le latin, par exemple ceux qui appartiennent à la langue de l'église, ou à la langue scientifique ou littéraire ; mais il pense que le fond de la langue est du celtique plus ou moins modifié. C'est pourquoi, dit-il lui-même (Préface, p. XLI et XLII), s'il cite des mots latins, italiens, espagnols, etc., semblables aux mots rouergats, c'est simplement pour montrer la parenté de toutes ces langues. Aussi l'auteur ne s'astreint-il pas à chercher une étymologie à chaque mot : souvent il s'abstient, soit que l'étymologie lui paraisse trop aisée à apercevoir, soit qu'au contraire elle lui soit inconnue ; souvent aussi il cite au hasard le mot italien, espagnol ou même valaque correspondant, à côté du mot latin, qu'il met sur le même plan, sans admettre le moins du monde que les langues romanes soient issues d'une même source, le latin rustique. Cette théorie, soutenue avec talent par plusieurs savants, et en dernier lieu par M. Granier de Cassagnac, n'a plus besoin aujourd'hui d'être réfutée, et l'on regrette de voir l'auteur s'en déclarer encore partisan.

Le système orthographique, basé sur la prononciation, est bon dans l'ensemble, mais incomplet et peu logique en ce qui concerne les diphthongues. Pourquoi ne pas écrire *eũ* (et non *èou*), quand on écrit *aũ*, *oũ*, *ieu ?* A quoi bon, d'ailleurs, surcharger l'écriture de ce signe (-) placé sur l'*u*, pour indiquer la prononciation *ou* dans les diphthongues ou triphthongues ? On aurait pu se contenter de marquer de l'accent aigu la première voyelle. L'auteur a éprouvé quel-

que embarras, par suite du parti qu'il avait pris d'écrire l'*ou* accentué avec l'accent sur l'*o*. Mais rien n'empêche de placer l'accent sur l'*u* ; dans ce cas, *óu* représenterait la diphthongue (prononcée *óou*), qu'elle fût ou non sous l'accent.

Ces critiques de détail doivent être considérées comme une preuve de l'importance que nous attachons à l'œuvre de l'abbé Vayssier; nous reconnaissons d'ailleurs volontiers le mérite d'un travail très-consciencieux et fait avec intelligence, qui rendra d'utiles services à la science et aux amis de notre vieille langue méridionale.

L. Constans.

Novas Tragedias : Las Esposallas de la morta. — Lo Guant del degollat. — Lo Compte de Foix. — Raig de Lluna, per D. Victor Balaguer. Barcelona, Imprenta de « La Renaixensa », 1879, 153 pag. en 8°.

No aventuraríam res si diguessem que l'aparició del primer volum de tragedias del llorejat poeta y eminent dramátich D. Victor Balaguer, fou un dels aconteixements que, havent fixat época en la marxa de la literatura catalana moderna, ha tingut ja en ella marcada influencia y la exercirá major en lo successiu. L'haver saltat d'un cop, lo popular Mestre, al mes culminant grahó de l'art escénich, enlayranthi á la llengua catalana, sols fins á las horas al servey de la musa festiva y molt pocas voltas de la trágica, ha fet que 'ls autors qu'escriuen pel teatre fixessen llur vista en més importants esferas del art y 's notés desseguida un notable progrés en aquest sentit.

Aqueixa influencia, per tothom reconeguda, es, donchs, lo primer motiu de llohansa que 's deu tributar á n' En Balaguer per sa ultima obra.

Mes no content aquest en haver fet saborejar als aymadors de la literatura catalana son primer volum de Tragedias, n' ha dat darrerament á l'estampa altres de Novas, formant un aplech que en res desmereix, sinó supera al primer. Compren aquest segon volum los quadros trágichs : *Las Esposallas de la morta*, refundició de la clássica tragedia « Romeo y Julieta »; *Lo Guant del degollat*, monólech escénich posat en boca del héroe de las Vespras Sicilianas, Joan de Procida; y *Lo Compte de Foix* y *Raig de Lluna* que, formant, pot dirse, un tot, nos presentan interessants epissodis dels ultims moments de la famosa guerra dels Albigesos.

Tal volta l'interés que per nosaltres té aquesta segona colecció sobre la primera, prové de la diversitat dels assumptos triats pera las obras de l'una y de l'altre. En las primeras Tragedias l'autor s'ha trasladat generalment á l'antigüetat clássica, revestint á llurs concepcions de la forma esculptural y del moviment magestuós que carac-

terisan las escenas d'aquella época : en las Novas, de que 'ns ocupém avuy, los assumptos pertanyen á l'etat mitjana, en la qual tots los epissodis, tots los fets tenen un cert atractivol misteri, y presentan una varietat tant gran de tons y de colors que 's prestan admirablement á l'efecte escénich, qu'abans que tot necessita interessar ab lo sorprenent y conmoure ab la lluyta de sentiments y de passions.

Aixi succeheix, en efecte, en las quatre obras que coumponen lo volum de que parlém : los quadros en ellas representats, si be trassats, á grans pinzelladas, son de ma mestre. En *Las Esposallas de la morta*, tota la grandiosa y extensa tragedia del inmortal Shakespeare está condensada en unas quantas escenas, formant tres quadros d'un moviment extraordinari. L'escena d'amor del comensament ; la final del segon quadro quan en Romeu se presenta en mitj de la comitiva nupcial, y 'l monólech d'aquell en lo darrer quadro davant lo mausuleu de Julieta, representan, en lo més alt grau, los tres elements artistichs que jugan en aquesta producció : la tendre expressió dels afectes, la trágica energia de las passions y 'l sentiment expressat en conceptes d'una entonació verament propia de l'alta literatura.

Aqueixa ultima qualitat es la dominant en l'altre quadro *Lo guant del degollat*, constituhit per un llarch monólech que té Joan de Procida en la solitaria platja de Palerm, lamentantse del jou qu' está sufrint sa pátria ; interromput al final per la cansó d'uns mariners catalans que li fa ocórrer l'idea d'anar á demanar sa deslliuransa al comte de Barcelona, Rey d'Aragó. Tal volta l'extensió d'aqueix monólech dona al conjunt certa monotonia, que no esta tampoch alleugerida per la varietat del sentiment que en ell ha procurat introduirhi l'autor.

Lo Compte de Foix y *Raig de lluna* son las duas darreras produccions del volum, que, si be distintas, forman un tot per l'enllás dels assumptos y per ser una sola l'inspiració que las ha creadas. Pintan l'agonia d'aquella llarguissima lluyta, coneguda per la guerra dels Albigesos, en la qual se entremesclaren las trescendentals questions religiosas ab los interessos politichs que 's disputavan la supremacia del mitjorn de la Fransa. L'escena de la primera tragedia, *Lo Compte de Foix*, passa en lo castell de aquest nom, en 1218, ahont la comtesa Ermessinda de Castellbó ha donat hostatje als trovadors, damas y cavallers, restos d'aquella societat meridional qual regnat anava á la posta. Aqui presenta l'autor variadas escenas d'una colorit vivíssim destacantse las de la festa en la gran sala del castell ; l'entrada del Cardenal llegat que 'ls llansa son terrible anatema, y l'aparició sorprenent del Comte ab sos soldats en lo final ; y sortint sobre ellas las figuras de la Comtesa, la juglaresa Raig de Lluna, y del Cardenal.

Raig de Lluna 'ns transporta á l'abadia de Bolbona en 1245, ahont

s'ha retirat lo Comte de Foix després de sa sumissió. Hi juga principalment la lluyta d'efectes que domina 'l cor del malhaurat Comte, suscitada per las sugestions de Sicart y de Raig de Lluna de que abandone aquell retiro y torne á aixecar sa bandera que onejava sols en lo castell de Monsegur; mes la vinguda de Corbari portant la nova de la rendició d'aquest castell, anuncia la mort de tota esperansa y 'l triumf de l'idea que representa l'inquisidor Izarn, qu'a pareix al final dominant ab tot son poder.

Son, donchs, com se pot compéndre per aquesta senzilla exposició, d'un interés particular aquestas duas produccions del volum que 'ns ocupa. En ellas l'autor hi vessa lo doll de pintoresca poesia que forma sa manera de sentir l'art, y que, retirantse á la inspiració romántica dels primers temps de sa joventut, apareix avuy abrillantada y vigorisada per lo naturalisme de bona lley qu'informa las grans obras modernas.

Lo llenguatje qu' En Balaguer emplea en aquesta obra es rich en vocables, prestantse, per lo meteix, als diferents moviments de la locució escénica, no reparant l'autor, algunas voltas ab escessiva libertat, en anarlos à buscar al llenguatje comú y fins al vulgar. La versificació es perfecta, estant molt ben apropiadas las diferentas formas métricas á las situacions també diferentas de l'acció.

Las qualitats escénicas de las obras qu' hem ressenyat son notables, malgrat llur poch desenrotllament. *Las Esposallas de la morta* y *'l Guant del degollat* s' han representat en lo *Teatro-Catalá* de Barcelona, obtenint un rellevant éxit y alcansant la primera nombrosas representacions. També creyem las alcansarian *Lo Compte de Foix* y *Raig de Lluna*, si 's posessen en escena, cosa mes difícil per requerir mes elements.

De totas maneras, las NOVAS TRAGEDIAS, tan notables pera llegidas como pera veure representadas, son altre fulla de llor en la corona poética del qui fou lo primer proclamat Mestre en gay saber y es un dels mes ardents promovedors del renaixement de la moderna literatura catalana.

A. AULÉSTIA Y PIJOAN.

Barcelona, Mars 1880.

Un brounché de nouvèus dóufinens e quauqueis vers per Chalendas (parlar de Lóurióu), de l'abè L. MOUTIER, Prefacio de MISTRAL. Montélimar, Bourron, 1879, in 8º, 88 pages.

La renaissance provençale a suscité une sorte de renaissance delphinale dont les tendances furent d'abord moins littéraires que philo-

logiques. La publication des *Noças de Jauselou Roubi* [1], de Richard; celle du *Siègé dé Solliens* [2], de Boissier, faite dans la *Revue* par MM. Revillout et Saint-Rémy; les poésies si remarquables de sentiment et de délicatesse de M. Maurice Rivière [3] se rattachent à cet ordre d'idées. Nyons a eu son poëte dans le félibre-peintre Barthélemy Chalvet [4], du Pontias, qui écrivait en comtadin et qui a eu pour successeur MM. J.-J. Roux [5], qui écrit, lui, en dauphinois. Crest peut citer M. Roch Grivel [6], et Romans M. Calixte Lafosse [7], M. Chalamel, de Dieulefit, a été souvent couronné aux Concours de la *Société archéologique* de Béziers [8]. Aujourd'hui le langage de Loriol se montre à nous dans les vers de M. l'abbé Moutier qui vit en 1878 l'*Académie delphinale* honorer de la première de ses récompenses un ouvrage sur la grammaire et le glossaire de cette petite ville [9].

» La paraulo de Diéu, dit M. Mistral dans une préface appréciative placée en tête d'un *Brounché de nouvèus*, es benesido en tout lengage; e quand un dialèite se mes graciousamen au servici de Diéu, tau dialèite

[1] *Revue*, 1re série, VIII, 114.

[2] Ibid., 2e série, V et 3e série, I.

[3] Voyez surtout *Mou dera Coucon*, *Revue*, 2e série, VI, 11. On doit à M. Rivière une traduction dauphinoise de *Mirèio* que la *Société des langues romanes* éditera bientôt dans ses publications spéciales.

[4] M. Chalvet est mort le 23 juin 1877. Le Bulletin de la *Soc. d'arch. et de statist. de la Drôme* lui a consacré dans son Tome XII et sous la plume de M. A. Lacroix une notice accompagnée de quelques extraits poétiques.

[5] On doit à M. J.-J. Roux la *Récréation du soir, en vers patois*. Nyons, Jabert, S. D. in 12, 48 pages.

[6] M. Roch Grivel a publié, de 1856 à 1873, quatre comédies en vers, un poëme intitulé *lo Carcovelado* et deux recueils.

[7] On lui doit un poëme en sonnets: *lo Manoore de vè Rumans*, couronné en 1878 au Concours de la *Société des langues romanes*, et publié par lui la même année (Grenoble, Drevet, in-12, 12 pages. Voyez aussi, p. 248-253 du T. XII de la *Société d'arch. et de stat. de la Dr.*, une pièce intitulée : *Legenda rumanaisa. L'ôme de chagrio*. L'auteur à fait paraître à Romans, en 1876, le *Journal de Jacquemart, organe de la coutrée*, en partie rédigé en romanais.

[8] Voyez les Comptes rendus des Concours de la *Soc. arch.* de Béziers depuis les dernières années.

[9] Une *école delphinale du Félibrige* a été constituée le 10 juin 1879 et M. Moutier en a été nommé président. Elle publie les œuvres de ses membres dans le Bulletin de la *Soc. d'arch. et de stat. de la Drôme* qui, sous le titre d'*Escolo dóufinalo dóu Felibrige*, renferme, Tomes XIII et XIV, des poésies en langage de Crest par MM. Bermond, Bouvat, Grivel et Champavier; en langage de St-Maurice de l'Exil par M. Rivière; en langage d'Hauterives par M. Lacroix; de Loriol, par M. Moutier, et de Dieulefit, par M. Chalamel.

pèr umble que siegne, se sauvo de la mort. Coumo aquélis aucéu que nison peramount au frountoun di grandi glèiso, abarisson sa couvado au brut armounious di saume e dis ourgueno, e degun li destourbo.

» Moussu l'abat Moutier a dounc mes en nouvè li divers episòdi de l'enfanço dou Crist, e de meme que Saboly, que Lambert, que Roumaniho a retra poulidamen en pichot tablèu simplas li scèno poupulàri dóu mitan ounte viéu, la vido familiero de si bràvi parrouquian.

» Acò 's lou mèu de l'Evangéli que raiavo pèr tèms dins li serre de Judèio, à l'oumbro di figuiero, sus la ribo di laus, que raiavo en parabolo bouniasso e pouëtico, à l'usage e au goust dóu paure pople. Lou pople de la terro, aquéu que foui lou champ e que sègo lou prat e que gardo li fedo, e que viéu de countùni à la rajo dou soulèu, e que fai e refai ço que si paire an fa, e que vei e revei l'eterne revoulum di sesoun coustumiero, aquéu pople d'aqui, qu'es la font e la forço de tóuti li nacioun, counservo eternamen tout un mounde d'idèio, de remarco, de prouvèrbi, de coumparesoun, de mot subre-que-tout, de mot ounte l'istourian, lou filologue e lou pouèto, podon pesca sèns fin coumo dins uno mar.

» Es dounc uno obro meritouso e digno dóu respèt de tout bon patrioto, que fai l'abat Moutier, en emplegant sa sciènci e souu gàubi amistous à reviscoula la lengo dóu païs ounte es nascu. »

La lecture d'*un Brounché* n'infirme aucune des promesses de la page à la fois poétique et magistrale que l'on vient de lire. Les pièces qui composent ce recueil tiendront dignement leur place dans le *libre Calendau* du midi de la France, le jour où un éditeur songera à y réunir les œuvres de Saboly, de Cordat, de Chapelon, de Peyrol et de leurs émules contemporains.

Alph. Roque-Ferrier.

PÉRIODIQUES

Romania, 33. — P. 1, G. Paris. *La chanson du pélerinage de Charlemagne.* — Après avoir exposé le sujet de l'ouvrage et avoir reproduit l'opinion des savants relativement à la date présumée de cette curieuse composition, M. G. Paris, « laissant de côté la question philologique (récemment traitée par M. Koschwitz), examine le poëme au point de vue historique et littéraire, et recherche s'il porte en lui-même l'empreinte d'une époque que nous puissions reconnaître. » Il observe que le *Pélerinage de Charlemagne à Jérusalem* se divise en deux parties distinctes, dont l'une se retrouve dans un conte arabe où Haroun

al Raschid remplace l'empereur d'Occident. Il en rapproche encore un des récits de l'*Edda* en prose, la *Fascination de Gylfi*, et un des poëmes de l'ancienne *Edda*, le *Vafthrudnismal*. Il ne veut y voir « ni une satire, ni même une parodie. » D'après lui, ce serait le roi Hugon et non Charlemagne que l'auteur aurait voulu tourner en ridicule. Il croit aussi que cette épopée comique était destinée à un public autre que celui des *Chansons de geste*. Je ne partage nullement cette manière de voir. C'est bien une parodie que l'auteur a prétendu faire, parodie sans amertume où la familiarité n'exclut pas l'admiration pour le héros légendaire du moyeu âge. C'est ainsi que Béranger a tour à tour raillé et exalté Napoléon, sans cesser un moment de le prendre au sérieux. Et plus d'un parmi ceux qui chantaient le roi d'Yvetot chanta plus tard, avec une conviction égale, la *Grand'Mère* et le *Cinq Mai*. Il n'est pas nécessaire non plus de supposer deux publics différents pour la *chanson de Roland* et pour le *pélerinage de Charlemagne à Jérusalem*. Ne voyons-nous pas tous les jours le même public assister dans la même soirée à la représentation de pièces très-sérieuses et de pièces très-comiques, comme sont, par exemple, *les Plaideurs* et *Athalie*? — P. 51, Paul Meyer, *Traités catalans de grammaire et de poétique*. IV : *Jaufré et Foxa*[1]. — P. 71, J. Cornu, *Études de phonologie espagnole et portugaise : grey, ley* et *rey*, disyllabes dans Berceo, l'Apolonio et l'Alexandre ; la troisième pers. plur. du parfait en — *ioron* dans l'Alexandre ; l'enclitique *nos* dans le poëme du Cid ; encore *tume* = *tudinem*. — P. 99, A. Lambrior, *Essai de phonétique roumaine*.

[1] Paragr. 1, l. 7, *pranga*. Je pense que la bonne correction est *pertanga* ou *pertanya*. Cf. *Revue*, XI. 141. — 3, dern. l. *podietz*. Corr. *podies*. Cf. plus loin *etz* pour *es* (5, 4). — 7, 4, *poden* est plutôt *podem* que *podeu*. — 8, 5, *que (n)es apres*. Pourquoi pas *qu'en es?* — 13, 2, *quinz* est plutôt à corriger *quim* (= *quem*) que *quens*. Le dernier jambage de l'*m*, dans plus. mss. (par ex., le chansonnier Lavallière), ressemble souvent à un *z*. — 15, 12, *dixeras*; corr. *dixera*. *Parlas* ici est au subj. imparfait, 3e pers. sing., forme cat. = pro. *parles*. — 16, p. 61, 3e l. du bas. *Vistz*. Le sens exige le part. passé de *vencer*. Ce verbe, à côté de la forme forte *vench*, en aurait-il eu une autre, également forte, tirée de *victus*, et faudrait-il ici corriger *vitz*? — 16, p. 62, l. 10 du bas. *Eu jach hujatz* (?) Ce mot, d'un emploi assez fréquent, signifie *fatigué*. — Ibid., l. 8 du bas, *que te nom es fayxz*. Je corrigerais *que le nomen fay*. Cf. lignes 2 et 3. — 24, l. 8 de la fin, *pot;* corr. *poden*. — 25, 4e l. du bas de la page, *podetz;* corr. *podes*, ou *potz*. — 26, l. 2, *en e dexen*. Aucune correction n'est nécessaire ; lisez, d'un seul mot, *enedexen* = *ajoutent*, du verbe *enedir, enadir* (castillan *anadir*), dont les exemples ne manquent pas ailleurs. — Ibid. l. 7. J'écrirais : « *bes o faytz* o *mals ho faytz*, o en axi.. : *cavalcatz tost*.... » — 27, 2, *devetz* ; corr. *deves*. — 31, 8, *mich*); lis. *m' ich; ich* est un adverbe de lieu, commun en catalan — C. C.]

Voyelles toniques. A. — P. 117. *Mélanges*, 1. *Pisciare* (J. Ulrich). 2. *Oil* = *hoc illic* (J. Cornu), 3. *Trois passages de la chanson de Roland corrigés à tort* (J. Cornu). 4. *Etymologies françaises: ébrouer, s'ébrouer, brouée, br(o)uine; man; merlan; merlus; orphie* (Ch. Joret). 5. *Quia* (P. M.). 6. *Martin-bâton* (A. Delboulle). 7. *Au, fau, vau* (F. Armitage[1]). 8. *Etymologies espagnoles et portugaises; corazon*= *curationem;* port. *escada* = esp. *escalada; escupir* = *exconspuere ; espedir despedir* = *expetere deexpetere; fazilado fezilado* = *faciem gelatus; halagar falagar; lexar* et *dexar, llevar; mienna* = *mi-duenna;* anc. port. *pancaa,* port. mod. *lavanca* ou *alavanca* = esp. *palanca.* Port. *pancada* = esp. *palancada; prendrar* = *pignerare pignorare*; *quexar* = *coaxare* : *sencillo* = *singellus* (J. Cornu). La dernière étymologie n'est pas bonne. *Sencillo* vient de *simplex,* non par l'intermédiaire de *simplicellus,* comme le voulait Diez, mais par celui du doublet à *i* intercalaire **simplicius,* qu'on est en droit de supposer. 9. *Variantes indiennes et danoises d'un conte picard* (K. Nyrop). — P. 140, *Comptes rendus.* 1. A Scheler, *Trouvères belges* (1re et 2e série). Critiques détaillées de MM. P. Meyer et G. Raynaud. Conclusions peu favorables. 2. Joseph Herz, *de Saint Alexis, Eine altfr. Alexiuslegende aus dem* 13. *Jahrundert.* 1879. (G. P.) Favorable. 3. J. P. Durand (de Gros), *Études de philol. et linguistique aveyronnaises.* (P. M.) Favorable. — P. 154. *Périodiques.* J'avais corrigé en note le vers de l'Épitre farcie de saint Étienne *As cuntrat e au ces a tot dona santé* en *Cuntrat e ces a tot dona santé,* et j'avais cité comme exemple de cette particularité de syntaxe un vers du *Roland* « *Mandez Carlun al orguilus al fier.* » M. G. P. objecte que cette construction n'est nullement appuyée par l'exemple que j'ai choisi. Il me semble pourtant que ce simple rapprochement suffisait pour faire comprendre la correction que je propose et qui s'appuie sur cette règle de l'ancienne syntaxe, à savoir que la préposition *à* pouvait se supprimer devant le régime

[1] [A propos de *vau* (= *vadunt*) *fau,* (= **facunt*), *au* (= **habunt*), et des futurs en *au* comme *serau,* etc., M. Armitage demande si ces formes qu'il a remarquées dans les sermons du ms. 3548 B. « qu'il compte publier prochainement avec l'aide de M. Meyer », et où elles sont en effet employées exclusivement, ne sont pas « une marque distinctive du vrai limousin. » Assurément non; et je vois avec plaisir, par une note sur ce passage, que M. Paul Meyer, qui a cru autrefois à l'origine limousine de ces sermons, se range aujourd'hui à l'opinion contraire, qui est la mienne, comme il le sait. Je saisis cette occasion de rappeler, ce que M. Meyer n'ignore pas, mais dont M. Armitage n'a peut-être pas eu connaissance, que j'ai préparé une édition de ces sermons, laquelle va être incessamment mise sous presse. Cf. *Revue,* t. XI, 31, l. 10.] C. C.

indirect des verbes. Il n'était pas plus incorrect de dire *dona santé cuntras e ces* pour *dona santé (as) cuntraz e (as) ces*, que de dire *mandez (à) Carlun*. La seule différence entre le vers du Roland et celui que je corrige est que l'un a le verbe *doner* au lieu de *mander* et que l'autre place le verbe (*dona*) après et non avant le régime indirect ; mais la particularité syntaxique dont je parlais est absolument la même dans l'un et dans l'autre. Ce doit être aussi l'avis de M. Foerster, puisqu'il accepte ma correction (*De Venus la deesse d'amor*, 86, 6), en la rapprochant d'un des vers de ce poëme allégorique qu'il vient d'éditer et où l'on remarque précisément la même inversion. « *Tos ceax qui bien li dient, Jhesu Crist lor aït.* »

P. 155, l. 25, je demandais pourquoi M. G. P., dans le *Tiolet* (v. 43, 48), avait changé *sifle* en *siffler* : « parce que, répond-il, je ne connais ni ne crois vraisemblable un substantif verbal *sifle*. » La réponse est insuffisante, car on doit hésiter avant de changer la leçon d'un ms., surtout quand elle est, comme ici, répétée deux fois. Cette forme, qui correspond si bien au latin *sibilus* n'est pas plus « invraisemblable » que ne le sont ou ne le seraient des substantifs verbaux tels que *ale, creante, semble*, de *aler, creanter, sembler* et tant d'autres.—P. 155, 156. Après les déclarations nettes et sympathiques de M. G. P , je vois que je m'étais mépris sur ses intentions. Je le regrette bien sincèrement ; mais pourquoi lui-même continue-t-il de se méprendre sur le sens du passage qui a été le point de départ de notre malentendu, et cela même après les explications que j'ai données ensuite? P. 156, l. 28, au lieu de *pifre*, lisez *pitre*, comme je l'avais indiqué aux *Errata* du numéro suivant (p. 208). — P. 159. M. P. M., à propos de cette réflexion par laquelle je terminais mon compte rendu d'un opuscule de M. Durand (de Gros) « que l'enseignement de la philologie romane venait à peine de naître en France », dit que j'ex prime là « une idée bizarre » Mais, « n'en déplaise » à M. P. M., ce qui est bizarre, ce n'est pas la réflexion que j'ai émise, c'est le fait lui-même. Si la philologie romane a tant d'adeptes en Allemagne, c'est que ceux qui s'y font une réputation sont assurés de trouver une chaire un jour ou l'autre. En France, aucun avantage officiel n'est garanti à ceux qui se livrent à ces études. Tant qu'il en sera ainsi, la philologie romane y fera peu de prosélytes et restera le monopole de quelques hommes distingués. Et ces mêmes savants, malgré leur désir bien connu de faire dans leur propre pays des élèves qui puissent leur succéder un jour, continueront de voir des auditeurs étrangers assister à leurs leçons en plus grand nombre que les auditeurs indigènes. « Pour un Français qui va étudier la philologie romane en Allemagne, ajoute M. P. M., il y a chaque année des douzaines d'étudiants allemands qui viennent l'étudier à Paris, non sans profit apparemment, car plusieurs

d'entre eux occupent actuellement des chaires dans les universités de leur pays. » Tout cela est exact et s'explique facilement par l'attrait qu'exerce Paris sur les étrangers, par les avantages qu'il offre à ceux qui veulent étudier le vieux français, dans ses riches bibliothèques, le nouveau, au milieu de ceux qui le parlent, et enfin par la réputation des trois savants qui y professent la philologie romane. Trois professeurs à Paris, un à Lyon, deux à Montpellier, c'est un personnel bien peu nombreux, comparé à celui des Universités allemandes pour la même spécialité, et cela dans un pays où la philologie romane devrait être considérée comme synonyme de philologie nationale. Ce que dit M. P. Meyer de l'affluence des étudiants étrangers aux cours de philologie romane faits à Paris est exact ; nous sommes heureux de le répéter et d'avoir fourni à M. P. M. l'occasion de le rappeler à nos lecteurs ; mais combien nous serions plus heureux encore de pouvoir ajouter que les étudiants français suivent ces mêmes cours en plus grand nombre et même en aussi grand nombre que les Allemands ! On n'obtiendra ce résultat, je le répète, qu'en donnant, dans les examens supérieurs de l'Enseignement secondaire, à notre philologie nationale la place qui lui est due. Je pense que là-dessus, tout au moins, M. P. M. sera absolument de mon avis.

A. B.

L'Union, 28 mars 1880. Marius Sepet, la *Passion du Sauveur* mystère provençal du XIIIe siècle.

En attendant la publication que M. Paul Meyer nous fait espérer depuis plusieurs années de cet important monument de notre littérature médiévale, c'est un devoir pour nous d'appeler l'attention de nos lecteurs sur les notices qui peuvent lui être de temps en temps consacrées. Nous leur avons déjà signalé, en 1876 (*Revue*, X, 158), un article de M. Léon Gautier ; aujourd'hui c'est une étude de M. Marius Sepet, plus développée et plus intéressante aussi, à cause des rapprochements qu'y fait l'auteur entre le mystère provençal et les drames liturgiques latins qui l'ont précédé, dont nous leur conseillons la lecture.

Parmi beaucoup d'autres observations qui toutes ont leur prix, M. Sepet fait la remarque que le mystère renferme un certain nombre de morceaux purement lyriques. Il en est de même, comme on sait, de celui de sainte Agnès. Grâce à l'obligeance de notre confrère M. Constans, j'ai pu avoir copie d'un de ces morceaux, les *Lamentations de la Vierge*, qui sont spécialement mentionnées par M. Sepet, et j'y ai reconnu aussitôt, sauf quelques variantes et omissions, le *Planctus Sanctæ Mariæ*, publié en premier lieu par Villanueva, au t. IX, p. 281, de son *Viaje à las Iglesias de España*, d'après un ms.

du XIIIe s. de l'église d'Ager, et une seconde fois, si je ne me trompe, par M. Milá y Fontanals à la p. 67[1] de ses précieuses *Observaciones sobre la poesia popular* (Cf. les *Trovadores en Espana* du même auteur, p. 466.)

Cette complainte n'est donc pas l'œuvre de l'auteur du mystère ; c'est une pièce liturgique — comme celles, provenant des églises d'Aix et d'Alby, qu'on peut lire dans Rouard, *Bibl. d'Aix*, p. 303[2], et dans le Recueil de M. Meyer, p. 131, — qui se chantait probablement au XIIIe siècle, et déjà peut-être au XIIe siècle, le jeudi et le vendredi saint, dans nombre d'églises du midi de la France et de la Catalogne[3]. Elle aura été introduite dans notre mystère de la même façon et au même titre que, dans les mystères latins, les proses sur le même sujet déjà populaires et consacrées.

Le mystère dont l'article de M. Sepet m'a donné l'occasion d'entretenir de nouveau nos lecteurs est-il provençal, catalan ou gascon ? J'ai dit ici en plusieurs occasions, sur la foi de M. Gautier, et d'autres après moi l'ont répété, qu'il est gascon. Mais le peu que j'en ai vu depuis m'a prouvé que j'avais été induit en erreur. Il suffit, en effet, d'en avoir lu deux ou trois vers pour être assuré du contraire. La langue du ms. n'est pas très-pure ; mais c'est certainement du provençal, écrit seulement, comme tout l'indique, dans le voisinage des pays gascons. Il reste à se demander si le ms. de Paris nous offre l'exacte reproduction du texte primitif, ou si le copiste a modifié le dialecte de l'auteur pour le ramener au sien propre ; en d'autres termes, si l'original appartenait au languedocien, comme le ms. de Paris, ou à tout autre dialecte de la langue d'oc. Il aurait bien pu être catalan. Ce qui me fait émettre cette conjecture, ce n'est pas seulement la présence dans le mystère d'un *planh* liturgique qui paraît n'avoir été conservé qu'en Catalogne ; c'est aussi et surtout cette circonstance que

[1] Une faute d'impression a transformé ici *Ager* en *Agen* ; erreur qui a été reproduite dans une note du Recueil de Damase-Arbaud (I, 43), où sont cités quelques vers de cette complainte.

[2] Voir aussi Damase Arbaud, II, 227.

[3] C'est peut-être aussi ce même *planh* qui se chantait à Mayorque. « Habia en el siglo XIV », dit Villanueva (*Viaje*, XXII, 193), « la costumbre de decir despues del IX responsorio el *planctus* de Nuestra Señora, que era una letra vulgar, y tambien el robo de las tohallas del altar, al decirse las palabras de la pasion : *Partiti sunt vestimenta mea.* » — Nous voyons pareillement qu'une même version, sauf quelques légères différences dialectales, de l'épître farcie de la Saint-Etienne, était chantée à Aix, à St-Guilhem-du-Désert, à Agen, à Elne, à Perpignan, à Alger, à Vich, à Valence, et encore, selon Villanueva, « in nonnullis ecclesiis Cataloniæ. » Cf. *Revue*, II, 139.

le fragment dramatique découvert à Palma, il y a une dizaine d'années, par le savant archiviste Don Jose-Maria Quadrado, et qu'on croyait (Voy. *Revue*, XIII, 118) avoir fait partie d'un mystère ayant pour sujet spécial la conversion de sainte Magdeleine, est précisément un débris d'un autre ms., celui-là catalan, de notre mystère de la Passion.

C'est ce dont j'ai pu m'assurer sans peine, grâce encore à l'obligeance de M. Constans, qui possède justement une copie de quelques pages du ms. de Paris, laquelle correspond en partie à ce qui a été conservé du ms. de Palma. Il reste de ce dernier environ 130 vers[1] dont j'ai pu, ainsi, comparer un assez grand nombre avec les vers correspondants du ms. de Paris. Or, de cette comparaison est résultée l'impression que le texte catalan est plus homogène que le texte languedocien.

Certaines rimes, très-correctes dans le ms. de Palma, ne le sont plus dans celui de Paris[2], ou ne le sont devenues qu'à la faveur de corrections peu satisfaisantes et qui trahissent l'embarras d'un copiste placé dans l'alternative de n'être pas compris s'il reproduit fidèlement son modèle, ou de sacrifier la rime s'il en modifie les formes. Par exemple, le fragment de Palma offre ces deux vers :

Anc tu si be t'est amich meus
Anc nom lavest un de mos peus.

Mais le dérivé romans de *pedes* ne peut rimer en *eus* qu'en catalan. Le copiste languedocien, dans l'hypothèse que j'indique, s'est tiré d'affaire en répétant *mieus*

Anc tu si be t'est amic mieu[s]
Anc nom lavest un dels pes mieus.

Quoi qu'il en soit de cette question d'origine, que pourra d'ailleurs et saura mieux que nous élucider l'habile critique auquel nous devrons bientôt, espérons-le, une édition du texte entier du mystère de la Passion, l'identité maintenant établie de ce mystère et de celui de Palma réduit à six le nombre des pièces de ce genre, composées en langue

[1] Ils ont été publiés deux fois, à ma connaissance, d'abord dans l'*Unida catolica* de Palma, du 5 février 1871 (je n'ai pas vu cette première édition) ensuite dans la *Renaxensa* de Barcelone, du 1er mars 1871.

[2] Tel est le cas des deux suivantes : *era* (erat) : *peyra* (petram), qui dans le texte catalan sont régulièrement *era : pera.* — Plusieurs des *gasconismes* du ms. de Paris peuvent n'être que des formes catalanes conservées, Par ex. *mes* (*magis*) rimant avec *diners* et avec *m'es; auzit* et *auzits* (= *auditis*) *es* pour *as* final atone; les fausses rimes *è* : *é* (p. ex. *près* : *paguès*) signalées par M. Meyer (*Romania* VIII 161).

d'oc, dont il nous reste tout ou partie. Quant à celles, ou plus généralement, quant aux œuvres dramatiques, qui ne nous sont connues que par des témoignages relatifs à leur représentation à telle ou telle date, les listes qui en ont été dressées, d'après les recherches de MM. Albanés, Mireur et autres, par M. Paul Meyer, et que nous avons mentionnées ici (X, 158, XIII, 118) en les complétant, s'allongeront certainement à mesure qu'on dépouillera plus attentivement et en plus grand nombre les archives municipales et les chroniques locales. Dès à présent, j'en puis signaler sept ou huit qui sont venues à ma connaissance depuis l'impression du dernier des articles que je viens de rappeler [1] :

1382. « Et assez tost apres se partit le dit roy Louis [d'Anjou] et tira vers les marches de Naples. Et se faisaient au Pays de Provence et à l'enviro[n] chansons, *comedies* [2] et ballades à la louange du dit roi. » J. Juvenal des Ursins. Edit. du *Panth. lit.* p. 325.

1436. Arles. « II. die huj. mens. maii fuit inceptum ludere ludum *Job* sive votum in presenti civitate Arelatis. » Musée d'Arles 1873-4. p. 199.

1460. Arles. 12 mai. — « Plusieurs personnes d'Arles passent une convention entre elles pour jouer publiquement l'*Histoire* ou *Jeux de la ville de Constantinople* » Ibid. p. 245.

1468. Alby. « L'an mial. IIIIC LXVIII, a VII del mes de aost.... se joguet per personatges la vida de Sancta Cecilia. » Compayré, *Études sur l'Albigeois*, p. 84. »

1506. Vals, près le Puy en Velay. « *Rôle du reinage de la confrérie de Saint-Jacques.* On voit dans cette pièce [où le patois paraît mêlé au français] les habitants d'un petit village du Velay se récréer par la mise en scène de personnages de la cour de France dont ils s'adjugent entre eux les rôles. » *Revue des Soc. sav.* 1875, I, p. 557.

1519. Saint-Junien (Haute-Vienne). « Le 16 juillet 1519, année d'ostension, on représenta à Saint-Junien le mystère de *la Sainte Hostie*. Le chapitre de Saint-Junien prêta tous les ornements qu'il avait aux enfants de la ville pour représenter ce mystère ; on exempta du chœur tous ceux qui voulurent y jouer, et on donna aux acteurs un écu d'or au soleil. » Nadaud, cité par M. Arbelot, *Chronique de Maleu*, appendice, p. 198.

1533. Limoges[3]. « Et pour amplier et décorer les dites ostensions

[1] Des représentations de mystères, dans la langue du pays, ont lieu encore de nos jours en Roussillon. On peut voir là-dessus Henry, *Histoire du Roussillon*, t. I, p. cm. Notre savant confrère, M. Henri Delpech, nous fait espérer l'analyse avec extraits, sinon la publication complète, d'un de ces mystères.

[2] Etaient-ce bien des pièces dramatiques ?

[3] Sur une représentation de la Passion dans la même ville, en 1521, voy.

et esmouvoir le peuple a devotion, furent jouez par grand appareil le mystere de Sainte-Barbe et de Theophile par personnaiges, durant IX journées. ». *Annales manuscrites de Limoges*, août 1533. *Regist. consulaires*, I, p. 226.

1540. Saint-Junien. « Le chapitre de Saint-Junien permit à deux chanoines de représenter le mystère de l'Assomption de la Vierge. » Arbelot, *Chronique de Maleu*, appendice, p. 199.

Je termine par un dernier extrait relatif à des représentations dramatiques en Provence, spécialement à Avignon, au commencement du XVIe siècle : « A une certaine époque, les compagnies dramatiques formées par les étudiants d'Avignon jouirent d'une si grande réputation qu'on les appelait du dehors, et que le corps de l'Université fut obligé, pour protéger les études sérieuses, de leur défendre de jouer ailleurs qu'à l'Université même. Cette mesure ne fit qu'accroître l'intensité de la verve railleuse de nos étudiants ; les travers du peuple, les vices des grands, la corruption de la magistrature et de l'administration, furent tour à tour flagellés dans des satires en action. Un jour qu'ils étaient allés jusqu'à mettre en scène la caricature des principaux magistrats de la ville, le conseil municipal fit entendre des plaintes et la censure fut dès lors résolue. Une bulle datée du 25 octobre 1526 ordonna que nul ne pourrait représenter des tragédies ou comédies dans la ville d'Avignon sans la permission du vignier ou de son lieutenant. » Paul Achard, *Dictionnaire des rues et des places publiques d'Avignon*, cité par Ecoiffier, *Recherches sur la Faculté de médecine d'Avignon*, p. 16.

C. C.

Lo Gay Saber. Any I. (Epoca 2a).— N. XIII (1 de Juliol). P. 193. Pere Armengol y Cornet : *Document notable.* Conclusió del de 1420 sobre lo carceller de la presó de Barcelona. — P. 195. M. Aguiló y Fuster m. en g. s.: *A la mort d'una meua nebodeta de sis anys, après de llarga agonia.* Poesia.—P. 196. Tomás Forteza, m. en g. s : *Lo breç endolat.* Bella mostra de prosa poética mallorquina.—P. 198 Joan B. Ferrer : *Cada ovella ab sa parella.* Bonich poemet en vers. — P. 201. Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers.* Continuació d'esta novela. — P. 202. Artur Masriera y Colomer : *La Vescomtesa Odilia.* Poesia. — P. 203. Enrich Franco : *Edipo Rey, Traducció de Sófocles.* Acabament. — P. 204. F. P. Briz, m. en g. s : *La Pinya d'or.* Comensa

Revue X, 159. Nous lisons dans la publication de M. Arbelot, plus haut mentionnée, qu'on permit aux chanoines de Saint-Junien d'aller à Limoges pour assister à cette représentation.

l'acte 3 d'eixa comedia. — P. 205. Eduart Vidal Valenciano : *Bibliografia.* Teatre catala. Estudi historich critich de Joan Maluquer Viladot.—P. 206. *Novas.— Composicions premiadas en lo Certámen humoristich de « La Aranya.»* A. Balaguer y Merino.

CHRONIQUE

La *Société des langues romanes* a mis en distribution le deuxième fascicule du tome troisième du *Dictionnaire des idiomes du midi de la France,* par M. Gabriel Azaïs. Ce fascicule va du mot *Ralharèu* au mot *Taraspic* (p. 257-528.)

Séances de la Société, 5 mai. *La Sietado de peloustious, — lou Merle, — lous Dous Loups,* poésies languedociennes (sous-dialecte de Béziers et de ses environs), par M. Gabriel Azaïs ;

19 mai. Les Archives de Milhau. Le Livre de l'Épervier, par M. Constans ;

Une lettre inédite en vers provençaux de feu Désanat, par M. Louis Roumieux ;

Une prise de bec en wagon, dialogue gascon-saintongeais, par M. Pierre Lagarenne ;

Viage en Italio, sonnets provençaux (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. Louis Roumieux ;

16 juin. Chansons populaires françaises sur les femmes-soldats, par M. Victor Smith ;

Gaifre d'Aquitanha, poëme limousin, par M. l'abbé Joseph Roux ;

A la poulida que sauprés pas soun noum, sonnet languedocien (sous-dialecte de Montpellier et de ses environs), par M. Chassary ;

7 juillet. Poésies en langage de Bessan, par M. Bousquet ;

Guilhem de Figueyras et Gormonde de Montpellier, par M. Camille Chabaneau ;

Le substantif *penna* (montagne, pic, sommet), en provençal et en béarnais, par M. A. Roque-Ferrier ;

Poésies roussillonnaises et montpelliéraines, par M. le colonel Dumas.

M. le Ministre de l'Instruction publique a récemment chargé M. V. Lieutaud, bibliothécaire de la ville de Marseille et membre de la Société, d'une mission scientifique en Espagne. Elle a pour objet d'étudier les bibliothèques de la Péninsule, leur installation, leurs richesses et leurs catalogues,

L'assemblée annuelle de la Maintenance du Languedoc a été tenue à Montpellier le 6 juin dernier, sous la présidence de M. Laforgue.

Elle a été précédée de la réunion de la Commission orthographique nommée à la suite de la circulaire du 30 octobre 1879 (voyez *Revue*, 3e série, II, 306) et suivie d'une représentation au *Théâtre Roman*.

En attendant la publication du compte rendu que M. le docteur Espagne doit consacrer à cette journée, nous croyons utile de rappeler ici que la séance du concours annuel de la Maintenance aura lieu, le 5 septembre prochain, à Fontfroide, et que sept rameaux de lauriers y seront attribués aux sept meilleures compositions classées par la Commission d'examen.

Quoique tous les genres soient admis, le bureau de la Maintenance recommande particulièrement le drame et la comédie de mœurs.

Les manuscrits doivent être adressés, avant le 15 août prochain, à M. le Secretaire de la Maintenance, rue Raffinerie, à Montpellier.

Les idiomes en usage dans les départements de l'Hérault, de l'Allier, de l'Ardèche, de l'Aude, de l'Aveyron, du Cantal, du Gard, de la Loire, de la Haute-Loire, de la Lozère, du Puy-de-Dôme et du Rhône, peuvent prendre part au Concours.

*
* *

Théatre Roman. — Voici le relevé des pièces en langue d'oc représentées sur la scène du *Théâtre Roman* du 3 janvier au 3 juillet 1880 :

Lou Galant, scène populaire en vers languedociens, d'après la version recueillie à Lavérune (Hérault) par M. Aimé Atger.

L'Opera d'Aubais, vaudeville languedocien, par l'abbé Favre.

Lou Tresor de Substancioun, vaudeville languedocien, par l'abbé Favre.

Fatalitat, drame en prose languedocienne, par M. Ch. Gros.

La Purga, vaudeville languedocien, par M. Ch. Gros.

Lou bal dau Parassol, vaudeville languedocien, par M. Ch. Gros.

La Perla de Boutounet, drame en prose languedocienne et française, par M. Lacroix ;

Lous Guindous, comédie languedocienne en deux actes et en vers, par M. Alexandre Langlade.

La Bisca, comédie languedocienne en deux actes et en vers, par M. Louis Roumieux.

La Leiçoun de francés, saynète en vers provençaux, par M. Louis Roumieux (

Lou Cabus de Toni, prologue d'ouverture en vers languedociens, par M. Louis Roumieux.

Il faut y ajouter des poësies de MM. Aubanel, Bigot, Bonaparte-Wyse, Paul Gaussen, Gros, Lacroix, Laforgue et Roumieux.

*
* *

Livres et manuscrits offerts a la Bibliothèque de la Société : Vincent (le Dr F.) : Notice historique sur l'introduction, la propagation et l'étude de la vaccine dans le département de la Creuse. Guéret, Dugenest, 1880, 64 pages ;

Roumieux (Louis) : A Frederi Lucchesi, la vèio de sa fèsto, en ie semoundènt tres vas de flour au noum de touto la gènt de l'Empremarié di fraire Hamelin. [Montpellier, imprimerie Centrale du Midi, 1880], in-8°, 4 pages

Martin : Dictionnaire languedocien-français du langage de Montpellier, ms. sur cartes (don de M. le Dr Noulet) ;

Legros (Jean) : Fablo I. — Lou Mognan, fablo en vers rouergats. [Milhau, imprimerie du *Millavois*], S. D., in-8°, 2 pages ;

Fleury (Édouard) : Antiquités et monuments du département de l'Aisne, 3e partie. Paris, Menu, 1879, in-folio, 270 pag., fig. ;

Manuscrit in-8° d'un livre de vente arlésien, commencé le 18 avril 1764 et terminé le 8 mars de l'année suivante (on trouve dans ce ms. beaucoup de noms vulgaires des étoffes et des marchandises de l'époque ; la forme seule en a été francisée) (don de M. Clair Gleizes);

Gagnaud (A. de) : Per un cros, tira de la *Revue des langues romanes*. Mount-pelié, Esquicharié centralo dóu Miéjour, 1880, in-8°, 4 p.;

Désanat (J.) : Souvencnço d'un banquet démocratiqué et fraternel, à Tarascon, lou 3 décembré 1848. Beaucaire, Raymond frères [1848] in-8°, 4 pages (don de M. de Berluc-Perussis) ;

Milá y Fontanals : Lo sermo d'en Muntaner. Montpeller, Estampa central del Mitjdia, 1880, in-8°, 24 pages.

Guiraldenc (Diogène) : Poesies languedociennes et françaises, recueil manuscrit et autographe, in-8°, renfermant cinquante-huit pièces (don de M. Barthélemy Martin) ;

Brots de murtra. A las noyas catalanas. [Barcelona, Estampa de la Renaixensa] 1880, in 16, 64 pages (don de M. Balaguer y Merino) ;

Alecsandri, Despot-Voda, legenda istorica in versuri, 5 acturi si 2 tablouri, 1558-1561. Bucuresci, Socec et comp. 1880, in 8°, XXVII-152 pages ;

Vincent, Quelques études sur le patois de la Creuse (*in* Bulletin de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, III, 3e Bull. in 8°, p. 356 à 394) ;

Vincent, Études anthropologiques sur la Creuse (*in* Bulletin de la Soc. des scienc. nat. et arch. de la Creuse, IV, 1er Bull., p. 9-65) ;

Vincent, Essai sur les applications de la linguistique à la médecine légale (*in* Comptes rendus du Congrès international de médecine légale tenu à Paris en 1878, p. 189-197) ;

Barba (Alessandro della), Sul parlare dei Sardi e la derivazione dell' articolo determinativo nelle lingue neolatine. Reggio, Calderini. 1880. in 8°, 56 pages ;

Il Palmaverde, Almanacco piemontese 1829. Torino, Fontana, in-16, 360 pages (don de M. Clair Gleizes) ;

Roux (A.), lou Vela e l'Anel, legenda roumana. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, 16 pages ;

Mazel (le docteur), les Proverbes du Languedoc, de Ruhman, annotés et publiés par le docteur Mazel. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, 28 pages ;

Spera, la Epistola ai Pisoni di Quinto Orazio Flacco, tradotta e comentata. Napoli, Morano, 1880, in-8°, 80 pages ;

Spera, Omaggio a S. Benedetto nel suo memorando XIV centenario, Cantico. Badia di Cava dei Tirreni, 1880, in-8°, 8 pages ;

Spera, Omaggio devotissimo al sommo patriarca S. Benedetto pel suo solenne XIV centenario. Due orazioni panegiriche. Cava dei Tirreni, Fenoglio, 1880, in-8°, 20 pages.

Spera, Alla santa memoria di Fiorina Maria Nolli, Cava [1880], in-12, 2 pages ;

Gleizes (Clair), l'Oulièu, poésie provençale (*in* le Musée, revue arlésienne, 1874, p. 275-276);

Felibrige. Escolo de Lar. Courounamen dóu buste d'en F. Mistral e felibrejado à-z-Ais. Remembranço dei 20-21 de mars 1880. Ais, Empremarié prouvençalo, 1880, in-8o, 20 pages (don de M. de Berluc-Perussis);

Milá y Fontanals. Olérdula. Apéndice â la memoria impresa en el tomo II de la Academia de Buenas Letras. Barcelona, Jepus, 1880, in-8o, 32 pages;

Bourrelly (Marius), Tres galino pèr un gau, coumèdi en 1 ate en vers prouvençau. Ais, Empremarié prouvençalo, 1880, in-8o, 48 pages;

Mantenencia dau Lengadoc. Menut de la felibrejada tenguda lou 6 de jun 1880 en vila de Moun-tpeliè. — La sictado de Peloustious, conte, per G. Azais. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi [1880], in-8o, 4 pages;

Recueil de poésies provençales. Aix, Leydet, S. D., in-16, 6-4-2 pages (don de M. Clair Gleizes);

Bibal, la Festo dé sant Aloï vo lou Trin doou villagi, en vers prouvençaous, imitado doou Lutrin, pouèmo dé Boileau. Toulon, Baume, S. D., in-16 (don de M. Clair Gleizes);

Lou Coou de mouchouar, conte; — les P. P. P. — Lou Poèto et lou Distributour — lou Galavar — lou Martegau. Aix, Leydet, S. D., in-16, 12 pages (don de M. Clair Gleizes);

Misé Pignoou aou théâtré, vo parodio de la Tour de Neslo. S. L. n. D. ni n. d'imp. in-16, 8 pages (don de M. Clair Gleizes;

L'Oousseou de gabi et l'Oousseou de champ, fablo. Toulon, veuve Baume, S. D. in-16. 6 pages (don de M. Clair Gleizes);

Grandjean, Bibliothèque de l'Université de Liége. Catalogue des manuscrits. Liége, Vaillant-Carmanne, 1875, in8-o. x — 590 pages, planches (don de M. le Ministre de l'intérieur de Belgique);

Wilbaux. Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Tournai, t. Ier. Tournai, Casterman, 1860, in-8°, XII-828 pages, port. et planches (don de M. le Ministre de l'Intérieur de Belgique);

Michel (A), Discours prounouncia lou 17 d'abriéu 1880 à l'assemblado tengudo à Draguignan pèr coustituï l'escolo felibrenco dóu Var. Draguignan, Latil, 1880, in-8°, 12 pages:

Pepratx (Justin), Ramellets de proverbis, maximas, refrans y adagis catalans, escullits y posats en quartetas. Perpinyá, Latrobe, 1880, in-8°, 168 pages.

Gagnaud (A. de), la Font de Raiano, sonnet provençal (autographie à l'encre bleue), 1880, in-8o, 2 pages (don de M. de Berluc-Perussis);

Ribbe (Charles de), le Livre de famille. Conférence faite à l'assemblée des catholiques le 12 juin 1878, 2e édition. Tours, Mame, 1879, in-8°, 24 pages (don de M. de Berluc-Perussis);

Spera (l'abbé), Inno per la fausta inaugurazione del Tronco ferroviario Picerno-Tito-Potenza. Cava, Fenoglio [1880], in-4°, 4 pages;

Société archéologique de Béziers, Compte rendu de la séance tenue le 6 mai 1880. Béziers, Granié et Malinas, 1880, in-8o, 44 pages (don de M. Gabriel Azaïs);

Dorieux (Gustave), de la Rénovation littéraire en Provence, introduction à la version allemande de Mireille de Me B.-M. Dorieux-Brotbeck. Paris, Ghio, 1880, in-12, 64 pages (don de M. Frédéric Mistral);

Dupoun, li Cascavel, fablos traducho libromen en vers patois. Nimes, Baldy, 1880, in-16, 36 pages;

Vangeliu Petrescu, Mostre de dialectul macedo-romanu. Partea I. Basmul cu fet-frumosu. Bucuresci, Socecu, 1880, in-8o, 48 pages (don de M. le docteur Obédénare, chargé d'affaires de Roumanie à Rome);

Li Felibre de la mar, escolo de Marsiho, Raport pèr Louis Astruc, secretàri (sesiho dóu 28 d'abriéu 1880). Ais, Empremarié prouvençalo, 1880, in-8o, 8 pages;

Soixante-un numéros de journaux renfermant des articles ou des textes intéressant la renaissance méridionale et les études philologiques donnés par MM. de Berluc-Perussis (12), Firmin Boissin (1), Marius Bourrelly (1), Constans (9), Gaut (1), Clair Gleizes (4), F. Mistral (1), Pepratx (1), de Ricard (1), Roque-Ferrier (15), Louis Roumieux (3) et Victor Smith (12).

7 juillet 1880.

Errata

DU TOME TROISIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

Proverbes du Languedoc. — P. 42, l. 29, six cents six proverbes, *l.* six cent-six proverbes; 43, 6, furent donnés, *l.* furent données; 51, 25, après *pesan*, effacez le chiffre 1; 59, 22, Ju, *l.* iu.

Trois formes négligées du substantif diable. — P. 145, l. 3, à Rodez et à Montpellier, *l.* à Rodez, à Nice et à Montpellier.

Le gérant responsable : Ernest Hamelin.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

La langue et la littérature françaises au moyen âge. (Bouchérie.) 5-156
Lo Sermo d'En Muntaner (fin.) (Mila y Fontanals) 23
La langue et la littérature françaises au moyen âge. (Brunetière.) 157

DIALECTES MODERNES

Les Proverbes du Languedoc de Rulman. (Mazel.) 42
Les Provençalistes du XVIIIe siècle. (Bauquier.) 65-179
Proverbes recueillis dans le Bas Limousin. (Clément-Simon.) 84
Chansons populaires historiques. (V. Smith.) 104
Poésies languedociennes de Guiraldenc. (Roque-Ferrier.) 220
Une lettre d'Aubanel de Nimes à Pierquin de Gembloux. (Bauquier.) 229
La Bisca et l'inauguration du Théâtre Roman. (Roque-Ferrier.) 237

VARIÉTÉS

Observations sur le Leudaire de Saverdun. (Noulet.) 117
Oster, esfraer, oncle, Roland, V. 91, 128, 351, 526. (Bouchérie.) 118
Trois formes négligées du substantif diable. (Roque-Ferrier.) 144
L'article archaïque dans la vallée de Larboust (Haute-Garonne.) (Roque-Ferrier.) 145
Omne que an = chaque année. (Chabaneau.) 277

CORRECTIONS

Fragment du poëme sur Alexandre, par Albéric de Besançon. (Chabaneau.) 279
Chansons du XVe siècle. (Chabaneau.) 280

POÉSIES

La Cigalo. (Paul Gaussen.) 111
A Mounsegne Dubreil. (Bonaparte-Wyse.) 113
Lou Sarralher-blu, lou Picou-vert e lou Merle. (G. Azaïs.) 113
Contro l'Amour. (Bistagne.) 116
La Fedeto. (G. Gourdou.) 260
I grand d'Italio, etc. *Cansoun IV de Petrarco* (Martelly.) 264
La Sietado de Peloustious. G. Azaïs.) 268
Lou Cant de Cièune de Bellaudoun. (Bonaparte-Wyse.) 269
Pouëto e païsan. (Paul Gaussen.) 275

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire d'étymologie daco-romane, par M. de Cihac. (Boucherie.) 121
Extrait de l'histoire littéraire de la France, par M. Gaston Paris. (Boucherie.) 129
Du Rôle historique de Bertrand de Born, par M. Clédat. (Chabaneau.) 281
Le débat d'Izarn et de Sicart de Figueiras, publié par M. P. Meyer. (Chabaneau.) 282
De Venus la deesse d'amor, etc., publié par M. Foerster. (Boucherie.) 286
Fragmentum provinciale de captione Damiatæ, etc., publié par M. P. Meyer. (Chabaneau.) 289
Copie de pièces de la fin du XIVe siècle, publiée par M. Vésy. (Constans.) 290
Dictionnaire patois-français de l'Aveyron, par l'abbé Vayssier. (Constans.) 291
Novas tragedias, de V. Balaguer. (Aulestia y Pijoan.) 293
Un brounché de nouvèus dóufineus, par M. l'abbé Moutier. (Roque-Ferrier.) 295

PÉRIODIQUES

Romania. (Boucherie, Chabaneau.) 130-297
Zeitschrift für romanische philologie. (Constans.) 133
Archivio glottologico italiano. (Boucherie.) 138
Giornale de filologia romanza. (Boucherie.) 189
Bulletin de la Société des anciens textes français. 140
Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. (Constans.) 140
Revue britannique. (Bauquier.) 142
Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris. (Bauquier.) 143
L'*Union* (article sur le mystère de la Passion). (Chabaneau.) 301
Lo Gay Saber. (Balaguer y Merino.) 305

Chronique. 148-306
Erratas. 156-310
Table des Matières. 311

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
Hamelin Frères

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUATRIÈME

(TOME XVIII DE LA COLLECTION)

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXX

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES MODERNES

CHANSONS POPULAIRES

Femmes-soldats

Les chansons populaires dramatiques vont rarement seules. Si vous en trouvez une où revit quelque incident des mœurs privées ou qui retrace un fait mêlé de fiction, cherchez encore; non-seulement vous en reconnaîtrez des variantes, épreuves plus ou moins bien venues, plus ou moins frustes de la même image, mais vous mettrez la main sur d'autres qui, bien que distinctes, formeront avec les premières, grâce à une ressemblance plus ou moins proche, un groupe naturel et comme une même famille. Ces chansons témoignent, par leur nombre, qu'à un moment donné, ou les événements qu'elles rappellent étaient fréquents dans la vie de chaque jour, ou que l'imagination d'une époque avait ce tour particulier de se plaire à certains récits d'une réalité assez lointaine pour s'être transformée en légende. Sans aller bien loin, sans remonter bien au delà de ce siècle, le peuple, et peut-être n'avait-il fait en cela qu'hériter des classes aisées, du

goût desquelles il ne pouvait vivre séparé, le peuple aimait à chanter des chansons dont une femme, entraînée à la guerre ou y allant spontanément, était le sujet, nous dirions le héros, s'il ne s'agissait des poésies d'un ordre si modeste.

De ces chansons, nous en avons, plus par hasard que par une recherche suivie, réuni douze. Un curieux, attentif à les cueillir toutes, en glanerait certainement davantage. Il serait surtout plus heureux que nous dans la découverte des bonnes leçons. Certaines de nos chansons sont tellement compromises par les lacunes de mémoire des chanteurs ou dénaturées par de récents renouvellements, qu'il nous a semblé préférable de ne point les soumettre au lecteur. C'est déjà beaucoup qu'il consente à lire quelques-unes de celles qui ont le moins souffert de l'oubli, du temps ou de la banalité des restaurations.

Les femmes des chansons populaires ne vont pas à l'armée, toutes, avec le même entrain. Il en est qui ne quittent pas la famille sans plainte et sans se retourner du côté du village pour lui envoyer un dernier adieu.

Fanchon, mie Fanchon, — faut partir z-à la guerre ;
Nous partirons au point du jour,
Nous suivrons le son du tambour,
Tu n'en seras bien plus contente.

— Que diront mes parents, — si je vais à la guerre !
Chez nous n'ayant que moi d'enfant,
M'ayant nourri si tendrement;
Quelle chagrin pour une mère !

Sa mère en s'éveillant, —comme un esprit volage,
Dans sa chambrette n'a monté,
N'en croyant de la rencontrer,
Mais la Fanchon en est partie.

N'appelle son mari: — Oh ! lève-toi bien vite,
Oh ! lève-toi bien promptement,
L'on m'emmène mon bel enfant,
L'on m'emmène ma fille unique !

Son père vient en criant : — Arreste, tambour, arreste !
Arreste arreste, régiment!

Tu emmènes mon bel enfant,
Tu emmènes ma fille unique !

Le capitaine[2] n'en respond : — Avance, tambour, avance !
Avance, avance, régiment !
N'écoute pas ses compliments,
Car la Fanchon en est consente [3].

C'est un jeune cadet — qui s'en va-t-à la guerre,
S'en va dire à sa maîtresse : — Veux-tu venir avec moi ?
Oh ! je te promets, la belle, — que je prendrai soin de toi.

— Pour aller avec toi, — joli cadet, je n'ose.
Oh ! j'ai une sœur tant jeune, — ça lui ferait mal au cœur.
Toute fille, qui va-t-en guerre, — n'a bien perdu son honneur.

— Votre honneur ne perdrez pas, — ma tant jolie maîtresse ;
Te donnerai ma ceinture, — mon habit à trois boutons,
Mon chapeau garni de plumes, — galonné comme un dragon.

Tout en chemin faisant, — se retourne en arrière [4],
Se retourne en arrière, — disant adieu à ses amis.
Toute fille, qui va-t-en guerre, — n'est pas sûre d'en revenir.

Tout en chemin faisant, — entre dans une auberge.
L'hôtesse qui la regarde, — d'un air tout en souriant :
— Êtes-vous fille de ville — ou bien fillette des champs ?

Fille des champs, je n'en suis pas, — je suis garçon de ville,
Je suis cadet de noblesse, — enfant de bonne maison,
Oh ! j'ai quitté la Provence — pour aller en garnison.

Si vous êtes cadet, — cadet, comme vous dites,
Mettons les pieds sous la table — et buvons de ce bon vin,
Qui nous met l'amour en tête — et fait passer nos chagrins [5].

---

[1] Var. *Tu emmènes la pas contente.*
[2] Le dragon.
[3] Chantée par Marguerite Gaucher, à Monistrol-l'Evêque (Velay).
[4] Variante, *errière*.
[5] Sœurs Farigoule, Vorey (Velay).

D'autres femmes, loin de s'arracher à regret de la maison paternelle, s'en échappent pour suivre leur amant. L'une d'elles prend l'habit de son jeune frère, et déguisée en musette (?) s'engage et boit avec les officiers le prix de l'engagement. Survient son père qui la réclame et qu'elle renvoie sans la moindre façon :

Allez mon père, tornez-vous en, — consolez-vous en attendant,
Car j'ai une campagne à faire — avecque un jeune dragon.
Je vas monter dessur la selle, — je vas jouer de l'esperon.

Une chanson moins brutale et qui semble toucher à la légende nous montre une jeune fille devenue soldat pour chercher son amant, qui est soldat lui-même, elle ne sait en quel régiment. Sept ans, elle reste à l'armée sans rien apprendre de lui, et, quand elle quitte l'armée et qu'elle est dans une hôtellerie, elle se met à chanter, et doit à sa forte et belle voix de retrouver l'amant dont les hasards de la vie l'ont depuis si longtemps séparée.

Qui veut savoir une chanson — d'une fille et d'un garçon,
Longtemps l'amour i si faisont.

Si sont tant fait l'amour, — si sont pas pu fiancée,
La fille n'a eu un si grand regret,
Que pour le pays s'est enallé !

S'est fait faire un habit, — s'est habillée en page.
S'est habillée en si joli garçon
Qu'elle ressemble un vrai compagnon.

S'est pris', s'est enallé — trouver un capitaine :
— Bonjour mon capitaine : — Je suis garçon de volonté,
Je voudrais bien mi engager.

Le capitaine lui répond : — Une taille si bien faite !
Si vous êtes garçon de volonté,
Jamais la guerre vous ne suivrez.

Elle a resté sept ans — dans les troupes de France,
L'a parcouru par toutes les armé's,
Sans jamais être déclaré.

Au bout de les sept ans, elle a pris t-une envie :
— Bonjour, mon capitaine ! — Donnez-moi mon congé,
Je voudrais bien me rentourner.

Mon père m'a mandé ' — d'une lettre secrète.
Mon père, ma mère, — qui sont en pauvreté,
Je voudrais bien les soulager.

Première hôtelle logé, — c'est une hôtelle ville :
— Bonsoir, l'hôtesse ; — apprêtez-moi à souper,
Un bon lit blanc pour me coucher.

Elle n'eut pas moitié soupé,—qu'elle s'est prise à chantée,
Elle chantait de si bonne façon
Que son amant entend le son.

Elle n' fut pas moitié couché',— son jeune amant arrive.
— Bonsoir, l'hôtesse! — Qu'avez-vous ici de logé,
Qui sav' si fort et bien chanter?

— C'est un jeune garçon — qui revient de la guerre,
Ille chante de si joli's chansons.
Fait' à la nouvelle façon.

— N'avez-vous pas ici quelque chambre secrète?
Dame l'hôtesse, faites-moi lui parler,
Son souper je lui veux payer.

— De tant loin qu'elle le voit, — elle lui a tendu son verre :
— A ta santé, mon jeune compagnon!
De nos amours nous deviserons [1].

Elle a aussi quelque chose de légendaire cette chanson dans laquelle une maîtresse abandonnée provoque en duel son mignon et le tue d'un coup d'épée.

Derrière chez nous, — il y a-t-un capitaine,
La nuit, le jour. — qui cherche ses amours.
En lui disant : — Bel Henri, que je t'aime,
Peut-être un jour, — jouirons de l'amour.

N'eut pas joui — du plaisir de la belle,
Lui dit tout bas : — La belle, je m'en vas.
— Si tu t'en vas, — bel Henri, que je t'aime,
Si tu t'en vas, — moi, je suivrai tes pas.

[1] Communiquée par Dalmais, de Saint-Priest-la-Roche (Forez). Cf. Nérée Quépat, Chants pop. messins, *le Retour*, p. 3.

Mais si n'a pris — cent écus à son père,
Droit à Paris, — s'en va faire des habits ;
S'est habillé — en dragon volontaire.
N'en monte à cheval, — comme un vrai général.

S'en va trouver — son amant qui était de garde,
En lui disant : — Prends les armes en main.
S' sont tant battus, — le galant, la maîtresse,
N'a mis d'abord — son amant à la mort.

Droit à Paris. — s'en fait des connaissances,
Le roi Louis — l'a voulu voir aussi.
— Non, ce n'est pas — pour te punir, la belle,
Mais te fair' voir — que tu as fait ton devoir.

Le roi Louis — lui donne, en récompense,
Une chaîne en or — ou bien cent louis d'or.
Une chaîne en or — vaut plus qu'un mariage,
Une chaîne en or — vaut bien cent louis d'or [1].

D'un rythme plus simple, d'une forme plus ancienne, cette dernière chanson nous raconte le retour de l'armée d'une fille d'hôtesse, qui paraît n'avoir eu d'autre mobile que l'amour de la vie guerrière, et qui, après sept ans, revient au logis, l'honneur sauf.

Une fille d'une hôtesse — à la guerre s'en allait ;
Au bout de sept années, — chez sa mère retournait.
— Dieu de bonjour, dame l'hôtesse, — le bonjour vous soit [donné !
— Mais à vous, soudat de guerre, — le bonjour vous soit [donné !
— Qu'y a-t-il, dame l'hôtesse, — qu'y a-t-il pour mon souper ?
— Y a une poule grasse, — un chapon entrelardé.

[1] Communiquée par Raymond Drevet, de Saint-Just-Malmont (Forez). Cf. de Puymaigre, Chants pop. du pays messin, p. 76, *La brave Claudine*; p. 78. *La Fille soldat*; p. 80, M. de Puymaigre donne un chant franc-comtois sur le même sujet.— La chanson des *Chants pop. de l'Ouest*, de M. Bujeaud, t. II, p. 206, dans laquelle le soldat tue sa maîtresse, nous paraît une altération de la légende primitive.

— Oh ! venez, dame l'hôtesse, — venez compter mon souper.
— Que voulez-vous que je compte, — soudat, n'avez rien
[mangé. —

Le lendemain, le matin, — le soldat s'est éveillé.
Dieu de bonjour, dame l'hôtesse, — le bonjour vous soit donné !
— Mais à vous, soudat de guerre, — le bonjour vous soit
[donné !
— Oh ! donnez-moi une pigne, — une pigne pour me peigner. —

Quant est que le soldat se pigne, — l'hôtesse l'a regardé.
— Que pleurez-vous, dame l'hôtesse, — de quoi n'en souspirez ?
— Aia une filla en guerre, — soudat, vous la ressemblez.
— Que dounaia à un homme, — qui vous lui ferait parler ?

— Cent écus dedans ma bourse, — soudat, si vous le voulez,
Et tous autres cent cinquante — pour la fille marier.
— Gardez votre argent, ma mère, — votre fille vous l'avez;
Sept ans qu'est allé en guerre, — mon honneur j'ai bien
[gardé[1] !

V. Smith.

[1] Chantée à Chamalières (Velay), par Marie Avinain. — Cf. Nigra, *Canzoni popolari del Piemonte* : la Guerriera, p. 92.

POÉSIES

LA DEIFICACIOUN DOU VENT-TERRAU

A MOUN AMI

JACINTO VERDAGUER

lou pouëto de «l'Atlantida»

« Ce vent, nommé par les Gaulois Kirk, *Circius*, reçut les honneurs d'un culte. L'Empereur Auguste consacra des temples au dieu Mistral, réglant lui-même les cérémonies. » (Avignon, etc., par L. de Laincel, 1872, p. 112.)

I

L'Emperaire rouman, e sa valènto armado
Trelusènto au soulèu, si bandiero plegado,
Si cansoun de triounfle en l'aurige negado,
Avien lucha, ravoi, tout lou jour dins la Crau,
Contro li vanc afrous dóu ventas majourau
Que ie dison lou Cers..... Coume cènt milo nau

Se butant, s'abrivant, à travès l'endoulible,
Au mitan dis uiau e trounèire terrible,
Au port apeiralin, à l'ourizoun vesible,
Avien fa de camin pèr lou desert amar
Qu'autour espandissié si camp coume uno mar
De pèiro boulegado.. .. E lou cèu èro clar !

Aquéu vèspre, l'armado en Arle se pausavo,
En Arle la grand vilo ; e lou Rose esbrihavo ;
E d'Arle lou fihan si fringaire embrassavo...
Grand èro di carriero e lou vèn e lou vai ;
Lou Forum èro plen ; èron plen li palai...
Is Areno, deman, que l'acamp sara gai !

Dins soun palais à part, lou divin Emperaire,
Au banquet reclina, majestous, de-bon-aire,
Charravo sens façoun à si bon courtejaire
(Un roudelet requist), à Sempròni, à Cinna,
A Corvus lou pouèto, à Fibi, à-n-Oufella
A l'escultour Amici, au pretour Sisinna.

Senso façoun charravo, amaga dins sa roupo,
D'uno causo e d'uno autro, en aubourant la coupo,
Quouro de soun Senat e quouro de si troupo,
De soun ouncle Cesar, e de ço que voulié
Faire pèr l'univers; — de si roso e lausié,
E dóu pople galés, tant galoi e lóugié;

D'un bèu vers de Vergèli, o de l'odo nouvello
D'aquéu grasset d'Ouràci: — « Ah! certo, Doulabello,
» Lucrèci ni Catule an de causo tant bello! »
Pièi, se virant subit vers soun troupèu d'esclau: —
« A brand li porto! Zóu! Durbès tout! me fai gau
» D'aluca lou grand Rose à l'aplat dóu Mistrau! »

Quent tarrabast, μα Δία! Sout la vóuto estellado,
Fan li Gegant encaro à l'azur escalado?
Soun li chourmo d'Adès subre l'Eter racado?
Coume uno mar que lampo, uno mar à desbord,
Lou flume aloubati, mai crudèu que la mort,
Alargo si delubre... A-de-reng sus si bord,

Lis immènsi piboulo à la terro se plegon,
Li roure segne-grand, qu'à la roco s'empegon,
Cracon à faire pòu e dins l'aigo s'ennegon:
Pèr fugi li graviho e li feroun frejau
Que ie fouiton la car, l'ome cour à l'oustau,
Touto bèsti à la baumo! oh! lou bèu Vent-Terrau!

Sempròni vèn alor: — « Sacre-Sant Emperaire!
» Quand vesiéu de matin, sus la terro, dins l'aire,
» En passant emé vous lou desert boulegaire;
» Quand vese, aquesto niue, sout lou cèu trelusènt,
» L'afrous barrejadis dis oundado e dóu vènt
» Dóu pouèto d'antan lou recit me revèn!

» Sabès, aquéu combat, sus la plano cravenco,
» Di grand cop de massugo en la man ercleneo,
» E di flecho e di dard di bando ligurenco [1],
» Alor, Zeus lou sauvaire alargavo si niéu
» De code vouladis, pèr ajuda soun fiéu :
» E l'ermas s'emplissié de la ràbi d'un Diéu. »

— « Sabe proun tout acò... — E, Sempròni, en memòri,
» Me vèn d'aquéu coumbat l'espetaclouso istòri ;
» Mai m'es toujour avis que l'óunour e la glòri,
» De resoun, déurien èstre au ventas majourau
» Que derrabo li séuvo e brandis li caiau,
» Car es fort, e tant fort, que, pereilamoundaut,

» D'Oulimpe lou segnour, sus si nèblo courouso,
» O Plutoun lou tiran di tribu souloumbrouso,
» O lou rèi di ragage e dis erso escumouso !
» Es un Diéu, Cap-de-Jùli ! un grand Diéu que déurié
» Avé milo bèu temple i resplendènt pilié,
» E de vot, e de prèire, e de ceremounié ! »

II

Qu'es la grand proucessioun qu'à travès la campagno
Serpejo aperalin e que, vers la mountagno,
Vai s'espoumpissènt coume un gau ?
Entende bèn d'eici sa sublimo cantagno ;
E vese, à-de-reng, de chivau,
D'èume d'or e de generau.

L'Emperaire rouman vai marchant à sa tèsto,
E l'armado, lèu-lèu, sara subre la crèsto
Dóu mount que dison lou Pavoun.[2]
Lou pople dóu terraire aujourd'iuei es en fèsto,
E, di pendènt e di valoun,
Escalo à bèl èime lou mount.

[1] Eschyle, *in fragmentis*, cité par Strabon, Gallia, Lib. IV, ch. I, qui, au contraire de Pomponius Mela, nous représente Hercule, en conflit avec une armée ligurienne.

[2] Un mont de la chaine des Alpilles, qu'on aperçoit, en allant d'Arles à la ville des Baux.

Car, à grand cop de bras, plen d'enavans, alabre,
D'Arle lis architèite e de Glanum[1] li fabre,
An basti, dins l'iue dóu soulèu,
Sus la caumo pelado, au bord d'un vaste vabre,
En óunour de soun Diéu nouvèu,
Un Tèmple mai blanc que la nèu.

Car l'escultour Amici, en sa voio couralo,
De marbre de Paros, la formo couloussalo
A taiado dóu grand Mistrau,
Emé coutet d'Ercule, emé nùsis espalo,
Brandant uno massugo en aut,
Terrible, lusènt, tourmentau.

Aujourd'iuei van la metre emé de cansoun fiero,
Sus un socle soulide, en sa plaço auturiero...
Sis iue saran dous gros diamant;
De soun cap courouna floutara 'no criniero
Tau qu'un nivoulas se toursant
Sout l'auro d'un vènt flagelant.

E pèr suport aura 'quéli Diéu de Prouvènço :
Lou Soulèu qu'esbarlugo e la folo Durènço
A cousta cadun enuara,
E souto un cèu d'azur, souto uno vóuto immènso,
Sèmpre s'escarrabihara
I mascle que van l'adoura.

O cantaire! O Flamen! fasès coumo de boumbo
Ressouna, resclanti di cresten e di coumbo
Vostis inne e peoun valènt!
E tu, noble Cesar, largo toun ecatoumbo
De feróugi brau camarguen
Au grand Emperaire di vènt!

Car aquéu es un Diéu de puissanço terriblo
A l'apròchi dóu quau e crussis e se giblo
Tout lou terraire espavourdi;
E que fai au davans de sa bouco invesiblo,

[1] Saint-Rémy, aujourd'hui.

Li pont e li tourre ferni,
Lis aiglo e li grignoun fugi !

Mai es tamben aquéu qu'i raço de Durènço
Ispiro l'estrambord e l'eterno jouvenço,
Li fort pensamen majourau ;
E que fai ressali, pèr sa voio e sa tenso,
Coume d'un gaudre li frejau,
Li muscle di bras prouvençau ![1]

William-C. Bonaparte-Wyse.

A LA POULIDA QUE SAUPRÉS PAS SOUN NOUM

Quand, mountat sus Sent Cla[2], regarde las oundadas,
Pus blancas que la nèu s'espandì sus lou bord ;
Qu'un lahut espagnòu, sas velas alandadas,
Fugis au founs dau ciel qu'esclaira un sourel d'or ;

Quand en bas, jout moun ped, toutas endimenchadas,
Las portas das masets relucoun noste port,
Ounte vese dansà las barcas amarradas,
Que boulega dau flot lou grèu e lente acord,

S'auboura un lagui grand dins ma testa amourousa,
Es de te sentì pas, ou galoia ou sounjousa,
Alenà proche ieu l'er d'aquel paradis ;

Es de te veire pas, ma poulida bruneta,
Lou bras sus moun espalla, amirà noste Seta,
E la mar que pantalha e l'estang que dourmis[3].

Chassary.

Seta, nouvembre 1879.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône), orthographe des félibres d'Avignon.

[2] Saint Clair, nom de la montagne de Cette.

[3] Languedocien (Montpellier et ses environs). Orthographe montpellié raine.

CANSOUN

D'aut ! culissès, chato roso !
Coume se déu, touto roso,
Touto flour qu'Amour arroso,
De sa douço eigagno roso,
O chatouno ! touto roso.

Tau qu'un riéu que coulo lèu,
Iue de flamo ! cor de mèu !
Lou Bèl-Age encantarèu,
La Jouvènço s'envai lèu,
Tau qu'un fum que coulo lèu.

Vous de la Vièiesso amaro
L'arpo sentirés toutaro,
Un niéu sus la visto claro,
Uno toro sus la caro,
Sus la gorgo, sus la caro.

Vous, guinchado de la Mort,
Se de vosto sesoun d'or
N'avès larga li tresor,
Aurés, aurés de remo ,
O mignoto ! de remor.

Doune culissès, o mi bello !
Sourissènto, dansarello,
Coume d'aucèu, cantarello,
Quand pourrés, li roso bello,
Tant que pourrés, o mi bello [1].

William C. Bonaparte-Wyse.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône), orthographe des félibres d'Avignon.

VARIÉTÉS

A(N)FARA = FLAMME

On lit au 39e couplet du petit poëme auvergnat, publié dans la livraison d'avril 1879 de la *Romania*, pp. 214-218 (Cf. *Revue*, XVI, 85), les deux vers suivants, dont l'éditeur a marqué le dernier d'un ?

Aqui sera l'hora amara
Que venra om feocz et anfara

J'ai déjà proposé de corriger *veyra*. Il faudrait, en outre, supprimer une syllabe, afin de rétablir la mesure, la pièce étant en vers de sept syllabes. On pourrait ou réduire *anfara* à *fara*, ou corriger *Qu'om veyra f. et a. Anfara*, si l'*n* n'y est pas une faute, est une forme nasalisée d'un substantif *afara*, signifiant *flamme*, que je n'ai jamais rencontré, mais dont l'existence est attestée par le participe *afarat*, *afarada* (ou *afara* = .. *aa*), qui se trouve, avec le sens de *enflammé*, *brillant*, dans différents textes provençaux et franco-provençaux (La Bellaudière, *Obros*, *passim* ; *Noëls bressans*, p. 129). Quant au simple *fara*, (pour une forme masculine *far*, Cf. *flar* dans *Flamenca*, v. 7192, et dans le *Donat provençal*, où ce mot est traduit par *lumen magnum*), le dérivé *farasse* = *torche* dans le Forez (Voy. Gras, sous ce mot), et le verbe *fare* (imparf. *farissé*) dans la Bresse (*Noëls bressans*, p. 122), en mettent pareillement l'existence hors de doute. Le vers en question doit donc se traduire, la correction de *venra* en *veyra* étant admise : *que l'on verra feux et flamme.*

C. C.

UN PLANH CATALAN

Le *planh*, dont M. Stengel a publié, dans la préface de son édition de Hugues Faidit et de Raimon Vidal, p. VII, un fragment transcrit à la page 166 *** du ms. 2814 de la B. Riccardi, à Florence, n'est pas inédit, comme il le croyait.

Ce *planh* nous a été conservé en entier par un autre ms., d'après lequel il a été publié depuis longtemps par Torres Amat, à la p. 369 de son *Diccionnario critico de los escritores catalanes* [1]. C'est en effet une pièce catalane, ce qui explique la présence dans le ms. de Florence des formes non provençales, où M. Stengel avait cru voir une influence française. (Cf. *Revue*, XIII, 139.) Notre savant collaborateur M. Milá y Fontanals l'a plusieurs fois mentionnée, par exemple *Jahrbuch*, V, 159 ; *Resenya dels antichs poetas catalans*, p. 131 des *Jochs florals* de 1865 ; *los Trovadores en España*, p. 465. Elle se compose de cinq couplets de 8 vers et d'un envoi qui en a quatre, soit, en tout, de 44 vers. Le ms. de Florence n'en a que 22, dont deux sont incomplets.

C. C.

[1] Torres Amat l'attribue à Jacme March ou au vicomte de Rocaberti, parce qu'elle suit immédiatement dans le ms. une *questio* ou tenson entre ces deux personnages. M. Pelay Briz (*Llibre dels poetas*, p. 81) la donne sans hésitation à Jacme March. Il suffisait pourtant de la lire pour y reconnaître l'œuvre d'une femme, *una Trovadora desconeguda*, comme dit M. Milá, et qui méritait que son nom nous eût été conservé.

BIBLIOGRAPHIE

La Vie de sainte Douceline, fondatrice des béguines de Marseille, composée au XIIIe siècle en langue provençale, publiée pour la première fois, avec la traduction en français et une introduction critique et historique, par l'abbé J.-H. Albanès, docteur en théologie et en droit canonique, historiographe de l'église de Marseille. — Marseille, 1879, gr. in-8°. xcii-304 p.

Ce n'est pas de M. l'abbé Albanés, c'est de M. Paul Meyer, qui l'avait depuis longtemps annoncée, que nous attendions la première édition de la *Vie de sainte Douceline.* Le savant professeur du Collége de France ayant, paraît-il, renoncé à son projet, il faut savoir gré à l'historiographe de l'église de Marseille d'avoir entrepris, par pur dévouement aux devoirs de sa charge, un travail pour lequel il se sentait insuffisamment préparé, mais dont il s'est acquitté toutefois, sinon de manière à satisfaire à toutes les exigences de la critique, du moins de façon à mériter les remerciements des amis de la littérature provençale, toujours heureux de voir mettre au jour un des trop rares monuments qui nous en restent[1].

La vie de sainte Douceline, écrite selon toute apparence, vers la fin du XIIIe siècle, peu de temps après la mort de l'héroïne, est un document d'une haute importance pour l'histoire religieuse, et surtout pour celle du « merveilleux. » Il n'y a peut-être pas de vie de sainte qui offre aux physiologistes de plus riches matériaux que celle-ci pour l'étude des phénomènes de l'extase, grâce à la précision et à l'abondance de détails avec lesquelles les faits de cet ordre y sont racontés.

Elle n'est guère moins intéressante au point de vue exclusivement philologique qui est surtout le nôtre. M. l'abbé Albanés l'étudie assez longuement, sous cet aspect, dans la 3e partie de son introduction ; mais son travail, utile pourtant à cause des formes qu'il y a ras-

[1] Notons en passant, afin que la critique littéraire ne perde pas ici tout à fait ses droits, que le style de M. l'abbé Albanés est trop souvent négligé et incorrect. On éprouve quelque surprise à voir l' « historiographe » officiel d'une église de France écrire des phrases comme la suivante (p. I.) : « Il nous semble résulter de ce passage de la Vie que cet établissement eut lieu du vivant de Hugues de Digne; qu'*il* était encore, lors de *sa* mort, dans une situation précaire qui jetait la Sainte dans un grand souci pour *son* avenir, et qu'*il* ne se développa définitivement qu'après qu'*il* eut quitté le monde. »

semblées et classées[1], renferme de nombreuses erreurs contre lesquelles il convient de mettre nos lecteurs en garde. Ainsi, non-seulement M. l'abbé Albanès veut voir dans la *Vie de sainte Douceline* un document purement marseillais, lorsqu'il est simplement provençal, comme la *Vie de saint Honorat*, par exemple, et nombre d'autres textes du même temps ou à peu près, récemment mis au jour, mais encore il prétend que l'emploi systématique de certaines formes, comme celles de l'article (*le, lo* ; *li, los* ; — *li, la* ; *las*), des pronoms féminins *illi*, *aquilli*, etc., « est le fait de son auteur »[2] ! Plus loin, il attribue encore gratuitement, à ce même auteur, le mérite d'avoir substitué, « par une innovation heureuse » *meus* à *ment*, comme finale des adverbes ; et, se figurant que la construction *suau e bellament* était la seule usitée lorsque, deux adverbes se suivant, on privait l'un d'eux de sa désinence, il félicite l'auteur de *Sainte Douceline* « d'avoir, avec plus de raison, pratiqué l'inverse. » Or « cette pratique inverse » propre, à ce que croit M. l'abbé Albanès, au texte qu'il édite, était précisément la pratique générale, l'autre étant tout à fait rare et exceptionnelle.

Il y aurait à faire sur le texte même de la *Vie de sainte Douceline* et sur la traduction qui l'accompagne des remarques assez nombreuses. J'en présenterai seulement quelques-unes.

P. 10. *Qu'ar res.* C'est ainsi que l'éditeur divise toujours les consonnes initiales redoublées dans l'écriture (cf. *es s'encarnava*, même page; *as sas filhas*, p. 22 ; *les sieus esperitz* = son esprit, p. 94, etc.) ; système hautement impartial qui rappelle le jugement de Salomon, et que M. Albanès paraît avoir emprunté à M. Sardou[3]. Il est clair qu'il faut, si l'on veut séparer les mots et conserver les deux consonnes,

[1] Plusieurs ont été omises qui méritaient d'être notées; par ex.: *voutz* pour *votz* (cf. *saint Honorat*) ; *douzella* pour *donzella* (cf. *Flamenca*) : *lo*, sujet neutre (*lo li aparec li benaurada maire*, p. 224 ; cf. *Récits d'histoire sainte*, etc) ; *nn* pour *nd* (*calennas*, p. 100 ; cf. *ibid.*) ; *olopat* pour *volopat*, p. 174 (cf. *Derniers Troubadours*, etc.) ; *sera*, subst. masculin (p. 100, 104, 118; cf. *Flamenca*, etc.); *esser agut* pour *aver estat* (cf. *saint Honorat*, etc.) ; *cres*, *res* (= *credit*, *videt* ; cf, *Flamenca*, etc.); *redier* pour *derrier* (cf. *saint Honorat*, etc.).

[2] Cette erreur de M. l'abbé Albanès a d'autant plus lieu de surprendre que, dans un texte récemment publié par lui-même, si je ne me trompe, dans la *Revue des Sociétés savantes*, et qui est daté d'Orange, après 1200, les formes de l'article sont exactement les mêmes que dans *Sainte Douceline*. On les trouve, bien entendu, et avec la même régularité, dans toute la Provence.

[3] C'est aussi peut-être à l'imitation de M. Sardou que M. Albanès écrit toujours ou à peu près (je n'ai remarqué que deux ou trois exceptions) : *mieva*, *tieva*, *sieva*, pour *mieua*, *tieua*, *sieua*. Ces formes sont niçardes

les attribuer l'une et l'autre au mot auquel appartient celle qui a été redoublée ; ainsi, *qu'a rres, le ssieus esperitz.*

P. 38. *Per lo cal acomprar*. Lis. *a comprar;* et de même, p. 92, *per plus fort a proar*, au lieu de *aproar*. Faute analogue, pp. 92, 122 : *e deziraca la mot avezer*. Lis. *a vezer*.

P. 43, l. 9. *Sofrachosa* ne veut pas dire *souffreteuse*, mais *dans le dénuement*.

P. 50, l. 3. *Reg e atempradament d'abstinencia* « la règle et une exacte abstinence ». Lis. *rege (rigide)* = *sévèrement* et non *règle*.

P. 60, l. 2. *Rezeimidas*. Lis. *rezemudas*.

P. 68, l. 2 du paragraphe 8. *Sonar* est mal traduit par *sonner*. Ce verbe, ici, signifie *appeler*, comme dans le prov. moderne.

P. 78, l. 2. *Si reconnoc*, mal traduit par *se reconnut*. Il faut *se fit connaître*.

P. 88. *Escampament*. Mal à propos corrigé en *escapament*.

P. 106. *Per aquella obediencia que Crist pujet sus la cros :* « par l'obéissance que J.-Chr. porta sur la croix. » Traduction inexacte. Il faut : « .... par laquelle J.-Chr. monta sur la croix. » Lorsque il y aurait lieu de répéter, comme ici, une préposition déjà immédiatement exprimée, en la faisant suivre du pronom relatif, la langue d'oc remplace volontiers le tout par *que*. Voici d'autres exemples que je prends dans ce même texte : P. 76 : « Davant l'autar *ques* avie cumenegat » = *devant lequel* ; — p. 192 : « e feni en aquell ranbiment *ques* avia estat tres jorns e tres nuetz »= *dans lequel*. — Maintenant *que*, en pareil cas, est-il la conjonction ou le pronom relatif ? *A priori*, on penserait plutôt à la conjonction. Mais voici un autre exemple que me fournit aussi *Sainte Douceline* et qui serait de nature à trancher la question en faveur du pronom : p. 242 « En l'aurella *laquall* (pour *en laquall*), per vertut de la sancta era agutz sanatz. »

P. 116. *Vin ferriet* « vin généreux. » M. Boucherie me suggère la correction *ferv[e]nt*.

P. 148. *En aeces ;* changé à tort en *eeces*, qui fausse le sens.

P. 158. *E iest ben envezadu* « et que tous envient votre sort. » Contresens. Il faut : « et que tu es dans la joie. »

P. 158, dern. ligne : *volgra* = *aurait voulu* et non pas *voulut*.

P. 174. 4e ligne du bas : *nol det autre conseil*. Corr. *nos det*.

Ibid. *Alagarda* Lis. *alargada*

On en trouve de pareilles (je veux dire en *v* ou *b* : *mera, mebe,* etc) dans diverses parties des domaines catalan et gascon. Mais je ne crois pas qu'elles aient cours dans le parler de Bouches-du-Rhône. Là je trouve seulement *mieu, tieu, sieu,* pour les deux genres (déjà souvent ainsi dès le XIVe siècle), ou *mieuno, tieuno, sieuno*.

P. 190. *Disseron.* Rétablir *diisseron*, que donne sans doute le ms, au lieu de *dusseron.*, indiqué en note. Cf. *diis*, p. 220, l. 12.

P. 192. *Respondet:* « *ques a Dieu...* » Il faut supprimer les deux points et les guillemets. Cette faute se reproduit trois fois dans cette même page. La même encore p. 214.

P. 200. *E fon pauzatz el sepulcre del marme.* Corrigé à tort *de marme.* J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de faire remarquer ici cet emploi de l'article, commun à l'italien et au provençal, lorsque le substantif qui précède est, lui aussi, muni de l'article : *EL sepulcre DEL marme*; mais *EN sepulcre DE marme.*

P. 202. *Comenset a sagitar.* Lis. *as agitar.*

P. 216. *Nos fermava que totas siam en la garda de Dieu.* « ... Que nous sommes... » C'est une erreur; *siam*, ici, est l'imparfait : *nous étions.* Cf. *Revue des langues romanes,* VII, 76. Il convient de modifier en conséquence le paradigme de *esser* donné dans l'introduction, p. LXXXVII.

P. 218, l. 5. *Cantz que butz ques aia, ni cals qu'evens lo fieran.* Mal compris et mal traduit. Lis. *Cals que vens lo fieran. Butz* est sans doute le subst. verbal de *butar.*

P. 240, l. 7 du bas. *Eforeissatz.* Mauvaise lecture de *esdreissatz*, ainsi que me le fait remarquer M. Devic. L'éditeur a, d'ailleurs, traduit *redressé*, qui est bien le sens indiqué par le contexte.

Bien que le texte de la *Vie de sainte Douceline* soit accompagné d'une traduction, l'éditeur aurait bien fait d'y joindre un glossaire, où il aurait relevé tout au moins les mots et les acceptions qui manquent à Raynouard. J'en signalerai ici un certain nombre :

Aibas, p. 474. Infirmités, difformités; p. 172, *membres ennaibats.* Mistral a *aibo*, mais seulement au sens du classique *aib.*

Desboissadura, p. 64, représentation, traduit M. A. Plus exactement, *esquisse.* Cf. l'espagnol *bosquejo.* Honnorat a le verbe *desboissar*, « dégrossir, sculpter, représenter. »

Despereisser (cant ti *despereisseras*, p. 234; tro que la *desperee*, p. 204; quan fon *despereguda*, ibid.), éveiller (*de-expergiscere*).

Enfuguezir (?) : Tota l'avia *enfuguezida* e emblanquezida l'amors de Dieu. p. 186. L'édit. traduit « l'embrasait tout entière et la purifiait. »

Estadall « offrande », p. 241. Traduction probablement trop vague. Il doit être question d'un cierge. Cf. Honnorat : « *estodau*, paquet ou pain de bougie filée. »

Gludar : e aquellas ancoras son *gludadas* de sanc de Crist, p. 110. Vfr. *gluer.* Raynouard n'a que le composé *engludar.* L'édit. traduit : Ce sont des *âmes* couvertes du sang de J.-Ch. (!).

Grueissa, p. 170, grosseur. Cf. Honnorat « *gruissa*, grosseur.» L'édit. imprime et traduit : « que ben era *degrueissa* de .III. detz so ques hom i metia ; — que ce que l'on y mettait s'y *enfonçait* de trois doigts. »

Legar, p. 80; *legava*, p. 84, «fondre » (*liquare*).

Mens, p. 106, etc. Comme *mentre*.

Meyrar. P. 40 : Cant li era hops de *meyrar;* «changer d'habits», dit l'éditeur.Ce doit être plus précisément «changer de linge» ou peut-être « faire nettoyer (**meriare*) son linge. » Honnorat donne « *Meirar*, emmailloter un enfant », ce qui est un sens très-voisin. (La signification exacte est probablement le nettoyer, changer ses langes.) M. Devie me signale dans le patois aveyronnais l'adj. *mèri*, qui renvoie à **merius* et explique en même temps notre *meyrar*.

Pestelar, p. 68, fermer. Honnorat : «*Pestelar* et *pastelar*, fermer une porte à clef, mettre les verroux dans les creusets.» Le même : « *Pastel* et *pasteou*, pène de serrure. » Rochegude a *pestel*, mais seulement au sens primitif de *pilon* (*pistillum*).

Reissabida (cridant aissi cant *reissabida*), p. 176. L'édit. traduit « comme une folle. »

Soissidar, p. 74, 106, « pousser », comme traduit l'édit., ou mieux *secouer* ; du lat. *suscitare*, comme *soissebre* de *suscipere*. Dans Honnorat : « *souyssidar*, solliciter. »

Torn, p. 78, et à un autre endroit que j'ai oublié de noter. Ce doit être, comme l'a déjà conjecturé M. Meyer, une autre forme de *dorn* (*mensura manus elausæ*, selon la traduction de Hugue Faidit.)

Tratz, p. 222, 230. « Les dernières convulsions de l'agonie », comme traduit l'éditeur. Honnorat: « *trays*, effort. » Raynouard n'indique que « trait » et les significations les plus proches de celle-ci. Cf. Du Cange-Henschel, sous *Tractus* 5, et *Tractum facere*.

Venia. P. 140: « Levant si totas d'en pes, e pueis baissant ab *venia*, totas ensemps.»... « Avec révérence » traduit M. A ; sens conservé en catalan: « *venia*, capitis demissio », dit Labernia. Peut-être s'agit-il plutôt ici de génuflexions. Cf. Du Cange, *Venie* I. Telle paraît être aussi la signification du même mot dans le 2e exemple que Raynouard en rapporte et où il le traduit par *pardon*.

Viol, p. 132, sentier. Mot resté en catalan et dans plusieurs dialectes languedociens.

Viutar. « Se *viutava* per tot l'albere », p. 240. Honnorat: «*Vioutar*, se vautrer, se rouler par terre. » Cf. le v fr. *vuutrer*.

C. C.

Société des anciens textes. — Chronique du Mont-Sanit-Michel (1343-1468), publié par Siméon Luce, tome I.

Publication qui intéresse l'histoire locale et par contre-coup l'his-

toire nationale. La philologie y trouvera aussi d'utiles matériaux, tant dans la *Chronique* proprement dite que dans la collection, encore plus considérable comme étendue, des *Pièces diverses* relatives au Mont Saint-Michel et à la défense nationale en Basse-Normandie, pendant l'occupation anglaise. Cependant, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'une publication comme celle-ci serait mieux à sa place dans la collection de la *Société pour l'histoire de France*, ou bien dans celle des *Antiquaires de Normandie*. P. 2, l. 15 « *en* royaulme de France »; p. 4 l. 10 « *en* Chastelet »; ne faut-il pas lire *eu* (= *el* = *in illo*), comme à la p. 6, l. 15, où on lit « *eu* royaulme. »

Le livre des métiers d'Etienne Boileau. — Glossaire-Index par François Bonnardot, ancien élève de l'Ecole des Chartes. — Paris, Imprimerie Nationale, 1879.

M. F. Bonnardot a réédité, avec les variantes de tous les mss., le *Livre des métiers*, publié pour la première fois en 1837 par Depping, dans la Collection des documents inédits sur l'histoire de France. Il y a joint un Glossaire-Index très-copieux et soigneusement fait, duquel seul je vais rendre compte, n'ayant pu me procurer le reste de la publication. — Le travail de M. B. est très-complet, et par cela même fort utile. Acceptions et formes diverses d'un même mot, temps et modes des verbes, tout a été relevé minutieusement, de manière à faciliter et à rendre fructueuses les recherches des savants, qu'ils s'occupent de syntaxe, de phonétique ou de lexicologie. — Voici quelques observations que je soumets à l'éditeur. — P. 40, *entercer* signifie *reconnaître*, et *entercieres*, *celui qui reconnaît*, et non pas *receler* ni *receleur*. — P. 41, *à enviz* signifie *malgré soi*, et vient de *ad* et de *invitum*. *Invitare*, inviter, n'y est pour rien. — P. 79, *mère*, dans la locution *vin sur mère*, ne peut venir de *merum*, qui avait produit et ne pouvait produire que *mier* par *ie* et non par *e* simple. — P. 77, le nom propre *Lohier* n'est que la transcription romane de *Lotharius*, et n'est pas un composé de l'article et de *oyer*= ° *aucarius*, gardeur d'oies. Ajoutons que l'Académie française vient d'accorder à M. Bonnardot, pour cet important travail, la moitié du prix Archon-Despérouses. Ce n'est que justice. A. B.

Ramellets de Proverbis, maximas, refrans y adagis catalans, esculits y posats en quartetas. per Justin Pepratx.— Perpinya, 1880, in-8°, 168 pages.

Nous recommandons à nos lecteurs ce très-intéressant recueil de proverbes, que l'auteur a gracieusement dédié à la *Société des langues romanes*. Les *bouquets* qui le composent sont au nombre de sept, sans compter le prologue et l'appendice. Voici, du reste, la table, qui

donnera une idée de la variété du contenu de ce charmant volume : Prolech. — Primer ramellet. *Flors de vida.* — Segon ram. *Flors del Mon.* — Tercer ram. *Flors de la terra.* — Quart ram. *Flors de tot temps y tot color.* — Quint ram. *Flors de casa y de taula.* — Sisé ram. *Flors del casament.* — Siété ram. *Flors de recreo.* — Apendix. *Pagesias.* Les proverbes suivants sont extraits de cette dernière partie :

Cadahu de son art. —
Lo militar à la guerra,
Y 'l pagés à la terra. —
La barqua del barquer,
Y la terra del masover. —
Lo mosso, quant es pagat,
Sempre tè lo bras trencat. —
Any de neu, any de Déu. —
Any de ovellas, any de abellas. —
Any de figas flors, any de plors —
Any de mal temps
Fins las vellas posan dents. —
Quant la montanya plora, la plana riu. —

Malemort du Comtat. Curiosités de ses anciens livres de paroisse. Avignon. Seguin, 1879. in-16. 64 pages.

Brochure intéressante par les extraits qu'on y trouve des registres de l'état civil (1572-1792) de la paroisse de Malemort (Vaucluse).

Les notes de l'éditeur ajoutent beaucoup de prix à ces extraits. On remarquera, p. 9 et 39-42, ce qui concerne les devins et les exorcismes, et p. 55-57, des vers provençaux, composés au siècle dernier par l'abbé Alexis Flandin, en l'honneur de l'illustre évêque de Carpentras, Malachie d'Inguimbert.

La Transivité du verbe français. Esquisse historique présentée au Consistoire de Stockholm, par Axel Klint, à l'occasion du concours ouvert pour un professorat de langues modernes. Stockholm, 1879, in-8°.

Mémoire écrit en français, qui contient nombre d'observations intéressantes sur divers points de la syntaxe française, et spécialement sur les verbes intransitifs.

PÉRIODIQUES

Romania, n° 31. — P. 392. O. Nigoles. *Chute de l médiale dans quelques pays de langue d'oc.* — Article intéressant et très-complet. Il importe cependant de faire observer que le domaine très-restreint qu'embrasse ce phénomène, quoique faisant partie administrativement du département de l'Aveyron, ne saurait être rattaché au Rouergue ; et que le vrai rouergat, qui a conservé les consonnes latines beaucoup mieux que la plupart des dialectes de langue d'oc, ne saurait admettre la chute de *l* médiale au nombre de ses caractères distinctifs. Une preuve directe, empruntée à l'article même de M. Nigoles, c'est qu'il souffre l'hiatus dans les cas où, à St-Amans, l'*u* (pron. *ou*), en contact avec une voyelle qui suit après la chute d'une consonne, forme diphthongue avec lui, comme *kuà* (= cubare), rouerg. *ku-à*, *fuáso* (= focacium), rouerg. *fu-áso* (aussi *fugáso*). Le mot *fáu* (= fagum), que cite également l'auteur, n'a rien à faire ici, l'*u* n'étant plus que le second élément de la diphthongue [1].

L. Constans.

Zeitschrift für romanische philologie. — III Band, 4 Heft. — P. 481, Fœrster, *Beitræge zur romanischen Lautlehre. Umlaut (eigentlich Vocalsteigerung) im Romanischen.* Travail important dont la suite est annoncée. — P. 518, A. von Flugi, *Ladinische Liederdichter.* — P. 526. G. Jacobsthal, *Die Texte der Liederhandschrift von Montpellier* H. 196. Notice minutieuse et reproduction diplomatique du précieux chansonnier de Montpellier que l'auteur de l'article a pu avoir chez lui pendant quatre mois à sa disposition, plus heureux en cela que beaucoup de travailleurs français (sera continué).

Mélanges. — I. *Exégèse.* — P. 557, K. Graf Coronini, *Sur un passage de l'Enfer du Dante.* — II. *Critique des textes.* P. 560, Suchier, *Sur la Prière de la Vierge.* — III. *Étymologie.* P. 561, Fœrster, *Étymologies romanes: encentar* (esp.), *meuble*, *nata* (esp.), *hoto* (anc. esp.), *froisser*, *andare* (ital.) = vadere (cf. anc. saxon *vandare*), *eito* (port.), *crueus* (v. fr.) = crudosum, *maquiller*, *putto* (ital.), *nocchiere*

[1] [Relativement aux formes comme *tavau*, *giavo*, etc., des *Noëls vellaves*, cf. l'article publié ici (XII, 197) sur ces noëls. Je remarque, dans le *Cartulaire de Conques*, que le nom ancien d'un lieu appelé aujourd'hui *la Galuze* est *la Gavosa*. Du reste, *v* pour *l* se rencontre aussi, au moins accidentellement, ailleurs. Ex. : *la chavié* = il fallait (*calia*) dans les Hautes-Alpes. C. C.]

(ital.). — P. 568, Tobler, *Étymologies romanes:* 1° *ôtage*, de *oste* = hospitem; heureux choix d'exemples pour établir la série des sens; 2° *cuisençon* (v. fr.) = conquisitionem; 3° *banquet*; 4° *maluvetjar* (prov.); 5° *fantosme* (v. fr.) et *fandonia* (ital.); 6° *desleiar* (prov.).

Comptes rendus. — P. 577, Ed. Wœlfflin, *Lateinische und romanische Comparation* (Kœrting; grand éloge, analyse minutieuse de ce travail important qui sera presque aussi utile aux romanisants qu'aux latinistes). — Kœrting, *Geschichte der Literatur Italiens im Zeitalter der Renaissance*. I. *Petrarca's Leben und Werke* (Gaspary). — J. Koch, *Chardry's Josaphaz, Set Dormanz und Petit Plet* (Altfranzœsische Bibliothek herausgegeben von Dr. W. Fœrster. I. Band.) Compte rendu minutieux, et en somme favorable, par M. Mussafia, qui a collationné le texte donné par l'éditeur à l'aide d'une copie des manuscrits de Londres et d'Oxford, que lui a communiquée M. le docteur Kapp. — P. 608. *Romania*, nos 31 et 32. A propos de la *Vie de saint Grégoire le Grand*, publiée par M. de Montaiglon, M. Suchier renvoie à *Zeitschrift*, t. II, 295, où il a émis cette opinion fort vraisemblable que les particularités phoniques du picard n'ont commencé à s'introduire dans le domaine normand qu'à partir du XIIIe siècle, et que cette invasion s'est faite progressivement. — P. 619. *Giornale di Filologia Romanza*, nos 2-4. — P. 628. *Tables*.

IV Band, 1 Heft. — P. 1, A. von Flugi, *les Drames ladins au XVIIe siècle*. — P. 7, F. Scholle, *Rapports qui existent entre les différentes familles de manuscrits de la* Chanson de Roland. — P. 35, G. Jacobsthal, *le Texte du Chansonnier de Montpellier* H 196 (Reproduction diplomatique, suite). M. Paul Meyer annonce la publication prochaine de ce même Chansonnier par M. G. Raynaud, d'après sa propre copie (V. *Romania*, IX, p. 332).

Mélanges. I. *Histoire littéraire*. P. 65, M. Gaster, *le Livre turc des tressaillements en Roumanie*. — II. *Étude des manuscrits*. P. 72, H. Suchier, *la Partie sur papier du Chansonnier provençal de Modène*. — III. *Textes*. P. 74, E. Stengel, *Desputeison de l'ame et du corps*, poëme en anglo-normand. M. Stengel publie, d'après un manuscrit d'Oxford, une nouvelle version dérivant de la *Visio Philberti*, qui offre de l'intérêt pour l'étude du développement de la légende, mais dont le texte, assez incorrect, aurait besoin d'être soumis à une révision minutieuse et souvent difficile. Sur cette question, nous ne saurions mieux faire que de renvoyer nos lecteurs au judicieux article de M. G. Paris (*Romania*, IX, 310 sqq), à propos de la thèse de M. G. Kleinert, *Ueber den Streit von Leib und Seele*, ein Beitrag zur Entwicklungsgeschichte der *Visio Fulberti*. — IV. *Exégèse*. P. 80, A. Tobler, *Plus a paroles an plain pot de vin qu'an un mui de cer-*

voise. Riche collection d'exemples à propos de ce proverbe du *Chevalier au lyon* (v 508-9) — V. *Critique des textes*. P. 85, 1° E. Martin, *Guillaume le Clerc de Normandie* (Cf. *Zeitschr*. III, 211 sqq.) P. 88, 2° Grœber, *Del tumbeor Nostre Dame*. P. 97, 3° H. Varnhagen, *le Fragment de Valenciennes*. P. 99, 4° K. Bartsch, *Épitre farcie de la Saint-Étienne* (Cf. *Revue des lang. rom.*, XVI, p. 1-19). — VI. *Métrique*. P. 101, E. Stengel : 1° *un Cas d'assonance double dans une Chanson de geste* (Il s'agit des vers 2327-52 de la Chanson d'*Aye d'Avignon*, p. p. Guessard et P. Meyer) ; 2° *Quelques cas de retour régulier des mêmes rimes et des mêmes mots à la rime, chez les anciens lyriques provençaux*. — VII. *Grammaire*. P. 104, Mussafia, *sur le* Roland *d'Oxford* : 1° *Accord du participe passé construit avec avoir* (six cas différents se présentent, plus deux cas particuliers) ; 2° *les Discours*. L'auteur étudie minutieusement la distribution des pronoms *tu* et *vous*, suivant la qualité des interlocuteurs, et suivant qu'il s'agit de Chrétiens ou de Païens. P. 113, H. Schuchardt, *A propos de l'élévation de la voyelle en roman de M Færster* (*Zeitschr*. III, 481-517) ; cf. le compte-rendu de M. G. Paris, dans la *Romania*, IX, p. 331.

Comptes rendus. P. 124, E. Windisch, *Kurzgefasste Irische Grammatik mit Lesestücken* (très-long article de M. Schuchardt, qui profite de l'occasion pour exposer ses vues sur les rapports entre le vieil irlandais et les langues romanes. — P. 155, Dr J. Urban Jarnék, *Index zu Diez' etymologischem Wœrterbuch der romanischen Sprachen*. Berlin, 1878 (K. Vollmoller ; grand éloge de ce travail, dont l'utilité est incontestable ; une prochaine édition contiendra les additions de Scheler). — P. 156, K. Vollmoller, 1° *Poema del Cid* (1re partie, Texte) ; 2° *un Lapidaire espagnol* (K. Boffmann, favorable). P. 159, H. Suchier, *Reimpredigt* (A. Tobler ; élogieux ; quelques corrections, que l'éditeur déclare accepter pour la plupart). — P. 163, Hausnecht, *Ueber die Sprache und Quellen des mittelenglischen Heldengedichts vom* Sowdan of Babylon (Grœber). L'auteur montre, par l'examen de la langue de ce poëme, qu'il date du commencement du XVe siècle ; puis il démontre que la première partie correspond à « la *Destruction de Rome* », publiée par M. Grœber dans la *Romania*, II, et la seconde au *Fierabras* publié par MM. Krœber et Servois, dont elle ne diffère que sur des points sans importance. — P. 170, E. Kœlbing, *Die nordische und die englische Version der Tristan-Sage* (E. Stengel; très favorable). — P. 173, G. Cederschiœld et F. A. Wulff, *Versions nordiques du fabliau français* le Mantel Mautaillé (F. Lichtenstein). — P. 175, J. Herz, *de Saint Alexis*, eine altfranzœsische Alexiuslegende aus dem 13. Jahrundert (G. Kœrting ; favorable, malgré quelques réserves). — P. 178, le marquis de Queux

Saint-Hilaire, *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, t. I. [Société des anciens textes fr.] (Otto Knauer). — *Archivio glottologico italiano*, III, 3 (Tobler, Suchier et Gaster). — *Revista contemporanea* XXV,2 (Schuchardt). — *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, LX-LXII (Grœber et Stengel).

L. Constans.

Romanische Studien. — *Heft* XV. (Vierten Bandes drittes Heft). — P. 351. *Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, und seine Werke.* Étude très-soignée et très-complète de M. Ed. Schwan. P. 356, *marie* rimant avec *mie* n'est pas le partic. passé de *marier*, mais le féminin de *mari* = *maritus*. On en trouve un exemple absolument certain dans un auteur très-correct et dont le dialecte n'a rien à démêler avec le picard, dans Étienne de Fougères, v. 1171 :

Nulle joie n'est tant garie
Com de mari et de *marie*.

De plus, si *marie* était pour *mariée*, il devrait compter pour trois syllabes, *mari-ie*. P. 357, l. 11, le vers *Et si d'un acort s'entremenent* est mal corrigé ; il faut lire *s'entrevienent*. *Ibid.* Les vers :

Dont vont coucher dusqu'al demain,
Qu'il se leverent bien matin.

Et les deux autres :

C'apres le cop ne se plaint,
Car del coutel au cuer le point,

doivent se lire :

Dont vont coucher dusqu'al demain,
Que il se leverent bien *main*.
Que apres le cop ne se plaint,
Car del coutel au cuer l'*empaint*.

— P. 411, *Die Haveloksage bei Gaimar und ihr Verhaltniss Zum Lai d'Havelok.* (M. Max Kupferschmidt.) — P. 431, *Le type homo-ille ille-bonus*. M. de Cihac discute longuement l'article de M. Hajden, qui a paru dans l'*Archivio glottol.*, t. III, punt. 3, p. 420. Il est en désaccord avec lui sur presque tous les points. — P. 451. *Meine Antwort an H. Dr. M. Gaster*. Cet article est encore de M. de Cihac. Il est rédigé en allemand et le précédent en français. — P. 477, *Churwalsche Handschriften des British Museum* (Hermann Varnhagen). — P. 479, *Altfranzösische Miscellen* (Hermann Varnhagen). — P. 483, *Ein Brief von Cassiodoro de Reyna* (E. B.). — P. 487, *Plenisonant, semisonant* (E. B.). — P. 489, *Diakritische Bezeichnung der Vocalbuchstaben*. (E. B.).

A. B.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, *unter Mitwirkung von Professor Dr Karl Bartsch herausgg. von Dr Otto Behagel und Dr Fritz Neumann.* — Cette nouvelle revue paraît mensuellement à Heilbronn, librairie des frères Henninger, depuis le commencement de la présente année 1880, Elle ne public que des comptes rendus. Chaque numéro renferme, en outre, une liste des livres nouveaux, l'indication des articles parus dans les divers périodiques, et divers autres renseignements utiles aux travailleurs. Les six premiers numéros, que nous avons sous les yeux, contiennent un grand nombre d'articles intéressants pour nos études, où sont examinés, par MM. Liebrecht, Suchier, Picot, Bartsch, Mussafia, Stengel, Koch, Koerting, Nyrop, etc.., des éditions d'anciens textes et divers travaux philologiques récemment publiés. Nous ne mentionnerons ici que ceux qui concernent le provençal et le français :

N° 1. *H. Suchier.* Ueber die als echt Nachweisbaren Assonanzen des Oxforder Textes des Chanson de Roland, von Adolf Rambeau. — *E. Picot.* La gente Poitevinerie, etc., publ. par L. Favre. — *F. Liebrecht.* Ueber die den prov. Troubadours des XII und XIII Jahr. bekannten epischen Stoffe von Dr A. Birch-Hirschfeld.

N° 2. *Mussafia.* Les joies Nostre-Dame de Guill. le Clerc, ed. Reinsch. — *Bartsch.* Beschnidt, Guill. de Cabestaing.

N° 3. *Ludwig.* Wolfflin, Lat. und roman. Comparation. — *Stengel.* Ottmann, Die Stellung von V4 in der Ueberlieferung des altfr. Rolandsliedes. — *Mussafia.* Weber, über den Gebrauch von devoir, laissier. pooir, savoir, soloir, voloir in altfranz. — *Bartsch.* Barth, über der Troubadour Wilhelm IX, Grafen von Poitiers.

N° 4. *Koch.* La Vie de sainte Marguerite, publiée par A. Joly. — *Suchier.* Stimming, Bertran de Born, sein Leben und seine Werke. — *Bartsch.* Clédat, du role historique de Bertran de Born.

N° 5. *F. Liebrecht.* Gautier, la Chanson de Roland, édit. classique· — *A. Mussafia.* Guillaume de Tyr, pub. p. Paulin Paris.

N° 6. *Picot.* Werner, drei Farcen des 15 Jahrhunderts. — *Nyrop.* Fichte. Flexion des Cambr. Psalter. — *Suchier.* Die Werke des Troub. herausgg. von Mahn. III. 1. 2. C. C.

Il Propugnatore. *Anno XIII. Parte* I. — P. 8. Vincenzo Pagano. *Origini e vicende della lingua italiana.* — 62. L. Cappelletti. *Madonna Beritola. Commento sulla sesta novella della seconda giornata del Decamerone.* — 83. L. Ruberto. *Le egloghe del Petrarca.* — 153. Tommaso Casini. *Sopra alcune rime di Alessandro Tassoni.* — 313. Fr. Labruzzi di Nexima. *Quando nacque Dante Alighieri.* — 325. Vittorio Imbriani. *Sulla rubrica dantesca nel Villani.* — 352. Passerini.

Modi di dire proverbiali e motti popolari italiani, spiegati e commentati da Pico Luri di Vassano. — 471. Monaci. *Indice del canzoniere Chigiano* L. VIII, 305.

Parte II. — V, Pagano. *Della formazione della lingue italiana e dei dialetti italici.* — 54. Vit Imbriani. *Sulla rubrica dantesca nel Villani.* — 82 et 402. Tommaso Casini. *La Vita e le poesie di Rambertino Buvalelli.* Recherches intéressantes sur la vie et les œuvres de ce troubadour, Bolonais de naissance, dont le nom a été plus ou moins altéré dans les chansonniers provençaux qui nous ont conservé ses poésies. De là les diverses variantes qui ont cours et qu'on peut voir dans les histoires littéraires. M. Bartsch, dans son *Grundriss*, a adopté celle de *Lamberti de Bonanel*. M. Casini donne en appendice six chansons de Rambertino d'après le ms. d'Est. — P. 108. Licurgo Cappelletti. *La Lisa e il re Pietro d'Aragona. Commento sulla settima novella della decima giornata del Decamerone.* — 153. L. Ruberto. *Le Egloghe del Petrarca* (suite). — 189. Passerini. *Modi di dire proverbiali e motti popolari italiani* (suite). — 230. Achille Neri. *Epistol. de Frate Leonardo da Fivizzano del ordine di sancto Augustino a tutti e veri amici di Iesu Cristo crocifixo.* — 241. Giuseppe Salvo-Cozzo. *Le edizioni siciliane del secolo XVI.* — 317. Vincenzo Pagano. *Lingue e dialetti di Calabria dopo il mille.* — 370. Alfonso Miola. *Le Scritture in volgare dei primi tre secoli della lingua, ricercate nei codici della Nazionale di Napoli.* — 388. Giuseppe Bozzo. *Voci e maniere del Siciliano che si trovano nella Divina Commedia.* C. C.

Bulletin de la Société des anciens textes français. 1879. n° 3. — P. 72, P. Meyer. *Notice du ms. Plut. LXXVI, n° 79 de la Laurentienne* (*Florence*) Ce ms. contient : 1° une traduction du *Moralium dogma*; 2° un Lapidaire en prose; 3° les Signes de la fin du monde; 4° le Bestiaire ou arrière-ban de Richart de Fournival; 5° une Nouvelle en prose que M. P. M. intitule *Agnès et Meleus*. P. 78, l. 1, *com c nos veissins*, lisez *come nos veissins*. P. 78, l. 16, *n'est en um leu*, doit se lire *en nul leu* P. 79, l. 1, *gran bien li n'avendra* lisez *lin=li en*. P. 80, v. 22, *E chascun sera restablie.—La char chi en en terre est porie* M. P. M. corrige *e chascun* en *a chascun*. Ne vaut-il pas mieux lire *en chascun?* P. 80, v. 29, *ens espines*, lisez *eus=els, es*. P. 83, v. 93, *E toutes a neient tornerunt*. M. P. M. corrige en *tout*. Dans ce cas, il faudrait *tuit*. Mais la correction n'est pas nécessaire, on peut faire rapporter *toutes* à *fontaines* et compter *neient, nient* pour une seule syllabe. P. 89, l. 18, *direie* a été corrigé en *dirai*. Correction nullement nécessaire. Il suffit de séparer *diré* de *ie=je*. Pour *diré=dirai*, cf. p. 91, l. 28, *avré=avrai*; l. 33, *feré=ferai*; p. 92, l. 3, *diré=dirai*, etc... A. B.

Lo Gay Saber. Any I. (Epoca 2ª). — N. XIV. (15 de Juliol). — P. 209. F. Maspons y Labrós : *Literatura popular de Modica.* Preciós article inspirat per las 2 obras : *Canti popolari del Circondario di Modica y L'antico carnevale della Contea di Modica* del escriptor siciliá En Serafí Amable Guastella. — P. 213. Miquel Victoriá Amer : *En l'album de la Senyoreta Dª Emilia Palau Gonzalez de Quijano.* Poesia. — P. 213. A. Careta y Vidal : *Los Carboners. Poema provensal en XII cants, per Félix Gras.* Cant nové. — P. 214. Damás Calvet, m. en g. s : *Lo bon viatge, Cansó provenzal, lletra y musica de F. Mistral.* Traducció en vers. — P. 215. Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers.* Seguiment. — P. 217. Agna de Valldaura : *Somni.* Poesia. — P. 217. Joseph Fiter e Inglés : *Estudi historich-critich sobre'ls poetas valencians, etc., d'En Ferrer y Bigné.* S'ocupa de M. Anthoni Vilaragut, M. Pere March, Sant Vicens Ferrer, Missér Domingo Maseó y Mossen Arnau March. En aquesta traducció catalana, al traetar d'en Mascho, apar una nota *afegida per l'autor* després de publicada á la sua memoria original en castellá (1873) que conté 3 erradas d'estampa, dos d'ellas gravissimas, las quals passaren, sens dubte, al traductor. Diu : qu'en 1342 *D. Jaume I* y la reina sa muller entraren á Valencia, debent dir, qu'en 1392 fou l'entrada de *D. Joan I*, y la sua esposa ; aixiscom, seriu *Mascó* (Misser Domingo) quan lo document original á que 's refereix, existeut en l'archiu municipal de dita ciutat (lib. d'actas nº 20), segons fé de son ilustrat archiver En Manuel Carboneres, diu *Mascho*. — P. 219. Joseph M. Valls y Vicens : *Nit de Recorts.* (*A la meva mare*). Una de las mes inspiradas poesias d'aquest jove poeta. — P. 220. Antoni Careta y Vidal : *Fira de Matrimonis.* (*Recorts d'una professó*). Comensa est estudi de costums. — P. 221. F. P. Briz, m. en g. s : *La Pinya d'or, Comedia*, etc. Continuació. — P. 223. *Novas.*

N. XV. (1 d'Agost).—P. 225. A. Balaguer y Merino : *L últim judici dels castellans sobre nostre dret foral.*— P. 226. F. P. Briz, m. en g. s: *Lo Cant del llati.* (Posat en musica per en J. Rodoreda.)— P. 227. A. Careta y Vidal : *Los Carboners. Poema provensal en XII cants per Félix Gras.* Fi del cant nové.— P. 329. Geroni Rosselló, m. en g. s : *Un somni, Imitació.* Poesia.— P. 230. Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers.* Continuació.— P. 231. Jaume Brossa y Reixach : *Amunt y avall.* Poesia. —P. 232. Joseph Fiter è Inglès : *Estudi histórich-critich sobre'ls poetas valencians, etc. d'en Ferrer y Bigné.* Parla de M. Pere Carbó y de Mossen Jordi de San Jordi. — P. 233. Enrich Franco : *Neguit.* Sonet.—P. 233. Anónim : *La torra negra.* Narració.—P. 235. Antoni Careta y Vidal : *Fira de Matrimonis.* Acabament. — P. 236. F. P. Briz, m. en g. s: *La Pinya d'or.* Seguiment d'esta comedia. —

P. 238 : *Novas. Colegi Mercantil* (Cartell del certâmen). *Certámen literari de Sans.* (Altre cartell.)

N. XVI. (15 d'Agost). — P. 241. Eduard Lidffors : *Lo renaixement literari català.* Traducció d'aquest notable treball escrit en suech per lo savi professor de la Universitat de Lund, qu'acabém de nomenar, y dedicat (segons consta en l'exemplar que l'autor tingné l'amabilitat d'enviarnos) : «*A sos amichs de Catalunya, com à senyal de bon afecte y bona recordansa.* »—P. 243. Jacinto Verdaguer Pbre : *L'orella perduda.* Bellísima poesia, com totas las de son inspirat autor.—P. 244. Anónim : *La Batrachomiomaquia. Poema que se atribueix à Homer.* Traducció en prosa.—P. 248. Antoni Careta y Vidal : *La copa.* Poesia. P. 248 Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers* Continúa.— P. 250. Rafel Ferrer y Bigné : *A « lo Rat Penat. »* (Sonet estrambótich.) — P. 250. Joseph Fiter è Inglés : *Estudi histórich-crítich sobre'ls poetas valencians, etc. d'en Ferrer y Bigné.* Ausias March.— P. 253. F. P. Briz, m. en g. s: *La Pinya d'or.* Continuació. —255. *Curiositats. Fragment de un llibre del Monastir de Pedralves.* 1406. Lo llibre ms. à que's refereix se guarda en dit Monastir y se titula. « *Estat Cronològich dels successos ocorreguts en aquest Monastir de Santa Maria de Pedralbes de Monjas de Santa Clara Urbanistas desde la sua fundació, segons constan en los instruments del mateix Archiu del Convent mirats de propósit al fi de ser exacta la seguent histórica Narració feta en el any* 1798 »— P. 256 : *Novas.*

N. XVII. (1 de Septembre), — P. 257. Eduard Lidffors : *Lo Renaixement literari català.* Continuació.— P. 260. Victor Balaguer, m. en g. s.: *La Dama del castell blanch.* Poesia. — P. 261. A Careta y Vidal : *Los Carboners. Poema provensal en XII cants, per Félix Gras.* Cant deuhé y comensament de cant onzé. — P. 265. Frederich Soler, m. en g. s.: *Rimas endressadas à la bona memoria del Doctor Vicens Garcia, rector del poble de Vallfogona. Norenas.* Aquesta poesia fou premiada ab un ram de pensaments de plata en un certámen literari del Colegi mercantil. — P. 266. Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers.* Segueix esta novela. — P. 268. Agnés Armengol de Badia : *Elegia à Marieta. Dedicada à mon estimat germá.*—P. 268. Eduart Vidal Valenciano : *Bibliografia .* De 4 obras, 3 en vers y una en prosa catalana. — P. 269. Antoni Rubió y Lluch : *A Anacreont. Oda preliminar à una traducció catalana inedita de aquexx autor.* En ella se descriuhen totas las obras traduhidas per lo jove humanista y ja distingit crítich literari Sr. Rubió y Lluch. — P. 270. F. P. Briz, m. en g. s: *La Pinya d'or.* Va continuant la sua publicació. —P. 272 : *Novas.*

N. XVIII. (15 de Septembre.) — P. 272. Eduard Lidffors : *Lo*

Renaixement literari català. Segueix la traducció d'esta important memoria, si be suprimint, per una excesiva modestia, los tres párrafos en que l'autor tracta de D. Francesch Pelay Briz, Director de *Lo Gay Saber.* — P. 277. Manuel Milá y Fontanals : *Esperansa* [1]. Altre de las joyas poeticas ab que nostre mestre ha enriquit lo parnás català. — P. 277. A. Careta y Vidal : *Los Carboners, Poema provensal en XII cants, per Felix Gras.* Fi del cant onzé y tot lo cant dotzé ab que termina esta traducció del poema. — P. 281. Eduard Vidal y Valenciano : *La Margaridoya.* Poesia.—P. 282. Maria de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers.* Continuació. — P. 284. B. : *Bibliografia forana,* de las obras següents : *Certámen per la inauguració del ferro-carril de Vich celebrat per lo Circulo literario lo dia 8 de Juliol de* 1876; *Victor Balaguer : Trageàias acompanyadas de las traduccions de Ruiz Aguilera, Nuñez de Arce, Retés, etc.; A. Roque-Ferrer : L'R des infinitifs en langue d'oc ; y Texeira Bastos: Rumores volcànicos* —P. 285. Agna de Valldaura : *Com van ser fets quatre ministres. Traducció.*— P. 286 F. P. Briz, m. en g. s. : *La Pinya d'or.* Continúa.— P. 287 : *Novas.*

A. Balaguer y Merino.

Bulletin de la Société des études du Lot. Tom. V, 1879-1880. — P. 5-41. *Coutumes de Cajarc,* publiées par MM. Louis Combarieu et François Cangardel. — Ces coutumes sont en latin. Parmi les pièces justificatives figurent trois documents intéressants en langue vulgaire, datés de 1247 et 1249, dont le second a déjà été publié dans le *Musée des Archives départementales* (no 84, p. 156 [2].). — P. 130-137. Trois jolies *Fables patoises* de M. l'abbé Hérétié (*lou Dret del plus fort, la Fenna e lou Secret, lou Counsel dey rats*).

Id. T. VI, 1er fasciculo. P. 5-19. J. Malinowski. *Dormunda, dame quercynoise, poëte du XIIIe siècle.* Article où l'on cherche à établir : 1° que la *Chanson de la Croisade albigeoise* a pour auteur une dame du Quercy appelée *Dormunda ;* 2° que cette dame Dormunda est la

[1] Publiée d'abord dans la *Revue des langues romanes.* 2e série, IV, 278.

[2] Je relèverai ici en passant, puisque l'occasion se présente de citer cette belle publication, deux ou trois menues erreurs que j'y ai remarquées en la parcourant :

N° 64. P. 112, l. 12 de la Charte : « Lo capitol *del asse* de la gleia. » De même dans l'original, sauf qu'il y a un accent sur l'e (*assé*). Lis. *de tassé,* c'est-à-dire *de la sé* (= *sedem*).

N° 74. P. 137, l. 4 du bas: « *fio* e enteudo. » Lis. *sio.*

N° 89. P. 179, avant-dern. l.: *dinmergue.* Lis. *diumergue.*

N° 90. P. 180, dern. l.: « Si *no ys* podian. » Lis. *noys.* — P. 181, l. 17 :

même que na Gormonda, l'auteur bien connu de la réponse au fameux sirventès de G. de Figueira contre Rome ; double thèse qu'il serait ici tout à fait superflu de réfuter. Nous nous bornerons à donner à M. M., travailleur consciencieux, mais trop peu au courant de la question qu'il a voulu traiter, le conseil de lire seulement la *Vie provençale de Gormonda*, écrite au XIIIe siècle, et qui ne permet aucunement de douter que cette dame fût de Montpellier, et la préface de la nouvelle édition de la *Croisade albigeoise*, publiée par M. Paul Meyer pour la Société de l'histoire de France [1]. C. C.

Bulletin historique et archéologique de Vaucluse, 1re année, 1879. — Il est fort rare de voir un libraire de province devenir

« ... de la morta. *Os* cante messa o no... ». Lis. ; « .. de la morta, *os* cante etc... »

N° 105. P. 265, l. 4 du paragr. 153 : «..condempnad *on* ccc sols..» Lis. *ou*.

N° 151 (Vesoul. 1607), p. 362, l. 15 : « ... Ses jambes, . devinrent fort *anflés*. » Lis. *anfles*, avec *e* muet. C'est un de ces adjectifs verbaux comme *trempe, délivre, gonfle, serre, arrête* (*l'horloge est arrête*), etc., etc., qu'affectionne le parler populaire, et qui correspondent chez nous aux pseudo-participes italiens, tels que *tronco, manco*, etc. Cf. *Romania*, VIII, p. 448.

[1] Ceux qui, comme nous, sont au pourchas des moindres débris de la littérature provençale, ont dû regretter que Fauriel (préface de la *Chronique des Albigeois ; Hist. de la poésie prov.*, III, 357) se soit borné à mentionner, sans la moindre citation, « le début gracieux et pittoresque », qu'il avait lu dans la Chronique, restée manuscrite, de Guion de Malleville, d'un chant populaire « dont le sujet remontait à des temps très-voisins de la croisade albigeoise. » Aussi devons-nous savoir gré à M. Malinowski de nous avoir donné, dans une note additionnelle (p. 19), un extrait de cette Chronique, où on lit deux vers, gracieux, en effet, mais très-corrompus, et qui sont probablement ceux auxquels Fauriel fait allusion, bien qu'ils ne répondent pas tout à fait à ce que faisait espérer ce qu'il en dit. Voici le passage entier de Guion de Malleville, tel qu'il est rapporté par M. Malinowski, d'après la copie que possède la Bibliothèque de Cahors. (L'original est à Grenoble) :

« Les Gauloys n'écrivoient rien ; ils se contentoient de conserver la mé-
» moire de leurs hauts faits par des beaux chants de victoire, façon qui a
» continué en Quercy jusqu'à maintenant, tesmoing celluy faict avant les trois
» cents ans derniers, qui commence :

Ben es clare la lune sol castels gordones,
Bene poguer mai clare quan lor castel
Pour pares es *.

* Corr. *Ben es clara la luna sul castel gordones*. Ce qui suit ne doit sans doute former qu'un seul vers : mais je ne sais trop comment le rétablir. Le second hémistiche doit peut être se lire *quan lor castels er pres*.

éditeur ; aussi ne saurions-nous trop féliciter les frères Seguin d'être assez courageux pour publier une revue d'érudition. Nous reprocherons au *Bulletin* l'extrême indulgence de ses comptes rendus ; des compliments outrés ne peuvent qu'être nuisibles aux auteurs et aux étudiants. — P. A., *des Dénominations des quartiers, clos et domaines du territoire d'Avignon*, p. 30-32 ; M. P. A. (Paul Achard, sans doute) comme plusieurs des collaborateurs du *Bulletin*, a la mauvaise habitude, de mettre au génitif latin les noms propres d'hommes, par exemple : Jean *Bedocii* au lieu de Jean *Bedos*. Certaines familles du Comtat et de la Provence se sont affublées de ce génitif, qui leur a servi à se donner une prétendue origine italienne. Quant à l'article lui-même de M. P. A., il ne contient l'étude que d'un très-petit nombre de noms de lieux. — Dr V. Laval, *Attestation des études de Nicolas Saboly à l'Université d'Avignon, avec un fac-simile de sa signature*, p. 349-357 ; Prosper Falgairolle, *Encore Nicolas Saboly, d'après des documents inédits*, p. 466-72. En quittant le collége des Jésuites de Carpentras, Saboly, âgé de quatorze ans, entra à l'Université d'Avignon et y étudia, de 1628 à 1634, la théologie pendant trois ans, le droit civil et le droit canon pendant deux. A l'âge de vingt et un ans, il reçut dans un seul jour (27 sept. 1635) le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. En 1658, étant recteur de la chapellenie de Sainte-Marie-Magdelaine dans l'église cathédrale de Saint-Siffrein, à Carpentras, il songe à obtenir des bénéfices dans le diocèse de Narbonne, de Nimes et d'Uzès ; à cet effet, il passe un examen privé pour le baccalauréat ès droits (28 mars 1658) et se fait donner des lettres de bachelier, de gradué et d'attestation d'études. Il fait sans doute alors des démarches dans les trois diocèses susnommés ; il en fait, en tout cas, dans celui de Nimes, et en 1660, il obtient une pension de 100 livres à prendre sur le prieuré et bénéfice de Saint-Bénézet-du-Quey-

« Cell'autre faitte devant hyer :

De brave Themines Jesus de brave

Themines.

« Et, en troisième partie de ce traité, page 126, y en ha une de l'an 1212 ou environ, faite sur la guerre albigote *. »

* On sait que Guion de Madeville nous a conservé 38 vers d'un ms. de la *Chanson de la Croisade albigeoise*, différent de celui que possède la Bibliothèque nationale, et qui est aujourd'hui le seul qu'on connaisse. C'est sans doute à ce ms. qu'il fait ici allusion et peut-être est-ce le même qu'on trouve encore mentionné, plus d'un siècle et demi plus tard, sous le nº 1472 de la Bibliothèque historique de Lelong-Fontette, dans les termes suivants : « Ms. Histoire de la guerre touchant les hérétiques albigeois et partie du Quercy, écrite en langage du pays vers 1212. — Cette histoire est conservée chez M. Lefranc, docteur régent de l'Université de Cahors. Qu'est devenue la bibliothèque de ce M. Lefranc ? Sait-on quels ont été ses héritiers ? On sent de quelle importance serait, pour la critique de la *Chanson de la Croisade*, la découverte d'un second ms. Souhaitons que quelqu'un des membres de la Société si zélée des *Études du Lot* entreprenne des recherches dans ce but.

ran. Saboly ne fut peut-être pas très-satisfait d'un aussi maigre revenu, mais M. Falgairolle s'en contente fort bien pour lui. — G. Bayle, *Une erreur de D. Vaissette dans l'Histoire du Languedoc*, p. 415-426. On y trouve (p. 421) une lettre du 25 juin 1377, écrite par Éléonore de Comminges à son mari, Guillaume Roger de Beaufort, comte de Turenne; elle n'est pas d'un provençal bien pur.

J. Bauquier.

Les Lettres chrétiennes. Revue d'Enseignement, de Philologie et de Critique. N°1. Mai-juin 1880 (Lille, 5, rue des Poissonceaux; Paris, 3, rue de l'Abbaye, chez Gaume et Ce, 18 fr. par an. — Cette *Revue*, luxueusement imprimée sur papier teinté, est publiée par la *Société de littérature chrétienne de Saint Paul*, dont l'objet principal est d'étudier et de réhabiliter la langue et la littérature chrétienne latine. — J. Cazajeux, *Introduction*, p. 1-13. La *Revue* se propose de faire pénétrer l'esprit scientifique et le goût de la science dans les rangs de ceux qui doivent la distribuer ou la recevoir. En première ligne, elle donnera des articles de pédagogie, de critique littéraire chrétienne et de vulgarisation; — la seconde partie sera consacrée spécialement à la philologie et à l'archéologie latine des siècles chrétiens, accessoirement au grec chrétien, aux langues orientales, à la philologie romane à la philologie classique, dans leurs rapports avec le vocabulaire, la syntaxe, la versification du latin chrétien; — en troisième lieu viendra une *Revue critique* des principales publications françaises et étrangères relatives à l'histoire, à la littérature et à la philologie. — F. Duilhe de Saint Projet, *l'Histoire littéraire de la théologie* p. 11-25. C'est un morceau de rhétorique. — A. Lecoy de la Marche, *l'Enseignement au moyen âge*, p. 26-46. Sous ce titre fort compréhensif, l'auteur étudie l'organisation de l'Université de Paris au XIIIe s., en partie d'après ses propres recherches, en partie d'après celles de du Boulay, Vallet de Viriville, Thurot et Bourbon. — Léon Le Monnier, *la Jeunesse de saint François d'Assise* (1182-1204), p. 47. — M. Le Monnier croit que saint François d'Assise apprit le provençal (p. 49) ou le français (p. 53) de sa mère, qui, d'après un manuscrit de date inconnue mentionné par un franciscain du XVIIe s., aurait appartenu à la famille de Bourlemont. L'influence plus ou moins directe des troubadours, et principalement de Bernard de Ventadour, de Cadenet, de Rambaud d'Vaqueiras et de Peire Vidal, aurait amené saint François d'Assise à fonder une société de jeunes gens où l'on passait le temps *in jocis, in curialibus verbis et inanibus, in cantilenis.* — Frédéric Godefroy, *les Érudits français au XIX s.*, p. 63-80. Article superficiel sur Boissonnade, Hase, Brunet de Presles, A.-F. Didot, Egger, Ch. Darembergˇ Naudet, Raynouard, Fauriel, J.-J. Ampère, Littré.

— L'abbé Ed. Puyol, *le Plan de l'Imitation*, p. 81-107. L'auteur prouve facilement, mais très-longuement, qu'il n'y a aucun plan méthodique dans l'*Imitation de J.-Chr.* Il rejette jusqu'à nouvel ordre la théorie de Victor Le Clerc, Moland et Ch. d'Héricault, qui croient reconnaître dans l'*Imitation* un ouvrage de diverses mains et de divers temps. D'après M. Puyol, l'esprit d'aventure s'est introduit dans l'érudition contemporaine. « Depuis qu'on a voulu faire passer Homère pour un mythe, l'*Iliade* et l'*Odyssée* pour des œuvres impersonnelles, il n'est pas d'ouvrage aux origines obscures qui n'ait à subir les atteintes d'une critique amoureuse des hypothèses et des paradoxes. » — Dom Joseph Pothier, *de l'Accentuation et de la Prononciation latines étudiées spécialement au point de vue liturgique*, p. 108-129 Cet article est extrait d'un ouvrage du même auteur qui vient de paraître : *les Mélodies grégoriennes d'après la tradition*. Ce qui est dit de la prononciation est très-incomplet et manque de base scientifique ; quant aux règles de l'accentuation, elles sont absentes, il est vrai, des grammaires usitées en France, mais les trouve qui veut dans le *Traité de versification latine* de Léon Quicherat ; le titre de l'article indique suffisamment, du reste, qu'on doit rencontrer chez dom Pothier des développements auxquels Quicherat n'avait pas à se livrer. — Eugène Misset, *Observations sur le texte de S. Paulin de Nole*, p. 130-138. Soit en maintenant, soit en corrigeant la vulgate, le critique fait preuve de science et de pénétration. — Danglard, *Plan d'études d'un professeur d'Allemagne sur la latinité ecclésiastique*, p. 138-145. Analyse de la *Commentatio de latinitate ecclesiastica studiose colenda*, adressée à Pie IX, en 1870, par le Dr Zell. — Dom François Plaine, *les Hymnes du bréviaire romain*, p. 145-152. C'est une approbation plus enthousiaste que critique d'un ouvrage de l'abbé S.-G. Pimont : *les Hymnes du bréviaire romain ; études critiques, littéraires et mystiques*. — Ulysse Chevalier, *de l'Utilité et des Conditions de la critique d'érudition*, p. 153-158. La Revue a eu peur d'effaroucher ses abonnés ; aussi a-t-elle escorté d'une introduction et d'une note l'article de son savant collaborateur. « Les catholiques, dit l'abbé Chevalier, prennent une faible part au mouvement scientifique qui caractérise notre époque, ils ont abandonné l'érudition pour les amplifications oratoires ; leur plus grand effort se borne à réimprimer sans additions et sans corrections, les œuvres savantes du XVIIe et du XVIIIe siècle. » Nous croyons que, *mutatis mutandis*, les conseils de l'abbé Chevalier sont bons également pour d'autres que les lecteurs des *Lettres chrétiennes*. « Une dernière cause de décadence est, à mon sens, « cette infatuation qui, sous le nom de bon esprit, fait passer des œu- « vres chétives et sans valeur, espérant dissimuler, sous un pavillon

» d'orthodoxie, la médiocrité ou la fausseté de la marchandise. On » trouve encore de nos jours, comme au temps de Mabillon, des ca- » tholiques dont l'intelligence attardée a conservé le culte des légendes » apocryphes, et qui, dans leur zèle pour les fictions édifiantes, repro- » chent aux vrais savants les scrupules de leur critique. Soit crainte, » soit insuffisance, ils se défient instinctivement de la science pure » comme apologiste de la religion ; ils tremblent de compromettre leur » foi en maniant les armes de leurs adversaires, oubliant que la Vérité » révélée ne saurait être contredite par une vérité naturelle. C'est ainsi » qu'il se publie journellement, dans le monde religieux, on ne saurait » le contester, des ouvrages détestables au point de vue scientifique ; » s'il s'en fait de sérieux et d'excellents, outre qu'ils sont rares, c'est » ordinairement le fruit d'individualités remarquables, mais isolées, » qui n'aboutissent qu'à travers bien des difficultés. Il y a incontes- » tablement quelque chose à faire de ce côté, et nous sommes résolus à » l'exécuter sans précipitation comme sans faiblesse. Il faut absolu- » ment ramener l'esprit du public catholique érudit vers la science » sérieuse, vers les méthodes rigoureuses, vers les travaux approfondis » et durables. » — Divers comptes rendus, p. 178-173. — *Aumone florie* p. 174. M. Fr. Godefroy demande « l'explication précise » du v. fr. *aumone florie* elcemosina que datur alicui indigenti qui non potest se juvare nec aliquid lucrari ; elcemosina que datur vel fit pro illis qui sunt in purgatorio » et du prov. *aumorno flourido* (aumône que fait un pauvre à un plus pauvre que lui)

La Revue annonce sur sa couverture qu'elle publiera divers travaux de MM. Bourgain, Condamin, de Monge, Marius Sepet, Tougard, relatifs à la langue et à la littérature françaises du moyen âge.

La *Revue des Langues romanes* ne saurait donner chaque fois le compte rendu in-extenso des *Lettres chrétiennes* ; mais nous avons pensé qu'on nous pardonnerait d'en avoir agi autrement pour le premier numéro d'une publication qui touche par plusieurs points à nos études et qui proteste de travailler pour l'avancement de la science.

J. Bauquier.

Les pluriels de l'article archaïque a Lansargues a Nîmes et dans les Alpes

J'ai signalé, en 1879 (*Revue*, 3e série, II, 135), la persistance, à Lansargues, Lunel-Viel et Valergues, d'un article *au*, ordinairement employé après la proposition *emb* (avec ; mais il ne m'avait pas été possible de savoir si sa forme plurielle existait encore. J'ai pu la retrouver depuis dans la comédie languedocienne des *Guindous*, que

M. Langlade fit représenter à Lansargues, il y a quelques années, et dont il a bien voulu me communiquer le manuscrit :

BERLOCOU : Quand on a dous cents sestairadas.
Blats au sourel, vignas plantadas;
Qu'on es dau counsel renfoursat,
E d'ecus, d'argent en abounde,
Coumprend que sarie trop fourçat
De badinà 'mé tout lou mounde.
ANDRIVAS : Viva, viva lou carnaval
E la boutelha e la boumbança !
Viva l'amour, viva lou bal :
Per ioi, [illegible] tout [illegible] travail (*ter*).
BERLOCOU : Vai emb *as* tieus, [illegible] gent !
ANDRIVAS : Oi, oi, à chaca part sa plaça !

Vai emb as tieus est là pour *vai embe lous tieus* (va avec les tiens).

A Nimes, selon les renseignements qui m'ont été fournis par MM. Bard et Roumieux, l'article *ou* : *Vous que sès bèn end ou paire, les maridado en ou fil*, a conservé son pluriel, qui est *i* devant la consonne et *is* devant la voyelle : *Courissiè 'nd i fiho de l'endré, cantavo end is ome de soun vilage*, etc.

On en trouve un exemple à la page 35 de la première livraison des *Bourgadieiro, poésies patoises*, par A. Bigot et Louis Roumieux (Nimes, Ballivet, 1854, in-12) :

Un jour di Rei, manjavian la fougasso
Endi garçoun dé la Soucieta.

(Un jour des Rois, nous mangions le gâteau — avec les garçons de la Société.)

M. de Berluc-Perussis, qui avait bien voulu me signaler, l'an dernier, l'existence de *ou* dans les Basses-Alpes, m'écrit (lettres particulières des 27 juillet et 16 août 1880) que le pluriel *es, ei*, s'y maintient aussi, car on dit à Forcalquier et dans ses environs : *Siéu vengu em es pichots, em ei bèstis*, etc.

Alph. ROQUE-FERRIER.

LE PATER NOSTER MONTPELLIÉRAIN DU POÈTE GERVAIS

Les lecteurs du *Dictionnaire* de l'abbé de Sauvages auront sans doute remarqué (p. 23-24 de l'édition de 1820) la mention d'un poète de Montpellier, nommé Gervais, qui avait employé les mots *amoun* et *amoundaut*, (là-haut) pour désigner le ciel, dans la traduction suivante de l'*Oraison dominicale*.

Nostre Paire qe ses amoun,
Santificat sie vo te noum :
[illegible]

Vosto voulounta se mantengo
Su la tero coum' amound' aou;
Fazès qe cadun, à l'oustaou,
Ajhan ioi, coumo d'ourdinari,
Lou pan qe nous es necessari:
Perdouna-nous nostes pecas,
Coum' a qi nous an aoufensas,
Nous aoutres perdounan l'aoufenso,
E fazès q'en vosto presenso,
Noun sian pu tentats coumo sen:
Me gardas nous d'aou diable. Amen.

Gervais appartenant, comme les abbés Bonnet et Morel, comme l'auteur anonyme du sonnet adressé à Sage, dans l'édition de 1636, à cette classe de rimeurs montpelliérains sur lesquels nous n'avons, pour ainsi dire, aucun renseignement, il m'a paru utile de reproduire dans la *Revue* la seule mention qui permette de constater aujourd'hui l'existence d'un poëte de ce nom.

La finale féminine du montpelliérain est, comme on sait, un *a*; l'*o* prévalut dans les impressions jusqu'à Gouan (*Flora monspeliaca*, Lyon, 1765, in-8°), qui fut le premier à secouer cette habitude.

Alph. Roque-Ferrier.

LE DIALECTE ROUERGAT

A propos du compte-rendu de la *Zeitschrift für romanische Philologie*, paru dans le n° de janvier-mars dernier, nous avons reçu de M. Aymeric une réponse aux critiques que notre collaborateur, M. L. Constans, adresse à son mémoire sur le dialecte rouergat. Nous l'insérons; mais il est bien entendu que cela ne saurait créer un précédent et que nous entendons laisser à nos collaborateurs toute la liberté qu'ils sont en droit de réclamer pour leur critique. Si M. A. croit devoir répliquer à M. Constans, il pourra le faire dans la Revue qui a publié son travail.

(*Note de la Rédaction.*)

J'ose espérer que la *Revue des langues romanes*, qui par la plume de M. Constans consacre une page à la critique de ma dissertation sur le *dialecte rouergat*, voudra bien insérer ma réponse. — M. C. dit en débutant que mon travail a été sévèrement jugé par la critique. Il fait allusion à un article de M. P. Meyer dans la *Romania*. Je montrerai bientôt ailleurs que toutes les observations de M. P. M. sont dénuées

de fondement. Qu'il me soit permis ici de faire une remarque. Le but de M. P. M. est des plus évidents. M. Boucherie avait avancé (*Rev. des lang. rom.*, XVI, 288) « que c'est encore en Allemagne que nos apprentis en philologie romane vont faire leurs études plutôt qu'en France, où cet enseignement vient à peine de naître. » « Pour un Français qui va en Allemagne, réplique M. P. M., il nous vient douze Allemands » ; et, afin de montrer que cet enseignement, vanté par M. B., n'est pas à la hauteur de sa réputation, il fallait bien tomber sur la dissertation de « ce Français » qui s'est permis d'aller étudier en Allemagne. Je n'ai pas à m'occuper ici de M. P. M. ; il trouvera ma réponse dans la *Zeitschrift f. rom. Philol.* Néanmoins M. Constans s'appuyant sur cette « critique sévère », je ne puis m'empêcher de faire ici une observation. Ces « douze Allemands » ne vont à Paris qu'après avoir étudié trois ans la philologie en Allemagne ; ils y vont pour copier des manuscrits et se perfectionner dans la langue française. Je n'ai certes pas la sotte prétention de déprécier les cours de phil. rom. à Paris ; mais je dois bien dire, à mon grand regret, que la plus petite université allemande a plus d'élèves pour la phil. rom. en un semestre que M. P. M. en trois ans. — Je reviens à M. C. Il dit d'abord que j'ai eu « le tort grave de mêler les différentes variétés dialectales et de donner comme générales les formes particulières à la *Montagne* et à la région située au *Nord du Lot* (comme *paide* p. *paire*). . Comment admettrait-on, dans la même localité, l'existence de *méu, téu, bèuzo*, à côté de *briu, diu* ; de *sobère* à côté de *saupre* = sapere), de *nüòu* (novum) à côté de *nòu* (novem) etc. ? » Telle est l'attaque principale de M. C. S'il s'était donné la peine de lire mon travail (p. 321-2), il y aurait vu que je ne donne pas le dialecte de *la Montagne*, ni celui du *Nord du Lot*, mais celui de la région opposée, et là nous disons *paide*. Que M. C. essaie donc de me prouver le contraire. Quant aux formes *méu, téu* à côté de *briu, diu*, elles existent bel et bien et dans la même localité. C'est dommage que M. C. n'ait pas fait le dialecte lui-même : il serait bien plus régulier ! Est-ce que le critique ignorerait par hasard que des anomalies de ce genre existent dans le français ? Je me borne à lui faire observer que j'ai appris mon dialecte dès le berceau; que je l'ai parlé pendant vingt-cinq ans et que je ne me permets pas d'avancer des faits phonétiques sans en être absolument certain, surtout lorsqu'ils ne correspondent pas aux lois de la théorie. — Après cette attaque générale, M. C. veut « rectifier au hasard quelques inexactitudes. » « On est étonné, dit-il, de lire que *agnellum* seul a fait *oniel* pour ne pas être confondu avec *onèl* annulum). » — Je me borne à répondre : nous disons *oniel* seulement, ce que le critique semble mettre en doute (V. Vayssier). Je me trouve

en face de ce fait phonétique : le suffixe *ellum* = partout *el; agnellum* seul fait *oniel;* je tâche d'en trouver une raison plausible, de là grand étonnement chez M. C. S'il a une raison meilleure, pourquoi ne pas le dire? — Voici qui devient plus joli: « Le mot *poresso* est emprunté au français », dit M. C. Découverte précieuse. Je dis à la suite de ces mots qu'ils sont du fonds savant, ce qui veut dire français, puisque le patois des paysans ne saurait puiser à une autre source. — Où est-ce donc que M. C. a lu que je donne *poresso* et *cür* (cor) comme de « curieuses exceptions? » J'ai dit que ce dernier « ne se laisse ranger dans aucune catégorie. » Est-ce la même chose? — J'ai dit : *l* tombe après *t* dans *apostolum* = *apostu*. Mais « *l* ne suit pas immédiatement le *t* » réplique M. C. Où est-ce donc que je l'ai dit? Il y avait ici une belle occasion de faire une remarque scientifique. Le vieux provençal fait *apostol* et probablement *l* s'est vocalisé en *u*: de là * *apostou, apóstu.*

J'ai avancé (p. 346) que la labiale *v* a complétement disparu du dialecte vers le milieu du XVIIe siècle pour devenir *b*. « Ceci n'est vrai que pour l'écriture, reprend M. C.; dès le XIVe siècle, la prononciation était arrivée au *b*. » Le critique ne me semble pas posséder à fond le dialecte rouergat, sans quoi il devrait savoir que même l'écriture était arrivée au *b* au XIVe siècle. (V. les documents publiés par M. Vésy, bibliothécaire de la ville de Rodez.) Au surplus, il n'a pas compris ma phrase; j'ai voulu dire et j'ai dit que les derniers vestiges de *v* = *b* avaient disparu au XVIIe siècle. — P. 349, je dis que *s* sonne dans *püs* (plus) devant *p*. « Non-seulement devant *p*, dit M. C., mais devant une forte quelconque. » Voyons un peu. Je ne connaissais pas encore ce terme philologique de *fortes*. Je suppose, en tout cas, que *f* est aussi une forte. Or nous ne disons jamais *püs fuort* mais absolument *pü fuort*. Est-ce vrai, oui ou non? — M. C. m'apprend que la conjugaison laisse à désirer et il me reproche de n'en donner que les paradigmes. S'il avait tout lu, il aurait pu voir que je n'avais pas en effet d'autre but. Je le dis expressément. Ma dissertation ne devait comprendre que la partie phonétique; puis on me demanda, à la dernière heure, de donner les paradigmes de s autres parties du discours. Quel mal y a-t-il là? Cela donne, il est vrai, occasion de placer une phrase. — Ce n'est pas tout, et voici le superlatif : « *Contén* est sans doute une faute d'impression p. *conton* », dit M. C. Est-ce que par hasard le critique serait de Saint-Flour? En tout cas, c'est bien *conton* qu'il faut lire. Qu'il le demande à nos paysans. — « Je ne connais pas, ajoute M. C., la forme *ogére* p. *obére* (habere). » Et qu'est-ce que cela me fait? Il y en a tant d'autres qu'il ne connaît pas! Croit-il que je l'aie inventée? Il ne connaît pas non plus : *fet, fech* = fecit. Il existe cependant dans mon dialecte et est des plus usités. — Tels sont les reproches que me fait M. C.; c'est ce qu'il

appelle « rectifier au hasard. » Il faut que ma dissertation soit meilleure que je n'aurais osé l'espérer pour ne susciter que de pareilles observations. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il n'y a pas un mot d'éloge. (La « critique sévère » de la *Romania* reconnaît au moins que mon travail est consciencieux.) Le devoir du critique étant toutefois de montrer le bon et le mauvais, je dois conclure qu'il n'y a rien de passable aux yeux de M. C., et cette pensée me réjouit plus que je ne saurais le dire. Mon désir le plus sincère serait de rencontrer, pour critiquer mon travail, un connaisseur qui ne « rectifierait pas au hasard », mais avec preuves à l'appui; car, de même qu'il y a fagot et fagot, il y a aussi, je commence à le croire, critique et critique. Nos languesdu Midi disparaissent complétement; j'ai voulu essayer mon début sur un dialecte qui bientôt n'existera plus; je l'ai fait sérieusement, consciencieusement. Des philologues allemands l'ont trouvé acceptable: la *Zeitschrift f. rom. phil.* l'a jugé digne de ses colonnes, et M. C., qui est peut-être mon compatriote, n'y voit rien de passable. Malgré tout, je ne me laisse pas décourager pour si peu, et, en dépit « de la critique sévère », je serai fidèle au mot qui terminait mon travail: *laboremus!*

J. Aymeric.

Bonn, le 23 juin 1880.

Malgré le ton peu convenable de la lettre qu'on vient de lire, nous avons insisté pour qu'elle fût insérée *in extenso, et sans y changer un seul mot*, pensant que, rapprochée de notre article et du travail de M. Aymeric, elle nous dispenserait de tout commentaire. Cependant nous croyons devoir quelques mots d'explication à ceux des lecteurs de la *Revue* qui, habitant le nord de la France ou l'étranger, sont moins familiers avec les patois du Midi.

Je persiste à affirmer, et tous ceux qui connaissent le rouergat ou qui ont parcouru le *Dictionnaire* de l'abbé Vayssier seront de cet avis: 1° que M. A. ne s'est point borné aux formes usitées dans son canton; 2° que bon nombre de formes qu'il donne sont inconnues au centre du Rouergue, à la région que M. Vayssier a justement appelée la région du patois en *o*. Je n'en donnerai pour preuve que les premières personnes du pluriel de l'imparf. et du conditionnel en *ión*, que M. A. donne dans ses paradigmes, et qui appartiennent à la région sud et sud-ouest, mais non au centre, lequel donne *ión*. M. A. reconnaît implicitement lui-même son origine, qui le rattache au sud-ouest (sans toutefois avoir la franchise de l'avouer nettement), lorsqu'il dit: « S'il (M. C.) s'était donné la peine de lire mon travail (p. 321-2), il y aurait vu que je ne donne pas le dialecte de la *Montagne*, ni celui du

Nord du Lot, mais celui de la région opposée, et là, nous disons *paide*[1].» Or tout le monde sait que c'est au sud-ouest que l'on dit *paide*, et la région opposée au *nord* ne saurait d'ailleurs être le *centre*. Il est probable qu'un séjour de quelques années à Rodez, au milieu de jeunes gens venus des différentes parties de l'Aveyron, aura modifié, *à son insu* (car Dieu me préserve de l'accuser de mauvaise foi !), l'idiome maternel de M. A., et qu'un séjour de quelques années en Allemagne aura fait le reste. Il n'y a pas de quoi lui en vouloir; mais M. A. ne trouvera pas mauvais que nous persistions à demander quelles sont exactement les parties du département où l'on dit : *fet, fech* (= fecit), *ogére* pour *obére (obure, obeyre, obé)*, que donne seul Vayssier, et surtout *contén* à la 1re pers. plur. de l'indic. prés., puisque ce n'est pas une faute d'impression. Non pas que je conteste la légitimité de cette dernière forme, qui est normale en limousin, mais elle n'a rien à faire avec le rouergat, le vrai ; non pas celui que l'on parle à Saint-Flour, où mon irascible contradicteur me renvoie, je ne sais trop pourquoi, mais celui qui a cours entre Rodez et Millau. Un instant de réflexion aurait suffi à M. A. pour lui faire reconnaître que, après avoir nettement déclaré (p. 326), ce qui est exact, que $a + m, n$, donne *o* dans son dialecte (?), il était peu logique de donner dans la conjugaison des formes en *iav* particulières à la région du rouergat en *a*), et surtout cette forme en *ín*, qui n'appartient qu'aux conjugaisons autres que la 1re, et répugne absolument à la phonétique du rouergat. Quant au reste, nous n'avons rien à retirer de ce que nous avons avancé, et nous ne regrettons qu'une chose : c'est que les limites étroites de notre compte-rendu de la *Zeitschrift* ne nous aient pas permis de nous expliquer avec assez de précision dans notre premier article, pour épargner à M. A. la maladresse qu'il a commise en protestant avec aussi peu de mesure contre un jugement, sinon élogieux, du moins modéré et convenable dans la forme. Du reste, l'auteur de cet article vient de publier une étude historique sur le rouergat, achevée depuis plus de deux ans. Voilà pour M. A. une excellente occasion de plaider *pro domo suâ*, en appliquant toute la sévérité de sa critique à l'œuvre de son compatriote.

L. Constans.

[1] Un accident d'imprimerie nous a fait dire dans notre compte-rendu que M. A. donnait comme générales « des formes particulières à la *Montagne* ou à la région située au Nord du Lot »; nous avions ajouté : « ou au sud-ouest du domaine », et le lecteur aura fait de lui-même cette rectification, un des exemples que nous citons étant particulier à cette région ; on a dû corriger de même *pamiè* ou *pumiò* à l'avant-dernière ligne de la page 136. Il n'en est pas moins évident que certaines formes citées par M. A., en particulier les 1res pers. en *i*, au lieu de *e*, sont, sinon spéciales à la *Montagne*, du moins exclusives dans cette région, et tout à fait étrangères au Centre.

CHRONIQUE

M. Alfred Morel-Fatio, le jeune érudit à qui ses travaux sur la littérature espagnole ont acquis une si honorable notoriété, a été chargé du cours de langue et de littérature méridionales à l'École supérieure d'Alger. Tous les romanistes applaudiront, avec nous, au choix du Ministre.

*
* *

Séances de la Société, 21 juillet. — Traduction en vers burlesques languedociens (sous dialecte de Montpellier) du premier chant de l'*Enéide* de Virgile, par Rouvière, manuscrit communiqué par M. le vicomte de Vallat ;

Deux mots languedociens de l'an 804 dans le cartulaire de Gellone, par M. A. Roque-Ferrier ;

Tout en Diéu, poésie provençale (sous dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. l'abbé Rieux ;

Le nom biterrois de Pépesuc et son origine, par M. A. Roque-Ferrier ;

La reprise des séances a été renvoyée au mois de novembre prochain.

*
* *

Bibliothèque de la Société. — Grâce à MM. Ernest Hamelin, Léon Gaudin, V. Smith et surtout à M. le vicomte de Vallat, la Bibliothèque de la Société s'est, depuis la publication du dernier fascicule, augmentée d'un grand nombre de livres, de publications et de brochures afférentes au catalan et aux dialectes du midi de la France.

I. Dons de M. le vicomte de Vallat.— Cent quarante-sept *Goigs* catalans, imprimés à Barcelone, Figueras, Girone, Lérida, Mataró, Puycerda, Tortose, Valence, etc , en l'honneur de la Vierge.

Cent soixante-onze *Goigs* catalans, imprimés à Barcelone, Figueras, Girone, Manresa, Palma, Puycerda, Tarragone, Vich, etc., en l'honneur de saints ou de saintes.

Quarante-trois *Goigs* ou poésies religieuses en catalan sur divers sujets.

Cent trente-cinq *Gozos* espagnols, imprimés en Catalogne, en l'honneur de la Vierge.

Cent vingt-neuf *gozos* espagnols, imprimés en Catalogne, en l'honneur de saints ou de saintes.

Soixante *Gozos* ou poésies religieuses en espagnol sur divers sujets

Quinze *Goigs* roussillonnais, imprimés à Perpignan, sur divers sujets.

Quinze *Goccius* en sarde, imprimés à Cagliari et à Casteddu sur divers sujets

Recueil contenant les proses et hymnes des heures de Carcassonne, en vers patois et avec les mêmes airs du Latin, des proses et des hymnes nouvelles en vers et dans les deux langues, etc., par un ecclésiastique du diocèse de Carcassonne. Carcassonne, Gardel-Toissié, S. D , VI-276 pages.

Cénac-Moncaut : Lettres à MM. Gaston Paris et Barry sur les Celtes et les Germains, les chants historiques basques et les inscriptions vasconnes des Convenae, etc. Paris, Aubry, 1869, in-8°.

Bernés : La Bryouleto de Pibrac, ou Bido de sento Germèno, pe

pople de Toulouso. A Pie IX, per enflouca sa desco noubial à lay noçoy d'or de soun épiscoupat. Toulouse, Privat, 1877, in-8°, 16 pages.

Paysa (lo R. P. Fr. Vicens): Oracions sobre los quinse misteris del SS. Rosari, etc. Cervera, Pujol, 1847, in-16, 40 pag.;

Bon sempre de gloria eterna en lo cel, etc. Vich, Valls, 1831, in-16, 20 pag.:

Catecisme catholich, que per la instrucció de la juventut, en los punts fundamentals de sa crehencia religiosa, dedica als pares de familia de Cathalunya J. R. P. R. Barcelona, Pla, S. D., in-12, XVI-224 pag.;

La Vida y martiri del glorios Sant Mus, patrò de Canoves, vertida en catalá, etc. Barcelona, Rubio, S. D., 24 pag.;

Espiritual recreo de la anima, pera exercitarla, á alabar, y servir á Deu, etc. Gerona, Oliva, S. D., in-16, 48 pag.;

Coblas en obsequi á Jesus Crucificat, baix la invocació de la prodigiosa sagrada imatge del Santo Christo de Piera, etc. Barcelona, Torras, 1834, in-16, 38 pag.

Aparició de Maria santissima á dos criaturas en una montanya de la Sallete, partit de Corps, Bisbat de Grenoble, del Regne de France. Grenoble, Cormon, S. D., in-4°, 2 pag.;

Matheu (Francesch): Jochs Florals de Forcalquier (Provensa) Cobles á la mare de Deu de Provensa — premiades ab la viola d'argent. Barcelona, Verdaguer, 1875, in-12, 8 pag.;

Poesias dedicadas á la felis memoria del celebre y admirable predicador apostolich catalá Mosen Anton Claret, per lo aficionat J. S. Barcelona, Gaspar, 1844, in-16, 48 pag.;

Los Ets y uts, lesprés dels drets los jeperuts. Aventuras d'en Pera d'Escornalbou, relació curiosa, escrita ab ploma fotográfica. Barcelona, Tasso, 1867, in-16, 16. pag.;

Piquet (Jaime): Per fondo que 's fasi 'l foch..., comedia en dos actes y en vers. Barcelona, Gomez, 1869, in-16, 60 pag.;

Vidal (Eduardo): Tal faras tal trobarás, drama en tres actes y en vers. Barcelona, Jepus, 1865, in-8°, 76 pag.:

27 de febrero de 1862. Al general Espartero, pacificador de España, campeon de la patria libertad, [contient une ode en catalan de Pelay Briz] [Barcelona], Domenech, S. D., in-8°, XVI pages;

Estatuts per lo bon regiment del Consistori dels Jochs florals de Barcelona. Barcelona, Jepus, 1862, in-8°, 8 pag.:

Lou Naufrage de la Meduso, pichoun poèmo en vers prouvencaux, segui d'uno pastouralo e d'un dialogo. Toulon, Aurel 1824, in-8°, 32 pages;

Gleize (Louis): Aigrejo-te, mignouno, aubade languedocienne musique d'Edmond Lonati. Paris, O'Kelly 1879, in-4° 4 pages;

Cabalca lo mountado lou 21 fébriè 1844 pés fénéants dé Narbouno, déstinnats à coumbatré è extermina l'hommé rougé (ubéntur dal trabal). Narbouno, Souniè [1844], in-8°, 8 pages:

Delbès: Ramounet dit Bibas, fil aynat Lamoulère, dialogue. Agen, Lamy, S. D., in-8°, 8 pages;

Recueil des plus beaux noëls, soit français, soit patois, composés par divers auteurs, sur les airs les plus connus. Narbonne, Decampe, S. D., in-16, 48 pages;

[Roumanille]: les Clubs, étude de mœurs provençales. Avignon, Séguin, 1849, in-12, 28 pages;

Bessi (Jules) : Carneval de 1874, barcarola. Nice, Faraud et Consorne [1874], in-4°, 2 pages ;

Hymné dal jour dé l'Assoumptiu de la Santo Bierjo. Carcassonne, Pomiès, S. D., in-12, 2 pages ;

Arnaud (J.) : l'Ingnent de Mest' Arnaou, proverbe provençal. Marseille, Arnaud [1857], in-8°, 4 pages ;

Canzoni popolari ossia Raccolta di Poesie tempiesi, volume I (le seul paru). Sassari, 1859, in-8°, XII-376 pages ;

Llibre compost per fra Anselm Turmeda, ab la oració de S. Miquel, lo jorn del judici, y la oració de S. Roch, y de S. Sebastiá. Cervera, Barber, S. D. in 16, 32 pages ;

Peregrinació del venturós pelegri ab las coblas de la mort, ara de nou corregidas. Cervera, Ibarra, S. D., in-16, 48 pages ;

Compendi breu de la Historia de Espanya, recopilat de varios autors y posat en llengua catalana, etc. Manresa, Roca y Pujol, S. D. in 16, 32 pages ;

Trufillouu, lou Maou marida. Avignon, Offray, S. D., in-8°, 4 pag. ;

L Ueil faou, par R.-B. Marseille, Arnaud, S.-D., in-8°, 4 pages ;

Mazuy : lou Déminché oou cabanoun, chanson provençale. Marseille, Arnaud, S. D., in-8°, 4 pages ;

Guicu (André) : leis Bouffets crebas, actualita Marseille, Arnaud, S.-D., in-8°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : la Galino, historiette provençale. Marseille, Arnaud, 1856, in-8°, 4 pages ;

Arnaud (J.) : lou 13 jun vo lou jour de la patastropho, scène comique. Marseille, Arnaud [1857], in-8°, 4 pages ;

Fayolle-Lussac : Perqué tornen-nous vota ? Pitit entrété entré Marty et Lafleur. Périgueux, Dupont, S. D., in-8°, 32 pages ;

Le Tambourinaire et le Menestrel, journal provençal et français. N° du 22 mai 1841, in-4°, 4 pages ;

H. Dons de M. Ernest Hamelin. — Floret (Balthazar) : la Bourrido agatenco (1815 à 1865) Montpellié, Gras, 1866, in-12, XLIV-352 pag. ;

Contes dau villagi, legendos, recits, emo d'autreis peços en rimos prouvençalos (parlar dau terradou de Marsilho), suivi d'un glooussari per un bastidan, J.-F.-R. de M. Marsilho, Boy, 1869, in-12, 312 p. ;

Histoire ancienne et moderne de Marseillan, par A.-B. Montpellier, Gras, 1866, in-8°, 116 pages ;

Israël Bedarride, notices nécrologiques par MM. J. Félix, E. Lisbonne et Henri Delpech. Montpellier, Gras, 1870, in-8°, 44 pages ;

Barthez : Lettres à M. J.-E. Planchon à l'occasion de quelques plantes des environs de Saint-Pons. Montpellier, Gras, 1865, in-8°, 8 pages ;

Rivière (le baron de) : la Basilique abbatiale de Saint-Gilles. Montpellier, Gras, 1866, in-12, 16 pages ;

Merle : Notice historique sur le village de la Calmette (Gard). Montpellier, Gras, 1868, in-8°, 44 pages ;

Merle : Notice historique et topographique sur Saint-Christol (Hérault), ancienne commanderie de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Montpellier, Gras, 1867, in-8°, 64 pages ;

Revillout : la Renaissance. Montpellier, Gras, 1866, in-8°, 32 pages.

Revillout : les Lettres, les Idées et les Mœurs pendant la première partie du XVIIIe siècle. Montpellier, Gras, 1865, in-8°, 34 pages ;

Revillout : Caractères et tendances du XVIIe siècle. Montpellier, Gras, 1864, in-8°, 24 pages ;

Revillout : Beaumarchais et la Comédie espagnole. Montpellier, Gras, 1867, in-8°, 36 pages ;

Fournier : les Olives, petit poëme en trois chants. Montpellier, Gras, 1867, in-12, 64 pages ;

Fournier : Fables choisies de Babrius, traduites en vers. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1874, in-8°, 64 pages ;

Jullian : des Moyens de corriger les vices de prononciation. Montpellier, Seguin, 1868, in 8°, 16 pages ;

Germain (A.) : du Rôle de la ville de Nimes dans le développement intellectuel de la France. Montpellier, Gras, 1864, in-8°, 32 pag.;

Courson (du Buisson de) : Familles alliées en ligne directe à la maison du Buisson, branche de Courson-Cristot. Montpellier, Gras, 1870, in-8°, 64 pages ;

Foncin et Camboulin : M. Eugène Bellin, professeur de rhétorique. Montpellier. Gras, 1868, in-8°, 12 pages ;

Saint-Martin : Esquisses méridionales. Montpellier, Coulet, 1863, in-16, 36 pages ;

Blanc (Paulin) : de la Nouvelle Bibliothèque de Montpellier, dite du Musée-Fabre, et des embellissements dont elle est susceptible. Montpellier, Geniès, 1844, in-8°, 16 pages ;

Prévost : Recherches sur le blocus d'Alesia, mémoire en faveur d'Alise. Paris, Leleux, 1858, in-8°, XII-120 pages ;

Langier : Etude historique sur les monnaies frappées par les grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Marseille, Boy, 1868, in-8°, 66 pages et planches :

Tourtoulon (Ch. de) : l'Hérédité et la Noblesse Paris, Aubry, 1862, in-12, 48 pages ;

Tournal : Découverte de couteaux de silex dans le tombeau de Josué. Réponse aux observations de l'abbé Richard. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1871, in-12, 16 pages ;

Saint-René-Taillandier : le général de Berthier. Montpellier, Gras, 1870, in-8°, 8 pages ;

Lemps (l'abbé de) : Panorama de la Corse ou histoire abrégée de cette île, et description des mœurs et usages de ses habitants. Montpellier, Gras, 1862, in-16, 180 pages ;

Lisbonne : Etude nécrologique sur Israël Bédarride. Montpellier, Gras, 1870, in-8°, 20 pages ;

Marès (Léon) : Quelques idées sur la réorganisation de la force militaire en France. Montpellier. Gras, 1871, in 8°, 24 pages ;

Pouzols (de) : Flore du département du Gard ou description des plantes qui croissent dans ce département [avec une partie des noms provençaux]. Nimes, Teissier, 1856 ; les tomes I (1re partie) et II (1re et 2e parties) ;

Courcière : Graminées et cryptogames vasculaires de la Flore du Gard, d'après l'herbier de M. de Pouzols. Nimes, Waton, 1862, in-8° (suite et fin de l'ouvrage précédent), 305-644 pages ;

Masse (le docteur E.) : Organes de l'audition et sens de l'ouïe. Montpellier, Coulet, 1869, in-8°, 128 pages ;

Marès (Léon) : les Forces défensives de la France. Montpellier, Gras, 1868, in-8°, 80 pages,

Inauguration d'un monument à la Fontaine d'Arre (Gard), 20 juin

1880, Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in 8°, 12 pages (Contient p. 10-12, une poésie provençale par M. l'abbé Malignon);

III. Don de M. Victor Smith.— Philippon : Traduction en patois gagas et en français de la Bulle *Ineffabilis* sur la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception de la Vierge. Saint-Etienne, Montagny, 1875, in-4°, 38 pages;

IV. Dons de M. Léon Gaudin. — Martin : Fables, Contes et autres poésies patoises. Montpellier, Renaud, 1805, in-8°, VIII-120 pages;

Armana prouvençau per lou bèl an de Diéu 1859. Avignoun [1858, in-12, 112 pages;

Négrin (Emile) : lei Pouezio prouvensalo, me toutei leiz estudi sus l'ourtougrafo, tréziémo edicioun, 1878, in-16, 248 pages (volume distrait des envois du Concours de 1878);

Boucoiran (L.) : Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France. Nimes, Baldy-Riffard, 1875, in-4°, 824 pages (volume distrait des envois du Concours de 1878);

Giron et Fistou : les Petits-fils des douze Césars, satires françaises-latines. Paris, Didier, 1874, in-8°, XIV-338 pages (volume distrait des envois du Concours de 1878);

V. Dons d'auteur ou d'éditeur. — [Gaudin (Léon)] : Bibliothèque de la ville de Montpellier. Catalogue des ouvrages légués par M. le Dr C.-A. Fages. Montpellier, Grollier, 1880, in-8°, 456 pages;

Gaudin (Léon) : Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du Musée-Fabre). Histoire littéraire et Bibliographie. Polygraphie. Montpellier, Grollier, 1878, in-8°, XVI-190-VIII-114 pag.;

Gaudin (Léon) : Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du Musée-Fabre). Théologie. Jurisprudence. Montpellier, Grollier, 1875, in-8°, XVI-550-VI-94 pages;

Gaudin (Leon) : Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du Musée-Fabre). Belles-Lettres. Montpellier, Grollier, 1876, in-8°, XIV-676 pages;

Gaudin (Léon) : Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du Musée-Fabre). Histoire (Ire partie). Montpellier, Grollier, 1880, in-8°, X-400 pages;

Dupont : li Cascavel, fablos traducho libromen en vers patois. Nimes, Baldy, 1880, in-12, 36 pages;

Azaïs (Gabriel) : Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France, comprenant les dialectes du haut et du bas-Languedoc, de la Provence, de la Gascogne, du Béarn, du Querci, du Rouergue, etc. Montpellier, au bureau des publications de la Société des langues romanes, 1877-1878, tomes Ier et II (XVI-690-696 pages (1er et 2e fascicules du tome III (528 pages);

Relation des troubles et guerres civiles advenues au diocèse d'Alby et autres lieux du Languedoc à cause des hérésies, depuis 1561 jusqu'à 1687, publié pour la première fois par M. Emile Jolibois. Albi, Nouguiès, 1878, in-4°, 26 pages;

Documents sur le langage de Rodez et le langage de Millau du XIIe au XVIe siècle, publiés par M. Affre, archiviste du département de l'Aveyron. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°, 18 pages;

Pouesisias dioisas. Lou Siégé d'Solliens, pouémé en 4 chonts, per Gusté Boucissier, publié et précédé d'une préface par Jules Saint-Rémy. Paris, Maisonneuve et Ce, 1879, in-8°, 68 pages;

Terris (l'abbé Paul) : les Noëls, essai historique et littéraire. Paris, Palmé [1880], in-8°, 204 pages ;

Terris (l'abbé Paul) : Pierre Gassendi et ses œuvres. Marseille, Olive, 1880, in-8°, 24 pages ;

Terris (l'abbé Paul) : De la Formation du cœur par l'éducation chrétienne. Brignoles, Vian, 1880, in-8°, 16 pages ;

Mazière : la Grèvo dei bedó, poèmo dóu tron de l'èr en VIII trou nejado, segoundo edicien, Marsiho, Empremarié prouvençalo, 1880, in 8° VIII-120 pages ;

Errata du numéro d'avril-juin 1880

Les Provençalistes du XVIIIe siècle. — P. 181, l. 5, où l'on a eu, l. où l'on a eu. — 182, 22, snr les visions, l. sur les visions. — 183, 1, sû Crusca, l. su Crusca. — 189, 3, *Brunetto atini*, l. *Brunetto Latini*. — 190, note 1. l. 12, la génération de sesorth ographes, l. la génération de ses orthographes. — L. 15, après nécessaire, placez un point. — 194, 14. Ces deux messieurst, l. Ces deux messieurs. — 196, 24-25, glossaire provençaux, l. glossaires provençaux. — 207, 17, à l'égard de la traduction des odes d'Horace. Il est, l. à l'égard de la traduction des odes d'Horace, il est. — 217, 6. C'est de ce ms. Mazaugues, l. C'est de ce ms. que Mazaugues.

Poésies de Guiraldenc. — 225, 21-22, La correction, l. Ma correction.

La Bisca et l'inauguration du Théatre Roman. — 238, 13, ne mérite, l. ne méritait. — 245, 18, Alèssi, l. Alèssi. — 253, elle nous montre, l. succèdent.

Fragments du poème sur Alexandre. — 279, 19 : S'il tocar es chi micha peys, lis. Sil tocar es, etc.

Cansoun iv. — 264, après le titre, ajoutez le chiffre 1. — 267, 24, après *cafido*, supprimez la virgule.

La Sietado de Pelostious. — 268, après le titre, supprimez un des deux chiffres 1.

La Passion du Sauveur. — P. 302, note 2 : *Dumase*, lis. *Damase*. — 302, note 3 : ligne avant-dern. : *Alger*, lis. *Ager*. — 303, note 1 : *Unida*, lis. *Unidal*. — 303, note 2 : *près*, lis. *prés*.

Le gérant responsable : Ernest Hamelin.

Dialectes Anciens

LE ROMANT DE LA VIE DES PERES HERMITES

UN MIRACLE DE NOTRE-DAME

Le manuscrit H 347 de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier est un volume en parchemin du XIIIe ou du XIVe siècle, format in-8°, provenant du fonds Bouhier. Il est composé de soixante-trois feuillets, remplis d'une écriture à deux colonnes, réglée à quarante-une lignes, un peu jaunie mais lisible, et contient donc un peu plus de dix mille vers. La dernière demi-colonne est restée en blanc.

Le titre du volume est « le Romant de la vie des peres hermites », titre assez inexact, comme bien d'autres. C'est en somme un recueil de légendes pieuses en vers de huit syllabes, où il s'agit bien de pères ermites, mais d'une manière fort accessoire. Le texte est loin d'être correct, ainsi que l'on en jugera par nos extraits. Chaque récit commence par le développement d'une pensée morale, par un vrai sermon, puis vient l'exemple, la légende, d'ordinaire un peu longue mais bien contée.

L'auteur parle deux fois des « Aubigois » :

fol. 7, v° b. Mes li fol, li Dieu anemi,
Popeliquen et Aubigois
Qui ont bestornées lor lois....
fol. 8, r° a. Car par lui auron sauvement
Maugré l'Aubigois qui en ment.

Dans le vingt-sixième récit, que nous reproduisons *in extenso*, il prétend être allé à Rome, et le nom qu'il donne au Colysée (*Colouse* pour *Colosseo*), la place qu'il assigne avec raison à

ce monument entre Saint-Pierre (*S. Pietro in Vincoli*) et le Latran, le souvenir de Sainte-Marie de la Ronde (*Sta-Maria ad Martires* ou *della Rotonda*, l'ancien Panthéon d'Agrippa), semblent prouver qu'il dit la vérité. Il estime fort

les dames de Romme,
Qui sont bonnes et mal li homme.

Une de ses comparaisons peut à la rigueur provenir d'un séjour en Italie :

L'ostel douta (le diable) plus et la place
Que li Lombart ne fet limace.

Au reste, l'énoncé des rubriques des légendes permettra d'apprécier la nature du contenu de ce recueil. Nous citons l'invocation qui suit le titre de la première légende, et qui peut être regardée comme la préface de l'ouvrage.

I. — Ci commence la vie des peres premierement de l'ermite qui jeuna por le peché à son compaignon.

Aïde Dex rois Jhesu-Crist,
Pere et Filz et Saint Esperist !
Dex qui tot puet, qui tot creas,
Qui en la sainte croiz crias,
« Je muir de soif », ce fu à dire
Que despit avoies et ire
Des tiens qui en enfer aloient
Sanz ce que forfet ne l'avoient ;
De ton saint sanc nos rachetas
Et hors de prison nos getas
Par ta grant debonnoireté ;
Moult fet à homme grant bonté
Quï de mort le tret et delivre,
Et à la mort por lui se livre ;
Dex, ceste bonté nos féïs
Qu'à la mort por nos te méïs,
Si qu'en morant vainquis la mort ;
Autrement fusons nos tuit mort
Por le vices qu'en la pomme fist
Eve qui en mordant desfist
Les biens que promis nos avoies

Por nos besoins que bien savoies ;
Biau sire Dex, or nos envoie
Tel volenté que nos en voie
De verité puisson entrer
Sanz mesprendre, sanz meserrer,
Et que je mon proposement
Puisse finer si sainnement,
Sanz mençonges et sanz mesdiz,
Qu'en oie volentiers mes diz.
Or entendez, et si orrez
Tel chose où aprendre porrez.

II. — Dou moinne qui contrefist le deable à la porte du mostier.

III. — De l'enfant qui commenia le jor de Pasques ovec les enfanz crestiens.

IV. — De la femme qui mist seure à l'ermite qu'il [l'] avoit ençaintiée, por son ami delivrer.

V. — Dou preudomme qui lesa s'aumosne à fere par conseil sa fame.

VI. — De l'ermite qui ardi ses doiz por eschiver soi de luxure.

VII. — De St Jerome qui vit le deable seur la queue à la borjoise.

VIII. — Dou prestre qui pecha la vueille de Nouel en unne femme.

IX. — De l'ermite qui demanda à Dieu se nus estoit de sa merite.

X. — Dou fil qui se prova mauvesement vers son pere.

XI. — De celi qui se mist en prison por autri delivrer

XII. — Dou moinne qui enmena la recluse.

XIII. — Dou convers qui retoust le fil au chevalier de l'usurier.

XIV. — De l'ermite qui fist les .III. pechiez mortex.

XV. — De la nonnain qui menja la deable en la fueille dou chol.

XVI. — De l'usurier qui se sauva en la vermine.

XVII. — De l'ermite qui espousa la sarrazine.

XVIII. — De l'image qui enclina le borjois.

XIX. — Dou preudomme qui geta ses coipiaux en autri ble.

XX. — Des Juif d'Antioche qui batirent le crucefiz.

XXI. — De Thaida la bonne pecheresse, comme elle fu convertie de mal.

XXII. — De l'ermite qui se disoit : *miserere tu Deus.*

XXIII. — Dou preudomme qui chastioit son filz.

XXIV. — De l'ermite qui demoret d'aler as hores por la contenter au deable.

XXV. — De la dame borjoise qui ama son filz par amors.

XXVI. — Dou nouviau marié qui esposa l'image par son gabois.

XXVII. — Des II povres vilains asniers, comme Mellin fist l'un riche que onc ne vost bien fere sus povres genz.

De ce dernier récit il n'y a que l'introduction, dont le cent-douzième vers, incomplet lui-même, est le dernier du manuscrit.

Il suffit de parcourir cette série de rubriques pour reconnaître que certains des récits qu'elles précèdent sont pour le moins singuliers. J'avoue ignorer si le plus grand nombre sont réellement des nouveautés, et je serais fort reconnaissant à la critique des secours qu'elle pourrait me donner.

La légende de saint Paulin (XI), celle de la mère éprise de son fils (XXV) sont très-connues. Lorsque le Tannhæuser va trouver le Pape Urbain et lui demande par quelle pénitence il pourra expier son amour pour Vénus, au lieu de l'accueillir avec bonté, le Pape, lui montrant le bâton blanc qu'il tient à la main, répond : « Quand ce bois portera des feuilles, tes péchés te seront remis. » Le pèlerin s'en retourne auprès de Vénus ; mais le troisième jour le miracle s'accomplit, et le Ciel rappelle au dur pontife qu'il ne faut jamais rebuter le pécheur repentant. Le récit XIX n'est pas sans offrir quelque analogie avec la légende du Tannhæuser. Un preudhomme dont la conscience est restée inquiète depuis que, par inadvertance, il a jeté deux copeaux de tremble ou de frêne dans le champ de son voisin, va consulter un ermite que sa naïveté amuse,

bien que le narrateur se garde de le supposer, et qui lui répond :

Or ouez que je vos engoing,
Quel penitance je vos doing :
A mont et à val tant iroiz
Que le baston sec troverez
Qui en voz poinz verz devendra,
Si que fruit et fueille rendra.

Le pèlerin part et voyage sans que le miracle s'accomplisse; mais il rencontre un voleur, le convertit et revient avec lui auprès de l'ermite, qui lui dit que le bâton sec a reverdi, puisque l'âme de son compagnon a été, grâce à lui, ramenée à la vertu.

Le baston sec avez trové.
Cest homme qui est vroi confès,
C'est li bastons qui estoit sec,
Sanz point d'umor et sanz amor ;
Or a recouvré sa verdor.

J'ai choisi pour l'offrir au lecteur le texte du récit XXVI. C'est un des plus longs, si ce n'est le plus long, du recueil, et il m'a paru le plus intéressant. Nous avons en effet ici une variante très-originale de la légende célèbre dans laquelle un jeune homme, ayant mis par plaisanterie son anneau au doigt d'une statue, devient l'objet des obsessions de sa fiancée de marbre.

Une version de cette légende est contenue dans les « Miracles de Notre-Dame en provençal », publiés par M. J. Ulrich (*Romania,* janvier 1879); c'est le neuvième « Miracle », et elle a pour titre : *En qual maneira un efan clers espozet la ymagina de nostra dona amb un anel e pueis aquest efas lhi mentic ho nolh vole atendre sos covenens e nostra dona va lo apelar a son servigi*. M. Ulrich fait la remarque suivante : « L'original se trouve dans Arund., fol. 64, v., Addit. 11579, fol. 11 a. Cf. Barbazan-Méon, II, 420. Hagen, Gesammtabenteuer, III, cxxv. Legrand d'Aussy, V, 55. Une autre version dans Pfeiffer, *Marienlegenden,* cap. XVI. Une version en moyen haut allemand, p. 53. — G. de Coincy, col. 355. »

Ces renseignements bibliographiques sont complétés par la

note que voici: « Cette célèbre légende a inspiré « la Vénus d'Ille », de Prosper Mérimée; le poëte allemand Eichendorff en a également tiré une nouvelle : « l'Image de marbre (Œuvres complètes, II, 105). » H. Heine, dans sa fantaisie sur *les Dieux en exil,* la rapporte d'après le curieux livre de Kornmann, *Mons Veneris* (Frankf., 1614), où elle se trouve en effet à la page 77 : Kornmann l'avait prise dans saint Antonin, qui lui-même l'avait empruntée à Vincent de Beauvais. »

D'autre part, M. Mussafia (Sui « Miracles de Notre Dame en provençal », *Romania,* avril 1880, p. 300) remarque que les treize légendes provençales se retrouvent dans le même ordre au septième livre de l'Encyclopédie de Vincent de Beauvais. « Anche la dizione segue quasi parola per parola il latino, salvo che il provenzale è più semplice e spigliato. » — Le récit IX forme le chapitre 87, où il a pour titre : *de Puero qui Virginis imaginem annulo subarrhavit.*

Dans les *Sæmmtliche Werke,* VII, 230-231, H. Heine donne des indications un peu plus complètes que dans l'édition française des *Dieux en exil* : « J'ai lu d'abord cette histoire dans le *Mons Veneris* de Kornmann. Il n'y a pas longtemps, je l'ai trouvée aussi dans le livre absurde sur la sorcellerie de Del Rio, qui la donne comme venant d'un ouvrage espagnol ; elle est, semble-t-il, d'origine espagnole. »

L'histoire dont parle H. Heine est une version de la première partie de notre légende : la statue, dans les deux versions, est l'image d'une divinité païenne ; de plus, si le prêtre Palumnus fournit au jeune chevalier, contrarié dans son légitime amour, une recette qui finit par lui faire recouvrer son anneau et sa liberté, de même ici le bourgeois de Rome va consulter un ermite de Pouille, et son anneau lui sera rendu. Dans ces deux versions et dans la « Vénus d'Ille » de Prosper Mérimée, l'anneau n'a pas été mis au doigt d'une statue de la Vierge. Au contraire, dans le récit de Vincent de Beauvais, où il me semble difficile de voir l'origine de celui de Kornmann, dans le texte provençal publié par M. Ulrich, et dans la narration en 196 vers de Gautier de Coincy, qui est intitulée : « du Varlet qui se maria à Nostre-Dame dont ne volt qu'il habitast à autre », il n'y a aucune trace de paganisme. En revanche, la légende de notre recueil diffère de la version

reproduite par H. Heine en ce qu'elle se termine par un miracle de Notre-Dame. Avons-nous ici la version la plus ancienne, dont les deux autres ne seraient que le dédoublement? Je ne me risquerai pas à trancher la question, et je me borne à faire observer que, d'après les vers 54-57, l'auteur ne nous contera rien qui ne soit « escrit en istoire » . c'est-à-dire aucune légende dont il n'ait puisé au moins le cadre dans quelque recueil latin. D'ailleurs les circonstances du récit XXVI et de celui que Heine emprunte au *Mons Veneris* dénotent une origine italienne.

Au point de vue littéraire, l'idée de faire intervenir la Vierge pour que l'anneau soit enfin rendu au jeune homme qui en a été si longtemps privé, ce contraste entre la jalousie méchante de l'idole et la bienveillance de la chaste Marie, la scène même de l'Eglise, où l'auteur fait comprendre, sans le dire, que si la statue est absente, c'est qu'elle est allée chercher l'anneau, et bien d'autres détails, sont d'agréables inventions d'un esprit ingénieux. Certains traits intéressent l'histoire. Nous voyons le Pape saint Grégoire reléguer au Colysée les statues païennes que l'on ne pouvait empêcher le peuple de vénérer ; l'interdiction elle-même, qu'il maintient obstinément, d'élever aucune statue, fût-ce à la Vierge, est un souvenir des sévérités du rigide chef de l'Eglise.

Il est curieux que l'auteur se permette de rattacher la consécration du samedi à la Vierge à la pénitence qui est imposée par l'ermite, et qu'il prétende que le culte des images de la Vierge, représentée tenant son fils entre ses bras, dérive du fait qu'il raconte. L'allure de la narration est facile ; quelques traits spirituels, quelques images poétiques en relèvent agréablement la naïveté. Peut-être Prosper Mérimée, s'il l'eût connue, aurait-il conçu autrement le plan de sa « Vénus d'Ille », dont le dénoûment, on l'a remarqué souvent, ne satisfait qu'à demi l'attente du lecteur.

Je crois pouvoir induire des indications bibliographiques rapportées plus haut que cette version de l'aventure de la statue est encore inédite. Plusieurs passages m'ont paru obscurs : ainsi v. 21-22, 25, 26, 43, 126, etc. — v. 29. mt. *emplie*. La correction *enflée* me semble justifiée par le v. 38. — v. 53. mt. *Por fere enfer*. — v. 59. mt. *qu'avoit*. — v. 78. J'ai ajouté *l'en*,

que le copiste a sans doute oublié. — v. 86. J'entends « que ceux-là les regarderoient comme de simples pierres qui », etc. —v. 120. mt. *L'eu .I. des doiz li mist.* — v. 135. mt. *par dehors.* — v. 142. la rime indique l'orthographe *eux.* — v. 144. mt. *feisoient.* — 152. mt. *enerrée.* — v. 202. Cet ennemi est le diable. A partir d'ici commence la légende pieuse, et la pauvre divinité païenne sera exorcisée. — v. 223-224. Corriger *li geta L'eve?* — v. 230. La rime indique le mot *semblance.* — v. 251. Il manque quelque chose pour la mesure et le sens. — v. 253. *desorez* est-il *deexorare,* exorciser ? — v. 345. mt. *rove.* Le sens m'a paru réclamer *loué.* — v. 440. Du Cange donne *ente* adjectif, avec le sens *triste :* avons-nous ici un substantif *entele,* « souci, chagrin », ou faut-il comprendre « En tele mesestance par coi morras » ? —v. 443. mt. *grant seror.* — v. 461. Je corrigerais volontiers: *fust fete.* — v. 512. mt. *Raume.* Je crois bon de respecter cette orthographe, quoique partout ailleurs il *y* ait *Romme* : elle indique une prononciation correcte. — v. 534. mt. *Su virent.* — L'orthographe des rimes est assez négligée. Ainsi 19-20, *promest, met;* 75-78, *meitre, meistre, oiseuse, Colouse.* 112-113, *ost, toust,* etc.

XXVI

Dou nouviau marié qui esposa l'image par son gabois.

Salemons nos dit que tant est
Li folx sages comme il se test,
Si n'est sages si que de len,
Por ce qu'il se test qu'il a sen ;
Et quant à parler se deslie,
Si fet connoistre sa folie.
Qui trop vait et qui trop parole,
Par l'un et par l'autre s'afole ;
Dont aucuns est por fols tenuz
Et là s'embat où retenuz
Est maugré sien à sa laidure,
Dont la honte lonc tens li dure,
Qu'autant valt un trop comme cent ;
Un cop en une hore descent,

Qui n'avient de cent ans après.
Si est cil sages qui en pès
Se tient en cest siecle mortel,
Por gaaingnier le seur ostel
Que Dex à ses amis promest,
Où en joie sanz fin les met.
Hon fu nez qui le si entendroit,
Et cil maléürez à droit
Qui por s'acostumance fole
En cest mortel siecle s'afole.
Vos geuz qui vos cors amez,
Qu'est hons, qu'est fame oi garder,
Et si compost chascun sa vie.
Nos sommes comme la vesie
De buef, qui de vent est [enflée]:
Quant est d'unne esguille crevée.
Li venz par li pertuis s'en ist,
Si que maintenant aflestrit.
Ainsi est de nos, ce me semble,
Quant riche et sain sommes ensemble,
Si ne doutons ne mal ne mort.
Si comme a mal chascuns a mort,
Plain de bonan et de ponée,
Si comme la vesie enflée ;
Et quant la mort .I. poi nos point.
Maintenant si sentons son point
Qui le boban met de nos hors,
Et qui amentist nos cors.
Si est la lasse dame mise ;
Por le fest dou cors a jouise.
Et por ce faire bien devons
Tant com dou fere tens avons.
Nus n'a séürté en sa vie.
La mort qui tot prent, nos desfie,
Et qui abat et foible et fort,
Sanz faire amende de son tort,
Tot prent et à tort et à droit.
Si est sages qui se porvoit
Por [fuir] enfer et sa honte.

Ci apres vos commenz. I. conte
Estret d'autorité veroie.
En cest livre rien ne diroie,
Se n'estoit escrit en istoire.

Il avint au tens .S. Gringoire
Qu'[ot] à Romme moult mescreant,
Sarrazins et popelicans,
Qui les ydoles aouroient,
N'en Dieu n'en sa loi ne creoient.
Ymages de pierre i ot tailliées,
Formées et apareilliées
En semblant d'ommes et de femmes ;
Ainsi perdoient tuit lor ames
Cil fol en cen qu'il les servoient,
Et en memoire les avoient.
Tant qu'il avint par cel preudomme
Quil fu apostoile de Romme,
Qu'à la loi Dieu les amena
Por ce que bien lor sermonna,
Comme cil qui bien le sot faire,
Et les ymaiges fist desfaire,
De jambes et de braz mal meitre ;
Si les fist arachier et meistre
En .I. place qu'est oiseuse,
La quele apele [l'en] Colouse,
Entre S. P[i]ere et le Latran ;
Ainsi l'oï nomer l'autre an.
En celle place s'asembloient
Cil qui esprouver se vouloient
A luitier ou en la palaistre,
.I. jou qui jadis souloit estre.
Por ce les i fist essoier
Que cil les penser[oi]ent voier
Qui les avoient aourées,
Comme pierres desfigurées,
Pierres simples, pierres volages,
Por reconnoistre lor folages,
Qu'en fust n'en pierre ne puet l'en
Trover par droit raison ne sen.

Un jor de feste, apres mengier,
S'i assemblent por luitier
Li vaillant bacheler de Romme.
Si lor avint que par .I. homme
Furent abatu li plus fort,
Si que par le commun acort
A celi dou tot s'acordierent;
Mès li aucun s'en corrocierent
De ce que cil les abatoit
Qui bas hons de la vile estoit;
Et tant que .I. nouviau mariez
Riches et bien emparentez,
Et toz jorz le pris enportoit
Quant à tel lieu se deportoit,
Fust de ses parenz asproiez
Et d'uns et d'autres asproiez,
Que de ses dras se despolla
Et de luitier s'apareilla.
.I. enniau d'or ot en son doi
Petit que par amors gardoit :
Si, dist-il, convient que je l'ost,
Car je le briseroie toust :
Je l'aim, si en aurai ennui. —
.I. ymage vit pres de lui
En forme de femme entailliée
Qui fu lez .I. mur apouiée
Et ost la destre main ouverte ;
Cil qui aloit querrant sa perte,
L'[annel] eu .I. des doiz li mist,
Et par s'envoiserie dist :
Femme de cest annel t'espous. —
Et il qui n'ot pas le cuer pous,
Ainz ot bonne alaine et fort,
Mist tant de poine et d'esfort
Que desoz lui celui geta
Au premier tort qu'o lui luita,
Si que de la luite ot le pris.
Quant ses garnemenz ot repris,
Son vis estraint de son mantel,

Si cuida prendre son anel
Ou doi de l'ymage de pierre :
Si verdi comme fueille d'ierre.
Car il vit qu'elle ot[le] poing clous
Et choisi l'ennel par [desoz].
Touz fu de poor esperduz,
Mès que li fez ne fust séüz
Ovec ses amis s'en torna;
Onc nus garde ne s'en donna.
Avec lui ses parenz la nuit
Tint ses parenz à grant deduit ;
Tele estoit la costume entre alx
Que celui qui vaincoit les jeux,
[Feisoit] feste de mengier.
Ses amis qui l'avoient chier,
Celle nuit grant feste li firent ;
Après mengier se departirent,
Et cil qui ot sa femme bele,
Simpleste, jenne, sanz mamele,
Entre ses braz s'ala couchier.
Si comme à li volt atouchier
Et de ses braz l'ot en[s]errée,
L'ymage qu'il ot espousée
Par son geu, li fist tel ennui
Qu'à travaus se coucha lez li,
Si que durement le greva.
Cil toz effraiez se leva,
Et tantost dou fet li souvint
Qui en Colouse li avint,
Et sa fame toute esperdue
Dou lit s'ensailli tote nue.
Cil la chandele alumer fist,
Mès riens qui li grevast ne vit,
Et toutes voies la cercha ;
Quant riens ne vit si se coucha,
Et lessa la lumière ardant,
Puis sa femme prist maintenant,
Car il cuida à li gesir.
L'ymage vit vers li venir,

Si li dist en haut : Mar i fais.
Tu sès bien que tu te mesfès,
Et que tu m'as hui espousée ;
Si est la chose à ce menée
Qu'à ceste jamès n'avendras.
Toutes les foiz que tu voudras
A li gesir, sor toi vendrai
Et ton voloir te deffendrai,
Car par droit le te vueil deffendre.
A autre amor ne doiz entendre
Qu'à la moie, si t'en faz sage
Par la force dou mariage:
Tu sès bien que la force monte.
Ta loi le dit bien et raconte
Qu'à femme ne doiz atouchier
Fors à la toue sanz pechier.
Je sui par droit toue et tu miens,
Or departir ne nos puet riens.
Je m'en vois, or te garde bien
Que tu ne me forfaces rien,
Car tot maintenant me ravroies
Que tu à lie atoucheroies. —

Atant l'ymage s'enfoui
Et de lor ielz s'esvanoui.
Cil et cele qui ou lit jurent,
Por le malfez esperdu furent,
Si qu'à grant paine se saignèrent ;
Dou lit ambe .II. se levièrent
Et furent moult esmerveillié
Et de la paor travaillié.
Moult fu li bachelers dolenz,
Li duels li vint dou cuer dedenz :
Bien sot que c'estoit ennemis
Qui en l'ymage s'estoit mis,
Qui à lui traire le cuidoit
Por le fol mot que dit avoit.
Conseil requist .I. chapelain
De ce, quant vint à lendemain,

Et li conta son errement.
Puis li chapelains erraument
L'eve benoite et la croiz prist,
Et à son col l'estole mist.
Si vindrent à l'ostel celui
Tout provéement ambedui.
Por l'ymage fere venir
Le fist à sa femme gesir,
Devant lui tot apertement;
Et l'ymage vint maintenant,
Si s'escria : Ce ne puet estre.
Ne t'i vaudra ne clerc ne prestre
Que tu jamès en faces plus. —
Cil maintenant s'en leva sus
Que li deable moult douta ;
Et li chapelains le gaita
L'eve benoaite à plain vol,
Et li geta l'estole au col,
Et devant li la croiz li mist,
Si li commanda et li dist :
O tu, deables anemis,
De par Dieu qui en croiz fu mis,
Dont tu puez ci voair l'essample,
Te conjur et por sa puissance,
Que mès nè reperes céenz. —
L'image li dist : C'est noienz
Quanque tu diz, si est frivole ;
Ne por ta croiz, ne por t'estole
Ne lerai qu'entor li ne viengne ;
Et si vueil qu'ovec li me tiengne,
Si comme il doit fere s'espouse.
Qui de son bon gré femme espouse,
Si comme cil fist moi por voir,
Bien la doit garder et avoir,
Por qu'il vueille sa loi garder.
Tu doiz à ta loi regarder
Qui commande ce que j'ai dit,
Et voiz ci l'anel qu'il me mist
En mon doi, dont il s'amusa,

Quant de son bon gré s'espousa.
Ainsi si vueuls fauser tes lois.
Mès en vain gastes ton françois;
Ton conseil riens ne li vaudra,
Jamès cen... ne li faudra. —
Li chapelains toz esgarés
Se mist tantost à desorez :
Quant li déable ouï parler
Ne s'i osa plus arester ;
L'ostel douta plus et la place
Que li Lombart ne fet limace.
Et li bachelers maintenant
Sa femme par la meson tenant
S'en ala dolenz d'autre part,
Et l'ymage en qui Dex n'ot part,
S'en parti comme .I. poi de vent,
Si comme ele avoit fet sovant.
Par le conseil au chapelain
S'en alerent à landemain
Conter au Pape l'aventure
Qui avenoit contre nature.
Li Pape moult s'emerveilla
Qui au bacheler conseilla
Que de [sa] femme se tenist
Et que, por Deu, conseil méïst
Que la chose fust si téüe
Que par Romme ne fust séüe,
Car li plusor si cuideroient
A cen qui foiblement croient,
Que Sainte Yglise tant n'éüst
Povoir qu'amender le péüst,
Et por ce deffense le fist ;
Et cil bonement li promist
Que dou dire se tarderoit,
Et dou pechié se garderoit ;
Et de cuer et de bouche confès
Se tint cil longuement après ;
Et sachez que moult li grevoit,
Por sa femme que bele avoit.

Qu'il n'osoit atouchier à lui.
Longuement soffri cel ennui
Que por soulaz ne s'esjoï,
Et tant que nouveles oï
D'un S[t] hermite, d'un parfait
Qui metroit conseil en son fait,
S'il le vouloit tracier et querre.
Loing de Romme cil de sa terre
Se mist, sanz nul deloiement,
Por querir son alegement.
Tant quist qu'en Puille le trova,
Mès ainz au querre se greva.
Por alegier son mal talant,
Li aconta son errement,
Si comme avenu li estoit.
Li hermites qui Dieu doutoit,
Li dist : Amis, savoir devez
A l'aage que vos avez
Et au sens, que seur totes riens
Est bons à maintenir li biens ;
Car Dex celi ou cel maintient
Qui de bon cuer à lui se tient,
Mès por ce qu'il ne s'esjoïssent
Tant que de lor bon talant issent,
Len met Diex en autre entente.
Si comme le borjon de l'ente,
Qui se tient clos por la gelée.
Tantost seroit la flor alée
Por ce que trop tost geteroit,
Se dou froit essoinne n'avoit;
Ainsi tient bien clos ses amis
Cels à qui son regne a promis,
Qui à mal tost s'esgeteroient,
Se granz biens sanz essoing avoient.

Par ceste ensaigne au dire voir
Croi-ge que Diex nos veille avoir
Si te dirai que tu feras :
Confès et repentanz seras,
Et si te tendras de ta femme ;

Et la Mere Dieu Nostre Dame,
La douce, la neste, la finne,
Que tote bontez enlumine,
De ton povoir l'ennoreras
Et son servise establiras
A faire chascun semadi.
Ainsi de par Dieu je te di,
Se tu la sers certainnement,
Conseil t'envoiera brièment.
Nul ne la sert que por un don
Cent n'en recovre en guerredon. —
Sire, dou tot en vos me met
Et de bon cuer vrai vos promet
Que je la Dame servirai.
Atant vos lais, si m'en irai
Quant autre conseil n'i voi ;
Si priez, biau Sire, por moi,
Que Dex me deffende d'ennui. —
Atant se departi de lui.
Tant esploita qu'à Romme vint.
Au los de l'ermite se tint
Et fist ce que loué li ot.
La Mere Dieu quam que il pot,
Ennoura sanz point de faintise,
Et li establi son servise
A faire .I. jor en semainne.
Tant i mist et chatel et painne,
Et de bon talant le fist si
Que Nostre Dame en gré servi.

Au chief de l'an, la nuit tot droit
Que le servise enpris avoit,
Une avision li avint
C'unne dame devant li vint,
De qui si grant clarté issoit
Que li leus en replendisoit,
Si qu'il en avoit grant delit,
Et si se gesoit en son lit.
Ilesques la dame s'estut,
A celi dist qui ou lit jut :

Amis, frere, je te commant
C'un ymage de mon semblant
Qui devant soi tiengne son fil.
Faces ou à chier ou à vil
Bien entailliée et bien ouvrée,
Si bien et si biau compassée
Que nus n'i sache que reprendre :
Ceste œvre te commant enprendre,
Garde que tu nu lesses mie.
Cele sui que tu as servie,
Qui bon guerredon te rendra,
Si que li preuz grant t'en vendra. —
A cele foiz plus ne li dist,
N'ilesques demore n'i fist.
Durement fu esmerveilliez
Celui quant il fu esveilliez.

A l'avision moult pensa
Et tant qu'il se porpensa
Qu'à l'Apostoile le diroit,
Et l'image fere feroit,
S'elle ne li estoit contredite.
Quant l'avision li ot dite,
Li Papes li dist : Biaux amis,
Vous savez bien que l'en a mis
Deffense à ban par tote Romme
Qu'il n'i éüst femme ne homme
Par qui ymages soient levées ;
Se mès i estoient trovées,
Cil qui les feroit, erraument
Seroit dampnez par jugement.
Si vos lou ge bien en cest point ;
Por songe nul ne faciez point. —
Por ce deffendues estoient
Que les musarz les aouroient,
Si que j'ai dit ici devant.
Li borjois s'en parti atant
Qui dist que il n'en feroit riens
Que ce ne seroit pas ses biens.

Et l'autre nuit après li vint
La voiz qui por musart le tint,
Et la Pape li deffendoit
Ce que commandé li avoit ;
Si li dist comme en corrouçant,
Et en forme de menaçant :
Folx ies et si as fol conseil,
Car tu desdiz ce que je vueil.
Se tu nu fes, tu en auras
Tel fes dont gré ne me sauras. —

Cil qui la menace douta,
Lendemain au Pape conta
Ce que la dame dit li ot,
Et cil li respondist tantost :
Je vos lou que la tierce nuit
Attendoiz, si ne vos ennuit :
Estre ne puet que ne reviengne,
Se Dex plet que le fet aviengne. —
La tierce nuit devant cel homme
Revient la voiz droit au preudomme,
Si li dist : Fols, or voi-ge bien
Qu'il n'a en toi raison ne sen,
Quant tu quierz contre moi conseil
Por desfaire cen que je vueil.
Saches que c'est tres granz dommages.
Ne selt l'en fere les ymages
Donc li diable s'en louaient,
Por ce qu'aouré i estoient
De lonc en lonc ceste cité ;
Si t'ai par trois foiz cité
Qu'en l'ennor de Deu et de moi,
Por essaucement de la loi,
Mon ymage entaillier féïsses
Et en autorité méïsses ;
Ne riens ne vels fere por moi.
Si te di ainz le jor de mai,
Se sanz plus passer ne la fès,
Tel mesestance auras après

Dont deschargier ne te porras,
Et entele par coi morras,
Et en ta perte partiront
Tuit cil qui encontre en iront. —
Sanz faire en son lit grant [sejor]
Se leva cil au point dou jor
Et dist que l'ymage feroit,
Jà por deffense non leroit
Ne n'en doteroit mesestance,
Car en la Dame avoit fiance
Que si par tot le deffendroit
Que jà nul mal ne li vendroit.
A la Pape vint erraument,
Les menaces li dist brièment.
Et li aconta mot à mot
Ce que la dame dit li ot.
La Pape de par Dieu li dist
Que l'imagre fere fëïst.
De voir sout que Diex le volt
Quant trois foiz demontré li ot.
Cil qui le fist moult volentiers,
Quist amont et aval ovriers ;
Tant mist que l'image fist fere
De bonne ovre soutive et neste,
Et couverte d'or et d'argent ;
Moult fist bien à toute la gent
Quant elle ot totes ses façons.
Entaillières nus ne maçons
Jamès maisener n'i péüsent,
Por soutillier que il péüssent,
A contrefaire unne ausi bele.
Par tot en corut la novele,
Et tant que les dames de Romme
Qui sont bonnes, et mal li homme,
Vindrent à granz processions
Por faire lor afflictions
A cel ymage qui fu mise
Et sus le mestre autel asise

De Nostre Dame de la Ronde.
En l'ennor de la dame monde
Fu l'image ilec aourée
Et de bonnes genz ennorée ;
Por ce plus chiere fu tenue
Que onques mès n'avoit l'en veue
Sa paroil ; si l'ot l'en plus chiere
Por ce que c'estoit la premiere.
Folz est qui aime sanz amie ;
Li borjois qui l'ot establie,
Fu bien amez, car bien ama ;
Chascun jor ami se clama
Et complaint de sa mesestance
Qu'el l'en donast delivrance.
Un jor son servise fesoit
Qui à faire moult li plesoit ;
Assez i ot et clers et lais,
Chevaliers, dames et borjois,
Qui le saint servise escoutoient ;
Si comme entor l'autier estoient,
L'image s'esvanoui d'auls.
Maintenant commença li daus
Qu'en son leu ne la virent mie.
Li borjois qui l'ot à amie,
Sa plainte ne son duel ne pot tère,
Si dist : Las, que porrai-ge fère
Quant j'ai perdues mes amors,
Mes joies et tot mon secors,
Tot mon confort, tote m'entente ?
Là sor me croit duel et entente,
C'est li duel qui me secorra
Le cuer et qui m'acorera.
Hai, douce Mere Dieu, haï,
Dame qui m'avez enhaï,
Dame bonne avant et après
Raume, alainne de ciprès,
Blanchor de lis, color de rose,
La qui biauté por nule chose
Ne se change ne ne se mue,

Si comme le soloil desnue
Toutes les clartez et sormonte,
Autresi, Madame, sanz conte
Sourmonte tot vostre biautez,
Sanz les pitiez, sanz les bontez,
Dame, que vos avez tre[tou]tes,
Autant comme en la mer a goutes.
Quant le filz Deu en croiz estoit
Qui la mort amere soufroit,
Por vos garder nos regarda ;
A Saint Johan vos commanda
Por la pitié qu'il ot de vos
. . . . . .
Douce Dame, nos regardez
Et nostre ymage nos rendez. —
Quant qu'en affliction estoit
Et en plourant se dementoit,
L'image devant toz revint,
L'image en sa main destre tint,
[Si] virent tuit qu'ou mestre doit
De la main un ennel avoit.
En esiorsant s'esbahirent
Dou miracle apert que tuit virent,
Dont maint mescreant s'amendèrent
Qui à la loi Dieu se donnièrent.
Li borjois liez avant se mist,
Son anel que bien cognut vit,
Mès il n'en fist onques senblant.
De joie s'en parti tremblant,
A la Pape l'ala conter,
Et li Papes sanz arester
Là vint où il vit la merveille ;
Au borjois dist : Je te conseille
Que ton anel ailles requerre. —
Cil maintenant se mist à terre,
En plorant à l'image dist
Qu'ele son anel li rendist.
Tantost l'image ouvri la main
Et cil qui ot le cuer humain

Et plain d'umilité veroie,
Cui son duel fu muez en joie,
Se mist avant et l'anel prist ;
Onques n'i trova contredit,
Et si le mist en son doi mame.
Ainsi retorna à sa femme
Et s'esjoï, c'onques plus hore
Li malfez ne li corut sore,
Qui bien sept anz travaillié l'ot.
La Mere Dieu de quan qu'il pot,
Servi de cuer humble et parfet
Toute sa vie por tel fet,
Et touz ses mesfez amenda.
Et Saint Gringoire commanda
Partout tiels ymages à fere ;
Et encore por cel afaire
Qui avint à Romme cel an,
Par totes terres les fist l'en,
Là où Jhesu-Crist est créüz,
Por la dame et por ses vertuz
Que l'en doit partot essaucier,
Et prières enhaucier
Por le grant secors qui en ist.
Ainsi Saint Gringoire le fist,
Et les ymages qui estoient
Par Romme, dont maint se dotoient
Por ce qu'avenu en estoit,
Qu'autre vilain fet n'en forfist,
Par Romme passouers en fist ;
En fieus sunt et encor seront,
Et par de seur euls passeront
Et maint musart et maint preudomme,
Tant comme en estant sera Romme.

Ferdinand Castets.

SONNET

CONTENANT UNE RECETTE D'ALCHIMIE, ATTRIBUÉ A DANTE ET AU FRÈRE HELYAS

M. Fraticelli a réuni à part, dans son édition du *Canzoniere* de Dante, sous le titre de *Rime apocrife*, diverses pièces d'une authenticité suspecte, que l'on reproduisait jusque-là avec les poésies lyriques de l'Alighieri, pour peu qu'elles lui eussent été attribuées par un manuscrit ou par une édition ancienne, lorsque de nombreuses raisons invitaient à les distinguer des œuvres auxquelles le hasard et les distractions des copistes les avaient associées. Dans la dissertation qu'il a placée en tête du *Canzoniere*, M. Fraticelli exprime le regret que l'on ait longtemps confondu des productions de mérite si inégal. Ce sentiment est légitime, surtout chez un éditeur aussi consciencieux et aussi instruit ; il ne nous semble pourtant pas inutile de conserver ces *rimes* apocryphes et d'y jeter parfois les yeux, ne fût-ce que pour mieux apprécier cette immense réputation de Dante au moyen âge, qui lui faisait attribuer tout fragment poétique dont l'auteur était inconnu. Dans cette pensée, je me permets d'appeler l'attention sur un petit poëme plus recommandable pour l'antiquité de la langue que pour le mérite du style. C'est tout simplement la recette pour faire la pierre philosophale. Dante seul pouvait avoir exprimé en vers italiens une si précieuse découverte. Mais nous verrons qu'un alchimiste de métier, plus ancien d'ailleurs de beaucoup, lui dispute la paternité de cette composition.

Dans les rapports rédigés par Libri sur les bibliothèques des départements est reproduit, mais d'une façon inexacte et incomplète (le v. 8 a été omis en entier et plusieurs mots ont été mal lus), un sonnet attribué à Dante par le manuscrit coté H 493 de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. V. *Journal des Savants*, septembre 1841, p. 552. Le manuscrit est un recueil de traités d'alchimie en latin ; il est

d'origine italienne, comme l'indique non-seulement la présence du sonnet, mais aussi la mention «1459 *in Neapoli*» au f° 192. Le sonnet est, au f° 248, *recto*, vers la fin du recueil, écrit en caractères plus gros et mieux formés que le reste du volume; il fait suite au *Tractatus lucis operis de lapide philosophico secundum fratrem Iohannem de Rupecisa ordinis fratrum minorum*. Il est mêlé à plusieurs recettes ; celle qui suit immédiatement a pour objet la préparation du bleu d'azur. Puis vient un traité de *Magister de Monte Albo quomodo opus de argento*, etc. On me pardonnera de citer le premier alinéa, sorte de préface, de Iohannes de Rupecisa: « Primo consideravi futura tempora quæ dicta sunt a Christo in illo evangelio .s..... de tribulacionibus tempore Antichristi septimi, sub quo tempore Romana Ecclesia flagellabitur, et per tyrampnos omnibus diviciis suis expoliabitur. Et quamvis Ecclesia Dei sic tunc fuerit desolata et confusa, a Christo denique de tantis tribulacionibus liberabitur. Quamobrem ad liberandum populum electum Dei cui concessum est cognoscere ministerium Dei et magisterium veritatis, sine multiloquio volo dicere opus magnum lapidis philosophorum tam ad album quam ad rubeum. Et hoc est contra consuetudines philosophorum qui ante nos fuerunt, qui propter avariciam et invidiam artem istam veram propriis filiis celaverunt. Et intentio mea est significare bonis sanctæ Romanæ Ecclesiæ et aperte ac breviter narrare totam eius veritatem. »

Le sonnet a déjà été reproduit, mais d'après un texte qui présente des différences nombreuses, par Crescimbeni. C'est un des morceaux qu'il cite des auteurs italiens du XIIIe siècle: il l'attribue au *frate Elia*. V. Comentari intorno all' istoria della volgar poesia, t. III, l. I, p. 13, 2e éd. Rome, 1702-1714. Dans la notice t. II, part. II, l. I, p. 11, il nous apprend que le *frate Elia*, de la Compagnie de saint François d'Assises, était fort admiré par les chimistes et alchimistes, qui croyaient qu'il avait trouvé l'art de composer le *lapis philosophorum*. Crescimbeni prétend avoir vu un traité du frère Elia où se trouvaient plusieurs sonnets que, vu la date de la composition (1226), il trouve remarquables par la pureté du langage. Celui qu'il cite étant le même que celui de Montpellier, il est

probable que Crescimbeni, suivant son habitude, exagère et qu'il n'en a pas vu d'autres. Voici le texte du mt. 493:

MOTIVUM VEL SONETUM DANTIS PHILOSOPHI ET POETE FLORENTINI

Solvete (l)i corpi in aqua a tutti dicho,
Voi che volete fare o Sole o Luna ;
Delle du' aqque poi pigliate l'una ,
Qual più vi piace, e fate chel ch' io dicho.

Datela a bere a quel vostro inimico
Senza darli a mangiar chosa neuna.
Morto il vederete choverto a bruna
Dentro dal corpo del Leone anticho.

Poi gli farete la sua sepultura
Per intervallo sì che si disfac[c]ia
La polpe, l'ossa et ogni sua giunctura.

Poy facto questo, facte che si faccia
Dell' aqqua terra che sia netta et pura.
La petra harete, anchor che altro vi piaccia.

Della terra aqqua, dell' aqqua terra fare,
Così la pietra si vuol multiplicare.

Suivent deux vers d'une écriture plus petite:

Che bene intende e pratica 'l soneto,
Signor serà di quel(lo) ch' altre sugetto.

Le texte de Crescimbeni donne les variantes suivantes : v. 1. Solvete i, e tutti ; v. 2. che cercate di far ; v. 3. ne prenderet' ; v. 4. quel ch'io ; v. 5. Datel a bere, nemico ; v. 6. di cos'alcuna ; v. 7. Morto lo troverete in veste bruna ; v. 8. Dentro del ; v. 9. sepoltura ; v. 10. tal che ; v. 11. La polpa, giuntura ; v. 12. Questo poi tanto fate ; v. 13. Della terra acqua senza far dimora ; v. 14. La pietra havrete, e questo non vi spiaccia.

Après le vers 14, le texte de Crescimbeni est tout autre :

In un fornello si fa tutta l'arte
Con lento fuoco si dissolve e stilla.

In cera, putrefà, calcina fissa
Quivi s'uccide, e suscita te ipsum
Questa è la vera pietra questa è essa.

Au v. 7, le copiste avait d'abord écrit *il ver se prova,* ce qui détruisait le sens et la rime. La leçon *choverto a bruna* est en marge de la même main, suivie de la traduction *quod est nigrum.* Dans le mt. les mots *la polpe* terminent le v. 10, et le suivant commence par les mots *li nervi*, que j'ai supprimés comme étant évidemment une glose. Crescimbeni ne les donne pas.

De l'examen des deux textes, il me paraît résulter que celui de Montpellier est le plus ancien et le meilleur. Le sonnet s'arrête au vers 14. Les deux vers suivants offrent cette particularité qu'ils ont une syllabe de plus que les précédents ; ils résument la théorie en une sentence. Quant aux deux derniers, ils prouvent la foi qu'inspirait la recette.

Le frère *Elia* ou Helyas, en qui l'on peut, sans nuire à la gloire de Dante, reconnaître l'auteur unique de cette singulière poésie, vivait au XIIIe siècle ; après avoir été général des Frères Mineurs, il fut excommunié, suivit la cause de l'empereur Frédéric, et pour comble de malheur a été, après sa mort, l'objet du ressentiment du chroniqueur frère Salimbene, qui, fort oublieux des services qu'il avait reçus de son ancien supérieur, composa un traité contre lui, le *Liber de Prælato*, où le péché d'alchimie arrive le onzième parmi les treize qu'il lui reproche : « *Undecimus* defectus fratris *Helyæ fuit, quia infamatus fuit* quod intromitteret se de alchimia. Revera, ubicumque audiebat aliquos fratres esse in ordine, qui in sæculo aliquid de materia illa, sive de artifitio illo, scivissent, mittebat pro eis et retinebat eos secum in palatio Gregoriano..... In illo ergo palatio plures erant cameræ et diverticula multa, in quibus Helyas retinebat jam dictos, nec non et alios multos, quod erat quasi Pythonissam consulere. »

Ferdinand Castets.

DIALECTES MODERNES

PROVERBES

RECUEILLIS DANS LE BAS-LIMOUSIN

(Suite.)

SÉRIE IVe

PROVERBES RELATIFS AUX ANIMAUX. — QUADRUPÈDES. — OISEAUX. — POISSONS. — INSECTES. — REPTILES.

Quadrupèdes

Testu coum' un ase rouge.

L'ase vai toujours pissa o lo gano.

Dict. pat. du B. L. — *Gano*, ruisseau. — Franç. L'eau va toujours à la rivière.

Un ase o parcellas, lo sescouo casso souvent.

Sescouo, croupière. L'indivision est une source de difficultés.

Quand chàu bica lou tioul de l'ase
Tant vàu que lo couo sio levado.

Jou lou pial l'ase.

L'âne a donné lieu à de nombreuses expressions proverbiales. On dit : *ase-na*, âne de naissance; *farci l'ase*, manger à discrétion ; *fouita blad'ase*, donner des coups du blé d'âne ; *possa sur l'ase*. Autrefois, dit Anne Vialle, le mari qui s'était laissé battre par sa femme était de gré ou de force juché à rebours sur un âne dont la queue lui servait de bride et traîné ainsi par ses voisins dans les rues de la ville, au milieu des huées de la populace. On appelait *fa possa sur l'ase* ce divertissement, qui, d'après le même auteur, était encore en usage à Tulle en 1820.

Lous biéus per las banas,
Lous homes per las paráulas.

Lat. *Cornu bos capitur, voce ligatur homo.* Ce prov. existe en français, en allemand et en espagnol.

—

Lo forço pèu bièus, l'adresso pèus homes.

—

O boun chat, boun rat.

—

Un chat agaço be un evesque.

Agaça, regarder.

—

Qu n'amo pas lous chats que se làisse minja pèu rats.

—

Val mài nouirri lous chats que lous rats.

—

O choval dounat l'on n'avicso pas lou chabistre.

Chabistre, licol.

—

Si vole màu o toun vesi
Fài i eleva dèus poulis.

—

Per Paschas, i o toujours mai de chabras que de chabris.

C'est à Pâques qu'on tue les chevreaux. Au figuré : il meurt plus d'enfants que d'hommes faits.

—

De raço lou che chasso ou n'es pa boun che.

—

Meschant coum' un che negre.

—

Adret de so mo coum' un che de so couo.

Gasc. Coum' un tessou de so couo. — Franç. Comme un cochon de sa queue. Dans certaines parties du Midi, on dit en français : «Comme un singe de sa queue » ; mais cette expression, généralement prise dans un sens laudatif, provient peut-être d'une confusion avec la comparaison populaire employée dans le Nord : « Adroit comme un singe. »

—

Qu vor tua lou che de soun vesi lou trobo rajous.

Même sens en franç.

—

Chàu pas reveilla lou che quand der.

—

Lou che amo soun mestre et lo chato so meisou.

—

Marcha pes nuds coum' un che.

—

Marcha tort coum' un che dins belo routo.

—

Ranoux coum' un che quand porto un' osso.

—

Quand lou che o vesa leca lou mouli,
Chàu tua lou che ou debouilla lou mouli.

—

Lo couo dèi che déméno, mài toumbo pas.

—

Qu' o de negras lou che se degun las i tiro.

—

Lou che n'o jamai minja lou loup.

—

Tant vàu lo lebro pei che coumo pei chassaire.

—

D'un boun gagnou,
Deici ei pial tout es bou.

Dict. pat. — *Gagnou*, cochon.

—

Per uno meisou debouilla,
Boutas dòus lapins en bas,
Dòus pijous en nàut,
Dòus escouliers ei mié.

—

Emoni coum' un lebrotou.

En éveil comme un levraut. — On dit proverbialement : *Oquèi sur lo couo de lo lebro*, d'une chose qu'on poursuit sans succès. *Oquei uno lebro ou un souchou*, se dit aux personnes peu clairvoyantes, telles que celles qui à la chasse prennent une souche d'arbre pour un lièvre. (*Dict. pat.*)

—

As plo vi lou loup, que ses râuche.

Id. franç. C'est une croyance populaire.

—

Hountous coum' un loup de vingt ans.

—

Lou loup o b'acoustuma l'aba.

Aba, aboiement.

—

Se voules dounda lou loup,
Maridas-lou.

—

Costas dèi loung coumo lou loup.

Se dit d'un homme dont les mouvements sont raides.

—

Chascun so virado,
Las vouillas sou bien gardadas.

Vouillo, brebis. *Virada*, tournée des bergères pour rassembler leur troupeau qui s'éloigne.— Franç. : Chacun son métier, les vaches sont bien gardées.

—

Testut coum' un miol.

Miol, mulet. — Id. franç.

—

Rat que n'o ma un boujal es lèu pris.

Id. franç.

—

Emoni coum' un rat de tireto.

Rat de tiroir, petite souris.

—

Renard minjo pas las poulas o l'entour de so tanieiro.

—

Renard et loup fòu pas de mar de coun habitou ma de coun trivou.

Gasc. Lous renards et las haginos s'en ban he lou màu loen. — C'est une croyance populaire.

Oiseaux

—

Ausel que volo n'o pas de mestre.

Var. Ausel dins l'àire, de tout chassàire. — Gasc. Auset de bosc, atrapo que pot.

—

Chasque àusel
Trobo soun niòu bel.

Id. franç.

—

Qu o tua sept busas es prou vier.

—

Fier coum'uno gràulo end'un cacàu

Dict. pat. — *Gràulo*, corbeau; *cacàu*, noix.

—

Las gràulas sentou lo poudro.

—

I o be quàucore quand las gràulas chantou.

Dict. pat. Se dit au figuré par allusion à la vigilance du corbeau, qui s'envole en croassant au moindre bruit.

—

Làuvo te, gràulo, que degun te làuvo.

Dict. pat. — Se dit aux présomptueux qui se décernent des louanges. L'origine de cette comparaison m'est inconnue.

—

Barras vostras poulas, que mous jàus sou druberts.

Id. franç.

—

O lo proumieiro javelo
Lou coucu quitto lo terro.

Ce prov. a une histoire : Lo tourtourelo avio presta uno tourto ei coucu. Coumo lo i domondavo : te lo rendrai quand aurai medu. O lo proumieiro javelo, per s'en tira, s'en anet.

—

Lou coucu chanto pu quand las gerbas sou liadas.

—

Lo nevajado dei coucu.

Dans le bas Limousin, il neige souvent au printemps, après l'arrivée du coucou.

—

Magres sou lous estournèus.

On répond : Aquei que vòu per troupèus. — Béarn. Magres bistournets, a troupetz.

—

N'i o pas d'ànchou
Que ne trobe soun cop d'archou.

Anchou, oison ; *archou*, petit arc, arbalète.

—

Las perdis valou mài que las busas.

—

Magre coum'un picatal.

Picatal, pic-vert.

—

Quand lou picatal baillo un cop de bec dins un firmigié, ebolho forço firmis, ma l'i auro toujours mài de firmis que de picatals.

Dict. pat. — Ce proverbe peut servir de réponse au mot du duc d'Albe à Catherine de Médicis : Dix mille grenouilles ne valent pas la tête d'un saumon.

—

Se semblou coumo lo jasso et lou coucu.

Comme le jour et la nuit. — Id. béarn.

—

Cresto roujo, poundro lèu.

Se dit des jeunes filles qui parent leur tête de rubans éclatants, et dont le luxe et la coquetterie dénoncent la mauvaise conduite avec ses tristes conséquences.

—

Quand lo poulo charcho lou jar,
L'amour vàu pas un cacar.

Jar, coq ; *cacar*, noix.

Poissons

—

Mu coum' un pèissou.

Insectes

—

L'on n'atrivo pas las mouschas en lou vinagre.

Dict. pat. — Id. franç. et gasç.

—

L'on acoto màï de mouschas en lou miàu
Que noun pas en lou fer châud.

—

Quand l'on quitto lous pèus, l'on prend las negras.

Pèu, pou ; *negro*, puce.

—

Glourious coum' un pèu sur un habit de velours.

Reptiles

—

Tràite coum' uno ser.

Ser, serpent.

—

Se lo der
Avio l'er,
Et lou serpent
Lo dent,
N'i aurio pu d'home vivent.

Der, espèce de scorpion dont l'appareil visuel est presque imperceptible. Sa piqûre passe pour très-venimeuse.

—

Lous quites vermes se recòuquillou quand l'on lous chòupi.

Verme, ver de terre ; *se recòuquilla*, se replier en forme de coquille ; *chòupi*, presser un objet avec le pied. Au figuré : les plus misérables sont sensibles à l'injure.

SÉRIE Ve

PROVERBES RELATIFS A L'HOMME. — HOMME. — FEMME. — ENFANT. — ORGANES. — MEMBRES. — MOUVEMENTS DU CORPS. — MALADIES. — INFIRMITÉS. — MÉDECINE.

Homme. — Femme. — Enfant

Re d'impoussible à l'home, ma lou miàu.

Miàu, miel. Il y a bea ucoup de choses impossibles à l'homme.

L'home de moro mài evers que dret.

Evers, couché sous la terre, mort; *dret*, debout, vivant.

L'home enduro tout, ma lou bien esse.

Le *bien-être* nuit à l'homme.

S egound l'home, l'orle.

Littéralement: suivant l'homme, le verre. A chacun suivant ses besoins.

Jèuno fenno, po tendre et bouèi vert,
Virou lèu meisou o l'evers.

As uno bouno chabro ?
As uno bouno mulo ?
As uno bouno fenno ?
He be ! as tres meschantas bestias.

Douze fennas,
Treze belettas.

Fenno morto
Cent escus o lo porto.

Se uno filho un cop o fa las amourettas,
Vàudrio mier apougna un plen prat de belettas.

Dict. patois. — *Apougna*, surveiller. On a dit en français :
J'aimerais mieux garder cent moutons près d'un blé
Qu'une fillette dont le cœur a parlé.

De filhas,

N'en vàu mièr un brassa
Qu'un plen prat.

Brassa, brassée. La pensée est doublée d'un jeu de mots.

—

Per trop chousi,
Lo filho demoro oti.

—

Ous novis
Treze defourtunas.

Dict. pat. — On dit en plaisantant que les nouveaux mariés doivent éprouver treize malheurs. Si dans une noce il arrive quelque petit accident: *Oquei uno de las treze defourtunas.*

—

Dins las pelhas,
Las bèlas filhas;
Dins lous pelhous,
Lous bèus garçous.

Organes. — Membres. — Mouvements du corps

—

Testo grosso, pàu d'esprit.

—

Qu n'o pas bouno testo, qu'ajo de bounas chambas.

Béarn. : Qui n'a cap qu'aye cames.

—

L'on gafo màì en lo lengo qu'en las dents.

—

L'on avalo pu lèu sas dents que so lengo.

—

L'on ne pot pas parla sens drubi lo boucho.

—

Paràulas pudou pas.

Dict. pat.

—

Mièr vàu perdre lo mancho que lou bras.

—

Boun sang ne pot menti.

—

Lou sang n'es pas de l'aigo.

—

Lou sang tiro màì que las cordas.

—

En davalan tous lous sentes àidou.

Id. langued. et querci.

—

Badalha,
Minja,
Durmi,
De sas amouras se souveni.

Le bâillement est signe de faim, de sommeil ou d'ennui. — Même sens langued.

—

Embrassado sens barbo,
Mouleto sens sàu.

Mouleto, omeletto ; *sàu*, sel.

—

Après lo panso,
Lo danso.

Id. prov.

—

Entre douas sèlas, lou tioul per terro.

Sèlo, escabeau. — Id. franç.

Maladies. — Infirmités. — Médecine

—

Lou màu s'en ve d'o choval, s'en torno d'o pe.

—

Quand l'on n'o pas lo galo, l'on o lou màu chaud.

—

Lou pàubre tort,
Degun lou vor.

Jeu de mots sur la double signification de « tort. »

—

Pas de tort ni de bouitous,
Que n'ajo lou diable ei tioul.

—

Medeci de village
Veni d'o choval, tourna d'o pè.

On va chercher le médecin avec un cheval, mais on le laisse s'en retourner à pied.

SÉRIE VIe

PROVERBES HISTORIQUES. — PAYS. — PEUPLES ÉTRANGERS.

—

Meschant coum' un Anglés.

Souvenir de la guerre de Cent Ans, qui pour le Limousin fut la guerre de Trois Cents Ans (1152-1436).

—

Parla biscaien

Dict. pat.—Parler un langage incompréhensible, comme le basque, qui n'a aucun rapport avec les langues connues.

—

Rounla coumo Bizouard

Bizouard ou *Vizouard*. Colporteurs d'almanachs ou livres populaires, venant habituellement des montagnes du Dauphiné. Ils sont vêtus d'une grosse bure de couleur bise, d'où *bizouard*. Voir, à ce mot, le *Dictionnaire patois du bas Limousin*, qui justifie cette étymologie en citant Ménage et Le Duchat. Quand la manufacture d'armes de Tulle prit de l'accroissement par la colonie d'ouvriers de Liége qu'on y appela, les ouvrières indigènes donnèrent le nom de *bizouardos* aux femmes liégeoises. Il y avait quelque ressemblance dans la consonnance à ces deux mots. On appela aussi les Liégeois *Gagassi*, par imitation de leur baragouin. (*Dict. pat.*, au mot *Monifaturo*.)

—

Sale coumo Boimé

Boimé, bohémien, vagabond sans feu ni lieu. Diseur de bonne aventure. *Boimo*, femme malpropre, de mauvaise vie (*Dict. pat.*)

—

Riche coum' un Juife

—

Negre coum'un Morou

Var. Oquei un Morou. Noir comme un Maure.

G. CLÉMENT SIMON.

(*A suivre.*)

POÉSIES LANGUEDOCIENNES DE GUIRALDENC

(Suite)

LA MASCA

Obra Ternenca

I. — L'Oustau

Sus un bèu bres fach d'amarina,
Sus un bèu bres flamament nòu,
Una jouina maire s'inclina
E pioi se charpina e se dòu.

D'ount ven soun lagui d'aquesta oura?
Soun enfantou es ben malaut ;
Toujour crida, tresana e ploura,
Sans poudre i' amaisà soun mau.

Nioch e jour lou lum pres d'el velha (1):
Sa maire aussi velha pres d'el.
Tout es escut (2) d'aubres, la trelha
Es atapada d'un ridel (3).

A pòu dau rebat qu'emblaïgue (4),
Lou paure agnelet que se plan (5),
Ela que, per pas que soufrigue,
Agoutarié fins à soun sang.

E res manca pas au malaute (6):
Remedis, souens, res manca pas ;
Mais lou milhou qu'à soun iol sau te
Se fai pas veire tout escàs.

Soun cors es rede de frescura,
Soun pous es flac, soun iol macat ;
De lou sauvà n'es pas segura,
Car lous medecìs l'an quitat.

Atabé, coussì pourrié vieure (7)?
Demanda à bieure (8) e vòu manjà,
E reçap ni manjà ni bieure,
'Mai sa maire vogue ensajà.

E, sus lou bres fach d'amarina,
Sus lou bèu bres flamament nòu,
La maire doulenta s'inclina,
E pioi se charpina e se dòu.

Oh ! sa doulou es ben amara,
Soun sort es triste e pietadous.
Perdre la mitat de sa cara (9),
De soun cor, ô quante coudous (10) !

E sousca que noun sai, pecaire !
Soun cor es gounfle (11) e se doubrìs ;
A fach tout ce qu'a pougut faire,
Amai soun pichotet mourìs.

Sous vesìs, que l'an atrouvada
Abourida à sous pensaments,
I'an dich : « Dins aquela virada,
I'a quicon de mai ou de mens.

» Acò 's un mau pas couma d'autres :
Doumai vai, mai es endecat.
Counouissen pas as enfants, nautres,
Mais lou vostre es saique enmascat.

» Quauqu'us lou ten dins la soufrensa ;
Vous cauriè saupre de quauqu'un (12)
De que n'es. Fasès diligensa. »
La maire taisa soun plagnun.

A la barra rouge de ferre
S'estacariè un negadìs ;
Ela s'estai aquì ; vai querre
La devignaira (13) dins soun nis.

E sus lou bres fach d'amarina,
Sus lou bèu bres flamament nòu,
La maire un derniè (14) cop s'inclina,
L'embrassa e sourtìs embé pòu.

II. — La Bauma

Au fin founs d'una bauma emb d'arounzes barrada,
Ounte ne pendoulava e lusissiè qu'un lum,

Ounte d'un pichot fioc fumava fossa fum,
La devignaira era assetada
E, sus sa fauda, d'una man,
Per fa ce que las mascas fan,
Lou sant clama [15] dau jour triava
D'erbages, de plantun, que de l'autra asengava.

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Intrava, estabourdida à tout ce que vesiè.

La vielha [1] aviè lou nas couma un croc de roumana,
E sa barba pounchuda anava lou toucà ;
Sas dents, dempioi noun sai, avien l'er de mancà :
Aviè l'iol gris, lou pèu de lana,
Mais palla e magra era sa car ;
Quauqu'us auriè fourviat d'escart
Se, de nioch, aviè vist la filha
Que fasiè pas d'encontra autant qu'[una] etoumìa [16].

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Intret, estabourdida à tout ce que vesiè.

Mai la masca, espinchant la rauba de la maire,
A l'intrada dau roc : — « Sabe per que venès,
S'ou dis. An emmascat vostre pichot. Vesès,
Sa vida pot pas pus mautraire ;
S'acòs i'es dounat, a la mort,
Tout moun gaubi [17] n'es pas prou fort
Per lou tirà d'aquel martire ;
Amai lou plegarés [18], pioi que vous ou cau dire [19].

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Plourava, estabourdida à tout ce qu'ausissiè,

Subran ie demandet, en essugant sa gauta,
Das plours que de sous iols rajou couma una font :
« Bona femna, digàs ; oh ! digàs-me quicon,
Per veire d'ounte ven la fauta ?
Vous n'en pregue couma un cors sant,
Tachàs de garì moun enfant :
Pietat, pietat per sa soufrensa ! »
— « Vostre enfant deglesis [20] per una mauvoulhensa » [26].

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Plourava, estabourdida à tout ce qu'ausissiè.

« — Legisse acò d'aquì dessus vostra figura »,
Reprend la devignaira, e traguet dins lou floc
Cauques pessuts [22] de sau qu'escoutet mai d'un cop ;
Parlet una estranja parlura :
« — Se seguissès ce que dirai,
Vostre pichot es sauve. — O, si farai,
Lou bon Dieu m'en done l'ajuda !
E crese que de res serai pas esmouguda. »

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Plourava, estabourdida à tout ce qu'ausissiè.

« — Adoun vous cau croumpà un fege d'una feda
Negra e qu'age d'agnels, e pioi lou roustirés
Dins la sartan, pounit d'agulhas, car sauprés
Qu'à caduna [23] la masca es reda ;
Avisarés de l'avé cuioch
Davans l'oura de mieja-nioch.
Munida [24] d'una barra forta,
Sourtirés de l'oustau e vous metrés per orta [25]

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
Plourava, estabourdida à tout ce qu'ausissiè.

A de que qu'ausigués sans s'atrouvà virada [26],
Anarés, anarés devès un crousadou.
Aquì, sus una souca, en tustant dau bastou,
Que lou fege tombe à floucada.
A l'oura la masca vendrà
E vostre enfant, lou garira. »
E la paura maire pagava
D'un tendre gramecis la vielha [1] que parlava.

La maire, que dau mau de soun fil se cosiè,
S'entournava, en pensant à ce qu'arrivariè.

III. — Lou Crousadou

O moun Dieu ! fasès-me la graça
D'acabà l'obra sans falì [27] !

Soui qu'una femna, e moun audaça
A cha pau sembla s'avalì.
Per ieu quanta trista niochada!
Couma una fiolha qu'es ventada,
N'estrementisse à la pensada.
Se me soustenès pas, moun Dieu ([7]),
Deman moun fil serà pas vieu ([7]) !

E per las potas, las ourtigas
E lous greses de las garrigas,
La maire, qu'afourtis ([28]) lou mau de soun enfant,
Caminava de nioch, souleta, tout pregant.

La miecha d'ounze ouras picava,
Couma finissiè soun plagnun.
Lou treviès ([29]) era lion; passava ([30]),
Passava pus lesta qu'un fum.
Ai ! s'anava mancà soun oura,
Quoura soun fil gaririè, quoura ?...
Saique la mort deja s'auboura ([31])
Per lou sagatà dins sous bras ([32]).
E mai alougava lou pas.

E per las potas, las ourtigas,
E lous greses de las garrigas,
La maire, qu'afourtis l'amour de soun enfant,
S'entachava de nioch, souleta, tout pregant.

Dins aquel crousadou tant orre,
Ben lassa, ben trista, arribet;
Se vesiè pas la co ([33]) d'un porre,
De tant escut ([2]) que l'atroubet.
As entours, pas ges de masura,
Pas ges d'aubres, ges de verdura;
Jamai plaça pus mau segura.
Tout i'era siau : mais, de per cops,
S'ausissiè lou miaulà das chots.

E per las potas, las ourtigas,
E lous greses de las garrigas
La maire que crenis ara per soun enfant,
S'aplanta ([34]) aquì de nioch, souleta, en tremoulant ([35])

Sus la souca, à l'envès plantada,
Pausa lou fege tout pounit ;
Ie baila una bona fretada,
Fin que seguet amoutelit ;
Amai qu'era touta susousa,
E pioi una voues raufelousa
Ressoundissiè de çai de lai ;
Mais se virava pas jamai.

Quitant las potas, las ourtigas
E lous greses de las garrigas,
La maire, que crenìs ara per soun enfant,
Demora aquì de nioch, souleta, en tremoulant.

Entramens que soula ([36]) tustava
Dins aquel sauvertàs ([37]) treviès,
L'enfant, que la mort trigoussava,
S'arrapava au picoul dau bres,
Jingoulava e, de sa bouqueta,
Fasiè lous badaus e l'aisseta ;
Luchava ([38]) sus sa palhasseta,
Mai ela, dins un grand rembal ([39]),
Se n'era enfangada aiçaval.

Quitant las potas, las ourtigas
E lous greses de las garrigas,
La maire, que crenìs ara per soun enfant,
Espera aquì, de nioch, souleta, [en] tremoulant.

Aviè grep, aviè pòu. La crenta,
L'esfrai, fasien cricà sas dents.
De l'espinchà antau mourenta,
I'aviè per plagne sous tourments ;
Lou vent sus la terra bufava,
Lou ciel ilhaussava ([40]), trounava,
E la ploja que regoulava
Menava un bruch tant sabarnau ([40])
Qu'acò [i'] ([41]) afounzissiè soun mau.

Quitant las potas, las ourtigas
E lous greses de las garrigas,

La maire, que crenìs ara per soun enfant,
Espera aquì de nioch, souleta, en tremoulant.

Enfin, dins lou trelus d'un nibou ([42]),
Vei la masca sortre ([43])emb un cat,
Autant perloungada qu'un pibou ([42]),
Negra que soun cat mascarat,
Se sarra de soun pas laugeire ([44])
E dis, emb un parlà riseire :
« M'as vencit, n'ou vouliei pas creire. »
Subran sus lous rocs courriguet
E, lèu, lou cat la seguiguet.

Devès las potas, las ourtigas
E lous greses de las garrigas,
La maire, que crenìs pas pus per soun enfant,
La regarda enanà encara en tremoulant.

Pioi vira net, prend la travessa
Per estre pus lèu à l'oustau ;
Car soun cor, [tout] ple d'amaressa,
Languìs de veire soun malaut.
Oh ! que de joia e de chabença ([45]) !
Soun fil prend [mai] de sussistença,
A bon esquiol ([46]), bona aparença ;
Reven couma l'oli as lampious
E lèu i'alanda sous brassous.

De tant de bonur aboundada,
Dins una amistousa brassada,
La maire, que jouïs d'avé sauvat l'enfant,
Lou teniè ben sarrat, tout plourant, tout pregant.

OBSERVATIONS

1. Ms. *veïa*, *treïa*, *vieïa*, *ïaussava*.

2. *Escut* (obscur), fém. *escuda*; prov. *escur*, *escura*; ainsi que je l'ai dit, note 5 de la *Gloriousa*, la prononciation du montpelliérain substitue un *d* à l'*r*, lorsque ce dernier est placé entre deux voyelles.

3. On dit couramment *ridèu*. *Ridel* est une exigence de la rime.

4. *Emblaï*, éblouir.

5. On dit communément *planis*.

6. *Malaute*, forme courante. Dans cette pièce et dans celle qui la précède, *malaut* ne se trouve qu'à la rime.

7. Ms. *viourc*, *Diou*, *viou*.

8. Forme lodévoise. On dit *beure* en montpelliérain.

9. *Cara*, visage : au figuré, *vie*. Ce mot s'est maintenu dans le lodévois ; il a disparu du langage populaire de notre ville.

10. Bringuier orthographiait de même. (Voyez *Un méchant rêve*, et *A perpaus de Petrarca; Revue*, 1re série, II, 284, et VI, 276). D'autres poëtes écrivent *courous*.

11 Gallicisme que l'on commet bien rarement, car la forme *coufle* est couramment employée.

12. Ms. *caucus*, quoique la rime exige *quauqu'un*. *Quauqu'us* conserve encore les préférences de quelques vieillards.

13. Ms. *divignaira*.

14. On dit aussi *darniès*, *darnièr*, *darriès* et *darrièr*.

15. On dit couramment *sent clame dau jour*, en supposant que *sent* représente ici *sanctus*. Le sens de cette phrase est : *l'étendue, la durée de la journée*.

16. *Etoumìa*, squelette, anatomie. Le ms. donne *qu'etoumìa ;* mais on peut voir, par le nombre des mots suppléés, que les distractions de copie sont fréquentes dans *la Masca*.

Etoumìa manque dans Honnorat ; on lit *loutoumia*, *letoumìa*, à l'article *Esqueleta* de son *Dictionnaire*.

17. *Gaubi* est un mot à peu près inconnu aujourd'hui à la langue populaire de la nouvelle génération.

18. *Plegà*, plier [dans le suaire], mourir.

19. Cette strophe deviendrait peut-être intelligible, à la condition d'appliquer les mots : *s' acòs i'es dounat*, à un breuvage malfaisant que la devineresse montre à la mère, en supposant qu'il a été donné à l'enfant de celle-ci.

Acòs, qui est resté courant dans le lodévois actuel, ne se dit guère aujourd'hui dans le montpelliérain. *Acò* est de règle presque générale. La forme sifflante s'est maintenue dans quelques chants populaires :

Acòs èra una de mas camaradas.

(Atger, *Poésies populaires*, 54)

Acòs 's est, comme on sait, la forme contractée de *acò es* = *c'est*.

20. *Deglesì*, se dit surtout d'un édifice, d'une construction qui menace ruine.

21. On dit aussi *mauvoulensa* et *mauvoulensia*, qui est peut-être le seul cas où l'on puisse constater aujourd'hui l'existence de la terminaison en *ensia*.

22. On prononce *pessus*. Le nominatif est *pessue*, mais quelques personnes disent *pessut*.

23. *Caduna*, forme lodévoise. Voyez la note 1 de la pièce : *Souvenì d'una journada de mai*.

24. Ms. *E munida*, qui donne au vers un pied de trop. Même cas deux vers plus haut. On lit dans le ms : *avisarès* de l'*avédre cuioch*

25. *Orta*, champ; *per orta*, *per ortas*, par champs, par chemins. Ce mot tend à disparaître.

26. Ms. *A de que qu'ausigués sans s'atrouvà virada*, vers que je ne puis comprendre. La même strophe contient une nouvelle distraction : *sousca*, pour *souca* (souche), qui se lit un peu plus loin.

27. *Sans falì*, sans manquer. Ce verbe et celui d'*avalì*, avec lequel il rime, deviennent de moins en moins fréquents. On dit *nioch-falit*, nuit close.

28. *Afourtì*, qui prend déjà le sens de rendre fort dans la pièce : *Souvenì d'una journada de mai*, se dit surtout avec le sens de *garantir une nouvelle, un fait*. Ex.: *Afourtis acò couma s'on aviè vist*.

29. *Treviès*, garrigue, herme (?) Ce mot manque au *Dictionnaire* d'Honnorat.

30. Ms. *E passava*, qui donne un pied de trop.

31. Le verbe *anhourà* tend à disparaître. Il est déjà considéré dans le peuple comme un provençalisme.

32. Provençalisme. Il faudrait *dins sous brasses*.

33. *Co* (queue) ne se dit que dans cette phrase populaire : *Plòu à co d'ases*. Cf. dans le poëme des *Las d'amour*, de M. Langlade :

E trona e plòu à *coua* d'ase (p. 31).

Le diminutif *coueta* a usurpé à Montpellier la place de *co* et de *coua*.

34. *S'aplanta*, provençalisme emprunté aux félibres. On dit : *se planta*.

35. Forme périmée. Elle se maintient néanmoins dans les villages des environs.

36. Cette strophe ne compte pas moins de quatre vers de neuf pieds. Le ms. donne *la maire*. Je substitue *soula*, que justifie peut-être le goût de G. pour les répétitions.

37. Ms. *sauvertasses*, sauvages. La distraction de G. est évidente ici, car l'adjectif démonstratif *aquel*, qui précède, exige un singulier.

38. Ms. *E. luchava*. Cette forme ne s'est maintenue que dans le couplet populaire :

Quau vouéra luchà,
Que se presente;

Quau voudrà luchà,
Que vengue au prat !

Le gallicisme *lutà* prend partout ailleurs la place de *luchà*.

39. Ms. *Un pus grand rembal*. On dit plus communément *rambal*.

40. On dit aussi *sabarnòu*.

41. Si le pronom que je place entre crochets n'est pas absolument indispensable, il adoucit, du moins, un de ces hiatus dont G. ne s'est pas assez gardé.

42. Ms. *nivou*, *pivou*.

43. *Sortre*, forme à peu près périmée.

44. *Laugeire*, forme extrêmement rare et que je n'ai rencontrée que dans G.

45. *Chabença*, peut-être emprunté aux poésies des félibres.

46. *Bon esquiol*, bonne mine. *Lous blats an bon esquiol;* Les blés encore en herbe ont bonne apparence (Sauvages).

A. R.-F.

[SOUNET]

Ara ses retracha tant [1] bela ;
Lou sourel, emé sous rais [2] d'or,
Vous a mignoutat, I[sabela],
Tant e tant qu'es bèu vostre sort.

Ara, amai lou tems desbarbela
D'un cop de soun voulam bistort,
Lous ans que vieurés doumaisela,
Poulida espigarés pus fort.

E s'avaliran pas de la vista
Vostre front tant pensamentous,
Vostre iol tant cla, vostre er tant dous,

Vostra prestença tant requista,
Pas mai que d'un cor amistous,
Vostra bèutat qu'ai entrevista !

[1] *Tant* a ici le sens de *ben* (bien), ce qui arrive quelquefois dans la langue populaire.

[2] On dit aussi *raisses*.

A. R.-F.

(*A suivre.*)

Poésies

M'AMAS-TI BEN?

Proun me lou dison vòstis iue.
M'amas-ti bèn, madamisello?
De moun cor sias bourroularello
E sus ma caro boutas fue.
Mai planet fuson li parpello
E ben malin soun lis uioun:
Que sabe se jougas o noun?
M'amas-ti bèn, madamisello?

I'a vosto man que fai lou round
De la coumpagno ; à ieu s'arresto ;
Se i'atardant, e pèr la tèsto,
Me vèn coume d'esperitoun.
Mai vosto det de farfantello
Embalausis qu vòu, pecai!
Adeja vers un autre vai....
M'amas-ti bèn, madamisello?

Vous sias setado contro ieu
E testejas que de moun caire ;
Un poutounet embelinaire.
A vòsti bouco d'esperéu,
Mai i'a voste frairet, o bello,
Lou mignot en quau voulès ben ;
Qu saup s'es pas pèr eu tamben?...
M'amas-ti bèn, madamisello?

Un cop vous ai visto (perdoun!)
Revirado sus la cadièro;
M'espinchavias (e tant dous m'èro!),
Man crousado au pitre redoun.
Mai quant de fes, o riserello,
Viras l'esquino à moun ausì!

De vous gaire noun ai gausì...
M'amas-ti bèn, madamisello ?

O gento flour, mèu de moun cor,
A moun plagnun prestas ausido.
De ma primo quasi passido
Poudès èstre lou soulèu d'or.
L'amour es causo bèn crudello :
Vous vese dempiei tant de tèms
E sai panca se voulès bèn,
Voulès m'ama, madamisello ! [1]

PIAT.

LOU MERLE

Dins un libre ount d'un merle èro pintrat l'image,
Ai vist qu'aquel aucel, qu'avió'n poulit plumage
Per aveire, envejous, siblat lou roussignol,
Per Jupiter fouguet vestit de dol.
Se lous que l'envejo rouzigo,
Dins lou palais coumo dins la boutigo,
Gens de tout acabit, tout païs, tout estat ;
Se las damos grandos, pichounos,
Que podou pas, sens n'estre malautounos,
Auzì vantá d'uno autro la béutat,
Se toutes aquels que sens reno
Suportou pas cap de rivalitat,
Per lou mème peccat avióu la mèmo peno;
S'enfin coumo lou merle en moun libre pintrat.
Tout jalous èro mascarat,
Nous creiriam chanjats en Africo:
Blancs e blancos n'en veiriam brico,
Mais de negres tant que noun sai,
De negressos encaro mai [2].

Gabriel AZAÏS.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône), orthographe des félibres d'Avignon. — [2] Languedocien (Béziers et ses environs), orthographe biterroise.

BIBLIOGRAPHIE

Géographie du Gard, par M. Adolphe Joanne. — Paris, Hachette, 1880, in-12.

L'école des Chartes, le Collége de France, la Sorbonne, les Facultés de Lyon, de Bordeaux et de Montpellier, s'efforcent à l'envi de répandre dans le public français, jusqu'à nos jours fort mal renseigné, de saines notions de philologie romane.

C'est ce moment que choisit M. Adolphe Joanne pour rééditer, à l'usage des écoles primaires et secondaires, les vieilles erreurs qui ont traîné dans les bouquins de notre siècle et des trois précédents. C'est à la librairie Hachette, chez l'éditeur du *Dictionnaire de Littré*, que l'on publie les belles choses suivantes :

« Les habitants [du Gard] parlent généralement le languedocien, » véritable idiome dérivé du latin, ou venu parallèlement avec lui, » mais qui a conservé quelques mots celtiques et grecs. Cet idiome » ressemble d'autant plus à l'espagnol et à l'italien qu'on se rapproche » des contrées où se parlent ces langues (§ VIII, p. 35).»

Voilà les écoliers du Gard bien renseignés! Ils n'auront rien à envier à leurs condisciples des autres départements dont M. Joanne a déjà publié la géographie. J. Bauquier.

PÉRIODIQUES

Bulletin historique, archéologique et artistique de Vaucluse, 2e année, 1880.—Paul Terris, *Joseph-François de Remerville, Étude biographique, critique et littéraire*, p. 69-90, 117-129, 165-178; *à suivre*. Nous sommes de l'avis de M. Terris: nous ne comprenons pas pourquoi on a voulu attribuer à Remerville les *Réflexions sur la lettre critique de Sextius le Salyen;* elles sont évidemment de Pierre Galaup de Chasteuil. — G. Bayle, *Variétés archéologiques*, p. 196-203. On y trouve (p. 198-200) une sentence arbitrale rendue en 1447 par deux marchands jurés de la ville d'Avignon, dans une cause commerciale. Ce texte est en provençal mêlé de quelque peu de français. —G. Bayle, *Études sur Laure*, p. 139-157; *à suivre;—les Portraits de Laure au musée d'Avignon*, p. 227-251.

J. Bauquier.

CHRONIQUE

« On annonce que l'éditeur Martelli, de Rome, fera paraître prochainement une édition du mystère provençal de Sainte Agnès, due à M. Ernest Monaci (*il Mistero provenziale di Santa Agnese, riproduduzione eliotipica dell' unico manoscritto Chigiano, accompagnata da una prefazione).* » (*Revue critique*, 30 août 1880.)

***

Bibliothèque de la Société des langues romanes. — Dons de M. Clair Gleizes. — Histoire des saintes Maries Jacobé et Marie Salomé. Tarascon, Aubanel, 1834, in-12, 72 pages;

Trichaud (l'abbé): Les Ruines de l'abbaye de Mont-Majour d'Arles. Arles, Dumas et Dayre, 1861, in-8o, 32 pages (contient, p. 29, un extrait des mémoires (en provençal) de BertrandBoisset);

Don de M. Ernest Hamelin. — Gras (Félix): Toloza, geste provençale, fragment-spécimen. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8o, 28 pages;

Don de M. F. Matheu y Fornells. — Jochs Florals de Barcelona, Any XXII de llur restauració (collection des pièces couronnées en 1880). Barcelona, Estampa de la Renaixensa, 1880, in-4o, 316 pages;

Dons d'auteur ou d'éditeur. — Lettres de Jean de Coras, celles de sa femme, de son fils et de ses amis, publiées par M. Ch. Pradel. Alby, Nouguiès, 1880, in-4o, 62 pages;

Poésies des XIVe et XVe siècles, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Genève, par Eugène Ritter. Genève-Bâle-Lyon, Georg, 1880, in-12, 72 pages;

Rat-penat (lo): Jochs Florals de 1879. Any I. Valencia, Pasqual, 1880, in-8o, 90 pages;

Balaguer (Víctor): Historia política y literaria de los trovadores Madrid, Fortanet, 1878-1880, 6 vol. in-8o, 356-304-310-302-322-384 pages;

Balaguer (Víctor): Poesías, edició completada ab totas las composicions fins avuy ineditas. Madrid, Aribau, 1874, in-12, 416 pages;

Balaguer (Víctor): Poesias completas, version castellana. Madrid, Aribau, 1874, in-12, liv-346 pages;

Balaguer (Víctor): Trajedias, segunda edicion. Madrid, Fortanet, 1878, in-12, 484 pages;

Balaguer (Víctor): Nuevas Tragedias. Madrid, de San Martin, S. D. in-12, 254 pages;

Balaguer (Víctor): Discurs pronunciat en Valencia als 29 de juliol de 1880, ab motiu dels Jochs-Florals que celebra lo Rat-penat, societat de amadors de las glorias de Valencia y son antich realme. Barcelona, la Renaixensa, 1880, in-8o 20 pages;

Bauquier: les Provençalistes du XVIIIe siècle (lettres inédites de Sainte-Palaye, Mazaugues, Caumont, la Bastie, etc.). Paris, Maisonneuve, 1880, in-8o, 68 pages;

Berluc-Perussis (de): Langier de Porchères et Arbaud de Porchères, deux des quarante premiers de l'Académie française. Forcalquier, Masson, 1880, in-8o, 16 pages;

Bofarull (Antoni de): Costums que 's perden y recorts que fugen (Reus de 1820 á 1840). Lo Darrer Catalá, quadro trágich, históricli y en vers. Barcelona, la Renaixensa, 1880, in-12, 228 pages ;

Bras (Dieudonné): Les Voix du Cœur. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, 144 pages (contient, p. 53-54, une pièce de poésie languedocienne);

Courtat : Monographie du Dictionnaire de l'Académie française. Paris, Delaroque, 1880, in-8o, 80 pages;

Deydou (l'abbé P.-G.) : Eloge du comte Ch. de Montalembert, discours couronné par l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. Bordeaux, Duthu, 1880, in-8°, 44 pages ;

Fauris de St-Vincens (de): Précis sur l'Histoire de Provence, par demandes et par réponses (ms. 531 de la Bibliothèque Méjanes). Aix, Makaire, 1880, in-8°, 120 pages ;

Gaussen (Paul): La Camisardo, dramo en 4 ato e en vers. Aix, Imprimerie provençale, 1880, in-8°, 76 pages ;

Guillaume (Paul): Spécimen du langage de Savines (Hautes-Alpes) en 1442, document inédit publié par M. l'abbé Paul Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes. Forcalquier, Masson, 1880, in-8o, 16 pag. ;

Guiraud (Auguste) : la Font Putanelle, ou Jacques Cœur à Montpellier, pièce en vers français, provençaux et languedociens. — Que i' a de nòu? dialogue en vers languedociens; — précédés d'une notice sur A. Guiraud, par Antonin Glaize. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, XII-88 pages ;

Maluquer Viladot : Aborigens catalans, ensaig historich sobre 'ls primers pobladors de Catalunya, secona edició. Barcelona, Imprenta la Renaixensa, 1880, in-8o, 52 pages ;

Roque-Ferrier : la Bisca et l'inauguration du Théâtre Roman. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, 28 pages ;

Sébillot (Paul): Essai de questionnaire pour servir à recueillir les traditions, les coutumes et les légendes populaires. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8o, 16 pages ;

Tourtoulon (Ch. de) : Don Jaime I, el Conquistador, rey de Aragon, conde de Barcelona, señor de Montpeller, segun las crónicas y documentos inéditos, traduccion autorizada y revisada por el autor. Segunda edicion. Valencia, Domenech, 1874, 2 v. in-8° XXX-386-532 p. ;

Vingt-cinq journaux renfermant des textes ou des indications de nature à intéresser les études philologiques, ou l'histoire de la littérature méridionale, donnés par MM. Bourrelly (1), Constans (3), Clair Gleizes (5), Lucchesi (1), Pepratx (1) et Roque-Ferrier (14).

Le gérant responsable : Ernest Hamelin.

DIALECTES ANCIENS

SERMONS ET PRÉCEPTES RELIGIEUX

EN LANGUE D'OC DU XIIe SIÈCLE

Le ms. 3548B du fonds latin de la Bibliothèque nationale[1], lequel provient de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges[2], contient, du folio 16 au folio 35, trente sermons en langue d'oc, dont trois sont incomplets, et du folio 58 v°, au folio 60 v°, quelques instructions ou préceptes de morale religieuse, comme des fragments d'un caté-

[1] Ce ms. est ainsi décrit dans le *Catalogus manuscriptorum Bibliothecæ regiæ* (1744) : « Codex membranaceus, olim Sancti Martialis Lemovicensis. Ibi continentur : 1° Anonymi sermones in varia Scripturæ loca. 2° Anonymi sermones variis de festis : lingua lemovicina. 3° Fragmenta ad theologiam pertinentia. 4° Præcepta moralia : lingua vulgari lemovicina. 5° Libellus salutis : lingua lemovicina. 6° Fragmenta sermonum

Is codex decimo tertio sæcuto exaratus videtur. »

Sur le feuillet de garde du ms., on lit, d'une main du commencement, à ce qu'il semble, du XVIIIe s,: « Cod. 156. — Sermones in varia loca Evangelii scripta a Petro Lasclausa, ut videtur in fine folii 9 versi. — Fol. 16. Sermo de pentecoste vulgari lingua. Item de aliis festis eadem lingua qualis hispan (*ces deux derniers mots barrés*) vel lemovicina XIII seculi.— F° 35. Aliqua theologica. — F° 58. Varia præcepta moralia lingua vulgari, lingua lemovicina. — F° 60. Libellus salutis imperfectus (*ce qui est inexact*) lingua lemovicina XIII sæculi. — F° 61. Fragmenta concionum latinarum. »

[2] « La bibliothèque de cette abbaye a joui d'une réputation très-bien méritée. Ce fut au commencement du XIIIe s. qu'elle brilla du plus vif éclat ; elle était alors administrée par Bernard Itier, qui en a rédigé le catalogue et à qui nous devons une chronique très-originale publiée en 1874 par la Société de l'Histoire de France. De cette célèbre bibliothèque il subsistait en 1730 environ 200 mss. dont la mise en vente fut annoncée par un livret intitulé *Bibliotheca insignis et regalis ecclesiæ sanctissimi Martialis Lemovicensis*. Toute la collection entra dans la Bibliothèque du roi le 5 septembre 1730. Elle fut payée une somme de 5,000 livres. » (L. Delisle, *Inventaire général et méthodique des mss. fr. de la B. N.*, introduction, p. CXLVIII.) — Le catalogue de Bernard Itier et trois autres, un peu plus ou un peu moins anciens, ont été publiés par M. Duplès-Agier et par M. Léopold Delisle. On y voit figurer sous divers titres un certain nombre de recueils d'homélies ; mais il ne paraît pas possible d'en identifier sûrement aucun avec notre ms.

chisme, dans la même langue. Le dernier de ces morceaux est rimé, et a plutôt, malgré son titre, la forme d'une prière ou d'une confession, que d'un petit traité. Ce sont ces textes qui font l'objet de la présente publication.

Raynouard a connu les uns et les autres. Il a mentionné les sermons dans la deuxième des tables bibliographiques qui terminent le tome V de son *Lexique roman*, p. 609 *a*, et il en a tiré quelques exemples [1]. Il en a également emprunté plusieurs aux instructions, mais en renvoyant par méprise, dans la table précitée, au ms. fr. 7337 (aujourd'hui 1049) [2].

En 1865, M. Paul Meyer donna, dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, tom. VII, p. 74-84, une notice des sermons, suivie du texte de cinq d'entre eux. Depuis, le même savant a reproduit l'un de ces derniers dans son *Recueil d'anciens textes* (Paris, 1874) et y en a ajouté deux autres [3]. Mais il ne s'est pas occupé des *Præcepta moralia*, qui sont encore, si je ne me trompe, complétement inédits.

Le rédacteur du catalogue de la Bibliothèque royale et celui de la table inscrite en tête du ms. en considéraient l'écriture, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, comme étant d'un bout à l'autre du XIIIe siècle. Cette opinion paraît peu fondée. Il n'est pas impossible, à la vérité, que l'écriture des préceptes soit des premières années de ce siècle; mais celle des sermons, surtout du folio 16 au folio 26, est probablement plus ancienne. C'est l'opinion de M. Paul Meyer, et je ne saurais mieux faire, incompétent comme je le suis en ces questions de pure paléographie, que de reproduire ici les propres paroles du savant professeur de l'École des Chartes :

« Le manuscrit est formé par la réunion de plusieurs fragments écrits à diverses époques du XIIe et du XIIIe siècle. Les sermons y occupent trois cahiers du fol. 16 au fol. 35. Les deux premiers, chacun

[1] Voy. sous les mots *almornar*, *ardre*, *asina*, *carcer*, *estacar*, *gaudi*, *preire*, *voig*, etc.

[2] Voy. p. 603 *b*: *Des sept sacrements en provençal*; p. 606 *a*: *Les sept œuvres de miséricorde en provençal*. Ces deux morceaux sont les premiers de notre petit recueil. Les autres, bien qu'ils aient aussi fourni des exemples au *Lexique roman*, ne figurent pas dans la table bibliographique. La méprise de Raynouard provient peut-être de ce que le ms. 7337 renferme la traduction provençale du livre des *Vices et des vertus*, qui traite des mêmes matières que nos instructions. Mais ni les titres, ni les folios, ni les passages cités, ne peuvent convenir à ce ms., tandis que le tout concorde exactement avec le ms. 3548B. Voyez sous *cedolar*, *confermar*, *engenrar*, *perloinjansa*.

[3] M. Bartsch en avait déjà, de son côté, inséré deux dans sa *Chrestomathie provençale* (1868), d'après la première publication de M. Meyer.

de trois feuillets doubles, sont réglés à la pointe sèche ; l'encre est très-noire, l'écriture paraît être de la première moitié du XIIe siècle. Le troisième cahier est composé de quatre feuillets doubles : l'encre est plus pâle, l'écriture moins ancienne, d'un demi-siècle peut-être [1]. »

« Ainsi, continue M. Meyer, le recueil se divise en deux parties : la première a dix-huit sermons ; la fin du dixième et le commencement du onzième manquent, parce que le premier feuillet du second cahier a été coupé. La seconde partie, contenant douze sermons, est incomplète aussi, car le douzième n'est pas terminé lorsque le dernier feuillet est rempli. »

Le ms. 3548[B] nous offre donc trois séries différentes et non contemporaines, au moins par leur transcription, de textes provençaux, savoir : 1° les 18 premiers sermons, qu'on peut faire remonter aux premières années du XIIe siècle, soit à 1120 environ pour préciser ; 2° les 12 derniers sermons, écrits vers 1170, et enfin 3° les préceptes qui ont pu ne l'être qu'aux environs de l'an 1200.

Une comparaison, même rapide, des deux séries de sermons, fait reconnaître entre elles des ressemblances nombreuses avec quelques différences. Les particularités linguistiques et orthographiques qui les distinguent sont signalées dans l'étude philologique qui accompagne cette publication. On se bornera ici à noter les différences d'un autre ordre.

La deuxième série se présente à nous comme parfaitement homogène et paraît provenir d'une source unique. Les sermons, depuis le premier (dimanche de la passion) jusqu'au onzième (la Saint-Michel), s'y suivent très-exactement dans l'ordre chronologique des fêtes auxquelles ils se rapportent. Le douzième, qui, d'après son texte, paraît appartenir au premier dimanche après la Pentecôte, romprait cette régularité, s'il fallait, en effet, l'y attribuer. Mais il est plus probable qu'il était le premier d'une suite de sermons *de diversis*, sermons qui, dans les recueils bien ordonnés, suivent ceux *de tempore* et *de sanctis*.

Le premier recueil est loin d'offrir la même homogénéité. On y distingue facilement quatre parties, provenant chacune, probablement, d'une source différente, ce qui n'empêche pas ce recueil d'avoir été écrit tout entier de la même main et sans interruption, par un scribe qui avait en même temps sous les yeux tous les originaux d'où

[1] M. Lecoy de la Marche, qui, dans son intéressant ouvrage sur la *Chaire française au moyen âge* (Paris, 1868), s'occupe aussi un instant de nos sermons, exprime sur l'âge respectif des deux parties du recueil un avis peu différent : « Les uns (sans doute les premiers) ont été, dit-il (p. 224), écrits au commencement, les autres vers la fin du XIIe siècle. »

il l'a extrait. C'est ce que prouve l'interpolation qu'on remarque, au beau milieu du premier sermon, d'un passage appartenant au dix-huitième et qu'on y retrouve en effet[1].

Voici les divisions qui se laissent sans peine apercevoir dans notre premier recueil. Je l'appellerai A pour abréger, désignant le second par B, et par C les *Préceptes religieux*.

1° A^1. De I à V. Série régulière de sermons *de tempore* et *de sanctis*, dont le commencement, un cahier entier peut-être, nous manque. Ces cinq sermons correspondent exactement aux n°s VI à X de B, et ils proviennent évidemment de la même source que ceux-ci, comme le montre, outre la communauté du fond, la fréquente identité de la forme

2° A^2. De VI à VIII. Trois morceaux dont les deux premiers, le second surtout, sont moins des sermons que des extraits d'un manuel liturgique. Le troisième (n° VIII), qui traite de la pénitence, doit être un sermon *de diversis*. Il se distingue à première vue de ceux des autres sections en ce qu'il révèle chez celui qui l'a composé une moindre connaissance des Écritures.

3° A^3. De IX à XI. On a vu plus haut qu'il manque aujourd'hui un feuillet entre les sermons X et XI, incomplets tous deux. Ce feuillet contenait peut-être un autre sermon, perdu en entier. Quoi qu'il en soit, le n° IX se rapporte à la Circoncision, le n° X à la fête de Pâques. Quant au n° XI, dont le commencement fait défaut, il appartient, peut-être, à la catégorie *de diversis*.

4° A^4. De XII à XVIII. Au numéro XII commence une nouvelle série, qui va, sans interversion, de la fête de la Purification au lundi de Pâques. Le dernier sermon, qui est complet, était suivi probablement de plusieurs autres concernant les autres fêtes de l'année, et qui sont perdus. On pourrait croire aussi que le copiste, en composant son recueil, aura mal à propos séparé et interverti ce qui forme notre 1re et notre 4e division. En effet, les cinq sermons de A^4 se placeraient très-régulièrement, dans l'ordre du calendrier, après le 7e et dernier de A^4. Ce qui donne quelque force à cette hypothèse, c'est que la concordance que nous avons déjà remarquée entre A^1 et la section correspondante (VI-X) de B, existe aussi, quoique moins parfaite, entre ceux des sermons de A^4 et de la 1re section de B qui se rapportent aux mêmes fêtes, c'est-à-dire entre XIV et XVII de A, d'une part, et II et IV de B, de l'autre. Il n'y a, au contraire, rien de commun entre les sections 2 et 3 de A et B, sauf, pour A X et B IV, la

[1] M. Meyer a déjà signalé ce détail : « Il est à croire, dit-il, que ces sermons ont été d'abord écrits sur des feuilles détachées, puis recopiés, car il y a dans le premier une interpolation qui ne peut s'expliquer que par une inadvertance de copiste. » (*Jahrbuch* VII, p. 76. Cf. p. 80.)

fête qu'ils concernent, qui est celle de Pâques. Mais dans A X, le sujet est traité d'un point de vue tout autre que dans B IV, et par conséquent que dans A XVII, puisque, comme on vient de le voir, ces deux derniers se ressemblent.

Je place ici, pour résumer et compléter à la fois ce qui vient d'être exposé sur la composition et les rapports des deux recueils, une table de chacun d'eux, avec références de l'un à l'autre.

A	B
I. La Pentecôte.= B VI.	I. Dimanche de la Passion.
II. La St-Jean.= B VII.	II. Les Rameaux.= A XIV.
III. La St-Pierre.=B VIII.	III. Le Vendredi-Saint.
IV. L'Assomption.= B IX.	IV. Pâques.= A XVII.
V. La Nativité de la Vierge. = B X.	V. L'Ascension.
VI. Explication des cérémonies de la Messe.	VI. La Pentecôte.= A I.
VII. Commémoration des morts?	VII. La St-Jean.= A II.
VIII. Sur la pénitence.	VIII. La St-Pierre.= A III.
IX. La Circoncision.	IX. L'Assomption.= A IV.
X. Pâques.	X. La Nativité de la Vierge. = A V.
XI. ?	XI. La St-Michel.
XII. La Purification.	XII ?
XIII. Les Cendres.	
XIV. Les Rameaux.= B II.	
XV. L'Annonciation.	
XVI. La Passion.	
XVII. Pâques.= B IV.	
XVIII. Lundi de Pâques.	

C'est du sujet et du texte de chacun de nos sermons que nous avons déduit, à l'exemple de M. Paul Meyer, le titre qui lui est donné dans la table précédente. Aucun d'eux, en effet, n'a de rubrique dans le ms. Ils s'y suivent tous d'un bout à l'autre sans être ni numérotés [1], ni séparés par aucun blanc que celui des fins de ligne quand il y a lieu. Seulement, à partir de A VII, la lettre initiale est rouge, sauf dans quelques-uns [2], où elle fait complétement défaut.

Ces sermons ont-ils été composés en provençal ou ont-ils été traduits du latin? M. Paul Meyer (*loc. cit.*, p. 75) les considère sans

[1] Un lecteur moderne les a numérotés au crayon, à la marge du ms, de 1 à 30.

[2] Ce sont A XVIII, B V et B VIII.

hésitation comme originaux ; M. Lecoy de la Marche (*la Chaire française au moyen âge*, p. 224) est également persuadé que ce ne sont point des traductions. Je n'oserais pas être aussi affirmatif que ces deux savants. L'étroite ressemblance que j'ai signalée entre A[1]-A[4] et B peut s'expliquer sans doute en supposant que le compilateur de A et celui de B, ont eu l'un et l'autre sous les yeux un même recueil, antérieur et plus ample, d'homélies provençales plus développées que chacun d'eux aura diversement abrégées. Mais elle s'expliquerait tout aussi bien, et peut-être mieux encore, dans tous les cas d'une manière plus vraisemblable, en admettant que la source commune à laquelle A et B ont dû puiser était un recueil de prônes latins, où chaque compilateur a choisi selon son gré, tant pour les détails que pour les prônes mêmes, en traduisant ce qu'il empruntait d'une façon plus ou moins sommaire et libre. Un fait qui viendrait à l'appui de cette hypothèse, c'est la présence qu'on remarque assez fréquemment, dans les deux séries, de mots ou même de courtes phrases latines précédant d'ordinaire les citations, et qui sont ou traduites, comme ces dernières, ou laissées sans traduction. Voyez par exemple A II, 20: *de quo ipse dicit*.. Nostre S. medeis avia dit ; — A IV, 10: *ut dicit scriptura*; — *ibid.*, 12: *in alio loco dicit*.... zo dis en autre loc ;— A XIII, 20: *Isidorus dicit:*—A XVII, 14: *ipse David diz;—ibid.*, 15: *David dicit*. — B II, 21: *sicut ipse dixit*[1] ; — *ibid.*, 23: *odie est impleta prophecia Zacharie*... oi es ademplida...; — B VI, 7 : *De quibus David ait*... Ces passages, et beaucoup d'autres pareils que j'omets, ne sont-ils pas de nature à suggérer l'idée que les auteurs de nos sermons n'étaient en effet que des traducteurs, et des traducteurs négligents ou distraits ? Et qui sait, dans cette hypothèse, si leurs versions ne sont pas de celles qui devront être faites, en conformité du XVIIe canon du concile de Tours (813), et du second de celui de Mayence (847), de quelqu'un de ces recueils d'homélies que les mêmes canons prescrivaient aux évêques d'avoir en leur possession[2]. Peut-être remontent-elles, sauf rajeunissements successifs, jusqu'à une époque peu postérieure à Charlemagne.

Quoi qu'il en soit, que nos deux recueils aient été formés de traductions du latin ou d'originaux provençaux, on ne peut douter que les prônes qui les composent n'aient été prononcés dans la langue où ils

[1] Cf. le passage correspondant dans A (XIV, 18) : « Aissi con el medeis diz. »

[2] « Visum est unitati nostræ ut quisque episcopus habeat homilias continentes necessarias admonitiones quibus subjecti eruditantur ; id est de fide catholica..... et ut easdem homilias quisque aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam aut theotiscam, quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur. » (Labbe, VII, 1263 ; VIII, 42.)

nous sont parvenus, c'est-à-dire en langue d'oc[1]. C'est, après le fragment d'homélie sur Jonas, connu sous le nom de *Fragment de Valenciennes*[2], le plus ancien spécimen de la prédication en langue vulgaire dans notre patrie. On y trouvera la forme probablement la plus élémentaire du prône de paroisse, tel que le réclamait le concile de Limoges de 1032[3], et on n'y étudiera pas sans intérêt les humbles débuts d'un genre littéraire que la France a porté si haut et où elle est restée sans rivale.

Ces prônes paraîtront en général bien secs et bien terre à terre; ils se bornent, pour la plupart, à reproduire, en les amplifiant fort peu, ou l'évangile du jour ou quelqu'une des *leçons* du bréviaire; mais plusieurs d'entre eux ne manquent pas de mouvement ni même d'une certaine éloquence. Il y a de la grâce et de l'onction dans ceux qui sont consacrés à la sainte Vierge; et je proposerais volontiers aux curés de nos campagnes qui prêchent en patois[4], celui des disciples d'Emmaüs (A XVIII), comme un modèle encore bon à suivre d'exposition à la fois simple et dramatique et d'exhortation familière. Ce n'est guère à la vérité qu'une traduction du récit évangélique; mais cette traduction est pleine de vie, et je m'assure qu'un pareil sermon produirait encore un grand effet sur un auditoire approprié.

Les auteurs de nos sermons ne s'inspirent pas seulement des livres canoniques de l'ancien et du nouveau Testament; ils connaissent

[1] On ne saurait douter non plus, quelle que soit la langue dans laquelle ils ont été d'abord rédigés, qu'ils n'aient été *pensés* en roman, comme c'est le cas de tous ou de presque tous les sermons latins du moyen âge. — Quant à la question, si controversée, de la langue dans laquelle ont été prononcés les sermons de cette époque, qui nous ont été conservés rédigés en latin, ou en latin farci de français, nous n'avons pas à la traiter ici. On peut voir d'ailleurs l'ouvrage déjà plusieurs fois cité de M. Lecoy de la Marche, 2e partie, ch. II, où cette question nous semble aussi justement résolue que nettement élucidée.

[2] Ce fragment remonte au moins au IXe siècle. Que l'homélie ait été prononcée, tout entière, en langue vulgaire, comme nous n'hésitons pas à l'admettre ici, c'est ce qu'a démontré, depuis longtemps, M. A. Boucherie dans l'ingénieuse et pénétrante étude qui fut son début en philologie : *Fragment de Valenciennes, explication du mélange de mots latins et romans dont se compose cet ancien texte.* (*Revue des Ardennes*, Mézières, 1865.)

[3] « Nam omnes sacerdotes quibus parochia commissa est, omnibus dominicis et festivis diebus, admonere prædicando populum debent, secundum illud *argue, obsecra, increpa.* » (Labbe, IX. 905.)

[4] On prêche encore en langue d'oc dans quelques églises du Midi, et non pas seulement dans des villages. On m'apprend que cela se fait à Tulle, quelquefois, dans la cathédrale, et je me souviens d'avoir moi-même, en 1855, entendu à Auch, le jour de Pâques, dans l'église Saint-Orens, un sermon prononcé en gascon.

aussi et ne mettent guère moins à contribution, dans leurs récits, les livres apocryphes sur la Vierge et les Apôtres. Ils semblent même attribuer à ceux-ci une autorité égale à celle des premiers, car le même mot consacré, *las Escripturas*, leur sert à désigner les uns et les autres. Voy. A III, 3; B IX, 7. Ils ne s'appuient pas avec moins de confiance sur les *Bestiaires*, qui étaient aussi des apocryphes, qualifiés de tels dans leur source, le *Physiologus*, par le pape Gélase[1], mais auxquels tout le monde, même les plus grands docteurs[2], accordait alors une entière créance, grâce à la symbolique qui les liait étroitement à l'orthodoxie, et qui devait en faire, pour le théologien comme pour l'artiste, une partie essentielle de l'instruction chrétienne[3].

MM. Paul Meyer et Lecoy de la Marche ont déjà l'un et l'autre fait la remarque que les auditeurs de nos sermons sont à diverses reprises désignés par les mots *seinor* et *baro*, et ils en ont légitimement conclu que ces sermons étaient destinés à des laïques. Mais on les y voit aussi quelquefois appelés *fratres*, *fraire*, ce qui pourrait faire penser à des frères lais. Cette dernière appellation ne se rencontre qu'une fois dans la première série, où *seinor* se trouve neuf fois et *baro* deux. Au contraire, la deuxième série a trois fois *fratres* (ou *fraire*) et une fois seulement *seinor*. Il est à noter que le prédicateur ne s'y adresse jamais nommément aux femmes, comme on le fera souvent plus tard[4].

Nos auteurs citent assez exactement les textes latins, empruntés soit à l'ancien ou au nouveau Testament, soit au bréviaire, soit aux évangiles ou *actes* apocryphes; mais ils commettent quelquefois d'étranges bévues dans leurs traductions. Ainsi *Libani* (A I, 20) devient *los banz* (*les cornes*); *cognationem*, *conoisensa* (B VII, 14); *committit* est rendu par *concre* (A VIII, 8) où il faudrait *comet*.

Les citations latines, dans le premier recueil[5], sont presque toujours

[1] Labbe IV, 1265.

[2] Hugue de Saint-Victor, Albert le grand, etc., etc.

[3] La bibliothèque de Saint-Martial de Limoges, comme nous le voyons par les catalogues mentionnés plus haut (p. 105, note 2), possédait, au XIIIe siècle, au moins, un *Bestiaire* (*Bestiarius*, n° 18 du 2e catalogue et n° 175 du 4e). Nous remarquons également dans ce dernier (n° 331) un *Liber de Nativitate S. Marie*.

[4] Voy., par exemple, dans les sermons français de Maurice de Sully : *seignors et dames* (Boucherie, *le Dialecte poitevin au XIIIe siècle*, pp. 78, 80, 82).

[5] Il faut faire ici une distinction entre A[1]-A[4] et A[2]-A[3], c'est-à-dire entre les sections de A, dont nous avons signalé la ressemblance avec B, et celles qui n'ont avec B aucun rapport. C'est aux premières seulement que s'applique

faites en abrégé. Les deux ou trois premiers mots sont ordinairement figurés en toutes lettres ou au moyen de signes abréviatifs d'une valeur certaine; les suivants par une ou deux lettres suivies d'un point. Dans le second recueil, ce dernier mode d'abréviation n'est usité que pour certaines formules finales (p. ex. *qui v. et r. in s.s.*), les citations proprement dites y étant faites en toutes lettres. Je résous partout ces abréviations, sans en avertir, sauf dans quelques cas où il peut y avoir doute.

Mais il est temps d'envisager nos sermons d'un autre point de vue que celui où nous nous sommes tenus jusqu'ici, je veux dire du point de vue philologique. Leur importance, comme *texte de langue*, égale et dépasse même celle que l'Histoire littéraire proprement dite doit leur reconnaître. Ils sont, en effet, si l'on excepte quelques chartes et la traduction des chapitres XIII à XVII de l'évangile de saint Jean, qu'ont publiés simultanément, en 1860, MM. Hofmann et Fr. Michel, les plus anciens monuments de la prose provençale; mérite au partage duquel il faut admettre les préceptes religieux qui les suivent, bien que ceux-ci soient probablement un peu plus récents. Aussi, je l'espère, trouvera-t-on, par cela seul, suffisamment justifiée l'étude détaillée que j'ai cru devoir consacrer aux uns et aux autres.

Cette étude a sa place naturelle après les textes. J'indiquerai seulement ici en quelques mots, d'une façon très-générale, les différences linguistiques qu'on remarque entre eux et les affinités du même ordre qu'ils présentent avec d'autres textes provençaux anciens.

La comparaison, même la plus superficielle, des sermons avec les préceptes, laisse voir immédiatement qu'ils n'appartiennent pas au même dialecte. Les préceptes sont écrits, sans doute possible, dans celui du haut Limousin, de Limoges même très-probablement. Ils en ont tous les caractères. Les sermons, au contraire, présentent en grand nombre des traits linguistiques qui n'ont jamais appartenu et qui répugnent encore essentiellement à ce dialecte. Je m'abstiens de

notre remarque. Dans les secondes (A^2-A^3), les citations sont faites au contraire en toutes lettres, sauf, bien entendu, l'emploi des signes d'usage courant et de signification sûre. Ce pourrait être là un nouvel indice de la diversité que nous avons plus haut admise dans les sources immédiates de notre premier recueil. Un autre indice du même fait est peut-être celui-ci, que tandis que ni *seinor* ni *baro* ne se trouvent une seule fois dans A^1, *seinor* est sept fois dans A^3, et *baro* une fois dans A^2. Remarquons de plus, à ce sujet, que ces mêmes mots, et aussi *fraire*, ne se trouvent, dans A^4, qu'en des sermons — XIII (*fraire*), XVI (*baro*), XVIII (*seinor* deux fois) — qui n'ont pas dans B de correspondants, ce qui pourrait induire à distinguer dans A^4 deux ou plusieurs sources diverses, dont l'une seulement, commune à B, serait la même que celle de A^1.

rien affirmer quant à leur origine ; mais je ne doute pas qu'il ne faille la chercher dans une région plus méridionale et, probablement aussi, plus orientale, aux extrémités tout au moins de la province (j'entends ici l'ancien Limousin en son entier), et plutôt encore, au delà de ces limites, en Quercy ou en Auvergne. Peut-être même pourrait-on, pour la première série du moins, — car il n'y a pas, comme on le verra, au point de vue de la langue, parité absolue entre les deux, — descendre jusqu'au Rouergue [1].

Comparés à ce que l'on possède de textes antérieurs ou contemporains en langue d'oc, les préceptes présentent la plus grande ressemblance avec les poésies religieuses du ms. latin 1139[2], lequel provient aussi de St-Martial de Limoges, avec le poëme de *Boëce* et avec la traduction des chap. XIII à XVII de saint Jean [3], ce qui confirme l'opinion que j'ai plusieurs fois exprimée sur le dialecte de ces deux importants monuments de la langue d'oc [4]. Quant aux sermons,

[1] M. Paul Meyer, dans ses publications partielles de 1865 et de 1872, donna les sermons comme limousins. Il lui fut fait, sur cette attribution, des objections auxquelles il ne crut pas alors devoir se rendre. Mais depuis il a renoncé à sa première opinion, et celle qu'il professe aujourd'hui est à peu près la même que la nôtre. Voici comment il s'exprime au tome IX, p. 198, de la *Romania* : « Quant au ms. des sermons, il est certain qu'il a été exécuté à Saint-Martial de Limoges ; mais il s'y rencontre des fautes qui montrent qu'il a été copié d'après un autre ms., probablement d'après des feuillets détachés. (Cf. ci-dessus, p. 108, note.) Cet exemplaire primitif venait peut-être de l'Auvergne. A tout le moins, je suis maintenant persuadé que les sermons, tels que nous les avons, n'ont pas été composés à Limoges. »

[2] Publiées en majeure partie, dès 1819, par Raynouard (*Choix*, II, 134) et par Rochegude (*Parn. occit.*, p. xx), de nouveau, en 1854, par E. du Méril (*Poésies inéd. du moyen-âge*, p. 234) et enfin, intégralement cette fois, en 1860, par M. Paul Meyer, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*.

[3] On pourrait croire à quelques traits que la trad. de saint Jean est d'une origine quelque peu plus septentrionale ou occidentale. — D'après une obligeante communication de M. Paul Meyer, le ms. qui nous l'a conservée proviendrait de l'abbaye de Charroux, localité de langue poitevine dont nous possédons les coutumes. M. Boucherie les a étudiées dans son *Dialecte poitevin*, pp. 363-371.

[4] Mentionnons encore ici deux autres monuments, ceux-là postérieurs, le dernier surtout, du même dialecte : 1° les statuts de la confrérie de Notre-Dame, établie à Limoges en 1212, publiés, d'après une copie faite au XVIIe siècle, dans les *Annales manuscrites de Limoges* (Limoges, 1873), p. 183, et précédemment par M. l'abbé Roy Pierrefitte, dans ses *Notes historiques sur le culte de la Vierge dans le diocèse de Limoges* (1858), p. 34 ; 2° la prière à N. D. des Sept Douleurs, publiée par M. Paul Meyer, au tome I, p. 410, de la *Romania*. Ce sont là, avec *Boëce*, les poésies de St-Martial, la traduc-

on leur trouvera une assez grande analogie avec la longue pièce que M. Paul Meyer a publiée, en même temps que les poésies de Saint-Martial, d'après le ms. sup. lat. 1743 de la B. N., et qu'il croit aujourd'hui (*Romania* IX, 198) d'origine rouergate[1]. Ils présentent aussi quelques formes ou particularités d'orthographe qui leur sont communes avec le ms. de *Girart de Roussillon* qui a été publié par Hofmann, et les préceptes ne sont pas non plus sans offrir certains traits de la langue de ce dernier texte.

Il resterait à donner quelques explications sur les règles que j'ai suivies dans la reproduction du ms. Mais on trouvera toutes celles qui sont nécessaires dans les notes ou dans l'étude philologique qui suivent le texte. Il suffira ici d'avertir que je n'ai point voulu faire ce qu'on appelle une édition diplomatique. J'ai par conséquent résolu toutes les abréviations[2],— comme j'en ai déjà fait ci-dessus la remarque, en ce qui concerne les citations latines,— sauf à signaler les cas douteux, et introduit dans le texte même les corrections qui m'ont paru indispensables, en donnant toujours, bien entendu, dans les notes, la leçon du ms. Quand ces corrections ont consisté seulement en additions de lettres, je me suis borné, pour les indiquer, à renfermer, selon l'usage ordinaire, les lettres ajoutées entre deux crochets.

C. C.

tion de St Jean, nos préceptes, les coutumes de Limoges et diverses chartes, les seuls monuments à nous connus du dialecte du haut Limousin au moyen âge. Nous avons depuis longtemps l'intention, que nous réaliserons bientôt, de réunir le tout en un même recueil.

[1] Lorsqu'il la publia (1880), M. Meyer inclinait à lui chercher une origine plus septentrionale. « Quelques indices, disait-il, me font penser qu'elle a été composée en Auvergne; mais je ne saurais rien affirmer à cet égard. »

[2] J'ai cru devoir faire exception pour trois ou quatre abréviations par sigues dont la résolution ne peut présenter au lecteur aucune difficulté comme N. S. (*Nostre Seiner* ou *Seinor*), P. (*Peire*), Jo (*Joan*), d. (*deniers* ou *deneirs* ou *deners*).

A

SERMONS. — PREMIÈRE SÉRIE

I

(**F° 16. r°**) *Si quis diligit me, sermonem meum servabit et pater meus diliget eum et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.*

Zo nos retra sanz Joan[z] ev[an]gelica que cil que amo lo fil de Deu gardo la sua paraula, quar lo paire l'ama e venra et estara ab el. Cel que no l'ama no garda la sua palaura. Salamos diz d'aquelz que amo los mandament de Deu : « *Amicus bibit meum vinum;* lo meus amix beu lo meu vi. » Aizo diz ad aquelz que Deu amo. Dels mals *dicit David :* « *Furor illis secundum similitudinem serpentis, sicut aspidis surde et obturantis aures suas, que non exaudiet vocem incantancium.* » Zo diz David que li mal ome son atrestal con es aspis. Aspis zo es us serpens que porta una peira el chap, et en aquela terra a chazadors que l'acondormo ab echantament ; el chazaire tol li [lo] chap per la peira que es mon bona. Cum li serpens lo ve venir, conois be que la peira quer, e ferma l'una de sas aurelas contra la terra dura et e l'altra met lo chap de sa coa, que no l'acondorma lo chazaire. Aital so li mal ome que [no] volo auzir los mandament de Deu, delz quals diz David : « *Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani, et transivi et ecce non erat, et quesivi eum et non est inventus locus ejus.* Eu, zo diz David, vi lo fello sobre essalzaz sos banz e pasei lonc el, et quis lo logal on era e no poic solament trobar lo loc (**V°**) on era, que tot fo destruz. » Aici justicia N. S. viaz los mals omes. Il si fio ellas riquezas d'aquest segle e so i deceubut. David diz : « *Tesaurisat et ignorat cui congregabit ea.* Lo mane[n]z ajusta l'aver e no sabra cui. » Per aizo diz : « *Thesaurisate vobis thesauros in celo.* Ajustaz vostres tesaurs el cel. » Li sant apostol feiro be lor thesaur el cel quant attendero lo do en Galilea, lo do de Sant Esperit, tro que Nostre S. lor trames zo que lor avia promes. El n'eviet Sant Esperit, si con oi es, eviro tercia, e ssemblant de foc que los escalfet ta fort qu'en eisa la ora saubro parlar toz los lengatges que so ad en-

tendre. Setanta e doas lengas so ; atretanz disciples alumenet Sanz Esperit. Adonc las genz qui ero de moltas terras ajustat en Jherusalem dizio que ibri ero del vi espiritat. Pregem N. S. [que trameta] oi sobre nos lo do de Sant Esperit *ad salutem animarum nostrarum, cui est honor et gloria in secula.*

II

Ingresso Zacharia templum Domini apparuit ei Gabriel angelus stans a dextris altaris incensi.

Zo dizo las Escripturas que Zacharias era bisbes de la leg et avia moler na Elisabet et ero veil ambedui. Co venc un dia Zacharias intret el temple *Domini* al major altar portar ences, et aparec li l'a[n]gels de N. S. e dis que N. S. li donaria u fil de qual molt ome s'esgausirio e sa nativitat et auria num Joan. En eisa la ora dis atrestal a la moler. Mas Zacharias non credet l'angel et estet a l'altar esperduz e perdet la paraula, si que toz lo pobles conoc que visio avia vista, et estet muz tro que sanz Joanz (**F° 17, r°**) fo natz. Co fo naz, lor parent e lor amic s'ajustero al gaudi de l'efant. Era, al chap delz oit dias col volgro circumcir, demandero a la maire cossi auria nom, et ela dis : Joan. Et il dissero quel nom del paire Zacharias agues. Pois vengro davant lo paire et el escrius que Joan auria nom. En eissa la ora parlet et prophetizet : « *Benedictus dominus Deus Israel quia visitavit et fecit redemptionem plebis sue.* Benedeiz sia N. S. lo deus d'Israel quar el visitet e fez redempcio al seu poble. » Cil que ero aqui conogro be que N. S. era ab l'efant. *De quo ipse dixit :* « *Inter natos mulierum non surrexit major Johanne Babtista.* » Nostre S. medeis avia dit qu'antrels efanz de las femenas no s'eslevet majer de Johan Babtista. Be fo granz, que abanz fo natz que N. S., abanz prediquet e baptizet, e receub martiri, e fo en efren .vi. mes, e prediquet lainz quel salvaire era venguz en terra. Lui prejem que prec per nos N. S. Jhesu Christ, *qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen.*

III

Beatus Petrus apostolus vidit sibi Christum occurrere ; adoravit eum et dixit : Domine, quo vadis.

Zo dizo las Escripturas que zai en arcires volc l'emperaire de Roma aucire san Peire l'apostol, e ve[n]gro li cristia e las cristianas de Roma [a] sain Peire e preguero lo per amor de Deu qu 'el issis de Roma e fugis en autre loc. Ara el dis que plus amava morir que viure, per amor de Nostre S.; mas per amor delz christias e de las christianas, e non jes per temor de mort, essia toz sols de la ciptat et encontret N. S., si con diz : « *Sanctus Petrus apostolus vidit sibi Christum occurrere ; adoravit eum et dixit: Domine, quo* (V°) *vadis ?* Sanz Peire l'apostols vi a se corre Crist et, adoranz a lui, dis: Seinneir, on vas ? » E Nostre S. li respondet : « *Venio Romam iterum crucifigi.* Eu vei[n] a Roma autra vetz esser crucifiaz. » Quar li Judeu crucifiero lui et aora el venia que fos altra vez crucifiaz ab san Peire, que tota la pena que san[z] Peire sostenc e la croz, tota la sostenc N. S., tot eisement cum si el fos altra vez mes en la croz. E retornet sanz Peire e la ciptat e dis alz cristias que ab N. S. avia parlat e N. S. ab el. El ministre de l'emperador presero san Peire e menero lo a la croz. E cum el fo laz la croz, preget los ministres que[l] volio metre e la croz que no l'i messeso de tal mesura que N. S. i fora mes, mas trastornesso los pes desus el chap dejos. E co fo e la croz, fez orazo a Deu N. S. e dis: « *Domine Jhesu Christe, commendo tibi oves quas tradidisti mihi.* Seiner Deus Jhesus Christ, eu red a te las animas lasquals liurest a me. » En apres que sanz Peire ac sa orazo finida, essi lo seus esperit de lui ; e li sant angel portero l'en davant Deu el cel, chantan: *Gloria in excelsis Deo et tibi, Domine, laudes.* Levem las mas els cors ves N. S. e pregem lo per la soa merce e per las pregeiras de san Peire e de san Paul, que perdet lo chap per amor de Deu. Aitals obras, aitals almornas nos do a far en aquest segle que las nostras animas, quant issiran del cors, a la sua gloria posco pervenir, on el viu et regna *per omnia secula seculorum. Amen.*

IV

Hodie beata Virgo Maria c̃sumta est ad ethereum talamum in quo Rex regum stellato sedet solio.

(**F° 18,** r°) Hoi pojet N. S. Deus la sua maire e la[s] celestia[l]s cambras et aqui se ab lo seu fil. Non ausam unga dizer

que sancta Maria no moris corpo[r]alment, mas ben ausam dizer, com li apostol l'agro messa el vas el val Josafat e co l'anero veder, et il lo troberon plen de terra blancha. Et ad aiso nos sabem be que ela es corporalment ab N. S. el cel on pojet. Be fo drez que Nostre S. aquella charn on s'enumbret que lan pojes a sse, *ut dicit Scriptura :* « *Exaltata est sancta Dei genitrix super choros angelorum.* La sancta maire de N. S. es levada sobre los co[r]s delz angels. » *In alio loco dicit :* « *Paradisi janue per te nobis aperte sunt, que hodie gloriosa cum angelis triumphas.* » Zo diz en autre loc : « Las portas de paradis son ubertas a nos per te e tu t'esl[ev]as per la tua victoria ab los angels. » Razos es que sia adimplit zo [que] dis David : « *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate.* La regina estet laz las tuas dextras e vestimentas dauradas, eveironada de varietat. » Zo es aquesta que lonc so fil esta et es alta sobre estellas. Pregem la, el dia de la sua festivitat, que ela oi e totas oras de l'engein de diable e de totas las suas obras nos defenda et achapte a nos l'amor del seu fil Jhesu Crist, qu'el non regarde los nostres pechaz, mas, segun la sua misericordia, el nos perdo de toz nostres pechaz. *Et vitam eternam. Cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen.*

V

Hodie nata est Beata Virgo Maria cujus vita inclita cunctas illustrat ecclesias.

Oi es la nativitaz de la bonaurada Virgina Maria, que per la sua richa vida onra totas las gleisas. Per gran meravila fo nada aq[ue]sta dona, que nos trobam que Joachim sos paire et Annua sa maire avion estat gran termini essems e no podio (V$_0$) aver effant ; tant que Abiaatar, que era preire de la leg, soanet la offerta de Joachim, vezent tot lo poble ; et ac tal verguina Joachim que s'en fugi ab sas bestias ab sos pastors. Et anet s'en molt long en una montana, e laiset sa moler per zo que Abiatar lo preire l'avia dit que Deus l'avia adirat, quar nol dava efant. Et estet gran temps que de sa moler non audi novas. Et un dia la dona estava sola a la fenestra de sa chambra e vi una basser sus en u laurer que s'esgausia ab sos poncis, et ac molt gran dol e dis : « *O Deus celi et terre,*

unicuique creature das fructum et mihi misere abstulisti virum meum. O Seiner Deus, reis de cel et de terra, ad unaquega creatura donas fruit, et a me lassa as tolt mo senor. » Et jetet se a so leit, e Nostre S. ac pietat de la dona, et eviet son angel al marit que tornes a sa moler. E si fez, e Nostre S. donet lor efant. Zo fo nostra dona sancta Maria. Ara, a chap de dos anz que fo nada, portero la al *templum Domini* e giquiro la a Nostre S. Et Abietar l'evesques era al sobira altar. Del primer altar tro a l'altre avia .xv. gras, e quant efas en pojava dos gras o tres, om o tenia a gran meravilla, e dizio que grans signes faria. E cum pa[u]sero alz gras nostra dona Sancta Maria, pojet toz los .xv. gras tro que veng a l'altar on era Abietar l'evesques, e dis toz lo pobles que granz meravillas aquel effas faria. Pro jo[rn]s fo nurida ab las altras verges del temple, et ac tan gran sapiensa que l'evesques Abietar li mandava tota ora coseil, tant li dizia granz paraulas e belas. El servizi del temple (**F⁰ 19, r⁰**) estet tro que Joseph l'esposet per comandament d'angel, e Nostre Seiner pres charn en ella. Aquesta gloriosa dona pregem que nos plaig ab lo seu fil *sine fine in secula seculorum. Amen.*

VI

Lo preire se deu vestir e loc secret, e d'aqui deu venir davant l'altar. Li vestiment del preveire, signifia N. S. Aissi con lo preire es cubertz del[s] vestimenz, N. S. se cuberc de charn. Quan lo preire ve davant l'altar del loc secret, signifia que N. S. venc ta celadament en terra qu'anc no fo saubut per neguna re charnal. L'entreades de la messa, que demostra? Las propheta[s] de N. S., abanz qu'el preses charn de la Verge. Lo salpms demostra lo gaudi que agro las prophetas quant venc N. S. en terra. La *Gloria patri* signifia los laus que devem far de la nativitat de N. S. Lo *Kirrie eleyson*, que om dobla tres vez, signifia las pregarias que fazio las propheta[s] que Deus veng[u]es lo mon salvar. *Gloria in excelsis Deo* remembra lo gaudi que l'angels nunciet als pastors quant fo naz lo salvaire; *Dominus vobiscum* lo saludament que N. S. dis a sos disciples quan dis : « *Dormite jam [et] requiescite.* » Lo clerges que respont demostra los fidel[s]. Las orazos, mostra que devem orar ; la epistola, la predicacio dels disciples ; *alle-*

luia, [celz] e celas que laudero e laudo Nostre S. que nasquet en terra. Lo preire que mou la messa el destre corn de l'altar, afigura que N. S. près charn dels Juzeus que amo la leg; et ero en aquel termine a la destra part, era son a la senestra. Per zo quar om leg a la senestra part de l'altar l'avangeli e muda lo messal, mostra (**V°**) que li apostol se partiro delz Juzeus e prediquero los pagas. La offere[n]da mostra los laus que fez Salamos com ag sacrat lo *templum Domini*, que aqui fo faita molt granz oferenda; per aquela figura fai om enqueras offerta. La ostia, lo cors de Crist; l'altar[s] signifia la croz, lo calicis, lo sepulcre; lo vis e l'aiga, mostra que del ladrer de N. S. issic sanx et aiga. Per lo sanc fom redemut, per l'aiga regenerat. *Credo in unum Deum* mostra que devem creire la nativitat e la pasio. Las orazos *super oblata,* afigura la orazo que fez N. S. com parti da la cena. *Sanctus* tres vez *significat Patrem et Filium et Spiritum Sanctum.* Lo *Te igitur* mostra zo que dis N. S. a la cena. La comunio[s] fai gracias per los fidels. La fenizos de la messa al dextre corn de l'altar, zo es la figura que li Judeu creirau tut dava[n]t lo dia del judici, quant Elias et Enoc venrau contra Anticrist. *Ite, missa est* diz que aquesta sacrificis es trames a Nostre S.

VII

Quatuor sunt quibus anime defunctorum juva[n]tur.

Zo diz la Escriptura que catre causas so que acorro a las animas dels morz : *Prima, oblaciones sacerdotum* : zo es los sacrifizis que fau li preveire; IIa. *oraciones justorum :* zo so las orazos que fau li bon ome pelz altres; IIIa. *jejunia carorum :* zo so li dejuni que fau li marit per las molers, li paire per los filz el filz pel paire; IIIIa *elemosina amicorum :* zo so las almornas que fau li amic el anniversarii e el befaig dels paubre[s].

VIII

Dominus dicit in Evangelio : Convertìmini ad me et ego convertar ad vos.

Zo diz N. S. (**F° 20 r°**) e l'avangeli : « O vos, baro mei amic, trastornaz vos a mi que eu tornarei a vos. » Be devem saber ab que nos devem trastornar a N. S., si con el medeis nos essenia, que zo nos diz : « *Quando homo commitit peccata et pergit*

ad sacerdotem et confitetur ei peccata », zo nos diz que quant om concre so pecat e ven al preveire e cofessa a lui lo pecat e fa almornas et aizo que el li comanda nil diz, adonc lo fai gurpir e laisar d'aquelas colpas e d'aquelz pechaz que far solia, que no i torn plus. *Tunc convertitur ille ad Deum omnipotentem et sociat se angelis sanctis.* Adonc es trastornaz vas Deu trastot poderos (et el trastorna se a vos) et a compaina ab los seus angels. Gran gaug pod aver cel que demanda penedenza ; per neguna re non pod esser salvs se no per penedensa. *Tribus vicibus nacitur omo.* Zo diz aisi que per tres vegadas es om naz. Qual[s] son aquestas tres? *Prima, quando egreditur de utero matris sue.* La primeira es quant om nais del ventre de sa maire. La seconda es quant es renascuz em babtisme; e quant om lo baptiza el diz : « *Abrenuncias omnibus operibus diaboli?* ve tu si renegas trastotas obras del diable, » fazias lo preire. El pairis respond per lui; e per uquec o fai e per unaquega. E que respond? *Quod ipse Deum credere debeat et sua precepta servare ;* zo es que el meeis verament deja creire Deu e sos comandament far e garar. Aizo autorget lo pairis (**V**^{0}) per unquec de vos. La terza naisensa es penitentia et es cofesio[s] de sos pechaz, si co desobre diz.

IX

Postquam consummati sunt dies octo usque circumcideretur.

Auzir, seinor, podet que vos demostra sans Lux evangelista. Car zo nos diz que Nostre S., quant ac compliz los .VIII. dias de la sua nativitat, si fo circu[m]cis, et enn aquela circumcisio fo apelaz Jhesus ; quar zo era comandat e la leg que tut li efant masele que naiss[i]o, quant avio .VIII. dias compliz, que il fosso circumcis, et en aquella circumcisio om lor trenchava la superfluentat de la charn, e ssi lor pausava lo nom per que era apellaz aquel efas. E N. S., que era venguz el mond per adimplir la leg, si con diz e l'avangeli : « *Non veni solvere legem sed adimplere:* eu no veng per destruir la leg mas adimplir », et el medeis, e l'octau dia depos la sua nativitat, N. S. que volc esser circumcis, et en aquella circumcisio el fo appellaz Jhesus. *Jhesus latine salvator dicitur:* Jhesus e lati salvaire es appellaz, e nostra leg N. S. E per aquo el fo appellaz salvaire que el era venguz per nos salvar e guerir, e per

aquesta nom lo avia mandat l'angels que el fo[s] appellaz, quant venc a nostra dona sancta Maria, et el aportet lo salut del pa[i]re esperital e sil dis: « *Ecce virgo concipies [in utero] et paries filium et vocabis nomen ejus Jhesum.* Vec te que tu concebras en to ventre et effantaras u fil et appellaras lo nom de [lui] Jhesu. » E nos, senor, devem saber que aquella circumcisios corpo-(**F° 21, r°**)-ralment significa lo nostre babtisme esperital ; et en aissi co enn aquella circumcisio era lo nomz pausaz de l'efant et la superfluentat de la charn trenchada, tot [eisement] el nostre baptisme es lo nostre nomz pauzaz, e la superflue[n]tat delz vidis devo esser de nos desebrat; quar lo preire enterva l'efant e demanda li d'aital guisa : « *Abrenuncias Sathane et omnibus operibus ejus et omnibus pompis ejus?* Negas tu diable, zo diz lo preire, e totas sas obras e toz sos senz ? » Eil pairi que so fianzas respondo per l'efant, e diz : « *Abrenuncio* », zo es : « el devet ». Senor, quam pauc te aquelz mandament, quar ta viaz co l'efas pod anar e parlar et es em poder de sos talanz a far, adonc laisa Deu el seu servizi, et pausa se el poder de diable et el deleit del segle ; e laisa encore los pairis elz covinenz que faiz avio, on los avia mes vas N. S., pel seu servizi far et gardar. Quar il nos gardo de perjurar ni de lor fe mentir, ni de negu pechat a faire nos gardo que nol fazo ; e pauso lor amor e las manentias d'aquesta segle et el deleit de la charn don ja no lor venra nula re se mals no, que zo diz aizi : « *Quid prodes[t] homini si universum mundum lucretur, anima sua detrimentum patiatur?* » Zo diz : « Que profeita ad ome si tot lo mon gazanava ni l'aur ni l'argent ni tota la riqueza del segle, que s'arma en sia pausada e las penas d'efern, on ja redemcio non aura ? » Si con diz aizi lo bos om Job : « *Quia in infernum non est redemptio;* quar en efern, zo diz, non a neguna redempcio. » E per aquo, senor, amaz N. S. aitant con avez temps de lui servir, que no sabez coras vos traspasarez d'aquest segle, que em petit d'ora serez vengut a la fi ; e laisaz diable (V°) e tota[s] las suas obras, e trastornem nos a Deu e clamem li merce, que el nos do durable repaus, et aisi nos lais persegre aquel babtisteri que nos receubut avem, per que nos poscam pervenir al seu durable regne *sine fine in secula seculorum. Amen.*

X

Pascha nostrum immolatus est Christus : epulemur in azimis sinceritatis et veritatis.

Senor, aici nos amonesta la sancta Escriptura cosi es tan granz aquesta sancta festa d'oi e tan glorïosa, e con nos la devem onrar e celebrar, que aquesta sancta festa fo una de las primeiras que Deus comande[t] en aquest segle ; que zo trobam ella sancta Escriptura que, en la leg veila, li fil d'Israel estavo en Egipte en gran chativitat, el poder de Farao, que en aquel temps era regz d'Egipte. Mas N. S., que vol[e] deslïurar la sua gent de la captivitat e de la prejo, mandec a Farao per Moisen la propheta que gurpis lo seu poble, que no volia N. S. que mais estees e la poestat de Farao. A la sua gent mandet N. S. que fezeson sacrifici d'un anel, e l'aniel que fos blanc[s] e fos mascles, e que fos d'un an et que fos bos et belz, e que haguesson demest cabras e de fedas, e quel sacrifiquesson al vespre, e que manjeson lo cap els pes, et aquo que era dinz no manjesson ; e que nol manjesson cru ni coit en aiga, mas ta solament raustid al foc, ni negu delz osses no fraiseso; e si res remania, el foc fos cremat ; e quant il manjario, il foso calsad e que teng[u]esson lors bastos en lor mas, e que manjeson tost, e del sanc de l'aniel si fedesso merqes e lor maisos una letra sus el lundar .....

XI

.....

(**F° 22, r°**) escript : « Eu totz sols calcigei aquest troil. » Lo qual trol ? Zo es la passios que sofri e la croz. Per los razims devem entendre (las flamas) las felunias d'aquest segle. Las nivols que desus avem auzidas son li apelat de *sancta Ecclesia* que nos defendo de la via de perdecio, e nos amonesto cossi anem à la vida durabla. Cals es aquesta via de perdecio ? Zo so li renoer e li fals jutge et aquil que la lei de N. S. Jhesu Christ corrumpo. Vejaz, seinor, qual esperanza podon aver aicil que fan los fals jutgament. D'aquest diz Deus per la bocca de la propheta Isaias : « *Ve qui dicitis bonum malum et malum bonum, ponentes amarum in dulce et dulce in amaro !* La mala

ve[n]tura es a vos que de la veritat faiz mesonga e de la mezonga veritat.» A la fe aquist son semblant a Judas que vendet veritat. E qual veritat? Zo es Deus, aisi con el diz: « *Ego sum via [et] veritas et vita.* Eu so via e vertaz e vida.» *Tria sunt genera pauperum*; tres maneiras, seinor, so de paupres. Us en i a que molt lor pesa car il non au asaz aver; d'altres n'i a que degurpo tot quant au per amor de Deu N. S., si con diz sanz Peire : « *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te.*» Li autre si so paubre e lor voluntat, et aquis[t] son appelat *pauperes spiritu.* Per que? quar ad aquelz es donat lo regnes celestials. E pos nos vezem que ad aquesta compana es promes lo regnes de N. S., a lui nos tornem, e pregam lo per merce qu'el nos do senz et coratge e voluntat, que, quan las armas partiran de nos, poscham esser el regne celestial, ab aquest bonauraz paubres. *Prestante Domino nostro Jesu Christo.*

XII

Postquam impleti sunt dies purgationis Marie secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino, sicut scriptum est in lege Domini.

(V°) Cosduma era ella leg vella que, en cap de caranta dias que la femena avia jagut de fil, li pairo lo portavo en Jherusalem e presentavo lo aqui el temple de N. S., et ab el dos anelz quant era fil[z] de ric ome ; si fos filz de paupre, un parel de tortres e dos poucis de columbras. Ja sia zo que nostra dona sancta Maria non agues que purgar, volc N. S. que om lo portes al temple e portet om ab el doas tortres e doas columblas. Nostre S. venc en est mon per gran umilitat. Ja sia zo que sia poderos e seiner, volc venir el temple a semblant de paubre. Per aquel[z] auzelz que foro offert ab N. S., devem entendre aizelz omes et aicelas femenas que teno castitat e ploro lor pechaz. En aquelz dias, Simeon era lo mager preire del temple, que molz dias avia agardat N. S. e pregat que nol dones mort tro qu'el tengues N. S. Con el lo teng, conog que aizo era lo salvaire del mon e dis: « *Nunc dimitis, Domine, servum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Seinner Deus, fez sanz Simeon, ara laissas lo teu serve en paz, que li mei oil viro la tua salut, que tu avias acesmada

davant la chara de totas las gent e de tot los pobles. El sera lums al demostrament de totas las genz et a la gloria del seu poble d'Israel. » Si nos volem aver part en aizela luz que N. S. J. Ch. aporte[t] e donet a tot lo segle, quant venc primieramment al temple, a nos coven que aisi siam alumenat de la gracia de Sant Esperit et abrasat de l'amor de Deu si con es la candela del foc. E la candela so tres causas, la cera el pabils el fox. Tot eisement devem aver tres causas e nos medeismes. Zo es la charn (**F°** **23**, **r°**) e l'arma e deve[m] esser aluminat de la gracia de Sant Esperit e de l'amor de Deu. Gran meravilla fo en aquesta offerta, que « *senex puerum portabat, puer autem senem regebat;* lo velz portava l'efant e l'efas guidaval vel. » Apparellem los temples de nostres coratges, e recipiam N. S. si cum fez sanz Simeon, e digam : *Nunc dimitte, Domine, servum tuum in pace!* Seiner, laisa nos em paz, si cum tu fecist lo teu serv Simeon. *Te ipso prestante cui est honor.*

XIII

Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio et fletu et planctu et scindite corda vestra et convertimini.

Nostre S. J. Chriz nos amonesta, fraire, per la boca de Joel la propheta e diz que nos tornem vas el de tot nostre coratge, et estem em plors de nostres pechaz, et estrengam nostres cors e melurem nos. Zo diz David : « *Cor contritum et humile Deus non despicit.* Nostre S. Deus no mespreza pas l'umil coratge. » Anz lo deu trebalar cel que vas lui se vol tornar. Enquera diz mais David : « *Declina a malo et fac bonum;* gic te de mal e ffai lo be. » E Nostre S. diz : « *Convertimini ad me et ego convertar ad vos.* Tornaz vos a me, que eu mi tornarai a vos. » Ara es lo terminis que nos majorment devem nostras carns amermar e devem las desmar, que zo diz l'apostols : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis;* ara es covinenz lo temps dels dias de salut ; » si con diz la propheta : « *Fratres, bonum est jejunare, sed melius est elemosinam dare ;* bona causa es dejunars, mas plus val almorna donar. *Jejunium sine elemosina nihil est;* nienz es dejunz senes almornar. Ajostaz dejun et almorna. (**V°**) doi befait so ; partez almorna del dejun, nienz es. » *Isodorus dicit :* « *Ignem ardentem extinguit*

aqua et elemosina extinguit peccatum ; l'aiga esteng lo foc ardent et almorna auci lo peccat. » « *Tale est jejunium sine helemosina quale est oleum sine lucerna ;* tals dejunz senes almorna con es olis senes lum. » Vos dizez que non podez far almorna. Toz om que a bona voluntat, zel fa almorna. Mais val la bona voluntat ad aizelz que no podo plus far que ad aicelz que fau almorna senes bona voluntat. Per aizo esmendaz vos vas N. S. ab almornas et ab dejunz et ab messas et ab autres befaiz. Cofessaz vostre[s] pecchaz e tornaz vos a Nostre S. *Ipso prestante qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

XIV

Dicite filie Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam et super pullum filium subjugalis.

Lo celestials metgues manda als fils et a las filas de sancta Eclesia, per la propheta Zacharias, con es Nostre S. venra ab gran umilitat en Jherusalem, cavalgan una asina e so poli. Cum Nostre S. fo *ad montem Oliveti,* el eviet dos dels seus diciples en Jherusalem, per una asina que era comunals de toz los omes, e fez la aduzer e so poli e cavalgat sobre amdos, e venc en Jherusalem. Garaz la humilitat de N. S. El pogra cavalgar caval o mul o mula ; pogra aver pali o cendat desobre et el venc cavalgan sobre una de la[s] plus avols bestias que so. Sobre la bestia fo la vestimenta dels apostols. Cum lo viro venir li ome de Jherusalem, recebro lo ab gran gaug (**F° 24, r°**) e feirol processio, e li efant prendio lor vestimentas e jetavo las e la via ; li autre trencavo los razims dels arbres. Aicel que jetavo las vestimentas e la via signifio los san[z] martirs que presero martiri per amor de Deu, quar el era via, aisi con el medeis diz : « *Ego sum via et veritas* [*et*] *vita;* eu so via e veritaz e vida. » Cil que jetavo los rams dels arbres signifio las prophetas que donero los bos esemples. Li efant cridavo : « *Ozanna filio David !* laus sia al fil de David ! » Adonc fo adumplit zo que David avia dit : « *Ex ore infancium et lactentium perfecisti laudem.* De la bocca dels effant e delz tetanz fezist to laudime. » Auzit avez cossi Nostre S. s'umiliet per nos ; eisement nos nos devem umiliar per s'amor, que zo diz l'evangelia : « *Omnis qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur.* » Zo diz que Nostre S. amerma e abaisa los

orgols dels omes fols e creis et alza los umils els bos. E nos, umiliem nos vas lui si co fez lo laire e la croz, si com avez auzit e la passio. Pregem N. S. Deu qu'el perdo a nos, si co fez al lairo quel clamet misericordia. *Qui vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen.*

XV

Missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilee cui nomen Nazareth, ad virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen virginis Maria.

Aici retra sanz Matheus evangelista cosi Nostre S. eviet son angel ad una gloriosa vergina, e la ciutat de Nazareth, e mandet que en [e]la prend[r]ia charn. Toz lo mon[z] anava a perdicio, per la culpa del primer ome e de la primeira femena que fo, tro que N. S. pres cossel per aquesta sancta regina, a la qual (**V**°) eviet son angel e mandet que en ela s'enumbraria. Ja fo be razos que N. S. fos nunciatz e Nazaret, un estava ma dona sancta Maria e Joseph sos espos. Sancta Maria non avia pas espos per aizo que jag[u]es ab ela, mas per zo qu'el la guides, quant N. S. seria naz. Aujam quel diz l'angels : « *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum!* O tu Maria, plena de gracia, Deus te salv, que N. S. es ab te. » Co la verges auzi lo salut, ac mol[t] gran meravilla e dis a l'angel : « *Quo modo fiet istut, quoniam virum non cognosco* ? Zo com poira esser ? eu non ei co[m]paina d'ome. » — « *Invenisti gratiam apud Deum; ecce concipies et paries filium.* Tu trobest la gracia de Deu, e concebras et effantaras .I. fil et aura nom Jhesu. » Adonc respondet sancta Maria : « *Fiat mihi secundum verbum tuum;* zo sia fait a mi segun la tua paraula. » Vejaz la humilitat de verge, cossi respondet a l'angel; per que Deus se mes en ela. Aquesta dona es porta del cel, regina del[s] angels, maire dels omes, estela matutinals, verges de la[s] verges, salvament de tot lo mon. Aquesta dona prega so fil de dias e de noit per nos. Li peccador no au mais remedi mas en ela. Et ela preg per nos lo seu fil Jhesu Christ *Dominum nostrum, qui vivit et regnat.*

XVI

Viri impii dixerunt: venite, opprimamus justum injuste, mitamus lignum in panem ejus et eradamus eum de terra vivencium.

Jeremias la propheta, davant molz dias que N. S. fos naz ni mes en croz, avia predicat de la sua passio et avi[a] dit que li ome fello presero cossel que tot a tort pressesso lo dreiturer ome, e messesol fust on lo paussesso, zo fo la croz on lo [le]vero, (**F° 25, r°**) e quel jetesso de la terra dels vivens. Tant menero las paraulas que si co fo a la noit, lo liuret Judas per .xxx. d. d'arggent que l'en dero, et el si n'ag ta mal gazerdo qu'el medeis s'en pendet. Cum l'agro pres [lo] liero el batero e l'escupiro. Domentre quel donavo las gautadas e las colladas, dezio li que devines qui l'avia ferit. Pois [lo] liurero a Pilat e feiro lo crucifiar e coronar de corona d'espinas, e mesero lo en la croz entre dos lairos. Adon[c] fo adumplit zo que diz la Psalmista : « *Foderunt manus meas et pedes meos ; dinumeraverunt omnia ossa mea.* » David avia dit del fil de Deu qu'il li traucario las mas els pes et qu'il lo tirario tant e la croz que nomerario sos osses. Tot aquo fo ademplit e la passio de Crist. Cum el dis : « *sitio* », aportero a beure fel destemprat ab vinagre ; et el dis, cum il lol portero a boca: « *satis est.* » David diz : « *Dederunt in escam meam fel et in siti mea potaverunt me aceto.* Vivenda mi donero de fel a beure e de vinagre. » *Et inclinato capite emisit spiritum.* Cum l'esperiz fo issit de la charn, us [dels] cavallers quel metio e la croz li trauquet ab una lanza lo destre ladrer, et issin sancs et aiga per nostre salvament. Lo laire de la destra part que fo salvs signifia cels que cofesso lor pecat, l'altre signifia cels que se despero de Deu, si co fez Judas. Era, baro, per amor de aquella croz on Deus fo treballat, devem baissar aquesta croz que deven nostre gadi[s], que nos sia autoricis contra diable e que recepram Nostre S. el dia de la sua resurreccio ab gaug. *Cui est honor.*

XVII

Expurgate vetus fermentum ut sitis nova conspersio sicut estis azimi.

Sanctus Paulus apostolus nos amonesta que purgem lo vel levam de sobre nos si con enferm e [siam] arosat de novel arosament. Lo vel peccat d'Adam apelam levam del peccat. Adam era toz lo monz ples e nugus om no s'en purgava e[n]tro que N. S. nos aroset del novel arosament el novel testament

nos donet fermetat de creenza. Per zo nos amonesta l'apostols quenz renovelem per cofessio, que om que cela so peccat es velz. Per zo diz David : « *Quoniam tacui, inveteraverunt ossa mea dum clamarem tota die.* Car eu chalei mo peccat, per aquo veleziro li mei (**V**°) os quar c[r]idava tot dia. » Negus om pod viure senes pecat. David diz : « *In pecatis concepit me mater mea;* em pecat me coceup ma maire.» *Ipse David* diz : « *Obmutui et non aperui hos meum;* eu calei e non ubergui ma boca.» *David dicit :* « *Renovabitur ut aquila juventus tua;* la tua juventz sera renoelada si cum l'aigla.» Aigla se renoela quant es vela. Eissement nos devem renovelar e purgar lo vel levam. *Hodie surrexit Dominus;* oi resuscitet N. S., si cum avez auzit que las femenas vengro ab lor eng[u]ent al sepulcre e trobero l'angel que lor dis : « *Surrexit Dominus, non est hic* ; mas anaz en Galilea dizer que aqui venra a sos disciples et a Peiro. » Per aizo anet a san Peire, quar l'avia renegat, que nos desperes. Razos fo, si cum avez auzit de femena que avia tot lo mon mort, que [per] femena fos nu[n]ciatz lo salvamen[z] del mond. Per moltas guisas apparec N. S. en apres la sua resureccio, si com dizo las Escripturas. Ace[s]mem nos quel poscam recebre e qu'el vena entre nos a salvamen de las animas et a profeit de[l]s cors. *Prestante Domino nostro Jhesu Christo.*

XVIII

[*J*]*hesus incipiens a Moise et omnibus prophetis interpretabatur illis in omnibus scripturis que de ipso erant.*

E moltas guisas et e moltas maneiras aparec N. S. Deus Jhesus Crist als seus diciples apres la sua resurreso; que so nos retra e l'avangeli d'oi, lo dia Nostre S. fo resucitaz, aisi co fo el dia d'er, que issiro li doi disciple de Jherusalem, e l'us fo sancz Lucas evangelista e l'autre fo sancz Cleo[p]has, et anavo s'en [ad u] castel que avia nom Emaus, et ana[vo] fort parlan d'aquo que avio vist et auzit en Jherusalem en aicel[z] dias. E mentre anavo aisi parlan, lo venc N. S. et aparec a lor, et aquo fez e sse[m]blanza de peligri. e demandet lor a toz: « Digaz me, fei ss'el, de que anaz parlan, que toz vos vei anar iraz. » — « E tu doncas, feiro s'il, non o sabes, que mais ome non a en aquesta terra que non o sapia ! » — « De que ? » diss

el. — « A Deu ! de Jhesu (**F° 26 r°**) [de] Nazareh, feiro s'il, que fo bar e propheta e poderos en paraulas et en obras, cossi l'au tradit nostras podestat e cossi l'au mort. E nos, dissero il, cuidavam qu'el redemes tot lo poble d'Israel ; et a oi tres dias que aiso [fo] fait. E sobre tot aiso, dissero il, s'eslevero nostras femenas oi mati et anero s'en al monument. Zo fo Maria Magdalena, e Maria la maire san Jacme, e Maria Salome, et espavente[t] nos molt fort que sso dissero que angel avio vist e que lor dis que Jhesus Crist era resuscitaz. E quant o auziro, anero s'en lai de nostres companos, e trobero o be aisi cum las femenas o avio dit. Mas del seu cors non trobero jes.» E quant N. S. auzi aizo, respondet lor e dis : « Oi fol, dis el, e dur cor que avet molt a creire, non convenia be donquas [que] Crist aisi moris et aisi resucites ? » E mostret lor be per totas las Escripturas, e despos lor la leg e las prophetas e tot aicelo que de lui era escrit. E d'aizo que N. S. lor dizia e lor parlava, lor cors lor en ardia, et aquo fazia de gaug e d'amor, tan bo lor sabia. Ara en aizo il foro vengut al castel un il anavo. E N. S., quant o vi que pres ero del castel, el fez apparer ques departes de lor e que volg[u]es longez anar. Et il, quant o viro, covidero lo molt fort de remaner, quant il dissero : « *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit et inclinata est jam dies.*» E quant si foro assis a la taula, e Nostre S. pres lo pa que portavo e benedis lo. E quan l'ac benedit, el lo partic a la taula e donet lo lor, et aizo il conogro be que el era Deus ; e quant lo cugero aver ab lor a la taula, el lor evanoi de davant lor olz ; e quant lo cujero veder, il no viro jes. Et adonquas (**V°**) il saubro be que el era Deus, e te[n]gron [se] molt per fol e tornero s'en en Jherusalem. E quant tornat i foro, il trobero los altres diciples, e dissero lor que N. S. avio vist et era resucita[z], e que il l'avio vist e avion ab el parlat. « E nos verament, dissero li disciple, lo vim, e que nos aparec e la via, e dis nos e nos demostret dels seus essemples, e nos conog[u]em lo be, quant nos frais lo pa e lo nos benedis a la taula.» Era, seinor, vejaz de caritat quant gran[z] merces e quan gran[z] vertuz es ; que anc li doi diciple N. S., per predicacio ni per [r]e que lor disses, nol pogro conoiser, entro quel covidero e quel forsero de remaner e caritat, et adonc il [lo] conogro quan lor benedis lo pa e lo lor frais a la taula. E sapiatz be per verta

que majer vertutz non es ni esser no pod de caritat ni d'almorna ; que be sapiatz, si vos non trobatz a cui la donetz, vos en deuriatz forzar los paupres que la preseso, que zo diz en u loc Nostre S. : « *Date elemosinam et ecce omnia munda sunt vobis* ». Zo diz : « Daz almornas per tot vostres peccatz e sserau vos perdonat. » Et en autre loc *dicit quia* « *sicut aqua extinguit ignem, ita helemosina extinguit peccatum* ; car aisi cum l'aiga auci lo foc, d'aital guisa l'almorna e la caritat e la vigilia el bes faiz auci e negal pecat. » Et era vos, seinor, si devet levar en pes, e clamem tuit merce a Nostre S. Jhesu Christ, que el, aisi con el deinet remaner ab los disciples et arbergar, e perque nos lo poscam conoiser et arbergar ab bonas obras, e qu'el nos don a far, per la sua misericordia, e nos coila e la sua gloria et el seu paradis ab lo[s] seus angels. *Quod ipse.*

B

SERMONS. — DEUXIÈME SÉRIE

I

(F° 27, r°) *Christus assistens pontifex futurorum bonorum per amplius et perfeccius tabernaculum non manufactum id est non hujus creationis.*

Fratres Karissimi, beatus Paulus apostolus mostra e la pistola que trames als Ebreus cum si Nostre Seiner donet son corps a martiri per nos. Aizi demostret sains Pauls als Juzeus et als maestre[s] de la leh que sacrificavo lo saing delz taurs e dels agnels e dels cabrit et dis lor que, sel sancs d'aquelas bestias que sacrificavo el temple segun la leh ajudava a salvament, ben es razos quel sancs de Crist, que fo vers bistbes, ajudes et salves los seus fidels ; que Nostre Seiner no venc ges el *templum* ab sanc de bestias, mas ab lo seu sanc domini, de quens redemet. E per aizo ditz nos sainhz Pauls : « *futurorum bonorum.* » Nos aviam perdutz los bos devinadors, aiso ero li bon ome espirital, e nols podiam cobrar, entro que Nostre Seiner los nos redet per la soa passio ; que oi intro li dia de la soa passio, e devem nos esforsar de venir a sancta Gleisa et es-

mendar los fallimenz et ausir los blastemhnes que Nostre Seiner audi per nos. Aisi con avez audit el evangeli quenz retra sans Johans (**V°**), li Juzeu l'apelero demoniaic, enebriaic, amic de peccadors, fil de fabre. Aquestas vergunias e moltas alt[r]as vergunias sofferg Nostre Seiner per nos. E nos amem lo si co el nos amet, *ut* poscam habitar *in celestibus* [*cum*] *illo sine fine in secula seculorum. Amen.*

II

Cum appropinquasset Jhesus Jherosolimis et venisset Bethfage ad montem Oliveti, mittens duos discipulos ait: ite in castellum.

Audit avem quens retra Lucas evangelista : quan Nostre Seiner anava ab sos discipols et el appropiet de Jherusalem, e fo ad una vila que era al pe de *montem Oliveti*, e pres dos de sos discipols e trames los en Jherusalem e dis lor que destaqueso una asina que era estaquada e meneso la a lui. *Et si quis vobis aliquid dixerit*, se negus om vos dizia : que voletz far ? digatz que a Nostre Seinor a ops e desliatz la e aduezez lan. Et anero li dicipol e adussero la e pausero lor vestimentz desobres e ferol seder desus. *Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via.* Grandas compainas dels omes de Jherusalem estendio lors vestimens e la via per on Nostre Seiner avia a passar ; li altre peciavo los ramz dels arbres e getavols per la via. L[i] efan de Jherusalem clamavo en alta (**F° 28, r°**) voz e dizio : « *Osanna filio David!* Laus al fill de David ! » Per Betfage devem entendre los predicadors, per *montem Oliveti*, *Ecclesiam ;* per la asina entendem los Juzeus ; pel poli, los pagas ; per aquels que estendio lor vestimens per la via devem entendre los sanz martirs, que pervengro a martiri per Nostre Seinor que mostret la via, *sicut ipse dixit :* « *Ego sum via.* » Per aquels [que] estendio los rams, entendem lo[s] sanhz paires. *Odie est adimpleta prophecia Zacarie* que dis : « *Dicite filie Sion : exe rex tuus venit sedens super asinam.* » Oi es aemplida la prophecia Zacaria, per cui Nostre Segner manded allas fillas de Sion, zo es als fidels de sancta Gleisa, que el venria cavalgan en Jherusalem sobre la asina el polli ; e per aiso ab gauh asesmem nostres coratgues que recepiam Nostre Seinor, *qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat* [*in*] *secula seculorum. Amen.*

III

Egressus [*est*] *Dominus Jhesus trans torrentem Cedron ubi erat ortus in quo introivit ipse et discipuli ejus.*

Audivimus, fratres. Nostre Seiner cenet ap sos discipols e lavet lor los pes e puis, quant levet da la cena, si cum ditz sanhz Joanns evangelista, passet un riu que om apela Cedron e venc en .1. ort on solia tota ora orar ab sos discipols. Judas emblet se dels dicipols e veng als Juzeu[s], (**V**^{0}) a cui l'avia vendut .xxx. d. d'argent, et anet ab els ab lanternas et ab fallas, e vengro de nuh com om fa a lairo, e Juzas ac lor dih que anesso penre aquel cui li verio baizar. E co venc Judas a Nostre Seinor, demandet li don venia et el saluded lo e anet lo baizar, e ab aiso li Juseu anerol penre, e toh li disipol fugiro mas cant solament sainhz P. e sainz Jo. evangelista quel seguero e la maiso de Caïfas, un fo jutgatz. E Caïfas menet lo a Pilat. E Pilatz desliurera lo volunteirs, e diss qu'en eviesso Nostre Seinor, et el evieron Barraban que era laire, e feiro Nostre Seinor levar en crotz; e feirol portar corona d'espinas e batero lo e escopiro li e mesero lo antre dos lairos. E l'us d'aquelz lairos pot far gran paor, que fo perduz, e l'altre dona gran esperanza, que fo salvs. La pena fo semblant de[ls] lairos, mas lo gazardos [no] fo e semblant : l'us anet en paradis, l'altre en efern. Poi[s] que Nostre Seinor agro levat en crotz, us d'aquels cavaler[s] pren sa lansa e anet lo ferir el laz senestre, e de la plaga issi sancs et aiga per la nostra redempcio. Adonc fo ademplida la profecia de David que dis: « *Similis factus sum pellicano solitudinis, factus sum sicut niticorax in domicilio.* » Zo ditz Nostre Seiner con el era (**F**^{0} **29**, **r**^{0}) semblant del pellica. *Pellicanus* es us auzelz que para so niu de totas bonas erbas que troba, el niticorax es ausels altre que para so neu de totas las pejors erbas que pot trobar e fa so niu sotz l'altre, e cum so espelli[t] li ausel del pellica, va queren conduh que lor do, e cant torna troba morz sos auzel z de la pudor del altre niu, e plora se e leva la ala senestra e get[a] ne tres lagremas de sanc de so senestre laz e met en als aucels el bec e fa lor reviure. Lo nius del pellica resembla paradis e l'altre nius effern. L'ausels signifia Nostre Senor. Lo sanx signifia la sua passio, per la cal los seus amix trais d'efern. E per aizo pre-

guem Nostre Senor que la sua passios sia a nos salutz e redemptios de nostres pecaz. *Qui vivit et regnat in secula.*

IV

Expurgate vetus fermentum ut sitis nova conspersio sicut estis azimi.

Beatus Paulus apostolus nos amonesta e la pistola que ostem lo veil levam de sobre nos, zo es per quenz purguem de nostre pecat, et siam arosah del noel arosament, en aisi qu'en siam ferm. Vell levam apella l'apostols l'ancia peccat. Zo es quel devem partir de sobre nos e devem nos arosar de la gratia espirital. Lo levams (**V**^{0}) demostra la vanetat de quel monz era ples, cant Nostre Seiner veng en terra, que fo ferms e forz e donet nos forza contra diable. Per aizo gicam nostres peccatz et esgardem Nostre Sennor et queiram lo si cum feiro las Marias quel anero quere al monument ab lor enguentz. Lucas evangelista retra el evangeli que Maria Magdalena e Maria Jacobi e Salome, que vengro totas tres lo dia de la resurrectio fort mati ab lor enguent al sepulcre. cum elas n'anavo lai, dizio : « Qui nos moura la peira del monument? » Cant lai foro, viro la peira levada, et .i. angel seder desus que avia vestimenz blanx e la cara vermeilla a semblant de foc. Et elas agro paor el angels dis lor : « *Nolite expavescere* : non aiatz paor, vos que queretz lo salvador; surrexis es, non es aici. » E mostret lor lo sepulcre voh, e dis lor: « Anatz en Galilea e digatz alz discipols, e per nom a Peiro, que aqui lo veirio. » Be fo razos que enaisi cum lo munz fo perdutz per femena, que per femena fos anunciatz lo salutz del mun. Sain Peire nomenativet per num que nois desesperes de Nostre Senor, cui avia denegat a la passio. E per aizo devem aver gran esperanza, senz cofessam, que Nostre Seinner nos perdo eo (**F**^{0} **30**, **r**^{0}) fez a sain Peire e a sancta Maria Magdalena; e nos siam acermah de nostres peccatz et nedeiem nostres cors, que recipiam lo seu cors a salut de nostres cors e de nostras armas. *Qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

V

[*E*]*levatus es*[*t*] *sol in celo et luna stetit in ordine suo.*

Abacues propheta, molz dias abanz que Deus fos naz, divi-

net de la asensio Nostre Senor, e dis quel solelz era levatz el cel e la luna estava e son orde. Si con es aquesta dia, fo levatz lo solelz el cel, zo es quel filz de Deu, ad aital dia, poget à son paire. Oi fo ademplitz lo cors que dis David: « *Exultavit ut gigans ad currendam viam.* » Zo dis David que eissament col gaianz correg per la via, aissi Nostre Seiner correc da som paire en terra e de terra tornet al paire, aisi con el mezeis diss: « *Ascendo ad patrem meum et patrem vestrum;* eu pojarei al meu paire e al vostre. » E pois que Nostre Seiner fo resucitatz de mort a vida, estet ap sos dicipols .XL. dias e aparec lor .XII. vegadas, e dis lor: « Eu anarei a mon paire e d'uit en .X. dias esviar vos ai Sain Esperit. » *Et videntibus illis elevatus est;* vezentz totz los decipols venc una nivols e pojet Nostre Seiner el cel. Oi fo adempliz lo dihz (**V**°) de David que dis: « *Ascendit super Cherubim quia volavi[t] super pennas ventorum.* Nostre Seiner pojet sobrels angels e volet sobre las penas dels venz. » Et per aiso dis Abacucs: « *Elevatus est sol in celo;* lo solelz es [levatz] el cel. » Zo es lo filz de Deu que se a la dextra del paire. Lo soleils alumena la luna; eissamen lo filz de Deu alumena sancta Gleisa. *Luna stetit in ordine:* aiso so li fiel de sancta Gleisa que non podio venir a salvamen troi que Nostre Senner pojet en cel e mostret la via per un nos anassem. Levem val cel nostres coratgues, val Seinor nostre paire, e segam la via quenz a mostrada. *Prestante Domino nostro Jhesu Christo qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

VI

Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et pater meus diliget eum et ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus. Qui non diligit me sermonem meum non servat.

Beatus Johannes evangelista retra, si con avetz audit el evangeli, que diss Nostre Seiner que cel quel amava garava la soa paraula e sos paire amar l'a e estara essem ab lui e cell que nol amavo non garavo la soa paraula. *De quibus David ait:* « *Furor illis secundum in similitudinem serpentis.* » Us linatgues es de serpens que porto peiras preciosas e lor caps, e en aquela terra a enquantadors (**F**^{0} **31**, **r**^{0}) que no fau altre mesteir, e co las serps los vezo, conoisso los, e per aiso que non aujo las paraulas delz enquantadors, meto las coas e la una au-

rela e l'altra aurella premo contra la terra. Aiso fau per aco quel enquantador no las acondormo ni las auzizo, per las peiras que porto. Aital so li mal ome que no volo auzir las paraulas de Deu. *David dixit:* « *Vidi impium superexaltatum;* eu vi lo felo cõte e traspasei lo e pois quesi lo et anc no trobei lo luc un el era. » Als renoeirs dis Nostre Seiner : « *Ve vobis divite[s]!* dols sia a vos, renoeir, quar aj ustatz l'una maiso ab l'altra ! » David dis del renoeir qu'ajusta aver e no sab re a cui. E per aiso dic vos que siam amic de Deu et esgardem lo[s] seus mandamenz, per que Sanhz Esperiz veina sobre nos, qu'ad altal dia con es oi fo donada la lehz Moisen. Ad aital mezeis dia fo ademplida, quan Nostre Seiner trames lo seu Sanh Esperit sobrelz dicipols en Galilea e semblant de foc ; et preguem Nostre Seinor quenz trameta sobre nos lo seu dœ esperital, que poscam estar e permaner ab lui *sine fine.* [*Qui*] *vivit in secula. Amen.*

VII

Helisabeth impletum est tempus pariendi (V°) *et peperit filium.*

Audit avez el evangeli que Elisabeth, quo fo adempliz lo terminis, efantet so fill. E trobam e las estorias que Zacarias era preire d'aquela leh et avia moiller que avia nom Elizabeth, et ero am .II. veill et non avio effant. Un dia era Zacarias el *templum* et ecessava l'altar, et en aiso venc li us angels e diss li que u fil auria de sa moiller que seria apelatz Joans; e qua[r] el non credet las paraulas del angel, perdet la paraula, si quel pobles conog que el avia vista vesio el temple ; et estet tota ora muz, trui que sanhz Joans fo naz. Co venc al octau dia que volgro circumcir l'effant segun la leh, volgro lo apelar pel num de so paire Zacaria. E la [maire] dis que Joan auria nom, et el dissero que non avia e sa conoissensa que agues num Joan, et en aiso demandero al paire qual nom auria. Et el pres unas taulas et escrius qu'el auria num [Joan], et aqui mezeis cobret la paraula e diss : « *Benedictus dominus Deus noster Israel qui visitavit et fecit redempcionem plebis sue !* Benezectes sia lo Seiner d'Israel que visitet e fez redempcio del seu poble ! » E tuh li amic e vezi que ero aqui disero que aquel efas faria grans meravillas. *Joannes* so es *gratia Domini.* Ben es ver aquo que diss l'ang[e]ls : « *Multi*

[*in*] *nativitate ejus gaude* - (F° **32** r°) - *bunt* » , [que] mol[t] home s'alegrario e la soa nativitat. Tant amet Nostre Seiner sanh Joan que mesatgue l'eviet denan se. Abans fo anunciatz que Nostre Seiner et abanz predicanz ; abanz mori, abanz fo en efern e dis que Nostre Seiner era vengutz lo pobel deliurar, et estet .vi. mes en efern. Per aiso preguem sanh Joan que preg Nostre Seinor quens gar de las penas d'efern ens conduga al seu sanh paradis. *Qui vivit et regnat in secula seculorum.*

VIII

[*M*]*isit Erodes rex manus ut affligeret quosdam de Ecclesia.*

Lucas evangelista retra *in Actibus apostolorum* que Eros lo reis trames sos mesatgues e fez prendre mols d'aquels de sancta Gleisa e fez tolre lo cap sain Jacme, e pois fez pendre sanh P. e metre en carcer e liar en cadena et essegrenir, e l'angels de Nostre Seinor venc la nuh a lui et feri lo el laz e trais lo de la carcer d'antre .xvi. cavaleir[s] e sanhz P. fugi s'ent de Jherusalem et venc s'en a Roma e prediquet aqui gran pesa, troi que sainhz Pauls lo seguet a lonc termini. Et estet en Roma .xx. e .ii. ans, tant que Simons Mag veng a Roma e diss qu'el era filz de Deu e queis faria adorar e resucitar, tant que pres desputament ab amdos los apostols. Adonc Nero, que era emperaire de Roma, fez far una tor (V°) pel mandament de Simon Mag, quel avia dih que d'aqui s'en portaria el cel a som paire. E fez so enquantamen, et a vezenza de Ner[o] e dels apostols e de tot lo poble, volava val cel, tant que sanhz P. diss a ssanh Paul : « Que cessas, fraire Paul ? perque tarzas ? fai aizo que comensas. » E feiro lor oraso a Deu, e cum l'agro complida, et el caec aval e briset se toz. Poiss diss Nero que sanhz P. avia fah omicidi, e fez lo levar en crotz. E cant sanhz P. venc a la crotz, saluded la e diss que non era digne[s] quel mesesso en croz aisi que Nostre Seiner i fo mes, e fez se metre los pes daval cel. Poiss estet sanhz Pauls en Roma .i. an et al cap del an l'om li to[lc] lo cap ad aital dia, e jetet los om am.ii. en .i. poz. E preguem los apostols que prego Nostre Seinor per nos. *Qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

IX

Assumta est Maria in celum. Gaudent angeli laudantes et benedicentes Dominum.

Audit avem, fraire *Karissimi*, que oi es pojada nostra dona sancta Maria el cel, perquel angel gausizo e lauso Nostre Seinor. Be fo rasos que aqueill seinoressa, que era reina dels angels, pojes sobrels angels, e la que era maire de Deu, que fos ab so fil. Nos tro-(**F° 33, r°**)-bam e las Escripturas, quant li apostol l'agro messa e val Josaphat e so vas e lla tornero vezer, e troberol ple de manna e no trobero lo cors. Per aiso sabem que Nostre Seiner lan pojet el cel. Be fo dreh que aquela crans, que Nostre Seinor portet effant, fos sobrelz cors delz angels ; et aquell dona que a dubert lo cel devia ben esser el cel, quar le es porta del cel e maire e filla de Deu ; ele es *stella matutina*, *lux* matinals. Aquesta pojet pel desert, eisament cum la verga del fum del eces. Lo fums de eces poja tota ora val cel; aital fez ma dona sancta Maria. Apellem la gloriosa regina, qu'ela meesa apel lo seu fill per nos. *Qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

X

Nativitas est odie sancte Marie Virginis cujus vita inclita cunctas inlustrat ecclesias.

Seinor, zons retrazo las estorias que eu es nativitatz de ma don[a] sancta Maria, e per la soa naisenza son eu adoradas totas las gleisas d'est mon. Per gran meravilla fo nada aquesta dona que avetz ausida. Joachims, lo paire de sancta Maria, et Anna sa moiller avio estat essems .VII. ans e non podio aver effant ; tant que u dia (**V°**) Abiatar, que era preire de la leh, ſoanet sa profe[r]ta a vezenza de tot lo poble, e diss li que Deus l'avia adirat, quar nol volia donar effant. E de vergunia qu'en ac fogi s'ent a sos pastors e la montaina e estet ab els. E en aiso esdevenc .I. dia que Anna estava denan sa cambra, e le vi .I^a. passer que fazia so niu en .I. laureir ; e en aiso le a[c] gran dolentia e gitet se e so leih de dol. « A! Seiner Deus, dis le, que tota creatura a fruh, et eu per aizo ai perdut mo marit ! » Et en aquella mezeisa ora, eviet Nostre Seiner son

angel a Joachim e mandet li que tornes a sa moller, que Deus li daria effant. E molt temen el tornet a sa moiller. E Nostre Seiner donet lor sancta Maria, et a cap de .II. ans edẽs lo paire eill maire portero la al temple, si cum era cosdumes de leh. Et el temple avia .II. altars, e antrels .II. altars .XV. gras de coure, et al sobeira gra estava l'evesques. E quan om aportava effant que podia pojar los .III. gras, dizia que grans meravillas faria. E quant y pausero sancta Maria, pojet totz los .XV. gras, et Abiatar que era ebesques el pobles dissero que grans meravillas iserio d'ela. Et en aiso lo paire ell maire comandero la ad Abiatar, et estet el temple ab las verges troi que Josep l'esposet, e Nostre Seiner pres qua[r]n d'ela. E d'aquesta dona es oi nativitatz, (**F°** **34**, **r°**) si con avez ausit, e per ela es totz lo muns salvatz. Aquesta adorem que preg per nos lo seu fill. *Cui es[t] onor et gloria in secula seculorum. Amen.*

XI

Significavit Deus que oportet fieri cito, loquens per angelum suum servo suo Johanni, qui testimonium peribuit verbo Dei et testimonium Jhesu Christi quecumque vidit.

Beatus Johannes evangelista retra en *Apocalipsin* que Nostre Seiner parlava ab el per son angel, e mostret li moltas significanzas de que mezeis sanhz Johans mostret pois grans austoricis per vertat. Tota la primeira creatura que mandet Nostre Seiner foro angel, e d'aquelz per[det se] una pars, e perr aquela restaurar fez Deus ome e femena, e apelet los per aiso angels que sio so messatge. Angels es apelatz mesatgues, arcangels sobeiras messatgues. Oi es la sagrasos si quo fo sagrada la gleisa de sanh Miquel e mon Garga. Sanh[z] Miquels es prebox de paradis ; Micaels es apelatz « *ut Deus* », que el es e luc de Deu e guida los fizels denant Nostre Seinor. Gabriel es [a]pelaz « forsa de Deu. » Raphael es « meisina de Deu. » Aquestas tres legios, la una nos covida, zo es sanhz Miquels, l'altra donanz forza, zo es sanhz Gabriels, escontra diable. L'altra sana nos de nostre[s] peccatz, zo es sanhz Raphaels. Preguem Nostre Seinor quens faza (**V°**) parzoners *cum electis suis in regno suo sine fine.* [*Qui*] *vivit et regnat in secula seculorum. Amen.*

XII

Deus caritas est, et qui manet in caritate in Deo manet et Deus in eo.

Escrih es que en paradis fez Deus una font que adaga tot paradis, e d'aquesta font eisso .IIII. riu : Gion. Eison, Trigs, Eufrates : e laz la font avia .I. arbre que apelava om arbre de vida. Aquesta paraula es semblansa al sanh christianesme et a la sancta Gleija, qua[r] paradis es us ortz en que plantet Nostre Seiner toz los bos arbres que fruh porto de mais qu'en tot est mon non a. La boneza e la beleza de la frucha non a compte de diser. Mal arbre no i plantet anc Nostre Seiner e i fez mnuase molz qu'en araiguet del angels pecaire, zo es diables, prumeir om que per so peccat fo getaz de paradis. Atretals orz es sancta Gleija e ssemblant de paradis, on a Deus plantaz, cum bos ortolas, totz los arbres que bo fruh porto : las patriarchas de cui linagi es nasc[uz] Nostre Seiner, las prophetas que devinero lo seu enquarnament e Maria Verge el nostre redement, elz apostols elz altres dicipols que prediquero pel mon, los martirs elz confessors e totz omes e totas femenas que so de bo captenement. De mal.....

C

PRÈCEPTES RELIGIEUX

I

(F° 58 v°) *De VII^em^ sacramenta.*

Tot hom deu saber que seht sagramen so que a la fe de sancta Egleija s'apertenen. Lo primeirs es babtismes faih en ayga e nom del Pair e del Fil e del Saint Esperit. Lo segons es confirmacios que fay l'evesques e la fron d'ome o de femna can lo coferma ; i aquet dos no deu om penre mas una vet tan solamen. Lo tert es lo sains sagramens de l'autar que es faiht pel preveire. Lo quars es veraia cofecios. Lo quins es sancta enogcios que hom pren en greu malaptia. Lo seises es matrimonis loqual Deus establit a engenrar efans i a servir

nostre Sehinor; i aquet catre pot hom penre segon qe au[ra] mester. Lo setes es ordenacios de clercia per ministrar los autres sagramens al poble.

II

Septem opera misericordie.

Bona chausa es far la[s] .VII. obras de misericordia. La primeira es paicer celui que a fam, la cegonda abeurar los cedelans, la tersa vestir los nutz, la carta arberjar los paubres, la quinta visitar los malaptes, la ceisena deliurar los pres, o qui no pot que o acoce[ile], la cetena cebulir los mortz e prejar per eus.

Alias .VII. spiritalis.

Autras .VII. obras de misericordia son esperitals: la pri-[meira] donar bon coceil, .II^a^. chastiar celui que fai mal, .III^a^. conortar ome en sa tribulacio, .IIII^a^. perdonar celui que fay mal o lo di, .V^a^. sufrir ome rebelle e malfasedor, .VI^a^. orar e prejar Deu per lui, .VII^a^. esenahr e endoctrinar ome que no sap.

III

Veraia penedensa es c'om e . . . .e repenta de son pechat, e que jamai no i torne, e c'om si cofece ..... mamen, e que aia perpausamen de far la penedensa en dejuns, en almornas, en orasos, segon son poder e en autras chausas si cum sos cofesors li comanda.

IV

(F° 59 r°) *Decem preceptis.*

A bona vita s'aperte gardar per la paor e per la amor de Deu los drez comandamens de la lei. Lo primers comandamens es que om ni femna non aore mas quant un sol deu, so es a dir lo Pair el Fil el Saint Esperit. Aquest comandamen s'aperte que hom no crea sorsaria ni argur ni divinarias, ni per deguna chausa temporal no passe om lo comandamen de Deu. Car aqo es cum a Deus a chascu qe cel mais ama. Lo segons es qe om no prehnia lo nom de Deu en va. Vol dir qe om no jure a tort o falsamen ni per nien, ni a anta ni per repropche de Deu

o deus sains, si cum fan aquil qe juren lo[s] membres Nostre Senhor o deus autres sains. Lo tert es que om coitive e cola lo dumini e las autras festas establidas en bonas obras e qe om no fassa obras corporals qe son devedadas, e maimamen qe om no fassa pechat. Lo quart es qe om onre son pair e sa mair charnal e los perveia a son poder so qe lor aura ops, en vida (V^0) e en mort, e que aumpla lor testamen. A aquest comandamen s'aperte onrar lo pair e la mair espirital, los pairis e las mairinas, e maimamen Santa Egleija e los prelat, e que om lor reda lor dreichuras e que om garde lor sentensas. Lo quins es que om non aussia home, si non era senher de terra, per dreitura gardar. Aisso s'aperte que no feira autre, si non era tals a cui s' apertengʃu]es lo chastiamens, e que om no deu portar odi a autrui ni diire vilania. Lo seises es: tu no faras fornicacio. En aisso defent tot pechat e tota obra de luxiria, si non es en maridatge, el qual om deu gardar la maneira el temps e la entencio, e defen en aisso la cobeitat e la voluntat de pechat. Lo setes es que om no fassa laironissi. En aisso defen raubaria e que om non aia l'autrui chausa ses voluntat d'aquel cui es. L'oiches dii que om no fassa fals testimoni contra son proime. En aisso defen tot fals sagramen e tota mesonja e q' om no dija mal d'autrui. Lo noves es que om no cobeite l'autrui maiso ni la terra, ni l'autrui chausa no moabla. Lo deses es que om no cobeite l'autrui moleir ni la sirventa ni las bestias que son moablas.

V

Novem modi falce penitencie.

E deu om saber que maintas chausas empaiten e falcen penedensa. Una chausa es quant om fai ofici o mester qui no pot esser faiht ses pechat, si cum argurers o esurers o enchantadre e putaners e sil que fan simonia ni la parlen e leio breus. Tot pechat mortals empaita lo be e lo fruit de penedensa. La segonda chausa si es malvolensa. La tersa es cant om rete l'autrui chausa e la pot redre e sap de cui fo; o si om non o sap, que om la reda ses tota perloinjansa al comandamen de Sancta Eglesia. La quarta, can son ecien devi la cofessio a divers preveires e dii a l'un los us pechat e los

autres a autre. La quinta cant om si cofessa e saubudamen rete un pechat o plus en qe vol remaner e nols cofessa. La seisena es quant om no se vol ni prepausa que se tenha tostemps de pechat, mas un pauc de temps. La setena quant ama aitan u plus alcuna chausa que Nostre Senher. La otena quant om no si repent d'alcun pechat mortal per alcuna chausa que om n'a agut de son plaser, jacia aiso que om s'en vola be gardar d'aqui en avan que om no y torne. La novena es quant om a ofendut en fait o en dih autr' ome a tort (e no lo li perdona) e l'autre no lo li a perdonat.

VI

Incipit libellus salutis.

(**F⁰ 60 r⁰.**) Doas chausas son que deu aver tot om e tota femna; so es bona creensa e bonas obras; e la tersa chausa es que si a fahit pechat quel cofesse dignamen e que fassa penedensa. I aisso es bona creensa : Ieu cre el Paire el Fil e el Saihnt Esperit, que so tres personas e us deus tuhit essemps, que feit aqelh cel qe nos veem e la terra en qe estam, i aquela mar qe veem, e qe feit efern e qe fet tot quant es en cel ni en terra, ni en la mar, ni en efern : e breumen cre qe fet tot quant om pot véer e no veer. E cre q'e Jhesu Crist lo fils de Deu, lo Pair el Fils el Saint Esperit, lo jorn de la annunciacion, creeren un' arma e formeren un cors mortal de la charn de la bonaurada vergena Maria, qe era femna mortals e de nostra natura. E el ventre d'aquesta vergena lo fils de Deu meeis pres e coceup en la unitat de sa persoua aqestas doas chausas, so es a dir e l'arma el cors, am totz los defalimens naturals qe avien, estiers pechat e ignoransa, qe Jhesu Crist non ac anc. I aqesta encarnacios de Jhesu Crist fo faihta en un momen e en un pohin. E cre qe Deus Jhesu Crist nasquet de la Vergena lo jorn de la Nativitat e fo circunsis lo jorn de la Circuncisio, e fo aorat peus tres reis lo jorn de l'Aparicio, e fo ofert el temple lo jorn de la Purificacio,i apres,el .xxxa. e tres ans de sa nativitat, lo divenres sains, fo crucifiat e mortz e sebelihz, e decendet en efern, e trahis en sos amix e laichet i sos enamix, e resors lo jorn de Pasques e montet eus cels lo jorn de l'Ascencio, e deus cels trames lo Saint Esperit

en cemblansa de lenguas de foc sobreus apostols lo jorn de la Pantegosta, e estay eus cels cum a senher e governadre de totas creaturas, e d'aqui venra jutjar los vius eus mortz, eus bos eus mals, al jorn del jutjamen. E cre qe en aqesta santa ecleisa nostra catholica qe es apelada la Gleisa de Roma tan solamen es la essehinnansa deus seht sagramens. E cre qe li pechat so perdonat per veraia penedensa, donada e comandada en aqesta nostra sancta Egleisa. E cre qe el sagramen de l'autar es entieramen Jhesu Crist en cors e en arma e en deitat, quals qe sia lo prestre qe chanta la messa. E cre qe tuhit li ome e las femnas petit e gran resorseran lo jorn del jutjamen en aqeus meeis cors eusquals visqeren en aqesta vida. E tuiht li bo auran vida durabla am los angels eus cels, e tuiht li orgolos, e li avar, e li luxurios, e li autre pechador qe mort siran en pechat mortals, auran dapnacio durabla am los diables en efern. Aisso deu esser nostra (V°) veraia creensa de laqal no nos devem partir per coratge ni per bocha, ni per mortal pechat qe ..... no nos laisas. ... . e nostres paires trainar e nostras maires ..... e nostres fraires deseretar.

VII

De septem peccata mortalia. De superbia.

Aissi, Senher, abandonadamen
Ai traspassatz los teus comandamens,
Per mon orgoilh, per mos deschausimens.
Marce, Seihner, car era m'en repen!
Mala nasqei, si merces no t'en pren.
Beus Deus, per fin orgoilh ai lo cor endursit
E de la toa amor lonihat e refretsit,
Qar las toas menassas no l'an espaursit,
Car per paor de te ni per vergonhia d'ome,
Ni per be qem fezessas, ni per mal qem vemqes,
Lo meus cors no s'esmoc qe de pechat s'ostes,
Ni te reconogues aissi cum degra faire,
Cum a sers son cenhor e coma fils son paire.
De be c'anc mi fesesses ni de mal qem sufrisses
Regrasir not saubii ;

E cum Luciabels, a paiat nom tenguii
Si sobras non anes,
E per aquo chaiquii ades.
Cum a fous e desconoicens,
T'ai estat aversaris;
De tot cant as volgut
M'a plagut lo contraris;
De mos pechat non ai agut
Vera contricio,
Ni de l'autrui avercitat
Pia conpassio.
Melor de me ai vil tengut.
Non ai onrat cui ai degut.
Car humilitat e charitat
Ai tot perdut.
Estat ai desobediens
E rebelles a mos majors.
Honors e pret de lauvamens
Ai volgut part tot los melors.
Sitot m'era deus sordeihors
I a mal far deus pejors.
Estat ai bobansers,
Contendens e fous parlers,
E bescordables e sobrers.
Merce, que pesa me, Senher, Deus vertaders!

(*A suivre*)

POÉSIES

TOUT EN DIÉU

—

I

Es de Diéu que tènes l'èstre,
Es à Diéu que tournaras !
Rèn d'uman, rèn de terrèstre
Pòu t'adurre de soulas :
Plus aut que li lio terrèstre,
En Diéu cerco toun soulas.

En Diéu à jamai espèro :
Es aqui que l'amo viéu !
Tout ço qu'ames sus la terro
Es esta crea de Diéu ;
E quand quitaras la terro.
Plenamen l'auras en Diéu !

O, l'auras ! Que la tristesso
De toun cèu fuge l'azur :
Se desires la richesso,
Se pantaies lou bonur,
Diéu es l'eterno richesso,
Diéu es l'eterne bonur !

Se, lou cor plen d'alegresso,
Ames tu, de t'asseta
A coustat de la jouinesso,
A coustat de la bèuta,
Diéu es l'eterno jouinesso,
Diéu es l'eterno bèuta !

Trevant sèmpre lis auturo,
Fièr artisto dóu pincèu,
S'à l'aspèt de la naturo,

As lou mau dóu subre-bèu,
Diéu es l'Art ! de la naturo,
Es lou Tipe subre-bèu.

Di fiéu de la pouësìo
Ames-ti li dous acord ?
Ames-ti sis armounìo,
Sa flamo e soun estrambord ?
Diéu es un flum d'armounìo,
Diéu es l'eterne estrambord !

Armounìo tres fes santo !
Inne eterne ! voues d'un Diéu !
'Mé lou Fiéu, lou Paire canto,
'Mé l'Esprit canto lou Fiéu,
E l'Esprit sènso fin canto
'Mé lou Paire 'mé lou Fiéu !

Vers la cimo de la glòri.
Se l'ambicioun te coundus ;
Se tu cerques la vitòri,
Se tu cerques lou trelus,
Diéu es l'eterno vitòri,
Es un mounde de trelus !

S'ames en soun vòu superbe
Lou gèni de l'óuratour
E la bèuta de soun verbe,
Que diras quand, pèr toujour,
Diéu te parlara soun Verbe
Dins l'infinita di jour ?

S'ames, tu l'inteligènci
E l'art dóu divin Platoun,
S'au grand lume de la sciènci,
De tout cerques la resoun,
Diéu es l'Ouccan di sciènci,
Diéu de tout es la resoun.

Es de Diéu que tout davalo,
Es à Diéu que tout revèn !
Es éu la font eternalo
Dóu Verai, dóu Bèu, dóu Bèn !

Dins li clarour eternalo,
Volo en cerco de toun bèn.

II

Vuei ta nòvio vers la toumbo,
D'amour fugis li poutoun !
Comme uno douço paloumbo,
S'es envoulado eilamount !...
Ploures plus, vai, ta couloumbo,
La reveiras eilamount.

Vuei toun paire, vuei ta maire,
Duerbon la font de ti plour !...
Agues fe ! Diéu es toun paire,
E vèngue la mort un jour,
Amount reveiras toun paire,
E ta maire pèr toujour.

O ! famiho pèr famiho,
Amount nous recouneiren !
Dins uno eterno alegrìo,
Jouine e bèu nous reveiren !
Dins l'amour, dins l'alegrìo,
Dins la lus nous reveiren !

O sempiterno brassado !
O poutoun enebriant !
O magnifico assemblado
De tóuti li fiéu d'Adam !
En tèsto de l'assemblado
Veiren Evo au bras d'Adam !

Veiren nosto raço entiero
Ressuscitant de l'escur,
Li segui dins la lumiero,
Li segui dins lou bonur,
E de lumiero en lumiero
E de bonur en bonur [1].

Abat Rieux.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orth. des félibres d'Avignon.

A FREDERI MISTRAL

Lou jour qu'enlaurèron soun bust.

Coume Petrarco au Capitòli,
T'aven cencha de vert lausié
E di flour, oudourous regòli,
Que la Prouvènço te trasié.

Pamens, magistre, à toun triounfle
Mancavo, parai ? quaucaren :
Ero ta mouié, lou cor gounfle,
Un plour dins sis iues azuren ;

Ero tambèn ta vièio maire,
Lausant lou biais de Chaverna,
E belant, d'un vistoun amaire,
Soun bèu Frederi courouna [1].

L. de BERLUC-PERUSSIS.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône), orthographe des félibres d'Avignon.

BIBLIOGRAPHIE

Le Romant de la vie des Peres hermites.—Un miracle de Notre-Dame.

Sous ce titre, notre confrère, M. Ferdinand Castets, a publié dans le précédent numéro un extrait du ms. 347 de l'École de médecine de Montpellier. Je viens de lire cet intéressant article avec le soin qu'il méritait. Voici les observations que j'ai faites et que je m'empresse de soumettre à l'appréciation du savant éditeur.

J'en fais deux parts, l'une contenant nos divergences de lecture, l'autre les modifications que je propose au texte soit manuscrit, soit imprimé.

1° Leçon du manuscrit

P. 54, v. 18, *fuson.* — *Ibid.* v. 19. *Le vices*, lisez *le mors.*—P. 55, v. 92, *noz besoinz.* — V. 24, ms. *en voie. En* a été biffé, et le correcteur a écrit *a* au-dessus. Il faut donc lire *à voie.* — VII. *St-Jeroïme.* — P. 56, XX. *Juis* — XXI. *Pechereesse.* — XXIV. *Por la contençon.* — XXVII. *Aus povres.* — P. 57, vers 3 de la seconde citation, le ms. donne *ses*, non *sec.*

P. 60 et suivantes, v. 1. *Qui tant est.*—V. 3. *Quide len.*—V. 18. *Le saint ostel.* — V. 21. Peut-être doit-on lire *Bon* au lieu de *Hon.* — V. 23. *Qui par.* — V. 26. *Or garder.* — V. 27. *Et si opost.* — V. 31. *Le pertruis.* — V. 40. *Senton.* — V. 42. *Noz.* — V. 86. *Peussent.* — V. 127. *Tor.* — V. 141. *Ses pareuz*, aussi bien que *ses parenz.* — V. 143. *Qua celui.* — V. 155. *A travers.* — V. 187. *Que departir.* — 130. *Don tu.* — V. 253. *A desarez.*—V. 285, 286. Ces deux vers sont transposés dans le ms. — V. 292. *Et ne querre.*— V. 320. On peut lire *vos* aussi bien que *nos.* — V. 326. *Qui tote.* — V. 276. *Demoree.* — V. 394. *Nen faciez.* — 417. *Qui ne reviengne.* — V. 423. *Consoil.*— V. 427. *Dom li diable.*—V. 435. *Nen vels.*— V. 439. *Dom deschargier.* — V. 443. *Feire... sejor.* Pour cette forme de l'*i* (*seior*), qui peut en effet se confondre avec une de celles de l'*r.* cf. V. 457, l'*i* de *Diex.*—V. 486. *Quil lot.*—V. 517. *Sormonde.*—V. 530. *Quan quen.* — V. 536. *En esjoisant.*— V. 561. *Puis hore.* — 581. *Sorfist.*

Plusieurs de ces variantes, — variantes par rapport à l'imprimé,— sont sans importance, d'autres sont fautives et ont été heureusement corrigées par l'éditeur; mais il est bon de les faire toutes connaître pour donner une idée du plus ou moins de capacité du copiste. Il est visible, d'après ce seul échantillon, que son texte ne saurait faire au-

torité, et il est à croire qu'on en trouvera facilement un meilleur parmi les nombreux mss. des *Vies des Pères hermites*, qui sont arrivés jusqu'à nous.

2° Corrections au texte manuscrit ou imprimé

P. 54 *L'ostel douta.* C'est le chapelain et non le diable qui se hâta de vider la place. Quant au vers suivant, il y est fait allusion à la locution très-connue *assaillir la limace*, dont M. A. Tobler a parlé dans l'un des derniers numéros de la *Zeitschrift*. — P. 55. III. Lisez : *De l'enfant* [*juif*]. — V. Lisez : *par* [*le*] *conseil sa fame*. — XIX. Lisez : *en autri blé* = *en autrui blé*.

P. 60, v. 3. Je lis *si 'n* (= *sic inde*) *est sages, si quide l'en* (= *sic cogitat ille homo*), *Por ce qu'il se test, qu'il a sen*. — V. 21. *Bon* (ou *Bor?*) *fu nez qui si entendroit*. Le vers, tel qu'il est édité, se trouve trop long d'une syllabe. Le ms. sépare ainsi les mots *le sien tendroit*. Leçon que je ne comprends pas. — V. 25. *Vos qui voz genz cors* [*tant*] *amez*. — V. 37. *Plain de boban*. — V. 42. *Et qui a-mientist*. — V. 44. Il faut supprimer le point et virgule après *mise*. — N. 59. On peut conserver la leçon du ms., quitte à déplacer les mots, de manière à donner au vers le nombre de syllabes nécessaire *Qu'à Romme avoit moult mescreanz*. — V. 63. Supprimez *i*. — V. 70. Lisez *qui* au lieu de *qu'il*.—V. 79. Il est inutile de corriger *St Pere* en *St Père*.— V. 85, 86. Je ne comprends ni *essoier* ni *voier*. Le sens est probablement celui-ci : « Le pape les y fit *déposer* (ces statues ainsi mutilées), pour que ceux qui les avaient adorées les pussent *voir* toutes défigurées, toutes nues, etc... » *Voier* pourrait être une mauvaise lecture du copiste pour *veoir*, mais que faire d'*essoier*? *Esseoir* nous renverrait à un type *ex-sedere*, qui conviendrait pour le sens et pour la forme. Mais comme il n'y en a point, ou, pour parler plus exactement, comme je n'en connais point d'autre exemple, je ne présente cette conjecture que comme un pis-aller. — V. 93. Lisez *s'i assembl*[*er*]*ent por luitier*. — V. 104 *Et toz jorz*, lisez *qui toz jorz*. — V. 106. Lisez *Fu de ses parents si proïez*. — V. 112. Ponctuez ainsi qu'il suit, *si dist: Il convient*. — V. 114. Je lirais *si en auroie*. — V. 118. Le ms. donne bien *ost*. C'est une étourderie du copiste. Lisez *ot*. — V. 120. *Eu*. L'*u* et l'*n* se confondent facilement à l'œil. Il faut lire *en*. — V. 124. Lisez *Ainz ot* [*el*] *bonne alaine et fort*.— V. 125. *Mist tant de poine et* [*tant*] *d'esfort*. — V. 134, 135. *Clous* pour *clos* est dû à l'intervention du copiste. Mais l'auteur conservait à l'*o* = *au* (*clos* — *clausum*) la même valeur que dans *or* = *aurum*. Il faut donc lire *clos* et garder *dehors*, que donne le ms. La main de la statue étant fermée, l'anneau ne pouvait se voir que par *dehors* et non par *dessous*.— V. 144. *Feisoient*, leçon du ms., est bon.—V. 152

La correction [illegible], proposée par l'éditeur, est admissible, mais elle n'est peut-être pas nécessaire : *Et de [illegible]* [illegible]. Littéralement [illegible] [illegible] [illegible] que je trouve employé [illegible] n'est pas impossible [illegible] on eût aussi [illegible] que [illegible] pourrait [illegible] signifier [illegible] [illegible] [illegible] = [illegible]. — V. 159. Lisez [illegible]. — V. 161. Il faut [illegible] lire [illegible]. — V. 182. [illegible] [illegible] la [illegible]. — V. 200. Je lirais *Et* [illegible] *pris*. — V. 213. [illegible] [illegible] *parement* [illegible] *parement*. — V. 222. Lisez [illegible]. — V. 223-226. Je lirais et ponctuerais ce passage ainsi qu'il suit :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

V. 232. *Metre* [illegible], est une locution qu'affectionnait l'auteur de ce poème et qui semble lui être particulière. J'en relève trois exemples : celui qu'on remarque dans le texte de M. Casters, un second que [illegible] :

[illegible]
[illegible]
[illegible]

et un troisième qui se rencontre dans le mss. de Montpellier, f° 43, v°, dont voici une ligne :

[illegible]
[illegible]

où la [illegible] *déserve*.

V. 254. Lisez [illegible]. — V. 259. Lisez : *par la main tenant*. — V. 268. Lisez : [illegible]. — V. 274-277. Voici comment je lirais ce passage :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

V. 282. [illegible] — V. 286. Lisez : *qu'il n'osoit atochier a li*. [illegible] — V. 303. Lisez : *Les en* [illegible] *Dieu*. — V. 320. Lisez : [illegible]. — V. 339. Il faut lire : *je n'i* *roi*. — V. 345. Il est inutile de [illegible] *loue a roci*, que donne le mss. — V. 349. Lisez : [illegible] *la* [illegible]. — V. 380. Lisez : *Et tant que il*. — V. 383. Lisez : *se ne l'* [illegible]. — V. 389. Vers trop long

d'une syllabe. — V. 397. Lisez : *si eom j'ai dit.* — V. 403. *Et la Pape. Que la Pape?* — V. 413, 414, *Ot, tantost.* Rimes irrégulières. — V. 419. *Devant son somme?* — V. 421, 422. *Bien, sen.* Rimes irrégulières. — V. 429. Mettez un point d'interrogation à la fin des vers. — V. 430. Lisez : *si t'ai*[*je*]*par trois foiz cité.* — V. 440. M. Castets a raison de suspecter la leçon *entele.* Il faut lire *Et en cele par toi morras.* — V. 446. Il vaut mieux lire *nou* = *non illud.* C'est une variante orthographique de *nu* que nous rencontrons ailleurs dans ce même texte. — V. 457. Lisez *De voir* [*il*] *sont.* — V. 477. Vers à corriger. Si c'était *ronde* = *rotunda*, il faudrait *reonde.* — V. 490 Lisez *qu'el*[*le*] *l'en donast.* — V. 501. Lisez *Sa plainte et son duel.* — V. 506. Lisez *Las! or.* — V. 507. Je ne comprends pas. — V. 512. Lisez *Baume.* — V. 521. *Tretoutes* pour *tretes* est une bonne correction, mais l'orthographe correcte est *trestoutes.* — V. 523 526. Voici comment je lis et ponctue ce passage :

Quant li filz Deu en croiz estoit,
Qui la mort amere soufroit
Por nos garder, vos regarda,
A Saint Johan vos commanda.

V. 534. *Su virent* doit rester. *Su* est pour *sel*= *sie illud*, comme nous avons vu que *nu* est pour *nel* = *non illud.* — V. 540. *Mist, vit.* Rimes analogues à *ot, tantost* du v. 413, et à *prist, contredit* du v. 556. — V. 551. J'aimerais mieux *que le son anel.* — V. 558. *Mame* pour *marme, merme* = *minimus* subsiste encore sous cette forme, mais à l'état de nom propre. — V. 575. Lisez *Et* [*par*] *prières.* — V. 580. Il manque un vers avant ou après celui-ci. — V. 581. Je lirais *sorsist.* — V. 583. Lisez *fiens.*

A. Boucherie.

Le Juif errant, par Gaston Paris. Paris, Fischbacher, 1880, in-8°, 20 pages.

Cet opuscule est extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses.* et il résume d'une manière extrêmement intéressante les éléments qui ont constitué la légende de Cartaphilus et d'Ahasvérus. L'auteur remarque, dès sa première page, que « la popularité du Juif errant est restreinte à quelques contrées du nord-ouest de l'Europe, l'Allemagne, la Scandinavie, les Pays-Bas et la France ;... elle y est de date récente, et elle s'y est propagée, non par la tradition orale, mais par une voie toute littéraire. »

En réduisant encore le domaine que M. Gaston Paris assigne à cette légende, diverses circonstances seraient de nature à faire supposer qu'elle a été importée du nord de la France dans le bas Languedoc, peut-être même dans la plus grande partie du Midi. Tandis que le mot *Juif* se rend par *Jasiòu, Jesiòu* ou *Jusiòu*, qui est d'un usage

courant depuis le Rhône jusqu'à Toulouse; tandis que les formules populaires : *Es riche couma un Jasiòu, es esfraiat couma un Jasiòu, a 'na mina de Jasiòu*, sont très-communément répandues, le gallicisme *Juif*, que les bas Languedociens les moins soucieux de la pureté de leur idiome n'auraient garde de commettre, est cependant employé, lorsqu'il s'agit du prétendu portier de Pilate, devenu le Laquedem des imageries d'Epinal. On dit alors, mais seulement dans ce cas unique : *sembla un Juif errant, marcha couma lou Juif errant*, ou bien *fai tant de camì couma lou Juif errant*.

Honnorat n'accueille la forme *Juif* que pour mentionner immédiatement après « l'être imaginaire qu'on dit avoir vu courant le monde, en punition du refus qu'il fit de laisser reposer Jésus-Christ devant sa porte, lorsqu'on le conduisait au Calvâire, chargé de sa croix. (*Dict. prov.-fr.*, II, 484). »

Le participe que l'on accole à ce substantif est lui-même aussi peu languedocien que possible ou, pour parler plus exactement, n'est connu que des lettrés. L'idiome rustique se sert des verbes *barroullà*, *vanejà*, *roudà* ou *vagabundà*[1]. A l'article *errant* de son *Dictionnaire*, Honnorat cite seulement comme exemples : *Juif errant* et *chivalier errant*, deux cas spéciaux et, par conséquent, d'un usage tout à fait limité.

Le silence complet de la tradition populaire, depuis la mer jusqu'au lac de Genève, touchant le portier de Pilate, alors que ce dernier y est, au contraire, le sujet d'une foule de récits et de superstitions, milite encore en faveur des indications que je prends la liberté de signaler à M. G. P. Si la légende du Juif errant n'avait pas été importée en Languedoc et en Provence à une époque très-récente, elle eût été naturellement mêlée à celles qui concernent le séjour et la mort du gouverneur de Judée sur les bords du Rhône [2].

D'un autre côté, les poëtes languedociens et provençaux — ceux-là même qui empruntent le plus aux idées et aux croyances vulgaires, — sont muets à l'endroit de Cartaphilus [3].

Alph. Roque-Ferrier.

[1] Signalons en passant un fait d'étymologie rustique assez curieux : Le *vagabound*, la *vagabounda*, deviennent parfois dans la bouche des personnes illettrées des *vagamoundes* (gens vagant, errant par le monde). On dit aussi *vagamoundà*.

[2] Pilate est l'objet d'un certain nombre de formules populaires : *Es grand couma Pilata, lourd* ou *michant couma Pilata ; se lava las mans de tout, couma Pilata*, etc.

[3] Corrigez, page 15, un renvoi inexact : Ce n'est point page 578 du tome VI de la *Romania*, mais 598, que M. V. Smith a publié des fragments d'une complainte française sur le Juif errant.

CHRONIQUE

Les lecteurs de la *Revue* apprendront avec plaisir la nomination de M. L. Constans aux fonctions de maître de conférences de langue et de littérature latines à la Faculté des lettres de Poitiers. Les romanisants souhaitaient au nouveau titulaire une chaire de philologie romane, et le travail important qu'il vient de publier sur l'*histoire du sous-dialecte du Rouergue* (Montpellier et Paris, 1880, in-8°, 264 pag.), n'a pas contredit l'expression de ses désirs. Nous espérons qu'ils seront réalisés le jour où l'enseignement des langues romanes sera mis au niveau des nécessités scientifiques et du rôle, de plus en plus considérable, que lui assignent les Universités d'outre-Rhin.

On n'a pas oublié que l'ouvrage de M. Constans obtint le premier prix de philologie aux fêtes latines de Montpellier en 1878.

***

Dons faits a la Bibliothèque de la Société des langues romanes.—Banquet de la felibrejada dau 26 setembre 1880.—Azaïs (J.) : [Lous Foursax, conte]. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, 2 pages (don de M. Gabriel Azaïs) ;

Exercices spirituels avec quelques cantiques à l'usage des Missions. Arles, Jacques Mesnier, 1772, in-12, 76 pages (contient des cantiques en provençal-arlésien, p. 5-6-7, 12-13 et 15-19) (don de M. Clair Gleizes) ;

Delille (Francés) : A Magalouno, pouësio couronnado au Councours literàri de Mount-pelié (setèmbre 1879). Avignonn, Roumanille, 1879, in-8°, 19 pages ;

Delille (Francés) : Morto en Arle. (Extrait du journal la *Farandole*, gazette des Méridionaux à Paris.) Paris, Collombon et Brûlé [1880], in-8°, 4 pages ;

[Eyssette] : Un Miracle i grandi Santo, pèr lou felibre di Tamarisso, pèço couronado i Jo Flourau de Cano en Abriéu 1879. Mount-pelié, Emprimarié centralo dóu Miejour, 1880, in-8°, 16 pages (don de M. l'abbé Moreau) ;

Jullian (L.) : Orthophonie. Méthode naturelle ou physiologique de lecture-écriture et d'orthographe, au moyen de laquelle on peut enseigner la lecture dans les écoles primaires, donner la parole aux sourds-muets, corriger le bégayement et tous les vices de prononciation. Paris, Delagrave, 1880, in-4°, x-172 pages ;

Montel et Lambert : Chants populaires du Languedoc, publiés avec la musique notée. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8 xii-588 pages ;

Paris (Gaston) : Le Juif errant. Paris, Fischbacher, in-8°, 20 pages (don de M. Victor Smith) ;

Dix journaux contenant des textes ou des indications de nature à intéresser les études philologiques ou l'histoire de la littérature méridionale donnés par MM. Théodore Aubanel (1), François Delille (3), Clair Gleizes (3) et Roque-Ferrier (3).

Le gérant responsable : Ernest Hamelin.

LES SORTS DES APOTRES

TEXTE PROVENÇAL DU XIIIe SIÈCLE

L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a reçu dernièrement (séance du 16 juillet 1880) une communication intéressante dont M. Julien Havet a rendu compte en ces termes dans le n° du 26 juillet de la *Revue critique :*

« M. Rocquain met sous les yeux des membres de l'Académie une feuille de parchemin trouvée à Cordes, près d'Albi, dans un mur de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe s. Cette feuille porte un texte provençal d'une écriture de la seconde moitié du XIIIe siècle. Il résulte de l'examen de cette pièce qu'elle était destinée à servir à la divination dite par les *sorts des saints ou des apôtres*..... ..... . Dans le document trouvé à Cordes, le titre porte bien : « Ce sont ici les sorts des apôtres »; mais le texte n'est pas tiré de la Bible. C'est un choix de cinquante-sept sentences rédigées à dessein en termes vagues, pour répondre à toute espèce de question imprévue.... .....Ces réponses sont précédées d'une prière à Dieu et aux saints, pour demander une réponse véridique. A la marge du parchemin sont attachés, par leurs extrémités, des fils de couleur, en nombre égal aux sentences et placés chacun en face d'une de ces dernières. La feuille est placée (*sic; lis.:* pliée?) de manière à n'occuper qu'un petit volume et à pouvoir être aisément cachée sous les vêtements et transportée en secret. M. Rocquain pense qu'elle appartenait à un diseur de bonne aventure ambulant, qui exerçait clandestinement ce métier, sévèrement prohibé par l'Église et dangereux surtout dans une région hérétique où sévissait l'Inquisition. Il finit par se voir contraint de la cacher dans le mur où on l'a retrouvée de nos jours. Lorsqu'on le consultait, il commençait par lire la prière inscrite en tête de la feuille; puis il disait à celui qui le consultait de choisir un fil au hasard, et il lisait la réponse correspondante au fil touché. »

Ni l'auteur de ce compte rendu, que nous avons tenu à reproduire en majeure partie, parce que le document en question y est très-exactement décrit, ni M. Rocquain, ni l'Académie elle-même, ne savaient, à ce qu'il paraît, que le ms. de Cordes était connu et publié depuis longtemps. Trouvé en 1866 (?) par M. Louis Prunet, limonadier

à Toulouse, il fut communiqué par ce dernier à feu Bruno Dusan, qui le publia dans la *Revue archéologique du Midi de la France*, t. I (Toulouse, 1866-1867), p. 225-237, en l'accompagnant d'une savante introduction, d'un fac-simile, d'une traduction française et de l'original latin du texte roman.

Ce texte, en effet, ainsi que Bruno Dusan l'a parfaitement établi, n'est rien de plus qu'une traduction, trop souvent infidèle et inintelligente, d'un livret latin dont un manuscrit a été publié en 1687 parmi les miscellanées posthumes du célèbre Pierre Pithou [1], et qui lui-même n'est probablement autre chose, quant au fond du moins, que celui qu'on trouve mentionné dans le décret du pape Gélase sur les apocryphes (an. 494) dans les termes suivants : « Liber qui appellatur *Sortes apostolorum*, apocryphus [2]. »

Le ms. de Cordes, à en juger par le fac-simile, n'est pas d'une écriture très-nette, et il y a par-ci par-là des passages assez difficiles. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Bruno Dusan, à qui le provençal paraît n'avoir pas été très-familier, ait publié ce texte d'une manière peu satisfaisante. Il serait sans utilité de relever ici ses erreurs, et il y aurait de notre part d'autant plus mauvaise grâce à le faire qu'il nous a fourni lui-même, par le fac-simile joint à son édition, le moyen de la corriger, et de préparer celle que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. L'importance du ms. de Cordes, au double point de vue de la langue et de l'histoire des mœurs, et la rareté actuelle de la première édition, nous donnent lieu d'espérer qu'on ne nous saura pas mauvais gré de le reproduire à nouveau.

A l'exemple de Dusan, nous accompagnons le texte roman du texte latin du ms. de Pithou, que nous avons soigneusement revu sur l'édition de 1687 [3]. Nous avons, dans les deux textes, placé un numéro d'ordre devant chacun des *sorts*, et, comme ceux-ci ne s'y trouvent pas toujours dans le même ordre, indiqué en caractères gras, après chaque *sort* roman, le n° du *sort* latin correspondant, afin de faciliter les comparaisons.

[1] *Codex canonum vetus Ecclesiæ romanæ a Francisco Pithœo ad veteres manuscriptos codices restitutus et notis illustratus. Accedunt Petri Pithœi miscellanea ecclesiastica, etc. Parisiis e typographia regia*, M D C LXXXVII, *in-f°*. — Les *Sortes apostolorum* occupent les pages 370-373 de ce volume.

[2] Labbe, IV, 1265. Cf. Fabricius, *Codex apocryphus novi Testamenti*, I, 138 ; II, 416.

[3] Cette édition n'est point parfaite, et le ms. qu'elle reproduit ne devait pas être des meilleurs. Plusieurs passages, évidemment corrompus, s'y rencontrent, par exemple sous les n°s 17, 27, 52. Nous avons proposé en note quelques corrections, suggérées pour la plupart par le texte roman.

Nous avons dit plus haut que le texte de Cordes, comparé à celui de Pithou, nous apparaît comme l'œuvre d'un traducteur infidèle et inintelligent [1]. C'est de quoi le lecteur s'apercevra assez vite. Il est aussi tronqué en beaucoup d'endroits. Trois sorts y manquent [2], et il y en a trois, en revanche, qui ne se retrouvent pas dans le latin [3]. Quelques-uns sont séparés en deux, d'autres fondus ensemble: ainsi le n° 14 du latin correspond à la fois au n° 13 et au n° 14 du roman; inversement, le n° 14 du roman correspond à la fois au n° 11 et au n° 14 du latin. Un autre a été reproduit deux fois : c'est le n° 15 du latin, qui est représenté dans le texte de Cordes par les deux n^os^, presque identiques, 15 et 30, d'où résulte que ce dernier texte a un sort de plus que n'en a et que n'en comporte, comme on le verra tout à l'heure, l'original latin.

On remarquera encore que la première prière du texte roman n'existe pas dans le texte latin, et qu'au contraire la seconde prière de celui-ci a été omise dans le roman. Notons de plus que l'introduction, où sont indiquées les pratiques religieuses à observer par celui qui veut utilement consulter les sorts, manque absolument dans la traduction.

Enfin, et c'est là ce qui distingue le plus nos deux documents, la méthode employée pour consulter les sorts diffère absolument dans l'un et dans l'autre.

Toutes ces circonstances réunies semblent prouver que l'auteur de la traduction que le ms. de Cordes nous a conservée a fait son travail sur un texte des *Sortes apostolorum* différent lui-même du ms. de Pithou, à moins qu'on ne suppose, hypothèse à notre avis moins vraisemblable, que les différences tout à l'heure énumérées proviennent seulement du traducteur, qui aura retranché, modifié, arrangé les sorts selon son gré, et imaginé une méthode plus simple de les consulter.

On a vu, dans l'extrait de la *Revue critique* reproduit plus haut, quelle était cette méthode. Celle qu'indique le manuscrit de Pithou nécessitait l'emploi de trois dés, portant sur chacune de leurs six faces l'un des nombres suivants: I. II. III. IIII. V. C [4]. On jetait ces

[1] Voy., par exemple, les n°s 1, 8, 14, 20, 25, 28, 49.

[2] N°s 17, 23, 30 du latin.

[3] N°s 27, 38, 39.

[4] C'est ce qui résulte avec évidence de l'examen du texte de Pithou. Chaque sentence y est suivie de lettres formant une des 56 combinaisons possibles des nombres ci-dessus, depuis c.c.c., la plus élevée, jusqu'à i.i.i., la plus faible, dans un ordre régulièrement décroissant, déterminé par le premier nombre et non par le total des trois: ainsi v.i.i. (= 7) précède iii.iii.iii. (=12). Quelques erreurs, soit du ms., soit du premier éditeur, se laissent, cela bien

dés et l'on cherchait dans la série des sorts celui dont les chiffres correspondaient à ceux qu'on avait amenés. Ce procédé était fort ancien. « On avait trouvé, dit le savant auteur de l'*Histoire de la divination dans l'antiquité*[1], une espèce de rhapsodomancie plus commode encore [que celle d'ouvrir un livre au hasard], en combinant les avertissements écrits avec le jeu des dés ou des osselets. Il suffisait pour cela de dresser un tableau où des réponses disposées à l'avance seraient choisies, pour chaque cas, par le sort..... Nous pouvons nous faire une idée de ce qu'était un pareil tableau

compris, facilement corriger. Le sort marqué c.c.i. est transposé : il est le 12e et devrait être le 6e. Celui-ci (qui devrait être le 7e) est suivi des lettres ccvv; il y a un c de trop. Le nº 14 est marqué c.m.n. au lieu de c.mm.n. ; le nº 48, m.m.m., comme le nº 47, au lieu de m.m.n. Nous avons corrigé toutes ces erreurs, sauf la transposition du nº 12. Nous avons également séparé partout l'un de l'autre les trois nombres partiels de chaque combinaison. L'emploi mal entendu du point dans l'édition de Pithou, plus encore dans celle de Dusan, et les groupements trompeurs qui en résultent, déroutent le lecteur plus que ne le ferait l'absence complète et constante de ce signe*, et l'empêchent de saisir, du premier coup d'œil, avec la nature, toujours trinaire, des combinaisons, la règle qui a présidé à leur arrangement et la cause qui en limite le nombre à 56.

Les lettres c.c.c., qui forment la première des combinaisons, n'accompagnent, dans l'édition de Pithou, non plus que dans celle de Dusan, aucune sentence. On pourrait être d'abord porté à croire que l'on a là un sort laissé muet à dessein. Mais il n'en est rien, et cet isolement des trois lettres c.c.c. n'est qu'apparent. Il résulte simplement d'une erreur ou seulement peut être d'un excès de fidélité du premier éditeur, qui, pour vouloir reproduire trop scrupuleusement son ms., a placé à la fin de chaque sentence des lettres qu'il aurait dû inscrire en tête de la suivante. Ainsi s'expliquent à la fois, chez lui, et l'isolement de c.c.c., et l'absence de tout chiffre à la fin du 56e et dernier alinéa, dans lequel il faudrait voir autrement une espèce d'*explicit* et non un véritable sort.

Chacune des combinaisons numériques, malgré la place qu'elle occupe dans l'édition de Pithou, se rapporte donc, non pas, comme le croyait Dusan, à la sentence qui précède, mais à celle qui suit. Aussi n'avons-nous pas hésité à la détacher de la première, pour la mettre au-dessus de la seconde. C'est, du reste, une disposition que présente déjà l'édition de Pithou, pour les sorts c.c.m., c.m.m. et v.m.n., outre c.c.c. dont il vient d'être question, probablement parce que son ms. la lui indiquait clairement en ces endroits.

[1] *Hist. de la div. dans l'ant.*, par Bouché-Leclercq, I, 195.

* Pithou ne fait qu'un seul groupe des lettres numériques afférentes aux nos 2, 3, 4, 5, 6, 22, 23, 24 ; il en fait deux de celles qui concernent les nos 7, 8, 9, 10, 21, 25, 26, 55. Dusan l'imite pour ces derniers, sauf pour 21, dont il sépare régulièrement les trois lettres ; mais il fait de celles des huit premiers des combinaisons binaires, écrivant, par exemple, sous le nº 22, vv. v., au lieu de vvv., que donne Pithou.

par une inscription d'Attalia en Pamphylie, qui reproduit un modèle analogue: c'est une table cléromantique mutilée, qui contient dix prophéties, chacune de trois hexamètres, et portant en tête le nom d'un dieu avec un chiffre décomposé en cinq chiffres partiels. On consultait cette espèce d'oracle avec cinq astragales à quatre faces, jetées simultanément. La combinaison des points amenés indiquait la sentence prophétique applicable à un cas donné, et l'on voit facilement que la table devait contenir cinquante-trois (*lisez* 56) de ces sentences, c'est-à-dire autant que de coups possibles. »

Sur la divination par les sorts depuis l'ère chrétienne, on peut consulter Thiers, *Traité des superstitions*, tom. I de la 4e édition (1741), p. 229-242; *l'Histoire littéraire de la France*, III, pp. 10-14; les *Recherches historiques sur les sorts*, par Du Resnel, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, XIX, 287, et surtout Du Cange, sous *Sortes sanctorum*. Les textes du moyen âge sont pleins d'allusions à ces pratiques. Quant à la dénomination de *Sorts des apotres* [1], donnée à des sen-

[1] Nous ne savons pas en quoi les *sortes apostolorum* différaient des *sortes sanctorum* et des *sortes prophetarum*. Ce n'était peut-être que la même chose sous différents noms. Pierre de Blois (*de Præstigiis fortunæ, in Bibliotheca maxima Patrum*, XXIV, 1268) parle ainsi de ces sorts et de ceux qui faisaient métier de s'en servir: « Sortilegi sunt qui sub nomine fictæ religionis superstitiosa quadam observatione rerum pollicentur eventus. Quod genus *sortes apostolorum* et *prophetarum* et *dividentium* (Fabricius propose de corriger *videntium*) continent, et inspectio tabellæ quæ pythagorica appellatur. Observatio quoque cujusque casus, id est rei de qua quæritur significatione, sub eo continetur. » Nous citerons encore un passage du dominicain Etienne de Bourbon, mort en 1271, qui se rapporte au même sujet: « Sunt autem diversa genera divinacionum.... item alia in sternutationibus, alia in sompniis, alia in sortibus quas falso dicunt apostolorum. » (*Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon, publiés par Lecoy de la Marche*, p. 317.)

Nous ne connaissons dans la littérature provençale aucune allusion formelle aux *sorts des apôtres;* mais il y est souvent question des *sorts* sans désignation spéciale, en même temps que des *augures* et d'autres pareilles superstitions:

E va t'en d'espero,
Noi gartz augurs ni sortz.
(G. de Berguedan.

Non ai mais fizansa
En agur ni en sort.
(Bernart de Ventadour.)

E tornatz los garsos atras

tences où ni saint Paul, ni aucun autre apôtre n'ont certainement rien à réclamer, on doit probablement l'expliquer par ce fait que le dernier exemple que nous offrent les Écritures de l'emploi des sorts, ce furent les apôtres qui le donnèrent, lorsque Mathias fut désigné, par ce moyen, comme devant remplacer Judas[1].

Bruno Dusan, dans l'introduction dont il a fait précéder son édition du ms. de Cordes, a exprimé l'opinion que ce ms. avait été à l'usage d'hérétiques albigeois. Les raisons qu'il en donne ne sont point décisives [2], et il est obligé de constater lui-même que rien, dans

Qu'en agur crezon et en sort.
(Marcabru.)
Ieu ai ja vist home que conois fort
Et a legit nigromansi' e sort
Trahit per femn' a pecat et a tort.
(Guilhem Ademar.)

Peire de Corbiac, énumérant, dans son *Trésor*, avec une complaisance pédantesque, toutes les sciences qu'il a étudiées, n'a garde d'oublier les *sorts:*

De nigromanci' apres totz los encantamens,
Mais de geomancia sai los esperimens,
Las sortz e las esperas e los desviamens...
(VV. 734-6)

Citons encore un autre exemple tiré de la *Chanson de la Croisade albigeoise* (v. 3389), et que la qualité du personnage auquel l'action est attribuée (c'est le pape lui-même, Innocent III) rend particulièrement piquant :

L'Apostolis s'en intra del palaitz en .i. ort
Per defendre sa ira e per prendre deport.....
El a ubert .i. libre e conosc .i^e. sort
Quel senher de Toloza pot venir a bon port.

Sur quoi le pape, ainsi tiré d'embarras, se décide à résister aux obsessions des évêques. — Voy. d'autres exemples dans Raynouard, V, 270.

[1] *Act. apost.*, 1, 26. Voy. là-dessus le P. Lebrun, *Dissertation sur les moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne loi* (t. IV de son *Histoire des pratiques superstitieuses*, p. 20). « Ce moyen [les sorts] de savoir la volonté de Dieu a été en usage, dit le docte auteur (qui paraît ici copier Bède), jusqu'au temps des apôtres, qui élurent saint Mathias par sort. Cela ne fut plus en usage après que l'Eglise eut été établie par la réception du Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte. »

[2] Le fait de la découverte du ms. dans une vieille muraille ne tire pas autant à conséquence qu'on pourrait le croire à première vue. On a trouvé de même dans des murs en démolition d'autres documents dont la possession ne pouvait certainement inspirer à leurs propriétaires aucune inquiétude pour leur liberté ou pour leur vie. Je citerai les fragments d'un mystère provençal, dé-

cet écrit, n'a trait aux croyances des cathares[1]. Il fait pourtant, au sujet de la Sainte Vierge, une observation qui nous paraît mériter d'être reproduite, bien qu'elle n'ait pas à nos yeux toute l'importance qu'il lui attribue. « Il est à remarquer, dit-il, que ce document, où sont énumérés les chœurs des anges, les saints de l'ancienne loi et de la nouvelle, ne renferme aucun appel à l'intercession de la Vierge-Mère, aucune allusion à sa puissance, et que son nom même ne s'y trouve pas... On sait que les sectaires albigeois blasphémaient contre la dignité et la pureté de la Sainte Vierge, dont ils niaient la divine maternité... Sans insister sur le prodigieux développement du culte de la Vierge dès le commencement du XIIIe siècle, je conclus que l'absence du nom de la Mère du Sauveur, dans l'invocation de nos *sorts des apôtres*, ne saurait être que très-significative; un catholique du temps, faisant une traduction à son usage de cet antique formulaire, n'eût pas manqué d'y introduire son nom. »

Il nous reste, avant de mettre fin à cet avant-propos, à examiner brièvement la langue du ms. de Cordes et à en signaler les traits les plus essentiels[2].

1. L'*a* s'affaiblit en *o* dans *mos* (38) et *mor* (52), seules formes de *magis* que nous offre notre texte. On sait que ces formes sont fréquentes dans *G. de Rossillon*. On les rencontre aussi dans la *Chanson de la Croisade albigeoise* et dans diverses chartes, par exemple, *Archives d'Agen* (1289), p. 134 : *mos ;* — *Coutumes de Cahors*, dans le *Bulletin des études du Lot*, III, 249, 251, 252 : *mos ;* — Chartes datées de Moissac (1229) et de Lauzerte (1247), dans Teulet, n°s 2033 et 3515 : *mor*.

2. L'*ĕ* atone, suivant la chuintante *g*, passe à l'*i* dans *angils, arcangils* (I 1, II 2), phénomène commun en d'autres textes, comme le *Breviari d'amor* et le *Ferabras* provençal. Cf. *vergis* à côté de la forme ordinaire *verges*. Cette substitution de l'*i* à l'*e* en de pareils

couverts à Périgueux dans un mur de la cathédrale, que j'ai publiés après M. de Mourcin, et un *vidimus* daté de 1249, qu'on a trouvé il y a sept à huit ans, à Feuillade (Charente), dans une métairie, en démolissant un vieux mur. (Voy. *Revue des lang. rom.*, VI, 630.)

[1] Il est bon de remarquer, d'un autre côté, que les deux écrivains cités plus haut (p. 161, note 1), dont le second était dominicain et inquisiteur, ne disent nulle part que l'usage des *sorts des apôtres* fût particulier aux hérétiques ou même plus commun chez eux que chez les catholiques.

[2] Les exemples empruntés aux *sorts* proprement dits sont désignés par les n^os^ d'ordre que nous avons donnés à ces derniers; ceux qui le sont aux deux prières initiales sont indiqués par un chiffre romain (1 ou II), suivi du n^o^ de la ligne en chiffres arabes, que nous séparons, s'il y a lieu, par un point-et-virgule des chiffres désignant les *sorts*. Ex. : II 12; 26, 57.

mots est un des caractères des dialectes de l'Est : *sagi, imagi*, etc., dans Marguerite d'Oyn ; — *viagi, partagi*, etc., dans la Bellaudière. Voyez aussi Damase Arbaud, *passim*, etc. On ne la rencontre guère ailleurs qu'accidentellement.

3. L'*i* final atone reste sous forme d'*h* dans *donah* (38) = *donati*. C'est le seul exemple qu'offre notre texte d'un nominatif pluriel à *t* radical de la 2e décl. Sur les formes de ce genre, voy. la *Revue des langues romanes*, VI, 102, et cf. *ibid.* IX, 359, sur le v. 4714 de la *Croisade albigeoise*. Les chartes du Quercy et de l'Albigeois en présentent de pareilles en assez grand nombre. — *Gauh* est dans notre texte la forme unique de *gaudium* (4, 26, 36, 41, 52) ; mais *podium* y est *pueg*. Il est à noter qu'aucun de ces deux mots n'y prend l'*s* flexionnelle : *grans gauh venra* (41) ou *er a tu* (52) ; *els pueg* (II 8). Cela est assez ordinaire, en beaucoup d'autres textes, après les chuintantes.

C'est encore sous une forme pareille (*pueg*, 12) que le classique *pois* ou *pueis* (lat. *post*) se montre ici. Cf. *poig* dans la *Croisade albigeoise*, et voy. là-dessus la *Revue des lang. rom.*, IX, 196, note sur le v. 3498 de ce poëme.

4. Le groupe *ct* ne donne que *g* (jamais *ch* ni *h*) : *dreg* (I 10), *frug* 24).

5. Le *g* dur est ordinairement figuré *gu*, même devant *a* (except. 18, 29), et *o* : *guovernada* (13). Le dérivé de **coraticum*, qui revient très-fréquemment, est presque partout écrit *coratgue*. Deux fois seulement (2 et 17) on trouve *coratge*. Le scribe a-t-il oublié l'*u*, ou faut-il admettre l'emploi simultané des deux formes ?

6. L'*s* initiale est presque toujours remplacée par *c* : *ce* (1, 10, 13), *cera, ceras* (I 20), *celva* (25), *cegurs* (52), etc., etc. Même substitution au milieu du mot, dans *acocegras* (23), *corces* (II 2). On sait que cet abus n'est pas rare en d'autres textes. La faute inverse ne se rencontre ici qu'une seule fois : *sex* = *cecos* (26).

L'orthographe habituelle de *causa* est, dans notre texte, *causza* (8, 14, 18, 29, 56, etc.). Cette espèce de pléonasme graphique se remarque souvent ailleurs. Le mot précité est ici le seul qui le présente, et on l'y trouve aussi écrit *causa* et *cauza*, quelquefois dans les mêmes phrases (28, 56).

Le changement de *s* final en *r* se remarque dans *mor* (52) = *mos* = *mas* [1]. Cf. ci-dessus 1.

7. Le *z* flexionnel se réduit toujours à *s* après la nasale : *serpens* (25), *niens* (40, 43, 50, 51), *corns* (10), *ans* (34). Il reste dans les autres cas : *motz, sortz, mudatz*, etc.

8. Le mot *ixausar* (47) nous offre un *x* où l'on attendrait *ss* ou *sh*.

[1] *Mar* = *mas* n'est pas rare dans les documents de l'Albigeois.

C'est peut-être ce dernier son (= fr. *ch*) que le scribe a voulu ici représenter par *x*, conformément à l'usage catalan, qui n'était pas, d'ailleurs, absolument étranger chez nous.

9. L'*r* médiale devient *z* (ou *s*) dans *cosizier* (13, 15, 30, 52) et dans *cosisos* (11). Sur cette mutation, dont on trouve des exemples plus ou moins clairsemés dans toute la région méridionale de la langue d'oc, voy. *Romania* IV, 184 et 465 (articles de MM. Paul Meyer et Alart), et cf. la *Revue*, VIII, 238; X, 149.

Le manque de l'*r* finale dans *melho* (54), où nous avons cru devoir la rétablir, peut être considéré comme un indice de la prononciation, qui dès lors était sans doute, en Albigeois, *melhou* ou *milhou*, comme aujourd'hui.

10. L'*l* mouillée est toujours figurée *ilh* dans le corps des mots (seule exception: *veilo*, I 6, où nous avons rétabli l'*h*, probablement oubliée par le copiste), et *il* à la fin: *vueilhas* (7, 9), *mieilher* (20), etc.; *coceil* (2, 12), *sail* (13), *trebail* (35), *eil* = *illi*, figuré en d'autres textes *elh*, *ell* (I 5). *Fil* (I 5), doit probablement, d'après cela, représenter *filh*, comme en français *peril* = *perilh*.

11. L'*n* mouillée, au contraire, finale comme médiale, est partout figurée *nh*, même devant *t*: *bezonha, senhor, venha, sanhta, sanh* (I).

12. *P* s'introduit entre *m* et *s* dans *temps* (9, 21) = *times*; tandis que l'intercalation, pourtant bien plus ordinaire, de *d* entre *n* et *r*, n'a pas lieu ici. Ainsi on a *venra* (26) et non *vendra*. — *N* final passe à l'*m* devant *p*: *tom poder* (8, 54), *um paue* (31, 51), *em breu* (54).

13. La labiale finale douce se renforce dans *ap* (12); mais la dentale de même degré reste telle dans *grand* (26).

14. Les règles de la déclinaison sont généralement observées. Les infractions paraissent provenir, pour la plupart, de simples négligences du copiste. Ainsi, l'*s* manque aussi souvent au régime pluriel (II 12; 26, 57) ou à la 2e pers. du sing. dans les verbes (5, 32) qu'au sujet singulier (3, 26, 27, 55, 56), et encore la leçon, pour plusieurs de ces derniers exemples, est-elle douteuse. Le sujet pluriel est une fois en *s*: *iij angils cosiro* (36). Mais la même lettre figure aussi (I 6) à la fin d'un régime singulier: *per lo meus esgardamen*. Il y a un exemple (II 2), mais c'est le résultat d'un gros contresens, de pluriel *intégral* allongé: *corces*. Cf. les *Leys d'amors*, II, 160.

15. En ce qui concerne la conjugaison, il faut noter un futur décomposé (33, *deliurar t'a*), si notre correction de ce passage est fondée; la 3e pers. du pluriel, qui est *iu* (= *io*), devenu plus tard *ieu*, à l'imparfait (II 3), *au* au futur (20 ?, 57) et *o* aux autres temps (46, 48); la forme de subj. 2e pers. sing. *temias* (40, 43, 50, 51), purement étymologique (*timeas*), et qui du reste se trouve ailleurs, et

enfin les impératifs *aduebri* (II 1) et *suefri* (51). Les *Leys d'amors* (III, 370)[1] blâment ces dernières formes, qui pourtant ne sont pas rares, même dans de bons textes.—A la 2e pers. du sing., notre texte préfère *iest* à *est*, tant au présent de *esser* qu'au prétérit de la 1re conjug. (50, 51 ; II 3).

16. La syntaxe donne lieu à peu de remarques. On peut noter l'emploi du neutre : *bon es* (9, 21, 22), *mal es* (42), *aiso..... es ferm* (18), *aiso... non es dat a tu* (49) ; *tu* régime de préposition (1, 4), le locatif de l'article pour le datif (II 6). Rien de tout cela, bien entendu, n'est particulier à notre texte. La périphrase *no vueilhas temer* ou *metre* (31, 34, etc.), et la construction *liqual te cujo nozer venceras* (23), ne sont que des reproductions serviles du latin. Mais l'emploi de la prép. *de* dans *d'autre dia torna* (27) mérite d'être remarqué. Cf. *de noit*, *de dia*.

17. Notre texte n'enrichira pas beaucoup le vocabulaire. Les sept mots suivants sont, je crois, les seuls qui manquent à Raynouard.

Apelament (I 9).

Cervi (10). Raynouard ne donne que *cerv* au masculin. Mais il a un féminin *cervia* qui correspond à notre *cervi*.

Eversamen (29), « inversement. »

Jacis (10) « gite ». Corr. *jaci?* Le mot est ici régime singulier. Raynouard a seulement *jatz*, qui renvoie comme *jaci* à un type **jacium*. Mais *jacis* régime sing., par conséquent nom *intégral*, représenterait **jacisium*.

Mescla (28). Raynouard n'enregistre ce mot que comme substantif (= *mélange*). Notre texte malheureusement est corrompu en cet endroit. Faut-il corriger *mescla[da] d'[a]ur*, ou seulement *mescla d'[a]ur*, en faisant de *mescla* un adjectif employé comme participe, selon l'usage italien? Nous avons relevé dans la *Revue des langues romanes* (XI, 214) un autre exemple de ce *mescla*, dont l'existence, d'ailleurs, paraît suffisamment assurée par celle de l'adverbe *mesclamen*, que l'on trouve assez souvent, comme on sait, dans les textes classiques, en concurrence avec *mesclādamen*.

Nautanier (II 3). Raynouard n'a que *nautor*.

Tempestatz (31). Raynouard n'a que *tempesta*.

C. C.

[1] Les *Leys* parlent en cet endroit de la 3e pers. de l'ind. présent ; mais la 2e pers. de l'impératif est semblable à la 3e de l'indicatif (*Ibid.* 394), et ce qui est dit de l'une s'applique aussi à l'autre.

LAS SORTZ DELS APOSTOLS

Eu pregui lo Paire el Fil el sanh Esp[e]rit. Pregui los angils els arcangils. Pregui las senhorias et las pozestatz. Pregui los patriarcas els prophetas. Pregui los apostols els martirs. Pregu[i] los cofesatz [1] et las verges et totz los sanhs de Dieu, que eil preguo la sanhta Trinitat e la Unitat, lo Paire el Fil el sanh Esperit, per lo meu(s) esgardamen, que vueil[h]o far que demostre a mi drecha via, per aquestas letras e per aquesta leiso e per aquestas sortz, que nom puesca lo diables decebre en aquesta mia bezonha, per l'apelament e per lo clam de nostre Senhor Jhesu Christ, loquals viu e renha dreg per totz los cegles dels cegles verament.

Aduebri, Senher, las doptozas causzas que so els nostres corces [2], per aquestas sortz, et endresa la mia sort, en aisi coma endresiest la sor[t] dels nautaniers que sofriu peril, quant cazet la sortz sobre Jonas [3], et en aisi coma endresie[s]t las sortz dels teus apostols, cant cazet sobre Mathia [4]. Tramet, Senher, esperit verai, loqual tramesist el teu propheta, locals vezia tot lo poble d'Y[s]rael sebarat si con oeilhas maridas els pueg [5]; decasa, Senher, esperit deceben, loqual tu tramezist [a] Achap, cant cazet am tota sa cavalguada [6]. Endresa, Senher, aquestas sortz, la[s] qual[s] metem el teu nom, pels teus meritz e per las orazos e per las preguieiras de totz los teus sanhs angil[s], liqual governo las sortz de totz los amix, que las sortz aduebro a nos d'aquesta causa, per Deu, lo ver. Aiso so las sortz dels apostols.

1. Seguentre lo soleil ce levo las estelas solar e ja so retornadas [7] a lutz ; en aisi lo teus coratgues, don iest vistz doptos,

[1] *Sic.* Cor. *cofessors?*

[2] Gros contre-sens : *corces* ne peut signifier que *corps* (*corpora*), et le latin porte, ce que d'ailleurs le bon sens indique : *in cordibus nostris.* Il faudrait *cors.*

[3] *Jon.* I, 7.

[4] *Act. apost.* I, 26. — Corr. *cazero* ou plus haut *la sort ?*

[5] *Reg.* XXII, 17.

[6] *Ibid.*, 22.

[7] Passage corrompu et qui, comparé au latin, fait un contre-sens. Fs. : *solar eia*, très-lisible. Dusau en fait un seul mot, qu'il croit être un verbe et traduit par *brille.*

en breu termini am clardat venra a tu[1] de Dieu, et Dieus cera a tu en ajutori, et auras aiso que cobezejas. **1.**

2. D'aiso que quers coceil sia ferms tos coratges, que puescas venir ad aiso que esperas. **2.**

3. Dieus ajudara a tu d'aiso que cobezejas ; pregua Dieu e pervenra ti ton desirier. **3.**

4. Aiso que tu quers venra a tu am gran gauh ; estai segurs, pregua Dieu, e non aias paor. **12.**

5. La tua destra esten al paire[2], lo teu Dieu pregua, e aura[s] concordia e bona esperanza. **4.**

6. De lutz te vols metre en tenebras, e guarda te que no sias cosiros. **5.**

7. La via que tu quers es drecha ; no vueilhas temer, Dieus er a tu en ajutori, et auras aiso que cobezejas, e pervenras ad aquo que desiras. **6.**

8. Grans causza es aiso que t'es vejaire et aras pasara ocolacex[3] ; penedras t'en, quar aiso que demandas non er en tom poder. **7.**

9. No vueilhas doptar d'aiso que demandas ; pregua Dieu, bon es, niens es aiso que temps. **8.**

10. De cervi coren cobezejas tener los corns, et el torna c'en a son jacis ; en aisi venra a tu so [que] quers. **9.**

11. D'aiso que quers ni preguas estai cosisos ; am gran suzor et am gran trebail pervenras ad aquo que deziras. **10.**

12. Ap suaus paraulas te quero amenar ; per aiso depar[t] te d'aquest coceil, que pueg no t'en penedas. **13.**

13. Aisi[4] co la naus e mar, quant es guovernada, sail e loc que desira, en aisi lo teus cosiziers venra a tu en breu termini, ce preguas Dieu. **14.**

14. Lo teus vezis qu'esta ben am tu te quer amenar am

[1] Fac-simile *autu*.

[2] Corr. *paure* ? Cf. le latin.

[3] *Sic* Dusan. Je copie sans comprendre et ne trouve rien à proposer qui me satisfasse. La première lettre peut aussi bien être un *a*, l'avant-dernière un *t*. Faut-il lire *aco la cer* ? Mais quel sens cela pourrait-il donner? A la ligne précédente, au lieu de *vejaire*, indiqué par le latin *videtur*, le fac-simile donne *voraire* ou *noraire*. (Dusan : *veraire*). On y lit aussi plutôt *posara* que *pasara*.

[4] Fs. *aiso*.

suaus paraulas ; per aiso deus faire [1] saviament, e veras la tua simpleza, que alcuna causza non endevengua a tu. **11** *et* **14**.

15. En aquest cosizier no sia ferms tos coratgues, quar vas es. (*Cf.* 30). **15**.

16. De la cauza que primieirament cosiras e quers coceil, d'aqui auras gran gloria. **16**.

17. Lo teus requeremens es agradables ; d'aiso que quers si[a] ferms tos coratges ; ce pregas Dieu, venra a tu en breu termini. **18**.

18. Aiso que quers es ferm ; autra causza cosira ; autra causza venra a tu que non cosiras. **20**.

19. La tua via es apareilhada ; sias sufrens e pregua Dieu, e pervenras a ton desirier. **19**.

20. Dizes que temps ; li teu enemic cazeran dejus [2] [e] ceras mieilher [3]. **21**.

21. Dizes que temps ; bon es ; aiso que quers es en tas mas. **25**.

22. Aisso que quers bon es ; amorossament pervenras a ton dezirier. **22**.

23. Liqual te cujo nozer venceras, e pregua Dieu, et acocegras la tua esperansa. **24**.

24. En aisi la [se]mensa es cemenada e la bona terra et e son temps aporta frug, en aisi tu pervenras a la tua voluntat. **26**.

25. En la celva te vols metre, on non trobaras negu cemdier e motz serpens am gieien [4] ; per aiso sias mudatz e d[e]partitz d'aquest coceil. **27**.

[1] Fs. *Dieus fara*. Cf. le latin : *agere debes*.

[2] Je corrige d'après le latin : *inimici tui cadent*. Dusan : *cazira e ceras*. Le fac-simile ici est peu lisible. On distingue assez bien les quatre premières lettres, qui donnent *cati;* puis viennent deux lettres effacées, puis un *u;* ensuite un *d*, suivi d'une lettre effacée et d'un blanc (la place d'une lettre); puis *ius*, ces trois dernières lettres restant encore assez lisibles, malgré l'effacement des parties inférieure et supérieure de l'*i* et surtout de l'*u*. *Ceras* suit immédiatement, sans qu'on aperçoive la moindre trace d'un *e* ni qu'il y ait place pour cette lettre.

[3] Fs. *mieilherr*.

[4] Dusan : *angieiu*, en un seul mot. Mais il y a bien *gieien* dans le fac-simile, et séparé du reste. Au lieu de *am*, on pourrait encore lire *a tu*, et à la rigueur *greien* au lieu de *gieien*.

26.Lo cas casan efantara lo[s] cadels sex, et en aisi aquo que quer(s) lo teus coratge venra a tu de grat am grand gauh[1]. **28.**

27. No vueilhas doptar d'aiso que demandas ; pregua Dieu, bon es, nient es aiso que temps.

28. Masa de plum mescla d'[a]ur[2]. En aisi la cauza [que] quesi[s]t non er en tom poder ; autra causa venra a tu que non esperas. **29.**

29. Eversamen cosiras ; autra causa venra a tu que non cosiras[3] ; e per aiso estai saviamen e veras la tua simpleza, que autra causza non endevenga a tu. (*Cf.* 14.) **31.**

30. Autra causa cosira e no sia ferms tos coratgues en aquest cosizier, que vas es. (*Cf.* 15.) **15.**

31. Li vent so suau, garda las tempestatz, not vueilhas metre en la mar ; estai um pauc e recebras aquo que quers. **32.**

32. D'aiso que quers ni demandas estai aperceubutz, e recebra[s] bona ventura et bona vida que dada es a tu. **33.**

33. Garda te del gran leo, que not puesca nozer ; per aiso clama Dieu e deliurar t'a [4] que deseguentres non estabiscas [5] ta mor[t]. **34.**

34. Aiso que non dona ans tol sopdosamen us dias. No vueilhas esser cosiros,que venra a tu lo teus desiriers. **35.**

35. Am gran suzor et am gran trebail venra en tas mas aiso que quers ; pregua Dieu e fai gen [6] gracias. **36.**

36. Tres causas so per un home ; .iij. angils cosiro per te ; la primieira causa de que cosiras auras am gauh. **37.**

37. En aquesta hora t'entorna ; la so[r]tz non respon a tu ; d'autre dia torna e dira a tu vertat. **38.**

38. Bo so li teu do que tu quesist ; mos nols recebras, que no so donah a tu. *Cf.* **39.**

39. Quant er temps t'apropia ; alloc[7] nient as que cemenes. *Cf.* **39.**

[1] Fs. *guah.*

[2] Corr. *mescla[a es d'a]ur ?* Fs. *mescla dur,* en deux mots. Le copiste a dû sauter quelques mots. Cf. le latin.

[3] Fs. *cosirias* ou *cosinas.*

[4] Fs. *deliurat ca.*

[5] Fs. *establicxas* ?

[6] Corr. *e fai li en?* Cf. le lat *: et refer ei gratias.*

[7] Fs. *allos.*

40. Niens es que temias: lo senher t'ajudara, que puescas esser segurs, et auras clardat, et no vueilhas laisar Dieu. **40.**

41. Grans gauh venra a tu d'aiso que quers ni demandas; tos enemix venceras e Dieus er en ajutori a tu, et auras aizo que cobezejas. **41.**

42. Per que causiguas contra l'agulho? No vueilhas gabar, que mal es, e tu no vueilhas anar contrals sortz. **42.**

43. Aiso que tu quers ja es aparelhatz a tu, e niens es que temias; sias cosiros et Dieus ajudara te. *Cf.* **44.**

44. Quar te venguist acoceilhar am nos, ieu pregui Dieu que perdo a tu, que fortment iest[1] iratz. **43.**

45. Lo desirie[r] que tu cobezejas auras; pregua Dieu et a lui fai gracias. **44.**

46. Fortuna promet a tu aquo que as en ton cor; so paraulas qu'empacho a tu. **45.**

47. Tu cujas ixausar la tua via seguentre la mort; sias sufrens, pregua Dieu. **46.**

48. Aiso so sortz que adubertament respondo a tu; not vueilhas trigar, mas plus quer [2] la gloria Dieu, que bon requeremen pervenguo a tu. **47.**

49. Fel e vinagre desiras; veras qual te [3] plus leu [4], quar aiso que tu quers non es dat a tu. **48.**

50. Aiso en que iest doptos niens es que temias; pregua Dieu e ceras plus fortz. *Cf.* **49.**

51. Per que iest doptos? niens [es] que temias; suefri te um pauc e trobaras bon tems. **50.**

52. Grans gauh er a tu aiso que quers; non aias cosizier, mor estai cegurs. **51.**

53. Intramens es aparelhatz a tu; perque iest doptos? La tua esperansa [5] acoceguda; pregua Dieu que sia a tu en ajutori, et auras so que [6] deziras. **52.**

54. Aiso que quers non er en tom poder; em breu termini estai, et atrobaras melho[r] acabament. **54.**

[1] Corr. *es*? Cf. le latin.

[2] Fs. *quē*. Cf. le latin : *magis pete gloriam Deo.*

[3] Corr. *t'e[s]*?

[4] Le traducteur avait sans doute dans son texte, ou il y a lu, *levius*, au lieu de *lenius*, que donne l'édition de Pithou.

[5] Suppl. *er*?

[6] Fs. *qui*, en abrégé.

55. Aver quers ; lo loc[1] es perilhos, ce i [2] ton coceil, estai saviamen. **53.**

56. Sias fizels jace en totas cauzas, et Dieu dara a tu en totas causzas. **55.**

57. Aiso so las sortz dels sanhs apostol[s], que ja no falirau. Per aiso pregua Dieu e auras so que cobezejas. **56.**

SORTES APOSTOLORUM

Ex collectione synodorum Petri Pithœi J. C.

Lectori [3]

Licet superstitiosus sortium usus in detegendis arcanis ab antiquis Galliæ conciliis sit prohibitus, maxime a Vasensi ann. 465, *can.* 16; *Agathensi ann.* 506, *can.* 42; *Aurelianensi I. ann.* 511, *can.* 30; *et Autissiodorensi ann.* 518, *can.* 4; *quorum auctoritas refertur a Gratiano, causa* 26, *quæstione* 5, *can.* 6, *his verbis :* Aliquanti clerici sive laici student auguriis, et sub nomine fictæ religionis, per eas, quas Sanctorum sortes vocant, divinationis scientiam profitentur. *Can.* 9: Si quis clericus, monachus vel sæcularis divinationem vel auguria crediderit observanda, vel sortes, quas mentiuntur esse Sanctorum. *Et can.* 7, *qui est Leonis IIII ad episcopos Britanniæ :* Sortes quibus cuncta vos in vestris discriminatis iudiciis, quod Patres damnaverunt. *Duximus tamen non ingratum fore literatis scire formulas, quas Petrus Pithœus subjunctas invenit* Canonibus Apostolorum[4] *in veteri codice manuscripto Majoris Monasterii, qui fuit Bernabæ Brissonii.*

SORTES APOSTOLORUM

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, et in nomine summæ et individuæ Trinitatis. Incipiunt sortes sanctorum apostolorum, quæ numquam fallentur nec mentientur. In ordine sortium est consuetudo,

[1] Ou bien : *Aver quers lo loc; es perilhos....* (?)

[2] Ou *te i* ?

[3] Cet avis au lecteur précède les *Sortes apostolorum* dans l'édition de 1687. Nous le reproduisons afin que rien ne manque ici de ce qui se trouve dans cette édition.

[4] Les *Canones Apostolorum* sont aussi un des livres rejetés par l'Eglise, comme apocryphes. Ils sont imprimés dans le même volume que les *Sortes Apostolorum*, pp. 9-15.

quod si illas aliquis interrogare voluerit, triduo jejunet cum pane et aqua, et tertia die omne officium Sanctæ Trinitatis psallat[1], et expleta missa, cum magna humilitate orando et lachrymando, a sortibus petat quidquid necesse fuerit: Pater noster.

Sequitur oratio.

Aperi, Domine, dubia quæ sunt in cordibus nostris per hanc sortem, et dirige eam sicut direxisti sortem nautarum, qui naufragium patiebantur, quando cecidit sors super Jonam, et sicut direxisti sortem apostolorum tuorum quando cecidit sors super Mathiam; immite, Domine, spiritum veracem quem tu misisti per prophetam tuum qui vidit universum Israëlem dispersum sicut oves errantes in montibus. Expelle, Domine, spiritum fallacem quem tu misisti ad decipiendum Acab, quando cecidit cum omni exercitu suo. Dirige, Domine, sortem hanc quam mittam in nomine tuo, per merita et orationes sanctorum angelorum tuorum, qui sortes amicorum cunctorum regunt, ut hæc sors veritatem nobis hujus rei inducat per te, Salvator mundi, qui vivis, etc.

Alia oratio.

Oremus ad te, Domine pater, Rex cœli et terræ, qui es creator omnium rerum creatarum, qui cuncta ex nihilo omnia mundi creasti, et Abraham patrem nostrum te daturum nobis jurasti, et Moysi in montem Sinaï legem dedisti, et Susannam de falso crimine liberasti, et Tobiam de contritione cordis in alacritate mutasti, et nurui suæ de magna amaritudine cordis afflictæ, et[2] lachrymarum fonte tribuisti dulcedinem: qui exaudisti Jonam de ventre ceti, et deinde prostratum et jacentem et Petrum lachrymantem[3], Domine, suscepisti; suscipe, Domine, preces meas, ut de hac re quam peto per has sortes mihi notum facias, qui sciens es per omnia et in omnibus, qui in sancta et in perfecta Trinitate vivis et in unitate consistis, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

[1] La recommandation de chanter l'office de la Trinité doit être une addition faite au texte primitif au IXe ou Xe siècle au plus tôt. On attribue à Alcuin (mort en 804) la composition de cet office. Quant à l'usage de jeûner et de prier avant de consulter les sorts, entre autres témoignages formels qu'on en trouve, on peut citer celui-ci de Grégoire de Tours (*Hist. Francorum, lib.* V, *cap.* XIV) : « Merovechus vero tres libros super sancti [Martini] sepulcrum posuit, id est Psalterii, Regum, Evangeliorum ; et vigilans tota nocte petiit ut sibi beatus confessor quid eveniret ostenderet.... Post hæc continuato triduo in jejuniis, vigiliis, atque orationibus, ad beatum tumulum iterum accedens, revolvit librum qui erat Regum...»

[2] *Sic.* Corr. *ex* ?

[3] Corr. *et lachrymantem Petrum* ?

C.C.C.

1. Post solem surgunt stellæ, et iterum sol ad claram lucem revertitur, sic et animus tuus, unde dubius esse videris in brevi tempore ad claritatem pervenerit, et veniet tibi, et obtinebis quod cupis, Deo adjuvante; age ei gratias.

C.C.V.

2. De quo consulis animus tuus sit sicut speras, ut possis pertingere ad quod desideras.

C.C.IIII.

3. Deus te adjuvabit, de quo cupis, et de quo consulis: Deum roga, cito perveniet tibi quod desideras.

C.C.III.

4. Dexteram tuam porrige, et habebis concordiam, et spem bonam, et pauperibus tribue.

C.C.II.

5. De luce in tenebris mittere quæris, ubi nulla directa est semita, et vita tua carere cupis, moneo te ne cures ab hoc consilio.

C.V.V[1].

6. Est via certa quam tu petis, noli timere, Deus tibi in adjutorium erit, et pervenies ad quod desideras.

C.V.IIII.

7. Magnum quod tibi videtur esse jam transit, et quomodo volueris, nam hoc quod consulis in potestate tua non erit.

C.V.III.

8. Ne dubitaveris de quo consulis, Deum roga, bonum est quod petis, et noli timere.

C.V.II.

9. Cervo currente cornua tenere cupis in manibus, sed difficile est, quia in silvis moratur, sed revertatur in cubili suo, et ibi capi potest : sic veniet tibi in manibus tuis in quo dubius es.

C.V.I.

10. Qui petis, et qui rogas cum magno sudore et labore, pervenies ad hoc quod desideras, securus esto, Deum roga.

C. IIII.IIII.

11. Vicinus tuus cum ad te venerit, blandis sermonibus te inducere quærit, tu vero caute agere debes, ne postea incipias pœnitere.

[1] Pith. CC.VV.

C.C.I [1].

12. Quod postulas nunc ita veniet cum magno gaudio, securus esto, Deum roga, et noli timere.

C.IIII.III.

13. Prava ne velis, sævis [2] sermonibus te decipere volunt qui te quærunt, securus esto ab hoc consilio, ne postea incipias pœnitere.

C.IIII.II [3].

14. Sicut navis in pelago gubernata fuerit, quod desideras ita tibi veniet. Si jam pervenias ad quod desideras, Deum tuum roga, ut placatus sit tibi. Blandis sermonibus te decipere volunt, tu vero caute vide simplicitatem tuam, ne postea incipias pœnitere.

C.IIII.I.

15. In hoc cogitamento non est animus tuus firmus, quia pravæ sunt in pectore tuo cogitationes: sollicitus esse noli, et veniet tibi desiderium tuum bonum, quod animum tuum confirmet, securus esto.

C.III. III.

16. De qua re primum cogitasti et consulis, tuus animus inde magis habebit gloriam magnam.

C. III. II.

17. Et si in societate in filium non habent, non fiunt, sic et tuus animus cito consilium mutavit, sed ad nos venies. Placa Deum ut securus possis fieri.

C. III. I.

18. Petitio tua accepta erit, cogitare noli, de quo consulis, perveniet tibi in brevi tempore. Ideoque Deum roga, et obtinebis quod cupis.

C. II. II.

19. Via tibi parata est, patiens esto, Deum roga, et venies ad desiderium tuum.

C. II. I.

20. Quod cogitasti firmum est, aliud cogita; ad lucrum perveniet quod cupis.

C. I. I.

21. Disce timere, inimici tui cadent, et adhuc melior eris.

V.V.V.

22. De quo postulas bonum est, diligentius age, et pervenies ad desiderium tuum bonum.

V.V. IIII.

23. Bonitas omnium qui quærunt Deum, serva mandata Dei, et omnia tibi prospere fient.

[1] Article transposé ; peut-être l'était-il déjà dans le ms. de Pithou. Sa place devrait être immédiatement après le nº 5 (C.C.II.)

[2] Corr. *suavibus*? Cf. *suaus* dans le provençal. — [3] Pith. C. III.II.

V.V. III.

24. Qui te nocere cupiunt vinces eos, spem tuam consequeris. Tu vero Deum tuum roga, ut in adjutorium sit tibi, et pervenies ad desiderium tuum bonum.

V.V. II.

25. Quod postulas bonum est, de quo cogitas in manibus tuis erit.

V.V. I.

26. Sicut seminator in terram bonam semen mittit, et fructum in tempore suo restituet, ita ad quod desideras lætus pervenies, et tuam voluntatem facile invenies.

V. IIII. IIII.

27. In silvam te mittere queris, ubi nullam semitam invenies, et multæ serpentes validæ latent, et ideo moneo te vitam tuam decipiaris, decipiaris dum non putas.

V. IIII. III.

28. Canis festinando cæcos catulos parit, sic et tuus animus. Improperare noli de quo postulas : si patiens fueris, veniet tibi ultro in potestate tua cum magno gaudio.

V. IIII. II.

29. Massa plumbea auro mixta est, et est invidiosa, sic et tuus animus invidiam machinat: aliud namque cogita. Hoc quod petis in potestate tua non erit.

V. IIII. I.

30. Adversarium te dicis habere, spem tuam dirige, ut tibi in adjutorium sit Deus. Moneo te ne velis esse irreligiosus.

V. III. III.

31. Aliud cogitas, aliud perveniet tibi, dum non speras. Ideo caute agere debes, et vide simplicitatem tuam, ne in damnum perduceris et detrimentum.

V. III. II.

32. Venti sunt, validæ tempestates sive procellæ, cave ne te velis mittere in pelagum : sustine modicum, et accipies serenitatem, et perveniet ad quod desideras animus tuus.

V. III. I.

33. Quæ petis atque rogas sollicitus esse noli, pervenies cum labore, et accipies fortunam bonam seu futura bona quæ data sunt tibi.

V. II. II.

34. Leonem magnum cave qui te nocere cupit. Ideo ad Dominum clama, et de malo liberabit te, ne post mortem restituas damnum.

V. II. I.

35. Quod annus non dat, dies subditus [1] affert. Noli esse sollicitus,

[1] Corr. *subitus* ? Cf. le prov. *sobdosamen*.

quia veniet tibi desiderium tuum bonum, quod recedet ad gaudium magnum.

V. I. I.

36. Licet et ventum [1] cum magno sudore et labore venire, tunc erit tibi in manibus tuis quod petisti ; Deum roga, et refer ei gratias.

IIII. IIII. IIII.

37. Tria sunt facta per hominem in hoc sæculo : tres autem angeli temperant illa, primumque invenies gaudium cum lætitia. Secundo de abundantia rerum temporalium. Tertio de lætitia, et in itinere tuo accipies gaudium.

IIII. IIII. III.

38. Tu hac hora recede a nobis, quia sortes meæ non dant responsa: alia die venies, et observa conditionem tuam.

IIII. IIII. II.

39. Dum tempus accipies, nihilque pharis, bona sunt tua data.

IIII. IIII. I.

40. Nihilque est quod timeas, Deus adjuvabit tibi, ut possis securus esse, et in breve tempus lucrum invenies, et tenebis quod cupis, et habebis claritatem, noli timere.

IIII. III. III.

41. Gaudium magnum de quo petis veniet tibi, et protegat te Deus : inimicos tuos vinces, quia Deus tibi in adjutorium erit ; securus esto, spem tuam recipies.

IIII. III. II.

42. Quid calcas contra stimulum ? Jactare noli temetipsum, quia malum est de quo consulis. Contra sortes noli ire. Moneo te ne velis esse contrarius Deo.

IIII. III. I.

43. Quid venisti consulere? Deum tuum neglexisti, multum promisisti, et non implevisti : primitus placa Deum, ut propitius sit tibi, quia valde iratus est, et sic veniet ad te.

IIII. II. II.

44. Votum quod cupis obtinebis. Deum roga, ut ipse sit tibi in auxilium : patiens esto; noli dubitare quod consulis. Securus esto, veniet tibi, Deo adjuvante, quod desideras.

IIII. II. I.

45. Tibi fortuna quæ promittitur in terra est, et [2] sermones qui te impediunt, nec pertinges ad quod desideras.

IIII. I. I.

46. Exultans te præcipitare cupis, et quæris vita tua carere, sed

[1] *Et ventum*. Corr. *eventum* ?

[2] Suppl. *sunt* ? Cf. le provençal : *so paraulas*.

modo tempus non permittit : patiens esto, et Deum roga, ut petitionibus tuis misericordiam merearis.

III.III.III.

47. Hæ sunt sortes quæ manifeste respondent interrogantibus, et abscondita hominum patefaciunt. Ideo te moneo ne moras facias interrogare necessaria, sed magis pete gloriam Deo, ut petitiones animi tui invenias.

III.III.II [1].

48. Mel tenes, et acetum desideras. Vide bonum quod lenius est: nam quod petis non est tibi datum.

III.III.I.

49. In quo speras pisces latent, et tu lætus capies eos : sic animus tuus dubius esse videtur, et tamen facile dono Dei accipies, si Deum rogaveris.

III.II.II.

50. Quod sollicitus esse videris, et undis maris navigare quæris, vide, et sustine, in brevi tempore invenies, et pertinges ad quod desideras.

III.II.I.

51. Gaudium magnum veniet tibi, de quo petis, noli cogitare, securus esto, roga Deum, et invenies gratiam.

III.I.I.

52. Jam tibi introitus est paratus, et aperta janua potes introire ad quod desideras, ubi hortare vel spem tuam, ora Deum, ut adjutor sit tibi.

II.II.II.

53. Pecuniam tuam ad lucrum mittere quæris, vide ne ad damhum perveniat tibi : iste locus periculosus est, utere consilio, sapientem fatigare cave.

II.II.I.

54. Quod in potestate tua non est tantum quæris, sed breve tempus sustine, et meliorem invenies conditionem tuam.

II.I.I.

55. Fidelis esto in perpetuum, et quidquid petieris, Deus omne tibi præstabit, et felix eris in ævum si obtemperaveris mandatis Dei.

I.I.I.

56. Hæ sunt sortes sanctorum quæ nunquam falluntur, nec mentiuntur, id est [2] Deum roga, et obtinebis quod cupis. Age ei gratias.

[1] Pith. III. III. III.

[2] Corr. *ideo* ? Cf. le prov. *per aiso*.

(A suivre)

Dialectes Modernes

LES PROVENÇALISTES DU XVIIIe SIÈCLE

LETTRES INÉDITES DE SAINTE-PALAYE, MAZAUGUES, CAUMONT, LA BASTIE, ETC. (*Suite*).

XLVII

Mazaugues répondit le 19 octobre. Cinq mois après, Sainte-Palaye reçut la lettre suivante :

L'amitié Monsieur, dont vous honoriés Monsieur le president de Mazaugues mon frere me fait esperer que vous voudrés bien prendre quelque part à sa mort; laccablement dans lequel elle me jette me laisse a peine la force de vous lapprendre cest le seul adoucissement que je puisse esperer dans mon affliction.

Jay lhonneur detre avec respect Monsieur votre tres humble et tres obéissant serviteur

THOMASSIN BARGEMOND.

A Aix, le 20 mars 1743 [1].

XLVIII

Le ms. 13817 de la Bibliothèque de Nimes contient encore quelques passages intéressant les études romanes; nous les donnons ci-dessous pour n'être pas obligé d'y revenir une autre fois.

(A Marseille, le 17e juin 1733) — ...On m'a dit qu'un médecin d'Aix apellé, s'il m'en souvient, Riche, avoit fait autrefois un petit livre des mots provençaux dérivés du grec. Je ne say si on trouveroit ce livre à acheter à Aix. S'il n'est plus chez les libraires, il sera sans doute chez vous, et vous m'obligerez de m'en procurer la lecture...

F. CARY [2].

En dépit du serment fait par les membres de l'Académie

[1] B.-N. Bréquigny, 66. Carton IX, 32-37, p. 31.

[2] Bibl. de Nimes, ms. 13817, 1er vol. Je n'ai rencontré le nom de Riche que dans la lettre de Cary. Si Mazaugues possédait le dictionnaire de Riche, il faudrait chercher cette rareté à Carpentras.

de Marseille de se consacrer à la propagation exclusive de la langue française, cette Société n'est pas sans avoir apporté son contingent à l'étude du provençal.

« Indépendamment des ouvrages que nous avons déjà men-» tionnés, M. Feraud avait travaillé longtemps à un traité » de la langue provençale ; il avait préparé plusieurs savantes » dissertations sur ses différentes branches et sur ses divers » dialectes, et il s'était particulièrement occupé des emprunts » réciproques que se sont faits les langues provençale et ita-» lienne. Le fruit de ses travaux doit être considéré comme » perdu pour nous. Ses mss. ont été égarés ou détruits, et il » ne nous a été représenté que des fragments informes de » cet ouvrage [1]. La langue provençale, qui fleurissait dans les » XIe, XIIe et XIIIe siècles, est encore très-peu connue et elle » mériterait d'être étudiée ; mais une espèce de fatalité semble » être attachée aux travaux des illustres Provençaux qui s'en » sont occupés. — L'ouvrage de notre savant Le Fournier, » mort en 1743, n'est point parvenu jusqu'à nous [2] ; nous » n'avons plus la dissertation lue par l'antiquaire Carry à » l'Académie de Marseille [3].

[1] La *grammaire* et le *glossaire* de l'abbé Féraud étaient, en 1829, entre les mains de Jauffret, qui proposait à Raynouard de les lui communiquer (*Correspondance inédite de L.-F. Jauffret, publiée par R. Reboul.* Draguignan, 1874, p. 31). — Le catalogue de la bibliothèque de J.-T. Bory, (Marseille, 1875, in-8°, p. 298, n° 7) contient l'indication suivante : *Essais de grammaire et de glossaire de la langue provençale, pour servir d'introduction et de supplément au dictionnaire provençal, par l'abbé Féraud. Ms. autographe ; tables et notes par J.-T. Bory.* L'abbé Féraud est bien connu comme auteur d'un *Dictionnaire français* très-utile encore à consulter.

[2] Sur Thomas Le Fournier, religieux de Saint-Victor de Marseille, né à Dieppe en 1675, mort le 18 décembre 1743, on peut consulter M. L. Delisle, *Cartulaire de l'abbaye de Saint Victor de Marseille*, 1857, t. I, p. IX.

[3] L'avocat Félix Carry (Marseille, 24 décembre 1699 - 15 décembre 1754) a été président de l'Académie de Marseille en 1733. On trouve diverses lettres de lui à la bibliothèque de Nîmes. Outre ses travaux d'histoire et de numismatique, il avait composé une *Dissertation sur les langues qui ont été en usage à Marseille, et sur le provençal en particulier*, et un *Vocabulaire provençal avec les étymologies de chaque mot.* « Nous avons fait des recherches infructueuses sur ce ms. », dit Achard (*Dictionn. de la Provence*, III, 160). — J'ignore ce qu'est devenu le *Vocabulaire* de Carry ; mais sa *Dissertation* a été vendue, en 1878, avec la bibliothèque de M. Mortreuil (Paris, Adolphe Labitte, 1878, in-8°, p. 3, n° 15).

» Les travaux de M. de Ste-Palaye ne seront probable-
» ment jamais publiés, — non plus que ceux de notre con-
» frère M. Ricaud, décédé l'année passée. — Quant aux projets
» de l'infatigable Pierre-Joseph de Haitze sur la langue pro-
» vençale, ils n'ont pas eu plus de suite que cent autres ou-
» vrages qu'il avait entrepris, et dont il n'a écrit autre chose
» que les préfaces ou les tables des chapitres [1].—Il nous reste
» encore deux opuscules du père Mérindol contenant l'expli-
» cation de quelques mots provençaux dérivés du grec [2] ; mais
» une très-ample moisson reste encore à faire en ce genre. »
» (Casimir Rostan, *Notice sur S. Fr. Feraud*, 17 avril 1725 —
» 8 février 1807, dans les *Mém. publ. par l'Acad. de Marseille*,
» VI, 1810, p. 53.)

XLIX

(A Colonges, ce 26 janvier 1739)..... L'été passé, après un sejour de huit ans, je quittai Rome pour tenir dans ces païs compagnie à un frere chéri. Nous sommes assés doucement tous les deux à cinq lieues de Genève près le fort de l'Ecluse, route de Lion... Il me semble que déjà je suis votre patriote, et que si l'occasion se présente de s'intéresser pour un Provençal, je dois ne pas hésiter a parler pour lui. Le croiriés vous, Monsieur, que dans le mauvais trou que j'habite, j'y ai trouvé un bon, aimable et infortuné Troubadour : c'est un nommé M. Gros, qui vraisemblablement vous est connu puisqu'il y a de lui un petit volume de poésies provençales imprimées par Ber, de Marseille, et que d'ailleurs divers messieurs de votre Parlement, tels que les présidents de Bandol et Ricard, le conseiller de Monverte, lui veulent tous les biens du monde et vous en auront aparemment parlé, ou peut-être aussi M. le chevalier de Castellane et votre cher ami M. le marquis de Caumont, qui l'honorent de leur protection. Venons au fait : M. Gros a un nombre considérable de nouvelles pieces entre lesquelles il y en a une qu'il a faite à ce nouvel an pour M. le marquis

[1] Son ouvrage, ou plutôt son projet d'ouvrage sur les *écrivains de Provence* (manuscrit de la Bibl. de Marseille), ne contient que « le titre et la table alphabétique », à ce que dit Anselme Mortreuil (*Poésies provençales des XVIe et XVIIe ss.* Paris, 1843, I, p. 8, n. 2). P.-J. de Haitze naquit à Cavaillon en 1648, et mourut à Tretz le 26 juillet 1736.

[2] Achard (*Dict. de la Prov.*, I, p. vij) a connu un petit glossaire du P. Mérindol. Sainte-Palaye l'a utilisé pour son *Glossaire roman* [provençal-catalan] (Bibl. N., ms. Moreau, 1568) ; il le désigne par la lettre *c*.

de Caumont qui m'a semblé extremement jolie ; imprimées avec celles qui ont déjà paru elles feroient un volume assés considerable ; y auroit-il moïen de lui procurer d'un libraire une somme qui ne fut pas tout a fait bagatelle pour ses manuscrits. Je vous ai annoncé notre Troubadour dans une situation peinible ; il est réduit avec famille dans ce mauvais village a un chetif emploi qu'il tient de Messieurs les fermiers généraux et qui va à peine à cinq cents livres. M. de Beauregard, frère de M. du Faur, l'un des plus hupés fermiers généraux, lui fait espérer qu'il sera avancé ; ce M. de Beauregard est fort ami de M. le marquis de Caumont, celui de divers de vos Messieurs du Parlement, et peut etre le votre ; ne vous paroîtroit-il pas chose louable de susciter quelque efficace Mecenas en faveur de notre povre et honéte poëte. Vous cherchiés, cher President, des Troubadours à la Vaticane, je vous en déterre un à Colonges, vous et vos amis qui pouvés tous beaucoup, souflés de nouveaux esprits de vie dans les pâles narines de cette muse languissante. J'en dirois trop sans doute si je parlois davantage ; à un cœur comme le votre il suffit d'indiquer l'occasion de faire du bien..... [1]

L'abbé Bentivoglio.

[1] Bibl. de Nimes, ms. 13817, 1er vol. — L'édition dont parle l'abbé B. date de 1734, la deuxième ne parut qu'après la mort de l'auteur : *Recuil de pouesiés prouvençalos, de M. F.-T. Gros, de Marsillo. Nouvello edicien, courrigeado et augmentado per l'autour, emé uno explicacien dei mots lei plus difficiles ; Marseille, Sibié*, 1763, *in*-8°, 227 p. On y trouve, p. 175, une fable dédiée a *Moussu lou presiden de Bandol ;* p. 188, une autre dédiée *a M. lou chiralie de Castellano Esparroun*. Quant aux vers *a l'aucasien d'esto nouvello annado*, ils sont fort médiocres. Nous n'avons pu savoir s'il avait été fait usage de la lettre de l'abbé Bentivoglio par Crouzet, *Fragments biographiques sur F.-T. Gros*. Marseille, 1869, in-8o, 7 p.

Poésies

MALHAN E DAUDET

A M. ANTOUNIN GLAIZE

Malhan. — Eh be! l'amic Daudet, sies à la gallota [1] ?
Toques lou pelaudou [2], la figa, l'agriota.
En chimant quauques cops de bon vin d'Espiran,
Dessè [3] que tous manits, que vese per lou plan,
Souilevoun lou garat per l'autouna avenenta.
L'escachoun [4] qu'es au prat, la recolta pendenta,
Qu'au grat dau vent oundeja alin ins au valat,
Tout acò's tieu ?

Daudet. — Aubé ! ioi soui recabalat [5]
Dau traval, de l'espargna, e la bona counducha ;
Long tems ai trimat soul, ara sian tres en lucha ;
A beles paucs dau ben, aven pres lou dessus.
Recolte prou de tout, deve res à degus.
Tabé, dins las sasouns que la grand obra mola,
Fau ma brava pauseta à l'oumbra. sus la cola ;
Mais, quand la foga [6] ven, soui pas vesiat ; enfin.
Ai pas à me planì de moun escur destin.

Malhan. — Ou crese ; e dire que poudiei estre à tas picas [7],
Se de moun ime enfant seguissiei las endicas [8] :
Aimave lou bestiau, aviei lou gous dau ben;
Mais moun paire, vouguent de ieu faire un savent.
Me metet en pensioun dins aquela estigança.

Daudet. — Acòs era dau tems que servissiei la França
E que la desfourtuna agantava l'avé [9]
Que teniei de moun grand, tout moun paure deque !

Malhan. — E que ta pauramaire, ô Dieu ! quand m'en souvene,

[1] *Estre à la gallota* signifie être dans un endroit délicieux, dans un lieu qui réjouit le cœur. — [2] *Pelaudou*, fromage frais. — [3] Pendant. — [4] Petit troupeau. — [5] Enrichi. — [6] Presse, grand travail. — [7] *Estre à tas picas*, littéralement : être aux endroits où tu frappes, où tu te plais. — [8] *Endica*, penchant, indication. — [9] *Avé*, troupeau.

De plourà nioch e jour se poudiè pas destene ;
Cade cop que veniei, parlava que de tus.

DAUDET. — Ou sabe, lous chagrins l'avien messa à noun plus ;
Mais per de que, Malhan, ioi que sies libre e mage[1],
Venes pas te cabì dins toun viel eiritage
E i' emplegà toun saupre ?

MALHAN. — Oh ! nou, lou plec es pres ;
La vilassa me ten, n'ai de gàu per pus res ;
Tout ce d'ela m'es car, finques à soun senodi[2],
Talament qu'au vilage, eh be ! trove l'enodi !

DAUDET. — Sies de plagne, s'aicì, per tus, l'enodi jai ;
Per ieu es lou rebous, tout me triga[3] e me plai ;
A cade pas que fau un souvenì m'arresta.
Te, ve 'quela ouliveda oumbrejant nosta testa,
Que me fai d'oli à flac e dous : couma lou mèu
L'ai plantada soulet, ere encara barbèu[4] ;
Veses l'amellieiràs que de fruch s'espalanca,
Aven lous memas ans, lou pos creire sans manca ;
Ma maire me l'a dich ! la figueira blancau,
Que sa ramada ajoun l'aparram[5] à l'oustau
E que dous cops per an lou fruch clena las cimas,
Embé moun ainadet an vist las memas primas ;
Lou miougraniè qu'alin s'abeura de sourel,
Quand moun jouine nasquet, moustret soun pre [miè grel,
E l'oume qu'ailaval la lambrusca enmalhola[6],
Das jouvents, dau filhan, fugent l'allegra cola,
Un jour qu'à travès prats anaven flourejant,
Moun Agateta, aquì, sa man sarret ma man,
Per lou bèu premiè cop que ie diguere : « T'aime ! »
O souvenì d'amour, qu'es savi e dous toun baime !..
Oi, tout aicì m'agrada e m'encanta e sourrìs ;
Tout, tout me parla au cor, oumbrage, fonts, [abrics,
Avé, cabra, poudràs[7] ; Blanquet[8], moun fier ca- [vàlhou,

[1] Majeur, grand.—[2] Tumulte, bruit.—[3] *Trigà*, stimuler, attirer. — [4] Jeune garçon. — [5] *Aparram*, enclos entouré de murs. — [6] *Enmalholà*, enlacer. — [7] Petit âne, anon — [8] *Blanquet*, blanchet, nom de cheval.

Bouchard [1] voulountadous, engincous e bèu, càlhou [2],
Coumpagnouns qu'un per un ai toutes abarrit,
Plantada [3], armàs, qu'antan bousiguere agarrit [4].
Enaigat de susou, pan per pan, destre à destre,
A l'oura d'ara sias moun soulàs, moun ben estre !

MALHAN. — Daudet, quau, couma tus, lion de la vila nai
E que, vivent sa vida, enveja pas res mai
Que la santat dau cor e lou repau de l'ama,
Ausirà pas jamai la granda vos que clama
E me sona d'amount de las lindas nautous ;
Es la vos d'una dona à l'estec auturous,
Que per ajougne cau avedre l'ala forta ;
Mais, una fes adus, emb ela vous emporta
Dins lous rais trelusents de l'immourtalitat :
Urous, cent cops urous, quau la pot capità !

DAUDET. — Sies b' anat lion, amic, cercà toun amourousa ;
Ieu n'ai una atabé, braveta, amistadousa :
Tout lou jour nous vesen au campestre, à l'oustau ;
Parlan la mema lenga, aven lou mema gau ;
Es sans fard, avenenta e gaia e belugueta ;
M'apela soun choucard [5], ie dise : « Ma fadeta. »
Se counouissen [6] de longa : au bres, balin-balan,
Dourmissian gauta à gauta, as soms-soms de ma grand.
La vese, espaurugada ou be risoulieireta,
L'iver, au tour dau fioc, as dichs de la sourneta.
Era de nosta cola, en estent pus grandets,
Per sautourlejà, courre e faire de joquets ;
Dau tems de mous jours clars, ô ben urousa passa !
Dansaven à l'auboi, ieu bau, ela foulassa.
Pioi ven ma passa negra: Ah ! paure ! au regiment,
La vese esfoulissada, andant [7] au premiè reng,
Toujour de ped, toujour en miech de l'arrambage [8],

[1] Bœuf à museau noir.—[2] *Engincous e bèu, càlhou*, adroit et beau, tacheté. — [3] Plantation. — [4] Acharné. — [5] *Choucard*, amant, amoureux, poursuivant. — [6] *Se counouissen*, nous nous connaissons. — [7] *Andant*, allant, marchant.— [8] Mêlée, abordage, attaque.

Lous iols enmaliciats, dralhant lou mourtalage,
Soufrenta per lou set, soufrenta per lou caud,
Per la talent, lou frech, la lassige, lou mau...
L'ai vista sans pietat (orra e moustrousa guerra !)
Davans moun enemic à sa darnieira espera,
Escarraugnant lou sòu de soun sang issallat [1],
Racant à plena maissa, ama, vida, Allah [2] ! ! !...
Es tournada dempioi tendreta e pietadousa,
Sounjaira fossa mai, un bricou [3] vergougnousa;
Me quita pas d'un pèu e, quand sian au traval,
Per me desanuià, roudeja autour dau tal ;
Parla de sous pregits [4]; ieu, das mieunes ie parle ;
Tout d'un cop a partit, vai au bos, fai sant-Charle [5];
Bresilha embe l'aucel, dins lou fres ribieiròu ;
Degaugna lou grilhou, l'aureta, lou rajòu ;
Trepa embe lous agnels, accousseja las fedas ;
A sauts, embe la cabra, escala rancaredas [6] ;
Atissa lou Blanquet [7] qu'aupeta per l'armàs,
E Chichou [8], lèu après, japa que japaras !
Ven au tour dau doublis [9], qu'en la vesènt mous-
[queja,
Ris embe moun bouirat [10], emb moun boùirou [10]
[canteja ;
Pioi dor ieu, à l'oumbreta, assetat tout escàs,
Per fa moun goustadet, çai ven de tras en tras.
De suspresa me prend, apega sa man blanca
Sus ma gorja en risent, à moun col, zou, s'em-
[branca,
Me baisa en miech dau front e, plan planet, me dis :
« Sounjaire, à toun aiseta escrieu tout ce qu'as vist!
Malhan. — Ta jouveta, enfantàs, galurana [11] e simpleta,
Canta prou ben, se vos, la flou, l'aucel, l'aureta ;
Toun cor, simplet couma ela, a set de sas cansouns;

[1] Arrosé, brûlé de son sang. — [2] *Allah*, Dieu, expression rapportée d'Algérie. — [3] *Un bricou*, un peu. — [4] *Pregit*, projet. — [5] *Faire sant-Charle*, faire beaucoup de bruit. — [6] Rochers, chaine de rochers. — [7] Voyez la note 8 de la page 184. — [8] *Chichou*, nom de chien. — [9] *Doublis*, couple de bœufs. — [10] Le *bouirat* est le bouvier et le *bouirou*, son aide, son second. — [11] *Galurana*, réjouie, joyeuse.

Mais, fora tus, sa vos n'a pas ges de ressouns ;
Au respet de la mieuna, oh! i 'a be cent pans d'aiga:
Una es lou piboulàs, l'autra la bourtoulaiga [1] ;
Es l'aigla en coumparença au menut paparrous [2],
Ou lou mingre auboisset à l'orgue magestous ;
Ta jouve boundineja autour de la familha,
La mieuna, amount, gaubis lous cants de la patrìa.

DAUDET. — La patrìa que canta, es aquela, Malhan,
Qu'ai servit per devé, de moun cor, de moun sang ;
Que ioi, de moun traval, amounede [3] e nourrisse,
Qu'as mes, per sa grandou, toun saupre à soun [service :
Galesa, pioi roumana, ara franca de noum,
Toutes lous tems aussada en gloria, engin, renoum;
Cencha de mounts, de mars e de regas bistortas [4],
Regas qu'un souldatàs emb sas orras cavortas [5],
Ven d'escrafà dau ped, segound soun bon plasé!
Emb ma fada, de cops, quand es prou de lesé,
Arriva que parlan d'aquelas grandas causas.
Fins ara, sus acò, mas boucas eroun clausas,
Se van droubì per tus; escouta ce que dis :
Païsan, ta patrìa es en premiè toun nis,
Ounte an viscut tous viels, ounte vieuràs ta vida,
Ounte t'entarraran, ta jouncha un cop finida ;
Ounte, en penequejant, lous tieus t'an abarrit;
A-n-ounte as mai que mai trimat, plourat, soufrit;
Es l'oustalada, enfants, fraires, parents, familha,
Lou vesinat, l'endrech; d'aquì pioi, s'escampilha,
De masada en masada, en vilage, en cieutat :
Tal, sus l'aiga un roudet, per la peira encitat,
Agandìs, oundejant, à las pus liontas ribas ;
Antau ela espandìs sas mouventas abrivas [6];
Afranquìs, flume, mount, trempassa countinent,
Se crousant en camìn, per faire qu'un tenent
Emb las de la nacioun, de mena [7] e d'encountrada [8],

[1] Pourpier. — [2] Rouge-gorge. — [3] *Amounedà*, enrichir. — [4] *Regas bistortas*, limites, frontières sinueuses. — [5] Cohortes. — [6] *Abrivas*, élans. — [7] *Mena* équivaut à race. — [8] *Encountrada* a ici le sens de grande contrée, continent, partie du monde.

Couma lou fieu taissut de rasal e telada ;
Alonga, alonga mai, ven d'encambà las mars ;
Dins sous malhuns sarrats, sans mola e sans escarts,
Enliassa, à beles pauts, oceans, illas, terra,
Escanant tout au cop paurieira, pesta, guerra !
Ta patrìa, Crestian, eh be! per te finì,
Es la terra, es la mar, es lou Ciel, l'enfinì!!...
Aquì te quite, anen, mous drolles desataloun ;
Las fedas, en belant, de la costa [1] davaloun ;
Es l'oura d'estremà : venes ? te couvidan.

MALHAN. — Gramecìs, perdriei tems; per tant qu'ai fach, avans
Vole escalà lou sup [2] ounte nisa la gloria !.....

DAUDET. — E ieu, à moun passet, m'entorne dor ma boria,
Ounte ai, per moun traval, lou pan de cade jour,
Ount jai la libertat, e la pas, e l'amour [3] !...

A. LANGLADE.

—

REDOUNDEL

Quand sen dins la primo grasido,
Aime, ieu, faire uno escourrido
As lioes qu'entristavo l'iver
E de travessa lou bos verd
Ou la ginesto qu'es flourido.
Aquì la cabrieiro amarvido,
Remplido aro d'un dous esper,
Culìs la vieuleto espelido,
Quand sen dins la primo grasido.
Lou viala vei jout soun couvert
Tourna la liroundo allegrido,
Que des bels jours serò seguido,
E vo 'l davans, gaujous e fier
Del bounur que ris à sa vido,
Quand sen dins la primo grasido [4].

P. FESQUET.

[1] Colline, sentier montant. — [2] *Sup*, sommet. — [3] Languedocien (Lansargues et ses environs), orthographe montpelliéraine. — [4] Languedocien (Colognac et ses environs), orthographe montpelliéraine.

LOUS DOUS LOUPS

FABLO

Del roc de Carous à Laurens.
Se vesió res que nèu e glasso ;
E lous loups, à la plano basso,
Erou, dins aquel marrit temps,
Davalats per i faire casso
E boutá quicom joust las dents.
Anerou pas mal sous afaires
Lous prumiers jours ; d'aqueles laires
Que trevou sempre l'aussural [1],
Degus s'avizet pas aval.
Mais, quand quauquos fedos panados [2],
Qu'èrou lou vespre amb lou troupel,
L'endemá fouguèrou trapados
Pas qu'amb lous osses e la pel,
Cadun venguet en mesfizenso,
Cadun s'armet per sa defenso.
Lou pastre embarret soun bestial
A l'houro ount s'ajouco lou gal;
Se boutet tabé sus sas gardos
Per sous pouls, sous piots [3], sas pintardos,
La grangièiro que, dins l'enclau.
Lous tanquet [4] amb dous tours de clau,
Talomen que la brigandalho,
Pas mai dins la plano qu'amount,
Troubet pas à faire ripalho.

Un pau après soulel tremount,
Morts de fam coumo sous counfraires,
Dous d'aqueles marrits roudaires
S'enanabou de mas en mas,
Sens crentá ni frech, ni raumas,
Per i faire uno sadoulado
De quauquo bestio delembrado,

[1] L'élévation, la montagne. — [2] Volées, enlevées. — [3] Dindons. — [4] Les en ferma.

Quand se sarrèrou de l'endrech
Ount avió clavat sa poulalho
La grangièiro... i marchou tout drech,
La sentissou ; mais la muralho
Es trop nauto, e soul un aucel
Ne troumpassarió lou cimel.
Ambé la salivo à la maisso
Gueitou d'aicì, gueitou de la,
Per vèire s' i trobou 'no laisso [1],
Quauque roc ount poscou 'scalà
E dedins la cour davalà...
De sieis grands passes escartado,
Troubèrou qu'uno moulounado
De broundilhos [2] quilhados naut;
Mais calió, pèi, un famous saut
Sens poudre prene l'abrivado [3],
Per d'aqui toumbà dins l'enclau.
— Que farem? dis al camarado
Un des dous loups ; s'aicì restam,
Crebarem fauto de pitanso ;
Se de l'autre coustat sautam,
Sem segus de nostro boumbanso.
— Adounc, dis l'autre, ou cal tentá,
Mas cambos n'òu pas cap de taro ;
Ai fach de sauts pus forts encaro
E crenti pas de m'espatá.
Me souveni qu'à la *Gourgasso*,
Ount m'èri garnit lou fanal
Lou dernier jour del carnaval,
Perseguit per la canalhasso
Des varlets que cridabo : Arasso !
Rescoumpassèri lou canal
Qu'es, per ma fisto ! un grand besal [4].
Acò dich. e sens autro charro [5]
Lou mai que pot tibo sa garro [6]
E d'un bound tombo dins la cour.

[1] Planche. — [2] Ramille, broussailles. — [3] Élan. — [4] Biez, fossé d'arrosage. — [5] Conversation. — [6] Jarret

L'autre, qu'aquesto a mes en aio.
Del naut del legnas [1] que trantraio,
Atabé sauto e n'es pas court.
Lou chi, qu'aquis èro de gardo,
Es escanat [2]; la gent goulardo
Se bouto à sanná lous piotous [3],
A manjá poul amai poulardo;
E, per dessert, uno pintardo,
Bouci de rei, tendre e goustous,
Crucis dejoust sa dent pounchudo.
Pèi, per roupilhá, s'avouludo [4],
Sens pensà, lou couple imprudent,
Que de sa prisoù muralhado,
D'escapá cercarió debado [5],
E qu'al revelh la mort l'atend :
De fait, l'efant de la grangièiro,
Qu'à l'aubo a vist l'enclau sannous,
Amb lou ploumb de sa canardièiro,
Lavo lou cap à toutes dous.

Dins lou mounde i'a mai d'un laire
Pla vestit, diriaz un milord,
Qu'aurió, segu, lou mème sort
S'avió pas mai de saupre-faire ;
Mais es pu fi, lou marrias,
Que lous loups ; n'a la gulardizo,
E sap, quand fa quauquo soutizo,
Gardá 'no porto de detras.
Se dins mai d'un marrit afaire
Perd lou pauc qu'i resto d'hounoù,
De la perto s'enchauto gaire,
Amai qu'escape à la prisoù [6].

Gabriel Azais.

[1] Grosse bûche, tas de bois à brûler. — [2] Etranglé, égorgé. — [3] Dindonneaux, — [4] Se roule à terre. — [5] En vain. — [6] Languedocien (Béziers et ses environs) orthographe biterroise.

PERQUÉ?

Qu'avié bon biais, qu'èro gènto,
Quand, souleto e sènso crènto,
Se permenavo, inchaiènto,
De vèspre, sus li flot blu ;
Quand sa vouès encantarello,
S'enaurant de sa penello,
Saludavo lis estello
Trasènt si premié belu !

Quand, d'un èr moudèste e sage,
A la glèiso dóu vilage,
E dins soun blanc abihage,
A Diéu semoundié soun cor ;
Qu'urouso devers sa maire,
Se trufant di calignaire,
Ignouravo enca, pecaire !
De sa bèuta li tresor !

Mai aro es touto mouqueto,
S'en vai plus sus mar souleto,
Canto plus, dins sa barqueto,
Perde si rèsi coulour.
Perqué donne tant se maucouro ?
Perqué la bello, à touto ouro,
Palis, e fernisse e plouro ?
Perqué ?..... Tu, responde, Amour[1] !

F. Delille.

Au cap Courouno, en rado de Marsiho.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

VARIÉTÉS

CORRECTIONS AU TRÉSOR DE BRUNETTO LATINO

D'après Brunetto Latino, il y a 4 vents principaux, accostés chacun de 2 autres vents, soit en tout 12 vents. Chez les anciens, la rose des vents était de 4, de 8, de 12 ou de 24 ; les auteurs sont loin de concorder sur la place qui appartient à quelques-uns de ces vents. Brunetto Latino [1] a adopté la rose de 12 vents, et plus exactement la rose de 12 vents donnée par Isidore de Séville [2] ; que ce soit directement ou indirectement, peu importe pour l'objet de la présente note.

Et sachiez que en l'air et environ la terre sont li .IIII. vent principal as .IIII. parties dou monde. (Br Lat., p. 120.)

Et ce sont li quatre vent principal dou monde, et chascuns d'eulz en a .II. autres entor lui qui sont aussi comme bastart. (P. 121.)

Ventus est aer commotus et agitatus et pro diversis partibus cœli nomina diversa sortitur. (Isid. lib. XIII, cap. XI, v. 1.)

Ventorum quatuor principales spiritus sunt... Habentes geminos hinc inde ventorum spiritus [3]. (L. XIII, c. XI, v. 2.)

La rédaction de Brunetto Latino est confuse et incomplète ; la distribution en alinéas, donnée par Chabaille, est faite à contre-sens. Il est donc préférable de présenter sous une forme nouvelle le texte à corriger.

Il y a 12 vents, ce sont :

Du Nord, le vent de droite tramontaine. Dans Isidore, *septentrio* ou *boreas*.

Du N-E 1/4 N, un vent que Br. Lat. a oublié de nommer. Dans Isid., *aquilo*.

Du N-E 1/4 E, le *vulturnes* (*volturne*, *vulture*, *vultirie*) désigné par les mariniers sous le nom de *grec*. Dans Isid., *vulturnus* [4].

[1] *Li Livres dou Tresor*, *par* Brunetto Latini, *publié par* P. Chabaille. Paris, 1863, p. 120-2 (*Collection des documents inédits*).

[2] *Etymologiarum, lib. XIII, cap. XI.* (T. 82 de la Patrologie de Migne, col. 479-81.)

[3] Brunetto Latino a lu *spurios* au lieu de *spiritus* ; de là ce mot de *bastart*, auquel on ne s'attendait guère.

[4] Isidore de Séville, contre l'opinion commune, place le *vulturnus* au N.-E 1/4 E. C'est aussi ce que ferait un anémoscope grec-latin de la villa Albani (Aug. Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1860, p. 138); mais, jusqu'à plus

De l'Est, le vent de droit levant. Dans Isid, *subsolanus*.

Du S-E 1/4 E, l'*ero* (*eurus, eures, core, eole*), appelé *siloc* par les mariniers. Dans Isidore, *eurus*.

Du S-E 1/4 S, un vent que Br. Lat. a oublié de nommer. Dans Isid., *euro-auster*.

Du Sud, le vent de droit midi. Dans Isid., *auster*, νότος ou *notus*.

Du S-O 1/4 S, un vent que Br. Lat. a oublié de nommer. Dans Isid., *austro-africus* ou *libonotus*.

Du S-O 1/4 O, l'*aufriques* (*afriques, affriques*), appelé *garbin* quand il est doux, *lebech* (*libex*) quand il est fort. Dans Isid., *africus* ou *libs*.

De l'Ouest, le vent de droit couchant. Dans Isid., *favonius* ou *zephyrus*.

Du N-O 1/4 O, le *chorus* ou *maistre*. Dans Isid., *corus, caurus, argestes, agrestis*.

Du N-O 1/4 N, l'*arec circé* [1] *ciré* (*cire, chyrdecais chirtekais, arcie*). Dans Isid., *circius* ou *gallecus* [2].

Il y a encore deux autres vents :

Mais fors de cels qui sont nomé ci devant en sont II autres de foible movement de l'air, dont li uns est apelez [eu terre] *oria*, et li autres *aleam*. (Br. Lat., p. 122.)

Duo sunt autem extra hos ubique spiritus magisquam venti aura et altanus. (v. 16.) Altanus qui in pelago est... Aura terræ est. (v. 18, cap. XI, lib. XIII *Etymologiarum*.)

Le texte d'Isidore, rapproché de celui de Brunetto Latino, permet tout de suite de voir que l'auteur du Trésor a oublié de nommer trois vents sur douze, et quels sont ces trois vents. Il fait sauter aux yeux les erreurs des copistes et de l'éditeur : — l'*ero*, c'est l'*eurus;* il eût donc mieux valu prendre les variantes *curus* ou *eures;* — l'*oria*, c'est l'*orée;* — l'*aleam*, c'est l'*altan*, l'*autan;* — enfin l'*arec*, c'est le vent de *cers*.

J. Bauquier.

ample informé, je doute que cet anémoscope existe ou qu'il soit exactement décrit : Aug. Pelet n'indique pas ses références, et, de plus, il veut identifier cet anémoscope grec-latin avec un anémoscope en lettres latines publié par Paciaudi (*Monumenta peloponesiaca*. Romæ, 1761, in-4°, t. I, p. 117) et où ne figure pas le *vulturnus* ; si Pelet avait vu ces deux anémoscopes, il n'aurait pas pu les identifier.

[1] En lisant *circe*, Chabaille se fût rapproché de la vérité.

[2] Le *circius* est généralement considéré comme un vent particulier, et on ne le donne pas dans les roses de 12 vents. Isidore de Séville, Végèce (*de Re militari*, lib. V, cap. VIII) et l'anémoscope grec-latin de M. Aug. Pelet agissent seuls autrement.

BIBLIOGRAPHIE

Les Chansons de Jean Bretel, *publiées par Gaston* Raynaud (Extrait de la Bibliothèque des Chartes). — Paris, Champion.

M. G. Raynaud a refait la biographie du trouvère Jean Bretel avec autant de précision et aussi complétement qu'il est possible, étant donné le peu de matériaux dont il disposait. Il prouve, surtout par deux dates très-sûres, que ce poëte a vécu dans la première moitié du XIIIe siècle. Il prouve aussi que Jean Bretel joignait à sa profession de trouvère et de jongleur la profession, si c'en est une, autrement lucrative, de riche bourgeois d'Arras, et que sa fortune le mettait à même d'être un peu le Mécènes de ceux qui l'avaient admis dans leur docte et joyeuse confrérie. « Les Chansons de Jean Bretel, conservées dans le seul ms. du Vatican Christ. 1490, étaient autrefois au nombre de huit : six restent aujourd'hui, survivant aux mutilations du ms. » Ce sont ces six chansons qu'a publiées M. G. R. Le texte en est bien établi. P. 22, v. 42, le composé *amendiier* = *admendicare* ne me paraît guère probable. Je préférerais *à mendiier*.

A. B.

Poésies des XIVe et XVe siècles, *publiées d'après le ms. de la biblioth. de Genève, par Eugène* Ritter, *prof. à l'Université de Genève*. — Genève, Bâle, Lyon, H. Georg, libraire-éditeur, 1880, in-12, 72 pages.

Le ms. dont s'est servi M. Ritter avait été déjà utilisé par d'autres éditeurs. Aussi n'y a-t-il pris que les pièces restées inédites, pensant avec raison que les romanistes lui sauraient gré de publier intégralement ces vieux textes, quelque mutilés qu'ils soient. M. R. les a modifiés aussi rarement que possible. Peut-être aurait-il dû intervenir plus souvent, quitte à renvoyer en note la leçon du ms. — P. 10, v. 2, le vers est faux ; je lirais *que feroient li povre ladre*, au lieu de *li povre malade*. *Ladre* rimerait mieux que *malade*, avec *Calabre* du vers précédent. — P. 13, v. 1, *Chascun hape, chascun hutine ;* je lirais *hutine*. *Ibid.* à l'avant-dernier vers, je lirais *si feroye* et non *si feroy je*, qui rend le vers trop long et qui, de plus, ne convient pas pour le temps. — P. 17, v. 12, je lirais *Mais pour c'en est mains tost lassez*, et non *ce n'est*. — P. 26, v. 4, il faut *Son amy ame et tiengne cher* ou *aint son amy et*, etc. — P. 25, v. 14, lisez *Bon labour fait* [*il*] *à toute heure*. — P. 27, v. 3,

lisez *s'esroy[e]roit*. — P. 31, avant-dernier vers, au lieu de *fol i vée*, je lirais *fol i bée*. — P. 37, v. 11 et 29, p. 38, v. 7, p. 43, v. 3, je lirais *qu'* et renverrais *qui* au bas de la page, parmi les leçons fautives du ms. — P. 38, v. 14, lisez *qu'en appelle*. — P. 48, v. 18, je lirais *pauma* au lieu de *panma* = *pasma*. — P. 62, v. 3, je lirais *S'avoye le choisir d'eslire*, au lieu de *se j'avoy*. — P. 63, v. 8, *est*, dans *sa noblesce est, trois cens ans a*, peut rester. — P. 64, v. 28, *plains*, qui rend le vers trop long, peut être supprimé, sans dommage pour le contexte. — P. 65, v. 15, je lirais *larmie*, rimant avec *lie (ligat)*, au lieu de *larmoye*. — P. 66, v. 25, *voit*, lisez *voi[s]t* = *vadat*.

A. B.

Altfranzosische Bibliothek herausgegeben von Dr Wendelin Foerster. — Zweiter band, Karls des grossen Reise nach Jerusalem. *Herausgegeben von Ed. Koschwitz.* — *Heilbrom*, 1880.

Fort bonne publication, déjà analysée dans la *Romania* (n° 33, janvier 1880). Voici quelques observations de détail. V. 210 : *Il i vendent lor pailes, lor teiles e lor series*. M. Foerster lit *sires*. M. G. Paris observe, avec raison, que *sire*, dans les exemples cités par M. Foerster, est l'équivalent du nom de pays *Syria* et non de l'adjectif féminin *syra* (*vestis*). A son tour, il corrige en *sirges*, sur le modèle du bas-latin *sirica*. Cette seconde correction n'est pas non plus bien certaine. Peut-être vaudrait-il mieux lire *sies* = *setas*, fr. *soies*, comme dans Raoul de Cambrai :

L'enfes Bernier a la chiere hardie
Son chief benda d'une bende de sie.

Pour le changement de *e* en *i*, après la sifflante, cf. *merci* de *mercedem*, *cire* de *cera*. V. 275, « *Atant es Carlemaigne* », je lirais « atant est[es vus] Carle. » V. 284, *cuningles*, je lirais *cuvingles**, *convincula*. Au v. 313, *un un vus retendrai si estre i voliez*, où l'éditeur fait de *voliez* un trissyllabe = *volebatis*, je verrais plutôt le subjonctif présent = * *voleatis*, que je compterais pour deux syllabes, en évitant l'élision de la finale de *estre*. L'élision, qui n'était pas obligatoire pour quelques monosyllabes que l'étymologie ou certaines habitudes d'orthographe, datant de l'époque mérovingienne, armaient d'une dentale finale, tels que *que, qued, quet* = *quod, quid, se, sed, set* = *si*, ne l'était pas non plus pour l'*e* muet, lorsqu'il équivalait à deux atones latines. Ici *estre i* équivaut à *essere ibi*, combinaison de mots où l'élision, je parle au point de vue du latin, ne pouvant porter que sur la dernière des deux atones, celle qui précédait avait encore assez de persistance, grâce à l'appui de l'*r*, pour produire une atone française. V. 501, la forme *estruant* ne serait-elle pas un reste du gérondif *ex-trudendo* ? V. 570,

Si la facet raser deske [*a ses*] *espundes*, ms. *desque as espondes*. J'aimerais mieux *si la facet raser* [*en sum*] *deske as espundes*. V. 578, *si* [*i*]*cest gab demustret*, je préférerais *si cest gab* [*nus*] *demustret*. V. 581. *Uncore a un capel d'alemande engulet*, je lirais *de limande*, nom d'un poisson bien connu. V. 754 et 755, M. E. Koschwitz admet une laisse composée de deux vers seulement. Ceci paraît bien extraordinaire. Je raménerais ces deux vers à l'assonance des suivants, et au lieu de :

Si at dit a ses humes : « Mal gabement at ci,
Par la feit que vus dei, nen est bel ne gentil,

je lirais :

Si a dit a ses humes : « At ci mal gabement,
Par la feit que vus dei, nen est ne bel ne gent.

V. 761 je laisserais *raidement* = *readjutamentum*, selon l'identification proposée par M. Foerster. Si cette forme étonnait trop, j'admettrais encore qu'on fît passer la particule réduplicative *re* de *aidement* à *avrunt*, d'où [*r*]*avrunt aidement*. V. 830. *Puis vienent al palais si demeinent baldorie*, ms. *si demeinant grant baldorie*, je lirais : *Puis al palais si vienent demenant grant baldorie*.

A. B.

Sonnets inédits d'Olivier de Magny, publiés avec avertissement et notes, par Philippe Tamizey de Larroque. — Paris, Lemerre, 1880.

Par une de ces bonnes fortunes qui n'arrivent pas toujours, comme en cette occasion, aux plus dignes et aux plus capables, M. Tamizey de Larroque a rencontré dernièrement dix-neuf sonnets inédits, et jusqu'ici absolument inconnus, d'Olivier de Magny. Ces sonnets, adressés, le premier à Catherine de Médicis, les dix-huit autres à Charles IX, forment comme une espèce d'*Institution du prince* en vers. Ils sont remarquables autant par la fermeté et l'énergie du style que par l'élévation de la pensée. Nous citerons particulièrement les nos 8, 10 et 16.

Les publications de M. Tamizey de Larroque sont de celles qu'on n'a plus à louer. Il suffit de dire que celle-ci est digne de ses ainées. Quelques défectuosités typographiques, qu'on est surpris de rencontrer dans une plaquette — d'ailleurs si élégante — sortie des presses de Perrin, de Lyon, n'enlèvent rien au mérite de l'éditeur[1]. Un court,

[1] P. 19, son. XIII, v. 1 : est-ce bien *emeu* qu'il faut ? n'aurait-on pas oublié une *s* (*esmeu*)? — P. 23, son. XIX, v. 3 : *que* n'est-il pas une faute d'impression pour *qui*? — P. 26, une note appartenant au sonnet 2 a été, dans la mise en page, intercalée parmi celles du sonnet 1. — P. 30, sur le son. IV, v. 7, il y a une faute d'impression dans le texte ou dans la note. — Même remarque sur la note 1re du sonnet IX, où l'on a imprimé de plus (p. 38, l. 1), 14 au lieu de 12. — P. 34, l. 1 : *qui* est omis.

mais substantiel *avertissement*, précède les *sonnets*, et à la suite viennent d'intéressantes notes philologiques dues à MM. Léonce Couture et Reinhold Dezeimeris, sur lesquelles je m'arrêterai un instant, en y ajoutant moi-même deux ou trois remarques :

Son. III, v. 5 :

Et ne *feust peu* entrer en nul entendement.

C'est là, dit la note sur ce vers, un provençalisme; il eût mieux valu dire un romanisme. On trouve en effet des exemples de cet emploi de l'auxiliaire *être* avec les participes de *pouvoir*, *vouloir*, *savoir*, non-seulement en italien et en provençal, mais aussi en français, chez des écrivains nés dans le domaine propre de la langue d'oui. Une trace moins douteuse des habitudes dialectales d'Olivier de Magny (on sait qu'il était de Cahors) se trouve dans cette leçon, rejetée d'ailleurs avec raison par l'éditeur, du v. 3 du son. XI:

Il fault *pour* bonnes lois, Sire, le gouverner.

C'est là une de ces fautes que commettent encore facilement les gens du Midi, parce que *per*, chez eux, correspond à la fois à *par* et à *pour* du français.

P. 15, son. VII, v. 4.

Ny de quoy un grand roy se doibt plus engarder.

Leçon du ms., qu'il n'y avait, à mon avis, aucune nécessité de corriger en... *se doive plus garder*. L'emploi de l'indicatif en cas pareil est très-correct et très-conforme surtout à l'usage du XVIe s.

P. 15, son. VII, v. 11. — Remarque analogue. *Or donc* (en mettant un point à la fin du vers) me paraît donner un sens meilleur que *si doncq*. Mais la note sur ce vers est si laconique que l'on ne comprend pas si *or donc* est, comme je suppose, la leçon du ms., ou si c'est une correction proposée.

P. 21, son. XVI, v. 6 : *toutes les punitions*. — Hémistiche trop long. Suppr. *les*, qui d'ailleurs ici est assez lourd.

P. 23, son. XIX, v. 12 :

Car je sçay qu'il n'est *chose* bien dicte ou bien descripte.

Vers défectueux. Corr. *rien*? C'est peut-être ce que l'éditeur avait lui-même voulu faire. La note sur ce vers, où, sous la rubrique *variante du ms.*, il reparaît tel quel (sauf *descritte* au lieu de *descripte*), nous porte à le supposer.

C. C.

PÉRIODIQUES

Archives des Missions scientifiques et littéraires, 3e série, tom. VI, 3e livr. — P. 269-288. Rapport sur une mission en Espagne, par M. Francisque Michel.

Ce rapport est surtout intéressant pour les provençalistes. M. Fr. Michel nous y fait connaître deux mss. de la bibliothèque *Colombina* de Séville, non encore signalés, si je ne me trompe, et qui contiennent quatre compositions en langue d'oc et en vers, dont trois, parmi lesquelles un mystère [1], étaient jusqu'ici complétement inconnues. Ces mss. sont les nos 91-13 et 204. Le premier renferme :

1° *Lo savi*, poëme moral dont on connaissait déjà deux autres mss. [2], et dont un assez long fragment se trouve aussi dans les *Leys d'amors*. M. Bartsch l'a publié dans ses *Denkmaeler*, pp 192-215. M. Fr. Michel communique 62 vers du ms. de Séville, les 30 premiers et les 32 derniers. La langue, sinon la graphie, en est meilleure que celle du ms. reproduit par M. Bartsch [3].

2° *Aisso se apela lo Gardacors de Nostra Dona Sancta Maria, veryes e pieuzela*. Je transcris, in extenso, pour ce poëme comme pour le suivant, l'analyse de M. Michel et les extraits qu'il en donne.

« Le recto de la première page est complétement illisible. Peut-être pourrait-on faire revivre l'écriture par un lavage. Voici le verso :

E foron desobediens
A Dieus et als sieus mandamens,
E foron amdos despoilhatz
De lors vestirs glorificatz,
[4] De gracia e de vertutz;
Tantost o ayron [5] tot perdut,
Car passeron lo(s) mandamen

[1] C'est un de plus à ajouter à la liste — que nous nous efforçons de tenir à jour pour nos lecteurs (Voy. *Revue* X, 158; XIII, 118; XVII, 301)— des compositions dramatiques en langue d'oc.

[2] Les nos *Esp.* 10 de la Bibl. de l'Arsenal, à Paris, et C. V. 151 de la Bibl. Chigi, à Rome.

[3] *Anar* (lis. *avar*) v. 14. *tuthz* (lis. *tuthz* ?) v. 72, *ves* (lis. *res*) v. 30, doivent être des fautes de copie. Pareillement dans le 2e fragment, *pauve fay* (lis. *pauve fay*) v. 12; *jay... ton jayhs* (lis. *fay.. ton fayhs*) v. 25.

[4] Suppl. E.

[5] Lis. ou corr. *agron*.

De Deu lo payre omnipoten
De paradiz foron gitatz,
Amdos è[1] foron dampnatz
Q'anesson[2] a perdemen,
E totz los autres yssement,
Al limbo d'yfern perdurable.
Totz eran[3] al servizi del dyable,
Por[4] lo peccat del permer payre,
Adam, et Eva, nostre[5] mayre, etc.

» En résumé, l'ouvrage respire une mysticité naïve et renferme plusieurs formules de prières.

» Dans la salutation angélique, suivie de l'humble réponse de la Vierge, l'ange lui dit qu'il vient de la part de son oncle. Suivant l'auteur, Marie est fille, mère et nièce (*neboda*) de Dieu:

Dona, lo vostre oncle car
Vos manda per mi saludar,
Mais que nulhs homs no potria dire,
Ni cor pessar, ni man escri(ev)re;
E tramet vos un gardacors,
Que ges no podi perpenser,
Que vos deiatz nulh mal aver:
Car el vos ama leiaumen
De bona amor, sens faillhymen.

» Il est fait mention, dans ce poëme, de la fondation d'un monastère par la Vierge. Dieu en institue saint Jean l'évangéliste gardien et saint Pierre portier, afin que toutes les religieuses y entrent par sa main. Ces nonnes semblent avoir été saintes « Magdalena, Martha, verges; Katarina, Agnes, Lucia, verges; et Agatha », dont les biographies viennent à la suite.

» Elles sont suivies d'un dialogue entre le messager porteur du *garda cors* et la *donzela*, qui est qualifiée de *plazent dona, corteza e genta*. Le poëme se termine par ces trois lignes, dont la dernière, en latin, est en rouge:

Aras vos ai la razo legida
Q'a vos dissi al comensamen.
Gracie illius puelle, cui mittebam supertunicale.

» Immédiatement ensuite, on lit ces quatorze vers, couronnés par une inscription latine et une figure coiffée d'une cagoule monastique:

Dieus que de la verges nasquet,
Vers Dieus e vers hom, nos compret

[1] Suppl. *si*? — [2] Corr. *Que a.* — [3] Corr. *son.* — [4] Corr. *per* — [5] Corr. *nostra*.

Del(s) sieu(s) ver(s) sanc sus en la crotz.
Que el aya merce de nos
E nos done a gardar nostre cors
E per dedins e per defors,
E puscam far tal portamen,
Que totz vengam a salvamen ;
E cel que l(o) gardacors tailhet,
E lo cosi e l'acabet
Done venir a coffessio.
E lhi fassa veray perdo,
E lh(i) done lo gauh perdurable,
Ad el et a tot lo humanal linatge !
Qui scripsit hoc carmen,
Sit benedictus ! Amen.
Deo gracias, alleluia.
Nasicautela.
Amen.

3° *Aisso se apela l'Espozalizi de Nostra Dona Sancta Maria Verges e de Josep.*

» Nous avons ici un récit mystique dialogué, ou, à mieux parler, un mystère joué en public sous le porche de quelque église du midi de la France. Il débute ainsi brusquement :

Aujatz totz que say etz vengutz,
Rixs e paures, grans e menutz.
Dieus vos comanda maridetz
Una verges qu(e)' entre nos es,
E manda vos quelh detz baro
Per espos e per compainho,
Un prozom[e] de nostras gens,
E tal(s) que sia be covinens,
De la razitz e deu linatge
De Jessé e de son paratge.

» On va chercher la jeune fille ; on la trouve au temple, où elle est toujours à prier. Amenée à l'*avesque deus Juzieus,* elle dit qu'elle veut garder sa virginité ; on lui répond par l'ordre de Dieu. C'est ensuite le tour de Joseph, le *prudhomme,* arrivé de Bethléem. On lui explique le cas, qui semble être peu de son goût ; mais le moyen de résister à un ordre d'en haut ? Joseph finit par se résigner, et le mariage a lieu. Je passe sous silence la salutation angélique et l'intervention du Saint-Esprit. Marie demande la permission d'aller voir dans la montagne sa cousine Elisabeth ; celle-ci lui révèle sa grossesse de Jean et la conception divine de Jésus.

» Joseph vient chercher sa femme et témoigne de l'humeur de la savoir grosse, appréhendant d'être lapidés l'un et l'autre à leur rentrée.

On lui explique, et sans doute on lui fait comprendre, l'opération du Saint-Esprit. Il se résigne et ramène sa femme à Bethléem, où ses craintes ne se réalisent pas.

» Le récit continue ainsi en dialogues entre de nombreux interlocuteurs, jusqu'à l'adoration des mages et des bergers. En somme, ce petit drame mystique est sans contredit le plus intéressant des poëmes dont je viens de donner une idée ; il se recommande par la vérité et, dans de certaines parties, par une naïveté de langage outrée plus tard dans d'autres compositions populaires[1]. »

Le second des mss. de la *Colombina* plus haut mentionnés, le n° 204, renferme, parmi un grand nombre de pièces diverses écrites en latin, en italien ou en français, un poëme catalan sur la passion de Jésus-Christ et la trahison de Judas. Ce poëme, dont le commencement fait défaut, occupe quarante pages dans le ms. Il y débute ainsi :

Que re[2] no y prenem qualque cosselh,
Tota la gent creura en ell.
Cayfas, qui era de mala secta,
Dix asi come profeta :
« Mes val que I. hom sia mort
Que sil poble peria tot. »...
Judes en cell logar entra,
Et ell recapte lus dona
E dix : « Jol vos liurare volenter
Si m'en donatz bon loguer. »
Los Juzieus resposseren,
Et a Judes ells digueren :
« Sapies que nos te darem
Bon loguer e t'emarem[3],
Si tuns pot acabar
Que puscam Christ prendre e ligar. »
—« Datz me, dix Judes, treinta deners d'argent,
E jo fare asso amagadament ;
Car si mos compagnon o sabien,
Contra mi ells palavarien.

« Le rimeur continue par la future venue de l'Antéchrist, le juge-

[1] « Dans l'un des noëls publiés à Paris en 1520 sous le nom de Lucas Le Moigne, en son vivant curé de Saint-George-du-Puy-la-Garde, au diocèse de Poitiers, on lit ces vers, non moins curieux par l'emploi d'un vieux dicton, et qui en appellent un autre, *honni soit qui mal y pense :*

Ainsi la Vierge pucelle
Le doux Sauveur enfanta;
Joseph lui tint la chandelle,
Qui tout tremblant regarda. »

[2] Corr. *se*. — [3] M. Michel écrit *te 'marem*.

ment dernier et un tableau terrifique des tourments de l'enfer administrés par le prince des démons et ses noirs compagnons.

» Voici les derniers vers :

Preguen Jhesu Christ glorios
Quens sia misericordios,
E que per la sua pietat
Nos guart d'infernal peccat
Ens lecs[1] tals obras a far
Que ab ell puscam totz temps star.
E preguem la Verge Maria
Que ellans sia lum e via.

Lo libre es acabat :
Deus ne sia beneyt e loat;
E per so, que Deus nos perdo
Eus apeltt a confessio !
Dyetz tuyt *ave Maria,*
E per la mia anima dita sia !

« L'écriture de ce poëme est une cursive, assez lisible, du XVe siècle ; il s'y trouve nombre de larges espaces laissés en blanc pour des dessins, dont sept seulement ont été exécutés à la plume et au trait noir. Six d'entre eux offrent de la correction et même de l'élégance dans les détails. »

De Séville, M. Fancisque Michel passe à Madrid, où il signale, dans la Bibliothèque nationale, ms. T. 283, la traduction gasconne de la *Disciplina clericalis* que nos lecteurs connaissent déjà par la notice et les extraits que M. Milá y Fontanals en a donnés au tome X, p. 238-240 de la *Revue*. M. Fr. Michel, qui paraît avoir ignoré la publication de M. Milá, a transcrit seulement les dix premières lignes de l'ouvrage, et non pas toujours très-exactement[2].

Dans la suite de son rapport, M. Michel décrit ou mentionne divers mss. français et italiens, entre autres le n° F. 149 de la B. N de Madrid, auquel une notice détaillée a été consacrée par M. Paul Meyer dans le *Bulletin de la Société des anciens textes* (1878, 1), et il donne les trente premiers vers de l'un des poëmes que renferme ce dernier ms., celui qui a pour sujet la fondation de l'abbaye de Fécamp.

[1] Corr. *leis* (prov. *lais*) ? *Do, don* ou *de* (*det*) vaudrait mieux.

[2] C'est ce qu'indique la comparaison de sa copie avec celle de M. Milá. Ainsi il change *et* (= *ille*) en *el* (deux fois), *lo* (datif) en *ly*, *ey* (habeo) en *ay*, effaçant ainsi les traits les plus caractéristiques de la langue du ms. dans l'échantillon qu'il en donne. D'autres fautes sont *la* (l. 5) pour *lo, point* (*ibid.*) pour *punt*, *bone fin* pour *benefici* (l. 8), à moins que ce ne soit, au contraire, M. Milá, qui ait mal lu ce dernier mot, comme il a fait probablement de celui qu'il a (l. 15) transcrit *profert*, au lieu de quoi M. Michel donne *profeyt*, préférable à tous égards.

P. S. — Addition à la note 1 *de la page* 199 *ci-dessus*

Un ouvrage intéressant, qui vient de paraître (*les Mystères*, par Petit de Julleville, 2 v. in-8°), fournit quelques renseignements nouveaux sur les représentations dramatiques en langue d'oc ou en pays de langue d'oc. Nous rapporterons ici les plus importants.

1. Les consuls de la petite ville de Caylux en Quercy (Tarn-et-Garonne) y organisèrent, aux XVe et XVIe s., plusieurs représentations de mystères ; on sait la date et le sujet de cinq de ces représentations :

1485. — Les *Trois Rois*, joués par les compagnons de Puylaroque, qui reçurent 10 sols pour leur salaire.

1510. — La *Passion et la Résurrection*.

1540. — La *Passion*, jouée par les confrères de St-Antonin.

1541. — La *Résurrection*. Ceux qui jouèrent ce mystère reçurent des consuls deux écus au soleil.

1545. — La *Résurrection*. Les acteurs reçurent six écus.

On a sur la représentation de 1510 plus de détails que sur les quatre autres. Voici ceux que donne M. Petit de Julleville (II, 98), d'après une copie qui lui a été communiquée par M. du Mas, archiviste de Tarn-et-Garonne. Je transcris l'article en entier :

« Le compte suivant se rapporte à une représentation donnée à Caylux (Tarn-et-Garonne) en 1510 :

Ensec se so que ieu ay mes et fach per la companhia et que les mio[1].

Lo jorn que mossen[2] Anthoni Madié anet querre sas raubas forniguery als fustiers en hun pechié de vy 4 diniés.

Item fezeri portar los banetz de la gleyza, per metre altorn del portal, per sing companhos, que donery a cascun 4 diniés, que monta en soma a 20 diniés.

Item ay moy[3] mes en trés mejas pels de pargamen per far de canos[4] 3 sols.

Item per sinq rolles que ay fach valen 2 sols.

Item 2 dinies en papier per enrollar[5] la Resurrectio 2 dinies.

Item ay moy[3] fromit[6] 4 denies en hun pechié de vy quant ariben las crosetz[7] dels layros.

Item ay facha una citation am sies traylatz[8] per levar las restas que eran degudas, que val 12 diniés.

Le verso de ce compte porte le nom de Jean Mayraud, notaire de

[1] *mio* = *miu* = *mieu*. — [2] *mosseu*. — [3] *moy* = *muy* (*mais*). — [4] — [5] *per enrollar*. — [6] *fromic*. — [7] = *croses*, pluriel allongé de *croz* (*crucem*). — = [8] *copies* (*translatos*)

Caylux, vice-président de l'official de Cahors en 1510. On a trouvé avec le compte, mais séparé, un petit carré de papier portant au-dessous des mots *Deus pater* les vers suivants :

RETORNIDE PRESEN

Raphael bay t'en sens plus tardar
Conforta[1] Jehan[2] en la priso,
Que no se enoge pauc ni pro,
Car Herodes lo fara morir
Breumen[3] e sens falir[4],
E que prenga la mort en grat.
Quar per ela sera salvat
En par[a]dis mout[5] autamen.

On voit que ces vers sont placés dans la bouche de Dieu le Père, qui envoie Raphael annoncer à Jean-Baptiste sa mort prochaine. Ces vers, rapprochés du compte cité plus haut, nous apprennent que la pièce jouée à Caylux en 1510 fut sans doute une *Passion* complète, c'est-à-dire avec la *résurrection*. »

2. MONTAUBAN. — On jouait tous les ans, dans cette ville, vers 1440, un mystère de l'*Assomption de N. D.* Cela résulte d'un différend que l'évêque Bernard de la Roche-Fontenilles (1429-1445) eut à juger en 1442, et qui s'était élevé entre les chanoines de sa cathédrale et les carmes, au sujet précisément de la représentation de ce mystère, qui avait lieu tous les ans, par les soins des uns et des autres alternativement, dans l'église Saint-Jacques. « La peste qui sévit à Montauban en 1441 avait empêché les chanoines d'user cette année de leur tour; ils voulaient le reprendre l'année suivante; les carmes s'y opposaient. L'évêque donna gain de cause aux chanoines, à condition « qu'à l'advenir la coustume seroit observée nonobstant les empeschements qui surviendraient tant pour l'an du tour que pour l'observance de tout le reste. » Cette dernière réserve avait pour but de couper court à une innovation que les religieux du chapitre voulaient introduire dans le mystère. « Ils s'étaient proposé, raconte un historien de Montauban, de faire paroistre les douze apostres et autres personnages dans l'église Saint-Jacques, et puis dans le canton de la Favrie la veille de la feste, après avoir fait paroistre auparavant dans la ville certains personnages nommés Barbostales, pour y faire sans doute les bouffons. »

3. MENDE. 1508. « Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, des ecclésiastiques de Mende jouaient « sur la place publique une moralité pour l'instruction du peuple. » Des paysans mal intentionnés se jetèrent

[1] = *Confortar*. — [2] Corr. *Johan?* — [3] *Brevimen*. — [4] *salir*. — [5] *mont*.

sur eux et troublèrent la représentation. Ils furent poursuivis et sans doute condamnés [1]. »

M. Petit de Julleville suppose, la représentation ayant été donnée par des ecclésiastiques le jour de la Saint-Jean, que la pièce jouée était un *Mystère de saint Jean*.

C. C.

Archivio glottologico italiano. *Volume settimo, Puntata prima.* — P. 1. *Antica parafrasi lombarda di un testo di S. Grisostomo,* edita e illustrata da W. Foerster. Le texte seul a paru dans ce fascicule. Les commentaires seront publiés plus tard dans le même volume. — P. 121. *Confessione latino-volgare* (1000 à 1200 *sic*), par M. Flechia. Curieux document, qu'on peut rapprocher d'un texte analogue publié par moi dans la *Revue des l. Rom.*, janvier-juillet 1875, p. 26

M. Monaci, dont M. Flechia cite l'opinion, le croit écrit dans le cours du XIe ou peut-être au commencement du XIIe siècle, et originaire de l'Ombrie. M. F. y a joint une analyse philologique détaillée. — P. 130. *Varietà.* 1° Bianchi, *Del vero senso della maniera dantesca « femine da Conio ».* 2° Ascoli. *Tortona et Tortosa-Tosto-Ancora della Cronica deli Imperadori.* M. A. cherche à prouver par l'historique que l'étymologie préférée par Diez et par Littré, *tosto* v. fr. *tost* = *tostus*, est la seule bonne.

A. B.

Le Courrier littéraire de l'Ouest. — Comme son titre l'indique, cette publication ne rentre pas dans le cadre de nos comptes rendus. Cependant nous devons la signaler à l'attention des romanisants, parce qu'on y remarque de temps à autre d'excellents spécimens du patois actuel de la Saintonge. Ce sont des contes, des historiettes signées de Pierre Lagarenne, qui est, depuis la mort de Burgaud des Marets, notre meilleur santonisant. Signalons entre autres *Ine histouère de louc* (n° 13, fr. 204), qui est véritablement un chef-d'œuvre.

A. B.

[1] Extrait du compte rendu de Jean Femenier, prêtre, baille des anniversaires de l'église de Mende pour l'année 1508. Communication de M. André, archiviste de la Lozère.

CHRONIQUE

Communications faites en séance de la Société. — 3 novembre. — La Langue et la Littérature françaises au moyen âge, réponse à M. Brunetière, première partie, par M. A. Boucherie.

17 novembre. — La Langue et la Littérature françaises au moyen âge, réponse à M. Brunetière, deuxième partie, par M. A. Boucherie.

*
* *

Dons faits a la Bibliothèque de la Société. — Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1881, adouba e publica de la man di felibre. Avignoun, Roumanille, 1881. In-12, 112 pages (don de M. Roumanille) ;

Compte rendu des travaux de la Société de statistique de Marseille pendant les années 1869, 1870, 1871 et 1872, et procès-verbal de la séance publique du 22 octobre 1872. Marseille, Cayer et Comp^e^, 1873, in-8°. 48 pages (don de M. Marius Bourrelly) ;

Congrès scientifique de France, quarante-quatrième session, tenue à Nice (Alpes-Maritimes) en janvier 1878. Nice, Malvano-Mignon, 1879, 2 vol. in-8°, 368-408 pages ;

Boucherie : Diminutifs et augmentatifs (extrait des Comptes rendus de l'*Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Montpellier*. Paris, 1880, in-8°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : la Galino, historiette provençale. Marseille, Arnaud et Comp^e^ [1856], in-8°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : la Garamaoudo, légende provençale. Marseille, Arnaud et Compe [1856], in-8°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : leis Cigalos, romances, chansons et noëls en vers provençaux. Marseille, Arnaud et Comp^e^, 1853, in-8°, 8 pages ;

Bourrelly (Marius) : leis Coungrès, poésies provençales. Marseille, Arnaud et Compe, 1859, in-8°, 8 pages ;

Bourrelly (Marius) : lei Franc-Caminaire, cant de routo, musico de G. Borel. Marsiho, Gueidon, S. D., in-8°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : Poesía provenzal dedicada á la Asociacion literaria de Gerona, con motivo del certámen de 1875. Gerona, Dorca [1875], in-4°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : Poesía provenzal dedicada á la Asociacion literaria de Gerona, con motivo del certámen de 1876. Gerona, Dorca [1876], in-4°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : Poesía provenzal dedicada á la Asociacion literaria de Gerona, com motivo del certámen de 1877. Gerona, imp. del Hospicio [1877], in-4°, 4 pages ;

Bourrelly (Marius) : Poesía provenzal dedicada á la Asociacion literaria de Gerona, con motivo del certámen de 1878. Gerona, imp. del Hospicio [1878], in-4°, 4 pages ;

Brunetière (Ferdinand) : la Langue et la Littérature françaises au moyen-âge. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1880, in-8°, 24 pages ;

Castets (Ferdinand) : le Romant de la Vie des Pères Hermites (Un miracle de Notre-Dame). Sonnet attribué à Dante et au frère Helyas,

textes édités par F. Castets. Paris, Maisonneuve, 1880, in-8°, 32 pag.;

Gaut (J.-B.): Fête de sainte Estelle à Roquefavour, le 23 mai 1880 [poésie]. Aix, Remondet-Aubin, 1880, in-12, 8 pages;

[Guitton-Talamel]: lou Libre de Toubio, fidelamen revira mot pèr mot de la Santo Biblo (edicien de la Vulgato), pèr lou felibre d'Entre-Mount. Aix, Sardat, 1880, in-8°, 52 pages;

Hamelin (Ernest): la Réforme de l'apprentissage dans l'imprimerie. Un essai d'école typographique. Paris, Viéville et Capiomont, 1870, in-8°, 32 pages;

Lapaume (J.): Bibliothèque elzévirienne de la Romane du Midi. Anthologie nouvelle, autrement recueil complet des poésies patoises des bords de l'Isère. Tome IVe et dernier [le seul paru]. Introduction, texte revu et traduit, commentaire et glossaire, par J. Lapaume. Grenoble, Prudhomme, Giroud et Cie, 1866, in-8°, LII-600 pages (don de M. Victor Smith);

Mary-Lafon: Célébrités provençales. Moustier, l'échevin de Marseille. Marseille, Gueidon, 1863, in-8°, 16 pages (Don de M. Marius Bourrelly);

Milá y Fontanals: el Canto de la Sibila en lengua de Oc. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur [1880], in-8°, 16 pages.

***

L'abondance des matières ne nous permet pas d'insérer dans le présent fascicule une notice nécrologique sur les membres et les collaborateurs que la Société a perdus depuis le commencement de l'année 1879.

Errata des numéros d'août et de septembre 1880

Poésies de Guiraldenc. — P. 99, l. 27: E s'avaliran. Lis. S'avaliran.

Sermons et préceptes religieux en langue d'oc. — P. 112, note 3, l. 3: effacez la virgule après *moins*. — 115, note 2: *signes*. Lis.: *sigles*. — 120, l. 3: *preire*. Lis. *pre*[*ire*]. — 121, l. 20: *près*. Lis. *pres*. — 122, IX, l. 12. Mettez (*el*) entre *dia* et *depos*. — 123, l. 27. Après *pauzaz*, mettez (*zo es*). — 124, l. 11: *amaro*. Lis. *amarum*. — 125, l. 23: *pregam*. Lis. *pregem*. — 126, l. 32: *gran*. Lis. *gran*[*z*]. — 127, l. 8. Mettez une virgule après *poli*. — 130, l. 7. Effacez le *c* du second *sancz*. — 131, l. 53: *verta*. Lis. *vertat*. — 132, l. 15: *entro que*. Lis. *entroga*. — 133, l. 12. *grandas*. Lis. *grans*. — 137, l. 17: *luc*. Lis. *loc*. — 141, l. 7: *ortz*. Lis. *or*[*t*]*eus*. — 142, II, l. 9: Lis. *trebulacio*. — 142, IV, l. 8: *prehuia*. Lis. *prehina*. — 143, V, l. 9: *Eglesia*. Lis. *Egleisa*. — 144, l. 11. Lis. *anunciacio*.

Le Romant de la vie des pères hermites — P. 153, l. 3: *enuerrer*. L. *enerrer*. — Avant-dernière ligne: mss. L. ms.

Le Juif errant. — P. 155, l. 18: *vanejà*. L. *vanegà*.

Chronique. — P. 156, l. 9: de ses désirs. L. de ces désirs.

Le gérant responsable: Ernest Hamelin.

Dialectes Anciens

La Langue et la Littérature Françaises au Moyen Age

(*Réponse à* M. Brunetière)

A la manière dont M. Brunetière m'a répondu, nos lecteurs ont pu voir qu'il ne retire rien de ce qu'il a avancé dans son grand article de la *Revue des Deux Mondes*. Pour lui, l'ancien français est toujours un «jargon semi-latin, semi-germanique», une langue « dure à l'oreille, dure à la gorge. » Notre ancienne littérature ne vaut pas la peine qu'on l'étudie, et, si l'on veut connaître tout ce qu'il y avait de littéraire en elle, il suffit « d'ouvrir Rabelais, de lire La Fontaine et de relire Molière. »

C'est ce qu'il appelle traiter sérieusement une question sérieuse.

Cette intrépidité de bonne opinion me déconcerte un peu, je l'avoue, et, comme elle s'appuie sur un très-réel talent d'argumentation, je crains qu'elle n'ait ébranlé les convictions que j'avais pu faire naître chez ceux qui m'avaient lu ou entendu. Plus d'un parmi eux penserait, si je me taisais, que je me reconnais pour vaincu, et pourrait croire, contrairement à l'avis de Chrysale, que cette fois au moins la raison est d'accord avec le raisonnement.

A la rescousse donc, ne fût-ce que par point d'honneur.

Fier de ta lance et jo de Durendal!

dirai-je à M. Brunetière, et pourfendons-nous réciproquement, pour l'instruction de la galerie, car les spectateurs ne nous manqueront pas. Déjà on a commencé à compter les coups et à faire l'historique des hostilités. Deux critiques, tous deux philologues (vous êtes orfèvre, Monsieur Boucherie !), un Français et un Allemand, — il ne s'agit pas de M. Kœrting, précédemment cité, — apprécient ainsi qu'il suit le premier article de M. Brunetière et ma première réponse. Comme de juste, je donne d'abord la parole au savant étranger. « On sait, dit-il,

que M. Brunetière a publié dans la *Revue des Deux Mondes* un article sur les études, si florissantes aujourd'hui, dont la vieille langue française fait l'objet en France depuis plusieurs dizaines d'années. Son jugement ressemble fort à celui que portait Frédéric le Grand sur la vieille littérature de l'Allemagne : « Elle ne vaut pas la poudre d'un seul coup de fusil. » On ne comprend pas qu'un Français puisse faire si bon marché du passé de son pays. Les Allemands, au contraire, ont su de tout temps reconnaître la haute valeur de la littérature française du moyen âge. N'était-elle pas, pendant cette période, plus que toute autre, la vraie littérature universelle, celle où les poëtes des nations les plus différentes empruntaient, comme à un fonds inépuisable, les matériaux de leurs œuvres, et dont ils se plaisaient à traduire les créations?

» Qu'on songe à Boccace, à nos poëtes allemands, Hartmann, Gottfried, Wolfram et une foule d'autres. L'article de M. Brunetière n'aurait pas mérité qu'on le réfutât, s'il n'avait paru dans un recueil aussi considéré que la *Revue des Deux Mondes*. Quiconque n'est pas entièrement étranger à l'étude du vieux français et sait lire entre les lignes s'aperçoit bien vite que M. Brunetière, avant de juger si dédaigneusement les œuvres littéraires de ses ancêtres, n'a pas seulement pris la peine de se préparer par les études préliminaires nécessaires à l'intelligence des textes. L'importance du recueil où cette étude a paru, comme le nom, justement considéré d'ailleurs, de son auteur, ont néanmoins déterminé le professeur Boucherie, de Montpellier, à publier, en réponse à M. Brunetière, une petite brochure où il réfute les jugements superficiels de cet auteur et fait ressortir les beautés de la vieille littérature de la France. On s'étonne seulement qu'à côté de Roland et de Charlemagne, il ait oublié de citer la perle de la vieille poésie française des nouvelles, Aucassin et Nicolette. » (*Magazin für die Literatur des Auslandes*, 19 juin 1880.)

Le jugement porté par M. P. Meyer est encore plus sévère. « La leçon d'ouverture de M. Boucherie a pour sujet la réfutation en forme d'un article publié l'an dernier dans la *Revue des Deux Mondes*. Cet article, prétentieux et bruyant réquisitoire contre la littérature du moyen âge, est l'œuvre d'un homme qui ne connaît le sujet où il s'est aventuré que par

l'*Histoire de la littérature française au moyen âge,* de M. Aubertin. L'essai contre lequel s'escrime M. Boucherie, ne se recommandant ni par une connaissance sérieuse de la matière, ni par un nom jouissant de quelque autorité, ne méritait peut-être pas une réfutation. Discuter point par point des paradoxes sans consistance, c'est leur donner une importance apparente. Le meilleur moyen de faire apprécier notre vieille littérature, c'est de travailler à la faire connaître. » (*Romania*, juillet 1880, p. 477.)

Quoi ! on attaque notre vieille langue et notre vieille littérature, et vous vous en tenez à cette laconique et platonique protestation ! « On bat maman ! » comme disait Théophile Gautier accourant à Paris, que les Prussiens allaient assiéger, et vous ne courez pas vous ranger à ses côtés, ne fût-ce que pour recevoir à sa place une partie des coups qui lui sont destinés ! Que le dévouement filial de M. P. Meyer à l'égard de notre ancienne littérature n'aille pas jusque-là, je ne m'en étonne pas trop et ne songe pas à lui en faire un crime. Mais pourquoi ne pas accorder un mot d'encouragement à celui qui va à peu près seul affronter le danger commun? pourquoi le blâmer presque de se dévouer pour la bonne cause ? Je suis cependant, au moins sur un point, de l'avis de M. Meyer. Je crois avec lui que le meilleur moyen de faire apprécier notre littérature française du moyen âge, c'est de la faire connaître. Mais, pour cela, il ne suffit pas de publier des textes : il faut aussi l'apprécier elle-même, cette vieille littérature, et prouver aux autres qu'on l'apprécie en en faisant ressortir la valeur littéraire et en la défendant contre qui l'attaque. Il est commode de condamner, en termes d'une dureté calculée, ceux qui ne sont pas de notre avis. On s'évite à soi-même la peine de donner ses raisons, en même temps qu'on prive son contradicteur d'un surcroît de publicité. A un certain point de vue, c'est habile, je n'en disconviens pas ; mais la cause qu'on veut, qu'on doit soutenir, que gagne-t-elle à ce silence prémédité ? Le public passe à côté sans rien voir, ou, s'il prend parti, c'est pour celui qui s'est donné la peine de chercher à le convaincre. Le public aime qu'on se mette en frais pour lui. Et puis, se dira-t-il tout bas :

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?

Je persiste donc, quoique non soutenu par tous mes alliés naturels, à « m'escrimer » contre l'opiniâtre et habile joûteur qui tient haut et ferme le drapeau de l'intransigeance littéraire. Mais, ne pouvant compter que sur moi dans la lutte qui recommence, je vais mettre en jeu toutes les ressources de l'art de la guerre, toutes celles que le droit des gens — de lettres laisse à ma disposition.

Arrière donc les philologues attitrés, puisqu'ils ne se soucient pas d'entrer dans la bagarre, dans l'affreux tumulte des batailles, et que leur présence d'ailleurs serait sans effet sur le moral de l'ennemi! Place, et la première place, aux vrais, aux purs littérateurs, aux littérateurs selon le cœur de M. Brunetière et de la *Revue des Deux Mondes;* à M. Vitet, qu'il a « nommé par son nom », comme étant un des représentants de la saine érudition française, un de ceux qui sont inaccessibles « au mirage philologique » ; place à M. Charles Magnin, à M. Gaston Boissier, auquel il me renvoie :

> Oui! oui! je te renvoie à l'auteur des satires!
> — Je t'y renvoie aussi.

Place enfin à celui qui domine encore la critique contemporaine par l'étendue de son savoir littéraire, par la finesse et la sûreté de son jugement : j'ai nommé Sainte-Beuve.

Ces écrivains d'élite ont parlé, eux aussi, de la question qui nous occupe et nous divise. Je vais donc, en regard de celle de M. Brunetière, mettre leur opinion sous les yeux du lecteur. On verra, par ces citations, que la thèse que je soutiens n'est pas aussi étrange que mon contradicteur l'a prétendu.

Ce sera mon corps de bataille et de doctrine, ma phalange macédonienne, ma vieille garde. Derrière ces rangs impénétrables, j'attendrai que mon adversaire ait usé sa fougue et ses arguments pour faire une sortie décisive et achever sa défaite, ou, car il faut tout prévoir, surtout en présence d'un adversaire aussi persévérant, pour lui fournir à mes dépens l'occasion d'une revanche partielle.

Tel est mon plan de campagne. Dans le premier engagement, je tâcherai donc d'en finir avec les questions de doctrine ; dans le second, avec les observations qui me sont plus personnelles, puisqu'elles visent ma manière d'argumenter et même d'écrire.

Ce sera le combat singulier après la bataille rangée.

I

Les deux armées sont en présence.

Ami lecteur, tu es maintenant dans la position de Jupiter, contemplant du haut de l'Olympe ou de l'Ida les combats des Grecs et des Troyens. A ta gauche, tu vois les agiles escadrons, les arguments alertes de M. Brunetière, reconnaissables à leur brillant costume et à la crânerie de leur allure ; tu vois à ta droite, rangés en ordre profond, mes solides vétérans, fortement groupés et « semblables à des tours, mais à des tours qui sauront réparer *mes* brèches », c'est-à-dire celles que M. Brunetière a pu faire dans ma leçon d'ouverture.

Mais la bataille est déjà engagée. Déjà, avec le coup d'œil d'un vrai capitaine, mon bouillant adversaire a dirigé son premier effort contre la principale redoute, contre « la Bastille » des romanisants, contre la *Chanson de Roland*.

Je viens à cette *Chanson de Roland*, où les admirateurs du moyen âge, d'abord qu'on fait mine de vouloir modérer l'excès de leur admiration, se retranchent et s'embastillent comme derrière les remparts de quelque inexpugnable forteresse. (*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 630.)

Le poëme [la *Chanson de Roland*] est mal composé. La chanson n'a pas de commencement, car la trahison de Ganelon y est sans cause ; elle n'a pas de fin, car la victoire de Charlemagne y demeure quasi sans effet; elle n'a pas de centre, car la mort de Roland n'y occupe pas plus de place que la bataille de Charlemagne contre les Sarrasins (*Ibid.*, p. 631.)

Les personnages ne vivent pas : les Olivier et les Turpin de France n'y diffèrent que par le nom des

« Au contraire, c'est le nom [le nom d'épopée] qui convient, le nom qui appartient à la *Chanson de Roland*. Est-il besoin d'en dire les raisons ? Nous les avons données d'avance. Cette unité d'action, cette concise et simple exposition d'un sujet historique, national et religieux; cette façon grandiose et sérieuse d'évoquer les souvenirs, de traduire les sentiments, d'exalter les croyances de tout un peuple, ne sont-ce pas les conditions premières, les fondements mêmes du genre épique? Et si de l'ensemble du poëme nous passons aux détails, par combien d'autres signes le caractère épique ne se trahit-il pas ? Ces descriptions à grands traits, rapides, saisissantes, sobres de mots, à vol d'oiseau pour ainsi dire; cette naïveté, toujours unie à la gran-

Estorgant et des Estramarin d'Espagne. Les uns jurent par Mahum et Tervagan, les autres par « Diex l'espirital » ; c'est la seule caractéristique. Elle est de pure forme. Au fond, ils respirent tous la même férocité brutale; ils ont tous la même valeur insultante et bravache; ils déchargent tous les mêmes grands coups d'épée. Je cherche consciencieusement tout ce que les préfaces m'assuraient que je trouverais en eux, des soldats qui combattent pour les autels et les foyers de la patrie, des chrétiens qui meurent pour leur Dieu. Dans les «eschieles» de l'armée de «nostre emperere magnes», comme aussi dans «l'ost des payens d'Arabie», je ne trouve que de hardis aventuriers, violents et sanguinaires, qui ne croient qu'à deux choses au monde: la trempe d'un glaive enchanté, la vertu d'une bonne armure,

Mais rien d'humain ne bat sous cette bonne ar-[mure

(*Ibid.*, p. 631.)

Tant qu'elle la [*Chanson de Roland*] n'était pas encore traduite, cette *Iliade* carolingienne, l'illusion était possible. On en pouvait encore vanter quelques épisodes, on y pouvait admirer ce qui n'existe peut-être dans aucune autre littérature: la glorification chevaleresque du vaincu. Que ne l'a-t-on enfermée sous une triple serrure? (*Ibid.*, p. 630.)

deur; ce merveilleux mêlé et fondu dans l'action avec tant de franchise et si sincèrement que son intervention semble toute naturelle, c'est là de l'épopée, ou jamais il n'en fut : non de l'épopée faite à plaisir, avec art, avec intention, par des lettrés dans un siècle littéraire, mais de la vraie, de la primitive épopée.

Cette distinction, si justement signalée de nos jours, entre les créations spontanées et les produits artificiels de la muse épique, entre l'*Iliade* et l'*Enéide* par exemple, prend en cette occasion un nouveau degré d'évidence. Ceux qui n'aiment en poésie que les perfections de la forme, qui préfèrent aux premiers jets d'une végétation puissante et libre les chefs-d'œuvre de la culture, qui admirent Homère, mais qui l'admireraient bien plus s'il ressemblait davantage à Virgile, ceux-là n'ont rien à voir ici; pour eux, point d'épopée dans la *Chanson de Roland*..... Et quand nous sommes au cœur même du sujet, depuis l'instant où l'archevêque donne à ses compagnons sa bénédiction suprême jusqu'au dernier soupir de Roland, quelle série de tableaux, de pensées, de sentiments, tous plus épiques les uns que les autres! Devant ces admirables scènes, un seul mot vient à l'esprit, le mot *sublime*. »

(Vitet, la *Chanson de Roland*, p. 75.)

« Ce que ces deux hommes de goût (MM. Vitet et Magnin) ont écrit sur la *Chanson de Roland*

laisse peu à dire à ceux qui viennent après.»

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, t. III, p. 129.)

Je cherche consciencieusement tout ce que les préfaces m'assuraient que je trouverais en eux : des soldats qui combattent pour les autels et les foyers de la patrie, *des chrétiens qui meurent pour leur Dieu*.... Je ne trouve que de hardis aventuriers.... rien que l'*intraitable* et *risible* orgueil du barbare et son *arrogante* confiance dans la vigueur de son bras [1].

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 631.)

Évidemment le fond du poëme français est plus uniforme, plus monotone, plus pauvre d'incidents, que celui de l'épopée grecque ; l'invention y est timide et peu abondante. Le poëte ne connaît qu'un seul sentiment, l'*héroïsme militaire et chrétien*.

(G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867, p. 864.)

La chanson de geste n'est proprement qu'une *matière épique*, l'étoffe, en quelque sorte, de l'épopée possible; mais nulle part, on l'a vu, non pas même dans le *Roland*, l'épopée réalisée.

(*Ibid.*, p. 645.)

Ce qui rend pour moi le *Roland* si curieux, c'est qu'il est, comme l'*Iliade*, le premier ouvrage d'une grande littérature qui révèle d'avance ses principales aptitudes, et dès son premier pas laisse prévoir ses destinées.

Le *Roland* est le seul des poëmes de cette époque qui mérite entièrement le nom d'épopée.

(G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867, p. 865.)

Eh ! oui, sans doute, quand on vient de lire la *Chanson de Roland*, il demeure dans l'esprit le souvenir de quelque chose *de grand, mais de vague; de gigantesque, mais d'indéterminé*.

(*Revue des l. rom.*, avril-juin 1880, p. 169.)

Tout y est simple[dans la *Chanson de Roland*], *clair, régulier*. On n'y rencontre aucun épisode inutile. Tout s'enchaîne, tout se suit dans des proportions justes. *La grandeur n'y a rien de démesuré*.

(G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867, p. 863.)

[1] Que d'épithètes ! dirait M. Brunetière,—si cette phrase était de moi.

« M. Boucherie, de recommencer cette éternelle analyse de la *Chanson de Roland*, « œuvre digne d'Homère, qui a créé plus d'Achilles que l'*Iliade* n'a créé d'Alexandres. » — Pourquoi ne prendrai-je pas la liberté de renvoyer l'auteur de cette comparaison à un article inséré jadis par M. Boissier dans la *Revue des Deux Mondes* ? M. Boissier s'élevait, avec une grande vivacité déjà, contre ces sortes de comparaisons du moyen âge et de l'antique, alors tout récemment mises à la mode par M. Léon Gautier. Et comme il avait raison ! » P. 167.

(*Ibid.*, p. 167.)

Mais ne pensez-vous pas avec moi qu'on abuse de la *Chanson de Roland* ? Roland, et Roland encore, et Roland toujours ! Ne serait-il pas temps enfin que l'enthousiasme des philologues débordât sur les autres textes d'une littérature si riche, si fertile en chefs-d'œuvre ? Et ne laissera-t-on pas un jour ce noble preux dormir dans le repos qu'il avait si bien gagné ?

(*Ibid.*, p. 168.)

Cependant il n'est pas possible de ne voir dans ce beau poëme [la *Chanson de Roland*] qu'une réunion de cantilènes. Quand on le lit d'un trait, l'*unité y paraît plus frappante encore que dans les poëmes homériques*. Comme l'inspiration y est moins riche et moins variée, il y a peu d'épisodes qu'on pourrait détacher. Le développement y est plus serré, tout y marche au même but, on n'y découvre jamais de soudure..... Tout se tient, du premier vers jusqu'au dernier...

(G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867, p. 863.)

Notre but est atteint si nous avons fait naître quelque désir de lire et de relire, d'étudier de plus près, et surtout dans son texte, cette grande œuvre nationale. Nous demandons qu'on s'en occupe, qu'on la venge d'un si long oubli, qu'on rachète à force de respect une coupable indifférence ! Hélas ! on le sait trop, la France fait bon marché de ses titres de noblesse !

(Vitet, la *Chanson de Roland*, p. 81.)

Bien attaqué, mieux défendu. Mais voici une nouvelle charge de cavalerie, ou plutôt un grand mouvement tournant, destiné à masquer une attaque d'ensemble contre toute notre ancienne littérature :

Ils [les romanisants] n'ont plus d'yeux pour les défauts, et ils ne voient pas que de cette abondance de production qu'ils vantent, le vrai nom est *stérilité*.

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 626.)

C'était un beau siècle, et si *fécond* pour la poésie française, que ce XIIIe siècle !

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 158.)

« M. Boucherie paraît croire que notre littérature aurait décidément besoin d'aller se retremper aux sources du moyen âge, et dans les eaux abondantes « de ce Nil tout français » puiser de quoi renouveler et régénérer une inspiration littéraire qui tarit !... Remontons donc en pleine liberté, désormais, le cours de notre histoire littéraire et payons notre tribut d'hommages aux Rutebœuf et aux Théroulde... *Se peut-il véritablement une idée littérairement plus bizarre* que celle de M. Boucherie ? »

(*Revue des lang. rom.*, avril-juin 1880, p. 174.)

Et si Boileau, dans son *Art poétique*, s'est montré sévère, j'oserais presque dire injuste, pour quelqu'un, *ce n'est pas pour les prédécesseurs de Villon :* c'est pour Ronsard et son école.

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 642.)

« Lorsque aujourd'hui l'on repasse avec quelque attention sur ces anciens âges, sur cette verte époque première du XIIIe siècle, où la palme épique, si flétrie depuis et si morte, appartenait à la France, *on se prend à regretter amèrement* que cette sève vigoureuse ait été perdue, ait été comme non avenue, qu'elle n'ait eu en rien son effet et sa vertu de nutrition dans la végétation finale du grand arbre ! Car tout cela (il faut bien nous le dire) s'est perdu, s'est dissipé, s'est oublié, et il n'en est rien entré dans la formation définitive, je ne dis pas de la langue, mais certainement de la poésie française. »

(Sainte-Beuve. *Premiers Lundis*, III, p. 153-4.)

« C'est là, assurément [il s'agit de la *Chanson de Roland*, dont il avait donné des extraits], de la plus sévère et de la plus belle poésie. Après avoir lu ces fragments ou, mieux encore, l'œuvre complète du vieux *romancier*, on sera peu tenté, je pense, de répéter le dicton du bel esprit de la cour de Sceaux, qui refusait aux Français le génie épique.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse souscrire à l'arrêt prononcé par Despréaux :

Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers
Débrouiller l'art confus de nos vieux *romanciers*.

» Il n'y a, certes, rien de moins confus que les tableaux qu'on vient de lire. Il faut remonter jusqu'à Homère pour trouver des

peintures aussi nettes et qui aient dans leur contour autant de relief et de fermeté. »

(Ch. Magnin, *Revue des Deux Mondes*, juin 1846, p. 952.)

Ainsi, le plus grand service que les chansons de geste rendirent à la littérature nationale, *ce fut de disparaître*.

(*Ibid.*, p. 645.)

« La matière épique y est donc, dans ces vieux poëmes, et très-abondante, à moitié brute, à moitié travaillée, mais des plus riches. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 156.)

Ainsi, le plus grand service que les chansons de geste rendirent à la littérature nationale, *ce fut de disparaître*.

(*Ibid.* p., 645.)

« Je continue sans doute de faire mes réserves, et je demeure récalcitrant ou, si l'on veut, classique sur quelques points; mais, en lisant certaines chansons de geste, en étant obligé, par profession, de les étudier, de les analyser et de les démontrer à d'autres, comment n'en pas venir à en apprécier la matière, *à en admirer le jet et la sève ?* »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 148.)

Se peut-il véritablement *une idée littérairement plus bizarre* que celle de M. Boucherie [qui voudrait que l'on étudiât littérairement la littérature française du moyen âge] ?

(*Rev. des lang. rom.*, avril-juin 1880, p. 174.)

« On l'a tenté depuis [d'utiliser les richesses poétiques du moyen âge français], mais trop tard. *Il est à jamais à regretter* que la connaissance précise de nos vieux textes n'ait pas coïncidé avec le premier essor de notre poésie moderne refleurissante, il y a trente-cinq ans. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 156-7.)

Se peut-il véritablement *une idée littérairement plus bizarre* que celle de M. Boucherie [qui voudrait que l'on étudiât littérai-

« La nature seule peut créer le génie ; à celui qui doit venir et en qui nous avons espérance, nous dirions : « Il n'y a plus de

rement la littérature française du moyen âge]?

(*Ibid.*)

théories factices, de défenses étroites et convenues; le champ entier de la langue est ouvert devant vous, *depuis l'âpre simplicité des premiers trouvères* jusqu'à l'habile hardiesse des plus modernes, depuis la *Chanson de Roland* jusqu'à Musset. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 181.)

Le mouvement tournant se développe et aboutit à une attaque générale, où sont engagées les dernières réserves de l'ennemi.

On se paye de la plus dangereuse illusion [en prenant au sérieux la littérature française au moyen âge].

(*Revue des langues romanes*, avril-juin 1880, p. 168.)

« Le moyen âge, on le sait, et on l'ose dire aujourd'hui, fut pour elle [la poésie française] une grande époque; je le répète après tant d'autres, mais avec une conviction d'autant plus profonde que j'y ai été amené avec lenteur et presque à mon corps défendant. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 147-148.)

Je crains, pour l'honneur de notre littérature, que, dans *aucune langue peut-être, il n'y ait rien eu de plus obscène*, et que jamais on n'ait pris un tel plaisir à promener la pensée sur de plus sales et plus répugnantes images[1].

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 634.)

« Je ne prétends pas excuser les libertés souvent excessives que se permettent les docteurs de la *gaie science;* mais, en fin de compte, je défie que l'on me montre, dans les scènes les moins réservées des romans de la Table Ronde, et même dans les contes les plus graveleux des trouvères et des troubadours des XIIIe, XIVe et XVe siècles, *rien qui suppose ou seulement rappelle les infamies de Martial ou les énormités de Pétrone.* »

(Ch. Magnin, *Revue des Deux Mondes*, juin 1846, p. 966.)

[1] Cette observation prouve seulement, ce dont je le félicite, que M. Brunetière n'a lu Aristophane et Lucien, Horace et Catulle, que dans des éditions expurgées, et qu'il ne connaît de Rabelais que les extraits mis à l'usage des classes, et de La Fontaine que ses Fables.

Aussi bien, que ce soit Roland que l'on prenne pour le chef-d'œuvre de la chanson de geste, ou que ce soit Aliscans ; — qu'à la chanson de geste on joigne le poëme d'aventures, *Parthonopeus* (lisez *Partonopeus*) *de Blois*, *Tristan et Yseult*, *Flore* (lisez *Floire*) *et Blanchefleur*; — *item* quelques fabliaux bien choisis dans le recueil de M. de Montaiglon, comme cette heureuse invention de *Berengier au long cul*, ou comme encore cet élégant badinage que je recommande aux délicats: *de l'Aveine pour Morel*; — *item* une demi-douzaine de mystères, et par-dessus tout cela cette interminable allégorie du *Roman de la Rose*, je n'ai qu'un mot à dire, c'est qu'on se paye de la plus dangereuse illusion. Et cette illusion ne serait rien moins que l'absolue négation de tout principe de critique.

(*Revue des l. rom.*, p. 168.)

Encore si le fond de toute cette littérature valait la peine qu'il faut se donner et l'ennui qu'il faut surmonter pour l'entendre.

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 629.)

C'est pourquoi je ne m'étonnerai ni surtout ne me lamenterai de ce que l'érudition germanique ait précédé l'érudition française dans la lecture et dans l'admiration déréglée de ces fastidieuses rapsodies.

(*Revue des Deux Mondes*, juin 1879, p. 632.)

C'est pourquoi, sans me sou-

« C'était un si beau siècle et si fécond pour la poésie française que ce XIIIe siècle (car c'est en général au XIIIe siècle qu'il faut se reporter, sans fixer d'ailleurs de date trop précise), qu'à côté et au-dessous de cette vaste et forte végétation épique, il y eut là, dans un tout autre genre, une moisson naturelle et non moins ample qui se produisit spontanément ; il y eut une branche—que dis-je? tout un verger,—riche et fertile, et qui ploie sous l'abondance des fruits, fruits de toute sorte, mais bien gaulois de sève et de saveur : je veux parler des Fabliaux. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 158.)

« Mettons-y du nôtre, cette fois, puisqu'il s'agit des nôtres ; soyons humains et indulgents. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 151.)

Mettons-y du nôtre, cette fois, puisqu'il s'agit des nôtres; soyons humains et indulgents.

(*Ibid.*)

« ... Et comme, en fin de

cier davantage des emprunts que l'Italie, par exemple, avait pu faire à nos trouvères, j'ai dit et je répète : « Si vous voulez savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature du moyen âge, ne prenez ni le temps ni la peine d'en apprendre la langue; ouvrez Rabelais, lisez La Fontaine et relisez Molière.

(*Revue des langues romanes*, août-juin 1880, p. 170.)

compte, toutes contradictions vidées, on se trouve avoir plus gagné, plus appris qu'on ne l'eût jamais fait en s'en tenant au procédé négatif, répulsif et *commodément paresseux* de l'ancienne école, dite l'école du goût ! — Non pas, au moins, que je veuille sacrifier une école à l'autre : mon désir et mon vœu serait de les associer et de les combiner. »

(Sainte-Beuve, *Premiers Lundis*, III, p. 145.)

Devant l'insurmontable résistance qu'il rencontre sur toute la ligne, mon adversaire use d'un stratagème. Il cherche à me séparer de mes auxiliaires, en m'attirant loin du corps de bataille par une provocation toute personnelle. Heureusement trois d'entre eux, se trouvant atteints comme moi, sortent des rangs et reçoivent le choc à ma place; trois champions sérieux s'il en fut, deux vélites et un hoplite, deux critiques et un historien, M. Henri Martin, M. Ch. Magnin et, ô ironie du sort ! celui-là même qu'il semblait avoir attaché à sa fortune par une allusion adroite et flatteuse, M. Gaston Boissier en personne.

Quand je vois M. Boucherie déclarer que « notre nationalité littéraire aurait été le principal[1] élément formateur de cette unité française dont nous sommes si fiers », je ne sais vraiment ni dans quelle histoire imaginaire, ni dans quel recueil ignoré de faits inconnus, il a pu prendre droit de s'exprimer ainsi !

Non-seulement notre nationalité, notre unité politique, *s'est constituée par des moyens exclusi-*

« Pour moi, ce qui me frappe surtout dans cette admirable chanson épique, composée à la fin du XIe siècle, en pleine féodalité, c'est d'y trouver le sentiment de l'unité française aussi profondément empreint. Le *grand pays*, la *grande terre*, la *douce et belle France*, reviennent à chaque instant sur les lèvres du poëte. Le *roi*, la *royauté*, sont évoqués sans cesse comme le symbole visible de l'unité nationale. Et ce n'est pas, qu'on le croie bien, un artifice du trouvère pour simuler et reproduire les sentiments qui do-

[1] M. Brunetière a lu « premier » ; mais, au fond, cela importe peu,

vement politiques, — je dirais volontiers d'elle-même, si ce n'était une grande injustice d'oublier la part que nos rois de la troisième race ont prise à la formation de cette grande et glorieuse unité,— mais encore, etc.

Pour avoir une formule exacte et rigoureusement historique des rapports de notre littérature avec notre politique [*lisez* avec la formation de notre unité nationale], *il faut prendre le contre-pied de la formule* de M. Boucherie.

(*Revue des l. romanes*, 1880, p. 176.)

Quand je vois M. Boucherie déclarer que « notre nationalité littéraire aurait été le principal élément formateur de cette unité française dont nous sommes si fiers », je ne sais vraiment ni dans quelle histoire imaginaire, ni dans quel historien fantaisiste, ni dans quel recueil ignoré de faits inconnus, il a pu prendre droit de s'exprimer ainsi !... Notre nationalité, notre unité politique, *s'est constituée par des moyens exclusivement politiques.*

(*Ibid.*)

minaient au temps de Charlemagne. On ne connaît point, dans les époques de poésie primitive, ces finesses rétrospectives ni ces recherches de couleur ancienne, ingénieux trompe-l'œil de l'art perfectionné. D'où vient donc que l'amour de la patrie française n'a jamais trouvé une voix plus énergique qu'en ce temps de morcellement funeste, où la France était partagée en une multitude de royautés locales qui semblaient ne laisser place qu'au plus étroit patriotisme de tourelles et de donjons ?... Cela vient de ce que les plus anciennes chansons de geste du cycle de Charlemagne, composées sur les vieux chants populaires du IXe siècle, et pour de grandes réunions nationales, *conservaient l'instinct toujours vibrant dans les masses de la grande unité française.* »

(Ch. Magnin, *Revue des Deux Mondes*, juin 1846, p. 953.)

Cette fin du IXe siècle, qui semble au premier abord si sombre et si vide, où l'histoire des rois est si pleine de misères et de hontes, est cependant une des époques les plus riches de notre vie nationale. C'est le moment où l'art, *la langue et la nationalité française* se constituent à la fois. Toutes ces grandes choses sont nées en dehors du pouvoir royal et à son insu, d'une sorte de fermentation populaire.

(G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867, p. 857.)

Quand je vois M. Boucherie déclarer que « notre nationalité littéraire aurait été le principal élément formateur de cette unité française dont nous sommes si fiers », je ne sais vraiment ni dans quelle histoire imaginaire, ni dans quel historien fantaisiste, ni dans quel recueil ignoré de faits inconnus, il a pu prendre droit de s'exprimer ainsi ! » ... Notre nationalité, notre unité politique *s'est constituée par des moyens exclusivement politiques.*

(*Ibid.*)

Chose surprenante ! le souffle du poëme [*Chanson de Roland*] est le patriotisme ! le patriotisme, quand il n'y a encore qu'une simple communauté de mœurs et de langue, *quand il n'y a point de patrie politique !*..... Cette première impression, en dépit de tout ce que purent faire [plus tard] les poëtes féodaux, subsista chez les masses.

(Henri Martin, *Hist. de France*, III, p. 345-6.)

Jusqu'à présent l'avantage me reste, ou plutôt reste à ceux auxquels j'ai confié ma défense. Mais ils ont assez longtemps combattu seuls. A mon tour donc d'entrer en ligne et de payer de ma personne.

II

M. Brunetière, on s'en souvient, s'attache tout d'abord, dans sa réponse, à justifier celles de ses opinions ou de ses expressions que j'avais plus particulièrement combattues. Il les explique et cherche à prouver que je l'ai mal ou incomplétement compris. Ensuite il reprend, en les résumant mais en les affirmant avec plus d'énergie que la première fois, les théories littéraires et linguistiques qu'il a déjà exposées dans la *Revue des Deux Mondes*, et il termine par la réfutation « de deux ou trois de mes opinions dont il ne peut s'empêcher de signaler la singularité. » Incidemment il signale aussi, non sans amertume, l'inexactitude de quelques-unes de mes citations, critique mon style, et relève certaine « petite insinuation » dont je me serais rendu coupable à son égard.

Je suivrai à peu près le même ordre dans ma réponse. Je parlerai donc d'abord de ses théories littéraires, non pour les réfuter, — les citations qui précèdent en ont déjà fait suffisamment justice, — mais pour les apprécier brièvement, pour apprécier aussi le caractère de sa critique et rectifier en même

temps, sur un ou deux points, ce qu'il a dit des fabliaux. Ensuite j'expliquerai les opinions qu'il m'attribue; j'examinerai de nouveau celles qu'il continue de professer sur notre ancienne langue, sur notre ancienne versification, sur notre ancienne prononciation. Après quoi je passerai aux détails moins importants (inexactitudes de citation, insinuation petite ou grosse), et je terminerai par le remerciement que je lui dois pour ce qu'il a bien voulu dire de ma manière d'écrire.

Les théories littéraires de M. Brunetière se résument en la célèbre maxime « hors de l'Église, pas de salut ; » hors de l'École dite du goût, pas de littérature. Rien n'a trouvé grâce devant lui. Les chansons de geste, nous avons vu comment il les traite ; les lais, il n'en parle pas ; les fabliaux ne sont qu'un tissu d'obscénités. « Ni la mère, ni la sœur, ni l'épouse, n'ont de place dans cette sorte d'épopée populacière. Une telle conception de la femme est, si je puis le dire, le déshonneur d'une littérature. » Comme si les *Contes* de La Fontaine donnaient place et pouvaient donner place « à la mère, à la sœur » ! N'est-ce pas la confusion de tous les genres ? Joignez à cela que ce jugement, sans appel comme sans réserve, n'est pas absolument exact, puisqu'on trouve des fabliaux, et non les moins réussis, qui sont de véritables moralités, la *Bourse pleine de sens,* par exemple, ou d'une piété touchante, comme le *Chevalier au barisel.* La lâcheté qu'il attribue aussi aux trouvères, ou tout au moins à ceux qui ont composé des fabliaux, est purement imaginaire. Ils s'attaquaient à toutes les classes de la société, persiflant les chevaliers et les évêques aussi bien que les simples clercs et que les bourgeois. Et, tout le premier, ce fabliau de *Berengier au long cul,* que M. Brunetière cite comme un des moins supportables du recueil, qu'est-ce autre chose que la satire la plus amère de la chevalerie vantarde et couarde ?

Rayer ainsi d'un trait de plume des littératures entières sans les lire, sur la foi d'ouvrages de seconde main et de toutes mains lus à la légère ; condamner les gens sans les entendre, c'est faire œuvre, « non de juge, mais d'exécuteur. » Et qui le dit ? M. Brunetière lui-même, qui a caractérisé en ces termes les tentatives semblables dirigées par un certain nombre de romanisants, ou plutôt de barbarisants, contre nos classiques

du XVIIe siècle. Il ne s'aperçoit pas qu'il a appris l'intolérance à leur école. La lutte l'enivre. On s'est attaqué à ses auteurs, à nos auteurs préférés ; il les défend d'abord, puis il attaque non-seulement ses contradicteurs, mais la littérature même dont ils se sont institués les champions, et il l'attaque sans se demander s'il n'y a pas place pour deux grandes littératures françaises dans nos sympathies comme dans notre histoire. Impatienté des maladresses et des grossières hérésies de quelques anticlassiques, il en rend responsable la littérature qu'ils ont prétendu faire triompher. « Il n'a plus d'yeux *que* pour ses défauts. » Au besoin, il lui en invente, comme on l'a vu pour la *Chanson de Roland*. Il s'opiniâtre, il s'enferre jusqu'au bout, et réédite l'étonnante phrase que l'on sait : « Si vous voulez savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature du moyen âge, ne prenez ni le temps, ni la peine d'en apprendre la langue: ouvrez Rabelais, lisez La Fontaine et relisez Molière. » Admirable formule pour se procurer de la littérature concentrée et rectifiée à tant de degrés. Voulez-vous apprécier l'essence, la quintessence littéraire de la littérature du moyen âge, goûtez Rabelais (Rabelais transformé en abstracteur de quintessence !), dégustez La Fontaine, savourez Molière.

Faire tenir toute la littérature du moyen âge en trois auteurs ! C'est à peu près ainsi que certains horticulteurs raffinés parviennent, dans l'empire du Milieu, à force d'ingéniosité obstinée, à faire tenir un chêne, un vrai chêne, dans un pot de fleurs.

« M. Brunetière est, je ne dirai pas l'apôtre, mais le catéchiste d'une religion littéraire quelque peu exclusive et intolérante parfois, toujours sincère et profonde [1]. Le XVIIe siècle, voilà le temple ; Bossuet, Racine, Molière, voilà les dieux. » Remarquez bien, c'est un ami qui le dit (*Revue politique et littéraire*, 5 juin 1880), M. Brunetière est un catéchiste, et j'ajouterai, un catéchiste militant. Il est porté au sacrifice, non pas de lui-même, mais d'autrui. Entraîné par l'ardeur de ses convictions, il « cherche querelle », il « défie »[2], il « sacrifie », et,

[1] Une religion profonde (?)

[2] « Je ne puis m'empêcher de faire une juste *querelle* à M. Boucherie. » —

quand il sacrifie, ne procède que par hécatombes. Ainsi, pour se réconcilier avec les Allemands, « il *sacrifie* sans scrupule notre Berlioz à leur Beethoven.» De même, pour ne pas se brouiller avec les Italiens, « il *sacrifierait* sans balancer toute l'école française, depuis Clouet jusques et y compris M. Sébastien Lepage, aux grandes écoles italiennes. » — « Mais, benoist Monsieur, serait-on tenté de lui dire avec Panurge, ne vous eschauffez en vostre harnoys ; il ne s'agit pas de sacrifier quoi que ce soit. Si Berlioz a de bonnes parties, si l'école française a produit de belles œuvres, signalez-les au lieu de les ignorer de parti pris, sous prétexte de mieux constater la supériorité de la musique allemande et de la peinture italienne. Que penseriez-vous d'un lecteur éclairé sans doute et sincère, mais quinteux, qui se déclarerait prêt à sacrifier « sans balancer » et « sans scrupule » tous les critiques français, depuis Gustave Planche jusques et y compris M. Ferdinand Brunetière, aux mânes de Sainte-Beuve; tous les romanisants français, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, depuis M. Gaston Paris jusques et y compris M. Boucherie, à ceux de Frédéric Diez ? Moins résigné qu'Isaac, moins obéissant qu'Iphigénie et moins disposé qu'elle ne l'était à

Tendre au fer de Calchas une tête innocente,

vous répondriez à ce sacrificateur trop pressé, et je répondrais avec vous : « Veuillez, cher Monsieur, s'il vous faut à tout prix satisfaire ce besoin de sacrifice, commencer et finir par vous, sans même essayer de nous entraîner dans un suicide qui n'importe pas au maintien des bonnes doctrines. »

Non content de replonger notre première littérature nationale dans l'oubli, d'où elle n'aurait jamais dû sortir, et de réaffirmer ses inexorables doctrines, il m'attribue des théories littéraires d'une espèce toute particulière, que je signale à l'étonnement du lecteur : « Si je comprends bien, dit-il, l'histoire d'une littérature, pour M. Boucherie, c'est l'histoire d'un

« Il est deux ou trois phrases que je ne résisterai pas au plaisir de *quereller*.» — « Je *défierais* presque M. Boucherie... » — « Je *défie* qu'une oreille même inexercée... » — « Mais je *défie* M. Max Muller lui-même et tous les linguistes conjurés avec lui... »

Peut-être vaudrait-il mieux ne pas autant défier les autres et se défier un peu plus de soi-même.

certain nombre de générations d'imitateurs qui se succèdent, et qui, tant bien que mal, se copient les uns les autres.... Ce fonds véritablement humain, toujours à peu près le même de tout temps, sous toutes les latitudes, il n'est pas constitué, comme semble le croire M. Boucherie, par un fonds de bibliothèque. Il ne consiste pas précisément en un certain nombre d'œuvres immobilisées à l'état de modèles, et dont on tirerait indéfiniment des copies. »

Je ne suis pas Socrate, pas plus que M. Brunetière n'est Platon; mais je pourrais dire comme lui : « Que de choses me fait dire ὁ νεανίσκος οὗτος auxquelles je n'ai jamais songé ! » J'aime mieux m'incliner et donner raison à M. Brunetière. Il est évident, en effet, pour tout esprit non prévenu, que, selon moi, l'art consiste à « copier, tant bien que mal », ce que d'autres ont fait avant nous. Et quand je cite l'exemple de Rabelais, de Molière et de La Fontaine, c'est que je les considère comme de simples imitateurs et que je les enrégimente dans le *servum pecus* d'Horace, parmi « le sot bétail » dont parle ce même La Fontaine. Dante, l'Arioste, le Tasse, Victor Hugo, tous ces hommes de génie qui se sont inspirés à un degré quelconque de la littérature du moyen âge, sont pour moi de bons élèves feuilletant « un catalogue de sujets, un recueil de matières à mettre en vers. » Je dis : Étudiez les modèles, non pour les imiter, mais pour vous régler sur eux (p. 33). M. Brunetière me répond : Eh quoi ! vous voulez qu'on s'en tienne à « un certain nombre d'œuvres immobilisées à l'état de modèles et dont on tirerait indéfiniment des copies ! » J'ajoute : Étudiez les œuvres littéraires du moyen âge. Inférieures au point de vue de l'art, elles sont riches en qualités naturelles. Étudiez-les pour vous les assimiler (p. 33). M. Brunetière, toujours prêt à l'objection, me dit encore : Comment ! vous faites abstraction « de la vie humaine elle-même, du spectacle quotidien de l'histoire qui se déroule sous nos yeux ; de l'homme avec ses sentiments, ses idées, ses passions ! » Vous considérez votre littérature du moyen âge comme « un recueil de matières à mettre en vers français ou en prose ! »

M. Brunetière définit ailleurs et très-spirituellement, quoique tout à fait hors de propos, ce qu'il appelle le *mirage philologique* et ce que j'appellerais plus exactement le mirage

littéraire, — propre aux critiques trop pleins d'imagination. Mais comment qualifier ce mirage d'un autre genre, qui lui fait voir chez ses contradicteurs des opinions qu'ils n'ont jamais exprimées, qu'ils n'ont jamais eues ? Chez quel opticien s'est-il procuré ces « lunettes grossissantes » que je croyais, d'après lui, plus particulièrement accommodées au nez de ces messieurs de l'érudition ? Les yeux toujours troublés par ce mirage intempestif, il a lu dans le secret de ma pensée ; il a vu que, pour moi, « ce fonds véritablement humain est constitué par un fonds de bibliothèque. » — *Fonds* humain.... *fonds* de bibliothèque ! Hum ! hum ! se dira le lecteur mis en défiance, cela sent le jeu de mots. Qui sait si ce n'est pas pour le placer que M. Brunetière a imaginé l'hérésie dont il charge M. Boucherie ? Ces gens d'esprit sont tous les mêmes : pour un bon mot ils sacrifieraient leur meilleur ami, à plus forte raison un adversaire. — Non, non, ami lecteur, il n'en est rien. Gardons-nous des procès de tendance. On va loin sur ce chemin. Il vaut mieux croire à une illusion d'optique, analogue à cette illusion d'acoustique dont M. Brunetière nous a donné un si curieux spécimen, quand il se délectait « à vérifier sur lui-même » l'harmonie du grec et du latin prononcés à la française.

Ainsi M. Brunetière croit que je crois cela, à savoir que, pour être un grand écrivain, il suffit d'avoir une bibliothèque bien garnie : à peu près, sans doute, comme pour être un bon médecin, il suffit d'avoir une belle bibliothèque médicale, doublée si l'on veut d'un bon fonds de pharmacie. Il le croit, je le veux bien. Mais espère-t-il me le faire croire à moi-même ? Qu'il lise et relise les passages qu'il vise dans mon travail, et qui ne sont que l'écho du passage plus haut cité de Sainte-Beuve, et s'il trouve, s'il fournit la preuve de ce qu'il avance, je me déclarerai vaincu et complétement vaincu ; je lui crierai merci ; je répèterai ce qu'il voudra, je croirai ce qu'il croira. Nouveau Ganelon, je joindrai mes efforts aux siens pour rendre « le noble preux », pour rendre Roland « au repos qu'il a si bien gagné », pour « l'enfermer sous une triple serrure. » Je soutiendrai avec lui, contre Diez et contre tous les philologues réunis de France, d'Allemagne et d'Italie, que l'ancien français était « un jargon semi-latin, *semi-germanique*. »

M. Brunetière me chicane encore à propos de l'invention du fond et de l'invention de la forme. Il semble craindre que je ne fasse la part trop grande à la première et que je ne sois trop disposé à croire qu'en matière d'art ou de littérature les bonnes intentions suffisent. Qu'il se rassure : je n'ai pas oublié le *materiam superabat opus* d'Ovide, et n'ai pas besoin, pour me convertir à l'évidence, des comparaisons, très-justes assurément et très-colorées (bloc de bois, pierre noire, madones byzantines sur d'éternels fonds d'or), dont il se sert pour édifier sa démonstration. Mieux eût valu qu'il fît déborder ses développements sur un autre sujet, par exemple sur sa théorie des deux formes d'invention, l'une *objective*, l'autre *subjective*, seules admises, d'après lui, dans la bonne littérature; théorie que j'ai oubliée peut-être, comme il le prétend, mais qu'à coup sûr je ne comprends pas, du moins telle qu'il l'a exposée.

On sent bien qu'avec un adversaire qui passe si vite de la parade à la riposte, et avec un contradicteur d'un génie si inventif, il ne fait pas bon prêter le flanc. Cela m'est arrivé trois fois, et mal m'en a pris. Ainsi j'ai accusé M. Brunetière de n'avoir pas assez de patriotisme, et une autre fois d'en avoir trop. Enfin je l'ai cité inexactement, au risque et peut-être avec l'intention de surprendre la bonne foi du lecteur.

Sur le premier point, il me répond qu'on peut être bon patriote et ne pas admirer la littérature française du moyen âge. D'accord ; mais la déprécier de parti pris, est-ce faire preuve de patriotisme ?

Sur le second, je lui répondrai qu'en le voyant persifler à deux ou trois reprises l'érudition allemande et les Français qui se sont mis à son école, en l'entendant définir notre ancienne langue « un jargon semi-latin, semi-germanique », et signaler dans la prononciation du vieux français je ne sais quel « bruit de mauvais allemand », j'avais cru et, si je suis bien informé, d'autres avaient cru avec moi, qu'il y avait dans ces boutades comme un écho mal étouffé du sentiment patriotique. M. Brunetière m'oppose un déclinatoire formel, accompagné « d'un petit commentaire », et il me prie de lui en donner acte : ce que je fais. Mais à commentaire, commentaire et demi. En

parlant de ce bruit de mauvais allemand, M. Brunetière est-il bien sûr qu'il n'a pas voulu faire une allusion, même indirecte, à ce *germanique* qui, suivant lui, a contribué pour moitié à la formation du vieux français? Évidemment, pour me servir d'un de ses adverbes favoris, évidemment non. Car « *tout ainsi* », dit-il en ornant sa réponse d'un archaïsme emprunté à la langue du XVIIe siècle, « tout ainsi que, si j'avais voulu rappeler au lecteur l'idée d'une langue harmonieuse et toute en voyelles, j'aurais nommé l'italienne, *tout de même* j'ai cité l'allemande, comme la plus gutturale de nos langues européennes. » Voilà qui est entendu : « bruit de mauvais allemand » est une pure métaphore, qui se présente d'elle-même quand il s'agit de caractériser la prononciation gutturale d'une langue quelconque, de l'espagnol par exemple ou du grec moderne, et au besoin de l'arabe. Mais, pour l'arabe, le cas est prévu : ce n'est pas une langue européenne. Heureuse métaphore, destinée à un brillant avenir scientifique et toute prête pour figurer dans « le langage courant de l'érudition contemporaine », où M. Brunetière a soin de puiser, il le déclare expressément, les termes spéciaux qu'il emploie. En attendant, il voudra bien reconnaître qu'on pouvait aisément s'y tromper ; qu'on pouvait considérer comme l'explosion d'une mauvaise humeur patriotique ses objurgations aux romanisants, — trop pressés de « renoncer aux qualités de l'esprit français pour s'inoculer les qualités de l'esprit allemand », trop sensibles « aux éloges venus d'outre-Rhin », — et ses définitions et ses comparaisons, où l'allemand joue toujours un rôle désagréable.

J'arrive au troisième grief, à la citation inexacte qui m'est reprochée. M. Brunetière avait dit : « Si vous voulez savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature, ne prenez ni le temps, ni la peine d'en apprendre la langue. » En reproduisant ce mémorable aphorisme, j'y ai intercalé un membre de phrase emprunté à un autre passage. « Si vous voulez savoir ce qu'il y eut de littéraire dans cette littérature..., *vaste fleuve aux flots pressés dont la source est en Allemagne*..., ne prenez, etc... » Il se trouve en effet qu'ainsi présentée, cette citation peut égarer le lecteur, qui doit croire, d'après cela, que M. Brunetière suppose une origine germanique, non-seulement à nos

chansons de geste, mais à toute notre ancienne littérature. Où il cesse d'avoir raison, c'est quand il prétend que j'ai voulu ainsi me donner le plaisir et le facile triomphe de lui répondre qu'il se méprenait étrangement d'attribuer une origine germanique à nos fabliaux, à nos mystères, à nos poëmes d'aventure. Il sait bien que, lorsque j'ai parlé du « grand fleuve littéraire qui est tout nôtre et nullement germanique », j'ai eu en vue ce qu'il a dit des origines linguistiques de notre ancienne littérature. C'est cette « singulière méprise » que j'ai visée. Elle suffisait bien à elle seule, sans que je cherchasse à la grossir par je ne sais quel machiavélisme pataud. La vérité est que M. Brunetière, avec ses métaphores, ses trois courants, germanique (épopée), gaulois (fabliaux) et chrétien (mystères), qu'il sépare et mêle tour à tour, est un peu cause de ce qui arrive.» Que le lecteur en juge.« J'ai dit » (c'est M. Brunetière qui parle) : « Si toutes ces grandes chansons de geste » sont les flots pressés d'un grand fleuve épique, ce fleuve a sa » source en Allemagne » ; et il ajoutait : « A côté de ce double » courant germanique et gaulois, l'un qui porte l'épopée, » l'autre le fabliau, il faut signaler le flot plus pur, selon l'ex- » pression de Michelet, qui jaillit du pied de la croix. — Ce » sont, observe-t-il judicieusement, si l'arithmétique est une » science certaine, trois courants que je sépare. » Or ce sont précisément ces trois courants que j'ai voulu canaliser pour les besoins de ma citation, en leur donnant pour lit commun celui du « vaste fleuve épique », qui est le plus important, canalisation indiquée et à demi pratiquée par M. Brunetière lui-même, quand il nous montre plus loin, « dans les vastes eaux de l'épopée, le courant gaulois qui se mêle au courant germanique. » Mon tort a été d'y joindre le flot plus pur qui jaillit du pied de la croix.

Je dois ajouter que ce courant germanique, où j'ai failli me noyer en compagnie du lecteur, ne me paraît pas avoir droit au nom qu'on lui donne. M. Brunetière m'oppose le témoignage de M. Gervinus, et plus particulièrement celui de MM. Gaston Paris et Léon Gautier, deux romanisants de la plus belle eau, avec lesquels il se fait un malin et louable plaisir de me mettre en contradiction. La satisfaction qu'il en éprouve, d'autant plus vive qu'il s'attendait moins à cette

heureuse rencontre, va jusqu'à l'allégresse, de l'allégresse jusqu'au jeu de mots, et du jeu de mots jusqu'à la prose rimée et cadencée telle que la pratiquait M. Purgon, lorsqu'il excommuniait Argan au nom de la médecine méconnue. Je savais cela; je sais que telle est, en effet, l'opinion générale, la doctrine du jour; mais non pas celle de tous les romanisants, car M. P. Meyer n'a pas attendu mon exemple pour s'insurger contre elle. Je persiste néanmoins dans mon opinion, malgré l'autorité de ceux que M. Brunetière appelle mes maîtres, révélation aussi inattendue pour eux que pour moi; car, bien sûr, ils ne me revendiquent pas pour leur disciple, la chronologie s'y opposant, ainsi que certaine indocilité scientifique qui n'a guère d'égale que l'indocilité littéraire de mon contradicteur. Je persiste à ne pas croire que nos chansons de geste aient une origine germanique, parce que je ne vois pas comment la France, qui a été la nourrice littéraire de l'Allemagne pendant tout le moyen âge, qui lui a fourni tout ce qu'elle a produit alors de poésie narrative, — sauf les *Nibelungen* — comment la France a pu faire pour imiter des chansons de geste allemandes qui n'existaient pas. On dit, il est vrai, que Charlemagne fit recueillir les chants nationaux de sa patrie, et l'on suppose que notre épopée pourrait bien venir de là. Supposition n'est pas raison. Il faut autre chose que ce vague rapprochement pour étayer la théorie de l'origine germanique de nos chansons de geste. Il faut d'abord le témoignage même des auteurs, d'autant plus indispensable en cette matière qu'ils reconnaissent toujours leurs emprunts, ou tout au moins ne cherchent jamais à les dissimuler, qu'il s'agisse de lais, de romans d'aventure ou d'épopée. Or qu'on cherche si les chansons de geste se réfèrent aux chants réunis par Charlemagne, et l'on cherchera longtemps. Au contraire, les auteurs déclarent invariablement qu'ils ont pris leur sujet dans les chroniques latines, dans les *gestes*—d'où leur nom – de quelque monastère, et plus spécialement de l'abbaye de Saint-Denys « en France. » C'était pour eux de l'histoire officielle, puisqu'elle était écrite en latin. Ils ne faisaient pas de différence entre ce qui était authentique et n'était que légendaire, entre Eginhard et les émules du Moine de Saint-Gall. Emprunteurs des poëtes allemands, de ces poëtes qu'aurait grandis l'intervention de Char-

lemagne, ils l'auraient dit, ils s'en seraient fait gloire. Ils auraient célébré aussi volontiers les héros nationaux de la Germanie que ceux de la Bretagne. Dira-t-on encore que les aptitudes épiques de nos ancêtres ont attendu, pour se révéler, le contact de ces poésies germaniques? Mais les Gaulois n'avaient-ils pas aussi leurs bardes, qui, comme après eux les trouvères, exaltaient les exploits des braves dans des chants épiques, *heroïcis versibus* (Ammien Marcellin), visibles précurseurs des futures chansons de geste? Qu'on ne prétende pas non plus reconnaître l'influence germanique dans l'esthétique de notre ancienne épopée. Le souffle guerrier qui l'anime, le goût des aventures, l'héroïsme chevaleresque, ce dernier sentiment surtout, ne sont pas, que je sache, l'apanage exclusif des Germains, Gaulois, Gallo-Romains ou Français: les hommes de notre race les ont partagés pour le moins au même degré. Tout ce que je peux concéder, c'est que l'aristocratie militaire, qui fournissait à ces poëmes leurs principaux personnages, était en très-grande partie d'origine germanique, origine dont elle n'avait certainement plus conscience à l'époque où les chansons de geste ont fait leur première apparition. Mais on conviendra facilement qu'il n'y a pas là l'étoffe d'un argument, quelque mince qu'on le suppose. Ce serait à peu près comme si on voulait attribuer une origine scandinave à la *Chronique des ducs de Normandie*, parce qu'elle célèbre les exploits de l'aristocratie normande.

En résumé, il résulte de tout ceci que, quand on dit des chansons de geste qu'elles ont une origine germanique, on ne parle que par conjecture, que cette conjecture est absolument gratuite, et que, comme elle n'a pour elle ni le témoignage direct des auteurs, ni le témoignage indirect de leurs œuvres, elle doit être purement et simplement rejetée.

Maintenant, si nous voulons caractériser notre ancienne littérature, nous dirons que notre poésie romanesque est d'origine bretonne et byzantine, que nos fabliaux sont plus gaulois que les romans d'aventure et que l'épopée; mais que l'épopée est française, qu'elle est le résultat du mélange des qualités militaires semblables des deux races, qu'elle est française au même degré et de la même manière que notre nationalité politique. Elle est française aussi dans le sens premier du mot,

c'est-à-dire originaire de l'Ile-de-France, de cette puissante abbaye de Saint-Denys, le principal dépôt de notre première histoire, qui, en sollicitant, guidant et alimentant la curiosité des trouvères, leur inspira les premières chansons de geste, et aussi, on peut le supposer, ce constant ressouvenir de la « douce France », lequel au début n'était peut-être que l'écho de la reconnaissance littéraire, mais un écho grossissant, devenu presque aussitôt l'expression du sentiment patriotique.

Où M. Brunetière triomphe, et triomphe sans générosité, aussi cruellement qu'autrefois César de Vercingétorix, c'est quand il arrive au passage où je parle du trouble linguistique apporté tout d'abord par la Renaissance en Italie. Je ne puis mieux faire que de citer ses propres paroles : « M. Bou» cherie n'a-t-il pas écrit cette phrase, à laquelle je suis bien » revenu vingt fois avec un étonnement toujours nouveau,

Croyant toujours la voir pour la première fois,

» que, « dans le monde littéraire comme dans le monde poli» tique, c'est le nombre qui fait loi.» — Vous avez bien lu, lecteur: c'est le nombre qui fait loi ! Suit le développement prévu, *facit indignatio verbum,* qui se termine par cette déclaration hautaine : « C'est pourquoi je répète qu'il me paraît si difficile de m'entendre sur ce point avec M. Boucherie, que j'aime mieux y renoncer. » Je ne rendrai point à M. Brunetière exclamation pour exclamation, même sous forme de ponctuation (!!), puisque ce laconisme typographique lui paraît être d'un goût douteux ; mais j'ai bien le droit de m'étonner qu'il se soit fourvoyé aussi complétement. Il m'a lu et relu, dit-il, vingt fois. A la longue, sans doute, sa vue s'était émoussée ; car j'avais écrit: « C'est le nombre qui fait *la* loi », c'est-à-dire « qui est le maître, qui impose sa volonté », raisonnable ou non ; et il a lu : « C'est le nombre qui fait loi », c'est-à-dire « qui tient lieu de loi, qui est la règle. » *Inde error, inde ira.* M. Brunetière sait aussi bien que moi que *faire la loi* et *faire loi* sont deux locutions distinctes : que la première, signifiant « faire acte de maître », ne se dit que des personnes ou des abstractions personnifiées, et que la seconde ne se dit que des choses. Il sait, par exemple, qu'on

dira: «Cet homme fait *la* loi », et non pas « fait loi » ; que, par contre, on peut dire avec lui : « L'opinion de M. Boucherie ne passe pas encore pour faire loi », et non « pour faire *la* loi. » Faute d'avoir remarqué cette humble particule, ce tout petit mais indispensable article, il a cru que j'érigeais en dogme ce qui n'était que la constatation d'un fait, l'énonciation d'une vérité presque banale, rappelée en passant à l'appui de ma thèse. Ensuite M. Brunetière me reproche mes inexactitudes de citation, lui qui, sur les sept ou huit extraits qu'il veut bien faire de ma prose, me déplace un mot, m'en change un second et m'en supprime un troisième. Et quelles conséquences il tire de la suppression de ce mot ! Pourtant, s'il s'est trompé, ce n'est pas faute d'avoir regardé. Il y est revenu vingt fois. Je me figure mon article *la*, ce pauvre petit souffre-douleurs, se faisant plus petit encore, se blottissant derrière ses voisins de phrase, tout inquiet sous ce vingtième regard obstinément braqué sur lui, et se disant tout bas :

M'a-t-il de ses *deux* yeux assez considéré !

et se cachant si bien, qu'Argus lui-même, l'Argus aux cent yeux de la *Revue des Deux Mondes*, finit par ne plus l'apercevoir.

Mais aussi, voyez ce qui m'arrivait si, par suite d'un accident toujours possible, ce brave petit article féminin avait filé sous les doigts de l'imprimeur et avait échappé à mon attention au moment de la correction des épreuves. Comme j'aurais été bien venu à rejeter la faute sur le dos de l'imprimeur, le bouc émissaire des auteurs dans l'embarras ! J'aurais eu beau montrer les tenants et les aboutissants de la phrase incriminée, prouvé que je voulais surtout parler de l'influence populaire sur la formation et sur l'emploi de la langue, qui ne fait qu'un avec la littérature ; j'aurais eu beau citer l'exemple de Pétrarque, qui comptait plus pour sa gloire sur ses poésies latines, destinées à un public d'élite mais restreint, que sur ses sonnets, composés pour le grand public, pour le nombre : — rien n'y aurait fait. Plus je me serais défendu, plus j'aurais paru coupable. J'étais, j'étais perdu, j'étais décrété de mauvais goût et banni pour toujours de la république des lettres. O cher article ! monosyllabe sauveur ! tu as été pour moi comme

le Petit Poucet pour ses frères, comme Ulysse pour ses compagnons. Tu ne pouvais pas faire moins pour moi en ce péril extrême, « in *articulo* mortis », moi qui suis chargé d'enseigner et qui enseigne consciencieusement tes origines, ton étymologie et l'historique de tes formes successives et de tes diverses acceptions. Comme je comprends aujourd'hui les regrets de l'empereur Auguste, qui tenait tant à toi, et qui, aussi malheureux avec toi qu'il le fut avec Varus, essaya vainement de te faire prendre pied dans la langue latine. Son opinion ne put faire loi, pas plus que la mienne, selon M. Brunetière ; pas plus que celle de M. Brunetière, selon les romanisants. Le plus grand nombre, ce Monsieur *Tout le monde* dont parle quelque part Luther, et devant lequel mon austère contradicteur me reproche de plier le genou, le plus grand nombre s'y opposa et lui fit — la loi. Ton heure n'avait pas encore sonné au cadran de l'histoire. Pour que tu prisses la place qui t'était due, il ne fallut pas moins que la chute de l'Empire romain et l'invasion des Barbares. Heureux cataclysme ! *felix culpa !* — Mais je m'aperçois que mon développement (car, moi aussi, *ed anch 'io*, il m'arrive de développer) tourne par trop au dithyrambe. Le lecteur s'impatiente et trouve que M. Boucherie « fait un peu beaucoup » l'article en faveur de son protégé. C'est juste, mais un excès de reconnaissance est toujours excusable. Et puis

> Ce pauvre *article la*, pardonne-moi, lecteur,
> Ce pauvre *article-là*, je l'avais sur le cœur.

Je n'insiste plus, et, puisque nous en sommes sur cet article, ce m'est une occasion toute trouvée de passer à la discussion des théories linguistiques et grammaticales de M. Brunetière.

Je ne reviendrai pas sur ce qu'il dit d'abord de l'opinion de Grimm et de Max Müller relativement à la supériorité organique des langues à l'état de nature ou d'impersonnalité sur les langues littéraires, soumises à la double action personnelle des grammairiens et des écrivains. Nous sommes trop loin l'un de l'autre pour pouvoir nous entendre. De ses observations, je ne relèverai que celle-ci : « M. Boucherie est-il bien sûr que, pour les études générales d'histoire naturelle, les plantes livrées à elles-mêmes valent mieux que celles que la culture embellit ou améliore pour l'usage ou le plaisir de l'homme ? Il

serait presque plus facile de soutenir le contraire. » Plus facile de le soutenir, je ne dis pas, — cela, du reste, peut être un utile exercice de rhétorique ; — mais plus facile de le prouver, c'est une autre affaire, car ici l'habileté de l'avocat, je n'ai pas dit du critique, la critique n'ayant rien à voir dans cette question ainsi envisagée, l'habileté de l'avocat ne suffit pas : il faut y joindre la bonté de la cause. D'ailleurs, si M. Brunetière tient à avoir une réponse catégorique, qu'il se renseigne, comme je l'ai fait, auprès des botanistes compétents.

Il soutient toujours que notre ancienne langue n'était pas une langue fixée, qu'elle n'avait ni orthographe ni grammaire ; qu'eût-elle possédé ces deux éléments indispensables de toute langue qui se respecte, elle ne saurait encore aspirer au titre de langue fixée, lequel convient seulement aux langues qui ont produit des chefs-d'œuvre. Comme si, pour le dire en passant, le russe, le hollandais, le scandinave, qui n'ont pas produit de chefs-d'œuvre comparables à ceux des littératures classiques, n'étaient pas des langues fixées.

Il est vrai que le vieux français n'avait pas une orthographe rigoureusement uniforme, et que le même auteur ou le même scribe écrivait quelquefois les mêmes mots de deux manières différentes, tantôt pour se conformer à l'étymologie, tantôt pour se rapprocher de la prononciation. Il arrive ainsi qu'on rencontre dans des textes très-corrects *altre* alternant avec *autre*, *el* avec *eu*, *del* avec *du*, etc.; mais la prononciation restait la même, quelle que fût l'orthographe. Et s'autoriser de ces particularités, pour prétendre que l'ancien français n'avait pas d'orthographe, serait presque aussi raisonnable que d'adresser le même reproche au français moderne, parce que la *Revue des Deux Mondes* imprime *enfans*, *rythme*, ce que l'Académie écrit *enfants*, *rhythmes*. M. Brunetière pourra répondre qu'en parlant ainsi nous dissimulons, nous atténuons les infirmités du vieux français, et il rappellera que, dans une seule fable de Marie de France, il a relevé, sur les trente-huit vers dont elle se compose, six manières différentes d'écrire et, à ce qu'il croit, de prononcer les mots *agneau* et *loup*. Et le lecteur de se dire : Puisque ces trente-huit vers, pris sans doute au hasard, contiennent tant de variantes orthographiques, que serait-ce si nous comptions par mille et par dix mille

vers? A cela il y a deux réponses à faire : la première est que ces divergences d'orthographe, celles de la fable du Loup et de l'Agneau, sont imputables aux copistes et non à l'auteur ou à la langue elle-même, pas plus qu'à Bossuet, je suppose, les excentricités d'un écolier qui le transcrirait de travers. La seconde, c'est que, pour infirmer l'exemple qui s'est présenté de lui-même, j'aime à le croire, sous la main de l'ennemi du vieux français, il suffit de faire la contre-épreuve, de prendre, si l'on veut, un texte de longue haleine, comme le *Chevalier au lion*, poëme de 6,806 vers ; ou, mieux, le *Roman de Troie*, qui en a plus de trente mille ; ou, mieux encore, la *Chronique des ducs de Normandie*, qui en compte 44,474. Je fais, comme on voit, à M. Brunetière, la part belle: quatre-vingt mille et quelques vers au lieu de trente-huit ! Qu'il ait le courage de me prendre au mot et de les lire, et, s'il y rencontre les mêmes mots écrits de six ou même de cinq manières différentes, je m'engage non-seulement à les relire après lui, mais encore à les copier en entier de ma propre main.

A ce propos, je ne puis m'empêcher, moi aussi, de faire à mon contradicteur une juste querelle : je veux parler de ce procédé d'argumentation qui consiste à prévoir et à prévenir les objections. Recette utile, dont il ne faut cependant user qu'avec réserve et sans paraître jamais sortir du domaine de la supposition. Autrement, en acceptant trop tôt comme faite une objection possible — ou impossible, on se prépare une victoire plus assurée sans doute, mais tout aussi imaginaire que celle que se promettait certain chevalier errant en lutte avec certains moulins à vent. En voici un exemple remarquable : « Vous me répondez, me dit M. Brunetière au sujet de cette orthographe vicieuse de la fable du Loup et de l'Agneau, que c'est ainsi que, dans la tragédie grecque, le dialogue est attique, par exemple, et le chœur dorien. Est-ce répondre ? » — Assurément non, ce n'est pas répondre. Mais où avez-vous vu que j'aie répondu ainsi? — « Pourriez-vous me montrer, reprend-il emporté par ce premier succès, dans un chœur de l'*Œdipe à Colone*, le même mot ayant le même sens, comme je vous le montre ici, s'écrivant de vingt manières différentes? » De vingt manières différentes! Tout à l'heure il y en

avait six pour un seul mot, et maintenant nous sommes à vingt. Toujours le mirage philologique. — Eh bien! six et vingt fois non, je ne vous les montrerai pas ces vingt fautes d'orthographe entées sur un même mot, monstruosité dont le vieux français seul était capable. D'abord, parce que je crois que toujours, dans l'antiquité comme au moyen âge, au moyen âge comme dans l'antiquité, les auteurs se sont efforcés de pratiquer une orthographe uniforme, et aussi, et surtout parce que des générations de savants se sont épuisées à purger les textes grecs et latins de toutes les souillures orthographiques qu'y avaient déposées les copistes. Cette tâche, aujourd'hui à peu près terminée en ce qui concerne les écrivains de la Grèce et de Rome, est justement celle que se sont imposée les romanisants actuels. Elle est plus difficile que la première, parce que les dialectes français étaient bien plus nombreux que les dialectes grecs. Mais, à mesure qu'on pénètre dans ce vaste dédale, encore incomplétement exploré, on y remarque une régularité vraie, sinon toujours uniforme. On y constate une orthographe traditionnelle, basée sur l'étymologie latine et accommodée à la prononciation particulière de chaque province, orthographe qui oscillait perpétuellement entre ces deux pôles, entre l'étymologie et la prononciation, inclinant d'abord vers l'un et plus tard vers l'autre, mais sans jamais dévier de la direction première. Quand, dans un même texte, les divergences orthographiques sont, non pas de deux, mais de plusieurs sortes, on doit s'en prendre aux copistes, chacun d'eux ayant tantôt conservé, tantôt changé, selon ses habitudes dialectales, au hasard du coup de plume, l'orthographe de son devancier. C'est là ce qui complique le travail et rend parfois si méritoires les efforts des éditeurs et, — pardon du barbarisme, — des *restitueurs* de vieux textes ; mais la langue elle-même, la langue des auteurs, n'en était pas responsable.

Le vieux français avait donc une orthographe sérieuse, ayant conscience d'elle-même, quoique moins rigoureusement déterminée que l'orthographe moderne. Avait-il une grammaire, et cette grammaire avait-elle des règles? Oui, sans doute, répond ironiquement M. Brunetière, « et la preuve, selon M. Boucherie, que la grammaire française avait dès lors ses lois ; la preuve, c'est que la grammaire provençale avait

aussi les siennes.» Charmant badinage, innocente raillerie, qui fera le bonheur des lecteurs compétents, et qui prouve que M. Brunetière connaît le provençal aussi bien que l'ancien français. « La langue des Botocudos a sa grammaire, elle aussi, je pense, et cette grammaire a ses lois. Le tout est de savoir si vous entendez une chose ou une autre par ce nom de grammaire.» Sans doute il y a grammaire et grammaire, comme il y a Botocudos et Botocudos ; mais, en me servant de ce mot, je lui ai donné le sens qu'il a « dans le langage courant de l'érudition contemporaine. » M. Brunetière, lui, ne s'en tient pas là: outre la phonétique, la morphologie et la syntaxe, il y englobe « les règles qui constituent tout un art d'ordonner la période selon l'effet qu'on veut produire. » C'est tout simplement la rhétorique qu'il incorpore ainsi, en tout ou en partie, dans la grammaire. Mais, même en admettant, puisqu'il y tient, que nous devons entendre ce mot de grammaire comme il le fait, nous lui répondrons: Oui, Villehardouin, Joinville, Froissard ; oui, Chrestien de Troyes et l'auteur du *Partonopeus,* et Benoît de Sainte-More lui-même, et bien d'autres, observaient, outre « certaines règles élémentaires de position des mots », toutes les autres règles de syntaxe et de style qu'exige M. Brunetière d'une langue vraiment fixée. Si vous en doutez, lisez-les ;

Lisez-les! C'est le mot qu'il faut toujours vous dire.

Et, puisque vous prétendez que « leur grammaire est bien pauvre de tours en comparaison de la grammaire classique », prouvez-le. Ce sera une étude fort intéressante et pour laquelle vous devez être prêt, ayant déclaré de vous-même que vous « établiriez ce point quand on le voudrait.» Ne vous y trompez pas cependant : vous arriverez à prouver ce que nous savons déjà, que les écrivains du moyen âge s'appliquaient moins à varier leurs tournures que les écrivains plus modernes. Mais Homère en était là, ainsi qu'Hérodote, si on les compare aux rhéteurs et aux sophistes des époques postérieures. Voit-on que leur langue en soit moins fixée, c'est-à-dire moins régulière ? Vous ajoutez : « La langue du moyen âge, incapable de l'abstraction, est impuissante à l'expression des idées. » Encore un de ces clichés que nous retrouvons invariablement dans tous les traités d'histoire littéraire. Ceux qui parlent ainsi n'ont pas lu les Homélies sur Job ni la traduction de quelques-uns des ser-

mons de saint Bernard, ou, les ayant lues, n'en ont pas gardé souvenir. Qu'ils les lisent, ou les relisent, de manière à les bien comprendre, ce qui exige, outre une connaissance très-réelle de l'ancienne langue, une assez forte dose d'attention, et ils s'assureront que si, en de pareilles matières, la langue vulgaire s'effaçait le plus souvent devant la langue savante, devant le latin, elle savait, elle aussi, s'exprimer en termes variés et précis, en termes parfaitement adéquats aux moindres nuances de chaque pensée. Sur ce point, comme sur tant d'autres, nous sommes dupes de notre demi-ignorance et de notre précipitation. Et cela est particulièrement vrai de nous autres Français, qui, comprenant à demi, dès la première lecture, ces vieux textes du XIIe et du XIIIe siècle, par suite des affinités toujours persistantes de la vieille langue et de la moderne, nous impatientons de ne pas les comprendre du premier coup aussi pleinement que nos textes classiques. Il y a en effet, disons le mot, quelque chose d'agaçant à se sentir chez soi, sur son terrain, et à ne pouvoir y aller et venir comme de plain-pied. Nous ne sommes sensibles alors qu'aux différences, différences de toute sorte, d'orthographe de syntaxe, de sens et de style. Nous sommes embarrassés, et nous disons que c'est la langue qui est embarrassée ; nous ne voyons pas clairement ses règles grammaticales, et nous disons qu'il n'y en a pas ou qu'elles n'ont rien de fixe ; en un mot, nous faisons siennes toutes nos erreurs, toutes nos incertitudes. C'est ce qu'entrevoyait Sainte-Beuve lorsque, après avoir parlé de nos premières chansons de geste, « ces vigoureuses ébauches marquées d'une touche déjà puissante », et s'être demandé « d'où elles sortent, elles et la langue qui nous y semble parfois si heureusement balbutiée », il ajoutait, car il n'endossait pas sans examen les jugements tout faits: « *Ne serait-ce pas nous plutôt qui balbutions en les lisant ?* » Discret avertissement dont il prenait sa part tout le premier, et que tous, sans exception, nous ferions bien de méditer.

En ce qui concerne la prononciation du vieux français, M. Brunetière, sans faire amende honorable, se borne cette fois à dire que « vingt vers de la Chanson de Roland, s'il les prononce comme ils s'écrivent, lui écorchent l'oreille. » Sans

doute ; mais il s'agit de savoir si l'ancien français était « délitable à ouïr », tel qu'il se prononçait autrefois, et non pas tel que vous ou moi ou tout autre le prononçons aujourd'hui. Il en serait de même du français actuel; vous le trouveriez tout aussi dur à l'oreille, si vous le prononciez comme vous faites l'ancien, si vous transformiez en diphthongues réelles les diphthongues purement orthographiques et si vous articuliez impitoyablement chaque consonne.

Se je y meurs, dire peut qui l'avra,

transcription exacte pour le sens et pour le son de

Se je i moerc, dire poet ki l'avrad. (*Ch. de Rol.*)

si vous le prononcez « se je y *méürss*, dire *péütt* qui l'avra » serait tout aussi choquant que le vers original prononcé d'après les apparences orthographiques.

En conclurez-vous que le français moderne est « dur à l'oreille, dur à la gorge » ? C'est pourtant à un résultat analogue que vous aviez d'abord abouti. Il paraît cependant que, même sur ce point-là, lorsqu'il parlait de la rudesse du vieux français et qu'il la comparait à l'harmonie du grec et du latin, je n'avais pas encore très-bien compris M. Brunetière ; son intention, me dit-il, était simplement de rappeler que. « indépendamment du sens des mots, indépendamment même de la prononciation vraie, il y a des langues *euphoniques* et des langues *cacophoniques;* qu'il y a de pures associations de sons qui caressent l'oreille et d'autres qui la déchirent », et aussi sans doute qu'une « langue toute en voyelles » est plus harmonieuse qu'une « langue gutturale. » C'est tout « ce qu'il a voulu dire et tout ce qu'il a dit. » Ainsi donc ce procès en règle fait au vieux français, qu'il accuse d'être une langue cacophonique sans autre preuve que sa prononciation à lui, ces renvois à Cicéron et à Homère, à l'*Iliade* et au *Pro Murena ;* tout ce bruit, y compris le « bruit de mauvais allemand », si ingénieusement expliqué depuis; tout cela, en définitive, n'etait que pour prouver ou rappeler quoi ? qu'une succession de voyelles est plus agréable à l'oreille qu'une succession de consonnes; que *a, e, i, o, u,* par exemple, « nous sonnent à l'ouïe plus mélodieusement » que *Krrrrstvlmpfbchgdngzx*, nom de la capitale de la lune, d'après Louis Des-

noyers, ou que toute autre combinaison du même genre imitée du polonais ou de l'arabe. On s'en doutait bien un peu, et il n'était peut-être pas nécessaire d'arriver à « la toute simple et toute nue constatation de ce fait » en passant sur le corps du vieux français. Un tel effort pour un tel résultat ! cela rappelle les exploits du père d'Audigier, qui se précipita la lance en arrêt :

Et du coup perça l'ele d'un papillon,
Qui depuis ne vola se petit non.

Plus heureuse que la prononciation, notre ancienne versification française a presque trouvé grâce devant lui. Il reconnaît que les vers des chansons de geste étaient très-régulièrement cadencés. « Il n'a jamais prétendu le contraire (p. 166, ligne 10), et si peu, « qu'il a dit en propres termes que jamais l'alexandrin de Campistron lui-même n'exaspéra l'oreille par une plus impitoyable uniformité que le décasyllabe de l'épopée du moyen âge. » Mais M. Brunetière avait dit aussi, ce qu'il oublie de rappeler, que « le rhythme des chansons de geste », ce rhythme à la Campistron, « ne donnait pas même à l'oreille l'impression d'une prose cadencée !» Et tout le monde sait que l'alexandrin de Campistron « ne donne pas même à l'oreille l'impression d'une prose cadencée!»En dehors de son impitoyable uniformité, il ne reproche plus guère à cette versification que l'emploi des laisses d'inégale étendue. D'où il résulte que M. Brunetière, qui, pas plus que moi, pas plus que vous, lecteur, n'aime l'uniformité des vers, n'imagine rien de mieux, pour atténuer celle de nos anciens décasyllabes, que de leur souhaiter d'avoir été groupés par couplets de même longueur. A l'uniformité du vers joindre celle de la strophe ! La variété naissant d'une double uniformité ! Ainsi se trouverait justifié cette fois le proverbe qui veut que le bien naisse parfois de l'excès du mal.

Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que M. Brunetière, après avoir reconnu expressément que les vers des chansons de geste étaient très-régulièrement cadencés, ajoute, dix lignes plus bas, que, lorsqu'il reprochait aux laisses inégales « leur rhythme cahotant », c'est bien du vers et de la cadence du vers qu'il entendait parler (p. 166, ligne 20). Mais alors, se dira le lec-

teur très-perplexe, si la cadence des vers est cahotante, les vers ne sont pas très-régulièrement cadencés. D'un autre côté, s'ils sont très-régulièrement cadencés, la cadence n'en doit pas être cahotante. Qui a raison, de la ligne dix ou de la ligne vingt? — Demandez à M. Brunetière.

Et, en attendant qu'il veuille bien répondre à cette question, demandons-lui encore s'il est pleinement satisfait de la définition qu'il donne du rhythme. « Dans notre langue, ce qui constitue le rhythme, c'est la combinaison d'un certain nombre de vers de même mètre ou de mètre différent réunis, cadencés, rhythmés en une certaine strophe. » Qu'est-ce qu'un *rhythme* qui consiste en une combinaison de vers *rhythmés*, et une définition où le définissant coudoie le défini?

Cette petite demande d'explication m'en suggère une autre. J'avais reproché à M. Brunetière de ne pas se faire une idée suffisamment exacte de la tâche des philologues, en la bornant à un simple travail de *lecture* et de *transcription* des textes. « Ai-je dit cela? me répond-il. Si j'avais cru que la tâche du philologue se réduisît à ce peu de besogne, aurais-je donc parlé de *classer* et de *numéroter* les manuscrits? » Soit. Je me suis mépris sur l'intention première de notre bienveillant critique. En s'exprimant comme il l'avait fait, il désirait mettre dans tout son relief le dur labeur des philologues éditeurs d'anciens textes. J'y consens. Mais comment faire cadrer ces bonnes intentions avec les quelques mots qui précèdent le passage par moi critiqué et par lui justifié? « Ils avaient trop de goût.... pour vouloir persuader à leurs contemporains qu'il n'y a rien au-dessus de ce qu'on appelle aujourd'hui la recension d'un texte ou *le déchiffrement d'un parchemin gothique.* » M. Brunetière s'est tiré à son honneur, je le reconnais très-volontiers, de son explication des mots *recension*, *collectionner*, *classer*, *numéroter*. J'attends avec une certaine curiosité qu'il en fasse autant pour ce terrible mot de *déchiffrement*, qui ne prête guère à interprétation et dont il a négligé de parler dans sa note rectificative.

Encore une explication. Mais celle-là, c'est moi qui la fournis. Lorsque j'ai parlé de ces *philologues prudents* qui ne débuteront jamais dans la carrière d'éditeurs de vieux textes,

M. Brunetière a cru que c'était lui que j'avais en vue. Il a eu soin de relever cette « petite insinuation » et de répondre que, s'il ne fallait que cela pour partager la réputation, trop facilement acquise à son gré, de quelques romanisants, « il se risquerait peut-être à tenter l'aventure. » Je dois prévenir M. Brunetière qu'il s'est trompé. Des allusions de ce genre sont toutes personnelles ou ne signifient rien. Or comment celle-ci pouvait-elle viser M. Brunetière, que je ne connais pas personnellement et qui, à en juger par l'article auquel je répondais, ne paraissait ni très-philologue, ni très-prudent? Dans de telles conditions, ç'aurait été en effet une « petitesse. » Mais je suis aussi incapable de la commettre que de la supposer chez d'autres. Quand j'ai dit : « J'en connais qui regrettent d'avoir débuté trop tôt », je parlais de moi-même ; et quand j'ai ajouté : « J'en connais d'autres, plus prudents, qui ne débuteront jamais dans cette carrière pleine de faux pas et d'embûches », je songeais à quelques-uns de mes amis, qui ont souri en lisant ce passage et ne m'en ont pas gardé rancune. Cependant je ne regrette qu'à demi cette méprise de M. Brunetière, puisqu'elle nous vaut de sa part l'engagement presque formel de publier du vieux français. *Macte animo*, mais aussi *cave ne cadas*. Vous vous êtes déjà trompé trois fois en me citant et deux autres fois en citant des titres d'ouvrages. Mauvais début pour un futur éditeur de vieux textes. Et, circonstance aggravante, ces petites erreurs (mais il n'y a pas de petites erreurs dans ce terrible métier) ont été commises, non pas sur un manuscrit, sur un de ces parchemins gothiques « où l'on use sa vue » à lire « l'illisible » et « dont le déchiffrement » constitue, pour les romanisants, « l'effort suprême de l'esprit humain » ; mais sur un simple tiré à part de la *Revue des Langues romanes*, imprimé, non pas au temps de Gutenberg, à l'époque où les incunables ne se laissaient pas mieux déchiffrer que les manuscrits dont ils étaient les frères jumeaux, mais au temps des Didot et des Mame, en plein dix-neuvième siècle.

Il me reste à présenter une dernière observation à M. Brunetière ; après quoi j'en aurai fini avec lui, et le lecteur avec moi.

A deux reprises, il critique mon style. Il dit que, « pour un philologue, je fais un peu beaucoup de phrases » ; et, plus loin que « j'ai sacrifié aux faux dieux », *id est* à la rhétorique. A l'appui de son dire, il cite cette phrase : Les trouvères « avaient cette naïveté *absolue*, qui est le privilége *adorable* de la *première* enfance » ; et il ajoute : « Que d'épithètes ! » Rectifions d'abord le texte. J'ai dit, non pas « privilége *adorable* », mais « *adorable* privilége » ; ce qui, je ne me doutais pas que j'eusse à l'expliquer à M. Brunetière, constitue une différence, et une différence voulue. Cette épithète, qu'il déplace sans mon autorisation, c'est à dessein que je l'ai mise avant et non après le nom auquel elle se rapporte. Pourquoi ? Parce qu'elle est un peu voyante, qu'elle n'est pas aussi nécessaire que les deux autres à l'entière expression de la pensée, et qu'elle représente une impression toute personnelle, que quelques-uns peuvent ne pas partager au même degré, peuvent même ne pas partager du tout. *Adorable* n'est pas nécessaire ici : mais est-il superflu ? A vous, lectrices, de répondre, et à vous aussi, lecteurs, vous du moins qui êtes pères de famille et depuis peu ! Je ne parle pas des grands parents, ils trouveraient l'épithète insuffisante.

« J'ai sacrifié aux faux dieux. » Il le dit, et je le crois, parce qu'en ces choses-là on est toujours mieux jugé par les autres que par soi-même. Danubien de la philologie romane, j'ai déposé le rude sayon de l'érudit pour prendre le costume plus élégant des patriciens de la littérature. *Mea culpa !* Je confesse ma faute, et, pour pénitence, je m'interdis toute représaille. Je ne relèverai même pas les rares fautes ou demi-fautes de français échappées à mon critique. Ces chicanes sont peut-être de bonne guerre, mais non pas du meilleur goût ni bien utiles ; car ce n'est pas du choc de deux amours-propres que jaillit la pure lumière qui doit éclairer les discussions. Je me résigne donc, et je passe condamnation. Humble et contrit, comme Horace devant Orbilius, comme un bon « confès » devant son directeur, ou, comme devant son seigneur, un de ces vilains toujours tremblants du moyen âge, desquels on disait en commun proverbe : « Poignez vilain, il vous oindra », je rendrai

Fèves pour pois et pain blanc pour fouace,

éloge pour critique et compliment pour raillerie. Je dirai à celui qui a si bien relevé les défauts de ma toilette littéraire : « La vôtre est irréprochable. Chez vous, pas d'épithètes voyantes ni superflues, ni trop nombreuses ; nulle trace d'idolâtrie : rien que le culte du vrai Dieu. Les quelques archaïsmes classiques dont vous avez su vous parer avec une juste discrétion vous vont à ravir, et je me réjouis de pouvoir vous dire avec qui vous savez :

« Soyez heureux, Irus, votre habit vous va bien. »

A. Boucherie.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IXe au XVe siècle, *composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe, et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées; par* Frédéric Godefroy. — *Publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique.* — Paris, Vieweg, 1880.

Nous sommes vraiment heureux d'annoncer à nos lecteurs l'apparition des quatre premiers fascicules de ce grand et important travail. Quel riche répertoire de notre ancienne langue! Quelle moisson d'exemples! Joignez à cela que tout est bien imprimé, bien disposé. C'est une fête pour le philologue.

La matière est si abondante, que ces quatre fascicules, qui représentent déjà 312 pages in-folio, n'ont pas encore épuisé la lettre A.

L'auteur, dans une très-courte préface, où il esquisse les grandes lignes de son travail, déclare qu'il accueillera avec reconnaissance les rectifications et les indications complémentaires qu'on voudrait bien lui adresser. Pour me conformer à son désir, je lui soumets les quelques notes qui suivent. Je les ai prises au cours d'une lecture trop rapide et forcément incomplète; car, si l'on peut consulter des livres de cette taille, on ne les lit pas d'un seul tenant.

P. 6, c. 2, il y a des réserves à faire au sujet des exemples rangés sous la rubrique de « *A* venant de *ab* et marquant éloignement. » — *Abateiz*. Joindre un exemple de *abaitiz* : *confragum, gi*. Le lieu où le vent queurt, ou la (*sic*) maint tourment et *abaitis* comme de guerre. (Ecole de médecine de Montpellier, ms. 110, f° 51, r°.)— *Ables*. Voie un exemple plus ancien que ceux qui sont cités : Mais tout aussi com li fils le roïne estoit plus nobles que Pylates, tout aussi estoit il plus *ables* et plus apiers en tous les jus de coi il juoient. (Bibl. nationale, ms. 7595, XIIIe siècle, f° 404, ap. Edélestand du Méril — *Abseque* (manque) : Funero, as, avi, are. Ensevelir ou faire *abseque* du mort. (Ecole de méd. de Montpellier, ms. 110, f° 113, r°.) — *Abundant de* (manque) : Buco, conis a buo, is. Une beste *abundant de* lait. (Ecole de méd. de Montp. (ms. 110, f° 34. r°.) *Abuseresse* (exemple unique) : Cathadisis, is. *Abuseresse* (*Ibid.*, f° 41, v°).

Acabler (manque) :

> La vache qui De coveta
> En essample senefia,

Que la novele lei vendroit,
Qi la vieille *acableroit*.
(Ecole de méd. de Montp., ms. 350, f° 24 r°.)

Achevronné (exemple unique) : Tignatus, a, um. *Achevronné* (*ibid.*, ms. 110, f° 298, r°). — *Acombleement* (manque) : Glomeratim. *Acombleement.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 121, v°.) — *Acommensables* (manque) : Primordialis. *Acommensables.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 207, v°.) — *Acouarcie* (manque) :

Et ont la pel tant dure et tant *acouarcie*,
Ne prisent nul cop d'arme une pome porrie.
(*Romania*, n° 17, p. 29, v. 98.)

Acourver, acourvance (manquent) : Flecto, ctis, xi, xum, id est curvare. *Acourver.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 103, v°). Fragus, gi. *Acourvance,* genoil ou fresier. (*Ibid.*, ms. 110, f° 108, r°.) — *Acupables* (manque) : Aucupabilis, le ab aucupor. *Acupables.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 25, r°.)

Admonestance (manque) : Hortacio, onis. *Admonestance.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 132, r°.) — *Adversans* (manque) : Transgressor. *Adversans* ou trespasseur. (*Ibid.*, ms. 110, f° 233, r°.)

Affermeresse (manque) : Assistria, trie id est assistrix, cis. *Affermeresse.* (*Ibid.*, ms. 110, f° 83, v°.) — *Affichet, affiquet* (manquent) : Scutula, e. *Affichet* ront d'or ou d'argent. (*Ibid.*, ms. 110, f° 237, v°.) Monile, lis, a munus dicitur. Fermail ou *affiquet*, ornement de femme ou serpent. (*Ibid.*, ms. 110, f° 185, r°.)

Affire (manque) :

La destrece del mal li fait fraindre et *affire*,
La car taindre et noircir, le sanc et les os frire.
(*Alexandriade*, p. 100.)

On peut supposer *afflire.* Mais *affire* = *afficere* est admissible, si toutefois c'est bien la leçon du manuscrit.

Ce premier dépouillement ne comprend que les trois premiers fascicules, le quatrième n'étant pas encore à ma disposition.

A. Boucherie.

Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue, par M. L. Constans, professeur au lycée de Montpellier. — Montpellier et Paris (Maisonneuve et Cie), 1880. In-8°, de 262 p.

L'ouvrage de M. Constans se divise en deux parties : 1re *Etat actuel de la langue;* 2e *Historique.* De la première je ne puis guère parler, éprouvant à le faire un embarras que l'on comprendra sans peine après avoir lu les lignes suivantes de la préface : « Pour ne pas être accusé de plagiat, j'ai pris le parti d'emprunter en partie le cadre et le plan de la *Grammaire limousine* de M. Chabaneau, ne m'en écar-

tant que lorsque la différence des deux idiomes étudiés exigeait des modifications dans les théories grammaticales ; et, dans ce cas, j'en ai fait l'observation. » Cette détermination de M. Constans me rend plus difficile encore l'éloge que la critique. Je m'abstiendrai, en conséquence, de l'un et de l'autre. Mais ce serait sans doute faire preuve d'un scrupule excessif de ne pas dire ici que cette partie du travail de notre confrère est une des plus importantes contributions apportées dans ces derniers temps à l'étude de nos dialectes méridionaux. Quelques inexactitudes ou théories hasardées [1] n'en diminueront pas l'utilité pour les philologues voués à cette étude.

La deuxième partie comprend deux livres, dont le premier renferme les titres et documents sur lesquels est basée « l'étude historique de la langue du Rouergue », et le second, cette étude elle-même.

Livre premier. — Les textes publiés ici le sont malheureusement, pour la plupart, d'après des copies qui ne peuvent inspirer beaucoup de confiance. On ne saurait se fier davantage à ceux que M. Constans ne reproduit pas, mais dont il s'est servi néanmoins « sous bénéfice d'inventaire, adoptant les corrections qui se présentaient naturellement », et qu'il a pris, en majeure partie, dans les *Études* de M. de Gaujal.

P. 143. *Extrait du cart. de Conques.* L. 6, *faitans* (= *faita nos*) du ms. et de l'édition est la bonne leçon. M. Constans a eu tort de la modifier en *fait ans.*—L. 9. Pourquoi *dell 'abat ?* et surtout pourquoi la note sur ce passage? Puisque M. Constans tenait à user ici de l'apostrophe, il aurait pu avec plus de raison le faire l. 4, en écrivant *nill 'i, noll 'o* (= *no li o*) Il aurait bien fait aussi de ne pas imiter (l. 8) l'éditeur du cartulaire et d'écrire, en deux mots, *se nesciament.*

P. 144. *Autre extrait du même cartulaire.* L. 10 : *fero il.* Il faudrait *feroil* (= *feroll* = *fero li*).

P. 145. *Vidimus d'un texte de* 1178, « transcrit, dit M. Constans, avec une correction et une exactitude rares au XVIe siècle. » Je ne trouve pas, quant à moi, ce *vidimus* si correct, et son exactitude aussi m'est suspecte : *vieus* dans un texte de 1178 est peu vraisemblable, *issou* (*ibi sunt*) encore moins. *Conneugut, gadaniuei*[2] sont impossibles. M. Constans les accepte pourtant et les enregistre, pp. 196 et 198, comme des formes authentiques du dialecte rouergat. Que peut signi-

[1] Par ex., p. 134. *vengui* expliqué par * *venivi*, ce qui est impossible ; — p. 122, le subjonctif present influant sur le parfait, et non le parfait sur le subjonctif. C'est un des points sur lesquels M. Constans a cru devoir ne pas suivre l'auteur de la *Grammaire limousine*. — Relevons en passant un oubli qui étonne : M. C. ne parle pas des adjectifs ou pronoms possessifs.

[2] Lisez *gadanuei*.

fier, l. 7, *e do e lais al be medeus?* Ne faut-il pas lire *laisel be?* Deux lignes plus loin, *sas* n'est-il pas aussi pour *ses?* — *Heres*, l. 12, ne peut avoir aucun sens. Quel est le mot qu'on a lu ainsi? il paraît s'agir de mobilier. — P. 146, l. 8, *n'o*, lis. *no*. — L. 17, *ajou*, lis. *aion*.

P. 147. *Vidimus daté de* 1668, *d'un acte de* 1184. — *Ditha*. Corr. *dicha?* Plus bas, M. Constans hésite entre *t* et *c*. Lui ou le copiste de 1668 n'ont-ils pas mal lu? — « Que hiou y ay et ans hy degh. » M. Constans supplée *aver*, sans prendre garde que ce verbe, nécessaire au sens, est justement le mot que le copiste de 1668 a transcrit *ans*. Il devait y avoir dans le ms. *au* suivi d'une abréviation qu'il aura prise pour une *s*.

P. 149. *Extrait des coutumes de Milhau*. XIVe s., d'après une copie du XVIIe. — Que signifie *senestiers?* (que non vendon draps à talh *senestiers*). — *Poge el castel*. Pourquoi corriger *page? Poge* (*monte*, *podiet*) donne ici un sens meilleur.

P. 151. *Acte de vente daté de* 1278, d'après une copie que M. Constans croit du XIVe s. — L. 12. Lis. « que foro sai en reire *del* senhen Berenguier Duran, cavalier... » M. Constans écrit « *dei* senhen Berenguier, Duran, Cavalier », faisant ainsi trois personnages différents de cet unique chevalier, et, ce qui est plus fâcheux, prenant *senhen* pour un pluriel (est-ce parce que ce mot renferme deux singuliers?). Quant à *dei*, il l'enregistre sans hésitation, p. 181, au chapitre de l'article, comme une forme « caractéristique » et, ajoute-t-il, « parfaitement sûre », bien que tous ses autres textes, il le remarque lui-même, ne donnent que *dels*. Cela seul n'aurait-il pas dû le mettre en défiance? — — P. 152, l. 1, *ni eus*. Lis. *nieus* (= *nius*) : *eus* (*us*) pas plus que *il* (= *li*) ne doit être détaché de la voyelle, qui, se contractant avec le pronom, est la seule raison d'être de ces formes. — L. 8, *necesserment* aurait dû être corrigé. — L. 11, *sustrisses*. *Suffrisses* est une correction mieux indiquée que *sustraisses*. — L. 14. *estevenidors*. Est-ce bien la vraie leçon? — L. 14, « *e renuncie tertz* de fag e de dreg. » Que peut ici signifier *tertz?* Lis. *certz?*

P. 154. *Bulle du Pape Clément VI* (1343). Voilà le texte le plus intéressant, et de beaucoup, de tous ceux que M. Constans nous communique, malheureusement d'après une copie pleine de lacunes et d'incorrections, qu'il n'a pu revoir sur le ms. original, lequel se trouve à l'évêché de Rodez. C'est une traduction de la bulle (ou prétendue bulle[1]) relative au jubilé de 1350, dont on peut voir le texte latin (sauf la première moitié) dans la 5e des Vies de Clément VI publiées par

[1] Voy. ce qu'en dit Baluze dans ses notes sur les *Vitæ paparum avenionensium*, I, 915-917 : « ... insulsa est enim compositio, fatua, demens, aliena a stylo curiæ romanæ. etc.... »

Baluze. Cette traduction se trouve au commencement d'un beau missel du XIVe s., qui appartenait naguère à l'église de Compayre, près Milhau. M. Constans ne dit pas si elle est du même temps que le missel. Il serait très-intéressant pour la critique historique d'en pouvoir déterminer l'âge exact.

L'obligation de comparer la traduction avec le texte latin s'imposait d'autant plus à M. Constans, que la copie dont il disposait était plus défectueuse. On s'étonne qu'il n'y ait pas songé. Il ne lui était peut-être pas facile, il est vrai, de se procurer la partie du texte latin qui correspond aux pages 1-8 de la traduction [1]. Mais le reste (p. 9-17) lui était très-accessible.

P. 156, l. 16, *tenem*. Corr. *devem?* — L. 19, « *acomensaria de desinar*, si del pays de Paradis passa los mandamens. » Au lieu de *acomensaria*, la copie de M. Constans porte *a coma havia*. La bonne correction paraît être (je prends la phrase au début) : « La orgolhosa empero natura humana, (a) coma havia de *desviar* si del pays de Paradis, passa[n] los mandamens, aysi lo pot trobar, enclinant se a vertut.... »

P. 157, l. 9, « e non i a tan san *vitan* drethurier. » Quel sens M. C. peut-il trouver à ce *vitan?* Lis. *ni tan. Drethurier* doit être aussi une mauvaise lecture de *drechurier*. Je ne puis pas deviner ce qui se cache sous le *virovirnam* qui suit ; peut-être *servici* ou *justicia*. — *Ibid.*, l. 19, *la sepultura*. Lis. *sa s.* — *que ayro es*. Corr. *que ayso es* (et non *aras es*). — L. 21, mettez une virg. après *ensegnida* (= *insignita*). — L. 24. « davans las gens els *feys* els fillhs.....» Corr. *reys*. C'est ce qu'indique le passage du Nouveau Testament auquel il est ici fait allusion (*Act.* IX, 15): «.....coram gentibus, et *regibus*, et filiis Israel. » — L. 27, « cant fugia *a* la forsenaria. » M. Constans a tort de supprimer cette préposition. C'est là une particularité de la syntaxe provençale dont on a ailleurs bien d'autres exemples. — Même ligne, il faut mettre la virgule après *l'emperador*. *Defora* appartient à la proposition suivante.

P. 158, l. 7, *hornada*. Faute de lecture pour *honrada?* ou métathèse? Dans ce dernier cas, l'exemple était à relever. — L. 20. « Lo cap del cal (il s'agit de saint Paul), quant fon trenquat pel cop del carnasia, Jhesus Crist tres vegadas *estudet*. » Il faut probablement lire *escridet*. Cf. dans le pseudo-Linus: « ... et caput ejus abscidit. Quod postquam a corpore præcisum fuit, nomen Domini Nostri Jesu Christi hebraice clara voce personuit. » — L. 21, *ho*. Corr. *ho[n]*. — 25. *Sobre luns*. Ce n'est qu'un seul mot. — 28. *feys*. Lis. *reys;* même faute que 157, 24. — 30. *Veng[r]o*. Addition inutile. Les formes

[1] Nous n'avons pu nous-même trouver ici un exemplaire d'aucun des rares recueils où elle a été imprimée.

sans *r* ne sont pas rares en provençal à la 3e pers. plur. des prétérits forts.

P. 159, l. 25, « lo perdo *e* la remessio dels peccats. » Je ne comprends pas pourquoi M. Constans corrige *e*[*n*]. Lat.: *et*. — L. 26: «.....que puesco venir à la sobre diha etat decrepitat. » M. Constans corrige: *estat decrepit*. Il suffisait de supprimer le *t* final de *decrepitat*. Le latin dit: *quibus ad decrepitam etatem*...—L. 27. « per la soa auctoritat. » La copie, dit M. C., porte *soir*. Ce doit être une mauvaise lecture de *nostra* abrégé. Lat.: *auctoritate nostra*.—L. 29. « *des quals* nos usam. » Le sens, autant que le texte lat. (*de qua fungimur*) indique la correction *del qual* (savoir *poder*, qui précède). — 32. « *entor* aquel an. » Lis. *en tot*. Lat.: *totum annum*.

P. 160, l. 13. « ses demandar a nos los sobeyras licencia. » M. Constans supprime *nos* et corrige *lor*. Il valait mieux garder *nos* et suppléer *o a* (*a nos* [*o a*] *lo*[*r's sob*). Cf. le lat.: *a nobis vel*...— L. 15. « a tost rectors e curats *donam* yssimple de las sanctas armas.....» *Donam* trouble le sens, et rend cette partie de la phrase incompréhensible. Corr. *donatz* [*a*] ou [*en*][1]. Lat.: *in exemplar datis*. — L. 23, *anullam* ne doit pas être changé en *anullada*. Lat.: « et nihilominus ex tunc prout ex nunc suam gratiam *annullamus*. »

L. 24. « *al scen ordre* de morgues negres et blancs. » M. Constans met au pluriel les trois premiers mots. Le texte latin (*sancto ordini*) lui aurait montré qu'il fallait les laisser au singulier. »

P. 161, l. 3. « esse *lo*(*r*) regidor d'aquelas. » M. Constans a tort de supprimer cette *r*. Les pléonasmes de ce genre sont communs en langue d'oc. — L. 6. « aquel(s) que acquirit ha ». La correction devait porter sur le verbe : « aquel que acquirit ha[n]. » Lat.: *acquisierint*. — L. 8, « [non hi podon anar] ». Addition inutile. Le sens est complet sans ces quatre mots, sauf à mettre une virgule au lieu d'un point-et-virgule après *desencusats*. Lat. : « Item illi qui in decrepita senectute, vel alia incurabili infirmitate fuerint prægravati, si pro itinerantibus ad dictam sanctam indulgentiam qualibet septimana tres *pater noster* dixerint, prædictam indulgentiam habeant pari modo. »

L. 12. Il faut une virgule après *defalha*. C'est une parenthèse. Lat. *quod absit*. — L. 18. « afi que la *malvestat de pena* non done occasio de pecar. » Passage corrompu et dont je ne vois pas la correction. Lat.: *ne facilitas venie incentivum tribuat delinquendi*.

L. 24. « Volem sobre que *tot* [*que*] los romieus. » Addition inutile; il fallait seulement corriger *totz*. Mais il n'était pas facile de reconnaître un adverbe dans *sobre* sans avoir le latin sous les yeux : « Vo-

[1] La préposition n'est même pas, à la rigueur, indispensable.

lumus *insuper* quod *omnes* romipetæ.... » — L. 27. « per VII mes entier[s]. » Comment ces sept mois de séjour, rapprochés de la seule quinzaine imposée plus loin aux pèlerins non italiens, n'ont-ils pas paru invraisemblables à M. Constans ? Il fallait conserver *entier* sans correction et lire *un* au lieu de *uit*. Lat.: *per unum mensem*. — P. 162, l. 1. « permissio. » Lis. *promissio,* comme dans le latin. — L. 5. « LXXIIII melia. » Le latin donne CLXXIIII. — L. 10, *man*. Corr. *manho*, comme le propose M. C. La virgule qui est après *dias* est à transporter après *continuadamen*. Lat. « per XV dies *continue resideant*. »—L. 13. « ... *auran ausidas* de nostre maudamen, lur sera monstrat... » La virgule doit être placée après *ausidas*, qui est d'ailleurs inadmissible en cet endroit. M. Constans dit que sa copie porte *aurans*. Ce peut être une *f* qu'on aura prise pour une *s* et dont il faudrait faire la lettre initiale du mot suivant, lequel, devenu ainsi *fausidas*, pourrait être corrigé *fenidas* ou *fornidas* ou *formidas*. Le latin donne : « Cum... ista devotione *complevcrint* suas peregrinationes, ostendetur eis ex mandato nostro... » — L. 23. Las quals nos *poyran* nombrar. » Corr. *pogran* ou *poy[rè]an*. Lat.: *que sunt innumerabiles*. — L. 29. « et en aquel presentia sel calra que mueyra per raso dels peccats. » Ceci ne donne absolument aucun sens. *Sel calra* est une correction de M. Constans, dont la copie porte *ses calva*. Il faut lire ou corriger : « et en aquels *perseverant s'escaira* que mueyra, per raso, *etc.* » Lat.: « et peccatis perseverando contingeret eum mori. » — L. 33. « *da* l'actoritat. » La copie de M. C. portant *dac actoritat*, la correction *d'actoritat* paraissait mieux indiquée. — P. 163, l. 7. « Contra elas *interpretar*. » Erreur de transcription ? Le latin donne : « vel contra ea *imprecari*. »

P. 163. *Lettre de Jean Levezou aux consuls de Milhau, datée du 22 janvier* 1369, publiée d'après l'original. Les lettres en langue d'oc ne sont pas très-communes. Cette circonstance donne un nouveau prix à l'épître de Jean de Levezou, qui est d'ailleurs intéressante au point de vue historique. — P. 164, l. 11 : *escrith*. Est-ce bien cela et non pas *escrich*, que porte le ms ?

164. *Las cridas de las fermas de Milhau*. Document de date incertaine. M. Constans le publie d'après une copie du XVe siècle. — L. avant-dernière : *offre*. Corr. *offre[n]*.—P. 165, l. 7-8. lis. : *re degut, re penre. Ibid.: ensen*. Corr. *en feu ?*

P. 166. *Comptes de la cité de Rodez* (1398). Extrait de quelques lignes. L. 2 : *Jonhn* ne peut être que *Johan* ou à la rigueur *Joahn*. M. Constans veut qu'on corrige *Jonh*. L. 7 : *quadenatz* n'a nul besoin d'être corrigé. C'est une forme plus correcte au contraire que *quadenat*, puisque le mot vient de *catenacium*.

P. 167. *Déposition faite en* 1507 *dans une enquête*. Texte publié d'après une copie de M. l'abbé Rouquette.

P. 170. Fragments d'un sermon (*lo paralysio spirituelo*) écrit au siècle dernier.

P. 172. Courts extraits d'une traduction imprimée en 1556 à Rodez, de l'*opus tripartitum* de Gerson.

(A suivre.) C. C

Mémoires de Jean d'Antras de Samazan, seigneur de Cornac, suivis de documents inédits sur les capitaines gascons pendant les guerres de religion et de la généalogie de la maison d'Antras, publiés pour la première fois par J. de Carsalade du Pont, membre du Comité historique de Gascogne, et Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut. — Sauveterre-de-Guyenne, Jean Chollet, 1880, gr. in-8°.

L'unique ms. de ces mémoires d'un compatriote et d'un émule de Blaise de Monluc, très-intéressants pour l'histoire des guerres de religion, est malheureusement fort mutilé. Le commencement et la fin manquent, et il y a aussi des lacunes intérieures. Grâce à l'industrieuse patience des éditeurs, qui sont allés rechercher, de ci et de là, des extraits faits à diverses époques de l'œuvre de Jean d'Antras, la suite du récit, quant au fond du moins, souvent même quant à la forme, a pu être, sauf au commencement et à la fin, à peu près reconstituée. Le texte des mémoires est suivi de notes nombreuses, où l'on retrouve à chaque ligne cette érudition abondante et sûre qui donne tant de prix aux publications de M. Tamizey de Larroque. C'est un commentaire suivi, dans lequel sont prodigués les éclaircissements, particulièrement en tout ce qui concerne les hommes et les choses de la Gascogne, et dont l'importance ne peut manquer d'être appréciée par tous ceux qui étudient l'histoire de cette province.

Le ms. d'Antras a été reproduit tel qu'il est sorti des mains de l'auteur, avec les incorrections et les gasconismes qui lui étaient habituels, et dont le brave gentilhomme, moins habile à manier la plume que l'épée, ne songeait pas à se défendre. On ne peut que louer les éditeurs de cette fidélité. Peut-être cependant l'ont-ils poussée parfois à l'excès. Quelques fautes évidentes, qui nuisent au sens, auraient pu sans inconvénient être corrigées [1]. Quelques lettres oubliées restituées par-ci par-là, entre crochets [2], des apostrophes discrètement distri-

[1] P. 15, l. 17, *di heure a autre*, lis. *d'une heure à a.* (*d'l*e *?*);— p. 16, l. 8, *somes*, lis. *fimes*;—p. 17, l. 5, *sien*, lis. *lieu*;— *ibid.*, 10, *vollit*, lis. *volsit*;— p. 26, l. 6 du bas: *sil recognoistre pas*, lis. *fit r. par*;—p. 60, l. 1, *fussent*, l. *furent*.

[2] Pourquoi, par ex., ne pas écrire, p. 19, l. 31, *n'av[i]ons*; — p. 28, l. 14,

buées, faciliteraient la lecture sans rien faire perdre de sa physionomie propre au style non plus qu'à la *graphie* de l'auteur.

Les mémoires de d'Antras offrent à ceux qui recherchent avant tout, comme nous, la matière philologique, un attrait particulier. Parmi les ouvrages écrits en français par des méridionaux, il n'y en a pas, croyons-nous, où l'influence du dialecte natal se fasse sentir autant que dans celui-ci. Nous donnerons quelques exemples très-caractéristiques de cette influence :

1. *V* devient *b : cabalier*, etc., etc. — *J* devient *y : suyet, desya*.— *En* devient *u : demure, iunesse*. — *O* devient *ou : coume, estouna, courbée* (corvée). — *Ai* devient *e : fere, fet, sent*.

2. *Que* remplace *qui : ce QUE fut fet* (28), *QU'est encore en vie* (1). — *Que* remplace *dont : ce QUE nous avions besoing* (47).

3. *Le* et *les* employés au datif : *qui LE tuarent son cheval* (85) ; — *taschoit de LES nuyre* (39) ; — *et LES ayant rencontré que* (66).

4. Le pronom réfléchi *se* servant pour la 1re pers. des deux nombres : *de quoy il ne me fut possible S'en resouldre* (66) ; *nous voyla donc pour SE retirer chacun en sa maison* (9) ; *il fut resolu entre M. de Baudean et moy de S'en aler a Tholouze* (80).

5. *En* pour *y* : *s'EN résoudre* (déjà cité, 66) ; *ceux qui s'EN employoient* (83) ; *le marechal qui EN passa et généralement tout le reste apres luy* (73) ; *que ceux qui n'EN sont passés ne le sauroient croire* (73). Cet emploi de *en* n'est pas, d'ailleurs, particulier au gascon ; le provençal le connaît aussi. Il y en a des exemples même chez les troubadours.

6. *A*, préposition, devant un régime direct : *qui me feroient l'honneur de m'aymer et moy aussi A eulx* (56) ; *il le fit chevalier, ainsi qu'A six gentilshommes* (126). Sans ce dernier exemple, le premier pourrait paraître douteux.

7. *De* à la place de l'article partitif français : *qui fesoient DE ravages* (37. 51) ; *mit DE gens a cheval* (52) ; *se fesoient DE courses* (53) ; *pour avoir DE commodités* (47) ; *il y a toujours DE traistres* (69).

8. *Et tout* pour *aussi* : *et le dit sieur de Mouy ET TOUT* (19). De même 12, 30, etc.

9. *Pour* au lieu de *par* : *harassé POUR les courvées* (17).

10. *Espouser* pris absolument au sens de *se marier* : *Et apres avoir ESPOUSÉ tous deux au dict Tholouse* (56).

11. *Que*, conjonction, sous-entendu : *que l'on disoit ils portoient* (25).

Signalons encore quelques particularités : *plutost que* = *avant que* (avec l'indicatif) : *plus tost que le combat ne commensa* (27), etc., etc.

coma[n]sa ;—p. 29, l. 14, *charge[r]* ; — p. 35, l. 26, *randre la ville a[u] roy* ; — p. 41, l. 23, *je le[s] lasseray?*

— *Depuis m'avoir rencontré* (7), etc. — *Nous voilà donc marcher droit à eulx* (5), etc. — *En partie = presque : il nous mit en partie tous par terre* (6). Cette dernière locution est aussi en usage dans la Saintonge, et nous avons connu, dans ce pays, un écrivain estimable, sous la plume duquel elle se glissait volontiers, toujours dans la compagnie compromettante de ce même *tous*, qu'on vient de voir chez d'Autras.

Au point de vue du vocabulaire, nous ne trouvons que deux mots à noter : *chamallet* [1] (p. 7), qui n'est pas expliqué, et dont le sens et l'étymologie nous échappent ; et *sacamautés* (p. 65), que les éditeurs assimilent à *escamotés* [2]. Il vaudrait mieux, ce semble, le rattacher à *saccomanare*, mot de la basse latinité signifiant *piller, saccager*. Voy. Du Cange sous ce mot, et Diez, I, sous *sacco*.

C. C.

PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société des anciens textes français. 1880, n° 2. — De la p. 46 à la p. 83, étude du ms. Douce n° 40, par M. Paul Meyer. — P. 55, En un estate *nul houres rom*. M. P. M. propose *un jour ne*. Il semble préférable de lire *nul*[*e*] *houre*, qui donne le même sens et s'éloigne moins de la leçon du ms. — P. 65, Kar il sa femme od luy *mesna*. Lisez *mès n'a*. — *Ibid.* En ureisouns et en *duçours*. Lisez *dutours*, doute, crainte, analogue au v. provençal *doptor*.—P. 70 Et donc ne quide estre ces parcioners Cil qui en receivent a cent et a milliers. M. P. M. corrige *quident fcre sen parcener* Cil *Kin* receivent Je lirais : Et donc ne *quide* estre *tes* parceners Cil Kin *receit*... — P. 71, v. 2. « petit *fors* em pris. » M. P. M. corrige *presis*. Bonne restitution, que je complèterais ainsi « petit for *s'em* presis » = *sic inde*.

A. B.

[1] Voici le passage : « L'un desquels prit à main droite... et l'autre droit à moy avec son espée qui m'attaqua, et moy estant un peu *chamallet*, il fut question de venir aux prises, lequel par fortune je mis par terre... »

[2] « En ce temps aussi je fus employé par les habitants de la ville de Beaumarchez, qui estoient souvent visités, pyllés et *sacamautés* des huguenots de Byarn... »

CHRONIQUE

Mme Lydie de Ricard, née Wilson, est morte dans le courant du mois de septembre, quelques jours avant la félibrée du château de la Lauze.

C'est un deuil pour les amis de la langue et de la littérature méridionales.

Toujours prête à payer de sa plume et de sa personne, quand il s'agissait des études romanes, non-seulement Mme de Ricard composait de charmantes pièces de prose ou de vers dans le dialecte languedocien, devenu pour elle une seconde langue maternelle, mais encore elle ne manquait aucune des réunions auxquelles savants ou félibres conviaient les dames. Déjà gravement atteinte, elle vint à la première Cour d'amour de la Maintenance du Languedoc, sous les beaux arbres et dans la fraîche vallée de Font-froide, où M. Roumieux lut à sa place une de ses plus gracieuses productions.

C'était pour la dernière fois. La seconde réunion, s'est tenue sans elle, et plus d'un parmi nos amis du dehors, qui avaient assisté à la félibrée de Font-froide, s'étonnaient de ne pas la voir à celle de la Lauze, et apprenait avec une surprise douloureuse sa fin prématurée.

***

Communications faites en séance de la Société. — 1er décembre : Une version romane de la légende religieuse *l'Ange et l'Ermite*, par M. le docteur Noulet ;

Lous Dous Bracounièr, poésie languedocienne (sous-dialecte narbonnais), par M. Charles de Rouquairol ;

15 décembre : Poésies provençales de Camille Reybaud, par M. le vicomte de Vallat ;

Le Boucaud de Boulàud, conte populaire en dialecte marchois, par M. le docteur Vincent ;

Quatre croyances superstitieuses des Juifs de l'Algérie, par M. Ernest Hamelin.

***

La Société vient de faire paraître le septième volume de ses publications spéciales : *Turpini historia Karoli magni et Rotholandi*, texte revu et complété d'après sept manuscrits, par Ferdinand Castets ; in-8° XII-92 pages, 4 fr.

Elle espère faire distribuer bientôt, en même temps que le complément du *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, par M. Gabriel Azaïs, les *Mémoires ou livre de raison d'un bourgeois de Marseille*, par M. Thénard, et un second travail de M. Castets : *Il Fiore*, poème italien inédit, imité du *Roman de la Rose*, par Durante (XIIIe siècle).

***

Dons faits a la Bibliothèque de la Société. — Almanach utile et récréatif pour l'année 1881. Narbonne, Caillard [1880], in-16, 48 pages (contient, pages 45 à 48, une suite de *Prouberbis et redits narbouneses* (Don de M. Clair Gleizes).

Expose d'un système rationnel d'orthographe niçoise, terminé par une application de ce système à une fable inédite de Rancher et par une déclaration approbative de feu Eugène Emmanuel, poëte niçois (publication de l'*Escola felibrenca de Bellanda*, sous le patronage de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes). Paris, Champion, 1881, in-8°, 32 pages (Don de M. L. Sardou) ;

Il mistero provenzale di S. Agnese, fac-simile in eliotipia dell unico manoscritto Chigiano, con prefazione di Ernesto Monaci. Roma, Martelli, 1880, pet. in-folio, 8 pages et XIX planches (Don de M. Ernest Monaci) ;

Mantenènço Felibrenco de Prouvènço. Jo Flourau de Cano, tengu en 1879, à l'oucasien di Fèsto dóu centenàri de lord Brougham. Marsiho, Olive, 1879, in-8°, 8 pages (Don de M. Frédéric Mistral) ;

Barthès (Melchior) : Flouretos de mountagno, prumiè bouquet (1838-1842). Poésies languedociennes. [Saint-Pons], 1878, manuscrit autographe de l'auteur, in-8° ;

Bonnet (Pierre) : La Carlamuse, ou poésies patoises, mounté ya dequé rire et dequé ploura, vrai marmelade grapouedine, tome segound. Beoucaïre, ms. autographe de l'auteur, in-8°, 232 pages (Don de M. Louis Roumieux) ;

Bonnet (Pierre) : La Carlamusou de Pierre Bonnet, ancien tournur de Beoucaïre, choix de poésious diversous seriousou et gayou, idiomou dé moun peïs, 2e tomou. Beoucaïre, ms. autographe de l'auteur, in 8°, [XII-]300 pages (Don de M. Louis Roumieux) ;

Bonnet (Pierre) : La Carlamusou, VIIe voulume, tout de cansoun de taoulou, d'amour, poulitiqou, gueryerou, etc. Beoucaïre. ms. autographe de l'auteur, in-8° [VI-]246 pages. (Don de M. Louis Roumieux) ;

Delbergé (Victor) : Mes Baisers de vingt ans, poésies. Rodez, de Broca, 1880, in-12, 60 pages (contient, pages 55-56, une piece de poésie en langue d'oc : *Mous Poutous*) ;

Koschwitz (Edouard) : Les plus Anciens Monuments de la langue française, publiés pour les cours universitaires, seconde édition. Heilbronn, Henninger, 1880, in-12, VI-48 pages et planche (Don de MM. Maisonneuve et Compe ;

Leroux (Ernest) : Catalogue de la Bibliothèque orientale de feu M. Jules Thonnelier. Paris, Ernest Leroux, 1880, in-8°, VIII-564 pag.;

Manuel (l'abbé) : Couronnement de Notre-Dame de Bon-Encontre [poésie en langue d'oc], dédié à Son Eminence le cardinal Donnet. Villeneuve, Dutéïs, S. D., in-8°, 4 pages (Don de M. Victor Delbergé) ;

Manuel (l'abbé) : Notre-Dame de Peyragude, cantiques patois. Agen, Lacaze, 1879, in-18, 12 pages (Don de M. Victor Delbergé) ;

Revillout : Mémoire sur le quarantième des Gaules, à propos d'une inscription du département des Pyrenées-Orientales, ayant trait à la perception de cet impôt. Montpellier, Martel, 1866, in-4°, 28 pages ;

Richier (Amable) : Bouenno annado [sonnet provençal], S. L. N. D., in-16, 2 pages (Don de M. Frédéric Mistral) ;

Rouard : Notice sur la Bibliothèque d'Aix, précédée d'un Essai sur l'histoire littéraire de cette ville, sur ses monumens, etc. Paris, Didot, 1831, in-8°, 314 pages, portrait (Don de M. Léon Gaudin) ;

Santomà (Don César) : Ateneo de Valencia. El Progreso agricola, discurso leido en la sesion inaugural del Curso de 1880 à 1881. Valencia, Alufre, 1880, in-8°, 32 pages (Don de l'Athénée de Valence) ;

Turpini Historia Karoli magni et Rotholandi, texte revu et complété d'après sept manuscrits, par Ferdinand Castets. Paris, Maisonneuve et Comp^e, 1880, in-8o, XII-92 pages ;

Deux cent huit journaux renfermant des textes ou des indications de nature à intéresser les études philologiques ou l'histoire de la littérature méridionale, donnés par MM de Berluc-Perussis (1), Clair Gleizes (6), Charles Gros (2), Ernest Hamelin (2), Achille Mir (1), Mistral (190), le Dr Obédénare (1), Roque-Ferrier (4) et Victor Smith (1).

∴

La *Revue des langues romanes* terminera prochainement la publication, par MM. Mazel et Vigouroux, des *Poésies de Dom Guérin de Nant*.

Errata du numéro d'Octobre 1880

Les Sorts des Apotres. — P. 160, l. 2 de la note : *est suivi*. Lis. *précédé*. — P. 169, l. 1 *veras*. Lis. *vejas*. — P. 170, l. 9. *veras*. Lis. *vejas*. — P. 171, l. 7. *contrals*. Mettre en note : « Corr. *contra l [a]s?* » — *Ibid*. n° 49 : *verus*. Lis. *vejas*.

Périodiques. — P. 203, note 2, l. 6 : *de celui qu'il a*. Lis. *celui qu'il a*. — P. 204, l. 22. *que les*. Lis. *que es*. — P. 205, l. 4 : *Retornide presen*. Lis. *Retorni de presen*. On a imprimé à tort ces mots en capitales, comme si c'était un titre (c'étaient peut-être les derniers que devait prononcer l'acteur auquel *Deus pater* donnait ici la réplique. — P. 206, dernière ligne : *fr*. Lis. *p*.

Errata. — P. 208 l. 12. Effacez ce qui concerne la p. 141, l. 7, et ajoutez (l. 4) : P. 118, l. 29 : *tibi, Domine, laudes*. L. *te Deum laudamus*.

Le gérant responsable : Ernest Hamelin.

DIALECTES ANCIENS

UN TEXTE ROMAN DE LA LÉGENDE RELIGIEUSE
L'ANGE ET L'ERMITE

Dans la dernière séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Gaston Paris a lu l'*Ange et l'Ermite*, étude sur une légende religieuse, qui a paru le même jour dans l'excellente *Revue politique et littéraire de la France et de l'étranger*[1], où j'ai eu le plaisir de la trouver.

L'érudition de M. Gaston Paris lui a permis de remonter très-haut en suivant l'évolution de ce récit, tantôt amplifié, tantôt modifié dans les détails ou seulement imité, tel que le montre, par exemple, le vingtième chapitre de Zadig, *du plus aimable des romans* de Voltaire. « Tous ceux qui avaient employé cette fiction, dit M. Gaston » Paris, l'avaient puisée, plus ou moins directement, dans des écrits » du moyen âge où elle figure sous des formes très-différentes. Les » principales sont celles de l'archevêque de Tyr, Jacques de Vitri » (mort en 1240), dans le *Scala Cœli*, du dominicain Jean le Jeune, » qui écrivait au commencement du XIVe siècle, dans la grande » compilation connue sous le nom d'*Histoire des Romains* (*Gesta* » *Romanorum*), rédigée sans doute en Angleterre vers la fin du » XIIIe siècle; et enfin dans un conte français en vers qu'on peut attribuer au règne de saint Louis. »

M. Gaston Paris ne s'en est pas tenu là : « Toutes les versions du » moyen âge, dit-il, paraissent avoir leur source plus ou moins di- » recte dans un texte plus ancien, qui nous présente l'histoire sous » une forme plus brève et plus simple et, ce qui est fort important, » plus intimement liée au cycle immense des pieux récits qui concer- » nent la vie érémitique des Pères du Désert. »

La lecture de ce dernier passage m'a remis en mémoire un texte roman du commencement du XVIe siècle qui, dans sa brièveté, a toute la naïveté de ces pieux récits. Il occupe un chapitre d'un livre peu connu : *lo Doctrinal de Sapiensa en lo lenguatge de Tholosa*[2], composé à

[1] Recueil hebdomadaire publié sous la direction de M. Eugène Yung. Paris, Germer Baillière et Ce. — Voir le n° 20 du 12 novembre 1880.

[2] Petit in-fol., en lettres gothiques, sans pagination, imprimé à Toulouse en 1504. On ne connaît jusqu'à ce jour qu'un seul exemplaire de cet ouvrage. Il y

l'imitation du *Doctrinal de Sapience qui contient les trois états du monde*, de Guy de Roye[1]. Le chapitre a pour titre: DELS DIUERS ET ESCURS IUTGAMENS DE NOSTRE SENHOR.

Voici maintenant le récit que je copie littéralement, moins les abréviations que j'ai résolues pour en faciliter la lecture:

Hom dis que vng heremita (sic) se meruilhava grandament dels diuers et escurs iutgamens de nostre senhor Iesuchrist. Et per tentation del dyable dissec en son coratge que non eran pas iustes ny dreyturies. Car Dieu suffricie que los bons aguessan belcops de tribulations et los maluatz aguessan belcops de bens. Alqual hermitaDieu trametec vng angel en forma dung home et luy dissec en aquesta maniera. Veny am my car Dieu ma trames a tu per te mena en diuers locs per tal que yeu te mostre sos diuers iutgamens et escurs : et prumieramen lo menec en lostal dung bon home loqual los receubec benignament et les fec bona cara et los tenguec ben aises. Lendoma de mati langel raubec a son hoste vng guobelot daur ho dargent: loqual el amaua fort de que lhermita foc fort corrossat et se pensec que langel no era pas trames de part Dieu. La neyt aprop els foguen lotgatz en aquo dung maluat hoste

en aurait une autre édition, faite à Rodez après 1530, par les soins du cardinal d'Armagnac, d'après l'abbé Vayssier. (*Revue de langues romanes*, t. III, p. 80.)

[1] Notre auteur toulousain parle ainsi de l'œuvre première qui a servi, comme il le déclare, de modèle à sa compilation: « *Aquest present libre foc prumieramen fayt lan de nostre salvador et redemptor Ihesuscrist que l'on compta milla tres cens quatre vingts et hoyt per reuerend payre en dieu Monsenhor Guy de Roye arceuesque de Sens al pays de Fransa. Mas l'an apres enseguen vng religios de lordre de Cluny que regardec et legit aquest libre am granda diligencia et trobec que lodit libre era merueilhosament breu et cort seguon las materias que eran en aquel et y aiustec belcop de bons exemples et plusors bonas auctoritatz et capitols de sants doctors et mestres en la sancta theologia : et aprouatz.*

(DE LA EXCUSATION DAQUEL QUE FEC LO PRESEN LIBRE.)

Le *Doctrinal* de Guy de Roye n'est lui-même que la traduction française d'un texte latin composé en 1338, d'après J.-C. Brunet (*Manuel du libraire*); mais il faut lire 1388, date écrite en toutes lettres dans le texte roman, et qui est aussi celle qu'indique Salgues dans sa *Littérature des offices divins* (Paris, 1829), p. 146, où il parle du *Doctrinale sapientiæ* et reproduit précisement la légende de l'*Ange et l'Hermite*, d'après l'ancienne traduction française du livre de Guy de Roye, avec deux autres échantillons de ce curieux ouvrage.

loqual les fec tresque maluada cara et sopeguen et dormiguen tres mal. Alqual hoste langel donec lo guobelot quel auia raubat lo ser de dauan al bon hoste. Et quant lo hermita vic aquo el aguec tresque maluada suspecion contra langel. La tersa neyt els foguen logatz ambung bon hoste home de ben loqual los tenguec ben aises et foguen ben reculhitz, et lendoma [lor bailec][1] lo veilet per les mostra lo camy que no lo foruiesso : mas quan foguen sus vng pont per loqual deuian passar : langel gitec lo veilet que lhoste lor auia bailat per lor mostra lo camy en la riuiera et foc negat de que lo hermite (sic) foc grandament embahit et fort corrossat. La quarta neyt els foguen lotgatz ambung bon hoste et home de ben et de onor : loqual les fec plus grant cara que no auian fait los autres et los reculhit tresque ben : loqual auia vng enfant que no fasya tota la neyt que plorar tallament que degun no podia dormy. A la vetz langel se leuec del lieyt et anec tuar lenfant. Et quant lhermita vic aquo, el pensec que langel fos ung diable et lo volguec laissar. Et langel luy dissec. Mon amic, dis el, nostre senhor ma trames a tu per te mostrar sos escurs iutgamens per tal que tu sapias que el no fa res sens bona causa et bona rason. Ieu te dic que yeu ey panat lo guobelot al bon hoste per so que el lo amaua trop et belcop de veguadas y pensaua quant deuia pensar en dieu et per so luy ey dostat per son ben et ley donat a nostre maluat hoste que nos reculhyt maluadament per tal daquo que a fait ne aga guasardon en aquest monde et non pas en paradis. Et ey gitat lo veilet del hoste en la ribieira car el auia entrepres en son coratge que lendoma el aguera tuat son mestre et per so yeu ey deliurat nostre bon hoste de mort et lo veilet de murtre hont era tombat per prepaus de maluada volontat que el ne fos mens punyt en aquest monde. Et nostre quart hoste auan quel agues enfant fasya grant cop de bens et tot se que podia auer de demorant oltra sa vida donaua per amor de Dieu als paubres : mas despeys que son filh foc nascut el a retiradas sas mas de far almoynas et de las obras de misericordia et a tot guardat per son filh. Et per lo comandament de nostre senhor yeu lui ey dostat la

[1] Ces deux mots manquent dans l'édition. Cf., trois lignes plus bas, *lor avia bailat*.

causa de lauaricia, et ey mes larma del enfan (sic) que era innocent en paradis. Et quant lhermita ausic lo que luy dissec langel : el foc deliurat de totas las tentations maluadas quel auia agudas et rendec gracias a Dieu et lo glorifiquec et sos iutgamens que son comparatz a vng lac parfont: alqual hont no troba degun fons.

Telle est la forme que prit, ou vraisemblablement conserva, la très-vieille légende de l'Ange et de l'Ermite, en passant dans le dialecte qui constituait le roman littéraire toulousain au début du XVIe siècle.

Dr J.-B. Noulet.

LES SORTS DES APOTRES

(*Suite et fin*)

APPENDICE

I

Nous avons pensé que la traduction de ce qui reste de la table cléromantique d'Attalia, dont il est question dans le passage, rapporté ci-dessus (p. 161), de M. Bouché-Leclercq, serait un utile complément de notre publication. Nous y joignons celle des débris d'une autre inscription du même genre, trouvée à Colosses[1]. On ne pourra manquer d'être frappé de la ressemblance de ces oracles payens avec nos *Sortes apostolorum*. Les uns et les autres ne sont au fond que la même chose ; il n'y a guère de changé ou d'ajouté dans ceux-ci que le rituel, pour ainsi dire, et les noms des puissances célestes invoquées. Aussi l'opinion émise par Dusan, que nous avons dans les *Sorts des apôtres* « un antique formulaire d'oracle dont, pour lui donner vogue et crédit, on attribua la rédaction aux Apôtres », ne paraît-elle nullement inadmissible[2].

[1] Ces traductions sont faites sur le texte donné par M. G. Kaibel dans ses *Epigrammata ex lapidibus conlecta* (Berolini, 1878), nos 1038 et 1041 (pp. 454, 459).

[2] Remarquons à ce propos que, parmi les *Sorts des apôtres*, il y en a deux ou trois dans lesquels on trouve des allusions formelles à des proverbes connus pour avoir eu cours dans l'antiquité grecque et latine. Tel est le no 28 : « Canis festinando cæcos parit catulos », sur lequel on peut voir les *adages* d'Erasme, chiliade II, centurie I, no 35 Aristophane et Galien ont fait allusion à ce proverbe ; Eustathe également, dans son commentaire sur l'*Iliade*, s'il faut s'en rapporter à Monosini, qui, dans son *Flos italicæ linguæ*, l'enregistre aussi sous cette forme italienne : « La cagna frettolosa fa i catellin cie-

On consultait les sorts d'Attalia, comme on l'a vu ci-dessus, et comme il résulte de l'examen de l'inscription elle-même, avec cinq astragales à quatre faces, marquées chacune d'une des lettres grecques équivalant à nos chiffres 1, 3, 4, 6. Le nombre des combinaisons possibles et, par conséquent, des sentences prophétiques, était, comme pour nos *Sortes*, de 56. Il ne reste malheureusement que dix de ces sentences, et la troisième et la dernière sont fort mutilées. Chacune se compose de trois hexamètres. En tête est le nom du dieu qui est censé la prononcer, précédé : 1° des cinq chiffres représentant l'une des 56 combinaisons ; 2° de deux autres chiffres dont nous ne devinons pas la signification, et qui se répètent d'abord trois fois, puis deux fois. Les quatre premières sentences, au lieu de trois vers, en ont quatre : mais le premier ne fait que traduire en mots les cinq chiffres du coup auquel correspond l'oracle.

De l'inscription de Colosses il ne reste plus que neuf hexamètres, distribués en trois tercets, en tête desquels il n'y a ni chiffres, ni nom de divinité. M. G. Kaibel suppose néanmoins, non sans émettre en même temps un doute prudent, que l'oracle était là, comme à Attalia, consulté au moyen de dés ou d'astragales [1].

chi. » Tel est encore le n° 42 : « Quid calcas contra stimulum ? » Cf. Erasme *ibid.*, chil. I, cent. III, n° 46. Le texte primitif de ce *sort* a peut-être été corrompu. On peut croire qu'il y avait, dans le principe, *calces* au lieu de *calcas*, et que ce substantif était alors le complément de *jactare*, que l'on aura pris plus tard, en lui adjoignant *temetipsum*, dans un sens différent, celui de *se vanter*, qu'exprime le prov. *gabar*.

Cet adage se trouve du reste aussi deux fois, sous une forme peu différente, dans les *Actes des Apotres* (IX, 5 ; XXVI, 14), où il est mis dans la bouche de Jésus-Christ : « Durum est tibi contra stimulum calcitrare. » Peut-être est-ce de là qu'il a passé dans nos *Sortes*. Ce ne serait pas le seul emprunt à la Bible qu'on y puisse noter. Par ex., comparez au n° 1 ces paroles de l'*Ecclésiaste* (I, 5) : « Oritur sol, et occidit et ad locum suum revertitur » ; au n° 4, l'*Ecclésiastique*, VII, 36 ; au n° 5, Isaïe, V, 20; XL, 3, et Matth. III, 3 ; au n° 23, *Proverb.* VII, 2, et l'*Ecclésiaste*, XII, 13. Mais tout se borne à quelques expressions.

[1] C'était aussi le cas — on en est sûr pour celui-là — de l'oracle d'Héraclès à Boura en Achaïe. La table cléromantique sur laquelle, à Boura, on jetait les dés, ne nous est pas parvenue ; mais, d'après ce qu'en dit Pausanias, il y a lieu de supposer, avec M. Bouché-Leclercq (*ouvrage cité*, I, 195, 196), qu'elle était du même genre que celle d'Attalia. Voici, du reste, les propres paroles de Pausanias, liv. VIII, chap. xxv, 10. (Je cite la traduction latine de l'édition Didot) : « Oraculi sortes capiuntur ex tabula per talos. Qui consultum venere ad hunc deum, precatione ad signum peracta votis que nuncupatis, talos ex ea quæ in promptu est copia jaciunt quatuor super mensam. Inscripti sunt tali singuli notis quæ in tabula apte habent interpretationem. »

Inscription d'Attalia

I. 16663. 22. **Des augustes Mœres.**

Un as, trois six, et pour le cinquième un trois :
Ni découragement, ni jactance, pour qu'il ne t'arrive rien.
L'affaire pour laquelle tu me consultes est difficile; ne t'y fie pas.
Mais reste tranquille, renonce à ton voyage et au marché.

II. 44446. 22. **De Poseidon**

Les quatre donnent quatre et [le cinquième] un six :
Semer dans la mer et y graver des caractères,
C'est dans les deux cas une entreprise vaine, une entreprise irréalisable [1].
Tu n'es qu'un mortel, ne fais pas violence à la divinité, tu aurais à t'en repentir.

III. 43366. 22. **D'Arès impétueux.**

Quatre et deux trois et deux six. Dis ce qui suit :
.... victoire.... étranger : car celle-là personne.
.....Il faut te tenir en garde
Contre un grand malheur. L'entreprise est irréalisable ; tiens-toi tranquille.

IV. 16664. 23. **D'Athéné.**

Un as, et trois six, et le cinquième quatre :
Honore Pallas Athéné, et toutes choses iront
Comme tu désires, et tout ce que tu auras résolu s'accomplira.
Elle délivrera le prisonnier [2], elle guérira le malade.

V. 66443. 23. **D'Euphrosyne.**

Fais le voyage projeté. Car à ton retour tu retrouveras ta maison,
Et tu réussiras au gré de tes désirs, et en toutes choses tu maîtriseras
Euphrosyne, pour acheter aussi bien que pour vendre.

[1] Nous lisons de nouveau μόχθος après καί, pour rendre au vers sa juste mesure.

[2] Littéralement : *elle délivra des liens.*

VI. 66632. 24. **D'Apollon Pythien.**

Reste et n'agis pas. Conforme-toi à l'oracle du Pythien.
Il faut attendre une autre occasion. Pour le moment, tiens-toi en repos.
Après un court délai, tu verras s'accomplir tout ce qui te préoccupe.

VII. 44466. 24. **De Cronos mange-enfants.**

Reste chez toi. Ne va pas ailleurs,
Pour ne pas t'exposer à rencontrer des animaux dangereux et malfaisants,
Car ton entreprise ne me paraît ni sûre, ni sans dangers.

VIII. 46663. 25. **De Mèn porte-lumière.**

Bon courage. Tu tiens l'occasion. Tu feras ce que tu désires. Profite de l'occasion
Pour te mettre en route. Tu as une bonne occasion. Ton entreprise
Aboutira à un bon résultat, et tes efforts à un juste succès.

IX. 66661. 25. **De la Mère des dieux.**

De même que les loups sont maîtres des agneaux, et les lions vigoureux
Maîtres des bœufs aux pieds tortus, de même tu seras le maître en toutes choses,
Et les entreprises pour lesquelles tu m'as consulté se réaliseront toutes, ô voyageur !

X. 66644. 26. **D'Hermès très-favorable.**

Pour aujourd'hui l'affaire est manquée.....
Voyage qui s'annonce mal, car.....
Il est pénible de se disputer.....

Inscription de Colosses

Aujourd'hui la divinité travaille pour toi ; aujourd'hui elle te mène dans le droit chemin.
Tout ira comme tu le veux, ne te tourmente plus.
Tu obtiendras honorablement ce que tu désires.

Tout ce que tu veux, tu le feras. Tu trouveras.....

Aie confiance en ton entreprise, ô étranger ! Tu réussiras en tout.

Réfléchis avec calme à ce que tu vas faire. Le dieu sera ton guide.

Bonne entreprise. Il faut te hâter. Tu réussiras en tout.

Quoique errant sur la terre étrangère, le dieu sera ton gardien.

Tu échapperas à la maladie pénible. Telle est la réponse formelle du dieu.

Sous le n° 1039 du recueil de M. Kaibel (p. 458), on lit une autre inscription d'un caractère analogue aux précédentes, qui nous est parvenue sans mutilation, et qui ressemble aussi beaucoup, pour le fond, à nos *Sortes apostolorum*. Là les oracles, dont chacun n'a qu'un vers, commencent le premier par α, le second par β, le troisième par γ, et ainsi de suite, et sont rangés, au nombre de 24, selon l'ordre alphabétique. Celui qui voulait les consulter prenait sans doute au hasard un dé ou un jeton dans une urne qui devait en contenir 24, et le vers commençant par la lettre dont ce dé ou ce jeton était marqué était la réponse demandée.

II

Une anecdote toute semblable à celle que Grégoire de Tours raconte du fils de Chilpéric (ci-dessus, p. 173, note 1), est rapportée par Baluze, dans une note sur le paragr. IV du 3e capitulaire de 789[1]. Voici le passage entier :

« Præstat hoc describere insignem locum ex vita Sancti Huberti episcopi Leodiensis [mort en 747] scripta a Jona episcopo, ut reor, Aurelianensi, ex quo facile est intelligere quodam modo fieret illa exploratio per libros divinos. Hæc sunt ejus verba in capite 15. *Igitur*

1 Ce paragraphe est ainsi conçu : « De tabulis vel codicibus requirendis et ut nullus in psalterio vel in evangelio vel in aliis rebus sortiri præsumat nec divinationes aliquas observare.» (*Capitularia Regum francorum* (1677), I, 243.) — Remarquer l'expression *tabulis*. Elle reparaît plusieurs fois dans les défenses ultérieures relatives à ces superstitions, même encore en 1310, dans le 80e canon du concile de Trèves, où les *Sorts des apôtres* sont aussi expressément désignés : «Nullus etiam super sortes quas sanctorum seu apostolorum vel psalterii vocant aut cujuscumque scripturæ inspectione divinationis scientiam profiteatur, aut futura promittat, aut quælibet maleficia in tabulis vel codicibus [vel] in astralabo requirat.» (Martène, *Thesaur. anecdot* , IV, 257.)

ad amica sibi subsidia se vertentes, orationi atque jejunio sese triduano mancipavere; utque voluntatem super hoc negotio Domini nosse possent, ab eo totis nisibus poposcere. Ac tertio tandem jejunii die instante duos libros super altare deposuere, quorum unus sacratissimum evangelii retinebat textum, alter vero benedictiones atque consecrationes quibus Missarum peragitur sacramentum; scilicet ut a divinis libris addiscerent quæ sibi de his agenda forent. Reseratum autem evangelium hanc primum legenti sententiam obtulit : Ne timeas Maria. Invenisti enim gratiam apud Dominum. Liber etiam sacramentorum in sui apertione hoc primum videnti objecit : Dirige viam famuli tui. »

Un fait analogue est raconté, mais avec moins de détails, de l'empereur Héraclius, par les chroniqueurs byzantins Théophanes et Cedrenus. C'était en 614 de J.-Ch., au cours d'une des expéditions de cet empereur contre les Perses. « Cum, hieme ingruente, dit Theophanes (nous citons la traduction latine), de hibernis cum exercitu deliberaret, alii in Albaniam, alii vero contra ipsum Chosroem pergendum esse censebant. Imperator autem, cum expiationem ac sanctimoniam[1] universo exercitui per dies tres continuos indixisset, apertis Dei evangeliis, invenit sibi significari ut in Albania hiemaret[2]. »

Ces purifications, ces jeûnes, ces prières, tout cela était encore un héritage du paganisme. Avant de consulter les sorts, et en général les oracles, on s'y préparait par des sacrifices et diverses cérémonies. Voy., par exemple, l'extrait de Pausanias rapporté ci-dessus, p. 265, note 1.

III

De cet endroit de l'introduction des *Sortes apostolorum,* où il est prescrit de chanter l'office de la Trinité, addition plus ou moins tardive faite au rituel primitif (voy. ci-dessus, p. 173), il est intéressant de rapprocher un passage de la bulle authentique ou non, — la question ici n'a qu'une importance secondaire — du pape Clément VI, relative au jubilé de l'an 1350. A défaut du texte latin de ce passage, que nous n'avons pu nous procurer, nous citerons une traduction provençale, contemporaine, paraît-il, de la bulle elle-même :

« En aquela nuech davan lo concestori, nos apparec en vesio una persona portan en la so ma dos claus, la qual me dis aytals paraulas :

[1] Le texte grec dit simplement ἐκέλευσε ἁγνίζεσθαι. De même, dans Cédrenus, ἁγνίζει, que le traducteur de ce dernier rend, sans périphrase, par *lustrat*.

[2] *Theophanis Chronographia* I, 474; Bonn (1839), dans le *Corpus script. historiæ Byzantinæ*. Cf. *Georgius Cedrenus* I, 722 (même collection).

« Uebri ta boca e gieta fuoc d'aquela tal que escalfar e illuminar s'en puescha tot lo mun. » E l'endema, nos celebrem dos messa[s] de la Trinitat, per ayso que, se aquesta vesio era de Dieu, autra ves apparegues, o, s'era fantasia, de tot en tot avalis. E faha aquesta oratio, la secunda nuech viguem semblan vesio, per que nos apelem nostres frayres cardenals, arsivesques e avesques e tota la clercia en nostre palais davan nos. » (*Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue*, par L. Constans, p. 159.)

ADDITIONS ET CORRECTIONS

En même temps que paraissait dans le n° d'octobre 1880 de la *Revue des langues romanes* notre édition des *Sorts des apôtres*, M. Félix Rocquain en publiait une autre, d'après le ms. original, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e livraison de 1880.

M. Rocquain, comme nous l'avions supposé, ne connaissait pas la publication de Bruno Dusan, lorsqu'il communiqua à l'Académie des inscriptions le ms. de Cordes. Averti par M. Molinier, il la mentionne aujourd'hui, mais sans rendre, ce nous semble, à son devancier, toute la justice qui lui est due.

M. Rocquain réimprime, comme l'avait fait Dusan, et comme nous l'avons fait nous-même, les *Sortes apostolorum* du ms. de Pithou, mais en supprimant les chiffres romains qui accompagnent chaque sort et en rejetant en note ceux de ces sorts qui n'ont pas de correspondant dans le texte roman.

Ce dernier texte, pour l'établissement duquel M. Rocquain, d'après ce qu'il nous apprend, a été aidé par ses amis, MM. Léon Gautier et Paul Meyer, diffère, chez lui, du nôtre, en quelques endroits. Comme M. Rocquain a eu à sa disposition le ms. original et que nous avons dû travailler sur un fac-simile souvent peu lisible et exécuté peut-être avec négligence, il ne sera pas inutile de noter ici les différences de lecture des deux éditions. La comparaison que nous en avons faite nous a d'ailleurs amené à reconnaître dans la nôtre quelques menues erreurs, dont, trompé par nos yeux ou égaré par Dusan, nous n'avions pas su nous garer, et qu'il importe de corriger. Nous signalerons en même temps quelques conjectures de M. Rocquain, et proposerons de notre côté un certain nombre de corrections qu'un nouvel examen des deux textes, provençal et latin, nous a suggérées.

Texte provençal

I 1. « angils »; I 4 « los sanhs ». Lis. *angil[s]*, *lo[s]*, comme chez M. Rocquain. Ces *s* manquent aussi dans le *fac-simile*.

I 5. « que eil preguo. » M. Rocquain a lu *cil*. Mais le fs. porte bien *eil*, qui paraît préférable.

II 1. « causzas. » M. R. *causas*. Le fs. donne bien *causzas*.

II 2. « corces. » M. R., contre l'avis de M. Meyer, lit ici *cortes*, qui est impossible.

II 7. « sebarat. » M. R. *sobarat*, ce qui est également la lecture de Dusan. Le fs. a aussi plutôt *o* que *e*. Mais *sobarat* ne peut, ce semble, donner aucun sens (à moins de corriger *sobrat*), tandis que *sebarat* (= *separat*), traduit tant bien que mal le latin *dispersum*.

II 9. « tota sa cavalguada. » *sa* manque chez M. R.; mais ce mot, nécessaire au sens, est bien dans le fs.

II 10. « sortz. » *Sic* dans le fs. M. R.: *sors*.

II 12-13. « que las sortz aduebro. » *Sic* M. R.; mais il observe que le copiste, après avoir écrit *aduebro*, a fait un *i* de l'*o* final de ce mot. S'il en est ainsi (c'est le contraire que, d'après le fs., nous avions cru voir), il vaudrait mieux peut-être garder *aduebri* et corriger *la sortz*. Cela répondrait mieux au latin *hæc sors... inducat*. On a d'ailleurs d'autres exemples de cette forme du subjonctif. Cf. *Flamenca*, 3687, 4067.

1. « en breu. » Lis. *em breu*, avec M. R. et le fs. Même correction à faire aux n°s 13 et 17.

3. « pregua. » *Sic* fs. M. R.: « preguo. » — *Ibid.* « e pervenra *ti* ton desirier. » C'est le latin « perveniet tibi quod desideras » qui nous a fait adopter cette leçon, malgré l'incorrection qu'elle présente; car, au lieu de *ti*, on peut à la rigueur lire *a*, comme l'ont fait Dusan et M. Rocquain. Leur accord sur ce point pourrait induire à préférer cette dernière lecture, bien qu'il y ait plutôt *ti* dans le fs., sauf à corriger *pervenra[s]*, ce que ni l'un ni l'autre n'a proposé.

4. « aisso que *tu* quers. » Le fs. donne bien ce *tu;* mais il manque chez M. R.

5. « al paire. » C'est aussi la lecture de M. Rocquain comme de Dusan. Mais le fs., mieux examiné, donne *el*.

8. « causza. » M. R. *caussa*, et de même, 14, 18, 29, 56, où le fs. donne, bien lisiblement, comme ici, *causza*.

Ibid. « pasara ocolacex ». M. R. «... pasara, e te, lacey! » ce qui n'est pas plus clair. C'est bien un *x* et non un *y* que donne le fs. à la fin de ce groupe fantastique de lettres. Peut-être faut-il corriger le *volueris* du texte latin correspondant en *volucris*. Cette correction

suggérerait pour le provençal *e co l'a[u]cels*[1]. On pourrait aussi penser, laissant de côté l'idée de *voluerís*, à la correction *e co lo cex*, sauf à se résigner à ne pas comprendre l'à-propos de la comparaison. Il faudrait dans ce cas supprimer le point-et-virgule devant *penedras*, et mettre une virgule après *pasara*.

10. « *a* son jacis. » Lis. *e* avec Dusan et M. R. C'est aussi ce que donne le fs. — *Ibid.* « so [que] quers. M. R., qui avait eu, lui aussi, l'idée de cette correction, a préféré *s'o quers*. sur l'avis de M. Meyer.

11. « cosisos. » *Sic* fs. M. R.: *cosiros*.

13. « guovernada. » *Sic* fs. M. R. *gor*.

14. « deus faire. » Cf. la note. M. R. *Dieus fara*, sans correction. C'est donc bien ce que donne aussi le ms. original. — *Ibid.* « veras. » *Sic* fs. M. R. *veias*, bien préférable. La comparaison du latin *vide* et un examen plus attentif du fs., où plus loin, n° 29, il y a *veias* bien lisiblement, nous avait déjà fait modifier, en ces deux endroits, comme au n° 49, notre première lecture. Celle de M. R. ne peut que nous confirmer dans notre nouvelle manière de voir.

20. « cazerau de jus [e] ceras mieilherr. » M. R.: « cairau et.... ceras mieilhert », avec cette note: « ici un mot à demi effacé par le pli du parchemin et que je n'ai pu déchiffrer. » Cf. notre propre note sur ce passage. Le fs. lui-même se prête mieux pour le premier mot à la lecture — ou à la correction — de M. Rocquain qu'à la nôtre. Il faut donc préférer *cairau*. Quant à *mieilhert*, forme d'ailleurs impossible, nous ne savons si le ms. original permet cette lecture; mais dans le fs. il y a bien plutôt *mieilherr*. Dusan avait lu *mieilhers*, qui serait grammaticalement acceptable.

21. « Dizes que temps. » Ces mots paraissent une répétition fautive du commencement du sort précédent; il faut conséquemment les mettre entre parenthèses, et, par suite, supprimer le point-et-virgule après *bon es* et mettre une virgule après *quers*.

25. M. Rocquain propose de lire, dans le sort latin correspondant, *cullidæ* au lieu de *validæ*. Cette ingénieuse correction mettrait ici les deux textes d'accord, à la condition, bien entendu, de corriger en même temps, dans le provençal, *gieien*, leçon du ms. original et du fs., qui ne donne aucun sens, en *gicin* (comme avait lu Dusan).

Ibid. « d[e]partitz. » Lis. *departitz* avec M. R. (Dusan : *depertitz*.) L'*e* se confond presque, dans le fs., avec le *d* et le *p*, ce qui explique notre erreur.

26. « gauh (*fs.* guah) .» M. R. *gauh*, sans observation. De même Dusan. Il y a pourtant bien *guah* dans le fs.

[1] Avec une autre petite correction, la phrase entière deviendrait à peu près conforme au texte latin : « Grans causza es[ser] aiso que t'es vejaire (et) aras pasara (p-ê. *pasa ja*), e co l'a[u]cels. »

28. « mescla d'[a]ur .» M. R. *mescla[t] d'ur.* Ce *mescla[t]* est peut-être en effet la bonne correction. C'est en tous cas la plus simple. Mais le latin *mixta* suggère plutôt *mescla[da]*, supposé que *mescla* soit à rejeter.

Ibid. « cauza. » *Sic* fs. M. R. *causa.*

29. « veras. » Lis. *vejas.* Cf. ci-dessus, 14.

31. « not vueilhas. » *Sic* fs. M. R. *no vueilhas.*

32. « vida. » *Sic* fs. M. R. *vita.*

33. « deliurar t'a. » M. R. a lu comme nous *deliurat ca.* Mais il a corrigé *delivrara te*, contre l'avis de M. Meyer, qui lui conseillait *delivra[ra] te aque*, et contre celui de M. Gauthier, qui lui suggérait *deliurar t'a*, correction qui est précisément celle que nous avons adoptée nous-même, comme la plus plausible.—*Ibid.* « estabiscas. » *Sic* M. R., sans observation. C'est bien aussi, selon M. Boucherie, à qui nous avons soumis le cas, ce que donne le fs. Ce que nous avions pris, avec doute, pour *cx* (Dusan pour *esc*), n'est en effet que *sc*, l'*s* y ayant seulement une forme différente de celle qu'elle affecte dans le reste du ms. Cf. ci-après, 47.

37. « so[r]tz. » M. R. *sortz*, sans observation, comme Dusan. Il ne paraît pourtant point y avoir que *sotz* dans le fs. ou p.-ê. *sorz.* Il semble que le copiste, ayant d'abord écrit un *t*, a voulu ensuite en faire un *r*. — *Ibid.* « vertat. » Il y a plutôt *veitat* dans le fs.

39. « alloc. » *Sic* M. R., sans observation. Dusan avait lu *allos*, et c'est bien ce qu'indique le fs.— M. R. met le point-et-virgule après ce mot.

42. « contrals sortz .» Corr. *contra l'[a]s sortz ?*

43. « aparelhatz. » Lis. *aparelhat(z).* Ce participe est ici au neutre.

45. « qu'empacho. » M. R. écrit *que m' pacho ;* mais le latin *impediunt* prouve bien que *empacho* est la bonne leçon.

47. « ixausar.» M. R. *isausar.* C'est bien aussi ce qu'on doit lire, à ce que nous assure M. Boucherie, dans le fs. Nous avions été trompé par la forme singulière de la première *s*[1]. Il convient, par conséquent, de supprimer la remarque 8 de notre introduction, pp. 164-165.

48. « quer »; correction que propose aussi M. R. Le ms. original, comme le fs., porte *quē.*

48. « pervenguo.» *Sic* fs. M. R. *pervengua*, qui est moins correct.

49. « veras. » Corr. *vejas.* M. R. conserve ici *veras*, que donne aussi très-lisiblement le fs. Mais cf. ci-dessus, 8.

52. « mor. » *Sic* fs. M. R. *mos.*— *Ibid.* M. R. corrige et ponctue : « Grans gauch er a tu; [d'] aiso que quers non aias cosizier;.. »

[1] Dusan avait esquivé la difficulté en supprimant dans son texte les deux premières lettres (*tu cujas ausar...*)

55. « ce i ton coceil » ; c'est-à-dire *sequere ibi tuum consilium* (on pourrait aussi écrire *cei*, où l'*i* représenterait la gutturale qui est dans la forme *sec.*) M. R. a lu également *cei*, mais il a corrigé *cel*, qui ne saurait ici donner aucun sens.

Texte latin

5. « vita tua. » Corr. *via?* Cf. ci-après, 27 et 46.

7. « volueris. » Corr. *volucris?* cf. ci-dessus, sur le n° 8 du provençal.

10. Mettez après *rogas* la virgule qui est après *petis*. C'est ce que propose aussi M. R.

13. « ab hoc consilio. » M. R. suppose qu'à cet endroit a été omis l'équivalent du provençal *depart te*. Il nous paraît plus probable qu'il ne manque rien, et que c'est *securus esto*, ou une expression plus correcte dont celle-ci serait une corruption, qui a été rendu dans le provençal par *depart te*.

20. « ad lucrum perveniet quod cupis. » M. R. conjecture heureusement, d'après la version provençale, que la leçon correcte devrait être ici : « *aliud tibi* perveniet quod *non* cupis. »

21. « Disce timere. » Corr. *desine?* Le trad. provençal devait avoir ici, dans son texte, ou il y a lu, *dicis (dizes que temps)*.

27. M. R. propose ici une double correction, d'abord *callidæ* pour *validæ*, comme nous l'avons déjà noté, et puis *viam* pour *vitam*. Mais il vaudrait mieux *via*, en suppléant *ne* et supprimant le second *decipiaris*. Cela donnerait un sens très-satisfaisant : « et ideo moneo te [ne] *via tua* decipiaris, dum non putas. » Cf. *Proverb.* VII, 25 : « neque decipiaris semitis ejus. »

35. « subditus. » M. R. propose ici, comme nous, la correction *subitus* et cite à l'appui ce proverbe espagnol : « Lo que no acaece en un año acaece en un rato », qui concorde en effet avec le latin, mais non avec le provençal, où *tol* renvoie à *aufert*, non à *affert*. Il est d'ailleurs visible que *affert* est la bonne leçon.

46. « Exultans. » Corr. *Exaltans?* Cf. le provençal (47). — *Ibid.* « vita. » Corr. *via?* Cf. 5 et 27 et, dans le prov., qui du reste n'est pas clair, *la tua via*.

56. « sanctorum. » Suppl. *apostolorum?* Cf. le provençal et la ligne 2 du texte latin.

C. Chabaneau.

ACTES DE DÉCÈS

A SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (DROME)

(XVIe siècle)

Les quatre actes de décès qui suivent ont été relevés dans les registres de l'état civil de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).

Ces registres, dont la tenue avait été prescrite au clergé dès 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterets, ne remontent, dans la plupart des communes, qu'aux premières années du XVIIe siècle ; à Saint-Paul-Trois-Châteaux, ville d'évêché, ils commencent à l'année 1545. Ils étaient tenus par le chanoine curé de la cathédrale. Les actes de sépulture paraissent complets pour la période allant de 1545 à 1561 inclusivement, mais on n'a aucun acte de baptême ni de mariage pour le même laps de temps, soit qu'il n'en ait pas été dressé, soit plutôt que les registres les contenant aient été détruits par les calvinistes lors du pillage de l'église cathédrale. En effet, la veille de Noël 1561, les calvinistes enfoncèrent les portes de la cathédrale, brisèrent les chaires des chanoines, déchirèrent les livres du chœur et n'épargnèrent pas même les archives du chapitre, qui furent brûlées au milieu de la place[1]. Il y a absence complète d'actes à partir de la fin de cette année 1561 jusqu'à l'année 1602, période pendant laquelle la ville de Saint-Paul est presque constamment restée au pouvoir des calvinistes[1].

L'écriture de ces actes est très-difficile à lire ; quelques mots n'ont même pu être déchiffrés pour le troisième et le quatrième.

I

1551. — Guilhem Roux filz de sieur Pierre Roux qui est trespassat lou XVe de febvrier premier dimanche de caresmo et trespasse environ six houros de matin et apres que se fuguet

[1] Voir l'histoire de l'église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux, par le R. P. Boyer de Sainte-Marthe. Avignon 1710, p. 226, 245, 247.

confessa quant ly portave nostre seigneur il fuguet anat à Dieu et lou sepeliguerou a vespres lou dict jourt.

II

1553. — Guilhem Clapier dou lieue d'Alan[1] eyquesur de noble Jehan de Moreton seigneur de Sauzet[2] es trespassa lou premier jour d'aoust de matin environ l'aube du jour et a ista entrat lou dict jour alla grant messo au cemetiere du claustre.

III

1559. — Mestre Gilles Roy jadictz... de monseigneur Michel d'Arandier[3] quant vivio ebesque de Sainct-Pol et puys de R. P. monseigneur Jehan Jolly[4] de present ebesque du dict Sainct-Pol a este trespasse le 29 d'avril questait ung samedy et s'est ensebelly la dimanche 30 du dict moys après lo messe matiniero.....

IV

1560. — Benet qu'er ista charratier de monseigneur de Sainct-Pol... es trespassa lou dimars VI de febvrier environ sept houros et es istat enterrat lou dict jour apres la grand messo.

Ce qui frappe le plus dans ces actes c'est la précipitation avec laquelle on inhumait les défunts. Pour trois sur quatre, il ne s'est écoulé que quelques heures entre le moment du décès et celui de la sépulture. Il serait intéressant de rechercher si cette fâcheuse coutume était générale en France à cette époque ; on peut croire qu'elle était d'un usage constant à Saint-Paul-Trois-Châteaux, les actes ci-dessus ayant été relevés à propos d'une affaire judiciaire et sans avoir été choisis à dessein, à raison de la circonstance signalée.

ACCARIAS,
Conseiller à la Cour de Grenoble.

[1-2] Allan et Sauzet appartiennent, comme Saint-Paul-Trois-Châteaux, à l'arrondissement de Montélimar.

[3] Michel de Arandia, d'une famille noble du Dauphiné, prit possession de l'évêché de Saint-Paul le 17 juin 1526. Il se démit de son siége en 1539, en faveur de Jean de Joli.

[4] Jean de Joli, fils d'Humbert, seigneur de Choin, fut évêque de Saint-Paul de 1539 à 1573.

DIALECTES MODERNES

GLOSSAIRE DES COMPARAISONS POPULAIRES DU NARBONNAIS ET DU CARCASSEZ

Extrait du Rapport de philologie lu par M. A. Roque-Ferrier en séance du deuxième concours triennal de la Société pour l'étude des langues romanes (23 mai 1878) :

« Tels sont les glossaires et les vocabulaires [ceux de MM. Martelly, l'abbé Joseph Roux, Boucoiran, l'abbé Gondret, Ch. Fabre et Jacquème] ; il en est cependant un autre d'un genre si nouveau, d'une utilité et d'un charme si évidents, que je vous demande, — au profit surtout de son auteur, — la permission d'abuser encore de vos moments. Il est entièrement composé de ces comparaisons, de ces métaphores qui reviennent sans cesse sur les lèvres des gens de la campagne, et dont la poésie, toujours aussi vivante que vraie, se retrouve au fond des littératures les plus diverses, à quelque pays et à quelque époque qu'elles appartiennent. N'entendons-nous pas dire autour de nous, à presque tous les instants d'une conversation populaire et animée :

« Es blanc couma la nèu — Es negre couma un four, — Es paure » couma un rat, — Es tapat couma un pot de mèu, — Es drech couma » un pibou,

» Canta couma una Ourguena, — Parla couma una Fada, — Se fai » pourtà couma una Maia, — Se crei au tems que Marta filava, — » que sent Jousè era jouine ome » ?

» Dans un ordre semblable, les idées de hauteur, et même de rapidité, sont prises du ciel et des astres : *Es naut couma lou ciel, Fai tant de camì couma la luna ;* celles de vitesse, de l'éclair et du vent : *Partis couma un ilhau, Courris couma lou vent.* Celle de pesanteur est inséparable de la terre : *Pesa couma de terra ;* celle de jeunesse, de l'eau : *Es jouine couma l'aiga ;* celle de force, des pierres et des rochers : *Es fort couma una peira, Es du couma un roc ;* celle de richesse, de la mer : *Es riche couma la mar.* Celles de la vieillesse sont à la fois très-nombreuses et très-variées : *Es viel couma un banc. Es viel couma lou mounde, Es viel couma un prat. Être vieux comme Hérode* appartient enfin à un ordre de comparaisons judéo-chré-

tiennes qui a probablement pris naissance au IXe ou au Xe siècle de notre ère.

» C'est pour le recueil des formules de comparaison populaire du Narbonnais et de la région carcassonnaise que M. Achille Mir a obtenu une médaille de vermeil. »

Glossaire

Abala. — Abala coumo un goufre : amé gouludetat. Abala acò coumo de bresco : facilloment. L'abalèt coumo uno purgo e sans s'escarrafi.

SE DITS :

Quand on abalo amargant, on pot pas escoupi dous. *Ou be :* quand on abalo caud, on pot pas escoupi fred.

Abandounat — ou *mes de coustat* coumo uno bièlho ferralho ; — coumo un bièl trast.

Abarbassit — coumo un bouissou.

Abelho. — Biure d'acordi coumo las abelhos ; satge coumo uno abelho ; cargat coumo uno —; balent coumo uno —; rous coumo uno —

Abeura (s'). — S'abeura d'aigo coumo se l'on abiò un magasin d'espoungos dins lou brusc.

Abibat— coumo un rat de granie.

Abilhat — coumo un segnou ; — coumo un duc.

PER TRUFARIÈ :

Abilhat coumo un brullaire d'oustals ; — coumo un belhitre ; — coumo un escapat de galèros.

SE DITS :

Abilhats un bouissou,
Semblara'n segnou

A bou mercat — coumo un counsel ; — coumo de douna de lum.

SE DITS :

Es coumode de douna 'n counsel, es questiu de lou douna bou. Qui counselho pago pas.

Aboundis. — Ne fa aboundis coumo un ase de pets ; — coumo un gabach de tachos.

Aboundous — coumo las cebos en Egito ; — coumo l'aigo à la mar : — coumo s'i coustabo pas res.

PER TRUFARIÈ :

Aboundous coumo un bièl chicharrou ou sarro-piastros.

Abracat — coumo un canou ; d'èls abracats coumo de pistoulets.

Abrandat — coumo un carbou rousent ; — coumo un foc de Sant-Jan.

Abrigous — coumo uno serro.

Absoulut — coumo lou cor d'un tiran.

Abucle — coumo uno talpo ; — coumo la Justiço ; — coumo l'Amour.

SE DITS :

Al païs das abucles, lous borgnes soun reis.

Acagnardit — coumo un gous.

Acarnassits — coumo dous pouls en batalho ; — coumo dous dogouls de coumbat.

Acata, abaissa — lous èls coumo uno Santo Madono ; — coumo un coupable.

Accipa de lèng — coumo un ganchou de carrassiè.

Acha — menut coumo de salcisso ; — coumo un pastis ; — Achat coumo d'èrbo que dounoun à las galinos ; — coumo de laitugat per las auquetos.

Acimat, acimatat ou acimerlat — coumo un garbiè ; — coumo un nits d'agasso,

SE DITS D'UN IBROUGNO :

Acimat coumo trento-siéis milo homes.

Aclafa (s') — coumo uno clouco sus iòus ; — coumo uno lèbre al jas.

Aclinat — coumo un fouchaire ; — coumo un bièl de cent ans.

Acordi (d') — coumo lairous en fièro ; — coumo dos abelhos ; — coumo lous cinq dets de la ma.

SE DITS :

Lairous de Piso : de jour se batoun, la nèit rauboun ensemble.

PER TRUFARIÈ :

Soun d'acordi ou de cofo coumo gat e gous.

Acoucarri (s') — coumo de Carràcous.

Acoumoudant — coumo un negouciant sul punt de crèbo

Acoumoulat — coumo un coup de bren.

Acouplat. — Mal acouplat coumo l'ase amé lou biòu.

Acourda (s') — coumo lou det amé l'ounglo.

PER TRUFARIÈ :

S'acourda coumo lou Magnificat à Matinos.

Acoustumat — à-n-acò coumo un ase d'ana à pèd ; — coumo un gous d'ana descaus.

Acoutibat — coumo un ermas ; — coumo un bacant ou coumunal.

Acoutoulat — coumo lou pouletou joust l'alo de sa maire ; — coumo lou cago-nits de la familho.

Acrapulit — coumo un ibrougno de proufessiu ; — coumo un sac-à-rauso.

Acroucha (s') — à toutos las brancos coumo un negat.

Aculhit — coumo un dius ; — coumo un rei.

PER TRUFARIÈ :

Aculhit ou reçapiut coumo un gous à bèspros ou dins un joc de quilhos ; — coumo un creanciè qu'on bol pas paga.

Adalit — coumo un trauc de talpo ; — coumo uno espoungo ; — coumo un sablas ; — coumo la terro en temps de secaresso.

Amira (s') — coumo un palot.

Adoubat — coumo un papiè de musico ; — coumo un ort.

Adourat — coumo un dius ; — coumo l'or.

Adousilhat—coumo un grifoul ;— coumo uno fount ; — coumo uno tressairolo.

Adreit, aisit — coumo un singe.

PER TRUFARIÈ :

Aisit de sous dets coumo un porc de sa cougo, en parlant per respèct.

Afairat — coumo un ase per bendemios ; — coumo un perruquiè ; — coumo un aboucadot.

Afaissa — lou cap coumo al jour de sa fi.

Afalenat — coumo un reinard perseguit per uno muto.

Afamat — coumo un cimet deju ; — coumo un lebriè ; — coumo un Boumian ; — coumo l'arpo d'un uchè.

SE DITS:

Pacan afamat,
Caissal regagnat,
ou Bentre afamat a pas d'aurelhos.

AFASTIGOUS, AFASTIGANT— coumo un cassoulet de mounjos ou de fabols ; — coumo uno soupo de fourmatge ; — coumo un milhas routaire.

AFATIGAT — coumo un paure ome que coulo sa trempo.

AFATRASSIT, USAT — coumo un bièl assignat.

AFECIOUNAT E GASTAT — coumo l'efant unic d'uno richo familho.

AFEMELIT — coumo un sibarito ; — coumo un bièl pacha.

AFERLUCAT, ALISCAT — coumo un nobi ; — coumo un joube amourous.

AFEROUNIT — coumo un poul jalous.

AFILAT — coumo uno agulho ; — coumo uno alzeno.

AFIROULAT — coumo uno moustelo ; — coumo uno mirgueto. Afiroulat, pounchut coumo lou mourre d'un furet.

AFLACAT — coumo un paumouniste ; — coumo un malaut qu'i manco que lou coutou al nas.

AFLATOUS, FLATAIRE — coumo un ome de cour ; — coumo un deputat en cèrco d'electous.

AFOUGASSAT — coumo uno ausèrdo tralhado.

AFOUGAT — coumo un amourous de quinze ans.

AFOURTUNAT — coumo un Pourtugalés ; — coumo un mounarco.

PER TRUFARIÈ:

Afourtunat coumo un cèrco-crousto.
Afourtunat coumo Dalbés,
Qu'abiò dos banos al cabés.

AFRAIRA (s')— coumo dous bessous.

AFRIC — coumo las fedos à la sal ; — coumo un gorp à la carraugnado ; — coumo las mouscos ou las fourmigos al mèl.

AFROUNTAT — coumo un bregand de bosc.

AFROUS — coumo la mort ; — coumo un negat ; — coumo la misèro.

AFUSTAT — coumo un fusil à dous cops.

AGACHA — coumo un inoucent ; — coumo un coutral.

AGAFA (s')— ou s'estaca coumo de mèrdo de coucut;— coumo de pego ; — coumo de besc.

AGALABARDIT — coumo un cèrco-dinnas que flairo bouno cousino.

AGANIT — coumo un gous roudaire que trigosso l'anquiè.

AGANTAIRE — coumo un croc de roumano quintalièro.

AGANTAT — al galet coumo un malfaitous.

AGARRUSSI (s') — coumo un biél salibatari.

AGITA (s') — coumo uno cordo de biouloun ou de guitarro.

AGNEL : — blanc, — poulit, — magnac, — doucet, coumo un agnèl.

SE DITS :

Qui se fa agnèl, lou loup lou manjo.

AGOULUDIT — coumo un loup magre en bisto d'un escabot de moutous.

AGOURRUFI (s') — coumo un pelhot de padeno ; — coumo un fregadou.

AGRE — coumo de binagre ; — coumo un agras.

AGROUMANDIT — coumo un gat qu'i fan sentì uno mirgo.

AGROUPATS — coumo un carrat de fantassins; — coumo un bol d'estournèls.

AGRUMELATS — coumo un eissam d'abelhos ; — coumo un escabot de fedos espaurugados.

AGULHETAT — coumo un gendarmo.

AGUSA — coumo un amoulaire; — coumo un grapaud al soulel, pinjourlat per la pato.

AHIT, AISSABLE. — Ahit coumo la rougno ; — coumo lou mal de cambos; — coumo la mèrdo al lèit.

AIGASSEJAT — coumo un bi de pensiu.

AIMA (s') — coumo dous fraires ; — coumo dous cambarados d'escritòri. Aima quicon coumo de sucre; — coumo de pa tendre.

PER TRUFARIÈ :

Aima quicon coumo la capitaciu ; — coumo lous cops de tricos ; — coumo lous gousses lou fouet; — coumo lou mal de bentre; — coumo un agacit dins de souliès estrèits.

AIMANT — coumo uno tourtouro.

AIRE (EN L'). — Es toujours en l'aire coumo uno cadaulo ; — coumo uno callèbo de pouts. Un aire gaiet coumo un dindin de campaneto.

Airejat — coumo un moulì de bent.

Airissat—coumo un poulhastre; — coumo un agabous; — coumo un bouissou d'agrèu.

Aise (A l') — coumo un peis dins l'aigo ou coumo un peissou dins la mar ; — coumo un rat sus la palho.

Aisit — coumo un bièl souliè ; — coumo un singe de sa cougo. Aisit de las dos mas coumo un singe; — coumo un filou de proufessiu.

PER TRUFARIÈ :

Aisit coumo uno masso demargado : — coumo de prene la luno amé las dents ; — coumo de se grata lous èls amé lous couides. Aisits coumo las gens de Calhau, qu'èroun sept per pourta 'n teule amai lou coupè-roun.

SE DITS :

Aisidenço bal mai que forço.

Aissable — coumo las canilhos ; — coumo lou mal de cambos; — coumo la cacalucho.

Ajassat — coumo un rafaut; — coumo uno galino que fa l'iòu.

Alaiat — coumo un cassaire mort de fam.

Alandat— coumo un pourtal ; — coumo uno encluso ; — coumo la gulo d'un four.

SE DITS :

A lous èls alandats coumo un gat que beu d'oli.

Alangourit — coumo un couscrit qu'a daissat sa proumeso touto prèsto.

Alateja — coumo un pijou blassat.

Alaugerit — coumo se bous abion tirat trento quintals sus la poste de l'estoumac ; — coumo l'Anglés à l'Oupera quand ajèt desferroulhat la tripo-mèstro.

Alegant — coumo un barjacaire que dits pas jamai res que balgo.

Alegra, rejouï — coumo uno bouno noubèlo.

SE DITS :

Es pla bengut qui porto bounos noubèlos.

Alemand. — Beure à bentre deboutounat coumo un Alemand; *ou* pinta, flabuta coumo un Alemand ; — auturious *ou* coulèrous coumo un Alemand.

Aleto (fa l') — coumo un poul à sa sultano.

Alignat — coumo un cop de courdèl : — alignats coumo lous souldats en rebuo.

Alisaire — de coudenos coumo un courtisan titrat.

Aliso — coumo l'oli tout fricot.

Alo basso. — Tene l'alo basso coumo un poulet capounat de fresc.

Almoino. — L'almoino toumbo co dal paure coumo uno plèjo douço, benesido e refrescarèlo.

Alouès. — Amargant coumo d'alouès.

se dits:

Dejoust la caloto dal cèl,
Pla d'alouès e pauc de mèl.

Alterat — coumo un trauc de talpo ; — coumo un prefaitiê : — coumo uno terro escarbassado.

Alucrit — coumo un enfant d'Isaac.

Alumat — coumo un alambic. (L'estoumac s'i crèmo.)

Alut — coumo un aclo.

Amaga (s') — coumo un coupable : — amaga quicon coumo lou pecat.

Amagnagat — coumo un ouncle amounedat e à cap de camì.

Amaliciat — coumo un bacairal ; — coumo un dogoul atissat.

Amargant — coume de fèl espouriu ; — coumo d'alouès : — coumo uno purgo ; — coumo de calco-trepo ; — coumo uno castagno d'ase ; — coumo de fumo-terro : — coumo un escal d'anougo ; — coumo la tolo.

Amaserat — coumo de pa de mil ou de sial mal quèit : — coumo de mourtiè fourçat. — Un pas amaserat coumo lou biòu que tourno de la junto.

Amatinat — coumo un fourniè ; — coumo un poul ; — coumo la lauseto.

Ambrosi. — Flourit e boutounat coumo un ambrosi.

Amics — coumo la car amé l'ounglo ; — coumo lous cinq dets de la ma ; — coumo dous grils.

per trufariè :

Soun amics coumo gat e gous.

se dits :

Lou milhoun amic es la bourso.
Amic de toutis, amic de digus.

Amistous — coumo un joube que bol plaire; — coumo quaucun que mitouno un airetatge.

PER TRUFARIÈ :

Amistous coumo un garrabiè ; — coumo un bouissou blanc ; — coumo un trauco-sac ; — coumo uno mairastro ; — coumo la fenno de Job.

SE DITS :

S'es amistouso, uno filho es toujour poulido.

Amorri — coumo un bourrèc escapat dal bertigot.

Amoulounat — coumo un catèl de fial : — coumo un sac de culiès.

Amountairat — de pòu coumo uno semal bièlho.

Amourousit — coumo un fol ; — coumo un gat en febriè.

Amourouso — coumo uno gato ; — coumo uno gousso en pleno calou.

SE DITS :

Nou i'a tal bantaire d'uno poulido filho coumo soun amourous.

Jamai amourous bergougnous n'ajèt bèlo amigo.

Ampoulos. — A d'ampoulos à las mas grossos coumo d'iòus.

Amudit — coumo un trapisto.

Amusa. — S'amusa coumo un mainatge ; — coumo un escouliè.

PER TRUFARIÈ :

S'amusa coumo un croustet darriè 'no malo ; *ou* dins la pocho d'un gendarmo *ou* d'un capela. — S'amusa coumo un peis dins uno guitarro ; — coumo uno escarpo dins un tiradou de coumodo ; — coumo un amourous que bado la gruo en esperant sa fringairo.

Amusant — coumo la galo.

Ana — coumo uno canèlo ; — coumo un rèc ; — coumo un grifoul. — Ana bite coumo lou bent; — coumo un dabanèl. — Ana sus dous rengs coumo un four de cebos ;— sus dos renguetos coumo uno proucessiu. — Ana de dous en dous coumo lous aucèls quand s'aparioun; — de quatre en quatre coumo lou bissèst; — de cinq en sièis coumo las roumanos ; — de dèts en dèts coumo las crouses. — Ana à pèd coumo la pacandalho. — Ana soun balin-balan

coumo un ase escrancat. — I'ana tout d'un tros coumo un ase quand troto. — Ana en grand coumo un segnou. — Ana e benì coumo un loup engabiat. — S'en ana coumo un fum de palho ; — coumo qui ba bufo. — Acò ba coumo un gant à la ma ; — coumo la pèiro à l'anèl ; — coumo lou bast à l'ase.

PER TRUFARIÈ :

ANANT — coumo un carri mal graissat

ANANTI. — N'anantì coumo un gabach de tachos.

ANAUSSA. — Anaussa lou pèd coumo un chabal borgne.

ANELA — coumo la cougo d'un porc.

SE DITS :

Fa coumo la cougo d'un porc : toujour anèlo e jamai nou nouso.

ANGE. — Escriu... legits... apren coumo un ange.

ANGUIALO. — Lisa dins las mas coumo uno anguialo. — Fa coumo l'anguialo de Melun, crido abant d'èstre escourjado.

ANNADIÈ — coumo l'ameliè.

ANTIBOS. — Faire tout al rebès coumo lous courdeliès d'Antibos.

ANTIC — coumo lous cèdres dal Liban.

ANUIOUS — coumo un jour de plèjo ; — coumo un orgue à manibèlo ; — coumo las campanos à las batalhados de Nadal.

APARELHATS — coumo dous bious à la jouato ; — coumo lous passerats al temps de las amours.

APARENT — coumo lou nas al bisatge.

APASSIOUNAT — coumo un anticari.

APENSATIT — coumo un filousofo ; — coumo un astroulogo ; — coumo un general d'armado à la bèlho d'un grand coumbat.

APETISSAT — coumo un mounge à la fi dal Careme ; — coumo un Limousì : pas tant bou, un pauc mai.

APLANIT — coumo uno ièro ; — coumo uno faisso d'ort prèsto à semena.

APLATIT — coumo uno fougasso ; — coumo uno bouso de baco ; — coumo uno bougneto ; — coumo uno figo de

cabassou ou melado ; — coumo un cimet ; — coumo uno pansarilho ; — coumo uno toumio.

APLICAT — coumo un emplastre de pego de Bourgougno ; — coumo uno tiplado de bard ; — coumo uno pèl de lapin à la paret.

APRIBASAT — coumo un passeradou de muralho.

AQUI, AQUITAL. — Es aquì coumo un pal bestit ; — coumo un planto-portos ; — coumo l'ase de picos.

AQUIPATJAT — coumo un Cesar de Basan.

ARATO. — L'arato i batiò coumo un tambour.

ARDIT — coumo un boussut ; — coumo un pet de mounge ; — coumo un poul dins sa basso-cour ; — coumo un gous sus soun fumariè ; — coumo un gous sans caussos ; — coumo un page ; — coumo un Sant Peire ; — coumo un archè ; — coumo un uchè.

SE DITS :

Lous ardits n'ajoun.

ARGENT. — Abé d'argent coumo un pourcatiè ; — coumo lous gousses de piuses.

PER TRUFARIÈ :

Abé d'argent coumo un grapaud de plumo ; — coumo un iòu de lano.

SE DITS :

L'argent a pas de cougo, escapo roundoment.
Argent de fenno e be de campano,
Ni nou flourits ni nou grano.

ARMAT — coumo un miquelet, jusquos las dents.

ARMOUNIOUS — coumo l'arpo de Dabid ; — coumo uno mandoro ; — coumo la musico das anges.

PER TRUFARIÈ :

Armounious coumo la cliqueto d'un ladre ; — coumo un calibari enratjat.

ARNESCAT e CIMBOULAT — coumo uno miolo espagnolo.

ARPATEJA — coumo un negat ; — coumo un gal dins d'estoupos ; — coumo un bancaroutiè que bol tourna sus l'aigo ; — coumo un diable dins un aigo-signadiè ; — coumo uno tartugo amé l'esquino en sus ; — coumo un grapaud penjat per uno pato ; — coumo un gat ferrat de quatre clesques d'anougo.

Arpiu — coumo un falquet; — coumo un beu-l'oli ; — coumo uno choto banudo.

Arput — coumo un cranc ; — coumo un demoni ; — coumo un proucurur.

Arqueta — coumo un lebraut qu'a lous gousses al tioul.

Arranca. — S'arranca coumo de porrets.

Arrapa — coumo l'agram. — S'arrapa à la car coumo uno piuse afamado ; — coumo uno lampourdo.

Arrapat — coumo un lagast ; — coumo un pat ; — coumo un escuret ; — coumo un emplastre ; — coumo de pego.

Arrasa. — A fenit d'arrasa coumo un bièl roussi de posto.

Arrasat — coumo un clot ; — coumo uno quartièrado de blad.

Arredit — coumo un cos beuse d'amo.

PER TRUFARIÈ :

Arregala. — S'arregala coumo qui bous grato l'esquino am' un desc *ou* un coufessiounal ; — coumo sus un lèit d'ourtigos *ou* de bouissous.

Arremassaire, Espargnaire — coumo un Aubèrgnas ; — coumo un gagno-petit.

SE DITS :

A paire arremassaire, fil escampaire.

Arrengat — coumo un ort ; — coumo un papiè de musico.

Arrest. — Tene l'arrèst coumo un gous de casso.

Arresta. — S'arrestà à toutos las portos coumo l'ase dal mouliniè.

Arriba — à prepaus coumo Mars en Careme ou coumo peis en Careme ; — arriba lou pus tard poussible, coumo lous escoulans.

Arroupit — coumo l'ibèr ; — coumo uno bièlho cranco.

Arruca. — S'arruca coumo un coup ; — coumo uno semal bièlho.

Asclo. — Damnat coumo uno asclo : — bandat coumo uno asclo ; — rire coumo uno asclo pernado.

SE DITS :

Asclo torto fa boun foc.

Ase. — Cargat... cinglat... dur... testut coumo un ase negre. — Michant coumo un ase rouge. — Apatì coumo un ase

de gipièro *ou* de geissièro. — Trima coumo l'ase dal Basacle.

Aspre — coumo un agras ; — coumo de sèrbos ; — coumo d'agragnous ; — coumo de coudouns.

Assaubatgit — coumo un loup.

Assecat — coumo uno merlusso ; — assecarlit coumo un peis sus un rastoul ; — coumo uno liasso de picarèls. — S'asseca coumo un tap de siure.

Assoulelha. — S'assoulelha coumo un lausert ; — coumo uno clau de sant Pèire.

Assoustarèl — coumo l'ange de la misericordo ; — coumo Nostro-Damo de Boun-Secours.

Assucat — coumo un biòu, un brau *ou* un taure.

Atapit — coumo un fourrèu de tartugo ; — coumo uno fougasso de sial pastado despèi quinze jours.

Atcipa — coumo un parel d'estanalhos nobos ; — coumo uno gafo.

Atelat — coumo un chabal de carrosso.

Ateugnit — coumo uno mèrlusso ; — coumo uno poste de sapin.

Atifat *ou* Atifalhat — coumo un carnabal ; — coumo un coumedièn en plen aire.

Atirant — coumo la sereno de mar ; — coumo uno pèiro d'amant ;— coumo lou goufre d'aigo quand remoulino en embutadouiro.

PER TRUFARIÈ :

Atirant coumo un bartas sans amouros.

Atraient — coumo la porto d'uno prisou.

Atuda. — S'atuda coumo un calel fauto d'oli.

Aubergnas. — Afric de rabets coumo un Aubergnas. — Cambia de camiso cado mes coumo lous Aubergnasses. — Coumo un efant de l'Auberni, auriò coupat un sòu en dous trosses amé las dents.

Aucèl. — Es coumo l'aucèl sus la branco, toujour prèst à partì ; — gai e libre coumo l'aucèl que bolo.

SE DITS :

Bèlo plumo fa bèl aucèl. — Tout aucèl ressemblo à sa maire. — Bal mai èstre aucèl de bosc qu'aucèl de gabio.

Audourous— coumo d'aigo de nafro ou d'aigo-ros.— Audourous coumo un roumanì endimenjàt de sas flouretos azurinos ; — coumo las èrbos das camps dalhados de fresc.

Aurelhos. — D'aurelhos coumo un plat-barbiè ; — coumo de tampos de bufet ; — coumo de courbi-plats ; — coumo de moussos d'araire ; — coumo de brigoulos ; — coumo d'aussos de courdouniè.

Aurelhut — coumo un roussì d'Arcadio.

Auriu — coumo un poulì.

Autenc — coumo un parbengut en plaço ;— coumo un pesoul rebengut.

Auturious — coumo un Alemand.

A. Mir.

VARIÉTÉS

C'est la description du royaume du Sarrazin Chernuble :

> Soleilz n'i luist, ne blet n'i poet pas creistre,
> Pluie n'i chiet, rusée n'i adeiset,
> Pierre n'i ad que tute ne seit neire.
>
> Dient alquant que li diable *meignent*. (*Rotand*, v. 980)

M. L. Gautier, p. 568 (*Glossaire*), parle ainsi de ce passage : « *Meignent*, verbe neutre, ind. pr., 3e p. pl. Demeurent, habitent. (*Manent* donne *mainent*, et le *g* est amené par l'*n*. M. Foerster propose *meinent* de *minant*. Je ne puis adopter cette hypothèse, que la phonétique justifie et que le sens condamne.) »

M. Foerster a deux fois raison de rejeter *maignent*, parce que la série des rimes en *e* long ou *i* bref latin n'admet pas une rime en *a* latin, et parce que *n* n'a pas le droit d'amener *g* où il lui plaît, où il plaît du moins à M. L. Gautier. De son côté, M. Léon Gautier n'a pas tort de rejeter la conjecture de M. Foerster, laquelle présente deux inconvénients. D'abord, elle modifie la leçon du ms. en rejetant le *g;* car je ne suppose pas qu'un maître en phonétique comme M. Foerster adopte les commodes procédés de M. L. Gautier, et fasse de *g* le *pedisequus* obligé de *n*. En second lieu, le sens paraît bien forcé ; « les diables les y *mènent* [les pierres]. » Évidemment, ni l'une ni l'autre conjecture n'est acceptable, et l'on ne sait plus à quel saint ou, si l'on aime mieux, à quel diable se vouer.

Et pourtant, si j'osais, je tirerais bien d'embarras mes confrères en étymologie, car j'en ai le moyen. Oui, lecteur, ami lecteur, indulgent lecteur, je tiens la vérité dans ma main. Mais, à l'exemple de Fontenelle, qui disait : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir toute grande », j'hésite ; je tiens ma main toujours fermée, et remets mon étymologie dans ma poche.

Puis, je me représente l'attitude interrogative et étonnée des curieux d'étymologie, l'insistance de leur regard, et enfin le sourire de doute qui leur vient aux lèvres en me voyant si perplexe. Ils croiront peut-être que je ne suis plus aussi sûr de moi-même, et que mon étymologie, née peu viable, craint, pudique sensitive, les regards indiscrets et desséchants de la critique. Me voilà forcé dans mes derniers retranchements, et, pour obéir au point d'honneur, je vais ... Mais auparavant laisse-moi t'invoquer, ô Pudeur ! et répéter l'invocation que t'adresse la *Princesso Clemenço*, de Mistral, au moment de faire sauter son bonnet, ou plutôt sa robe et le reste, par-dessus les moulins :

E tu, Pudour, cuerbe-me de tis alo !
(Et toi, Pudeur, couvre-moi de tes ailes !)

Avec les diables, on le sait, on doit s'attendre à tout. Leur réputation est si bien établie que, quand la superstition populaire veut faire endosser à quelqu'un la responsabilité d'accidents inexplicables, c'est toujours à eux qu'elle s'en prend. Plus le dégât est grand, plus la chose est invraisemblable et grotesque, plus le diable risque d'en être accusé. Tous les moyens lui sont bons ; les moins avouables sont même ceux qu'il choisit de préférence. Je n'en citerai qu'un exemple : l'*assa fœtida*, employée par les médecins dans certaines affections des voies digestives, et qui exhale un parfum qui n'est pas celui de l'ambre, est appelé par les marins « la merde du diable. » Qu'on juge, d'après cela, si au moyen âge, où l'on ne faisait pas la petite bouche, même dans les Chansons de geste, on hésitait à caractériser les méfaits du même genre que la fantaisie des inventeurs d'histoire naturelle, gens du peuple ou auteurs de *Bestiaires*, mettait à la charge de ces pauvres diables — de diables. C'est précisément ce qui est arrivé dans le cas qui nous occupe. En présence du royaume de Chernuble, pays peu exposé aux invasions, même de ses voisins les plus faméliques ou de ses ennemis les plus héréditaires, pays sans soleil, sans blé, sans pluie et sans rosée, devant ces pierres toutes noires, l'imagination populaire, qui veut tout expliquer, se dit que les diables avaient encore passé par là. Non pas qu'elle supposât qu'ils y fissent leur séjour, — il fallait bien à l'enfer des habitants, — mais elle se disait que cette absolue stérilité, cette couleur noire des pierres surtout, ne pouvait s'expliquer que par l'action d'un corrosif à jet continu. Bref, elle supposa que, si les démons allaient déposer sous forme d'*assa fœtida*, dans je ne sais quelle lointaine contrée d'Orient, la partie solide de leurs déjections, ils devaient expulser la partie liquide, celle que Sganarelle appelle « le superflu de la boisson », dans cet infortuné royaume de Chernuble.

De là le vers du *Roland*, où l'auteur du poëme n'exprime d'ailleurs cette opinion qu'avec une certaine réserve :

Dient alquant que li diable i *meignent*.

« Quelques-uns disent que les diables y *tombent de l'eau* », comme disent les enfants par euphémisme « y font *pipi* », comme disent les nourrices.

Et voilà pourquoi, ô Chernuble, votre royaume était stérile.

On dit communément que Brest, *pace vestra dixerim, o Britones*, est le « pot de chambre de la France », par allusion à ses pluies continuelles ; le royaume de Chernuble, encore plus mal partagé, était celui de l'enfer. Mais, après tout, ce prince n'était qu'un Sarrazin. Il n'avait

donc que ce qu'il méritait, bien heureux encore de ne pas récolter l'*assa fœtida* à la place du blé, « qui n'y pouvait pas croître », ce qui aurait d'ailleurs par trop assimilé son pays à celui du légendaire Audigier.

La phonétique est d'accord avec le sens, et justifie pleinement cette explication, quelque bizarre qu'elle paraisse au premier abord. *Mingunt* de *mingere*, uriner, a produit *meignent*, absolument comme *pingunt, extingunt, cingunt*, avaient produit *peignent, esteignent, ceignent*.

Mes lecteurs comprendront maintenant pourquoi je me suis tant fait prier pour vider le fond du sac. Encore une fois, je leur en demande bien pardon. La faute d'ailleurs en est aux chercheurs d'étymologies, qui n'auraient pas manqué de prendre en mauvaise part mon intervention, si elle n'avait pas abouti. Tous ces messieurs, si j'avais persisté à me taire, m'auraient jeté la pierre, peut-être même une de ces pierres noires du royaume de Chernuble, encore toutes brûlantes de l'urine infernale. Je dis brûlantes, car ce n'est pas aux compagnons de Satan, je suppose, qu'on pourrait appliquer l'expression espagnole, où l'on retrouve encore la racine de ce *mingere* d'où était venu notre v. française *meignent*, l'expression de *minga fria*, c'est-à-dire pisse-froid. Et puis je savais que les vrais philologues aiment l'étymologie pour elle-même, sans se préoccuper du qu'en dira-t-on. Est-elle de bon aloi ? Voilà tout ce qu'ils demandent. C'est ainsi qu'un empereur romain bien connu, palpant et flairant le premier argent qu'avait rapporté l'impôt établi par lui sur certains besoins du public, besoins exactement semblables à ceux que les démons allaient satisfaire aux dépens du royaume de Chernuble, répondait à ceux qui faisaient les dégoûtés : « Mais voilà de très-bonne monnaie, et qui n'a pas d'odeur du tout. » Je souhaite que les Vespasiens du romanisme en disent autant de mon étymologie.

Il me reste à compléter cette explication par une rectification du texte. Le ms. porte :

Dient alquanz que diables i meigneni.

M. L. Gautier imprime *li diable*, supprimant ainsi l'incorrection apparente du ms., qui donne à *diables* la forme du cas oblique, lorsqu'il est évident que ce mot est au nominatif pluriel et n'a pas droit par conséquent à l'*s* de flexion. Peut-être M. L. Gautier a-t-il raison. Peut-être aussi a-t-il tort, car il y a moyen de tout concilier, et la grammaire et la mesure du vers et l'orthographe du ms., c'est de lire *diable s'i meignent*, littéralement, les diables s'y urinent. On sait, en effet, que l'ancienne langue employait presque indifféremment les verbes neutres et comme neutres, et comme réfléchis, lorsqu'il s'agissait d'actes naturels faits et supportés par la même personne. Ainsi elle disait aussi bien « Karles *se* dort » (*Roland*, v. 724)

« que Karles dort » ; « il *se* digne » que « il digne » = *cœnat*.

Pour rendre cette explication tout à fait certaine, il faudrait l'appuyer d'un autre exemple de *meignent* ainsi employé. Mais cette forme est absolument unique, du moins je ne l'ai rencontrée nulle part ailleurs. Il semble même qu'elle ait à peu près complétement disparu de la circulation néo-latine, car on ne la rencontre guère, nettement reconnaissable, que dans la locution espagnole plus haut citée *minga-fria*, et dans le roumain *a mîngi*, tacher, salir, barbouiller, qui nous la présente avec un sens voisin, mais différent, du sens primitif. Observons, en passant, que M. de Cihac ne la mentionne dans aucun de ses deux grands dictionnaires étymologiques.

Ajoutons enfin que c'est précisément parce que cette forme *meindre* = *mingere*, si facile à confondre avec *maindre* = *manere*, n'avait pas de racines dans l'usage populaire, même ancien, qu'aucun des mss., autres que celui d'Oxford, ne donne une leçon approchante. Trois sur quatre ont compris *meignent* = *mainent* = *manent*, et ont traduit l'un (ms. de Venise) par

Dicunt alquat che diables la entre;

le second (v z), par

Li vif diable: i solent converser;

le troisième (c), par

Ly vil diable y veulent converser.

Quant au copiste du quatrième, il a encore moins compris, s'il est possible, et il écrit sans fausse honte un vers qui n'offre aucun sens :

Dient paiens, diable n'i crient mie.

Si dès le XIIIe siècle le sens de cette expression échappait au commun des lecteurs, quoi d'étonnant que les romanisants de 1880 n'aient pu tout d'abord y voir clair! Joignez à cela que l'excentricité par trop aristophanesque attribuée à ces Messieurs du sombre empire, et qu'on ne s'attend guère à trouver au milieu d'un poëme aussi sérieux que la *Chanson de Roland*, était bien faite pour dérouter notre esthétique moderne. Aussi je me demande avec quelque inquiétude ce que vont dire certains littérateurs puristes, ennemis-nés et jurés de notre vieille poésie nationale, devant cette quasi-incongruité échappée au chantre des héros carlovingiens. Aussi et plus embarrassé que Boileau défendant Homère qui avait tout uniment comparé Ajax à un âne, je laisserai mon pauvre Turold se tirer d'affaire comme il pourra, et je me bornerai à demander de nouveau pardon à nos lecteurs et même à mes confrères en étymologie, car j'aurais préféré, si j'avais eu le choix, leur servir, pour leurs étrennes philologiques de 1881, quelque chose d'un peu moins salpêtré.

A. Boucherie.

BIBLIOGRAPHIE

La Légende d'Edipe, *étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes, texte français du XIIe siècle.* — Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par L. Constans, professeur au lycée de Montpellier. — Paris, Maisonneuve, 1880. 390 pp. — LXXX.

I

Cette thèse, ou, pour parler plus exactement, cet ouvrage, se divise en quatre parties principales, contenant: 1° la légende d'Edipe dans l'antiquité; 2° la légende d'Edipe au moyen âge; 3° la légende d'Edipe lors de la Renaissance et pendant les temps modernes; 4°, en appendice, une étude sur la langue du *Roman de Thèbes*.

Tout un côté, et ce n'est pas le moins important, de ce vaste travail, échappe à mon contrôle; je veux parler des recherches relatives à la légende d'Edipe et à ses diverses transformations. J'ai lu pourtant avec un réel intérêt cette étude mythologique, car M. Constans y déploie beaucoup d'érudition. Il m'a semblé qu'il avait tiré grand parti des travaux de ses devanciers, et laissé bien peu de chose à glaner après lui.

Je m'attacherai plus particulièrement à la partie purement philologique, à ce qu'il dit des manuscrits, de la langue et de l'auteur du poëme.

Il y a en France trois manuscrits du *Roman de Thèbes*. Ils sont tous trois à la Bibliothèque nationale (p. 156). Le plus ancien A, qui date de la fin du XIIIe siècle, a servi de base au travail de M. Constans. Des deux autres, l'un, B, date du XIVe, et l'autre, C, du XVe siècle.

A côté de ces manuscrits, M. Constans cite le fragment d'Angers qui est encore le plus ancien spécimen du *Roman de Thèbes*. Il cite aussi, mais sans les connaître autrement que par les indications que lui ont fournies MM. P. Meyer et G. Paris, deux autres manuscrits conservés en Angleterre, à Spalding (Lincolnshire) et à Cheltenham.

Il les compare entre eux et arrive à cette conclusion, que le ms. A, le plus ancien des trois mss. français, se tient plus près du texte original que les mss. B et C, lesquels sont d'accord entre eux et appartiennent à une même famille. Le texte de A est plus étendu que celui que nous a conservé le groupe B C.

Ce n'est pas la seule différence : A a été écrit par un Picard, le

scribe Jehan Madot, neveu du célèbre trouvère artésien Adam le Bossu, et les mss. B C, par des copistes de l'Ile-de-France.

Enfin le fragment, beaucoup trop court malheureusement, mais dont l'étendue pourrait être doublée par de nouvelles recherches, si l'administration de la Bibliothèque d'Angers autorisait le décollage complet du feuillet de garde où il se trouve, représente, lui aussi, un dialecte sensiblement différent, dialecte sud-occidental, qui pourrait bien être celui de la Touraine ou de l'Anjou.

Le chapitre intitulé *les Deux Rédactions du Roman de Thèbes et leurs sources*, où M. Constans met en parallèle les deux familles de manuscrits, n'apporte pas, il me semble, une lumière suffisante. Ce n'est point la faute de notre savant confrère; ce sont les témoignages qui manquent. Il aurait été préférable d'attendre la révision des deux manuscrits anglais avant de prendre parti. Jusque-là, quoi qu'ait fait M. Constans, la question reste et restera pendante. Il croit que B C représentent un texte remanié. Mais qui sait si le remanieur n'est pas Jehan Madot, qui, au témoignage de M. Joly, en prenait à son aise avec le *Roman de Troie*, qu'il a transcrit après le *Roman de Thèbes*? Qui sait enfin si les deux groupes de manuscrits ne correspondent pas à deux remaniements différents?

En ce qui concerne la question de dialecte, nous nous trouvons devant des difficultés de même genre, difficultés que M. Constans ne nous paraît pas avoir mieux résolues, et pour le même motif, parce qu'il ne disposait pas d'assez nombreux éléments de comparaison. Voici textuellement ses conclusions. On verra qu'elles laissent subsister plus d'un doute. « J'inclinerais à croire, dit-il, et le traitement de la gutturale *semble* (?) l'indiquer *clairement* (?) que le *Roman de Thèbes* est un texte originaire d'un pays situé à la limite du domaine picard et du domaine français, vraisemblablement vers l'ouest, au point où la Picardie touchait d'un côté à la Normandie, de l'autre à l'Ile-de-France, hypothèse que confirme l'hésitation de l'auteur entre certaines formes françaises et les formes picardes ou normandes correspondantes. » (P. 295.)

Quel pourrait bien être ce dialecte qui tiendrait un peu du normand, un peu plus du français et beaucoup du picard ? En possède-t-on d'autres échantillons, des échantillons authentiques, et non pas supposés comme celui-ci ? Même en admettant cette obscure hypothèse, on peut se demander comment un poëte né sur les confins de l'Ile-de-France et de la Picardie, tout à fait en dehors de la Normandie, et qui écrivait, comme l'auteur du *Roman de Thèbes*, au XIIIe siècle; comment Garnier de Pont-Sainte-Maxence, qui, par suite de ces circonstances, devait être plus Picard que l'auteur de ce même poëme, ait toujours pratiqué la distinction de *s* et de *z*, distinction non ob-

servée par le *Roman de Thèbes*, au moins dans la copie de Jehan Madot ? Comment se fait-il que Gauthier de Coinsy, originaire du Soissonnais, et plus Picard encore que Garnier de Pont-Sainte-Maxence, ait évité, lui aussi, cette même confusion qui était, on le sait, le péché d'habitude des trouvères purement picards, des artésiens surtout ?

Je ne vois qu'un moyen de sortir d'embarras, c'est de rendre Jehan Madot responsable de tous les dialectalismes picards dont fourmille sa copie. Je sais bien que M. Constans retrouve des traces de ce dialecte même dans les mss. français B C (p. 294); mais, comme il n'en cite point d'exemples, on ne peut vérifier son assertion ni, par conséquent, l'accepter pleinement.

Avec un copiste-trouvère, comme était Madot, copiste indépendant s'il en fut, les rimes ne prouvent rien, tant qu'elles sont picardes. C'est tout autre chose quand elles révèlent une phonétique différente de celle de son dialecte. Alors on peut, on doit supposer que ces particularités sont imputables à l'auteur.

Malheureusement M. Constans n'a pas assez appuyé de ce côté. Il semble qu'il n'ait pas osé rompre en visière à cette envahissante personnalité.

Il y avait cependant un moyen, moyen non pas expéditif, je l'avoue, mais tout à fait sûr, de savoir au juste ce que valait Jehan Madot comme copiste. C'était de comparer sa copie du *Roman de Troie* avec l'édition de M. Joly. De cette manière, M. Constans l'aurait pris sur le fait ; il aurait relevé, compté, mesuré, analysé toutes ses infidélités. Après cela il aurait pu dire, en donnant chaque fois ses preuves : Tel picardisme du *Roman de Thèbes* doit être de Jehan Madot ; telle interpolation, qui ne se retrouve pas dans B C, est également de son crû. Ou bien, si la copie du *Roman de Troie*, faite par ce même Madot, était identique à celle qu'a reproduite M. Joly, il aurait été fondé à dire : Madot étant irréprochable en ce qui concerne le *Roman de Troie*, doit faire autorité pour le *Roman de Thèbes*.

Il va sans dire que je considère la seconde supposition, celle qui serait favorable à Madot, comme absolument invraisemblable. Si le texte qu'il transcrivait eût été, comme le dit M. Constans, écrit dans un dialecte mixte, indécis, à la fois normand, français et picard, il l'aurait bien certainement fait picard d'un bout à l'autre.

D'ailleurs M. Constans, qui a consacré à ce difficile problème une attention soutenue, ne passe pas sous silence les particularités qui pourraient contrarier son système. Ainsi il observe qu'à la rime, *ie* = *iée* ne se confond jamais avec le véritable *ie* = *ita*, ce qui ne favorise pas l'attribution de ce texte au picard, et que les imparfaits en *oient* venant de *abant* sont très-rarement confondus avec les impar-

faits venant de *ebant*, observation qui ne favorise l'attribution ni au picard, ni au français. Il ajoute enfin que les formes en *issant* du subjonctif pluriel sont garanties par la rime. Or cette dernière particularité, étrangère à la fois au picard, au français et au normand, nous rejette en plein sud-ouest, de Tours à Poitiers. Quel imbroglio ! Et comme il était difficile d'arriver à un résultat certain !

En cherchant à déterminer le dialecte du *Roman de Thèbes*, M. Constans a dû se préoccuper et s'est préoccupé en effet de savoir quel pouvait être l'auteur de ce poëme. Tout d'abord on a été tenté de l'attribuer à Benoît de Saint-More, parce qu'il ressemble tout à fait, pour les procédés de style et de composition, au *Roman de Troie*, du même auteur M. Joly s'est élevé déjà contre cette attribution. M. Constans, quoique partageant la manière de voir de son prédécesseur, combat et détruit les arguments sur lesquels il s'appuie. De son côté, il croit arriver au même résultat, la non-attribution à Benoît, par l'étude du dialecte du *Roman de Thèbes*. On vient de voir que cette démonstration péchait par la base, puisque le dialecte lui-même ne peut être, au moins jusqu'à nouvel ordre, constaté d'une manière certaine. Il se trouve donc que, si M. Constans a renversé la thèse de M. Joly, c'est sans avoir pu édifier à la place quelque chose de vraiment solide.

Benoît de Saint-More est-il ou n'est-il pas l'auteur du *Roman de Thèbes ?* Nul ne peut encore l'affirmer. Cependant, tout en attendant un surcroît bien nécessaire d'informations, je ne dissimulerai pas que je suis porté à lui attribuer la paternité de cet ouvrage. Cela ferait, il est vrai, 14 mille vers de plus à son actif, lesquels, joints aux 75 mille vers de son *Roman de Thèbes* et de sa *Chronique des ducs de Normandie*, représenteraient un total de 90 mille vers. Fécondité exceptionnelle, supérieure même à celle du « bienheureux Scudéry », mais dont on s'étonne moins quand on a pénétré le secret de cette fabrication expéditive et à bon marché. L'auteur n'avait rien à inventer, à « trouver », guidé qu'il était par les textes latins qu'il lisait ou avait lus. Il traduisait ; mais en toute liberté, sans s'astreindre à l'exactitude. N'étant pas gêné par l'alternance aujourd'hui obligatoire de la rime féminine et de la rime masculine, il laissait couler son interminable filet d'eau claire, qu'alimentait un vocabulaire inépuisable doublé d'une syntaxe complaisante, avec l'imperturbable sérénité de ces fleuves-dieux de la mythologie que nous nous représentons

> Appuyés d'une main sur leur urne penchante,
> Dormant au bruit flatteur de leur onde naissante.

à la façon du Rhin de Boileau et de l'Homère d'Horace. Sommeil contagieux surtout pour le lecteur moderne.

II

Voilà pour l'ensemble du travail de M. Constans ; j'arrive maintenant aux observations de détail.

P. 156.

Le dite rime et le matere
Qui prisie doit estre *entere*.

Lisez *en tere* = *terre*.

P. 159. *Ile et Ganeron*, lisez *Galeron*.

P. 162. « M. Boucherie nous avertit qu'il a copié la plus grande partie du feuillet de garde, mais qu'il a laissé de côté un certain nombre de vers moins bien conservés. » Autant que mes souvenirs, un peu lointains déjà, me permettent de l'affirmer, je dois dire que j'ai transcrit la moitié ou un peu plus du fragment que contient le feuillet de garde. J'aurais pu copier le reste assez facilement, car l'écriture est très-soignée et par conséquent très-lisible ; mais il aurait fallu achever de décoller ledit feuillet, ce que je ne pouvais pas faire sans l'autorisation des conservateurs.

P. 165, v. 32 :

Li veil sunt preu en lor jovent,
A tal jo joerent sovent.

Mettez la virgule après *preu*.

Li veil sunt preu, en lor jovent
A tal jo joerent sovent.

Ibid., v. 39 :

Ben resemble *desore* guerre

Lisez : *des ore*.

Ibid., v. 41 :

Garda tres sei, vit *los* venir.

Los = *les* n'est guère admissible à cette place. Il vaut mieux lire l'*os*[*t*].

P. 166, v. 21 :

E fut uns *luns*.

Je ne comprends pas plus cette leçon que celle du ms. *E fete uns*.

P. 167, v. 33 :

Mes, se vos plaist, ne dites *joi*,
Laissez m'i amender un poi.

Je vois dans *joi* l'équivalent de *jocum* et non de *gaudium*. Du reste, le sens que propose M. Constans me paraît bon : « ne dites *folie*, » c'est-à-dire « parlez sérieusement. »

P. 167, v. 38 :

Ja *deves me* n'en sordra ire.

Lisez : *devers mei*.

P. 181, v. 1905.

Mes *frere(s)* est, *la* lais seroit grans
Que povres fuisse et il manans.

Je lis *mes freres est, lais seroit grans. Lais,* = affront, est du masculin.

P. 186, v. 2705 :

La pucelle vit le destrier
Qui se paissoit sos l'olivier,
E puis a veu le vassal,
Qui gisoit jouste le ceval.
Grant paor ot, molt *s'esmervelle*
Se li vassax dort ou il velle.

M. Constans met un *point-et-virgule* après *s'esmervelle*. Il ne faut aucun signe de ponctuation. *S'esmerveller si* est synonyme ici de *se demander si*. Cette expression est tout à fait analogue à celle que me signale M. Devic, comme ayant cours encore dans certaines provinces, et notamment en Bourgogne :

*M'étonne s'*il viendra = *je me demande s'*il viendra.

P. 186, v. 2713:

Elle garde *desous* la flor,
L'erbe vermelle vit entor.

M. Constans propose *desor* avec doute. Je lis : *Elle garde, desous la flor L'erbe vermeille vit entor*.

Ibid., v. 2718, *esmaie* doit rester, puisque c'est l'orthographe picarde pour *esmaïie*.

P. 187, v. 2742 :

N'i trovai mais *hom* en ma vie.

Lisez *hom[e]*.

P. 207, v. 6428 :

Ainc ne trovai prince ne roi
Qui onque sist plein pié sor moi.

Le ms. donne *quiconques*. La correction de M. Constans n'est pas justifiée. *Sist* = *sedisset* se serait écrit au XIIe siècle *seist*, et aurait compté pour deux syllabes, ce qui rendrait le vers faux. Ne changeons donc rien à la leçon du ms. et lisons :

Qui conquesist plein pié sor moi.

Ibid., v. 8440 :

Grant penitance en ai portraite,
Et ma vie grant paine faite.

Lisez « *En* ma vie. »

P. 222, v. 10571:

Mes *puis, se di[t] qu'il me ferra*
De hait qui nel desfiera.

Je lirais « mès *puissedi qu'il meserra*. »

P. 252, v. 257.

Aucune cose li faisommes
Que del tout ne nos *perivrommes*,

Lisez *perjurommes*.

P. 244, v. 16 :

Car aussi pueent escouter
Comme li asnes *aharper*.

Lisez avec le ms. *au harper*. Le sens est : « Ils peuvent écouter aussi bien que [fait] l'âne au harper. »

P. 259, v. 459 :

[Et] Juno et Leuthocoe.

Est-il bien nécessaire d'ajouter le premier *et*? Le poëte n'a-t-il pas ici, comme partout ou presque partout ailleurs, diérésé l'*eu* latin en *eü*, et lu *Leüthocoé*?

P. 260, v. 499 :

D'eus ferai tout le mont *délivre*.

Pourquoi un accent sur l'*e* de *de*? On prononçait très-probablement *de*, comme nous faisons aujourd'hui dans *de*venir, *de*voir.

Ibid., v. 515.

Honnis sommes a la roonde.

Il faut lire *honni*. C'est probablement une faute d'impression, comme plus bas (v. 581), *Je suis* pour *je sui* = *sum*.

P. 293, *Cors* (= cohortis) peut rimer avec *jors*, sans qu'il y ait confusion de *s* et de *z*, puisqu'on rencontre dans d'autres textes quelquefois *jort* pour *jorn*.

Ibid. Haubers et *ters*, *plus* et *dus*, sont cités à tort comme des exemples de la confusion de *s* et de *z*, puisque le radical de *haubers* et celui de *dus* étaient terminés par une gutturale, et que la gutturale + *s* produirait *s* et non *z* dans la langue d'oïl.

Ibid. Pourquoi donner *païs* et *estaïs* comme des exemples de la même confusion de *s* et de *z*? *Estaïs* = *stativus* et non *statitus*.

P. 300, 301, note 3. « Disons en passant que nous ne savons où placer les *Pincenarts* qui viennent proposer leur alliance à leur voisin Etéocle, ni les *Uslages* nommés dans ces vers : *Et cevauca. I. ceval grisle, Uslagle l'orent en une isle, A Thèbes prisent port par vent. Au roi en firent. I. present.* » Les *Pincenarts*, qu'on retrouve dans le *Partonopeus* et qui sont les mêmes que les *Pineneis* de la *Chanson de Roland*, ont été identifiés avec les Petchenègues par M. G. Paris

(*Romania*, n° 7, p. 333) et avant lui par M. Haupt. Quant aux *Uslagles*, nous les trouvons, dans le Roman de Brut, sous la forme *Ullages*. *Hulages*, pirates, voleurs.

P. 314, v. 2028.

Que tant s'amort vielle as buillois
Qu'a le fie s'en quist *les dois*.

M. Constans traduit « Tant va la vieille (espèce de poisson) mordre au boyau (servant d'appât), que parfois elle y trouve son dommage. » S'il en était ainsi, *lesdois* devrait se rattacher à la même racine que *laid*, *laidir;* mais, comme *es* ne peut se substituer à *ai*, il faut rejeter cette supposition. Je lirais plutôt *les dois*, littéralement « les tables à manger. » Dans ce cas le sens serait « à force de mordiller l'appât, le poisson finit plus d'une fois par se trouver sur la table à manger. »

P. 373. Le roman de Partonopeus de Blois appartient, non pas « au cycle d'Arthur », mais au cycle byzantin.

P. XXVI, note 2, M. Constans a raison de corriger *d'Unicum* en *de Nitum* = neptunum, dans ce vers *Engenrés d'ive et d'Unicum*. Ajoutons que notre mot *lutin* a très-probablement la même origine. Pour le changement de *n* latin en *l*, cf. *licorne* = unicornis, orfelin = orphaninus, etc... La forme primitive de *lutin*, *luiton*, *nuiton*, *noituns* (monstres marins, dans le *Roman de Troie*, v. 14680) a été *netun* pris directement du latin *Neptunum*, et qu'on trouve dans St-Auban (édit. Atkinson).

P. XXIX. « Le neutre prend ordinairement l's : *voirs* 77, *niens* 358, etc. » Ceci n'est pas tout à fait exact. Ces prétendus adjectifs neutres avec *s* flexionnel sont en réalité des noms qui, employés au nominatif, prennent régulièrement cet *s*. S tombait-il, c'est que l'auteur conservait à l'adjectif sa double valeur d'adjectif et de neutre. Ainsi *ce est voir* équivalait à *ecce-hoc est verum*, et *ce est voirs*, à *ecce-hoc* est *verum*+*s*, et pour le sens à *ecce-hoc est veritas*.

P. XXXII. *Me duit* ou *me cuit* pour *me dout*, dans ces vers,

De mes amis forment me dout,
Ne sai de fi se sain sont tout.

me paraissent une correction bien hasardée.

Glossaire

Ce travail a un tort, c'est de ne pas s'appuyer pour les renvois sur un texte courant, que le lecteur puisse consulter chaque fois qu'il a des doutes ou qu'il ne comprend pas. Ainsi je lis *agaises*, v. 3427; *amoier sa main*, v. 8097, etc.. : où trouver les vers indiqués. Pour obvier à cet inconvénient, il aurait fallu chaque fois donner un exemple complet. La vérification se serait faite alors d'elle-même.

Aufage (lis. aufrage?) (*sic*). Ce mot, très-fréquent dans les chansons de geste, s'y trouve toujours écrit *aufage*, jamais *aufrage*.

A viere. Doit plutôt s'écrire en deux mots, *à viere* ou mieux *à viaire*.

Blance. « L'ost des femmes estoit molt *blance*= pacifique, sans armes. »

Ici encore il serait bien nécessaire d'avoir le passage complet sous les yeux. Qui nous dit, en effet, que *blance* n'a pas justement le sens opposé à celui que M. Constans lui attribue, le sens de *armé de toutes pièces*. Cela est d'autant plus vraisemblable, que le poëte nous représente ces mêmes femmes, je suppose du moins que ce sont les mêmes, v. 14108

Portant bordons, haces, quigniées,
Portant tinex et grans maçues,
Picois, gisarmes esmolues.

Et qu'il nous les dépeint comme désespérées, pleines d'acharnement, et si «forcenées» qu'elles donnent l'assaut à la place sans tenir compte des énormes projectiles qu'on leur lance du haut des remparts et qui les écrasent ou les mutilent par dizaines (v. 14528.) La locution *armé à blanc*, signifiant *armé de pied en cap*, se rencontre encore dans Rabelais et dans Amyot.

Bougre, bourgeois, habitant du pays, indigène. — Les Bougres, dont il est question dans le *Roman de Thèbes*, sont bien certainement les Bulgares.

Brice « *Dist*: *Entrés sui en male brice* = prison, forteresse, etc., le fort de la Briche, à Saint-Denis. » Locution bien connue, qui n'aurait pas embarrassé un instant M. Constans, s'il n'avait été mal à propos préoccupé du fort de la Briche, à Saint-Denis. *Brice* en picard, *briche* en français, était synonyme de piége. *Chasser la briche* (Etienne de Fougères), c'était « courir à sa perte. »

Caut, *(il) faut*, « Il est ocis de ce que caut = (familièrement) il a ce qu'il lui faut, il a son « affaire ». — Erreur. Lisez : Il est ocis — de ce que caut? C'est-à-dire « Il est tué, — qu'y faire? » Locution qu'on rencontre souvent dans les descriptions de bataille.

Encovir, vient de *in-cupire* et non de *in-cupitare*, forme qui convient seulement à *encovie*,

Et de lui servir s'*encovie*.

Mais il faudrait avoir tout le passage pour faire une vérification sérieuse.

Encoscie, en parlant d'une flèche placée dans la *coche* de l'arc. — C'est la flèche, non l'arc, qui peut avoir une *coche*. Lisez *entoscie* = *intoxicata*, c'est-à-dire empoisonnée.

Engaignier, se courroucer, enrager. — Lisez *engraignier*, dérivé

de *grain*, irrité. « Set il fu *grains* ne l'estuet demander », dans *Alexis*.

Feresdie, fureur. — Ne serait-ce pas *enresdie*, entêtement?

Kelés, calmez-vous ; cf. prov. ancien et moderne *calar* et *se calar* = se taire, cesser de crier. — Ne serait-ce pas simplement l'exclamation *cheles* ou *chaeles?*

Laïns 1286, mais *laiens* 1415, etc. — Lisez très-probablement *lajus*, c. à d., là-bas.

Maulter (= maller), forger. Racine, *malleus*.— *Malleus* aurait donné *mailler*. Il est possible qu'ici *maulter* soit une forme picarde de *mouler* = *modulare*.

Noel, nielle : Entor ert pains d'or *a noel*, c'est-à-dire *niellé d'or*.— *Noel* suppose plutôt *nodellus*, diminutif de *nodus*, nœud.

Nonaus, rien : Ja n'en fera se *nonaus* non. — Lisez *nouaus* = *nugalius*, c'est-à-dire pire, plus mauvais.

Paaigne, pièce du harnais d'un cheval que je ne saurais désigner expressément : « E li estrier et la *paaigne* Furent ovré à or d'Espagne. »

Paaigne dérive du b.-latin *pedana*, comme *montaigne* de *montana*, par une forme diminutive en *ia* (*i* intercalaire). Voir Du Cange, *Pedana*, Pedulis novus; Catena circa pedes. La *paaigne* devait donc être la chaînette de métal de l'étrier. Pour le changement de *ed* latin en *a* roman, cf. raençon = *redemptionem*, et, dans le même Roman de Thèbes, *paonier* (*pionnier*), b.-latin * pedonarius. Il est vrai que M. Constans ne serait pas éloigné de voir dans *paonier* un dérivé de *paon*. Mais c'est là une pure conjecture, qui ne repose même pas sur la filiation des sens.

Roste ne peut se dériver de *robustus*.

Deux observations pour finir. P. 293, on lit en note « Il faut noter ici que le scribe de A rétablit souvent le *t* dans les mots terminés en *ie*, à la rime comme à l'intérieur du vers, *peciet: enteciet* 801, *despeciet : esrachiet* 1029, *pechiet : esragiet* 39, *congiet: baisiet* 6539, *contraloiet* (: *congié*) 2768, *peciet* 894, 920, *piet* 531, 553, 578, 590, *congiet* 9089, 10874, *couciet* 1073. Cf. *L'empereur Constant*, v. 327, in *Romania*, VI, 163, *mangiet: vergiet*, et Brun de la Montaigne, *congiet* 2562, 3055, *chevauchiet* 3285, *suchiet* 3495, *embrachiet* 3494, *marchiet* (substantif) 3826. Il semble qu'il ait voulu ainsi accuser la différence de prononciation entre les féminins en *ie* = *iée* et les masculins en *ié*. Cette explication semble surtout plausible en ce qui concerne les participes passés et le mot *pié ;* la force de l'analogie a sans doute fait le reste[1]. » C'est en effet l'explication que j'ai donnée à M. Constans,

[1] Cette remarque est reproduite plus loin (*Appendice*, p. XXVI), à peu

qui, dans une de mes conférences, appelait mon attention sur cette persistance du *t* étymologique. J'ajoutai, ce qu'il eût été bon de dire, que ce *t* ne devait se rencontrer, si mon explication était fondée, qu'à la fin des mots en *é* (= *atum*) mouillé, et jamais ou presque jamais dans des participes à finale sèche, tels que *amé, formé*, etc. — P. LXII. « Doit-on voir un doublet masculin dans *quignies* 9025 (*sus li corent dens et quignies, Ja fust, je croi, tos depicies*)? Il faudrait alors corriger *quignié* (au suj. plur.), et admettre *depicié* à la forme du régime par licence, comme étant attribut; car le singulier *quigniés*, venant après le pluriel *dens*, serait choquant. Mais c'est inutile, si l'on considère que la contraction picarde de *iée* ou *ie* s'est quelquefois étendue au masculin, par une fausse analogie. Ainsi, dans un poème récemment édité par M. Foerster (*Vénus, déesse d'amours*), on trouve plusieurs fois la rime *pitie: finie*, à côté de *pitié. Amitié* et *pitié* riment régulièrement en *ie* dans des auteurs flamands du XVIe siècle. » C'est encore moi qui ai signalé cette particularité (*pitie: finie*) à M. Constans.

Si je relève ces deux minuscules détails, c'est, dans le premier cas, pour porter seul la responsabilité de l'opinion émise, et, dans le second, pour compléter l'indication de M. Constans « dans des auteurs flamands du XVIe siècle », en renvoyant le lecteur à D'Houdeghaerst.

A. Boucherie.

Ce compte rendu était terminé quand j'ai reçu la *Note additionnelle sur les manuscrits anglais du Roman de Thèbes*, que M. Constans joint à son appendice.

J'ai lu ce travail complémentaire avec le même soin que le reste de

près dans les mêmes termes, si ce n'est que M. Constans paraît se l'être assimilée plus complètement. « *J'imagine* que le scribe picard Madot a craint d'abord qu'on ne confondît ces mots en *ié*, surtout les participes, avec les féminins en *iée*, qui, pour lui, s'écrivaient et se prononçaient *ie*. »

La connaissance de cette règle propre au picard peut être utile à un moment donné. Ainsi je lis dans le tome IV du *Recueil de Fabliaux*, de MM de Montaiglon et Gaston Raynaud, ces deux vers:

Une fort corde a *porchacié*.
Si li a ens el col *lacié*.
(P. 4, v. III.)

où l'*e* final est marqué de l'accent. C'est une faute, attendu que dans ce texte, qui est incontestablement picard, l'*e* mouillé masculin est invariablement suivi du *t* étymologique, et que si l'auteur ou le copiste avait voulu marquer ici le genre neutre *procaptiatum, laqueatum*, il aurait écrit *porchaciet, laciet*.

Lisons donc, en mettant ces deux participes au féminin,

Une fort corde a porchacie
Si li a ens el col lacie.

l'ouvrage, et j'ai vu que je n'avais pas eu tort de faire des réserves en ce qui concerne la détermination de la langue du *Roman de Thèbes*.

Il semble, en effet, résulter de la note additionnelle de M. Constans que, des deux mss. anglais étudiés en dernier lieu, l'un, le ms. P. (Cheltenham), n'est qu'une doublure wallonne du ms. A (de J. Madot), et que l'autre, le ms. S (Spalding), se rattache au ms. D (fragment d'Angers). Dans ce cas, il me paraît évident, vu l'importance et l'ancienneté plus grande de ce ms. D, que le ms. S, qui appartiendrait à la même famille, doit être étudié d'une manière toute particulière. Et, si on n'y trouve point les picardismes du ms. A, on doit en conclure, contrairement à l'opinion de M. Constans, que l'auteur du *Roman de Thèbes* n'était Picard ni en tout ni en partie. On ne peut que souhaiter une reproduction aussi complète que possible de ce ms. S, en même temps que le déchiffrement de ce qui reste à lire du fragment d'Angers. C'est là bien certainement qu'est le nœud de la question, c'est dans cette direction que M. Constans devra porter son principal effort quand il mettra la dernière main à son édition du *Roman de Thèbes*.

Quelques observations de détail pour finir.

M. Constans ne savait pas que le ms. P avait été décrit en 1857 par C. Sachs, dans son opuscule intitulé : *Beiträge zur Kunde alt französischer, englischer und provensalischer*, p. 59. Son prédécesseur n'a pas lu le premier vers de la même manière. Ainsi M. Constans écrit *L* :

L fu de la quinte assamblee

en observant en note que « le commencement des deux premières lignes est occupé par une grande lettre ornée (L), qu'on a empruntée à un autre manuscrit, mais qui ne se rapporte nullement au contexte. » Tandis que Sachs imprime :

Ce fu de la quinte assamblee.

Il est permis de supposer que la bonne leçon est celle de Sachs.

Plus loin, à l'*explicit*, M. Constans lit :

Ci ferons fin bien *et* mesure,

et Sachs :

Ci ferons fin bien *est* mesure.

C'est encore la seconde leçon que je préférerais, le sens étant : « Ici nous ferons fin (nous finirons), il *en est bien temps*. » Pour *mesure*, employé avec cette signification, cf. plus haut, p. 167, v. 31 :

Pes que nos vint tel aventure
Del retorner *est bien mesure*.

Plus loin, M. Constans lit :

Que s'il plaisoit as jougleors,

Qui de ce sont *aaiseors* (*sic*),

et Sachs : *acuseors*.

Dans le même passage, on remarque ces deux vers pour lesquels Sachs ne peut être d'aucun secours, puisqu'il ne les a pas transcrits :

Icil ne va mie a rens
Qui dement (*sic*) va al desus.

Il faut lire :

Icil ne va mie a *reüs*
Qui *de nient* va al desus.

c'est-à-dire : « Celui-là ne va pas à reculons qui de rien va au-dessus. » *Reüs* est le substantif masculin de *reüser*. C'est pour la première fois que je le rencontre.

P. LXXXIV. En 1. livre *com* dist Estasse. — Lisez avec Sachs : *c' om* dist.

A. B.

Il Mistero provenzale di S. Agnese. Fac-simile in eliotipia dell' unico manoscritto Chigiano, con prefazione di E. Monaci. Roma, Martelli, 1880; in-4°, 8 pages et XIX planches.

M. E. Monaci s'est toujours préoccupé d'assurer la reproduction exacte des textes du moyen âge. Sans nier l'utilité d'une bonne édition critique, munie de nombreuses variantes et de toutes les corrections proposées par les gens compétents, il croit qu'un *fac-simile* présente de grands avantages, au moins dans les écoles supérieures. Il se défie, non sans raison, des fautes de lecture, et il tient à pouvoir juger par lui-même de l'authenticité d'une leçon. Les éditions diplomatiques, telles que celle que M. Monaci lui-même a donnée du *Chansonnier portugais*, constituent un grand progrès. Mais avec la photographie, et surtout avec le procédé plus économique de l'héliotypie, on peut obtenir des textes parfaitement sûrs, acceptés par la paléographie la plus exigeante. Le *Roland* a été photographié par M. Stengel ; la *Société des anciens textes* a fait reproduire *les plus anciens monuments de la langue française* (Paris, 1875). Il n'y a évidemment qu'à s'engager dans cette voie nouvelle, alors surtout qu'il s'agit de manuscrits uniques, tels que celui de la *Sainte Agnès*.

La *Sainte Agnès*, mystère provençal, a été déjà éditée deux fois : en 1869, à Berlin, par M. K. Bartsch, et en 1877, à Nice, par M. Sardou[1]. C'est un monument précieux, car il représente un genre que

[1] Voyez, à propos du travail de M. Clédat sur le manuscrit de la Bibliothèque Chigi, les observations faites ici même, *Revue*, 2e série, IV, 95-101, par M. Chabaneau.

l'on ne connaissait guère que par le *Ludus Sancti Jacobi*, publié par M. C. Arnaud (Marseille, 1858); les fragments réédités par M. C. Chabaneau (Périgueux, 1874), lesquels paraissent se rapporter au Massacre des Innocents; les fragments du *Mystère de Saint Pons*, imprimés par MM. Chabrand et de Rochas, et çà et là quelques rôles détachés[1]. La *Romania* (janvier 1873) a bien annoncé que feu M. Firmin Didot avait acquis un mystère de la *Passion du Christ*, mais la publication en paraît différée. En revanche, M. Monaci nous apprend que le *Giornale di filologia romanza* fera bientôt connaître un mystère provençal qui a été découvert par l'infatigable et heureux M. Rajna.

Le mystère de *Sainte Agnès* est contenu dans le ms. C. V. 151 de la *Chigiana*. Le texte est accompagné de la notation musicale, et, détail qui a son prix, l'auteur a eu le soin d'indiquer les timbres des airs qu'il empruntait, comme l'on fait encore aujourd'hui dans les recueils de chansons.

La reproduction photolithographique ne laisse rien à désirer. On ne peut trop souhaiter que l'exemple de M. Monaci trouve en France de nombreux imitateurs. Les manuscrits qui sont disséminés sur toute l'étendue de notre territoire seraient ainsi mis à la portée de tous, et la critique des textes reposerait désormais sur des documents authentiques.

F. Castets.

[1] Voyez *Revue*, 2e série, VI, 117-119; 3e série, III, 201-205; IV, 201-202 (d'après M. Francisque Michel), les indications chronologiques et bibliographiques données par M. Chabaneau sur les mystères du midi de la France.

CHRONIQUE

Nous sommes heureux de faire connaître aux lecteurs de la *Revue* que M. A. Boucherie, chargé du cours de philologie romane à la Faculté des lettres de Montpellier et membre résidant de la Société, vient d'être nommé officier de l'Instruction publique.

Un de nos plus assidus collaborateurs, M. W.-C. Bonaparte-Wyse, de Waterford (Irlande), a été élu, il y a quelques mois, membre honoraire de l'Académie royale d'histoire de Madrid, laquelle comptait déjà parmi ses correspondants M. le baron de Tourtoulon, membre résidant de la Société.

***

Communications faites en séance de la Société. — 12 janvier. — *La Vie de saint Elzéar et de sainte Delphine*, texte biographique provençal, par M. V. Lieutaud ;

Vocabulaire des termes usités en chapellerie, par M. Curée-Papion ;

L'Enigma de la font de Gignac, poésie en langage de Bessan (Hérault), par M. H. Bousquet ;

26 janvier. — Pourquoi les adjectifs tels que *courtois* n'ont jamais eu de flexion commune aux deux genres, par M. A. Boucherie ;

Deux Fables en vers catalans, par M. Justin Pépratx ;

Du Royaume de Chernuble dans la Chanson de Roland, par M. A. Boucherie.

***

Dans la séance publique qu'elle tiendra le jeudi de l'Ascension, 26 mai 1881, la *Société archéologique* de Béziers décernera :

1° Un rameau d'olivier en argent à la meilleure poésie en langue néo-romane. Tous les idiomes du midi de la France sont admis à concourir. Les auteurs devront suivre l'orthographe des troubadours et joindre un glossaire à leurs poésies ;

2° Une couronne de laurier en argent à l'auteur d'un mémoire historique ou archéologique sur une province du midi de la France, ou à l'auteur d'une monographie de la même région.

Les pièces destinées au concours ne seront pas signées. Elles devront être adressées en double copie et franches de port, avant le 1er avril prochain, terme de rigueur, à M. le Secrétaire de la Société.

***

La *Revue des Langues romanes* publiera, dans son numéro de janvier, une étude complémentaire de M. Milá y Fontanals sur le *Sermó d'En Muntaner*.

***

Dons faits a la Bibliothèque de la Société. — Escolo Felibrenco de Lar. Santo-Estello à Roco-Favour, lou 23 de mai 1880. Ais, Empremarié felibrenco, 1880. In-8°, 76 pages (don de l'École félibrique de Lar, à Aix-en-Provence).

Alecsandri (Vasilie): Opere complete (vol. IX). Poesii (vol. III). Legende noue.— Ostasii nostri. Bucuresci, Socecu, 1880. In-12, IV-160 p.;

Constans (L.): De Sermone Sallustiano, thesim proponebat Facultati

litterarum parisiensi L. Constans, in gymnasio Montis pessulani aggregatus professor. Lutetiæ Parisiorum, Vieweg, 1880, in-8°, IV-300 p.;

Constans (L) : Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue, ouvrage qui a obtenu le premier prix de philologie aux Fêtes latines de Montpellier (1878). Montpellier, au bureau des publications de la Société des langues romanes, 1880, in-8°, 264 pages ;

Constans (L.) : La légende d'Œdipe étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes, texte français du XIIe siècle. Paris, Maisonneuve et Cie, 1880, in-8°, X-388-XCII pages ;

Coroleu (Joseph) : Claris y son temps, quadros de costums políticas del sicle XVII, contenents molts documents inédits del Arxiu de la Corona de Aragó. Barcelona, la Renaixensa, 1880, in-8°, 216 pages (don de la Rédaction de la *Renaixensa*) ;

Faulde (Oswald) : Ueber Gemination im altfranzoesischen. Halle, druck von E. Karras, 1881, in-8°, 36 pages ;

Feliu y Codina (Joseph) : Lo Bruch, narració. Barcelona, la Renaixensa, 1880, in-8°, 222 p. (don de la Rédaction de la *Renaixensa*) ;

Gourdou (Paul) : Anfos, drame patrioutique courounat per la Co[u]rd'Amour de la Lausa, le 26 de septembre 1880. Ais, Empremarié prouvençalo, 1880, in-8°, 28 pages ;

Metzke (Ernst) : Der Dialect von Ile-de-France im XIII und XIV Jahrhundert. I. Theil : Vocalismes (1. vocale). Breslau, Grass, Barth und Comp. [1880], in-8°, 36 pages ;

Neumann (Paul) : Ueber die alteste franzosische Version des dem Bischof Marbod zugeschriebenen Lapidarius. Neisse, Letzel, 1880, in-8°, 46 pages ;

Noulet (le docteur J.-B.) : Étude sur les cailloux taillés par percussion du pays toulousain, dans la vallée de la Hyse (Haute-Garonne). Toulouse, Privat, 1880, in-4°, avec VIII planches ;

Pedrell (Philippe) : Cantate. Cancó llatina (chanson latine), par Albert de Quintana y Combis, mise en musique par Philippe Pedrell. Op. 84. Manuscrit autographe de l'auteur. 1878, in-4°, 40 pages (don de M. Edmond Servel) ;

Roumieux (Louis) : 1 de janvié 1881. Bono Annado, estreno à mis ami. Mount-polié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1881, in-8°, 16 p.;

Roumieux (Louis) : Vivo la Republico ! sus l'èr : Nicolas, ah ! ah ! ah ! [poésie provençale] Montpellier, Imprimerie Firmin et Cabirou frères [1881], in-8°, 4 pages ;

Sanpere y Miquel (Salvador) : Un estudi de toponomástica catalana. Barcelona, Verdaguer, 1880, in-8°, XVI-174 pages ;

Vingt-cinq journaux renfermant des articles ou des textes de nature à intéresser les études philologiques ou l'histoire de la littérature méridionale, donnés par MM. Constans (9), Charles Gros (2), Clair Gleizes (4), Rettner (1), Roque-Ferrier (9).

Le gérant responsable : Ernest Hamelin.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATRIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

Le Romant de la Vie des Peres Hermites. Un miracle de Notre-Dame. (F. Castets.) 53
Sonnet attribué à Dante et au frère Helyas. (F. Castets.) 76
Sermons et préceptes religieux en langue d'Oc du XIIe siècle. (C. Chabaneau.) 105
Les Sorts des Apôtres, texte provençal du XIIIe siècle. (C. Chabaneau.) 157-264
La Langue et la Littérature françaises au moyen âge. Réponse à M. Brunetière. (A. Boucherie.) 209
Un texte roman de la légende religieuse l'Ange et l'Ermite. (Le Docteur Noulet.) 261
Actes de décès à Saint-Paul-Trois-Châteaux. (Accarias.) 275

DIALECTES MODERNES

Chansons populaires. Femmes-soldats. (V. Smith.) 5
Proverbes recueillis dans le bas Limousin (*suite*). (Clément-Simon.) 80
Poésies languedociennes de Guiraldenc (*suite*). (A. Roque-Ferrier.) 90
Les Provençalistes du XVIIIe siècle (*suite et fin*). (J. Bauquier.) 179
Glossaire des comparaisons populaires du Narbonnais et du Carcassez. (A. Mir.) 277

VARIÉTÉS

A(n)fara = Flamme. (C. Chabaneau.) 18
Un planh catalan. (C. Chabaneau.) 18
Les Pluriels de l'article archaïque. (A. Roque-Ferrier.) 40
Le *Pater Noster* du poëte Gervais (A. Roque-Ferrier) 41
Le Dialecte rouergat. Réponse à M. Aymeric. (L. Constans.) 42
Corrections au Trésor de Brunetto Latino. (J. Bauquier.) 193
Description du pays habité par le Sarrasin Chernuble. (A. Boucherie.) 291

POÉSIES

La Deïficacioun dóu Vent-Terrau. (Bonaparte-Wyse.) 12
A la Poulida que sauprés pas soun noum. (Chassary.) 16
Cansoun. (Bonaparte-Wyse.) 17
M'amas-ti bèn? (Piat.) 100
Lou Merle. (Gabriel Azaïs.) 101
Tout en Diéu. (L'abbé Rieux.) 147
A Frederi Mistral, lou jour qu'enlaureron soun bust. (L. de Berluc-Perussis.) 150
Malhan e Daudet (A. Langlade.) 183
Redoundel. (Le Pasteur Fesquet.) 188
Lous Dous Loups. (Gabriel Azaïs.) 189
Perqué. (F. Delille.) 192

BIBLIOGRAPHIE

La Vie de sainte Douceline, p. par M. l'abbé Albanés. (C. Chabaneau.) 20

Chronique du mont Saint-Michel, p. par M Siméon Luce. (A. Boucherie.) 24
Le Livre des Métiers d'Etienne Boileau, p. par M. Bonnardot. (A. Boucherie.) 25
Ramellets de proverbis, maximas, etc., par M. Justin Pépratx. (C. Chabaneau.) 25
Malemort du Comtat. Curiosités de ses anciens livres de paroisse, par M. Rousset. (C. Chabaneau,) 26
La Transitivité du verbe français, par M. Axel Klint. (C. Chabaneau.) 26
Géographie du Gard, par M. Adolphe Joanne. (J. Bauquier.) 102
Le Romant de la Vie des Peres Hermites, p. par M. Castets. (A. Boucherie.) 151
Le Juif errant, par M. Gaston Paris. (A. Roque-Ferrier.) 154
Les Chansons de Jean Bretel, p. par M. Gaston Raynaud. (A. Boucherie.) 195
Poésies des XIVe et XVe siècles, p. par M. Eugène Ritter. (A. Boucherie.) 195
Karls des grossen Reise nach Jerusalem, p. par M. Koschwitz. (A. Boucherie.) 196
Sonnets inédits d'Olivier de Magny, p. par M. Tamizey de Larroque. (C. Chabaneau.) 197
Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IXe au XVe siècle, par M. Godefroy. (A. Boucherie.) 248
Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue, par M. L. Constans. (C. Chabaneau.) 249
Mémoires de Jean d'Antras, p. par MM. de Carsalade du Pont et Tamizey de Larroque. (C. Chabaneau.) 255
La Légende d'Œdipe, étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, etc., par M. L. Constans. (A. Boucherie.) 295
Il Mistero provenzale di S. Agnese, p. par M. E. Monaci. (F. Castets.) 307

PÉRIODIQUES

Romania. (Constans.) 27
Zeitschrift für romanische philologie. (L. Constans.) 27
Romanische studien. (C. Chabaneau.) 30
Literaturblatt für germanische und romanische philologie (C. Chabaneau.) 31
Il Propugnatore. (C. Chabaneau.) 31
Bulletin de la Société des anciens textes français. (A. Boucherie.) 32-257
Lo Gay Saber. (A. Balaguer y Merino.) 33
Bulletin de la Société des études du Lot. (C. Chabaneau.) 35
Bulletin historique et archéologique de Vaucluse. (Bauquier.) 36-102
Les Lettres chrétiennes. (Bauquier.) 38
Archives des missions scientifiques. (C. Chabaneau.) 199
Archivio glottologico italiano. (A. Boucherie.) 206
Le Courrier littéraire de l'Ouest. (A. Boucherie.) 206

Chronique. 47-103-156-207-258-309
Errata. 52-208-260
Table des Matières. 311

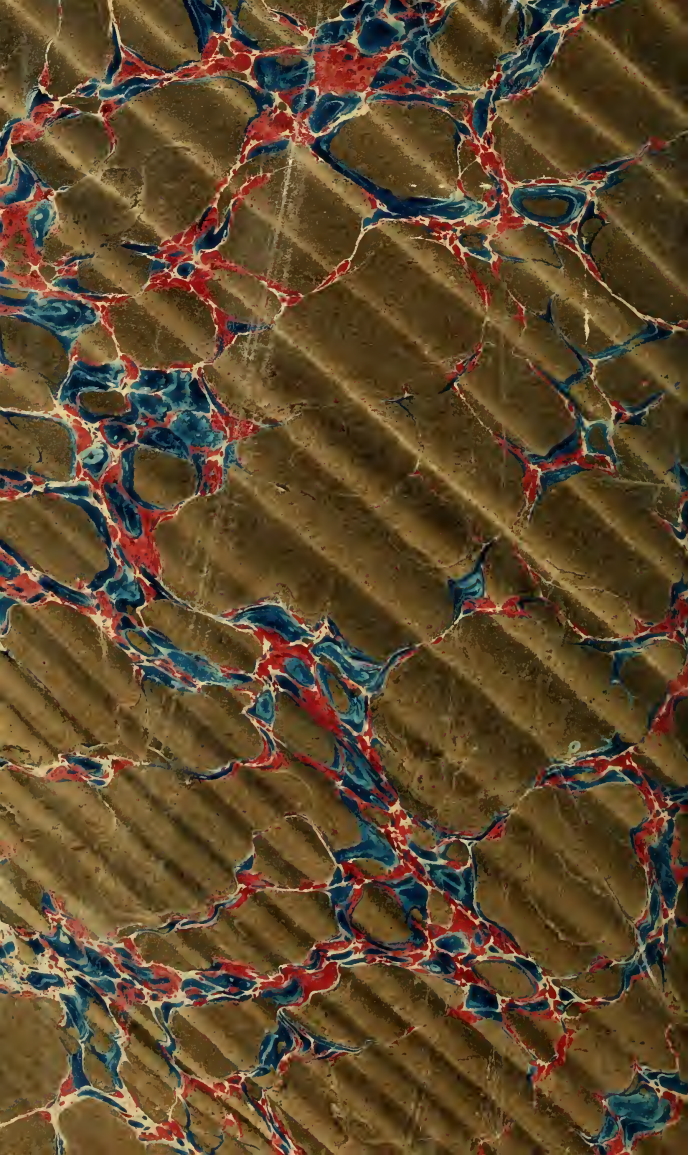

PC
2
R4
t.17-18

Revue des langues romanes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY